

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Revue de l'Université de Bruxelles, tome 10, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, 1958.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/DL2503255_1958_000_010.pdf

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par l'**Université Libre de Bruxelles** et numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'ULB.

Tout titulaire de droits sur l'œuvre ou sur une partie de l'œuvre ici reproduite qui s'opposerait à sa mise en ligne est invité à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir\(at\)ulb.ac.be](mailto:bibdir(at)ulb.ac.be)).

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>



5370
cop. 1

★

REVUE DE L'UNIVERSITÉ

de Bruxelles

TOME X (1957-1958)

★

TABLE DES MATIÈRES



RÉDACTION : 56, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, BRUXELLES
ADMINISTRATION : 31, AVENUE DES COCCINELLES, BOITSFORT



Table des matières du tome X

A. BAIWIR, Les romans de Joyce Cary	100
P. BRIEN, Le Protoptère, « fossile vivant » de l'Afrique	321
P. DE GROOTE, Discours présidentiel (séance solennelle de rentrée du 3 octobre 1957)	5
E. DELLA SANTA, Réflexions sur deux œuvres d'art de l'ancien Mexique conservées aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles	175
Ch. DELVOYE, Trèves à l'époque romaine	337
A. ERRERA, Constantin Carathéodory	93
R. EVALENKO, Regards sur la sociologie électorale belge. Réponse à M. J. Stengers	413
M. GLANSDORFF, Le libre-examen. Principes et applications	199
P. GOLDSCHMIDT-CLERMONT, Economie libérale et structures indus- trielles	74
H. JANNE, L'Université en transition. Discours rectoral à la séance solennelle de rentrée du 3 octobre 1957	25
E. KAHANE, Science, rationalisme et laïcité	56
F. MASAI, Platonisme et christianisme au xv ^e siècle	392
Ph. ROBERTS-JONES, L'estampe, œuvre d'art et document	380
L. ROCHER, Les philologues classiques et les débuts de la gram- maire comparée	251
Fr. SELLESLAGHS, Le rôle international de la livre sterling	231
J. STENGERS, Regards sur la sociologie électorale belge	122
F.-H. VAN DEN DUNGFN, Théophile De Donder	293
J.-A. VAN PRAAG, Des problèmes du roman picaresque espagnol	303
J. WEISGERBER, Les romans et récits de Christopher Isherwood	360
Bibliographie	83, 185, 287, 445
La Vie Universitaire	92, 457

3370
en 12

★

REVUE DE L'UNIVERSITÉ

de Bruxelles

(DIXIÈME ANNÉE)

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1957

★

1

SOMMAIRE

P. DE GROOTE, Discours présidentiel (séance solennelle de rentrée du 3 octobre 1957) . . .	5
H. JANNE, L'Université en transition. Discours rectoral à la séance solennelle de rentrée du 3 octobre 1957	25
E. KAHANE, Science, rationalisme et laïcité	56
P. GOLDSCHMIDT-CLERMONT, Economie libérale et structures industrielles	74
Bibliographie	83
La Vie universitaire	92



RÉDACTION : 56, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, BRUXELLES
ADMINISTRATION 31, AVENUE DES COCCINELLES, BOITSFORT



COMITÉ DE RÉDACTION

M. P. ANSIAUX

(Faculté de Droit)

M. C. DELVOYE

(Faculté de Philosophie et Lettres)

M. M. HOMÈS

(Faculté des Sciences)

M. A. JAUMOTTE

(Faculté des Sciences appliquées)

M. H. NEUMAN

(Faculté des Sciences sociales, politiques
et économiques)

M. P. RIJLANT

(Faculté de Médecine)

M. D. TITS

(Ecole des Sciences de l'Education)

M. E. JANSON

(Directeur)

M. E. JANSSENS

(Secrétaire)

La rédaction est établie à Bruxelles, 56, avenue Franklin Roosevelt.

L'administration est assurée par M. E. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Boitsfort.

Abonnements :

Les abonnements partent du 10 octobre.

Il y aura cinq numéros par an, espacés d'environ deux mois.

Abonnements annuels (5 numéros) . . . 200 francs

Prix de vente au numéro 60 francs

Le prix de l'abonnement doit être versé au compte de chèques postaux n° 3118.71 de M. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Boitsfort.

★

REVUE DE L'UNIVERSITÉ

de Bruxelles

(DIXIÈME ANNÉE)
1957-1958

★



RÉDACTION : 56, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, BRUXELLES
ADMINISTRATION : 31, AVENUE DES COCCINELLES, BOITSFORT

Séance solennelle de rentrée du 3 octobre 1957

Discours de M. Paul DE GROOTE,
Président du Conseil d'Administration
de l'Université Libre de Bruxelles

MESDAMES, MESSIEURS,

L'intérêt et la sympathie que vous voulez bien porter à l'Université se trouveront soumis, une fois de plus, à la double épreuve d'un rapport présidentiel et d'un discours rectoral.

Je vous montrerai, pour ce qui me concerne, la signification d'événements importants qui ont marqué la vie de notre institution au cours des dernières étapes parcourues. J'esquisserai, aussi, nos raisons de confiance dans l'avenir qui nous attend et je tenterai de vous dire comment peuvent se concevoir objectivement les grandes lignes d'une politique du haut enseignement qui réponde, en général, aux besoins de ce pays et qui nous permette, en particulier, de mener à bien les activités futures de notre Maison.

Le rapport qu'il m'incombe de vous faire représente un acte dont la valeur symbolique peut être appréciée diversement mais dont la nécessité est réelle, et cette nécessité mérite sans doute d'être soulignée.

Une institution semblable à notre université s'appuie pour une très large part, dans son existence comme dans son potentiel d'action, sur de multiples et substantielles délégations de confiance. La mission qui est la nôtre, les pouvoirs de l'Etat, le mécénat, le public en général et aussi la jeunesse, nous aident à la remplir en nous accordant leur confiance sans atténuations et sans contre-parties. Et ceci, je vous l'as-

sure, engendre et justifie la rigueur de notre sens des responsabilités.

Dans les entreprises et dans les établissements dépendants, la responsabilité va de pair avec le devoir de rendre des comptes aux organes souverains dont émane le pouvoir de gérer; les comptes étant rendus, les hommes sont déchargés des responsabilités de leurs activités.

Ce devoir de rendre des comptes ne s'impose pas à nous et c'est dès lors d'initiative que nous voulons informer largement ceux-là même que nous entendons servir par notre action, ceux-là même qui nous font confiance dans l'accomplissement de notre tâche. Les renseignements et les informations que nous présentons spontanément devant l'assemblée que vous constituez, vous permettront de juger de la manière dont nous concevons et dont nous remplissons nos devoirs. Le jugement que nous sollicitons n'a pas pour but et ne pourrait pas avoir pour effet de nous relever de nos responsabilités, puisque notre Conseil reste complètement tenu de ses actes et de ses décisions. Ce jugement que nous souhaitons est destiné essentiellement à engendrer, au profit de l'efficacité et de la continuité de notre effort, l'appui moral et le consentement ou, le cas échéant, la désapprobation, de ces personnes que vous êtes et à qui nous accordons notre estime.

Dans la vie universitaire, il est des événements qui s'imposent inéluctablement à nous. Il en est d'autres dont l'enchaînement n'échappe pas complètement à notre volonté. Les premiers comportent des faits inexorables et je songe aux deuils qui ont meurtri l'Université au cours de ces derniers mois. Nous venons de perdre, notamment, deux personnes, dont le rôle dans notre Institution fut considérable, M. Frerichs et M. Heger.

Il est dans l'ordre des choses que nos collègues et nos amis la tâche accomplie, nous quittent et que nous poursuivions sans eux nos travaux. Cependant notre surprise reste douloureuse et notre peine demeure grande de ne plus les compter parmi nous. Notre devoir est d'évoquer brièvement ce qu'ils furent dans l'Université pour ne rien perdre d'essentiel de leur souvenir et de leur exemple.

M. Frerichs avait fait ses études chez nous. Il était profondément attaché à l'esprit de cette Maison. Sa carrière d'ingé-

nieur avait été féconde et diverse, au niveau de ses talents et de ses vertus de caractère. Ses occupations, bien qu'absorbantes, lui laissaient quelques loisirs qu'il consacrait, avec sensibilité, à une vie artistique et intellectuelle. Il était un homme cultivé et fort bien informé; ceci lui avait valu des amitiés, dont certaines étaient illustres. Mais la carrière de M. Frerichs ne l'orientait, en rien, vers la vie universitaire et ce furent des circonstances exceptionnelles qui devaient le conduire à occuper la charge la plus élevée dans la hiérarchie de notre institution.

Dès les débuts de l'occupation, l'Université vivait des jours paradoxaux et douloureux. La Maison du libre examen restait accomplir ses devoirs, dans le respect de ses principes démocratiques et de ses traditions, en dépit du régime que les Allemands imposaient au pays.

Puis ce fut coup sur coup la mort de M. Paul Hymans et de M. Lucien Graux, Présidents du Conseil. M. Frerichs, sollicité, accepta de faire la relève de notre Président défunt. Rien ne l'y préparait. Rien ne lui faisait un devoir d'affronter une gestion qui s'annonçait hérissée de difficultés insurmontables, de sollicitations odieuses, de vexations et de menaces. Il fit complètement son devoir dans l'exercice de ses hautes fonctions. Dans les mois qui suivirent, l'Université décida de fermer ses portes et ses portes restèrent fermées jusqu'à la libération.

J'ai eu le privilège de connaître d'expérience personnelle l'esprit de résistance de M. Frerichs. Je lui fis de multiples visites, notamment, pour l'informer de la responsabilité morale et technique que l'Université prenait, de fait, dans l'organisation du groupe de sabotage dit « Groupe G », pour l'entretenir de la mise en train de certains cours clandestins et pour le mettre au courant de la création, puis du fonctionnement du fonds d'aide aux étudiants réfractaires de notre Université. Tous les actes de résistance émanant de notre Maison reçurent l'appui le plus chaleureux et le plus efficace de notre Président.

Les Allemands chassés, M. Frerichs resta à la tâche malgré la fatigue et l'âge qui commençaient à marquer. Il poursuivit ses activités jusqu'en 1952, année au cours de laquelle il devint Président honoraire.

Les personnalités les plus fortes, en dépit d'une valeur ou

d'une solidité indiscutable, ne sont pas nécessairement capables de faire face à des circonstances aussi exceptionnelles que celles que nous valut l'occupation allemande. Le caractère de M. Frerichs était, lui, à l'échelle des très grandes épreuves. Le concours d'un homme pareil reste un honneur pour cette Université.

J'évoque maintenant les titres de M. Heger à la profonde gratitude de notre Institution. Il était des nôtres, par le nom qu'il portait, par ses traditions de famille, par sa formation et surtout par le dévouement à l'Université dont sa vie tout entière porte la marque.

Associé à nos enseignements depuis 1910, il fut nommé Professeur ordinaire de la Faculté de Médecine dès 1918. En 1930, il devenait Administrateur de l'Université, charge qu'il occupa pendant dix-sept ans. Jusqu'à ses derniers jours, il siégeait au Conseil et au Bureau, dans sa qualité de membre permanent. Mais il avait aussi servi l'Université en remplissant, en dehors d'elle, d'éminentes fonctions, notamment au titre de

— Président de la Commission d'Assistance publique de Bruxelles,

— Président du Centre de Traumatologie et de Réadaptation,

— Membre, puis Président de l'Académie royale de Médecine,

et de multiples autres devoirs, scientifiques ou d'administration, de l'exercice desquels il faisait bénéficier l'Université. Son action prolongée et féconde a renforcé la stabilité de notre institution; les contacts qu'il s'est dépensé à entretenir ont étendu notre emprise extérieure.

L'un et l'autre des deux collègues auxquels nous rendons un particulier hommage, ont participé à la gestion démocratique de notre Maison, en refusant de plaire aux hommes si l'œuvre devait en pâtir, en sacrifiant leur popularité lorsqu'il le fallait, en évitant que la pression des circonstances, des engouements ou des opportunités n'entament la dignité que doit conserver jalousement une institution qui se veut libre et respectée. Nous leur en restons profondément reconnaissants.

Mais la liste de nos deuils au cours de la dernière année académique comporte bien d'autres noms d'amis et de collaborateurs. Nous avons perdu

M. Lucien Febvre, Docteur *honoris causa* de la Faculté de Philosophie et Lettres,

M. Roelof Kranenburg, Docteur *honoris causa* de la Faculté de Droit.

M. Théophile De Donder, Professeur honoraire de la Faculté des Sciences; M. Gaston Duchâteau et M. Eugène François, Professeurs honoraires de la Faculté des Sciences appliquées; MM. Oscar Weill, Jacques Schwetz, Octave Gengou et Ernest De Craene, Professeurs honoraires de la Faculté de Médecine et de Pharmacie; M. Louis Querton, ancien Professeur à l'Ecole de Commerce Solvay, M. Manfred Kridl, Professeur agrégé, MM. Dejardin et Kraitchik, Agrégés de l'Université.

Nous gardons fidèlement le souvenir de leurs talents, de leur dévouement et de leur compagnie dans l'accomplissement de notre effort commun.

Nous avons aussi eu le regret de perdre le grand ami et bienfaiteur de l'Université qu'était M. Louis Lazard.

*
**

A côté des événements qui sont pour nous des sources de peine et d'amertume, d'autres marquent des progrès dans notre œuvre. Ils exercent des effets stimulants sur notre action lorsque le rythme de ces progrès peut être jugé suffisant.

La population estudiantine de notre Université se monte, aux chiffres du dernier recensement, à 4.114 étudiants. Elle était de 3.627 il y a dix ans. Nous avons tout lieu de nous réjouir du résultat général des épreuves d'examen dans la Maison, des succès très enviabiles de nos étudiants dans les concours universitaires et de l'appréciation dont bénéficient nos diplômés dans le monde de la science, de l'enseignement et des affaires.

Notre corps enseignant comporte à l'heure actuelle 496 personnes, alors qu'il y a dix ans, il ne s'élevait qu'à 323 personnes. La progression est réelle en chiffres absolus, mais il ne fait pas de doute que pour répondre aux exigences

nouvelles de la vie scientifique, le taux d'accroissement est très insuffisant.

L'augmentation des effectifs de nos étudiants, celle de notre corps enseignant et aussi les effets exercés par l'enrichissement des Sciences, se traduisent par de lourdes sujétions dans le domaine des bâtiments universitaires.

L'ampleur des difficultés que nous rencontrons peut se mesurer au fait que depuis l'avant-guerre jusqu'à l'an passé, la superficie de nos locaux ne s'était pratiquement pas accrue, et ce en dépit d'un quasi-doublement de notre population estudiantine et de notre personnel scientifique. Le manque d'espace pour les salles de cours, les salles de travaux et les laboratoires nous place devant des problèmes délicats et entraîne, dès à présent, malgré nos efforts, des conséquences dommageables dans certains secteurs.

L'an dernier, nous avons reçu des mains de l'A. I. Br. le nouveau bâtiment des constructions civiles qui permettra de proche en proche de décongestionner certains services. Mais je crois devoir rappeler les informations données il y a quelques années par notre Vice-Président Administrateur, relatives à nos nécessités en constructions nouvelles. Pour couvrir les seuls besoins les plus urgents et donc sans prendre en considération les effets d'une politique de promotion scientifique de laquelle je me propose de parler plus loin, il nous faudrait pouvoir disposer dans l'immédiat de locaux dont l'aménagement en extension de nos bâtiments actuels représenterait une dépense de quelque 200 millions de francs.

Nous avons, cependant, à la faveur de généreux concours, pu étendre notre Cité universitaire et procéder à la construction d'un grand auditoire de 1.500 places qui sera utilisable au cours du premier semestre de l'an prochain.

L'organisation interne de l'Université suscite elle-même d'importants problèmes.

Dans mes rapports antérieurs, je me suis attaché à l'analyse des mutations profondes qui, surtout depuis la fin du dernier conflit mondial, se sont opérées progressivement dans nos activités de recherche et d'enseignement. Les disciplines scientifiques s'enrichissent en se diversifiant. Leur pratique exige la disposition d'équipements de plus en plus coûteux; les méthodes mises en œuvre demandent que le travail indi-

viduel se double de travail poursuivi en équipe. Et ces sujétions nouvelles qui s'imposent à la recherche trouvent leur réplique dans des sujétions équivalentes pour l'enseignement proprement dit. D'anciennes chaires couvraient la totalité d'un domaine; il est fréquent qu'il n'en soit plus ainsi et que l'on soit donc acculé au fractionnement des chaires. Ceci conduirait à la dispersion si l'on ne prenait la précaution de prévoir organiquement de délicates mesures de coordination. Des réformes de structure du corps enseignant devront inmanquablement intervenir sous la pression de telles mutations. Dans les trois dernières années qui viennent de s'écouler, ces adaptations inspirées des considérations qui précèdent ont été opérées dans l'enseignement de la physique, dans celui de l'ensemble de la section des mathématiques, dans ceux de l'anatomie pathologique et des sciences pharmaceutiques. Mais il convient d'être paré pour faire, le moment venu, des changements plus fondamentaux.

Dès 1955, notre Recteur de l'époque, M. Bigwood, procédait à une étude systématique du problème. Depuis lors, l'examen minutieux des réformes nécessaires est poursuivi par les autorités académiques, compte tenu des aspects comparés de la question dans les autres universités belges et étrangères et, en tout cas, dans le respect de cette liberté académique qui est aussi essentielle dans le domaine scientifique que la liberté du citoyen l'est dans la vie d'une société démocratique en progrès.

Le dédoublement linguistique de nos enseignements porte, pour l'année que nous inaugurons aujourd'hui, sur la Section d'histoire de la Faculté de Philosophie et Lettres. Dès le début de l'année suivante, commenceront les cours néerlandais des premières sections de la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques. Le rythme du dédoublement est certes bien en deçà de nos espoirs et de nos vœux. Ce rythme est fixé au niveau des ressources disponibles : ceci veut dire notamment qu'en poursuivant nos efforts pour étendre nos enseignements en néerlandais, nous veillons à ne pas contracter d'engagements qui soient capables de réduire les ressources requises par les activités d'enseignement et de recherche déjà inscrites à notre programme.

Je voudrais terminer cette brève évocation de l'année aca-

démique révolue en signalant que, d'une part, nous avons eu l'occasion d'honorer des savants étrangers en les associant à notre Maison et que, d'autre part, de nombreux membres de l'Université furent honorés par les corps savants belges et par d'illustres institutions scientifiques étrangères.

Au cours d'une séance tenue le 13 décembre 1956, et que S. M. la Reine Elisabeth avait daigné illustrer de sa présence, nous reçûmes nos nouveaux docteurs *honoris causa* :

MM. Gaston Bachelard, Georges Davy, André Aymard, Georges Daux, Docteurs *honoris causa* de la Faculté de Philosophie et Lettres;

MM. Edoardo Volterra et Roelof Kranenburg, Docteurs *honoris causa* de la Faculté de Droit;

MM. Louis de Broglie, Edmond Bauer et Paul Karrer, Docteurs *honoris causa* de la Faculté des Sciences;

MM. René Fabre, Carl J. Wiggers et Robert Debré, Docteurs *honoris causa* de la Faculté de Médecine et Pharmacie;

MM. Cornelis Biezeno, Yves Rocard et Maurice Roy, Docteurs *honoris causa* de la Faculté des Sciences appliquées.

L'énumération des honneurs conférés par notre Université se poursuit normalement par celle des honneurs que nos collègues ont reçus en Belgique et à l'étranger; la liste en est si longue qu'il serait difficile de la lire à cette tribune. Elle sera reproduite dans le rapport écrit que nous publions annuellement sur chacune des années académiques révolues. Permettez-moi toutefois de vous dire notamment que :

— M. Henri Lavachery, Professeur honoraire, a été élu Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique.

— MM. Bigwood et Baugniet, respectivement Prorecteur et Recteur honoraire, ont été nommés docteurs *honoris causa* de l'Université de Dijon.

— M. Cox, Recteur honoraire, docteur *honoris causa* de l'Université de Caen.

— M. le Professeur Brien, docteur *honoris causa* de l'Université de Clermont-Ferrand.

— M^{lle} le Professeur Claire Préaux, docteur *honoris causa* des Universités de Fribourg en Brisgau et de Strasbourg; elle est, au surplus, devenue membre correspondant de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique.

Nous félicitons cordialement tous nos collègues qui ont été honorés de la sorte.

Dans cette première partie de mon rapport, je désire enfin rendre hommage à nos professeurs qui ont été admis à l'honorariat :

M. Marcel Alexander, de la Faculté de Droit;

M. Joseph Guillissen, de la Faculté des Sciences;

MM. Jules Michez, Paul Spehl et Nestor Wattiez, de la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

Ils ont apporté à l'Université le fruit de longues et fructueuses carrières, le dévouement le plus large et aussi cette imagination et cette compétence scientifique qui contribuent à bâtir le renom de notre Maison. Nous sommes fiers de les avoir comptés dans notre équipe et nous formulons l'espoir que longtemps encore, ils puissent poursuivre leurs activités et nous réserver le bénéfice de leur amitié.

Tels sont, Mesdames, Messieurs, présentés dans un raccourci qui, je l'espère, n'excède pas la longueur qu'il est courtois de respecter dans un pareil rapport verbal, quelques-uns des événements de notre dernière année de vie universitaire. Mais le passé, avec ses deuils et ses fastes, avec ses succès, ses soucis et ses échecs, s'arrête au seuil d'un avenir que nous devons nous astreindre de comprendre et dont nous devons tenter de nous approprier les tendances favorables, si nous voulons poursuivre efficacement notre tâche et perfectionner notre œuvre. C'est de cet avenir, des lignes d'évolution qu'il décèle et des promesses qu'il semble contenir, que je vous entretiendrai maintenant.

*
**

Le monde nouveau que le haut enseignement est appelé à servir dorénavant diffère considérablement du monde dans lequel il a pris la forme organique que nous lui connaissons. Les différences les plus sensibles portent sur des mutations fondamentales dans le rôle de la connaissance et aussi sur des changements profonds dans la réceptivité des collectivités et des individus à l'égard de la découverte scientifique.

D'une part, la poursuite de la connaissance est passée de plus en plus de l'état de démarche de haute signification intel-

lectuelle à celui d'activité matériellement utile et ensuite à celui de fonction indispensable, cette fois, à la survie et à l'expansion des communautés humaines. Sans perdre de son prestige, la recherche s'est étendue du seul domaine des satisfactions de l'esprit à celui des nécessités économiques et sociales les plus pressantes.

D'autre part, les connaissances acquises à l'intermédiaire des activités scientifiques ont évolué profondément en ce qui concerne l'appropriation dont elles font l'objet. Si bon nombre de découvertes appartiennent encore, de plein droit et dans la générosité, à l'humanité tout entière, par contre, celles des découvertes qui sont susceptibles de recevoir une consécration technologique revêtent la forme d'éléments de patrimoine détenus par les uns à l'abri d'un usage libre par les autres. Et ces connaissances de fondement ou de portée technologique ont pris récemment et continuent de prendre un développement si grand, qu'il ne suffit plus seulement de posséder des ressources et des matières, mais il importe de posséder en même temps le secret ou le droit de les mettre à profit pour en réaliser l'utilisation économique la plus appropriée. La découverte scientifique, en devenant génératrice de patrimoine, est par le fait même devenue génératrice de prospérité pour les individus et pour les collectivités qui savent s'en assurer le bénéfice. L'accès à une vie scientifiquement efficace et intense est d'ailleurs ouvert à tous; aucun pays, quelles qu'en soient la dimension et la richesse, n'en est exclu.

Il n'est plus de choix possible : celles des nations qui se refuseraient à faire l'effort de recherche scientifique indispensable se verraient, à plus ou moins brève échéance, englouties sous le poids des progrès technologiques réalisés par les autres nations, par celles-là qui, isolées ou groupées, prennent soin de se ménager un accès convenable aux résultats favorables de cette recherche et qui consacrent l'énergie nécessaire aux réalisations technologiques qui en concrétisent les résultats.

Il est curieux de remarquer que, dans le passé, aux époques de moindres échanges et de moindre intensité économiques, les pays vivaient pratiquement dans la crainte d'un seul danger, celui de l'envahissement militaire par l'étranger. La préservation de l'intégrité territoriale impliquait essentiel-

lement la défense militaire, source d'obligations lourdes et inéluctables mais acceptées sous la menace du péril.

Le danger purement militaire est loin d'être écarté du monde où nous vivons, mais il n'est plus seul à menacer directement la vie des collectivités nationales. Le risque d'une détérioration économique liée à des retards d'équipement et surtout à des retards scientifiques est devenu, maintenant, aussi grave que le premier. Il est si considérable dans ses effets éventuels que, pour s'en préserver, il n'est d'autre alternative que de consentir des sacrifices du même caractère obligatoire que les sacrifices militaires. Cependant, au contraire des dépenses liées au maintien d'une armée, dépenses qui ne se trouvent pleinement justifiées que dans le malheur, les dépenses nécessaires à la promotion d'une vie scientifique active, procurent non seulement une protection contre les dangers de dégradation économique, mais en même temps, elles sont sources de perfectionnements et apportent le progrès social.

Les sujétions qu'engendre la nécessité scientifique s'imposent à toutes les nations; elles revêtent un caractère particulièrement impérieux pour certaines d'entre elles. C'est le cas pour la Belgique. Non défendu par des richesses naturelles abondantes, portant sur sa terre une population nombreuse, vivant exclusivement des « valeurs ajoutées », liées au travail et à l'intelligence des hommes, confrontées sans répit aux activités des autres, notre pays se devait, pour parer le danger, de réorienter au plus vite sa politique scientifique. Du haut de cette tribune, je vous ai dit à plusieurs reprises combien notre atonie paraissait angoissante.

Je vous dis maintenant mon espoir de voir la situation évoluer de façon favorable dans un avenir proche. Le caractère inéluctable des nécessités à satisfaire est, dès à présent, compris par ceux qui portent la responsabilité de conduire le pays. Non seulement des garanties de principe ont été données dans les déclarations faites par le Gouvernement mais diverses mesures préalables ont été prises qui nous rendent la confiance parce qu'elles annoncent à bref délai l'élaboration et, ensuite, la mise en œuvre d'une politique efficace et durable de régénération scientifique.

Des initiatives récentes ont donné naissance à :

— La Commission nationale pour l'étude des problèmes

que posent les progrès de la science et leurs répercussions économiques et sociales;

— La Commission pour le développement de la recherche médicale;

— La Fondation Industrie-Universités.

Je me borne à citer les derniers venus, sans rappeler l'existence et la valeur des grandes institutions permanentes, déjà en place, dont l'œuvre s'intègre depuis longtemps et de façon heureuse dans nos activités nationales de recherche et d'enseignement.

Les organismes nouvellement créés ont pour fonction, dans les domaines qui leur sont propres, de procéder à des inventaires, d'établir de bonnes prévisions des besoins, de détecter les déficiences, de suggérer des améliorations dans la répartition des tâches, et ensuite d'aider à bâtir dans le concret un plan d'action. L'objet qui leur est assigné, les moyens d'agir dont disposent certains d'entre eux, le prestige lié aux patronages dont ils bénéficient, donnent de très sérieuses raisons de croire qu'à brève échéance la situation de faiblesse et de carence dans laquelle nous sommes enlisés pourra être redressée. En particulier, les inhibitions que provoquaient jusqu'ici l'énormité et la complexité du problème qui se pose seront dissipées par l'analyse systématique, la délimitation et le classement en priorités successives des questions à résoudre et des devoirs à remplir.

Notre vie scientifique gagnera rapidement en intensité et en vigueur dès le moment où seront tracées de nouvelles voies d'action et seront réunis des ressources et des moyens plus substantiels. Tous les établissements de haut enseignement, le Fonds National de la Recherche scientifique et les autres grandes fondations, attendent dans une impatience qu'explique la valeur du temps perdu, de pouvoir conjuguer leurs efforts pour apporter à ce pays le renouveau scientifique tant attendu.

L'Université de Bruxelles, en particulier, tient à dire sa volonté de participer, sans ménager sa peine, à l'œuvre de redressement qui s'amorce. Elle est convaincue de ce que la volonté tenace du monde universitaire et des corps savants

belges viendront progressivement à bout des redoutables obstacles qui paralysent en ce moment notre essor scientifique, obstacles qui résultent de l'accumulation des effets néfastes de deux ordres d'éléments :

— D'abord, une inertie prolongée dans la mobilisation de tout notre potentiel scientifique humain — et le redressement dans ce domaine appelle des mesures de réorientation des programmes et des enseignements, à tous les degrés;

— Ensuite, une anémie des ressources et des moyens mis à disposition — et ceci demande, pour être corrigé, une connaissance précise des besoins et des urgences, ainsi qu'une réadaptation financière appropriée.

Ces obstacles, je me permets d'y insister, ont pris forme et consistance dans les faits et dans les esprits. Ils doivent être sapés dans leur substance même, sans permettre aux efforts de s'éteindre dans l'illusion des correctifs de pure procédure ni dans les vains changements du statut et de la structure de nos institutions scientifiques, car ce statut et cette structure de notre enseignement supérieur et de nos grandes fondations ont affronté pendant si longtemps l'épreuve de conditions de vie défavorables, sans se dégrader, qu'ils se sont affirmés par le fait même, capables de bien répondre, dans leur forme actuelle, à un contexte de conditions rendues, enfin, favorables.

Maintenant que nous sommes à pied d'œuvre, que nous allons nous astreindre à corriger systématiquement les erreurs et les défauts du passé, nous nous devons de repenser tous les éléments qui vont dominer les développements nouveaux, nous nous devons de nous demander dans quel esprit, sous le signe de quels principes, dans le cadre de quelles inspirations nous allons donner dans l'enthousiasme, notre collaboration la plus complète à cette régénération scientifique à laquelle nous allons être conviés.

Mais il est sans doute des conditions fondamentales inhérentes à la nature même des démarches scientifiques, aux exigences de la recherche et de l'enseignement, ainsi qu'au climat requis par le développement des activités universitaires qui doivent être remplies si l'on veut faire bénéficier les remaniements envisagés d'un maximum d'efficacité. Ces condi-

tions méritent d'être rappelées en ce moment, à la veille d'engager l'avenir pour une période relativement longue.

La première de ces conditions intéresse plus particulièrement notre Maison. Elle concerne la nécessité pour nous de rester en mesure de pratiquer, sans restrictions, le libre examen dans toutes nos activités.

Je vous épargne de nouveaux commentaires sur le libre examen, sujet sur lequel nous avons une tendance naturelle à nous exprimer largement et dans de nombreuses occasions. Permettez-moi seulement de vous dire que ces hommes de science qu'il nous sera donné de former en plus grand nombre, nous les ferons tels que dans leur comportement scientifique aussi bien que dans tous les actes de leur vie, ils gardent toujours claire conscience de la responsabilité sociale liée à leurs devoirs, ils rejettent sans orgueil la tutelle de qui que ce soit, ils refusent toujours que d'autres pensent pour eux, dans quelque domaine que ce soit. Pour conférer une telle liberté de comportement et de caractère aux personnes qu'elles sont appelées à former, les institutions ne doivent-elles pas, elles-mêmes, être pleinement responsables et libres dans leurs moyens d'agir?

La seconde des conditions fondamentales à respecter dans les perspectives qui s'ouvrent est relative au statut de liberté et d'indépendance de toutes les institutions scientifiques. Depuis fort longtemps, le haut enseignement bénéficie d'une délégation de confiance qui a dominé son comportement et conditionné ses initiatives sans qu'aucune faiblesse ni aucune déception n'ait entamé les vertus du système. C'est là une tradition bien établie qu'il importe de préserver en dépit de tout changement des circonstances. Je ne crois d'ailleurs pas qu'il existe des menaces à l'égard de son maintien, mais vous connaissez comme moi la tendance qui se manifeste, lorsqu'il s'agit de modifier profondément un état de choses antérieur, de vouloir si bien faire qu'aux transformations essentielles et indispensables viennent s'ajouter des transformations intempestives ou maladroites, inspirées par des analogies mal comprises ou procédant de vues cartésiennes fermées aux nuances. Et si j'évoque pareille éventualité, c'est aussi parce que l'exercice des activités d'enseignement et de recherche met en œuvre des fonds considérables dont l'importance pourrait sug-

gérer l'adoption de mesures d'intervention ou de contrôle préalables.

La seule évocation de tels risques justifie dans notre chef une explication claire sur le caractère essentiel de la liberté et de l'indépendance qui doivent rester nous être octroyées et garanties.

Il ne s'agit pas ici de l'expression d'une préférence ou d'un choix, mais il s'agit d'une nécessité inéluctable. Nous ne revendiquons pas l'indépendance du bon accomplissement de nos charges. Voyez-vous, enseigner au niveau universitaire et pratiquer la recherche, sont des activités qui répondent à des mécanismes délicats, d'inspiration individuelle et spontanée, mécanismes qui se bloquent sous l'intervention de volontés extérieures et qui s'enraient lorsque l'on tente de les dévier de leurs cours. Leur fonctionnement approprié postule qu'aux divers étages de la création scientifique, à celui de l'individu, du laboratoire, du service et enfin de l'établissement tout entier, existe une atmosphère de confiance, de liberté dans la conception et dans l'action. Pour que ce climat atteigne et nourrisse les échelons primaires de la recherche là où elle se déclenche, il faut que, dans son ensemble, l'ordre intérieur des institutions scientifiques en soit complètement imprégné. Il s'agit d'atmosphère, donc d'intégralité, sans fractions. Il s'agit de confiance préalable, donc d'attitude générale, permanente et sans partage. Bien sûr, tout ceci concerne la liberté et l'indépendance dans le domaine purement intellectuel, mais nous savons par l'expérience combien la dépendance dans le domaine matériel ne peut être contenue et finit par gagner, à la faveur d'une corrosion progressive, le premier de ces domaines.

L'indépendance est sans aucun doute inhérente au développement de la fonction scientifique. Elle est requise dans la même intégralité et avec la même force, et par les grandes écoles, et par les grandes fondations, parce que les unes sont liées aux autres dans le même sort par l'association et la complémentarité de leurs tâches respectives.

Mais cette liberté et cette indépendance, ne sont-elles pas aussi la contrepartie du caractère désintéressé de l'œuvre universitaire? En raison même de ce désintéressement, les institu-

tions du haut enseignement s'assujettissent si complètement à leurs devoirs, qu'elles se forgent et méritent le droit incontestable de rester libres dans leurs conceptions de travail, de rester libres dans la disposition la plus opportune des moyens qui sont remis à leurs soins.

Tous ceux qui nous aident, nos gouvernants et nos mécènes, méritent notre gratitude d'être restés toujours attentifs à cet aspect des choses. Leur compréhension et leur tact à cet égard nous ont été précieux; ils le deviendront plus encore dans un monde scientifique moins étriqué et moins résigné dans ses espoirs.

Nos fondateurs ont jugé bon de nous intituler Université libre. Cette dénomination garde sa pleine signification; elle n'offre, à notre sens, aucune source d'équivoque en dépit des échos qui nous viennent de temps en temps de l'étranger, selon lesquels des compatriotes peu sympathiques à nos activités laisseraient entendre qu'en Belgique, une Université libre est une université non officielle, voire une université de seconde zone.

Pour demeurer solide et durable, l'organisation du haut enseignement doit répondre à un troisième impératif, celui de la neutralité politique du comportement des établissements qui en relèvent.

Dans cette maison, en tout cas — et c'est la seule que nous puissions engager par notre propos — l'on estime que les institutions universitaires qui veulent bien remplir leurs devoirs, doivent bâtir leur permanence et leur prestige durable en se maintenant toujours à l'abri du cours changeant des événements ou des faveurs politiques. De telles institutions ne sont d'ailleurs ni organisées, ni donc qualifiées, pour prendre position dans le domaine politique. Que l'on m'entende bien. Chacune des personnes qui composent notre communauté universitaire a le droit, je dirais le devoir démocratique, d'avoir des opinions, de les exprimer lorsqu'il convient, d'agir librement dans la ligne qu'elles leur dictent, sans créer d'équivoque sur le caractère individuel des positions prises. Mais ceci concerne les hommes et non pas l'institution qui doit traverser, sans subir d'influence, les situations ou les fortunes de la politique. N'étant jamais partisane, une institution qui observe rigoureusement cette règle et qui ne recherche pas le

profit des opportunités heureuses que telle conjoncture politique pourrait lui offrir, a le droit d'exiger de quiconque et toujours le respect de son œuvre, de son idéal et de ses ambitions.

Il est enfin deux dernières conditions essentielles qui doivent être remplies pour que réussisse le renouveau scientifique dans ce pays,

— Celle de la haute qualité qu'il faut maintenir dans la formation des diplômés, et

— Celle du renforcement de la solidarité qui doit lier entre eux les divers degrés de l'enseignement donné à la jeunesse.

En ce qui concerne les impératifs de qualité, il faut remarquer que le pays demande une augmentation absolue du disponible de compétence scientifique sur lequel il doit pouvoir compter pour assumer la continuité et le renforcement des enseignements, pour intensifier la recherche et pour donner aux entreprises industrielles les qualifiés qu'elles requièrent de plus en plus nombreux. Deux voies peuvent théoriquement être choisies pour résoudre le problème. Celle de conférer des compétences accrues à un nombre sensiblement équivalent au nombre actuel des candidats — mais ceci se heurte à une surcharge dès à présent atteinte dans les programmes —, et celle de conférer, dans une appropriation meilleure, de hautes qualifications à un plus grand nombre de personnes. C'est là une question technique qui sort du cadre de mes commentaires et dont la solution met en œuvre des déplacements de vocations, des élargissements de l'accès à l'Université et de multiples autres réformes, délicates à tracer et à réaliser.

Mais, en tout état de cause, une solution doit être écartée : celle d'un recrutement plus étendu de personnes dont la formation, sous le masque de rationalisation, de décantation ou de dépouillement des programmes, ou encore de concentration en connaissances directement applicables, se trouverait en fin de compte appauvrie. Les effets d'une politique de l'espèce ne pourraient être qu'illusoire, puisque le potentiel ainsi créé serait vraisemblablement égal, peut-être même réduit, par rapport à celui qui est atteint dès à présent.

Il me paraît spécialement important de souligner que les scientifiques à former doivent être et devront rester des hommes cultivés. Il ne s'agit point de maintenir ou de développer, sans autre raison, un niveau de culture élevé, que d'aucuns pourraient dans leur simplicité considérer comme un luxe et que d'autres condamnent lorsqu'il sert de fondement à l'orgueil d'une caste. Mais nous sommes confrontés, une fois encore, avec une nécessité inhérente à la bonne solution des problèmes posés. Les pédagogues et les chercheurs doivent être cultivés pour bénéficier de cet assouplissement de la pensée, de cet entraînement à la généralisation, de cette perception des corrélations difficilement détectables, qui animent leur imagination et leur donnent l'esprit le plus approprié pour progresser dans la connaissance et réussir dans la découverte.

Ceci veut dire encore que la priorité dont bénéficiera, qu'on le veuille ou non, la promotion des sciences positives et des sciences à portée technologique, ne doit en aucun cas entraîner ou provoquer de réduction de notre effort dans le domaine des sciences de la culture. Et les hautes Ecoles, dans leurs méthodes et dans leur esprit, devront veiller, le cas échéant, à défendre les valeurs intellectuelles contre une emprise démesurée du temporel ou contre la menace d'une primauté débiliteuse des soucis matériels et utilitaires.

La dernière des conditions fondamentales dont le respect s'impose dans la conjoncture scientifique qui vient, concerne l'indispensable solidarité à réaliser entre l'enseignement secondaire et le haut enseignement. Il s'agit d'une solidarité qui ressortit à la fonction même dévolue aux Universités. La tâche de celles-ci se limite, certes, à former la jeunesse dans le secteur des études supérieures, en recourant à la méthode qui associe la transmission de la connaissance à la pratique de la recherche. Mais l'éducation est œuvre d'ensemble et si des raisons pratiques conduisent à procéder en phases successives, dotées chacune de moyens appropriés, il n'en reste pas moins que dans son résultat final et son aboutissement, la formation des jeunes forme un tout dont les parties s'articulent et ne sont pas indépendantes.

Dès lors, bien que n'intervenant qu'au dernier stade, l'Université faillirait à son rôle si elle n'était pas attentive aux

devoirs accomplis en dehors d'elle, à l'échelon antérieur d'initiation culturelle et scientifique. Ceci implique que l'Université soit en mesure de s'assurer de ce qu'aucune possibilité humaine ne soit laissée en friche, car c'est elle aussi qui serait appauvrie par la perte de substance. Elle serait victime, mais aussi coresponsable, du gaspillage d'une matière aussi intellectuellement et socialement précieuse.

D'autre part, les résultats de son action subissent d'autant plus l'influence de la qualité du travail accompli par l'enseignement secondaire que les hautes écoles n'ont guère de temps ni de moyens pour opérer des redressements profonds dans la formation de base de ceux qui viennent à elles.

Et, dès lors, il est incontestable que nous ne pouvons rester indifférents aux problèmes avec lesquels est confrontée l'organisation des études moyennes, celui de la refonte des programmes, celui de la récupération des valeurs humaines actuellement dilapidées en qualité et en nombre, celui du prestige du corps enseignant et aussi le problème difficile du maintien de cadres professoraux suffisants pour les besoins de l'enseignement moyen, cadres d'autant plus vulnérables aux prélèvements massifs de l'industrie et de la recherche que la qualité des hommes resterait élevée. Dans toutes ces difficultés, nous sommes aux côtés de nos collègues des établissements secondaires, conscients de ce qu'il s'agit ici des fondations mêmes sur lesquelles repose notre vie scientifique et sur lesquelles doivent s'appuyer les efforts de son intensification.

Et je puis à présent, Mesdames, Messieurs, passer à conclusion.

Nous sommes à la veille de sortir d'une période d'envoûtement, dont nos activités d'enseignement et de recherche n'ont que trop souffert. La nécessité de consentir des sacrifices est comprise par nos concitoyens. Les dispositions requises pour passer aux actes positifs sont tracées ou tout au moins la préparation du travail est en cours. Toutes les collaborations nécessaires sont acquises et c'est d'enthousiasme que nous sommes prêts à donner la nôtre.

Mais les volontés de bien faire, quelque généreuse qu'en soit l'inspiration, n'apporteront de résultats valables que pour

autant qu'elles se développent dans le respect des conditions que je me suis permis d'évoquer, de ces conditions qui s'imposent pour bâtir une œuvre qui doit durer.

Ce que nous appelons de tous nos vœux, n'est-ce pas, c'est d'être les artisans d'une œuvre durable et non point les témoins du spectacle fugitif d'une flambée de renouveau scientifique dans ce pays.

Henri JANNE

L'Université en transition

Discours rectoral à la Séance solennelle de rentrée du 3 octobre 1957

MESDAMES, MESSIEURS,

L'université moderne assume, plus ou moins explicitement, cinq missions :

— elle forme les techniciens supérieurs de la société et, en conséquence, la majeure partie des cadres de celle-ci;

— elle est centre de recherche scientifique, de pensée scientifique créatrice, et forme l'ensemble des cadres de recherche de la société; l'enseignement supérieur est inséparable de la recherche scientifique;

— très souvent — et c'est le cas chez nous — elle forme aussi les professeurs de l'enseignement secondaire et les spécialistes des sciences de l'éducation; elle exerce ainsi une influence importante sur cet enseignement qui lui fournit ses propres étudiants;

— elle sélectionne et forme son propre cadre professoral et entretient ainsi sa pérennité par une manière de parthénogénèse sociale; des transfusions d'université à université se produisent cependant;

— elle constitue, enfin, comme communauté de professeurs et d'étudiants, un foyer de rayonnement culturel et de rénovation sociale et morale.

*
**

Notre propos est d'examiner en quoi, pourquoi et comment, l'université se trouve actuellement affectée par des

facteurs nouveaux, consécutifs aux profondes mutations de tout ordre, qui caractérisent notre temps.

Les conditions de notre époque nous obligent à admettre d'emblée qu'il y a danger de décalage entre l'Université et la Société.

Voyons, en premier lieu, les conséquences de l'extrême rapidité des progrès de la science et des techniques sur les activités universitaires. Notons, avant tout, l'extension des domaines couverts par l'enseignement et la recherche. Faut-il citer à cet égard la physique nucléaire, l'électronique et déjà la si mal nommée automation? Cette évolution a conduit entre autres notre université à créer un certificat complémentaire de physique nucléaire et les grades scientifiques d'ingénieur physicien et d'ingénieur chimiste.

On assiste à la multiplication, à la transformation ou à l'accentuation des spécialités existantes qui requièrent la prospection de matières et la maîtrise de techniques plus étendues. C'est ainsi que s'impose organiquement aujourd'hui à la Faculté de Médecine et de Pharmacie la mise au point d'un troisième cycle d'études : celui des spécialités qui doit enfin trouver un statut universitaire. N'assistons-nous pas à ce paradoxe que si les connaissances spécialisées s'acquièrent en fait dans les hôpitaux universitaires, ce sont des associations professionnelles qui contrôlent les titres des spécialistes! L'organisation d'un cycle d'études effectif et cohérent, dans toutes les spécialités médicales qui se sont multipliées et tendent encore à le faire, pose le problème du renforcement en personnel qualifié *full time* et en équipement matériel des départements de nos hôpitaux universitaires. Problème pour l'Université, pour la Commission d'Assistance publique et pour l'Etat, problème qui doit être résolu positivement car, en cette matière, c'est l'intérêt des malades qui doit primer sur toute autre considération. La qualité de la médecine en général est étroitement liée à la capacité pour l'Université d'unir en un ensemble solide, non seulement l'enseignement et la recherche, mais encore la pratique de la médecine elle-même.

Là où ce n'est pas l'organisation de spécialités qui sollicite les organes universitaires, c'est le besoin de cours nou-

veaux qui s'affirme. C'est ainsi que la Faculté des Sciences appliquées a été amenée à créer, notamment, des cours

— d'aménagement des chutes d'eau et de construction des barrages;

— de connaissance et emploi des métaux et alliages légers;

— de statistique industrielle.

Mais d'une manière bien plus générale que celle attestée par des créations de titres ou de cours, les progrès extraordinairement accélérés de la science ont pour effet d'étendre la matière couverte par la plupart des cours universitaires *existants*. Ces progrès diversifient, spécialisent et ont tendance à rendre autonomes les subdivisions de chaque enseignement, ils exercent une pression qui produit, en quelque sorte, leur éclatement. On assiste à un morcellement progressif des cours.

S'adapter à cette évolution en multipliant le nombre des cours et en augmentant le nombre des professeurs, les rendant ainsi de plus en plus spécialisés, est une nécessité scientifique et, donc, un bien. Toutefois, ce phénomène appelle certaines remarques : non seulement il accroît les dépenses en personnel enseignant, mais encore il est une cause de la surcharge des horaires et de l'alourdissement des matières imposées aux étudiants, les professeurs essayant, tant bien que mal, de caser dans leurs horaires limités, ce qu'ils considèrent comme connaissances indispensables. Mais ce « gavage » intellectuel tend à émousser les facultés critiques des étudiants, supprime la possibilité de méditer et de discuter, empêche l'approfondissement de l'analyse, ne laisse aucun temps libre pour la lecture, nuit à l'équilibre physique, moral et mental de la jeunesse universitaire, entraîne, enfin, fatalement le recours à la mémoire plutôt qu'à l'intelligence.

La diversification générale des branches et des disciplines, la pulvérisation progressive des matières posent, à leur tour, un nouveau problème : la nécessité d'opérations de synthèse pour maintenir la cohérence de l'enseignement. Il s'agit d'intégrer les efforts de nombreux spécialistes dont, par ailleurs, la liberté académique doit absolument être respectée. C'est une question délicate mais qui doit se résoudre, de proche en proche, là et quand il est nécessaire, par l'instauration, sous

des formes plus ou moins institutionalisées, de coordination et même de travail en équipe. C'est ainsi que l'on voit naître déjà en divers points de l'université, des « instituts » notamment à la Faculté des Sciences appliquées et à la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

*
**

L'évolution des connaissances et des techniques transforme celles-ci à un degré tel au cours de périodes de temps limitées, que l'enseignement donné régulièrement à l'Université, se trouve être dépassé au bout de quelques années. Le temps est révolu où un universitaire pouvait vivre, toute sa vie, sur le développement de sa propre expérience professionnelle à partir de la base scientifique et technique fournie, une fois pour toutes, par ses études. Il doit aujourd'hui, sans cesse, aborder des aspects nouvellement apparus dans son secteur professionnel, qui sont loin d'être toujours dans le prolongement de ce qu'il a appris à l'université. Peu d'hommes sont capables d'entreprendre périodiquement, par leurs seuls moyens, des études complémentaires. C'est ainsi qu'est née la nécessité de cours post-universitaires. Les diplômés quitteront de moins en moins les bancs de l'université d'une manière définitive. Comme à l'armée, les Anciens feront des « rappels ». L'Université se trouve en présence d'un devoir nouveau qu'elle se doit d'assumer sans hésitation si elle veut réellement répondre à sa mission : elle est d'ailleurs déjà engagée dans cette voie. Soit de son initiative, soit sous l'impulsion d'organismes interuniversitaires, soit en prêtant son concours aux associations d'Anciens qui s'inquiètent de certaines lacunes, l'Université de Bruxelles a organisé, dès à présent, le séminaire de perfectionnement en biologie, les journées de l'A. I. Br. ou de chimie, le cycle d'information économique et sociale pour les ingénieurs, le stage islamique de l'Institut de Sociologie Solvay, destiné notamment à des administrateurs territoriaux de la Colonie, les cours de vacances (notamment sur les isotopes), les conférences cliniques, les journées de philologie classique, les journées médicales, et, comme institutions d'enseignement post-universitaire, l'*Institut du Travail* et l'*Institut d'organisation et de gestion des entreprises*. Qui ne

s'aperçoit que nous entrons dans la voie de l' « éducation permanente » ? Le diplôme doit être considéré désormais, non comme une fin, mais comme un point de départ.

Cette idée bouscule beaucoup plus les mœurs intellectuelles de la France que les nôtres, si l'on en croit une boutade de Louis Armand, Président de la S. N. C. F. : « La France, c'est un pays où l'on apprend beaucoup à l'école, et où l'on récolte des diplômes très difficiles, ce qui permet de ne plus rien apprendre de toute une vie ⁽¹⁾. »

Mais n'est-ce pas tout de même un peu la conception du diplôme universitaire « continental » ?

*
**

A ce point de notre exposé, le problème apparaît comme bien plus fondamental qu'il ne nous semblait jusqu'ici. Nous touchons, en effet, à l'esprit même des études universitaires.

Il importe qu'une conscience plus claire soit prise de ce fait afin de transformer des réponses spontanées — sans doute saines — à certains besoins, en une action conçue et voulue avec lucidité, en une véritable politique de l'enseignement universitaire.

Là où le progrès des sciences n'est pas trop rapide et surtout reste dans les mêmes lignes, là où il n'ouvre pas à tout moment un grand nombre de chemins imprévus, les études universitaires doivent normalement s'inspirer des méthodes et de l'esprit que nous leur connaissions jusqu'ici. Elles apportent essentiellement, après avoir donné les éléments fondamentaux de théorie, un bagage de connaissances bien intégrées et de méthodes opératoires bien éprouvées pour résoudre les cas concrets dont tous les types sont, en principe, prévisibles. Elles fournissent un équipement intellectuel valable pour toute une vie professionnelle dont l'activité est censée ne pas devoir changer de nature. Il est intéressant de donner aux cours une allure encyclopédique, car la plénitude d'information est, dans cette hypothèse, utile. Si l'enseignement cultive l'imagination, c'est une imagination « échiquénne ».

(1) Communication au « Colloque de Caen » consacré à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche Scientifique, dans *Les Cahiers de la République*, janvier-février 1957, p. 49.

combinatoire d'éléments considérés comme une fois donnés et s'agencant selon certaines règles dont les principes restent toujours les mêmes.

Mais nous sommes, depuis un certain temps, dans une période de transition où l'esprit et la structure de l'enseignement subsistent encore tout en commençant à se transformer sous la pression des faits.

Car, si le progrès des sciences est rapide et multilatéral, il ne s'agit plus seulement de bagage de connaissances, de méthodes opératoires, de formules, de recettes, de tendance encyclopédique. Tout cela serait bientôt dépassé dans l'exercice de la profession et sans que l'universitaire puisse trouver dans sa formation les moyens de se maintenir dans le courant de l'évolution. Des cours post-universitaires ne seraient, dès lors, qu'un faible palliatif, leur rendement serait insuffisant et l'effort pour les assimiler excessif pour la plupart des diplômés.

En dépit de la souplesse d'adaptation que nous avons signalée, l'esprit et la structure de l'enseignement universitaire portent beaucoup trop la marque traditionnelle. En effet, dès lors où l'évolution des sciences et des techniques est à ce point accélérée, ce qui est plus important que « connaître » c'est d'avoir acquis la capacité d'apprendre. Ce qui est mieux que les recettes opératoires c'est la capacité technique d'adaptation. Il ne s'agit plus de savoir beaucoup, mais de savoir où et comment trouver le savoir. L'imagination doit être moins entraînée à combiner des éléments donnés, qu'à intégrer en des systèmes cohérents, des éléments nouvellement surgis. Ce qu'il faut, ce sont des esprits très exercés, mais plus « disponibles » que bien meublés.

*
**

Les exigences de l'enseignement nouveau remettent en jeu la notion classique de spécialisation. Nous n'irons pas jusqu'à suivre Pierre Auger, Directeur du Département des Sciences de l'Unesco, lorsqu'il affirme : « On dit et beaucoup le croient encore, que le siècle que nous vivons, verra l'avènement définitif du spécialiste. Il me semble que c'est le contraire qui est vrai et que le règne du spécialiste appartient bien plutôt déjà à l'histoire. Peut-être faut-il voir là un

indice de l'évolution générale des sciences, qui les mène de plus en plus du domaine de l'analyse, vers celui de la synthèse. »

En fait, l'évolution du phénomène de spécialisation nous semble devoir donner lieu à des jugements plus nuancés.

Oui, il est exact qu'à côté des fonctions du spécialiste se développent les fonctions de synthèse. Mais il n'y a pas là compétition sur le même terrain pour l'exercice d'une même mission selon des approches opposées. Il y a développement complémentaire et compensatoire des deux types d'activités, plus de spécialisation rendant la synthèse plus nécessaire.

Ce qui est vrai, c'est que la définition du spécialiste tend à changer radicalement. Jusqu'à présent, le spécialiste était strictement défini et par son registre de connaissances très spéciales et par le domaine d'application de celles-ci.

Mais nous avons montré la nécessité vitale pour le technicien d'avoir aujourd'hui plus de capacités d'adaptation que de connaissances spécialisées. D'autre part, la technique comme la science est, au stade actuel de l'évolution, forcée à l'approche dite « interdisciplinaire » : chacun doit intégrer son intervention à celles, multiples, de spécialistes différents, voire faire partie d'une équipe organisée. Ce serait rejouer mille fois le mythe de Babel, que de mettre ensemble des spécialistes qui seraient inaptes à communiquer effectivement entre eux, donc à assimiler d'une manière suffisante des modes d'activités scientifiques et techniques autres que les leurs propres. L'université constitue le lieu de rencontre, mieux de symbiose, des chercheurs les plus divers. C'est consciemment qu'elle doit assumer cette fonction. L'université doit, plus que jamais, être une communauté des esprits. Il résulte de tout ceci que le technicien se trouve en interférence étroite avec l'humain, qu'il s'agisse du stade des études ou de celui de la mise en œuvre pratique. Il lui faut personnellement ce « supplément d'âme » que Bergson réclame pour la civilisation technicienne dans son ensemble.

Dès lors, on devient plus le spécialiste d'une question, que d'une technique. En cela, la spécialisation continue donc à progresser. Au contraire, la formation universitaire devient, elle, relativement moins spécialisée quant à l'homogénéité des disciplines auxquelles elle doit faire appel même sur le plan

technique. En outre, le technicien doit être un humaniste, un homme cultivé, non pas en compensation et à côté d'une profession qui serait trop étroite mais en considération même des besoins de celle-ci.

La pression de ces faits, là où elle est le plus aiguë, commence à produire dans le monde une prise de conscience.

C'est ainsi que le *Massachusetts Institute of Technology*, réputé l'un des tout premiers établissements de technologie des Etats-Unis, a créé, ces dernières années, en son sein, une « Ecole d'Humanités et d'Etudes sociales ». Les trois mille étudiants de l'Institut sont tenus d'y suivre, durant leurs quatre années d'études, une importante série de cours dont la sanction d'examen est aussi sévère et considérée comme aussi éliminatoire que celle des cours technologiques (²).

Faisant un pas de plus, le M. I. T. offre, depuis l'année académique 1955-1956, de nouveaux programmes d'études de quatre ans combinant les sciences morales et sociales (pour 40 % du temps) avec les sciences appliquées et la technologie. Ces programmes conduisent au diplôme de « Bachelier en science » avec la mention *Humanities and Science* ou *Humanities and engineering* d'après la nature de la partie proprement technique du programme (³).

Il y a lieu ici de rendre hommage à la prescience extraordinaire dont ont fait preuve deux des nôtres, il y a plus de cinquante ans en créant l'Ecole de Commerce Solvay. Lorsque Ernest Solvay et Waxweiler ont conçu le programme de cette Ecole, ils ont manifestement visé par l'équilibre des branches scientifiques et techniques, d'une part, morales et sociales, d'autre part, par l'équilibre aussi de la pratique et de la théorie, à former précisément le type de technicien polyvalent dont le besoin se généralise aujourd'hui.

*
* *

(²) Sur ce point v. *Massachusetts Institute of Technology Bulletin*, Catalogue Issue for 1954-1955 Session, et *Liberal Education at M. I. T.*, Cambridge, U. S. A., septembre 1952.

Cf. les réflexions de Georges FRIEDMANN, *Le Travail en miettes*, Paris (Gallimard), 1956, pp. 244 et ss. Si la sensation d'un besoin de formation générale apparaît clairement dans les déclarations du M. I. T. et dans les notes de Friedmann, la justification professionnelle n'est pas du tout mise en évidence.

(³) *A New Educational Opportunity* (M. I. T., octobre 1955).

Ce que nous avons dit jusqu'ici concerne les programmes, la pondération des matières enseignées. Mais la polyvalence, le comportement essentiellement adaptif attendu du technicien supérieur contemporain, sa capacité à s'engager parmi les hommes et dans les institutions, posent la question des méthodes mêmes d'enseignement.

Une tendance se dessine, depuis un certain temps, qui revendique la substitution aux cours *ex cathedra* de séminaires consacrés aux mêmes matières. Au fond, le problème posé de cette manière, l'est fort mal. Il est exact que les auditeurs étant fort nombreux principalement dans la plupart des cours de candidature, le contact entre les étudiants et un professeur isolé est pratiquement nul, quel que soit le désir chez certains maîtres de le favoriser. Qu'un enseignement ainsi constitué de conférences ou, même, d'exposés plus spontanés, revête un caractère unilatéral, quelque peu formel et fatalement dogmatique, il serait vain de le nier. Mais ce qui est réellement en cause, ici, ce n'est pas la modalité d'enseignement, c'est le tour nécessairement pris par tout enseignement fait par une seule personne à des auditeurs nombreux.

Il faut tenir compte ici du tempérament du professeur : tel apporte le meilleur de lui-même dans des exposés mûrement préparés qui sont un exemple de méthode et d'information; tel autre s'exprime le mieux par un exposé en quelque sorte construit *in vivo* et livrant aux auditeurs les détours d'une pensée à l'état naissant mais qui finit par se cristalliser en formules saisissantes; tel autre, enfin, médiocre dans les exposés continus, est stimulant comme conseiller, comme critique d'un travail, ou lorsqu'il répond à des questions librement posées. Et nous n'omettons pas ce créateur scientifique, incorrigible original, mauvais professeur, désordonné et confus, mais qui offre une substance d'une richesse exceptionnelle à ceux qui font l'effort considérable mais jamais vain, de la mettre eux-mêmes dans une forme, par eux, assimilable. Cette variété, heureuse pour les étudiants, sera toujours la marque d'un enseignement dispensé par une communauté composée d'intellectuels de profession, donc d'individualistes impénitents. Tel « mauvais » professeur a porté son empreinte indélébile sur toute notre manière de penser, tel autre objectivement excellent selon les canons du genre, ne laisse que le

souvenir d'un fournisseur correct. C'est qu'à l'université, tout est dans le contenu et dans la valeur critique du message professoral. Ce n'est pas une pédagogie qui pourrait y changer grand'chose... Tout gît dans l'excellence du recrutement.

Ceci dit, il reste quelques remarques à formuler, qui, à notre sens, constituent le centre réel du débat.

Si certains enseignements apparaissent comme une succession de conférences faites à la hâte par un monsieur qui surgit brusquement et qui, le dernier mot lancé, quitte l'université en toute hâte, marquant involontairement par là qu'il serait malséant de le mettre en retard là où il se précipite avec tant d'ardeur, c'est l'une des conséquences de la surcharge des prestations. Certains professeurs sont mis dans l'impossibilité matérielle, à cause de la multiplicité des domaines couverts par leurs cours, de se spécialiser suffisamment, de tenir *tout* leur enseignement parfaitement au courant et s'éloignent, dès lors, inéluctablement de la recherche, qui est la source vivante de l'enseignement universitaire, l'exercice qui seul peut maintenir son esprit. La carence des moyens techniques, de collaborateurs pour l'administration de leur service ainsi que de techniciens pour l'entretien et la préparation de l'équipement, la nécessité financière de cumuler des charges extrauniversitaires et universitaires contribuent aussi à une telle stérilisation. Un professeur d'université, qu'il s'agisse de sciences exactes, naturelles, appliquées, sociales ou morales, doit être à même de consacrer la plus grande partie de son temps à des travaux personnels de recherche. *Pour ce faire, il doit ne pas être chargé de trop d'heures de cours; il doit être assisté dans son enseignement.* Sans quoi, il est inéluctable qu'il soit amené, contre son gré, insensiblement à négliger la qualité, pour faire face aux devoirs de quantité. Une telle situation ne peut conduire à la longue un pays qu'au sous-développement de la formation des cadres scientifiques et techniques et à l'anémie de la recherche. Si un hommage doit être rendu, c'est à certains de nos collègues, parmi les plus éminents et les plus dévoués, qui surchargés d'horaires invraisemblables, ont pu sauvegarder sans aucune dérogation leur qualité scientifique et la pratique de la recherche. Mais que n'eussent-ils pu faire, moins accablés de tâches et mieux soutenus?

*
**

Sans chercher à éluder des examens de conscience nécessaires, sans pour cela repousser l'idée d'une saine et vigilante autocritique nous prenons la responsabilité d'affirmer ceci : le procès que l'on peut faire de l'enseignement universitaire, en Belgique, est essentiellement celui de l'insuffisance des moyens dont il dispose.

Il y a pénurie

- de professeurs et de chercheurs;
- de chefs de travaux et d'assistants;
- de bâtiments et d'équipement;
- de collaboration technique et administrative.

Il y a insuffisance

- des rémunérations du personnel, avec toutes les conséquences qui en résultent pour la sélection et le recrutement;
- de spécialisation de ce personnel et des cours qu'il dispense.

Il y a excès

- des charges d'enseignement du corps professoral en général;
- des charges de routine, spécialement pour les assistants;
- des charges de cours et de matières pour les étudiants.

La responsabilité de ces maux est imputable avant tout à une politique dont les racines plongent dans un passé lointain, autrement dit à la carence prolongée de l'Etat, carence qui n'est guère contrebalancée dans son fond par quelques initiatives heureuses de ces dernières années. Si en dépit de cette situation qui la menace, elle aussi, dans ses œuvres vives, à long terme, notre Université s'honore d'y faire face bravement et en colmatant les brèches les plus dangereuses, nous le devons essentiellement au dévouement du corps enseignant, à une administration financière qui, dès l'immédiat après-guerre, a pris le chemin d'une lucide audace, et aussi à

quelques actes de générosité privée. Mais à notre époque, du moins en Europe et dans nos conditions, le mécénat — si nécessaire qu'il soit encore, notamment à des fins d'avant-garde — ne peut, loin de là, relayer entièrement la collectivité.

S'ils étaient enfin armés des moyens matériels et humains indispensables, et libérés de charges excessives, nos professeurs selon leur tempérament propre, pourraient rendre leur enseignement le plus efficace possible et faire jouer un rôle actif et non plus simplement réceptif, aux étudiants pris individuellement ou par équipe. Il n'y a pas, dans un tel domaine, de règles contraignantes à formuler ni de pression à exercer : chacun doit seulement être mis en mesure, matériellement et statutairement, de rendre son enseignement aussi parfait qu'il peut l'être, selon l'orientation méthodologique et les formes découlant naturellement de l'esprit qu'il y met.

*
**

Nous avons jusqu'ici traité des effets *qualitatifs* de l'accélération des progrès scientifiques et techniques sur l'organisation des études. Il y a aussi des effets *quantitatifs* en relation d'ailleurs avec les premiers.

Dans le passé industriel encore récent, le goulot d'étranglement d'une économie en expansion, c'était le capital, la capacité d'investissements. Aujourd'hui, ce sont les cerveaux hautement qualifiés. L'accent passe du capital sur l'homme. Les investissements intellectuels deviennent la clé de l'expansion économique. Puisse-t-on le comprendre à temps !

Les esclaves mécaniques exigent des maîtres de plus en plus qualifiés pour les concevoir, les entretenir, les perfectionner sans cesse et les faire marcher. La valeur économique du muscle, voire même celle des procédés manuels de l'artisanat traditionnel des usines, tendent à zéro. Celle de la matière grise devient incalculable. La technique exige de plus en plus de science et la science de plus en plus de technique. Le transfert de fonctions de l'atelier au bureau technique, devient un acte quotidien. Là où des techniciens non universitaires suffisaient hier, il faut aujourd'hui des ingénieurs. Là où des ingénieurs adaptaient, souvent empiriquement, des

techniques, il faut aujourd'hui des chercheurs spécialisés, polyvalents, attachés à de hautes tâches de conception et de création. L'Economie demande pour progresser, non seulement plus d'ingénieurs, de techniciens, de chercheurs, mais encore des catégories plus élevées que par le passé, de cerveaux techniques et scientifiques.

*
**

Mais, y a-t-il pénurie d'ingénieurs et de chercheurs scientifiques?

Cette pénurie n'est pas un problème belge, c'est l'un des problèmes les plus aigus de toutes les nations techniquement avancées. Il semble que la pénurie soit d'autant plus accentuée que le pays considéré se trouve engagé plus avant dans la voie du progrès technique et de l'expansion économique.

C'est ainsi que S. D. Sturgis Jr., général major de l'armée des Etats-Unis au titre de « chief of engineers », a lancé, dès mai 1954, un cri d'alarme dont le thème fondamental est le suivant : l'avenir de la nation est en grave danger, parce que son système d'enseignement se révèle incapable de produire, en qualité et en nombre suffisants, les techniciens qui sont indispensables à son développement et à sa puissance, alors que le système soviétique produit des ingénieurs et des chercheurs à un rythme beaucoup plus rapide, qui ne cesse de s'intensifier (4).

En fait, ce que l'on a appelé la « guerre froide », semble glisser du terrain militaire précisément à celui de la formation des cadres scientifiques et techniques des nations. La « guerre des cerveaux » est déclarée sur le plan qualitatif comme sur le plan quantitatif. La puissance ne se recense plus dans les casernes, les camps et les ouvrages fortifiés, même pas dans les usines, mais dans les écoles et les laboratoires, dans les Universités.

Les Etats-Unis mobilisent dans les institutions gouvernementales, l'industrie, les universités et les fondations scientifiques privées, une armée de 248.000 hommes (chiffres de 1956) affectée uniquement à la recherche scientifique. Il y a

(4) Dans *Civil Engineering*, mai 1954.

huit ans seulement, cette armée ne comptait que 133.000 unités ⁽⁵⁾. Et un tel effort est considéré comme mortellement insuffisant... Pour nous placer à l'échelle belge, c'est une douzaine de milliers de chercheurs qui devraient être au travail : il n'est guère besoin de statistiques — que nous n'avons d'ailleurs pas — pour souligner combien nous sommes évidemment très loin d'un tel chiffre.

Dans le rapport suggestif qu'a publié l'ancien Ministre Harmel, après un voyage d'études dans les universités américaines, est faite la comparaison suivante : en 1953, d'un produit national brut évalué à 367 milliards de dollars, les Etats-Unis ont prélevé 4 milliards de dollars, soit 200 milliards de francs belges, exclusivement pour la recherche scientifique, le Gouvernement intervenant dans cette somme pour 62 %. A l'échelle belge, l'effort proportionnel serait d'environ 4 milliards de francs par an ⁽⁶⁾. En fait, nous ne savons pas où nous en sommes globalement, mais un excellent travail commandé par le Ministre Collard, montre que les budgets des Ministères, à l'ordinaire et à l'extraordinaire, portaient en 1953, pour 364 millions de crédits à cette fin. Il serait cruel d'insister... Et que l'on ne dise pas : nous ne sommes pas les Etats-Unis ! Il ne s'agirait que de consacrer à la recherche scientifique 1 % environ de nos ressources et moins de 3 % de l'ensemble du budget de l'Etat, si l'on laissait un tiers de l'effort à l'initiative privée ^(*). La question est de voir si nous voulons ou non rester au niveau des nations civilisées et assurer ou non un niveau de vie comparative-ment valable à nos descendants. En attendant, force nous est de constater que, même à l'échelle européenne, nous sommes déclassés. Là où nous dépensons 150 francs belges environ par tête d'habitant, la Suisse, pour prendre une petite nation

⁽⁵⁾ Voir le tableau produit par M. HARMEL, dans le *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, p. 42.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, pp. 42 et 43.

^(*) On invoque souvent le fait qu'aux Etats-Unis une fraction importante du budget de la recherche scientifique est assumée par les budgets de la défense. Mais l'utilité militaire et l'utilité civile se différencient de moins en moins : les cerveaux électroniques ont d'abord été conçus pour l'armée; l'automatisme doit beaucoup aux batteries aériennes automatiques; l'effort nucléaire est à double face. Pourquoi une part importante de notre énorme budget de défense ne pourrait-elle pas être consacrée, chez nous aussi, à la recherche ?

de ce continent, en dépense 288, soit presque le double (7).

D'ailleurs, les premières conséquences de notre faible effort commencent à se dessiner : comme le soulignait le Recteur Houzeau de Lehaie, une proportion de plus en plus considérable des produits les plus finis de notre industrie, sont fabriqués sous licence étrangère, tandis qu'un tel symptôme ne se remarque nullement pour la Suisse. La statistique des brevets n'est pas moins alarmante. Pour 1953, nous notons que près des deux tiers des brevets en Grande-Bretagne sont déposés par des nationaux, en France, environ la moitié, au Pays-Bas, presque le tiers, en Belgique, un peu plus d'un cinquième seulement (8).

Avons-nous au moins une *politique scientifique* ? La réponse est non, du moins pas encore. En somme, le grand fait nouveau c'est l'impact *immédiat et massif* de l'activité scientifique sur la production. Précédemment, l'impact de la production sur le niveau de vie des populations a obligé les gouvernements à avoir une politique économique. Aujourd'hui il leur faut avoir une politique scientifique qui tend d'emblée à commander elle-même la politique économique. L'homme politique a été amené à collaborer régulièrement avec l'industriel qui a dû s'organiser à cette fin, et aussi avec le syndicaliste, représentant le monde du travail. Aujourd'hui, l'homme politique doit collaborer avec l'homme de science, c'est-à-dire avec les institutions qui expriment son activité. Comme le souligne le préambule du *Colloque de Caen* qui réunit l'an dernier des représentants de l'Université, de l'industrie et de la politique françaises « Scientifiques et politiques ne se fréquentent guère ; ou s'ils le font, c'est avec des réticences. Leur conception de la compétence des hommes, de la valeur des problèmes, de l'administration des choses n'est que rarement la même. Cependant le développement des techniques et l'extension de la civilisation industrielle font de plus en plus profondément se pénétrer les deux

(7) *Rapport annuel* de la Fédération des Industries Belges (exercice 1956), p. 17.

(8) Sur la base du tableau produit par M. MOLITOR, *L'enseignement dans la société d'aujourd'hui*, Tournai, 1956, p. 133. Ceci ne doit pas être pris au pied de la lettre car tous les perfectionnements et inventions ne donnent pas lieu à des brevets tandis que les statistiques de ceux-ci sont influencées par des facteurs multiples autres que l'esprit inventif et l'initiative. Que l'on prenne donc ceci comme une indication

domaines.» Au fond, philosophiquement, la Politique et la Science représentent deux conceptions différentes du pouvoir. Ces conceptions doivent se fondre : le pouvoir scientifique au service du pouvoir politique, sinon c'est la technocratie; le pouvoir politique au service du développement de la science et non de son pouvoir.

*
**

Dans la compétition internationale dont les succès et les défaites se chiffrent en nombre de techniciens et de chercheurs, quelle est donc la place de notre pays et de l'Europe en général?

Ici, nous pouvons, en ce qui concerne les ingénieurs, nous appuyer sur un exposé remarquable fait, il y a quelques mois, lors d'une Journée de l'A. I. Br., par notre excellent collègue, le Professeur Jaumotte. Nous devons cependant nous contenter d'en produire les conclusions fondées sur des comparaisons chiffrées.

« 1° Le nombre d'ingénieurs formés en Belgique est insuffisant pour répondre à la demande de l'industrie, de l'Etat, de la recherche.

» 2° L'accroissement des promotions des années immédiatement futures reste insuffisant.

» 3° En comparaison des autres pays, le nombre d'ingénieurs formés en Belgique, rapporté au nombre d'habitants, est dangereusement déficitaire.

» 4° Le taux d'accroissement du nombre d'ingénieurs par rapport à 1938 est également déficitaire.

» 5° La comparaison avec l'étranger montre que l'industrie belge utilise trop peu d'ingénieurs universitaires. La pénurie d'ingénieurs par rapport aux besoins réels est plus profonde que celle résultant de l'offre et de la demande. »

Ajoutons que le recensement de 1947 relève 11.724 diplômés en sciences appliquées, soit seulement 23 % de tous les diplômes universitaires du pays. De 1947 à 1955, le nombre des ingénieurs ne s'est augmenté que de 37 %, accroissement le plus faible de toutes les catégories. Ces 37 % sont à rapprocher de l'augmentation de 50 % enregistrée pour l'ensemble des diplômés.

D'après une enquête de l'O. E. C. E. faite en 1956, qui rassemble et résume les réponses fournies par les pays membres, les pénuries les plus marquées sont celles en physiciens, en ingénieurs mécaniciens, électriciens et de constructions civiles, ainsi qu'en chercheurs scientifiques.

En résumé, l'Europe enregistre à l'égard des Etats-Unis et de la Russie soviétique un retard considérable en ce qui concerne la disposition et la formation de cadres techniques et scientifiques. Parmi les pays techniquement avancés, la Belgique est relativement en retard à l'égard de tout le monde. Au surplus l'absence de projets pour améliorer la situation dans l'avenir y contraste fort malheureusement avec les programmes systématiques et les décisions d'ores et déjà prises par certains pays, comme le Royaume-Uni. Sans crainte d'être accusé de manquer d'originalité, nous joindrons notre voix à celles nombreuses qui se sont déjà élevées pour attirer l'attention sur la gravité de la situation. Après le Roi, les dirigeants de la Fédération des Industries belges, de la Fédération des Associations d'Ingénieurs, de la Société Générale, et les personnalités les plus autorisées des Universités ont dit ce qu'il fallait dire. Puisse le pays enfin réagir à ces conseils qui concernent son avenir de nation civilisée!

*
**

Mais que convient-il de faire pour accroître le nombre de nos techniciens supérieurs et de nos chercheurs scientifiques? Si les contingents sont trop faibles dans les sections universitaires qui forment ces spécialistes, c'est qu'ils le sont déjà dans notre enseignement secondaire. En effet, pour les classes de première des Athénées, Collèges et Lycées, sur un total de plus de 11.000 élèves, moins de 800 sont en section latine-mathématique et plus de 2.500 en moderne-scientifique, ce qui signifie que 30 % seulement des rhétoriciens sont statutairement capables de se présenter aux examens d'entrée des Facultés de Sciences appliquées ou d'entreprendre les sciences physiques et mathématiques.

A quoi attribuer le pourcentage trop faible des élèves appartenant aux sections les plus importantes pour notre avenir scientifique et technique? A notre sens, à l'élimination de trop nombreux enfants par les cours de mathématiques, soit

qu'ils se trouvent eux-mêmes rebutés par cette branche, soit qu'ils se soient trouvés réellement incapables de l'assimiler. Et alors se posent immédiatement les questions : la gradation des difficultés au cours des six années d'études est-elle bien établie ? La pondération des disciplines telles que la géométrie, l'arithmétique, l'algèbre, la trigonométrie et leurs subdivisions diverses, est-elle convenable dans les programmes ? Et, surtout, les méthodes d'enseignement sont-elles pédagogiquement efficaces ? La matière et les méthodes sont-elles de nature, pour chaque âge mental, à éveiller l'intérêt des jeunes esprits ? Les exemples d'application sont-ils attrayants, stimulants, et montrent-ils les rapports des mathématiques avec les problèmes concrets et avec les instruments de notre civilisation ? Y a-t-il un pont, pour chaque année, entre l'enseignement des sciences physiques et chimiques, d'une part, et les mathématiques, d'autre part ? Si les réponses à ces questions pouvaient devenir satisfaisantes, beaucoup serait déjà fait. Dans ce contexte, nous nous plaisons à souligner l'opportunité d'une initiative proposée par notre excellent collègue, le Professeur De Groote, Président du Conseil d'Administration de l'Université, à la Faculté des Sciences et qui consiste à confier l'étude de ces problèmes à une Commission présidée par le Recteur. Nous avons accueilli, tout comme la Faculté des Sciences d'ailleurs, cette initiative avec empressement et avec l'espoir qu'elle produirait des résultats.

On doit se demander, dans ce cadre de préoccupations, si la subdivision des humanités en sections ne doit pas être reportée plus tard qu'à présent, étant entendu que jusqu'à cette subdivision, faite par exemple en troisième, l'enseignement des mathématiques et des sciences serait renforcé, par rapport à celui de l'actuelle section grecque-latine, sans atteindre toutefois le poids de celui de la section latine-mathématique.

Un effort d'information sur l'intérêt des carrières scientifiques et techniques pourrait également aboutir à des résultats. Encore faudrait-il donner à la carrière scientifique des attraits suffisants en lui assurant des barèmes convenables et ouvrant ce que l'on appelle une « carrière plane ».

La science est un métier, le plus beau de tous, matériel-

lement le plus désintéressé, ce n'est pas un ordre religieux pour ascètes et célibataires.

Il importe aussi que dans les entreprises, les fonctions commerciales, plus faciles, ne soient pas favorisées à l'égard des fonctions techniques et scientifiques.

Au surplus, il convient, en ce qui concerne les ingénieurs, de jeter un pont réel entre l'enseignement technique et l'enseignement universitaire. Le problème est à l'examen au sein des Facultés des Sciences appliquées : que l'on ne s'appesantisse pas plus qu'il ne faut, sur la valeur formelle des programmes; que l'on crée des moyens d'éprouver les hommes et pour ceux-ci des moyens de se préparer aux épreuves nécessaires.

*
**

Après avoir analysé les répercussions des intenses modifications dans l'ordre et dans le rythme des réalités scientifiques et techniques, sur les devoirs de l'Université, nous avons à prendre en considération les changements en matière sociale, en tant qu'ils agissent directement ou indirectement sur l'enseignement universitaire.

Le trait, peut-être le plus marquant, c'est que l'homme occidental a pris conscience de l'autonomie de sa personne. La démocratie manifeste une tendance, assez logique en soi, à s'étendre du domaine politique au domaine économique. En d'autres termes, le « personnel » n'est plus un simple objet, un instrument passif.

En fait, il réagit aux ordres qu'il reçoit et à la manière dont ils sont donnés et sanctionnés, par une coopération productive ou par des baisses de rendement, individuelles ou collectives, volontaires ou involontaires.

En droit, le personnel est protégé par une législation sociale de plus en plus dense et par des institutions représentatives telles que les délégations syndicales et les conseils d'entreprises.

Ainsi s'explique pourquoi l'ingénieur doit s'assimiler les disciplines lui permettant d'approcher les problèmes humains. C'est toute la perspective du maniement des hommes, des moyens de commandement et de persuasion,

qui a changé en quelques années et transforme profondément la fonction de l'ingénieur et la mission du chef d'entreprise. De là le devoir pour l'Université d'accentuer le côté social de la formation de l'ingénieur et de compléter la formation des ingénieurs déjà diplômés et des chefs d'entreprise. A cet égard, notre Maison peut se prévaloir du succès de son nouvel Institut du Travail et de son Institut d'organisation et de gestion des entreprises.

*
**

Mais la modification sociale essentielle en tant qu'elle concerne l'Université, c'est l'accroissement constant et considérable, à un rythme extrêmement rapide, du nombre des étudiants. L'« université de masse » espérée par certains, redoutée par d'autres, est aujourd'hui un fait. Si le mouvement est largement déclenché il est loin d'être à son aboutissement : la participation plus équilibrée de toutes les classes sociales à la population universitaire.

Dans le rapport déjà cité de l'ancien Ministre Harmel figure une donnée à laquelle il convient de ne pas attribuer une valeur absolue, mais qui présente cependant de l'intérêt : des tests d'aptitude appliqués, en Amérique, à un très grand nombre de jeunes mobilisés de dix-huit à vingt-deux ans, ont montré que 32 % d'entre eux étaient « intellectuellement assez doués pour acquérir un diplôme couronnant quatre années d'enseignement supérieur » (*). En fait, 10 % de la jeunesse américaine, âgée de vingt à vingt-quatre ans poursuivaient des études universitaires de quatre ans, au cours de l'année 1953⁽¹⁰⁾. En conséquence, ce nombre pourrait tripler aux Etats-Unis. En Belgique, seulement moins de 3 % de la population âgée de dix-neuf à moins de vingt-quatre ans, s'adonnaient aux études universitaires en 1955⁽¹¹⁾.

(*) *Revue Générale Belge*, avril 1957 (tiré à part), p. 11. Le rapport complet a été publié par le *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, octobre-décembre 1956, 55 pages.

⁽¹⁰⁾ Voir rapport cité ci-avant, p. 26 *U. S. Department of Labor: Economic forces in U. S. A. in facts and figures*, June 1955, p. 77.

⁽¹¹⁾ Voir MOLITOR, *L'enseignement et la société d'aujourd'hui*, Casterman, Tournai, 1956, p. 30.

Si notre pays devait atteindre le taux de fréquentation de l'enseignement supérieur acquis aux Etats-Unis, notre population universitaire ferait plus que tripler.

Cette simple image montre qu'après les cinq années creuses de 1959 à 1964, résultant de la faible natalité de guerre et qui ne feront que ralentir le rythme du mouvement ascendant, nous devons escompter encore un très large accroissement des effectifs étudiants en Belgique. Les investissements à réaliser, les cadres à étoffer, les méthodes à adapter, autant de problèmes avec lesquels sont dès à présent confrontées les Universités et que l'Etat, matériellement, doit les mettre en mesure de résoudre. A nous l'effort de réalisation, à la collectivité le financement.

*
**

L'Université de Bruxelles doit en outre faire face à un devoir particulier qui s'impose à elle d'une manière de plus en plus impérative, depuis la période d'entre les deux guerres. Le développement démographique, économique et culturel du pays flamand, la formation d'une jeunesse, de plus en plus nombreuse, unilingue flamande, l'extension de l'enseignement moyen officiel en Flandre, le fait — prouvé par les tendances lentes mais constantes des résultats électoraux — que les villes flamandes, importantes et moyennes, se trouvent de plus en plus nombreuses à être non catholiques politiquement, créent un courant, une aspiration, un besoin qui correspondent à ceux qui ont fait naître l'Université libre de Bruxelles il y a plus d'un siècle. L'évolution rapide du pays flamand vers l'industrialisation et l'urbanisation indique que l'heure du dédoublement linguistique a sonné pour nous. Notre Université assume dans ce pays une haute mission : ce serait compromettre le succès de l'idéal philosophique et social pour lequel nos prédécesseurs ont tant lutté, que de nous résigner à admettre que notre rayonnement ne soit plus national. L'Université peut-elle hésiter? Elle est déjà engagée fort loin, et depuis plusieurs années d'ailleurs, dans la voie du dédoublement : la Faculté de Droit se trouvait entièrement dédoublée, dès avant la guerre; la Faculté de Philosophie et Lettres l'est pratiquement aujourd'hui. La décision a été prise de procéder au dédoublement de la Faculté des Sciences

sociales, politiques et économiques, dont une première section, au moins, sera ouverte aux étudiants de langue flamande en octobre 1958. Il importe de bien se rendre compte du fait qu'une telle décision consiste à assurer, pour toute section à dédoubler, l'achèvement de ce dédoublement, par tranche annuelle jusques et y compris la deuxième licence.

Ce mouvement est en marche. Il ne s'agit pas de l'accepter seulement comme le font certains, avec la résignation de l'homme qui s'incline devant les faits, mais de se saisir de cette œuvre ardue comme d'un devoir primordial, dont les difficultés incontestables et non négligeables, certes, doivent être vaincues pour le bien supérieur de notre Université et de tout ce qu'elle représente dans ce pays. Les lourdes charges financières, les investissements imposés par le dédoublement linguistique, doivent susciter, en même temps que les besoins impérieux qui les ont fait naître, les concours qui permettront d'y faire face. L'U. L. B., dans sa précarité matérielle et sa vitalité spirituelle, fut longtemps le miracle de l'agnosticisme. Les dévouements qu'une telle histoire implique, ne sauraient faire défaut ni dans son sein, ni chez ses amis, à l'heure où le problème du dédoublement linguistique met, en somme, au défi le caractère national même de sa mission.

*
**

A la vive pression des besoins nés de l'évolution scientifique, technique et sociale de l'Occident, s'ajoute, pour nos Universités, celle des besoins sans cesse croissants de l'Afrique belge.

Pendant longtemps encore les cadres des Universités congolaises devront être constitués par prélèvement sur les cadres de nos Universités ou sur leurs meilleures réserves de recrutement. La ponction sera de plus en plus sérieuse dans le proche avenir. Nous devons en accepter les conséquences.

D'autre part, l'Afrique Centrale a véritablement soif de recherche scientifique : que celle-ci se réalise par l'I. R. S. A. G. ou par de grands organismes de science appliquée comme l'I. N. E. A. C., c'est sur l'enseignement supérieur belge que l'on prélève encore. Au surplus, le champ ouvert aux sciences en terre africaine, qu'elles soient exactes,

naturelles, humaines ou appliquées, est immense : c'est par la science que le développement des populations africaines doit être accéléré. Les Universités belges sont tenues par leur vocation, ainsi que par les plus hauts intérêts du pays et de l'humanité, à répondre de plus en plus largement à ce grand appel muet mais puissant du monde africain. Grâce à *Cémubac* et à son Corps professoral, l'Université libre de Bruxelles occupe là-bas une place de premier rang qu'elle saura maintenir et porter encore plus avant.

*
**

Nous voudrions, à présent, examiner certaines conséquences de la « masse » à l'Université, sur l'organisation même des études.

Si nous souhaitons vivement voir l'Université toujours plus largement ouverte à notre jeunesse, il importe de ne pas sous-estimer le danger d'une telle invasion, d'une telle généralisation du désir et de la possibilité matérielle de faire des études supérieures, en ce qui concerne la qualité de celles-ci.

Par contre, un plus grand nombre de candidats à chaque échelon universitaire, doit permettre une meilleure sélection, ce qui contribue, en principe, à l'élévation du niveau.

Si la crainte de la baisse du niveau des études est cependant légitime, c'est parce que la masse des étudiants pourrait déborder les moyens matériels et humains de l'Université. La masse veut plus de personnel enseignant et technique, plus de locaux, plus d'équipement.

Supposons que cette nécessité soit rencontrée, il restera le problème de la sélection.

Dans de telles conditions, il devient impossible d'admettre librement à l'entrée tous les candidats étudiants porteurs d'un diplôme homologué d'humanités et l'idée vient tout naturellement à l'esprit de généraliser l'examen d'entrée instauré pour les sciences appliquées (*).

Nous pensons cependant qu'il est une meilleure méthode de sélection : l'institution, au début des études universitaires, d'une année préparatoire, d'une année de propédeutique.

(*) C'était notre avis il y a un an (voir notre Discours de rentrée pour l'année académique 1956-57 sur la « démocratisation des études universitaires »).

L'idée est incontestablement dans l'air et les Académies envisagent déjà un enseignement de l'espèce pour la Faculté des Sciences.

L'année préparatoire constituerait une période de sélection, d'adaptation au travail universitaire et de formation méthodologique et générale. Elle initierait en outre aux modes de pensée et d'approche des disciplines propres à chaque Faculté; elle en expliquerait le développement historique et apprendrait aux étudiants à connaître ce que sera le matériel de base de leurs travaux ultérieurs. Elle permettrait enfin de décongestionner quelque peu les programmes des candidatures très surchargés actuellement.

Ainsi la sélection ne dépendrait plus d'une seule épreuve avec tous ses aléas, avec le caractère formel qu'elle ne peut manquer de revêtir et avec le risque d'aboutir, en fin de compte, à un conditionnement des candidats, qui porterait atteinte à la validité même de l'examen.

Au contraire, après une année préparatoire, l'aptitude aux études universitaires serait jugée dans de bonnes conditions. Une sérieuse élimination assainirait la participation aux années suivantes et contribuerait à renforcer l'ensemble des études. La première année de chaque Faculté devrait être propédeutique : pour les études de quatre ans, il s'agirait effectivement d'une année supplémentaire; pour les études plus longues, la propédeutique pourrait résulter d'un aménagement dans le cadre des années existantes. Ce point est à examiner.

Le rhétoricien qui aujourd'hui aborde directement la candidature, subit une véritable crise de mutation ou doit, tout au moins, procéder à une pénible adaptation à laquelle rien ne l'aide. Après avoir été contrôlé de très près dans ses études secondaires par un corps professoral surveillant quotidiennement son activité scolaire, le jeune homme est absolument livré à lui-même : il est libre d'assister régulièrement ou non aux cours, il doit faire seul l'apprentissage du travail personnel. L'année de propédeutique assurerait cette adaptation tout en jouant son rôle de filtre sélectif. Mais cela à une condition : qu'un nombre suffisant de chefs de travaux et d'assistants rende possible un encadrement adéquat des étudiants.

Le corollaire social de cette réforme est l'octroi, dès la première année, des allocations du *Fonds National des Etudes* sur la seule base des conditions économiques. Notons que les difficultés résultant de l'examen de sélection ont obligé, dès à présent, à distribuer les allocations en première candidature, en appliquant le seul critère des revenus familiaux.

L'allongement des études ne sera socialement acceptable, que si l'on pourvoit à une suffisante généralisation de ces allocations en les portant, surtout, à un niveau individuellement satisfaisant.

A ce point de notre exposé, nous devons ajouter une remarque si importante à nos yeux qu'elle mériterait de plus longs développements. Du temps où l'Université était « bourgeoise », elle constituait ce que les sociologues appellent un « milieu ». Actuellement, l'hétérogénéité sociale de la population étudiante tend à désagréger ce milieu : l'étudiant devient de plus en plus un « isolé ». L'Université, en présence de cette hétérogénéité sociale, doit favoriser la genèse d'un milieu nouveau, en s'attachant à le rendre formateur de citoyens libres, responsables et solidaires, d'hommes prenant part active à la vie sociale et culturelle. L'Université, jusqu'ici trop indirecte dans son action, doit repenser son rôle d'éducation devenu essentiel dans la formation de cadres supérieurs divers par leur origine.

*
**

Mais l'Université de masse offre, par le nombre plus élevé des licenciés et des docteurs qu'elle forme, la condition même d'une sélection nouvelle pour ce que l'on commence à appeler le « troisième cycle » universitaire. Dans l'Université en transition où nous vivons, ce cycle naît d'une manière désordonnée, quelque peu hétéroclite. Certains certificats complémentaires, des modalités préparatoires à la spécialisation en médecine, le régime officieux des assistants *half-time* préparant une agrégation ou un doctorat, les études supplémentaires faites à l'étranger et spécialement aux Etats-Unis, sont les prémisses du nouveau cycle. Une catégorie d'étudiants d'élite se forme peu à peu, sous nos yeux, celle des *research students*, pépinière de ces super-ingénieurs, de ces super-tech-

nicieus, de ces chercheurs scientifiques dont nous avons parlé plus haut et dont la société a tant besoin.

Un déterminisme remarquable fait qu'au moment même où les besoins d'une science et d'une technique en pleine expansion le réclament, l'accès d'une masse plus nombreuse d'étudiants dans les Universités donne la possibilité de sélectionner les hommes capables de se former pour y répondre.

Encore faut-il qu'à cette croissance inorganique du troisième cycle, se substitue son organisation volontaire et systématique.

Cette idée est probablement la seule qui se soit dégagée avec une force réelle du Colloque de Caen ⁽¹²⁾.

L'organisation des études du troisième cycle et la sanction de leurs résultats doivent rester extrêmement souples. La conception centrale du système, c'est qu'il s'agit d'*étudiants de recherche* pour qui, à l'opposé des cycles antérieurs, l'option ou plutôt le programme composé pour chaque cas individuel, doit prendre le pas sur les programmes imposés identiquement à tous.

Le troisième cycle, à notre avis, comporterait

- un choix d'enseignements organisés;
- un choix de matières à option;
- un travail personnel de recherche.

Les enseignements organisés seraient constitués de cours de longueur limitée, mais où des professeurs et des chercheurs communiqueraient les aspects les plus avancés de leur discipline et les résultats de leurs travaux personnels. Ces cours viseraient à acquérir une spécialisation.

Les enseignements à option auraient les mêmes caractères, mais seraient en quelque sorte adaptés aux besoins plus particuliers des auditeurs. Ils pourraient consister en une élaboration commune de la matière par le professeur et ses étudiants. Tous ces enseignements — sans exclure le moins du monde les exposés continus — prendraient en principe la forme de séminaires; ils seraient régulièrement assortis de travaux et d'exercices pratiques. La partie d'enseignement à option du programme pourrait être suivie, dans une autre

⁽¹²⁾ Voir les actes de ces importantes assises dans *Les Cahiers de la République*, janvier-février 1957, numéro spécial.

Université belge ou étrangère, pendant un an ou deux, le choix de l'établissement et du programme étant approuvé par la Faculté.

Le travail personnel de recherche serait analogue à l'actuelle thèse de doctorat ou d'agrégation. Toutefois on demanderait à un tel travail moins de décrire et de critiquer d'une manière exhaustive tous les rétroactes d'une question que de constituer plus purement une contribution positive. Le troisième cycle devrait durer trois ou quatre ans d'études *full-time*.

Bien entendu, des variantes devraient adapter ce système aux besoins particuliers à chaque Faculté, dût l'unité architectonique en souffrir quelque peu. Le diplôme couronnant ces études comporterait, en principe, un grade de spécialité.

Mais il ne suffit pas de créer une possibilité d'études, encore faut-il que les meilleurs des licenciés et des docteurs estiment intéressant de les entreprendre.

En effet, les études sont, déjà aujourd'hui, longues et coûteuses. L'année de propédeutique contribuerait à les porter au minimum à cinq ans. Mais s'il s'agit, en outre, de proposer à certains jeunes diplômés — en plus grand nombre qu'aujourd'hui — de différer de trois ou de quatre ans le début réel de leur carrière, il convient que, durant ce temps, ils soient décentement rémunérés, alors que, dans la situation actuelle, seule une minorité parmi ceux qui seraient capables de viser à la haute spécialisation, au doctorat ou à l'agrégation, peut matérialiser cette ambition grâce à l'un des rares mandats prévus à cette fin. La rémunération est donc une condition sociale sans laquelle l'institution serait non seulement inacceptable parce que réservée à quelques riches, mais encore inefficace parce qu'ouverte à un trop petit nombre. Nous sommes ici en présence d'une élite dont le recrutement et la formation sont plus importants pour le pays que l'épargne même en vue de réaliser des investissements. D'ailleurs, il n'y aura plus de capital — public ou privé — pleinement productif, s'il y a carence d'investissement dans les cerceaux ⁽¹³⁾.

(13) Voir à cet égard Colin CLARK, *The Declining Importance of Capital* et Courtney C. BROWN, *Improving the work skills of the Nation, The Investment in Manpower*, mai 1955.

Actuellement à l'absence de statut pour l'« étudiant de recherche » se sont substituées des initiatives hautement louables, qui sont comme le prologue et l'amorce de la réforme elle-même. Le Fonds National de la Recherche Scientifique a créé, depuis plusieurs années, le mandat d'« aspirant », mais il n'est possible que d'en répartir annuellement une trentaine pour tout l'enseignement supérieur belge qui, en 1955-1956, a produit 4.614 diplômés de fin d'études ⁽¹⁴⁾. L'Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires a répondu, dans un domaine essentiel mais numériquement plus restreint, aux mêmes fins, en créant des mandats spéciaux de chercheurs. Les boursiers de l'I. R. S. I. A. et aussi l'effort propre des Universités qui nomment des assistants en vue de leur permettre de préparer une thèse d'agrégation ou de doctorat, les *C. R. B. fellowships* contribuent à combler la lacune.

Mais ces interventions — si précieuses d'ailleurs — répondent à des buts multiples dont l'aide à l'« étudiant de recherche » n'est qu'un cas parmi d'autres, cas, au surplus, imparfaitement et inorganiquement couvert.

L'enjeu est d'une importance telle que l'Etat devrait attribuer annuellement un nombre adéquat de bourses pour le troisième cycle d'études universitaires. Ces bourses seraient renouvelables deux ou trois fois, donc jusqu'à la fin du cycle et en cas de réussite annuelle régulière. Leur montant serait celui du traitement actuel de début de l'assistant, le barème de ce dernier étant lui-même amélioré. L'octroi des bourses serait réglé selon une procédure analogue à celle appliquée aujourd'hui à la répartition des bourses d'aspirants. Leur nombre devrait *progressivement* être porté, nous semble-t-il, à environ 10 % du nombre annuel des diplômés de fin d'études, délivrés par l'enseignement supérieur universitaire du pays, soit à 450 environ. Selon ces prévisions, toutes provisoires et données plutôt à titre d'exemple, le coût de cette réforme serait finalement de l'ordre de 50 millions par année du troisième cycle soit donc de l'ordre de 150 millions au maximum annuellement. Bien entendu, le nouveau cycle imposera aux Universités des sujétions supplémentaires de per-

(14) Fondation Universitaire, *Rapport annuel*, 1957, pp. 200-201.

sonnel et de matériel qu'il ne faut pas s'exagérer, car tout n'est pas à créer.

Si l'on ajoutait les charges directes et indirectes du troisième cycle à toutes celles qui résulteraient d'une vraie « politique des cerveaux », dont le premier acte consisterait à faire résolument face à toutes les carences qui affectent l'enseignement et la recherche, on aboutirait à un total aisément supportable en regard de notre produit national. Peut-être est-il triste pour le pays que les plaintes et les revendications des Universités au sujet des ressources deviennent un genre rhétorique. Mais il appartient à ceux qui ont une responsabilité à la tête de nos établissements d'enseignement supérieur de dire sans se lasser, ce qui leur paraît, en toute conscience, nécessaire. Il appartient aux hommes politiques de se faire une opinion sur ces besoins et d'en évaluer le degré d'urgence par rapport aux autres qui pèsent sur les finances de l'Etat. Nos enfants jugeront.

Que l'on mette en regard de nos insuffisances l'effort de nos partenaires de Benelux. A la Technische Hogeschool de Delft on construit de nouveaux instituts groupés sur un terrain de plus de 40 hectares, selon des plans comportant une dépense de 60 millions de florins, soit près d'un milliard de nos francs. La création d'une seconde école polytechnique à Eindhoven est annoncée officiellement. Bien mieux, notre excellent collègue, le Prorecteur Bigwood, a pu réunir des informations officielles, selon lesquelles le Gouvernement néerlandais a décidé d'allouer aux six Universités et aux établissements assimilés, un crédit spécial d'un milliard et demi de florins, à dépenser en dix ans pour les seuls agrandissements et constructions de bâtiments : cela ne fait pas loin de 2 milliards de francs belges par an.

Si l'on devait faillir à mettre les Universités en mesure d'accomplir efficacement leur mission, si notamment on devait renoncer à organiser la sélection des meilleurs et si l'on ne devait pas disposer des moyens qui puissent les entraîner à entreprendre la dure épreuve d'un authentique troisième cycle, nous aurions bientôt l'amertume de constater que la Belgique, essoufflée, ne serait plus à même de suivre le courant du progrès scientifique et technique. Ce serait l'aube sinistre du déclin et du sous-développement.

*
**

Il y a cependant un espoir : l'opinion politique commence enfin à considérer ces problèmes comme essentiels. La création de l'*Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires* et de la pile atomique de Moll, l'institution de la *Commission des Sciences*, le vote de la loi du 12 mai 1957 qui réserve 25/55 du produit de l'impôt temporaire, à « des fins économiques d'intérêt national, telles que la recherche scientifique, l'amélioration de l'équipement des laboratoires universitaires et les recherches en matière d'énergie nucléaire », l'instauration du fonds spécial pour la recherche médicale et l'effort, le bel effort fait par le Ministre de l'Instruction publique pour la démocratisation des études, manifestent certainement un changement d'état d'esprit. Ce qui manque essentiellement, c'est l'effort financier *direct* pour l'enseignement supérieur lui-même qui est cependant la base sur laquelle tout cela doit reposer. C'est dans cette perspective que nous avons voulu comprendre et apprécier la période de transition que traverse l'Université.

*
**

Je m'adresse à présent aux étudiants et aux étudiantes.

Je ne crois pas en me tournant vers vous changer l'objet de mon discours. Vous vivez dans l'Université en transition, comme vous avez vécu et vivez encore dans une société pleine de mortelles menaces, mais aussi de vivifiantes promesses.

Songez à cette parole de Goethe : « Le sort de toute nation dépend toujours de ce que pensent les jeunes gens qui ont moins de vingt-cinq ans. »

Pensez donc, avec intensité, un monde qui, laissant là certaines horreurs ou faiblesses d'aujourd'hui, ne retienne pour sa moisson que les exaltantes réalisations matérielles et spirituelles de notre temps.

Je sais bien. Vous n'êtes pas seuls dans l'Univers et tous ne préparent pas à l'humanité les mêmes récoltes.

Méditez ce vieux proverbe : « Il faut saisir les rames de la barque où le sort vous a mis. » Agissez là où vous êtes. L'extérieur ne concerne pas *votre* conscience.

Et, d'abord, faites-vous, vous-mêmes. Vos quelques années d'études supérieures sont décisives pour votre formation. Il s'agit, au minimum, de quatre ans de votre vie, que vous pouvez consacrer entièrement à votre propre esprit, à votre propre caractère, à votre propre avenir. C'est bien certainement une grande chance de devenir quelqu'un.

Et ne restez pas isolés à l'Université. Vous vivez votre vie d'homme parmi les hommes et dans des institutions. Vous serez citoyens d'une démocratie. Apprenez la vie collective et le travail d'équipe en participant aux associations d'étudiants générales, politiques, culturelles, artistiques, sportives et à ce cercle du Libre-Examen où la jeunesse, à chaque génération, essaie de faire battre le cœur de notre communauté au rythme du sien.

Respectez l'humain en toutes circonstances et spécialement dans toutes les manifestations de la vie estudiantine, dans les baptêmes notamment. Sans doute, la brimade fait-elle partie de ces rites sociaux de passage dont le baptême d'étudiant est une survivance respectable comme toute tradition. Mais tout est dans la mesure. Et la mesure c'est l'humain.

Comme l'an dernier, je conclus en vous disant : « Que vos années d'Université soient fécondes pour votre formation personnelle, sans que, pour autant, doive être bridée la saine et ample joie de vivre propre à la jeunesse! »

Science, rationalisme et laïcité (1)

par Ernest KAHANE

Secrétaire général de l'Union Rationaliste

Il arrive parfois que des instituteurs ou d'autres enseignants, discutant des problèmes qui leur tiennent à cœur, se demandent si leur attachement passionné à la laïcité de l'Etat et de l'Ecole n'est pas dû à une espèce de particularisme professionnel. Ne sommes-nous pas victimes de nos préoccupations corporatives, lorsque nous défendons l'Ecole publique contre les empiétements de l'Ecole privée ? La position prise à cet égard par la Fédération de l'Education nationale et par les Syndicats qui la constituent ne serait-elle pas la traduction d'une espèce d'« égoïsme de catégorie » ?

L'appui qui nous est apporté par la Ligue de l'Enseignement, par les Associations de Parents d'élèves, ne nous tranquillise pas entièrement à cet égard, car l'une et les autres sont intimement associées à tous les problèmes de l'enseignement. Par contre, l'attitude résolue des partis politiques de gauche, dans leur défense au moins théorique de la laïcité, montre bien qu'il s'agit d'un problème d'intérêt tout à fait général.

Plus significative encore si possible que l'attitude de ces partis est celle des milieux populaires chaque fois que la question de la laïcité y est débattue, ou même simplement évoquée. Il n'est pas douteux que l'idée de laïcité est profondément ancrée dans l'esprit du peuple français, et qu'elle y

(1) D'après une conférence tenue rue Récamier, le 28 janvier 1956, pour le Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement, sous la présidence de M. Edmond Fournout, Président du Cercle Parisien.

est associée à celle des victoires remportées ou à remporter dans la voie du mieux-être et du progrès social.

*
**

Il est donc légitime de considérer la défense de la laïcité comme un problème général, et non comme un problème particulier aux enseignants. Il est légitime que de nombreuses organisations prennent position à ce sujet, même lorsqu'elles sont tenues de rester à l'écart de ce que l'on appelle la *lutte politique*.

C'est le cas pour l'Union Rationaliste, organisation de discussion et de propagande idéologique, dont l'arme est l'appel à l'expérience et à la Raison, seul capable de résoudre les problèmes qui se posent à l'humanité, et que l'humanité se pose à elle-même.

Créée en 1930 « pour défendre et répandre dans le grand public l'esprit et les méthodes de la Science », l'Union Rationaliste a été successivement présidée par le doyen Roger, de la Faculté de Médecine, par Paul Langevin, par Frédéric Joliot-Curie, par l'historien des religions Prosper Alfaric; elle l'est à présent par le doyen Châtelet, de la Faculté des Sciences. Bien que ses statuts lui interdisent de faire de la politique, elle a souvent abordé les problèmes théoriques et pratiques de défense de la laïcité, défense qu'impose le rôle même de libération intellectuelle qui est celui de l'Union Rationaliste. Aussi l'Assemblée générale du 6 mai 1954 a-t-elle adopté à l'unanimité le rapport moral qui comportait les paragraphes suivants :

« Il est juste de rendre à l'Ecole publique un hommage collectif au nom de l'Union Rationaliste...

» ... Or, l'école laïque, cette création originale et précieuse de la tradition française, est en péril. Il est inutile de relater une fois de plus les atteintes dont elle a été l'objet depuis que le régime de Pétain a montré qu'elle est vulnérable. Nos statuts nous font un devoir supérieur de prendre parti pour la Raison, et pour les instruments au service de la Raison. L'Union Rationaliste prend donc parti pour l'école laïque contre l'école confessionnelle, et mènera le combat avec les moyens qui lui sont propres, avec l'appel à la Raison » (*Cahier rationaliste n° 138*, pp. 22-23).

C'est fort de cette approbation que le Conseil de l'Union Rationaliste a organisé le 25 octobre 1955, à la Sorbonne, une conférence du président Albert Bayet sous le titre : *L'Ecole laïque est en péril !*, et a publié le Cahier 151 (décembre 1955) sur *L'Ecole laïque*, cahier fortement documenté à la rédaction duquel a participé, entre autres, notre président et ami Fournout, en définissant *Une vraie liberté des consciences*.

La même approbation me permet d'apparaître ce soir parmi vous décoré, non de grades universitaires, mais de celui de Secrétaire général de l'Union Rationaliste, pour prononcer une conférence dont je me flatte qu'elle n'aura pas uniquement un caractère académique, mais une véritable vertu militante. En essayant de définir les rapports de la science et du rationalisme avec la laïcité, je ne compte nullement ajouter quoi que ce soit à la conviction de ceux qui se sont rendus à l'appel du Cercle parisien, j'ai l'espoir de contribuer à les munir d'arguments efficaces supplémentaires dans le combat commun que nous avons à mener.

*
**

Il n'y a aucune synonymie entre Science, Rationalisme et Laïcité, qui appartiennent à des catégories différentes. Je ne m'engagerai pas dans le petit jeu des définitions et me contenterai de souligner au passage que la Science est une somme de connaissances coordonnées, le Rationalisme une méthode de pensée, et la Laïcité une attitude de l'Etat et de l'enseignement face aux confessions religieuses. *A priori*, on pourrait admettre qu'un système de connaissances puisse être basé sur cette méthode de pensée ou sur une autre, et qu'il n'y ait par suite aucun accord nécessaire entre Science et Rationalisme. De même on conçoit que certains puissent être partisans de la Laïcité pour des raisons philosophiques ou politiques qui ne doivent rien, ni à une conception scientifique du monde, ni à des convictions rationalistes.

Le fait est que, pour beaucoup de nos contemporains, le souci d'une parfaite cohérence intellectuelle dans tous les domaines de la pensée et de l'action n'est pas encore devenu une nécessité fondamentale. On cherche encore trop souvent à s'accommoder de cloisons entre des compartiments de l'esprit

artificiellement maintenus imperméables les uns aux autres, et on en arrive à prôner cette position inconfortable comme le dernier mot du progrès ou comme un raffinement intellectuel.

Il est vrai qu'une telle attitude a été audacieusement progressiste à l'aurore de notre monde moderne. Il a fallu un effort prodigieux aux pionniers de la science expérimentale pour reconnaître un domaine autonome de la raison, où l'argument de l'autorité ou de la tradition, la parole révélée ou l'opinion ecclésiastique ne sont d'aucun poids. Pascal tranchait dans l'autorité de l'Eglise, qui prétendait légiférer sur toutes choses, lorsqu'il définissait une cloison étanche entre les domaines distincts de la raison et de la foi; ce n'est pas le domaine réservé de la foi qu'il retranchait d'une pensée cohérente universellement basée sur la raison, qui n'existait pas encore. Cette dernière avait si peu droit de cité qu'à l'heure actuelle encore, les différentes Eglises conservent la nostalgie des époques révolues où leur autorité couvrait l'ensemble des activités humaines et ne renoncent nullement à regagner le terrain perdu. Il n'en reste pas moins que, depuis beau temps, l'attitude de Pascal et des meilleurs esprits de son temps a cessé d'être progressiste, et que nous avons derrière nous et à nos côtés assez de penseurs qui revendiquent la valeur universelle de la raison humaine pour que cette attitude, si combattue qu'elle soit, et si puissants que soient les moyens mis en œuvre contre elle, ne comporte plus que la plus timide des audaces.

Nous sommes encore dans une période de crise, la crise qui a été ouverte par ceux qui ont brisé l'édifice cohérent de la totale soumission spirituelle à l'Eglise. Nous n'en sortirons que par la rupture décisive avec toute espèce de soumission intellectuelle à quelque dogme que ce soit, dans quelque domaine que ce soit. Nous entrerons dans un nouvel édifice cohérent, construit par la victoire incontestée de la raison appliquée selon la stricte discipline scientifique, c'est-à-dire selon les données de l'observation et de l'expérience, à tout ce qui est de son ressort. Et pour nous rationalistes, ce qui est de son ressort, c'est *tout*.

Parmi les conceptions diverses que l'on peut se faire de la Laïcité, nous en déduisons une de ce souci de cohérence totale de la pensée humaine, quitte à prêter à sourire aux élégants pour lesquels il continue à y avoir « plus de choses sur la terre et sous les cieux que l'esprit humain ne peut en concevoir »; quitte aussi à nous faire taxer de totalitarisme par certains qui sont consciemment les partisans du totalitarisme spirituel des Eglises, et par d'autres qui poussent le souci de l'équilibre et de l'impartialité jusqu'à tenir la balance scrupuleusement égale entre l'erreur et la vérité, entre le mythe et la science.

Nous nous efforcerons de définir une conception militante de la tolérance, fort éloignée de la conception invertébrée d'indifférence, de demi-défaitisme qui a cours si souvent à l'heure actuelle, et qui est responsable du recul de la laïcité, non seulement dans les lois et les ordonnances, mais dans l'esprit public et dans la détermination de beaucoup de ceux qui s'en proclament les défenseurs.

*
* *

Ce souci de cohérence est si peu la caractéristique générale de l'esprit de nos contemporains, qu'on ne le rencontre pas toujours, ni chez tous les savants, ni chez tous les rationalistes. Il y a en effet des savants et des rationalistes qui ne sont pas conséquents avec leurs habitudes d'esprit et leur méthode de penser lorsqu'ils s'écartent du domaine de préoccupations qu'ils cultivent en spécialistes, et qui s'abandonnent aux préjugés ancestraux presque partout ailleurs. Ils donnent ainsi une sorte de garantie à ces préjugés, et il est inutile de rappeler quel usage abusif a été fait de cette caution.

Pasteur, dont la pensée a été sollicitée avec impudence, a été largement exploité par le catholicisme à cet égard. Le Dantec a exécuté de façon qui me paraît définitive une telle exploitation de l'autorité acquise par le savant au moyen de son œuvre scientifique : le dédoublement de personnalité revendiqué par Pasteur ôte toute valeur à son témoignage de croyant; en effet, ce n'est pas le *savant* qui établit la distinction *a priori* entre les domaines propres de la science et de la foi; et si ce n'est pas le *savant*, quelle valeur cette affirmation

tire-t-elle d'avoir été prononcée par Pasteur plutôt que par le premier venu ?

Ce n'est d'ailleurs pas seulement dans les domaines étrangers à leur activité habituelle que l'on constate ce divorce de pensée chez les savants et chez les rationalistes.

La culture de la science va souvent de pair avec l'absence de toute formation philosophique réelle, et la méconnaissance totale de la signification du rationalisme comme fondement de l'activité scientifique. S'il n'y a pas de conception rationaliste consciente, et à plus forte raison, avouée, chez le savant, il ne faut pas s'étonner qu'il soit incapable de la généraliser à tous les domaines de sa pensée. Il ne faut pas s'étonner non plus que sur des bases idéologiques aussi incertaines, il ne soit pas toujours suffisamment armé pour déjouer les pièges que le spiritualisme et la métaphysique lui tendent à chaque pas. Alors même qu'il réussit à les éviter dans la partie purement expérimentale de son œuvre, où la technique est maîtresse, il est beaucoup plus vulnérable dans l'interprétation et la généralisation, qui font partie du travail scientifique, au même titre que l'expérimentation dont elles sont le complément nécessaire.

On le voit à chaque instant, notamment en biologie avec les luttes dont la théorie de l'évolution a été et est encore l'objet, avec le finalisme, avec la conception particulière de l'hérédité, etc. On le voit également en physique avec les exemples frappants qui nous sont offerts par l'interprétation des théories relativistes ou du principe d'indétermination.

Il n'y a pas seulement le rôle de l'idéologie propre du savant qui intervienne dans la tendance à l'interprétation irrationaliste de l'œuvre scientifique. L'idéologie des commentateurs a souvent plus d'importance encore que celle des inventeurs. Plus éloignés de la création scientifique, ils sont plus sujets aux interprétations abusives. S'exprimant en truchements du savant plutôt que pour leur propre compte, ils ne se sentent pas toujours tenus à la réserve systématique de celui qui est responsable de ce qu'il apporte et de ce qu'il produit. Proches et même tributaires du public et peut-être de certaines puissances, il leur arrive d'être tentés de flatter le préjugé dominant.

C'est dans ces conditions que la théorie de la relativité doit une partie de l'énorme bruit qui a été fait autour d'elle

il y a 35 ans à l'étiquette dont elle est affublée. Sans doute la publicité qu'a donnée la grande presse à cette thèse scientifique était-elle due au goût du scandale, au désir de heurter le lecteur par les conséquences paradoxales qu'on en peut tirer. Mais ce n'est pas la seule raison, et on peut affirmer qu'il en aurait été moins parlé si la nouvelle théorie avait porté un autre nom. Pour beaucoup d'adversaires, conscients ou non, du rationalisme, l'occasion était trop belle, et ils en ont largement profité : « relativité » de la science, « relativité » de nos connaissances, la relativité était mise à toutes les sauces, tout devenait relatif. On accreditait dans l'esprit du public l'idée d'un caractère aléatoire de tout ce qui repose sur la raison et l'expérience. On se préparait ainsi, prétendument sous le couvert du plus illustre des savants contemporains, à rabattre le caquet à tous ceux qui ont l'audace de prétendre se passer de la connaissance révélée ou de la connaissance mystique.

Un autre exemple est la vague de publicité par laquelle on a répandu auprès des non-initiés le principe dit d'incertitude ou d'indétermination. Au lieu de traiter les équations mathématiques sur lesquelles il repose avec toute l'attention que requiert une science difficile, on a retenu l'étiquette, qui se prêtait sans effort à l'interprétation irrationaliste. On a poussé le « dévergondage intellectuel », comme disait Paul Langevin, jusqu'à en tirer argument au sujet du « libre arbitre de l'atome ».

Au lieu d'insister sur la connaissance approfondie de la nature qui résulte, au milieu de difficultés nouvelles, de l'introduction de ces notions, au lieu de montrer que notre connaissance accrue est attestée par notre pouvoir de prévision accru — singulière indétermination, comme disait encore Langevin, que celle qui nous permet de calculer et de prévoir avec précision la trajectoire des faisceaux de particules —, on laissait dans l'ombre les succès pour ne parler que des difficultés, et on offrait le refuge de l'irrationnel aux innombrables pour lesquels il est la solution paresseuse vers laquelle les pousse tout le poids de la tradition.

*
**

Ce n'est pas tout. Je me suis efforcé de montrer que l'esprit du savant, et celui du commentateur de la science — du

professeur, notamment — peuvent être partagés entre une attitude rigoureusement rationaliste dans le domaine de la spécialité scientifique qu'ils cultivent, et une attitude mitigée, voire systématiquement irrationaliste, dans tous les autres domaines.

Il pourrait en résulter, cette conclusion que dans son travail scientifique, du moins, le savant observe toujours une attitude rationaliste. La chose demanderait à être examinée de près, à la lumière d'une définition plus précise de la science que celle à laquelle nous nous sommes arrêtés. C'est le procès du positivisme et celui de l'empirisme qu'il faudrait aborder, et que je ne ferai que signaler au passage.

Selon des conceptions qui restent vivaces, le rôle du travail scientifique est d'accumuler des faits, de les classer, d'en tirer des lois, d'en esquisser l'application technique, et de n'aller guère au-delà. L'hypothèse de départ, l'interprétation, la généralisation, à plus forte raison la théorie explicative et la vaste synthèse sont repoussées ou tenues en suspicion par ceux qui épousent ces conceptions. Ils les rejettent avec dédain du côté de la spéculation philosophique et considèrent que notre connaissance de la nature leur doit peu ou ne leur doit rien.

C'est réduire singulièrement le rôle de la raison que de l'asservir de la sorte. Le contrôle de l'expérience est fondamental, et nous en parlerons dans le paragraphe suivant; il doit être sévère et minutieux, mais il ne doit pas être tâillon au point d'entraver l'essor de la pensée, il ne doit pas la tenir en lisière. Au contraire, dans la conception rationaliste moderne de la science, l'esprit humain est invité à ouvrir toutes grandes les ailes de son imagination. Qu'elles l'entraînent aussi loin, qu'elles l'élèvent aussi haut qu'elles le peuvent ! Les horizons nouveaux qui lui sont découverts font-ils partie de la science ou sont-ils du domaine de la fiction ? Pas de réponse *a priori*. C'est la confrontation avec les faits qui répondra *a posteriori*. Les perspectives nouvelles ainsi découvertes porteront à instituer des expériences auxquelles il n'aurait pas été songé sans elles, et de cette interrogation honnête de la nature résultera la solution du problème posé.

Voilà, très schématiquement, une conception de la science qui fait une part équitable à la recherche des faits et à l'emploi de la raison. Quant à l'empirisme pur, si l'on veut qu'il

appartienne au domaine de la science, il nous prouvera qu'il peut y avoir un labeur scientifique étranger au rationalisme, tel du moins, que j'entends ce terme, d'après ceux qui furent les instigateurs du mouvement rationaliste contemporain.

*
**

Il ne devrait pas en être ainsi, mais, nous le voyons, science ne se confond pas avec rationalisme, la science ne suppose pas nécessairement un esprit rationaliste exigeant et cohérent.

Rationalisme ne se confond pas davantage avec science. Prenons le Larousse, qui reflète approximativement le sens commun : « Système fondé sur la raison par opposition aux systèmes fondés sur la révélation. Système d'après lequel la raison est l'origine des idées premières, par opposition à l'empirisme. »

Il y faudrait une laborieuse dissertation philosophique, à laquelle je ne suis nullement préparé, et à laquelle je substituerai quelques remarques dictées par l'expérience du travail de laboratoire, et par la réflexion sur les bases idéologiques de ce travail, venant compléter le procès de l'empirisme esquissé ci-dessus.

Beaucoup de confusion règne autour du rationalisme, au point que l'Académie des Sciences morales et politiques a jugé nécessaire de mettre au concours le thème suivant pour 1958 : *Comment définir aujourd'hui l'attitude rationaliste en philosophie*. Souhaitons, sans trop l'espérer, qu'il en résulte de la clarté.

Remarquons tout d'abord qu'un système fondé sur la raison n'exclut pas nécessairement une base révélée. On nous rétorque couramment le caractère rationnel de tel ou tel système religieux, dont la construction est effectivement rationnelle, dont les bases seules sont de caractère mythique. La moindre faille dans un système de pensée compromet tout l'édifice. Peu importe que la superstructure soit cohérente, si les fondements ne reposent que sur un acte de foi, sur une adhésion totalement arbitraire. L'absurde, l'irrationnel, pourraient se glisser à tous les niveaux du système, il n'en serait ni plus, ni moins solide et respectable du point de vue de la

raison. A cet égard, nous pouvons souscrire à la première définition du Larousse : tout système qui admet une part d'irrationnel est irrationnel en tant que système.

Il n'en reste pas moins que toute construction logique dressée par la raison, quelle qu'elle soit, repose sur des postulats de départ. D'où ces postulats proviennent-ils, si nous écartons comme irrationnelle l'origine de la révélation ? Descartes a fait, dans une partie de son œuvre, une tentative désespérée pour retrouver le monde, la nature et l'homme par le seul effort de la raison. Bien avant le *Cogito, ergo sum* cartésien, à l'aurore même de la science, la mathématique a été édiflée par des générations de penseurs grecs comme un monument superbe de la raison humaine, et certains, de notre temps encore, la considèrent comme telle. Certains, mais pas tous. Henri Lebesgue, par exemple, estime que : « Les mathématiques partent des enseignements de l'expérience qu'elles traduisent en axiomes; et elles s'efforcent d'en tirer des conséquences par voie déductive... Donc, elles partent du réel, en conservent le souvenir, mais ne craignent pas de s'en écarter... Les mathématiques ne sont pas purement abstraites et logiques. »

Les plus anciens parmi les mathématiciens grecs, ceux que l'on doit considérer comme les *inventeurs* de notre science, *inductive et déductive à la fois*, avaient pleine conscience de l'origine expérimentale de leur discipline. Tannery aimait à raconter qu'un Démocrite se glorifiait de ce que personne ne pût le surpasser *pour la combinaison des lignes avec démonstration, pas même en Egypte les arpenteurs*, montrant par là, non seulement son estime pour la technique que cultivaient les arpenteurs, ces hommes de métier, mais le lien étroit qu'il voyait entre les recettes empiriques, nées de l'observation, selon lesquelles ils exerçaient leur art, et la construction logique à laquelle il se livrait lui-même, *sur leurs données*.

Paul Langevin revenait avec opiniâtreté sur cette idée, et montrait comment la naissance de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie sous sa forme d'abord euclidienne, de la trigonométrie, était commandée par les besoins de la technique, comment elles se sont ensuite développées « à l'état de science pure pour donner naissance à la théorie des nombres, à la théorie des groupes, aux géométries non-eucli-

diennes. La création de l'analyse, du calcul différentiel et intégral par Archimède, Newton, Leibniz, Bernoulli, et tant d'autres, a été sollicitée par les besoins des arts mécaniques, hydrauliques ou de l'architecture...

» De même les problèmes posés par la physique ont constamment stimulé et orienté l'effort des mathématiciens pour les conduire à des progrès essentiels, comme ç'a été le cas pour Joseph Fourier avec le mouvement de la chaleur dans les corps conducteurs. L'usage imprévu et génial fait par Einstein en relativité des géométries non euclidiennes dites riemanniennes a conduit les mathématiciens les plus purs comme Elie Cartan à construire des géométries non riemanniennes plus générales et plus abstraites encore. »

Si les problèmes posés par la pratique, celle des techniques ou celle des autres sciences, jouent ce rôle fondamental dans l'orientation et dans le progrès des mathématiques, c'est donc que celles-ci, nées des données de l'observation et d'une expérience rudimentaire, sont confrontées avec l'expérience à de nombreux niveaux de leur développement. Les mathématiques elles-mêmes, ce triomphe de la raison, ne sont pas une pure abstraction, une construction pure de l'esprit dégagé de ses liens avec la nature. Toute science, la science mathématique elle-même, est un édifice rationnel construit en corrélation avec les données que nous dégageons de l'étude de la nature, par une observation et une expérience de mieux en mieux élaborées; c'est un édifice dont le caractère de plus en plus adéquat à son objet est démontré par les incessantes confrontations avec la nature auxquelles se livre la science en cours d'élaboration.

Voilà le rationalisme tel que nous le concevons, ce n'est pas un système « d'après lequel la raison est l'origine des idées premières », comme le dit le Larousse, mais un système dans lequel la raison *dégage* les idées premières — et les autres — des données confuses que nous offre la nature.

Ce rationalisme est cohérent avec la science, lui seul est cohérent avec la science, alors qu'un rationalisme qui prétendrait trouver les idées premières par les seules forces de la raison, tourne le dos à la science. C'est celui de ces Grecs, pour ne citer qu'un seul exemple, qui, enflammés d'orgueil par les succès de leur mathématique dont ils oubliaient l'origine con-

crète, créaient avec Aristote, une mécanique, une physique et même une biologie qui, toutes rationnelles qu'elles fussent, ne correspondaient nullement aux faits naturels. La science expérimentale, la science consciemment expérimentale, n'était pas encore née.

Il n'est pas péjoratif de rapprocher des constructions logiques fondées sur le mythe, du côté religieux, ou sur des postulats qui ne doivent rien à l'expérience, du côté « science », celles qu'édifient certains fous, dont on a souvent souligné la parfaite rigueur. La logique de l'ensemble du système peut être impeccable, si les fondations sont absurdes, le système tout entier est étranger à la réalité. Tout rationalisme n'est pas scientifique.

*
* *

Il a fallu insister assez longuement pour montrer qu'il y a une certaine indépendance de fait de la science à l'égard du rationalisme, et du rationalisme à l'égard de la science. Je crois pouvoir être beaucoup plus bref au sujet de la laïcité — ou plutôt du laïcisme —, opinion qui est souvent indépendante du crédit accordé à la science, et des convictions rationalistes.

Cela est particulièrement manifeste pour les religions minoritaires, que leur lutte contre la religion dominante, ou le souci de leur simple survie en présence de la religion dominante, conduit à réclamer la laïcité de l'Etat et de l'Ecole. En France, les protestants sont ainsi partisans résolus de la laïcité, et les catholiques en sont adversaires, mais cela n'est ni de tous les temps, ni de tous les lieux.

Paul Bert montrait à la Chambre en 1880 que l'attitude des Eglises n'est nullement dictée par une politique de principes, mais par le machiavélisme tactique :

« En Hollande, la majorité protestante, dans une importante fraction, est d'une intolérance qui ne le cède à aucune religion excessive... En 1806... on parlait d'organiser des écoles publiques; on fait un programme... Les catholiques de la minorité... s'expriment par la bouche la plus autorisée, celle de l'archiprêtre de Frise, qui dit : « Pour voir régner la concorde, » l'unité, la charité entre les diverses religions, il est néces-

» saire, à mon avis, que les instituteurs s'abstiennent de
» l'enseignement des dogmes des diverses communions. »

» ... En 1857, ... M. Munssens, catholique également, s'exprime d'une façon plus précise, plus nette, plus claire encore : « Je veux une école strictement laïque, sans nulle » tendance religieuse d'aucune espèce. »

» Ainsi les catholiques demandaient la neutralité ⁽²⁾. »

Passons rapidement sur une revendication de laïcité, dictée comme celle-là par des considérations de pur opportunisme.

Même lorsque la laïcité est réclamée sur la base des principes, il arrive souvent que ce soit en l'absence de tout esprit rationaliste. S'il est vrai, comme le dit Lucien Sève, que l'idée laïque « consiste essentiellement dans une certaine conception des rapports entre croyance et raison, entre Eglise et Etat », elle est adoptée par nombre de bons esprits qui se placent sur le deuxième terrain plutôt que sur le premier.

Cela est si vrai que l'idée laïque s'est constituée historiquement sur des bases politiques plutôt que philosophiques et pédagogiques. Elle était portée par la bourgeoisie ascendante, en lutte contre le pouvoir royal et les privilèges de la noblesse et ceux du clergé, en lutte aussi contre le soutien idéologique que l'Eglise apportait au pouvoir et aux privilèges établis. Elle était aidée dans cette lutte par les tendances gallicanes toujours prêtes à s'opposer à la suprématie du Vatican. Elle s'est particulièrement développée avec cette explosion de l'esprit moderne, traduite sur le plan politique par la suprématie du pouvoir royal sur celui des féodaux, sur le plan religieux par l'apparition et le développement de la Réforme, sur le plan artistique par la floraison de la Renaissance, sur le plan scientifique par l'éclosion de la science expérimentale, sur le plan philosophique par une audace de plus en plus affirmée de l'esprit de libre examen, sur le plan moral par la conception d'une morale naturelle universelle, indépendante des dogmes, des révélations et des commandements.

A la revendication *politique* d'une certaine indépendance de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise, ne s'est clairement ajoutée une revendication proprement *pédagogique* qu'avec Condorcet, à la

(²) Cette citation et plusieurs autres du même paragraphe sont tirées de l'excellent fascicule de Lucien SÈVE, sur *L'Ecole et la Laïcité* (Documents Edsco), Chambéry, 1956.

fin du xviii^e siècle, dans *l'Esquisse historique des progrès de l'esprit humain* (1793) :

« Les principes de la morale enseignés dans les écoles et dans les instituts seront ceux qui, fondés sur nos sentiments naturels et sur la raison appartiennent également à tous les hommes. La Constitution, en reconnaissant le droit qu'a chaque individu de choisir son culte, en établissant une entière égalité entre tous les habitants de la France, ne permet point d'admettre, dans l'instruction publique, un enseignement qui, en repoussant les enfants d'une partie des citoyens, détruirait l'égalité des avantages sociaux, et donnerait à des dogmes particuliers un avantage contraire à la liberté des opinions. Il était donc rigoureusement nécessaire de séparer de la morale les principes de toute religion particulière et de n'admettre dans l'instruction publique l'enseignement d'aucun culte religieux...

» Ceux qui croient encore à la nécessité d'appuyer la morale sur une religion particulière doivent eux-mêmes approuver cette séparation : car, sans doute, ce n'est pas la vérité des principes de la morale qu'ils font dépendre de leurs dogmes, ils pensent seulement que les hommes y trouveront des motifs plus puissants d'être justes; et ces motifs n'acquerront-ils pas une force plus grande sur tout esprit capable de réfléchir, s'ils ne sont employés qu'à fortifier ce que la raison et le sentiment intérieur ont déjà commandé ? »

Dans tout cet immense mouvement d'idées régnait une confusion analogue à celle que nous avons relevée dans les rapports de la science et de la raison. Le grand problème est celui de la morale, intimement lié à celui de l'enseignement. Les tentatives pour fonder une morale sur la raison seule, indépendamment de tout postulat, si elles ont largement déblayé le terrain, ne pouvaient être tout à fait satisfaisantes, et il ne faut pas s'étonner qu'elles n'aient pas été convaincantes. L'appel à la nature, la tarte à la crème du xviii^e siècle, n'a en aucune façon la valeur du recours à l'expérience qui prévalait déjà dans le domaine scientifique, car il se fondait sur des intentions prêtées arbitrairement à la nature, considérée comme maternelle et universellement bienveillante.

L'idée laïque, il ne faut pas nous le dissimuler, avait les plus grandes difficultés à réaliser sa jonction avec l'idée de science et celle de raison. Les malentendus ont persisté durant

tout le XIX^e siècle, et il y avait bien de la confusion dans l'esprit des grands fondateurs de notre école laïque. Voyez Jules Ferry. Lui qui affirmait en toutes circonstances : « Nous avons promis la neutralité religieuse, nous n'avons pas promis la neutralité philosophique, pas plus que la neutralité politique », et qui exigeait de l'École publique la fidélité aux principes de 89, avait toutes les peines du monde à définir une doctrine morale. Il est trop facile de dénoncer la vanité du conseil qu'il donne dans sa fameuse *Lettre aux Instituteurs* :

« Au moment de proposer aux élèves un précepte, une maxime quelconque, demandez-vous s'il se trouve à votre connaissance un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire. Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire. »

Nous ne pouvons sans doute pas définir dans tous ses détails la morale laïque, la règle de vie de notre société. Du moins pouvons-nous dire ce qu'elle n'est pas. Elle n'est pas celle de Montalembert, déclarant à l'occasion du vote de la loi Falloux : « Quel est le problème aujourd'hui ? C'est d'inspirer le respect de la propriété à ceux qui ne sont pas propriétaires. Or je ne connais qu'une recette pour inspirer ce respect : c'est de leur faire croire en Dieu ! » Elle n'est pas celle de Thiers, écrivant en 1848 : « Lire, écrire et compter, voilà ce qu'il faut apprendre; quant au reste, cela est superflu. Il faut bien se garder surtout d'aborder à l'école les doctrines sociales, qui doivent être imposées aux masses... Je demande que l'action du curé soit forte parce que je compte beaucoup sur lui pour propager cette bonne philosophie qui apprend à l'homme qu'il est ici pour souffrir. »

Les malentendus, la confusion persistent encore. C'est une des grandeurs de l'idée laïque que de le reconnaître, et d'attendre des progrès de la science, d'une raison appliquée à des connaissances mieux établies, la justification de ses ambitions et plus de précision dans ses objectifs.

L'idée laïque ainsi conçue substitue l'esprit de recherche, cohérent avec la science et satisfaisant pour la raison, à l'esprit dogmatique pour lequel toutes choses sont résolues et ne sauraient changer. Pour l'idée laïque ainsi conçue, l'école est l'apprentissage de la science, l'apprentissage de la raison, un guide pour l'esprit d'enfants destinés à comprendre le monde et à participer à sa transformation. Dans ce monde où tout évolue, l'homme évolue lui aussi, suivant des lois à découvrir, qui sont celles des sociétés humaines. L'homme est l'artisan de son propre destin, il se façonne lui-même en façonnant le monde.

La morale est la condition *sine qua non* de la survie de l'homme, animal social. Elle évolue avec les conditions de la vie en société, perpétuellement mouvantes. Elle est l'objet d'étude, objet de recherche, objet de science. Dans cet effort, mené selon les normes de la méthode scientifique, avec la raison pour guide, nous pouvons, nous devons trouver l'équilibre de nos facultés et du milieu ambiant, la résolution des conflits qui nous déchirent en tant qu'individus et qui déchirent plus douloureusement encore les collectivités que nous formons.

Cette morale laïque que nous avons à enseigner, ne rougissons pas de n'en posséder encore que de lointaines approximations. Elles sont un immense progrès sur la morale religieuse figée dans le respect de dogmes depuis longtemps périmés. Nous commençons à définir ce que nous avons à apprendre, c'est le gage des succès qui nous attendent.

*
**

Nous avons vu ainsi qu'il y a indépendance de fait entre la culture de la science, les convictions rationalistes et l'opinion laïque. Nous avons vu qu'il y a *inconséquence* chez la plupart de ceux qui sont soumis à cette dissociation, que cette inconséquence est la source de conflits idéologiques internes, envenimés par les intérêts antagonistes qui règnent dans la société où nous vivons, et dont notre conscience porte le reflet.

C'est au prix d'un effort permanent que nous pouvons essayer de réaliser l'accord intime entre les tendances divergentes dont nous sommes l'objet, ou plutôt qui dominent cha-

cune dans un domaine distinct de notre pensée et de notre activité.

Les rationalistes conséquents estiment que cet accord ne peut avoir lieu que par l'expulsion totale des partis pris, des dogmes, de la vérité révélée ou inspirée, hors de tous les secteurs accessibles à une étude rationnelle basée sur l'observation et sur l'expérience. Que ces secteurs ne couvrent pas à l'heure actuelle la totalité des faits naturels, de l'infiniment grand à l'infiniment petit, que la plupart des faits humains nous soient encore profondément obscurs, ne fait rien à la chose. Si longuement que doive vivre et penser l'humanité, elle ne déchiffrera jamais dans son entier le livre inépuisable des énigmes de la nature. Il restera toujours, autour de nous et en nous, assez d'inconnu pour alimenter le rêve, pour que l'art et l'amour puissent toujours fleurir, pour que les sentiments et les passions nous enrichissent de leur éclat. La raisonnable conviction du rationaliste est que le moyen efficace de la connaissance véritable, le seul par lequel nous continuerons indéfiniment à gagner sur l'inconnu, est celui de la connaissance rationnelle.

Sur cette conviction, raisonnable parce qu'elle est en accord avec l'expérience, parce qu'elle est la *seule* en accord avec l'expérience, le rationaliste bâtit sa conception du monde, une conception sans incohérences. Il bannit en lui-même la source des conflits. Il voit dans cette attitude paisible et conquérante le bien suprême qu'il s'efforce de propager.

*
**

Voilà le grand mot lâché ! Notre conception n'est pas exclusivement pour l'usage interne, elle demande à être propagée, et c'est sur cette revendication que se fonde notre notion de la tolérance.

Nous sommes tolérants à tous les sens de ce terme, et notamment à son sens le plus banal. Nous ne prétendons imposer à quiconque notre conception rationaliste du monde, et interdire à quiconque de cultiver un mythe, une mystique ou une mystification quelconques. Nous n'avons pas besoin de recourir à quelque violence que ce soit pour propager notre doctrine, qui est destinée à s'imposer d'elle-même, par l'éclat de l'évidence. Aussi, même dans le domaine de l'enseignement,

ne réclamons-nous aucun monopole. Nous avons assez à faire d'empêcher nos antagonistes, les zéloteurs de toutes religions, d'obtenir le monopole que, plus ou moins ouvertement, ils revendiquent. Notre ambition est de parvenir à enseigner notre doctrine sans entraves, sans autres entraves que celles dont le cerveau humain, misérable et superbe, n'a pas su encore se dégager.

Notre tolérance va jusqu'à laisser ceux qui le désirent enseigner que $3 = 1$, à condition qu'il nous soit permis d'enseigner, avec preuves à l'appui, que 2×2 font 4.

Dans cette compétition, aussi vieille que le conflit des ténèbres et de la lumière, nous pouvons nous montrer tolérants non parce que nous sommes faibles, mais parce que nous sommes forts. Comme l'a dit notre Anatole France, « nous aurons raison parce que nous avons raison ».

Economie libérale et structures industrielles

par P. GOLDSCHMIDT-CLERMONT,

Administrateur Général honoraire de l'O. N. S. S.

La question que l'on s'est posée est de savoir si les doctrines traditionnelles axées sur le binôme *capital-travail* ne doivent pas être amendées pour serrer de plus près les faits d'observation, et notamment les plus récents; on vise ici l'intégration, dans cette formule, d'un élément qui, jusqu'ici, y est resté presque totalement ignoré : celui qui est figuratif de la technique.

*
* *

I. L'entreprise est sans doute fondée sur la recherche du profit. Mais chacun admet que son évolution actuelle oblige à faire appel à d'autres notions. Celle de sa structure technique, qui est retenue ici, s'impose en bonne et stricte logique.

Une entreprise, en effet, perdrait sa raison d'être et de subsister si elle n'était pas, avant tout, l'expression et la mise en valeur d'une technique. Cette définition est générale. Elle apparaît clairement dans le cas d'un établissement créé pour l'exploitation d'un procédé nouveau : mais à remonter à l'origine d'une maison, quelque développée ou évoluée qu'elle soit, on trouve — presque toujours — un groupe ou un homme qui a eu une idée, un métier, un talent, une valeur ou encore un ensemble de connaissances ou une documentation sur un objet déterminé. Sur ce germe se sont avec le temps cristallisés capitaux et collaborateurs, polarisés par la technique originelle. Entre-temps, celle-ci se sera développée, précisée, concrétisée, modifiée, enrichie d'un équipement, d'une organisation, d'un matériel, d'un ensemble original de données expérimentales, de méthodes propres, de procédés, de traditions, d'acquisitions.

Une même pensée y aura inspiré le noyau de techniciens, garants de ce feu sacré; elle aura petit à petit imprégné l'équipe entière, si vaste soit-elle, à tous les degrés de la hiérarchie, sans en omettre les techniciens subalternes ni les travailleurs manuels, acquis à cette ambiance et, réserve faite des conflits relatifs à la répartition du profit, solidaires de leurs dirigeants, chaque fois que c'est de la technique qu'il s'agit.

Les définitions actuelles de l'entreprise privée, telles que les ont conçues Rébaud, H. Janne, L. Cornil, font généralement appel aux notions de « communauté », ou d'« association d'hommes ». Mais on y discerne en profondeur une solidarité plus subtile, située à un degré élevé dans l'échelle des valeurs, et qui détermine ses caractères originaux, ceux qui la personnalisent, autrement importants, pour abstraits qu'ils soient, qu'un bilan comptable.

Cette valeur est l'œuvre de la technique.

A des degrés divers, et avec maintes nuances, elle a été aperçue par des auteurs comme Burnham (*La Révolution directoriale*), Berle, Veblen, Howard Scott (*La Technocratie*) et plus spécialement par Schumpeter, qui fait un départ entre celui qui, prenant les décisions, porte les responsabilités, et le technicien dont le rôle est d'instruire les problèmes et d'inventer, c'est-à-dire d'innover, mais sans décider. Mais ces auteurs n'ont pas situé la technique comme telle dans l'échelle des valeurs, ni en particulier dans le cadre des problèmes du travail. Le système des forces capital-travail, loin d'avoir résolu le problème social, l'a porté à un paroxysme tel que le monde en est bouleversé. L'équation est mal posée : c'est à quoi la doctrine libérale peut et doit porter remède. La formule réelle sera capital-travail-technique.

*

**

II. La position psychologique du technicien n'est pas moins paradoxale. Siège, gardien et véhicule de la pensée technique, dépositaire de valeurs immenses et qui s'ignore, il n'est guère investi d'un rôle social dans l'entreprise, ni de la puissance économique. Il ne régit rien, peut-être faute de désirer régir, et s'exile en quelque sorte de l'espace qu'il a lui-même exploré et conquis.

Cette position marginale du technicien, qui fausse l'équilibre social, résulte, elle aussi, de lacunes doctrinales. La lutte a porté pendant plus d'un siècle sur la possession des instruments de travail et la répartition du profit : opposant souvent avec brutalité le travail au capital, elle a forgé une idéologie simpliste et redoutable, dont le technicien est absent, et qui est génératrice tantôt d'abus ou de violence, tantôt de convulsions politiques, bouleversant jusqu'à des empires. Faute d'avoir clarifié ces conceptions, le progrès social, dû aux développements de la technique et qui eût pu être une œuvre de solidarité humaine, a été porté sur le terrain de la lutte des classes.

Or, s'il est vrai que c'est le vocabulaire qui modèle la philosophie, il importe, pour dissiper l'équivoque, d'interroger l'économiste et le sociologue sur la justification de la terminologie consacrée par leurs doctrines.

« Instruments de production », « investissements », « amortissement », « capital », « travail manuel » : ces vocables et tant d'autres renferment, en termes d'économiste, les équipements et les mouvements industriels et sociaux issus de la pensée technique; mais quant à cette pensée elle-même, loin de la mettre en évidence, ils la dissimulent. Et c'est ici le fond du problème.

Lorsque le chef d'une entreprise réunit des capitaux pour équiper celle-ci en mécanismes nouveaux ou pour entreprendre la fabrication de nouveaux produits, il est exact, comme le veut l'économiste, qu'il « investisse », et un financier trouve la formule irréprochable. Mais ce chef d'entreprise ne fait pas que cela. Il *incorpore dans son activité, et c'est infiniment plus important, le fruit rentable d'une pensée technique novatrice*. S'il s'agit d'un service ou d'un produit dont l'usage était inconnu précédemment — et l'on pense rétrospectivement à l'apparition encore relativement récente de la radioélectricité, de l'auto, de l'avion, — il n'est certes pas inexact de dire que ce chef d'entreprise travaille en faveur de l'utilisateur et du consommateur; mais il fait bien plus : c'est la pensée du technicien qu'il met en valeur, pour livrer au genre humain de nouveaux instruments de commodité ou de puissance. L'économiste a caché la plus belle moitié de la vérité.

Le sociologue n'a pas moins passé sous silence le fait essen-

tiel. Certes, il est vrai, comme il l'affirme, qu'aucune activité économique ne soit possible sans la conjonction des efforts du capital et du travail; *mais, si la pensée du technicien en était absente, cette conjonction serait stérile*. Où sont donc les sources de cette pensée? A tous les étages de la collectivité laborieuse qu'est l'entreprise, puisqu'elle insuffle la vie à tous ses membres, depuis le simple travailleur manuel, dans ses mouvements, jusqu'à chacun des dirigeants placés au sommet de la hiérarchie. Le sociologue qui passe sous silence l'animateur invisible de l'entreprise oublie en même temps le technicien qui la personnifie.

On retrouve ainsi la conclusion déjà formulée, mais cette fois quant aux hommes : entre le capitaliste (ou chef de l'entreprise) et le travailleur, se place un être oublié : le technicien.

Si l'économie libérale avait posé dès l'origine le problème de la sorte, il n'est pas impossible que le monde moderne eût évolué autrement, et fait l'économie de grandes misères et de révolutions sanglantes. La séquence du cheminement de la pensée a été mauvaise et le génie humain s'est fécondé à contre-temps. La marche syncopée du progrès a laissé derrière elle des tragédies politiques, dont le dernier acte n'est pas encore joué. Quand même, la métamorphose s'est accomplie, et pour les nations évoluées (car les pays sous-développés posent d'autres problèmes) il n'est guère de rang dans la société où, à deux siècles d'intervalle, l'œuvre des techniciens, telle qu'elle s'est réalisée dans le cadre de l'économie d'entreprise, n'ait relevé l'étiage de la condition humaine jusqu'à un niveau qui, au point de départ, était impensable.

*
**

III. On admet qu'au cours des vingt dernières années, une série de disciplines novatrices, ou simplement rajeunies, se soient imposées à la direction des entreprises : « management », « productivité », « automation », tant d'autres qui sont spectaculaires à des degrés divers, mais également préoccupantes. Jusqu'ici, l'économie libérale traditionnelle a su se les assimiler dans l'économie d'entreprise; mais elle laisse imparfaitement résolus certains problèmes d'adaptation qui se

soldent par le chômage précoce de travailleurs intellectuels ou manuels. L'ingénieur de cinquante ans, lorsqu'il perd son emploi, l'ouvrier chômeur du même âge, sont dits « âgés » et se déclassent. La statistique montre que les effectifs de ces déclassés vont en croissant.

Cette situation met en perte les forces vives d'un pays; en l'analysant, on est amené à faire appel à la notion de « potentiel de travail national »; cette notion elle-même exige la prise en considération des développements techniques comme tels, ainsi qu'il apparaît par ce qui suit.

Le niveau du potentiel de travail dans un pays ou un ensemble de pays ne résulte que pour une part des effectifs des populations impliquées. Il est en relation avec la condition physique de ces populations et avec la qualité de l'instruction qui leur est dispensée. Il s'améliore avec les facilités, les commodités et les avantages qu'elles trouveront à s'établir là où se présente au mieux le travail correspondant aux aptitudes de chacun; il dépend surtout de la capacité d'absorption et de la valeur de l'équipement technique déjà en place, notamment dans les entreprises, ainsi que du rythme de son renouvellement. Il s'élève enfin avec le mode de recrutement des cadres et des élites.

Au sein d'une entreprise déterminée, la mise en valeur du potentiel humain d'un groupe de travailleurs intellectuels et manuels ressortit à la diligence de ses dirigeants; mais au niveau de la collectivité, elle est encore livrée au hasard. Cependant, il s'agit de la plus haute des valeurs temporelles dans une nation. L'économie libérale peut affronter une telle étude sans rien sacrifier du caractère privé ni de l'autonomie de l'entreprise, si elle admet la primauté des préoccupations ayant trait au relèvement de l'étiage de la population dans l'ordre technique, et si elle intègre désormais dans sa doctrine pareils prolongements de la notion capital-travail-technique. Ces préoccupations ne sont pas gratuites. On sait que la lutte de vitesse pour l'hégémonie mondiale, que se livrent avec une violence mortelle les U. S. A. et l'U. R. S. S., est conditionnée par la possibilité que ces pays trouveront à s'équiper en valeurs techniques; on sait aussi que l'Europe du marché commun se prépare à emboîter le même mouvement, comme l'a montré la première conférence internationale de l'auto-

mation qui s'est tenue à Paris en avril 1957 sous la présidence du Ministre belge Larock et sous les auspices de l'Agence Européenne de Productivité de l'O. E. C. E. Les processus de la formation de techniciens revêtent ainsi pour les pays d'Europe la même acuité et se présentent comme des problèmes de survivance.

*
**

IV. La question ainsi définie a plusieurs aspects.

1. Il y a d'abord les travailleurs manuels. Leur problème ne se pose plus comme jadis, alors que les professions étaient stables. La rapidité des évolutions techniques est pour eux une épreuve redoutable; il appartient à ceux qui conduisent ces travailleurs de repenser leur condition et d'apercevoir clairement leur devenir. Avant 1965, ce problème apparaîtra pour l'Europe comme le premier et le plus pressant de tous.

Un travailleur admis à la production vers ses quinze ans a devant lui environ un demi-siècle d'activité. Qui affirmerait que le métier auquel il accède subsistera seulement la moitié d'une telle durée? Au rythme actuel du progrès et tenant compte de ce qu'il faut attendre des technologies nouvelles dans les entreprises, ce métier subira entre-temps plusieurs métamorphoses, et chacune d'elles exigera que celui qui l'exerce soit apte à évoluer. Celui qui y échouera courra le plus grave des périls : d'être atteint de vétusté professionnelle et d'être mis prématurément à la retraite. Dès à présent, de même que le chômeur de cinquante ans, le chômeur marginal se replace difficilement.

On pourrait philosopher sur les mérites d'un progrès technique en accélération constante et qui, tout en améliorant le niveau de vie d'une population, lui rendrait progressivement la vie professionnelle plus précaire, sinon intenable. Que ce progrès soit récessif ou processif, il s'agit d'une question de fait qu'il faut voir avec ses conséquences. Et celles-ci sont redoutables; accepterait-on le risque d'une situation sociale où existaient des effectifs compacts de travailleurs rebutés avant l'âge, avec le découragement qui régnerait en leur sein et les charges écrasantes que leur subsistance exigerait de la collectivité?

C'est aux techniciens d'entreprises qu'il appartient de trouver des issues à cette impasse.

Une première consisterait à centrer l'étude des équipements techniques sur des principes de simplification pour les mettre mieux à la portée des travailleurs marginaux.

Une autre tendrait à une répartition judicieuse des emplois dans les entreprises, conçue de telle sorte que les travailleurs atteints de vétusté professionnelle dans leur métier puissent s'y reclasser dans l'accomplissement de tâches plus simples. Maintes entreprises ont fait cet effort de reclassement; mais celui-ci est aussi, pour les reclassés, un déclassement, voire une déchéance. Les entreprises préfèrent souvent licencier; elles commettent de la sorte une erreur de jugement.

C'est ailleurs qu'il faut rechercher la solution la plus efficace, celle qui assurera au mieux le respect de la dignité humaine. Cette solution consistera à assurer aux travailleurs une formation plus large et plus souple que celle attribuée traditionnellement à l'ouvrier formé à un métier usuel. On a formé jusqu'ici les menuisiers, les tourneurs comme travailleurs manuels : il faudrait dorénavant, sans dépasser un niveau correspondant aux aptitudes de chacun, insister bien davantage sur *le développement de la culture générale technique* en mettant l'accent sur quelques branches judicieusement choisies, telles que, outre la langue maternelle dont une meilleure connaissance est primordiale, des éléments d'arithmétique, de mécanique, de physique, de chimie, d'électricité. Le tourneur qui saura lire un tableau de commande complexe et s'assimiler les propriétés d'un matériel électronique ne sera pas pris au dépourvu par l'automatisation. Ainsi se pose un problème fondamental, mais difficile; celui de la *mobilité professionnelle*, symétrique de la mobilité géographique, mais non moins important, et qui reposera sur la formation à donner aux travailleurs pour qu'ils acquièrent l'aptitude à cette mobilité. Cette préoccupation est vitale. Pour les travailleurs déjà en place, elle doit être satisfaite dans le cadre de l'entreprise, et au sein de celle-ci, par les techniciens, en fonction de la technique et de son évolution. Pour les travailleurs non encore occupés, ce problème est celui de la formation générale nécessaire aux futurs travailleurs; il doit être repensé jusque dans ses bases.

2. A un échelon plus élevé, le recrutement d'effectifs suf-

fisants en techniciens qualifiés pose des problèmes non moins vastes. Au début se place la nécessité d'un tri à effectuer parmi les jeunes, dans le but de faire ressortir les valeurs susceptibles de sortir du rang. Ce tri présuppose des mesures d'organisation adéquates, au sein des entreprises d'abord, dans un cadre plus large ensuite. De telles mesures exigeront donc dans le chef des entreprises des sacrifices évidents, puisqu'elles seront contraintes de modifier leur mode de recrutement et, quant aux effectifs déjà en place, d'en distraire les meilleurs éléments pour leur donner les larges facilités qu'exigera leur rappel aux études.

L'accès de ces éléments au niveau de formation correspondant à leurs valeurs individuelles respectives doit, à valeur égale, rejoindre l'ingénieur. Si ce but est atteint, l'étiage technique qu'atteindra le monde du travail dans son ensemble sera à la mesure des capacités individuelles de ceux qui le composent.

Tels sont quelques impératifs du progrès technique à l'égard de la mise en valeur du potentiel humain. Ils impliquent un vaste planning, à l'établissement duquel les entreprises sont les premières intéressées et qu'il leur incombe de dresser.

CONCLUSIONS

Il résulte de ce qui précède que *c'est par la conjugaison du capital, du travail et de la technique*, au sein de l'entreprise moderne d'abord, au plan de la collectivité ensuite, que doit se résoudre le problème du potentiel humain de travail.

La mise en valeur de la technique et du technicien dans le cadre capital-travail répond d'ailleurs aux conditions du travail industriel bien compris : l'ingénieur, par exemple, rompu aux impératifs de la plus stricte objectivité par toute sa formation technique, vivant — le plus souvent — au milieu des travailleurs et lié à eux par les fibres de la technicité, peut, par ses qualités de jugement et son influence personnelle, apporter un élément d'apaisement dans le tourbillon des relations industrielles. Il est placé aussi près de la direction de l'entreprise que des ouvriers et acquiert irrésistiblement la confiance de ces deux pôles psychologiques de la vie des ateliers.

Il en est le trait d'union par excellence. L'harmonie du travail industriel repose en grande partie sur lui.

1. La prise en considération du *facteur technique* dans l'ordre des relations capital-travail, tant au sein de l'entreprise elle-même qu'au niveau de la collectivité nationale, sera donc la première conclusion à retenir des considérations énoncées. Conjuguée avec l'observation de l'évolution des techniques actuelles, elle aboutit en outre aux notions ci-après :

2. La question la plus urgente à résoudre est celle de la *mobilité professionnelle*. Elle pose sur une base nouvelle les problèmes de formation et d'adaptation des travailleurs, par l'élargissement de la culture générale technique au point de départ, par l'action des entreprises ensuite.

3. Il importe d'extraire des forces vives de la jeunesse toutes les valeurs, à quelque milieu social qu'elles appartiennent, et de pousser leur formation individuelle aussi loin que leur nature s'y prête. Cette sélection systématique des valeurs, à laquelle les entreprises doivent concourir en prenant en leur sein les mesures qui conviennent, peut seule fournir à suffisance les techniciens, les cadres et les ingénieurs exigés par le maintien de la position compétitrice de l'industrie.

4. Le relèvement de l'étiage technique exigé de la population au travail correspond à un amendement dans l'ordre des idées admises : il revient à greffer sur la notion classique du *plein emploi* une notion nouvelle : celle du *haut emploi*, notion dont il convient que se pénètrent tous les éléments de cette population, à leurs niveaux respectifs, et par laquelle se réalisera la promotion indispensable du *potentiel de travail* des collectivités impliquées, comme en particulier celui des entreprises intéressées.

5. Ce qui, pour un pays, est inéluctable, sous peine de sous-développement, c'est la nécessité de *relever l'étiage technique de sa population en général*; véritable mutation qui n'est pas sans rappeler celles qu'a subies la condition humaine aux grandes époques de l'histoire, comme lors de la Renaissance ou de la Révolution industrielle.

BIBLIOGRAPHIE

H. STEN, *Manuel de phonétique française*, Copenhague, Ejnar Munksgaard, 1956, 131 pages in-8°; 19,15 cour. dan.

Ce livre, que l'auteur a eu la coquetterie de rédiger en français et fort bien, est destiné aux étudiants danois qui étudient la langue française dans les Universités de leur pays; à ce titre, il nous donne une indication sur le niveau élevé auquel sont maintenues les études françaises au Danemark. L'auteur, bien au fait des enseignements de la phonétique expérimentale et qui se montre au courant de la bibliographie du sujet (il discute abondamment les opinions de ses devanciers), fait aussi appel aux méthodes de la description phonologique (par couples oppositionnels, etc.) et on ne s'en étonnera pas si on se rappelle le rôle éminent joué par les savants de son pays dans l'édification du structuralisme, mais M. Sten y recourt avec sobriété et bon sens; nous sommes loin ici des excès dogmatiques de Togeby, à aucun moment la réalité des faits n'est sacrifiée à des considérations de pure théorie.

L'étendue et le sérieux de l'information font que ce volume rendra des services aux sujets parlants de langue française eux-mêmes : nous songeons par exemple aux pages 88-100 intitulées *L'accent musical* (titre peu heureux : nous aurions préféré *intonation*, terme qui est employé dans le corps du chapitre) illustrées de schèmes rythmiques pédagogiquement fort utiles, ou à ce qui est dit pp. 16-17 et 30-36 de la question épineuse du « e caduc » (généralement appelé « e muet » ce qui est tout aussi inexact mais peut-être préférable étant donné que cette appellation est consacrée par l'usage) et de sa réalisation dans les diverses séquences de la langue (sur la nature de cette voyelle, M. Sten juxtapose les opinions divergentes des phonéticiens contemporains sans prendre position lui-même), ou encore aux remarques sur le rendement — fort minime et non fonctionnel — de l'opposition de quantité (pp. 70-81) : dans le français de Paris, *ami* et *amie* sont devenus indistincts par un processus qui remonte au xvii^e siècle.

Bref l'ouvrage, remarquablement clair et riche de faits malgré son volume peu considérable, atteint le but que s'était assigné l'auteur mais mérite aussi d'être connu au-delà des frontières du Danemark.

Maurice LEROY.

Pierre FOUCHÉ, *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck, 1956, LXIV-528 pages in-8° et un dépliant hors-texte, 1.800 francs français.

La carrière de linguiste de M. P. Fouché, directeur depuis de longues années de l'Institut de Phonétique de l'Université de Paris, comme

la pratique qu'il a acquise au contact des réalités en dirigeant les cours de prononciation française à l'usage des étrangers et en enseignant à l'École des Speakers de la Radiodiffusion-Télévision Française donnent à ce gros volume une autorité indiscutable. Nous avons eu l'occasion de signaler déjà aux lecteurs de la *Revue de l'Université* (t. IV, 1953-1954, pp. 158-159) une autre œuvre, la *Phonétique historique du français*, dont la suite se fait malheureusement quelque peu désirer; disons tout de suite que le *Traité* rendra d'éminents services non seulement aux étrangers mais encore — et surtout peut-être — à tous les usagers de la langue française. Il sera à juste titre utilisé comme le dictionnaire du bon usage et un dictionnaire fort large, car une originalité du volume consiste en ce qu'il enseigne à prononcer correctement de très nombreux noms propres (noms de personnes et noms de lieux : la toponymie est très richement représentée) dont pas mal sont des mots étrangers non assimilés par le français mais dont la prononciation précise doit permettre « à un Français d'être compris par un interlocuteur du pays d'origine du nom considéré, évitant ainsi des risques d'équivoque, ou tout simplement de ridicule ». C'est ce qui fait regretter que des quelque 30.000 mots étudiés dans l'ouvrage, 2.800 seulement soient recensés dans l'index : il est vrai que le très utile répertoire des graphies des pages 480-495 pallie dans une grande mesure cet inconvénient imposé pour des raisons évidentes d'économie (un index complet aurait sans doute exigé 200 pages supplémentaires!).

Après une introduction de 55 pages qui est en somme un bref résumé de phonétique générale appliquée au système phonique du français moderne (les sons, les mots, la phrase, l'accentuation), l'auteur divise son exposé en deux parties : les voyelles et les consonnes. Dans la première (pp. 1-230) il insiste particulièrement sur la détermination du double timbre des voyelles médianes *e*, *o*, *eu* et de la voyelle *a* (la distinction entre *a* antérieur et *a* postérieur est souvent négligée ou mal appliquée en dehors de l'usage parisien) ainsi que sur la question (combien délicate pour les étrangers) du « *e* muet » (appellation fautive sans doute mais consacrée par l'usage et pour laquelle on n'a pas encore trouvé de meilleur substitut). Dans la deuxième partie (pp. 231-479), M. Fouché passe en revue les consonnes et distingue les cas où elles sont initiales, intérieures ou finales; il termine par un chapitre de phonétique syntactique essentiel pour l'étude du rythme de la langue française : les liaisons.

M. Fouché ne cherche pas à imposer une norme, son seul but est de proposer un modèle à ceux qui désirent s'exprimer correctement en français. En maint endroit il indique les variations possibles; ainsi pour *pays* il signale la prononciation avec ou sans un *yod* (noté [j] selon la transcription de l'*Association Phonétique Internationale*) de transition : [pej] ou [peji] (pp. 6, 66, 403); pour les noms propres wallons commençant par *w-*, il admet [v] ou [w] mais recommande la prononciation « à la belge », c'est-à-dire avec [w] : *Wallonie*, *Walcourt*, etc. (p. 245); mais c'est à tort qu'il dit que *Woluwe* (rangé parmi les noms wallons!) « se dit [voly:v] ou [wolywe] » : la première de ces prononciations est livresque et sans appui. D'autre part, il y a contradiction à recommander — à juste titre — *Bruxelles* avec [s] et non [ks] (p. 303) mais à prôner *Anvers* [ãvɛʀ] en ajoutant : « La prononciation [ãvɛʀ] est spécifiquement belge » (p. 426) : car *Bruxelles* [s] et *Auxerre* [s] sont aussi des prononciations spécifiquement locales à côté de *Ixelles*, *Luzeuil*, etc. avec [ks].

Mais on se rend bien compte que la prononciation de noms propres — et particulièrement de toponymes qui sont aux marches du territoire francophone — prête aisément à des chicanes mineures de ce genre; ces quelques menues retouches n'altèrent en rien le sentiment de profonde reconnaissance que nous avons pour M. Fouché. S'il est vrai que, comme l'a écrit Ch. Bruneau, « le langage est, comme la politesse, une institution sociale et les erreurs de prononciation sont condamnables au même titre que les manquements aux convenances », nous remercierons notre savant Collègue de la Sorbonne de nous aider de façon si efficiente à éviter ces accroc à la bonne règle.

Maurice LEROY.

SPINOZA, *The Road to Inner Freedom (The Ethics)*, ed. with an Introduction by Dagobert D. Runes, New York, Philosophical Library, 1957, 1 vol. in-8°, 215 pages.

Chaque science a son langage, qui, souvent, la rend inaccessible à qui n'est point spécialiste. On dirait que, chacun dans leur domaine, les savants s'efforcent d'interdire l'accès de celui-ci à qui ne possède point la connaissance des formules magiques qui seules y peuvent introduire. Les médecins, par exemple, parlent, en français ou dans quelque autre langue, grec plus encore que latin et l'on se demande comment ils parviendront à comprendre leur propre langage quand ils auront cessé d'apprendre cette langue dans l'enseignement secondaire. Ne parlons point du langage des juristes qui, autant, voire plus que tout autre, confère à la caste que ceux-ci constituent, un caractère mystérieux et sacré qui impressionne les profanes comme les Jugements derniers inscrits aux tympans des portails romans.

Les philosophes qui, à certaines époques cependant, au xviii^e siècle par exemple, surent parler la langue de tout le monde, n'échappèrent pas toujours à ce travers. C'est même un fait courant depuis un siècle et demi que la philosophie est redevenue, comme au moyen âge, l'apanage des universités. Mais il s'est trouvé, même dans la période non-scolastique, un philosophe comme Spinoza, l'un des plus grands qui soient au demeurant, qui a cru donner à son système plus de poids en l'exposant sous forme géométrique. Peut-être peut-on croire, il est vrai, que cette forme géométrique de l'*Ethique* ne cherchait qu'à masquer, dans une certaine mesure, l'audace de la pensée qui, à l'époque et même dans la libre Hollande, eût pu causer à l'auteur quelques sérieux ennuis, si tout le monde avait pu le comprendre sans difficulté.

Il n'en reste pas moins que ce mode d'exposition qui apparemment donne à l'*Ethique* comme une valeur de démonstration scientifique, enlève au message de Spinoza ce qu'il a d'humain et d'éternel.

C'est ce caractère humain et éternel que le Dr Runes, au risque de scandaliser les spécialistes de la philosophie, s'efforce de restituer en dépouillant l'*Ethique* de son appareil géométrique. Sans doute la dépouille-t-il en même temps d'une bonne partie de son argumentation à laquelle il enlève d'ailleurs son caractère déductif, rejetant les livres I et II qui ont trait à Dieu et à l'âme humaine, après les livres III, IV et V qui ont trait aux affections, à la servitude et à la liberté de l'homme. S'il change ainsi l'ordre dans lequel Spinoza expose les questions, peut-être retrouve-t-il le processus initial de la pensée du philosophe qui n'aurait

conçu sa métaphysique que pour étayer sa doctrine psychologique selon la méthode déductive ou mathématique illustrée par Descartes.

Quoi qu'il en soit, en présentant l'*Ethique* ainsi transposée — car on ne peut parler de traduction — le Dr Runes a rendu parfaitement accessible au grand public l'un des messages les plus importants et qui restent le plus valables de la philosophie de tous les temps.

Jean LAMEERE.

Hermann GRAPOW, *Grundriß der Medizin der Alten Ägypter. III. Kranker, Krankheiten und Arzt*, Akademie-Verlag, Berlin, 1956, in-8° 168 pages.

IDEM, *Untersuchungen zur ägyptischen Stilistik. I. Der stilistische Bau der Geschichte des Sinuhe*, Akademie-Verlag, Berlin, 1952, pet. in-4°, 124 pages et 25 planches.

Après avoir, dans l'un de nos bulletins précédents, dit tous les mérites du dernier ouvrage du maître Gustave Lefèbvre, de l'Institut, consacré à l'histoire de la médecine égyptienne (*Essai sur la médecine égyptienne*, Paris, 1956), voilà que nous avons aujourd'hui à remplir le même devoir envers un maître allemand pour qui la médecine égyptienne n'a pas davantage de secrets et qui, lui aussi, a consacré plusieurs travaux d'envergure à un sujet devenu, pourrait-on dire, d'actualité!

Ayant traité précédemment de l'anatomie et de la physiologie pharaoniques ⁽¹⁾, puis des textes médicaux ⁽²⁾, le professeur Grapow, de l'Académie de Berlin, nous livre cette fois-ci une synthèse particulièrement réussie des maladies et des malades, ainsi que des médecins égyptiens dans l'exercice de leur art ⁽³⁾. On se rappellera que l'œuvre du savant français embrassait à peu près les mêmes matières en insistant peut-être un peu moins sur la littérature du sujet et davantage sur ses prolongements historiques ⁽⁴⁾.

Est-il besoin de faire l'éloge d'une œuvre signée Hermann Grapow? Le co-auteur (avec Adolf Erman) du grand dictionnaire de la langue égyptienne qui fait autorité, a prouvé en toutes circonstances qu'il dominait notre discipline. Outre ses recherches de stylistique dont nous traitons brièvement ci-dessous, il faut encore citer comme étant hors de pair (en plus de ses ouvrages traitant de l'histoire religieuse ⁽⁵⁾), ses travaux de lexicologie et de linguistique égyptiennes ⁽⁶⁾.

Pour en venir à l'ouvrage présentement recensé, bornons-nous à en signaler ici le caractère exhaustif et synthétique à la fois. Divisé en

⁽¹⁾ *Anatomie und Physiologie*, Berlin, 1954.

⁽²⁾ *Von den medizinischen Texten*, Berlin, 1955.

⁽³⁾ « Vom gesunden und kranken Ägypter, von den Krankheiten, vom Arzt und von der ärztlichen Tätigkeit ».

⁽⁴⁾ Il insistait en effet un peu moins sur les textes auxquels son collègue de Berlin a consacré — avons-nous vu — un volume tout entier.

⁽⁵⁾ *Religiöse Urkunden*, Leipzig, 1911. — *Das 17. Kapitel des ägyptischen Totenbuchs*, Berlin, 1912.

⁽⁶⁾ *Die bildlichen Ausdrücke des Ägyptischen* (Leipzig, 1924); *Sprachliche und schriftliche Formung ägyptischer Texte*, Glückstadt, 1936; — *Vergleiche und andere bildliche Ausdrücke im Ägyptischen*, Leipzig 1920; — *Wie die alten Ägypter sich anredeten*, I, II, III (Berlin, 1939-1941).

quatre parties principales allant de *l'Homme bien portant* (Erster Teil, pp. 1 à 17), en passant par *l'analyse des maladies* (Zweiter Teil, pp. 19 à 68), et des *malades* (Dritter Teil, pp. 72 à 82), jusqu'à l'étude des médecins, des remèdes et des divinités guérisseuses (Vierter Teil, pp. 86 à 166), ce traité ne laisse dans l'ombre aucun des problèmes que pose une matière aussi vaste. Faut-il rappeler en outre que les papyrus médicaux sont parmi les plus difficiles à comprendre en raison de leur vocabulaire très spécial et du nombre assez restreint des exemplaires connus (7).

La réussite du Dr Grapow est en l'occurrence des plus complètes. Il est vrai qu'étant à la fois docteur en médecine et docteur en égyptologie, il avait réuni à cette fin tous les atouts et toutes les chances de succès.

Peut-être pourrait-on toutefois quelque peu regretter — comme j'y faisais allusion en commençant — que le savant auteur n'ait pas cru devoir faire davantage ressortir tout ce que la médecine classique (qu'elle fût ionienne ou rhodienne d'origine)(8) a fait d'emprunts à celle de la vallée du Nil. M^{lle} Cl. Préaux dans un article particulièrement riche de substance, en avait, déjà de son côté, esquissé les grandes lignes avec la maîtrise qui lui est coutumière (9). Au mot migraine, par exemple (*gs-tp* ou *gs-m*)⁽¹⁰⁾ en égyptien = demi-tête ou demi-tempe), le maître de Berlin n'aurait-il pas dû nous donner le cheminement du grec (ἡμικρανία) traduit littéralement de l'égyptien par le truchement d'un adjectif *ad hoc* (10) ?

Il serait toutefois paradoxal d'exiger davantage d'un ouvrage quasiment parfait. L'apport du Dr Grapow dans le domaine de la médecine pharaonique est déjà si considérable qu'il y aurait réellement par trop d'outrecuidance à insister sur ce point. L'auteur aura sans doute voulu réserver pour une enquête ultérieure cet aspect-là de la question (11).

Passant au second des ouvrages cités en tête du présent compte rendu, force nous sera, hélas!, d'être encore plus bref! Et pourtant il est peu d'œuvres qui, autant que celle-ci, mériteraient que l'on s'y arrête. N'a-t-elle pas inauguré en quelque sorte un chapitre nouveau dans l'histoire de notre discipline : la stylistique égyptienne?

Comme on a pu s'en assurer par les quelques titres que nous avons cités précédemment en notes, nul n'y était mieux préparé que le doyen des égyptologues allemands. Ce n'est pas à nous de rappeler ici ce qu'est la stylistique; notre éminent collègue M. Maurice Leroy y serait beaucoup mieux préparé que l'auteur de ces lignes. Bornons-nous, pour fixer les idées, à évoquer l'œuvre du grand Bally et de l'école de Genève dans le domaine du français parlé (12).

(7) Ajoutons que l'auteur ne s'en est pas tenu à l'étude des seuls textes médicaux, mais que soixante-seize documents littéraires et autres ont servi à étayer sa doctrine (cf. Index pp. 166-168).

(8) L'école rhodienne nous semble cependant avoir subi davantage l'influence de la médecine asiatique pour des raisons géographiques évidentes, mais eu égard également à son caractère moins rationnel.

(9) Dans la *Chronique d'Égypte* de 1956, pp. 135-148.

(10) Il nous en fournit toutefois l'équivalent allemand : *Hemikranie*, tiré de l'italien *emicrania*, copié il est vrai sur le grec (de là notre mot *migraine*).

(11) On lira avec fierté en quelle estime le savant allemand tenait son collègue belge le Dr Jonckheere, par le nombre de citations qu'il en donne (cf. p. 155).

(12) Ou encore ceux d'un Charles Bruneau, de Paris.

Il s'agit cette fois d'un ouvrage qui analyse — chapitre par chapitre — sous l'angle précisé par le titre, chacune des phrases des fameux mémoires de Sinouhé, le plus célèbre peut-être des textes littéraires du Moyen Empire. Rappelons qu'il met en scène un des frères cadets (ou des demi-frères ?) de Sésostri I^{er}, après sa fuite en Syrie-Palestine (vers 2 000 avant notre ère)⁽¹³⁾. Ayant trempé dans un complot dont leur père Amménémès I^{er} fut l'illustre victime, Sinouhé passa en Asie un certain nombre d'années, s'y maria, devint même un héros national, mais finit, sur la fin, par rentrer en grâce à la Cour d'Égypte et par s'y faire ensevelir parmi les enfants royaux. Le but des conjurés, pour le dire en passant, aurait été d'évincer de la succession paternelle et du trône d'Égypte ledit Sésostri I^{er}, qui aurait donc réussi à échapper au complot et à s'emparer quand même du pouvoir qui lui revenait de droit⁽¹⁴⁾.

En traitant le sujet sous l'angle du style, le D^r Grapow aura forcément servi plus directement les études de linguistique que les progrès de l'histoire; mais comme la linguistique et la philologie sont les plus fidèles des servantes de Cléo, l'on peut affirmer sans crainte d'un démenti qu'il a, en l'occurrence, œuvré autant comme historien que comme philologue⁽¹⁵⁾.

Souhaitons que d'autres ouvrages de ce genre viennent s'ajouter à celui-ci, puisque aussi bien son titre s'accompagne d'un I! Déjà exceptionnelle par son ampleur et par sa qualité, l'œuvre du D^r Grapow s'affirmerait alors des plus étonnantes dans l'histoire de l'égyptologie contemporaine⁽¹⁶⁾.

M. STRACMANS.

⁽¹³⁾ Cette chronologie ultra-courte, actuellement de mode, devrait être vraisemblablement allongée de quelques siècles (cf. J. CAPART, *Leçons sur l'art égyptien*, Bruxelles, 1932, chapitre II).

⁽¹⁴⁾ Nous adoptons en l'occurrence le point de vue du professeur A. de Buck, de Leiden, dont les travaux en ce domaine sont les plus réussis (cf. notamment de lui *La littérature et la politique sous la 12^e dynastie* (Leyde, 1946, *Symbolae Van Oven*) et *Some news interpretations in Sinouhe* (Oxford, 1932, *Studies presented to Griffith*) qui s'inscrit dans la ligne du grand Maspero.

Sans doute s'agit-il, en ce qui concerne l'attentat contre Amménémès, d'une de ces révolutions de palais, ou plutôt de harem, assez fréquentes dans l'ancienne Égypte. Cf. M. STRACMANS, *Sur un passage obscur de la stèle de Simontou* (*Mélanges F. Boisacq*, II, p. 281, Bruxelles, 1938).

⁽¹⁵⁾ Ce ne fut pas sans une intense émotion que nous retrouvâmes, en juillet dernier, le maître de Berlin dans son bureau de l'ancienne bibliothèque impériale, adossée à l'« île des Musées » dont les palais, sauf de rares exceptions, ne sont plus que ruines! Devant elles, une sorte de désert de sable s'étend jusqu'à l'Église huguenote presque épargnée par le cataclysme!

Combien l'on comprend qu'en guise de paroles toujours plus ou moins banales en de telles circonstances, le vieux savant ait préféré laisser parler son cœur en ne pouvant retenir ses larmes!...

⁽¹⁶⁾ Comme il nous faisait l'hommage de son dernier ouvrage, il tint à nous dire qu'il aimerait à le savoir déposé dans une des bibliothèques de l'Université de Bruxelles; aussi ai-je cru bien faire de l'adresser à celle de l'Institut Solvay de Sociologie.

R. HOOYKAAS, *Philosophia libera. Christian faith and the freedom of science*, 1 br. 24 pages, London, The Tyndale Press, 1957; 1s. 6d.

Cette brochure de l'éminent professeur d'histoire des sciences de l'Université libre calviniste d'Amsterdam s'adresse principalement aux étudiants. Elle comporte trois parties: I. Atteintes à la liberté de la science; II. Foi biblique et la liberté de la science; III. Conclusions.

D'une rare élévation de pensée et basé sur une information irréprochable, ce texte sera lu avec intérêt et profit, même par ceux qui tiennent les religions pour un motif purement folklorique. Dans notre Maison, qui doit tant au protestantisme, la publication de cette conférence prononcée à Cambridge apparaîtra à certains comme singulièrement opportune, au moment où par exemple nos étudiants protestants éprouvent quelque difficulté à se faire tolérer au sein des activités estudiantines; mais l'article très remarquable et récent de l'un de ceux-ci, M. J.-J. Rey : *Libre examen, Foi et Libéralisme (L'Etudiant libéral, 63^e année, nov. 1956, n° 1, pp. 10-12)* vient rejoindre ce que nous dit avec tant d'érudition et de finesse M. le Professeur Hooykaas qui, à deux reprises (pp. 21 et 23), a l'amabilité de mentionner notre Université.

J. PELSENEER.

HORST (Karl August), *Die deutsche Literatur der Gegenwart*. München, Nymphenburger Verlagshandlung, 1957; un vol. 280 pages et 43 photos. Collection « In eigener Sache: eine Buchreihe, die Probleme der Gegenwart zur Diskussion stellt », br. DM 9.80.

Depuis la consolidation économique de la République Fédérale, il y a également quelque chose de changé en Allemagne, dans la critique littéraire, qui s'avère plus franche, moins réticente. On ne passe plus sous silence l'interrègne du 3^e Reich. Tout en constatant la faillite de la littérature officielle de cette époque, K. A. Horst par exemple essaie d'envisager les faits en face et de rendre justice à ce qu'il est convenu d'appeler l'émigration intérieure; il explique également pourquoi les deux émigrations, celle à l'étranger et celle de l'intérieur, eurent si difficile à se comprendre après 1945. Il voit d'ailleurs s'élever actuellement des malentendus analogues entre les écrivains de l'Allemagne Fédérale et ceux de l'Allemagne de l'Est.

Une autre particularité qui mérite d'être signalée, c'est que l'auteur, germaniste, mais également romaniste et ancien assistant d'Ernst Robert Curtius, élargit le débat, établit des rapprochements avec les littératures française et espagnole qui surprennent agréablement (pp. 243 et sq.).

La plus large part est faite au roman (194 pp.); à la poésie lyrique, Horst consacre 65 pages et il ne fait qu'effleurer le théâtre qui présente dans l'après-guerre une importance minime. Pour chaque partie il procède en deux étapes; faisant d'abord le point de la situation, il jette des regards en arrière jusque 1920; puis il traite la période après 1945. Il essaie en effet de rattacher celle-ci à la littérature des années 1920-1933 ou plutôt il examine les motifs pour lesquels ce rattachement n'a pas pu se faire. Pour lui, le chemin parcouru est celui de l'utopie vers l'apocalypse.

Après avoir constaté une éclipse du roman après la seconde guerre

mondiale, l'auteur souligne le danger du caractère international que la littérature a pris en Allemagne, tant l'influence étrangère, française, anglo-saxonne et espagnole y a été importante. La notion de littérature d'après-guerre n'a du reste qu'un caractère provisoire.

L'ouvrage est riche d'aperçus neufs et de formules frappantes. Il répare des oublis en soulignant le mérite du *Theodor Chindler* de Bernard von Brentano; il donne des interprétations fort justes notamment de l'œuvre de Heinrich Mann. De même il émet des considérations très pertinentes en vue d'une appréciation juste du lyrisme moderne. Mais il est plus un assemblage de faits qu'une fonte; c'est un bilan, d'où ne ressortent pas suffisamment les tendances fondamentales et les chefs de file. Il y manque un plan d'ensemble ainsi que l'esprit de synthèse. Il est vrai qu'il appartient à une série qui ne prétend que soumettre des problèmes d'actualité à la discussion.

Par ailleurs l'auteur manque parfois de clarté, soit qu'il suppose déjà connues les œuvres citées à l'appui de ses assertions, soit qu'il use d'un langage par trop abstrait ou trop chargé d'images — ce qui porte préjudice à des notations fort justes en elles-mêmes. En bref une contribution non négligeable pour l'étude des lettres allemandes actuelles, mais non le panorama que le lecteur aimerait avoir à sa disposition.

J. PEIFFER.

P. WEBER, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, Bruxelles, Office de Publicité, 1957, in-12, 118 pages.

Il est évident que le cadre restreint, imposé par le style de la collection, n'a pu donner place ici à un exposé détaillé de l'histoire luxembourgeoise; avec raison, M. Weber n'a retenu que les éléments strictement indispensables à l'ordonnance logique et solide d'un récit qui veut être complet tout en restant succinct.

Ce tableau d'ensemble s'ouvre chronologiquement à l'antiquité romaine, et offre au lecteur la traversée des différentes périodes historiques, jusqu'à la plus proche actualité. Ce large tour d'horizon présente l'avantage d'être rigoureusement clair; les subdivisions conçues par l'auteur sont nettes et sans bavures. Elles se rattachent d'une manière logique aux grands faits de l'histoire générale, ce qui ne peut certes manquer d'opportunité pour un livre destiné à un vaste public. Cependant, peut-être pourrait-on rappeler ici le proverbe selon lequel « le mieux est l'ennemi du bien », et trouver que la clarté et le dépouillement poussés à l'extrême risquent d'engendrer quelque froideur. Mais ceci ne constitue qu'une impression purement subjective, qui s'efface d'ailleurs à la lecture des deux derniers chapitres; M. Weber les a consacrés à l'histoire du Grand-Duché au xx^e siècle, et la sincérité de son accent met réellement le lecteur en contact avec une « expérience vécue ».

J. J.

P. JEANNIN, *Histoire des pays scandinaves*, Presses universitaires de France, Paris, 1956, in-12, 126 pages.

Fidèle à sa tradition, la collection « Que sais-je » présente de la manière la plus succincte possible un sujet extrêmement vaste. Le livre de M. Jeannin esquisse les grands faits de l'histoire scandinave depuis ses origines jusqu'à nos jours, et est malheureusement amené — le style

de la collection l'y contraint — à ne traiter que fort sommairement certains points que l'on souhaiterait voir développer quelque peu. L'introduction, notamment, consacrée à l'étude du milieu géographique, aurait pu, sans inconvénient, s'étendre davantage et faire même l'objet d'un premier chapitre : un ensemble de régions aussi originales que le sont les pays scandinaves mériterait, nous semble-t-il, un examen plus détaillé. Pareillement, l'évolution des idées, des sentiments, de la culture, en un mot de la personnalité profonde des Scandinaves, si elle n'a pas été oubliée par l'auteur, est cependant traitée quelque peu en parente pauvre : cet aspect de l'histoire se trouve ici atrophié par un exposé clair, mais trop exclusif, de l'histoire politique et économique.

J. J.

V. LAROCK, *Erasmus* : « *Eloge de la Folie* », Bruxelles, Office de Publicité, 1957, pet. in-8°, 90 pages.

Voici un choix judicieux opéré par M. V. Larock dans l'œuvre célèbre du grand humaniste. Il en a retenu ce qui est susceptible de donner au lecteur une idée exacte de la direction qu'a imprimée Erasme à sa pensée.

La traduction qui nous est offerte ici présente une certaine originalité en ce sens que le langage employé témoigne d'une étonnante « actualité », si l'on peut ainsi s'exprimer. L'attitude d'Erasme en face de l'homme, tout imprégnée de détachement serein et de fine psychologie, apparaît à l'esprit du lecteur d'une manière singulièrement vivante, l'auteur ayant fait table rase de toute rhétorique ou d'« effets » savants. En parcourant la traduction de M. Larock, l'on éprouve quelque peu l'impression de converser familièrement avec celui qui sut si bien garder, au milieu d'une époque de tumulte et d'effervescence, une pensée nette, lucide et pénétrante, ouverte à tous les centres d'intérêt, rayonnante d'équilibre et de mesure.

J. J.

R. ESCARPIT and J. DULCK, *Meet Britain (Guide Anglais)*, adapted and translated by G. S. Windass, S. J. Chambers and the authors, Paris, Hachette, 1957, vii-246 pp., phot. et fig., rel. toile.

Ce remarquable petit livre, d'un format très maniable et excellemment présenté, attire tout d'abord l'attention par son abondante illustration où les cartes et les schémas alternent avec les reproductions photographiques de paysages et de personnages. Mais le texte ne le cède nullement en intérêt à la documentation graphique. La géographie, l'histoire, la littérature et les beaux-arts, la société contemporaine, le langage, tout cela reçoit un traitement adéquat et se consulte très aisément. Il faut y ajouter des indications pratiques tombant sous les rubriques suivantes : « Transport », « Sights to see », « How to do the right thing », « Things you should know », « Things you should remember ». L'utilisation de ces renseignements est rendue aisée par la disposition d'une table méthodique des matières et par un index pratique. L'une des qualités les plus dignes d'être soulignées à propos de cet ouvrage, c'est qu'il se lit non seulement avec facilité, mais avec en plus une curiosité accrue de page en page par la façon originale et attachante dont il est conçu. Et c'est là en somme ce que l'on peut attendre de mieux d'un tel livre.

E. J.

LA VIE UNIVERSITAIRE

Extension de l'U. L. B. au Congo belge

Au cours d'une réunion de la section locale des Anciens Etudiants de l'U. L. B., organisée par le Professeur J. Ghilain, Secrétaire général du Cemubac, à l'occasion du passage à Léopoldville du Professeur Janne, Recteur de l'U. L. B., une nouvelle section de l'Extension de l'U. L. B. a été créée.

Cette section d'Outre-mer accueillera à sa Tribune les Professeurs de l'U. L. B. en mission au Congo belge et de passage à Léopoldville.

M. Ronsse, Ingénieur A. I. Br., Directeur général de l'Otraco a été appelé à la présidence de ce nouveau Comité.

3370
cop. 2

★

REVUE DE L'UNIVERSITÉ

de Bruxelles

(DIXIÈME ANNÉE)
JANVIER-MARS 1958

★

2

SOMMAIRE

A. ERRERA, Constantin Carathéodory	93
A. BAIWIR, Les romans de Joyce Cary	100
J. STENGERS, Regards sur la sociologie électorale belge	122
E. della SANTA, Réflexions sur deux œuvres d'art de l'ancien Mexique conservées aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles	175
Bibliographie	185



RÉDACTION : 56, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, BRUXELLES
ADMINISTRATION : 31, AVENUE DES COCCINELLES, BOITSFORT



COMITÉ DE RÉDACTION

M. P. ANSIAUX

(Faculté de Droit)

M. C. DELVOYE

(Faculté de Philosophie et Lettres)

M. M. HOMÈS

(Faculté des Sciences)

M. A. JAUMOTTE

(Faculté des Sciences appliquées)

M. H. NEUMAN

(Faculté des Sciences sociales, politiques
et économiques)

M. P. RIJLANT

(Faculté de Médecine)

M. D. TITS

(Ecole des Sciences de l'Education)

M. E. JANSON

(Directeur)

M. E. JANSSENS

(Secrétaire)

La rédaction est établie à Bruxelles, 56, avenue Franklin Roosevelt.

L'administration est assurée par M. E. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Boitsfort.

Abonnements :

Les abonnements partent du 10 octobre.

Il y aura cinq numéros par an, espacés d'environ deux mois.

Abonnements annuels (5 numéros) . . . 200 francs

Prix de vente au numéro 60 francs

Le prix de l'abonnement doit être versé au compte de chèques postaux n° 3118.71 de M. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Boitsfort.

Constantin Carathéodory

par **Alfred ERRERA**,

Professeur honoraire de l'Université de Bruxelles

L'illustre mathématicien Constantin Carathéodory naquit à Berlin le 13 septembre 1873 et mourut à Munich le 2 février 1950.

Le présent article pourrait s'intituler « Carathéodory et la Belgique », car notre propos est surtout de mettre en relief ce que sa carrière scientifique dut à la formation qu'il avait reçue dans notre pays.

Ceux qui désirent avoir une vue sur ses travaux, ainsi que sur les fonctions universitaires qu'il occupa, consulteront avec grand intérêt les nécrologies qui lui furent dédiées et dont quelques-unes sont indiquées dans la bibliographie donnée à la fin du présent article; c'est à celle-ci que se rapportent les renvois numérotés de notre texte. Citons tout particulièrement, non seulement la belle notice de son collègue et ami, mathématicien célèbre lui aussi, Erhard Schmidt (reproduite dans [1], pp. 411-419), où nous avons puisé plus d'un renseignement ou bien une analyse beaucoup plus détaillée, en grec, de Théodore Varopoulos, récemment décédé (cf. [2]; voir aussi [3], [4] et [5]), mais aussi les notes autobiographiques laissées par Carathéodory (cf. [1]); malheureusement, celles-ci sont inachevées, quoique la partie qui concerne sa jeunesse paraisse complète.

Ses parents étaient de nationalité grecque et citoyens ottomans. Mais ce qui explique l'intérêt spécial qu'on lui porte en Belgique, c'est que sa première éducation se fit entièrement chez nous et eut sur toute sa carrière une influence essentielle, comme il l'a écrit lui-même. De plus, notre Revue a une raison particulière de se souvenir de lui, parce que c'est ici



qu'il publia un de ses tout premiers travaux, un article très intéressant sur la géométrie synthétique (cf. [6]).

La famille de Constantin Carathéodory comprit plusieurs générations de personnalités marquantes, dont certaines s'étaient expatriées dans divers pays d'Europe, à cause du régime abominable qui gouvernait la Turquie à l'époque des Sultans. On trouve, parmi les siens, des commerçants, des médecins, des savants, des diplomates et même un patriarche de Constantinople, qui mourut martyr de la cause des Hellènes.

C'est lorsque la politique turque s'adoucit, que son grand-père retourna dans l'antique Byzance, comme professeur à l'Académie de Médecine. Un cousin de celui-ci, qui devint plus tard Alexandre Carathéodory Pacha, fut le premier délégué de la Turquie au Congrès de Berlin; Erhard Schmidt l'appelle, sans doute par erreur, grand-oncle de Constantin, mais raconte qu'il devint ministre des Affaires étrangères de Turquie, ce que confirme l'autobiographie ([1], p. 392, note 3); Schmidt ajoute que Constantin épousa sa cousine Euphrosyne, fille d'Alexandre Carathéodory, fondant ainsi une très heureuse famille, où naquirent deux enfants, qu'il qualifie de particulièrement doués.

Nous n'entrerons pas dans certains autres détails, d'un réel intérêt cependant, qui montrent un milieu très cultivé, ayant des relations partout dans le monde, détails que Carathéodory expose dans ses notes déjà citées ([1], pp. 389-408).

Pour situer le foyer de son enfance, rappelons seulement que son père fut, de 1875 à 1902, ministre de Turquie à Bruxelles où, après sa retraite, il termina ses jours en 1907; mais que sa mère était morte, lorsque Constantin était très jeune.

Il raconte lui-même que, dans la maison paternelle, il rencontra de nombreuses personnalités de tous pays, connues dans la politique, les sciences et les arts et, en particulier, parmi les Belges, Gevaert, Emile Wauters (¹) et Constantin Meunier, ainsi que le juriste suisse, professeur à l'Université libre de Bruxelles, A. Rivier.

Dès sa plus tendre enfance, il avait appris le grec et le français, puis l'allemand, ensuite l'anglais, l'italien et le turc. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il s'intéressa aux litté-

(¹) Dans [1], p. 393, est écrit Emile WANTERS; ce doit être évidemment une coquille.

ratures de l'antiquité et qu'il se mit à lire, dans ses moments perdus, les auteurs grecs et latins. Mais on ne doit pas oublier que toute sa jeunesse s'est passée dans des écoles belges de langue française, ce qui ne l'a pas empêché d'écrire aussi l'allemand à la perfection.

De son instruction, il nous dit qu'après avoir fréquenté, pendant deux ans, l'école privée de Vanderstock, puis passé deux autres années, pour raisons de santé, à la Riviera, il devint l'élève, vers l'âge de douze ans, d'une école moyenne de la Ville de Bruxelles, où s'éveilla son amour pour la géométrie. En automne 1886, il fut inscrit à l'Athénée d'Ixelles et y réussit, en 1891, son examen de sortie. Ainsi qu'il l'écrit et qu'on nous l'a confirmé, il avait en Angenot un remarquable professeur de mathématiques pour les classes supérieures; cela lui permit, deux années de suite, de remporter le premier prix de mathématiques au concours général; la seconde fois, même, il fut seul à trouver la solution d'un problème très difficile, qu'il pense avoir été posé par Mansion.

En octobre 1891, il entra à notre Ecole militaire et fit partie de la 57^e promotion, section du génie, à titre d'étranger; il portait donc la tenue d'élève civil. Ses notes donnent beaucoup de détails sur l'enseignement et sur l'atmosphère de cette haute institution que dirigeait, à l'époque, le général Lemañ, dont il rappelle opportunément, surtout pour des lecteurs allemands, qu'il fut le défenseur de Liège en 1914. Celui-ci considérait, paraît-il, la 57^e, comme la plus mauvaise promotion jamais connue!

Carathéodory assista, en 1934, aux solennités du Centenaire de l'Ecole militaire, où l'auteur de ces lignes l'aperçut à la table d'honneur. Parmi ses anciens camarades, il retrouva, malgré la « mauvaise réputation » de sa promotion, six lieutenants généraux, dont deux commandants de corps d'armée, deux inspecteurs généraux d'armes, le Directeur général de l'Institut cartographique militaire, ainsi que son vieil ami, le général Neefs, devenu commandant de l'Ecole!

Notre Ecole militaire avait été, explique-t-il, la création de son premier commandant, le général Chapelié (1792-1864), officier français qui prit pour modèle l'Ecole Polytechnique de Paris, tout en se rendant compte qu'il ne pouvait réunir les conditions qui eussent permis d'atteindre le niveau de cette

institution universellement célèbre. Cependant, Chapelié fit ce qu'il put pour élever la tenue scientifique de l'enseignement et le témoignage d'Arago, qui visita l'Ecole, consacra le succès de ses efforts. Chapelié engagea, parmi ses professeurs, des hommes aussi connus que Quételet, Stas et Dandelin.

Ainsi que le fait remarquer Carathéodory, si l'on arrivait à exécuter, en l'espace de quatre ans, le programme scientifique, en plus de la préparation militaire, de l'équitation et des autres exercices corporels, cela n'était possible que parce que les élèves étaient casernés et astreints à un horaire précis, qui commençait à cinq heures du matin. Le nombre total des leçons de chaque cours était fixé et les élèves étaient fréquemment interrogés depuis le début de l'année jusqu'à la fin, quand venait un examen sur l'ensemble des matières étudiées.

Après avoir rappelé que l'enseignement du calcul infinitésimal se faisait encore d'après les méthodes tout à fait désuètes des livres de Sturm, il signale, en revanche, le plaisir qu'il eut à suivre les leçons, de qualité exceptionnelle, qu'il reçut, en géométrie descriptive, de Chomé, lequel, fidèle à l'esprit de Monge ⁽²⁾, y mêlait beaucoup de données puisées dans la théorie des surfaces; c'est là, comme il le dit, qu'il apprit à faire de son intuition géométrique, une sorte de jeu permettant d'approcher les problèmes les plus divers. Beaucoup plus tard, il eut l'occasion de s'entretenir avec Félix Klein des méthodes de Monge et des géomètres français qu'il connaissait bien.

D'après Carathéodory, le cours de mécanique était presque aussi bon et mettait les élèves en mesure d'attaquer, sans aide et avec grande dextérité, des problèmes relativement ardu.

Il considérait aussi comme l'un de ses meilleurs professeurs, Ch. Lagrange; dans la suite, il se lia d'une grande amitié avec celui-ci et avec sa famille. Ce maître maintint le calcul des probabilités, l'astronomie et la géodésie, à l'échelon élevé auquel les avait placés Quételet, le premier titulaire de cette chaire. Chez son frère cadet, E. Lagrange, dont il souligne les qualités, il apprit, entre autres, la thermodynamique, sujet qu'il ne perdit plus jamais complètement de vue.

C'est probablement à la demande de Ch. Lagrange, que notre auteur effectua, en 1900, une série de mesures sur la

(²) Que Carathéodory, dans un article dédié à Klein, considère comme le fondateur de la géométrie moderne ([1], pp. 45-51).

pyramide de Chéops (cf. [7]). Mais il ne fait aucune allusion, sinon bibliographique, à la théorie de Brück et à la prétendue mathématique de l'Histoire, aujourd'hui abandonnées, que son maître avait adoptées et propagées, et qui furent sans doute à l'origine de ces nouvelles mensurations.

Enfin, d'après ses notes, l'enseignement purement technique était également établi à un haut niveau, grâce surtout aux officiers du génie dont il suivait les cours, particulièrement à Cuvelier qui, plus tard, commanda l'Ecole, lui aussi.

N'étant pas belge, Carathéodory ne pouvait, chez nous, devenir officier; mais il obtint le titre légal d'ingénieur civil. Aussi, en 1895, ses études terminées, les mit-il en pratique à Samos, comme assistant d'un de ses cousins, ingénieur provincial, qu'il aida à tracer un plan d'urbanisme; la réalisation en fut empêchée par la guerre gréco-turque de 1897.

C'est alors qu'il se rendit en Egypte, où se construisaient les grands barrages du Nil; comme ingénieur adjoint, il y travailla jusqu'en 1900 et fit la connaissance d'ingénieurs anglais éminents, ainsi que d'archéologues qui devinrent célèbres.

Comme le travail était interrompu pendant les crues, il profita de ce temps pour étudier le cours d'analyse de Camille Jordan et d'autres ouvrages mathématiques, ce qui l'incita à suivre sa vocation et à abandonner un emploi stable pour se consacrer à l'étude des mathématiques.

S'il préféra se rendre à Berlin, c'est surtout parce qu'à Paris, il avait trop de parents et d'amis et qu'il craignait de ne pouvoir assez se concentrer! Ce choix décida de tout son avenir.

Nous ne parlerons pas ici des études qu'il poursuivit, à Berlin d'abord, ensuite à Goettingue, où il fit son doctorat en 1904, analysant, pour sa thèse (présentée chez Minkowski), les solutions discontinues du calcul des variations et choisissant comme branches annexes, les mathématiques appliquées (chez Klein) et l'astronomie (chez Schwarzschild). Il est évident que sa formation première lui fut, dans tout cela, d'un grand secours.

Devant la valeur de son travail, il fut poussé à faire son agrégation dès l'année suivante, par Hilbert qui n'hésitait pas à bousculer les habitudes universitaires. Puis, la chance

aidant, il put assumer aussitôt un remplacement inopiné, pour l'enseignement de la mathématique des assurances; ici, certes, on trouvera un lointain écho de l'œuvre de Quételet, qui lui était très familière.

Pour mettre la dernière main à ses travaux, il revenait chaque fois à Bruxelles, chez son père; c'est probablement ce qui explique sa fugitive collaboration à notre Revue.

On peut enfin se demander si sa formation militaire ne lui fut pas utile, d'abord lorsque, après la victoire des Alliés, son ami Venizelos le chargea d'organiser, vers 1920, l'Université grecque de Smyrne, et, plus tard, que la défaite lui donna l'occasion de faire la preuve de son caractère, en sauvant la plus grande partie du matériel scientifique qui lui était confié et en la rembarquant pour Athènes.

Dans la suite, on le revit plusieurs fois à Bruxelles; la dernière fut au début de 1940, quand il vint entretenir les mathématiciens de notre Université, de sa théorie mathématique du télescope à miroir de B. Schmidt et surtout, quand il développa, en quatre admirables leçons intitulées *Théorie de la mesure et ses généralisations algébriques*, professées à l'Institut des Hautes Etudes de Belgique, sa toute nouvelle théorie algébrique de l'intégration, qu'il appelait « théorie des somas ».

Par un de ses camarades de la 57^e promotion, le lieutenant général Demolder, ancien directeur de l'Institut cartographique, nous avons obtenu quelques indications intéressantes sur la personnalité de Carathéodory.

D'aspect un peu gauche, il n'avait pas précisément, lorsqu'à l'exercice il était à la tête d'une troupe, ce qu'on appelait l'allure militaire; d'ailleurs, sa vue était quelque peu déficiente. Mais s'il n'avait pas l'air débordant d'énergie, il devait en posséder plus qu'on ne croyait; et son attitude de patriote grec, lors de la débâcle d'Asie Mineure, confirme la chose sans conteste.

« Il était, écrit Demolder, d'une éducation raffinée et d'une correction absolue, même avec des camarades qui ne lui rendaient pas toujours la pareille. Il était d'une douceur et d'un calme imperturbables, d'une obligeance à toute épreuve envers ceux qui s'adressaient à lui dans des cas d'études un peu épineux.

» D'un caractère beaucoup plus sérieux que la plupart d'entre nous, il ne participait pas aux plaisanteries et séances un peu mouvementées si fréquentes à l'École. Il n'était que très rarement l'objet d'attaques de ses camarades, qui trouvaient tout naturel de le laisser très tranquille, tout en ayant pour lui beaucoup de sympathie. »

S'il était le camarade de tous, il ne semble avoir été l'intime d'aucun; et étant très renfermé, il ne sortait guère avec ceux de sa promotion.

Mais ils avaient pu constater son exceptionnelle intelligence, en même temps que son obstination au travail, lui qui fouillait toutes les questions pour mieux se les assimiler. Sa situation spéciale faisait qu'il n'était pas placé dans le classement de ses condisciples; mais ceux-ci ne doutaient pas qu'il eût été à la tête de la promotion.

Et il n'a fait que suivre la même voie, lorsqu'il s'est rangé parmi les tout premiers mathématiciens de son temps. Aussi, la Belgique peut-elle être fière, sinon d'un fils, du moins d'un élève de choix.

Bibliographie

- [1] *Œuvres complètes de Constantin Carathéodory*, tome V, publiées sous les auspices de l'Académie des Sciences de Bavière, chez Beck, à Munich (ce tome, paru en 1957, contient la liste de ses travaux, ainsi que sa biographie par Erhard SCHMIDT).
- [2] Théodore VAROPOULOS, *Constantin Carathéodory*, Discours prononcé le 2 février 1951 et publié par l'Université de Salonique, 1951, 29 pages.
- [3] TIETZE, Académie de Bavière et *Arch. der Mathematik*, 1950.
- [4] SAKELLARIOU, *Bulletin de la Société Mathématique de Grèce*, 1952.
- [5] PERRON, *Jahresbericht der D. Math. Vereinigung*, 1952.
- [6] *Revue de l'Université libre de Bruxelles*, fasc. 6, 1900-1901; voir aussi [1], pp. 263-272.
- [7] *Bull. Ac. R. (Cl. des Sc.)*, 1901, voir aussi [1], pp. 273-281.

Les romans de Joyce Cary

par Albert BAIWIR,

Professeur à l'Université de Bruxelles

Le roman anglais contemporain vient de perdre, en la personne de Joyce Cary, un de ses représentants les plus éminents. Nous disons bien le roman « anglais », car si Arthur Cary porte, à la manière irlandaise, le prénom de sa mère Joyce, s'il vit le jour en 1888 à Londonderry, en Irlande du Nord, il n'y passa guère que sa première jeunesse, et un seul de ses grands romans, *A House of Children*, où il évoque ses souvenirs d'enfance, a pour scène son pays natal. L'ensemble de sa production est imprégné d'un esprit typiquement anglais, corsé, il est vrai, d'une turbulence et d'une qualité visionnaire non dépourvues de saveur celtique. Mais, si ces derniers traits sont rares dans la littérature anglaise contemporaine, ils existent chez certains classiques dont Cary s'est souvent inspiré : le premier chez les romanciers picaresques du xviii^e siècle, le second dans la poésie et dans la peinture de William Blake. Ajoutons encore qu'au-delà des caractéristiques raciales, il faut tenir compte de l'équation personnelle de l'écrivain. L'exubérance qui marque son œuvre est celle d'un homme à l'esprit aventureux, venu à la littérature par accident; d'un extroverti, que les impératifs d'une vie physique intense ont longtemps détourné des activités spéculatives. Sans doute avait-il étudié la philosophie à Oxford, et la peinture à Edimbourg et à Paris; mais tout porte à croire que ces occupations paisibles ne le comblaient pas, puisqu'en 1912, il s'engagea dans l'armée monténégrine et participa à la guerre des Balkans. En 1913, il entra dans les services politiques du Nigeria. Dans un coin perdu de cette colonie, il commença une rude carrière d'administrateur, bientôt interrompue par le premier conflit

mondial, au cours duquel il fut blessé. Après les hostilités, il reprit ses fonctions, mais la guerre avait altéré sa santé. En 1920, il fut contraint de regagner l'Angleterre, et c'est alors seulement qu'il se tourna vers la littérature. La période d'apprentissage fut longue et laborieuse, et il fallut attendre 1932 pour voir paraître *Aissa Saved*. Ce fut là le premier d'une longue série de romans dont le dernier, *Not Honour More*, publié en 1955, a marqué la fin d'une carrière littéraire que l'on doit estimer bien remplie, si l'on songe qu'elle ne dura qu'un quart de siècle.

Il est facile de reconnaître une page de Dickens, de Galsworthy, de Virginia Woolf, de Graham Greene, car elle a généralement un « ton » qui lui est propre. A première vue, rien de semblable chez Cary; il est, en effet, le plus protéen des écrivains; ce qui le caractérise, c'est précisément une infinie variété, qui le rend pratiquement inidentifiable. Et cependant, si dissemblables qu'ils soient, ses romans ont une sorte de dénominateur commun qui en fait l'unité, et permet de passer de l'un à l'autre sans dépaysement complet : une conception de vie omniprésente que, à défaut d'un terme plus adéquat, nous nommerons la philosophie de l'écrivain. Avant d'aborder l'étude de l'œuvre, nous croyons utile d'exposer brièvement, *in abstracto*, cette philosophie, qui en est à la fois la clef et le fil conducteur.

Les conceptions de Cary reposent sur le dogme de la liberté humaine. C'est dire qu'il rejette catégoriquement les systèmes à caractère plus ou moins déterministe, et tout particulièrement les théories hégéliennes et marxistes, qui font peu de cas de la liberté individuelle. Il admet cependant que la liberté a pour corollaire une sorte de servitude, car, si l'homme est conscient d'être plus que le simple jouet de l'hérédité, du milieu et des circonstances, il se sent tenu à un constant effort d'imagination pour se donner la preuve de cette liberté et affirmer ainsi son existence. Cette preuve, il ne peut la faire que par le contact direct, brûlant, avec le monde des phénomènes. C'est donc en définitive l'expérience qui donnera à l'homme sa raison d'être. Toutefois, il ne s'agit nullement d'une expérience passive. « La rançon de la liberté, dit Cary, est la création. » A ses yeux, vivre, c'est donc créer, ce par quoi il entend se plonger dans la réalité

pour la pétrir, la façonner, la modeler à sa convenance, au gré de l'imagination, des instincts profonds, des goûts, des ambitions. A cette tâche, l'homme reste lié jusqu'à son dernier souffle, car si le but ultime et d'ailleurs indéfinissable de cette activité est inaccessible, toute désertion, toute abdication, tout abandon de l'œuvre créatrice équivaldrait à la déchéance. Enfin, parce qu'elle ne prétend à aucune finalité et ne peut par conséquent pas être considérée dans son développement ni dans son ensemble, cette lutte doit uniquement son intérêt à son caractère d'actualité. Ce qui compte aux yeux de Cary, c'est donc le moment présent, vécu mentalement et physiquement dans toute son acuité.

Par son dynamisme, son individualisme, son exaltation de l'énergie vitale et de la volonté de puissance, par son caractère empirique, subjectif, irrationnel et asocial, cette conception évoque à la fois la philosophie de Nietzsche et les théories existentialistes. Et cependant il est fort probable qu'elle n'a rien de livresque. Sans doute s'agit-il simplement de la rationalisation d'une expérience que l'écrivain a vécue et a vu vivre lors de ses années d'Afrique, dont il est resté fortement marqué. Pendant cette période d'activité physique intense, jamais, de son propre aveu, il ne s'est posé de questions sur le sens de la vie; l'eût-il fait, les arbres l'auraient sans doute empêché de voir distinctement la forêt. Plus tard cependant, retiré de la mêlée à son corps défendant, il l'a vue sous un angle différent; par la grâce de ce recul qu'il n'a pas voulu, il a analysé son expérience d'homme d'action et en a déduit cette espèce de philosophie qui va désormais imprégner ses ouvrages de sociologie et de politique coloniale, et trouver dans les romans son illustration la plus vivante, la plus riche en résonances humaines.

Ce bref exposé des idées de Cary pourrait amener le lecteur à conclure que son œuvre se situe en marge de toute morale. En effet, il saute aux yeux que ses héros préférés ne sont pas des plus recommandables. Tantôt ce sont des simples, des primitifs, des demi-sauvages; tantôt ce sont des enfants indiscutablement plus enclins à faire le mal que le bien; tantôt enfin ce sont des êtres qui vivent en marge de la morale et des conventions sociales : escrocs, vagabonds, hommes d'affaires véreux, artistes sans scrupules, femmes de petite

vertu, politiciens retors. Il va de soi que Cary les a choisis parce qu'il voit en eux la marque d'une personnalité puissante, résolue à suivre sa voie sans grand souci du monde extérieur. Cependant ce serait gravement méconnaître Cary que de le présenter comme le champion non seulement de la liberté, mais aussi de l'amoralité. Au contraire, on ne pourrait, sans injustice, détacher complètement la plupart de ses personnages d'un certain contexte religieux. Le critique Walter Allen constate avec raison qu'ils sont souvent, à des degrés divers, les représentants de l'attitude non conformiste qui est à la base de la vieille tradition protestante : pour vivre bien, l'homme doit vivre à la lumière de ses intuitions personnelles. C'est après tout ce que font les héros de Cary ; en fait, ils cherchent inlassablement à « se réaliser », et c'est d'ailleurs cette fidélité à leur propre nature qui les met en conflit avec l'ordre établi et les conduit si souvent à la faute. Mais Cary ne songe point à s'en alarmer, car il voit dans le conflit même un facteur de progrès. Remarquons aussi que l'écrivain, qui parle volontiers de la foi, a de ce don une conception très personnelle, qui explique bien des choses. A ses yeux, la foi peut se définir comme une conviction profonde que la vie vaut la peine d'être vécue ; or celle-ci ne lui paraît telle que lorsqu'il est donné à l'homme de mettre en œuvre avec succès sa puissance créatrice ; c'est donc en dernière analyse l'expérience, par laquelle cette puissance se manifeste, qui sera le test de la foi. S'il en est ainsi, on doit forcément conclure que les héros de Cary, dont l'unique souci est de modeler l'expérience au creuset de leurs désirs, sont animés d'une foi intense.

Après ces quelques considérations préliminaires, dont l'objet était de déblayer le terrain en précisant les idées maîtresses de Cary, nous pouvons maintenant passer en revue ses principaux romans. Nous n'examinerons pas longuement les premiers, situés dans ce coin de l'Afrique occidentale que Cary connaissait si bien, pour la simple raison qu'ils n'ont pas l'ampleur des œuvres ultérieures. L'auteur s'y donne pour tâche d'évoquer les problèmes provoqués par l'intrusion de la civilisation européenne dans un monde qui n'est guère préparé à l'assimiler. Le premier en date, *Aissa Saved* (1932), est centré sur le conflit qui oppose les partisans de la vieille religion locale, avec ses tabous, ses superstitions, ses sorciers, aux indi-

gènes récemment convertis par les missions. S'ils empruntent à la religion des blancs ses formes extérieures et son vocabulaire, ces singuliers chrétiens, qui n'en comprennent ni n'en respectent l'esprit, se livrent, au nom de leur nouvelle divinité, aux pratiques les plus grossières, les plus cruelles, dont ne sont exclus ni les tours de sorcellerie ni même les sacrifices humains. Le conflit dégénère en un combat sanglant, au terme duquel l'héroïne, blessée, est livrée à la voracité des fourmis et connaît une mort atroce. Si nous avons mentionné ce roman, dont seules les dernières pages, par leur atmosphère et leur rythme hallucinants, atteignent une véritable grandeur, c'est parce qu'on y trouve déjà en germe un des thèmes favoris de l'écrivain. Aissa est sans doute une petite sauvage ignorante et hystérique, mais elle possède la qualité qui, pour Cary, est précieuse entre toutes : l'imagination; une imagination si puissante que le monde de la Bible, qu'elle ne connaît que par des bribes de cantiques, prend soudain vie à ses yeux. Jésus lui-même a quitté son ciel; c'est maintenant une présence réelle, qu'Aissa sent frémir dans sa chair. Comme Jeanne d'Arc, elle entend des voix qui, dans un anglais aussi pur qu'elle peut l'imaginer, lui reprochent ses défaillances, la conseillent dans les moments difficiles, et lui enjoignent de combattre les païens; comme la Pucelle aussi, c'est elle qui prend la tête de la horde sauvage qui ira massacrer le sorcier dans son repaire. La fin du roman la montre défaite, agonisante, en proie à des souffrances indicibles, mais cependant son échec n'est qu'apparent : après avoir sacrifié rituellement son fils Abba au dieu des chrétiens, qu'elle n'a jamais cessé de confondre avec les dieux locaux, elle meurt dans l'allégresse inattendue d'un rire inextinguible, dans la dernière et triomphante vision d'un grand ciel rouge et blanc où l'attend Dieu, coiffé d'un splendide turban indigo, les mains couvertes de lourdes bagues d'argent; et près de lui, un peu effrayé par cette pompe et par cette richesse, blotti dans les bras d'un ange souriant, le jeune Abba, qui l'a précédée au royaume des cieux. Une petite sauvage sans doute, qui, plus d'une fois, abjure sa nouvelle religion pour se vautrer avec frénésie dans l'animalisme propre à sa race; peut-être une sainte en puissance, s'il faut en juger par l'intensité, sinon par la profondeur de sa foi, même si celle-ci est mal dirigée (Cary n'affirme-t-il pas,

dans la préface du roman, que c'est le fait de la foi, et non pas son objet, qui importe réellement?); mais avant tout une imaginative fidèle à sa vision, ce qui, aux yeux de l'écrivain, l'absout de bien des péchés, et lui confère une personnalité fascinante.

Des autres romans africains, qui n'ajoutent pas grand-chose à la réputation de Cary, nous ne retiendrons que *Mister Johnson* (1939), dont le héros est, comme Aissa, un mal adapté. Ayant reçu à la mission locale un vernis d'éducation, Mister Johnson est entré au service des blancs, qui le méprisent, tandis que ses frères de race le craignent et le haïssent. Stupide, malhonnête, menteur, lâche, vantard, ce sauvage travesti en Européen n'a pas beaucoup de titres à la sympathie. Et cependant l'écrivain l'a doté de deux qualités qui rachètent tous ses vices : d'abord, une invraisemblable candeur, qui le rend imperméable à la notion du mal; ensuite et surtout, une faconde qui fait de lui la réplique du Baladin du Monde occidental. Mister Johnson possède l'art de raconter des histoires qui suspendent à ses lèvres ceux-là même qui le détestent, car il a le don précieux de l'imagination créatrice : « Comme un cheval ou un rosier, il a le pouvoir de transformer le fourrage le plus vulgaire et le plus simple en une beauté et une puissance de son propre cru. » C'est donc, à sa façon, un mythomane, un poète. « Pour lui l'Afrique n'est qu'une expérience perpétuelle, dont il s'imprègne par les cinq sens à la fois, et qu'il rend sous forme de réflexions, commentaires, chants, plaisanteries, dans la forme johnsonienne la plus pure. » Cette assimilation et cette transmutation de l'expérience portent naturellement la marque de la philosophie de Cary. On peut en dire autant de l'emploi systématique du présent historique, de ce temps dont la langue anglaise ne fait usage qu'avec une extrême parcimonie, mais qui, dans ce roman, traduit admirablement l'acuité de la sensation actuelle, du moment vécu, détaché à la fois du passé et de l'avenir.

C'est également un imaginaire, un poète si l'on veut, que ce petit bonhomme évacué dans le Devon avec un groupe de jeunes réfugiés des slums londoniens pendant les premiers jours de la deuxième guerre mondiale. Le roman est intitulé *Charley Is My Darling* (1940). Mais il n'apparaît pas tout à fait clairement de qui Charley est le chéri, le favori. De Miss

Lina, sa protectrice attitrée, qui le défend lorsque tous le condamnent? De Lizzie, la petite paysanne arriérée qu'en toute innocence, il laissera enceinte à la fin du récit? Sans doute, mais plus vraisemblablement encore de Cary lui-même, qui avoue avoir donné à son héros les sentiments et les impulsions qui furent siens pendant sa jeunesse, le temps béni où il détruisait les objets apparemment pour le simple plaisir de les détruire, et était la bête noire du policeman du quartier. Cherchant à justifier ce curieux instinct, l'écrivain explique, dans sa préface, que l'enfant est, par sa nature, un explorateur, un créateur, doué d'une imagination vive qui le pousse aux actes les plus déraisonnables, parce que son jugement et son sens du bien et du mal ne sont pas encore formés. L'action délictueuse, odieuse même, n'est en fin de compte qu'une « expérience morale », qui lui permet de voir plus clair à la fois en lui-même et dans le monde mystérieux qui l'entoure. Dans le cas de Charley cependant, cette expérience morale va prendre des proportions désastreuses, car Charley n'est pas un petit garçon comme les autres. C'est, à la manière de Mister Johnson, un grand conteur d'histoires — d'histoires peu édifiantes d'ailleurs, empruntées aux magazines du crime, et où il n'est question que de « durs », de « poupées », d'hôtels et de palais luxueux, de cambriolages et de coups de revolver. Les petits villageois se pressent autour de lui, bouche bée, pour l'écouter. Mais cette gloire rurale ne suffit pas à Charley. Ce qu'il veut, c'est être reconnu comme chef du petit gang londonien, qui le méprise pour son infériorité physique. Victime à la fois d'une imagination exubérante et de son désir de briller, de s'affirmer, il se laisse entraîner à des promesses extravagantes, qu'il est mis au défi de tenir. Et c'est le début d'une série de méfaits qui dépassent bientôt la simple gaminerie. Enhardi par l'impunité, grisé par ses succès, il en vient à introduire nuitamment la bande dans une somptueuse demeure historique, où il prétend, en grand seigneur, lui offrir une « big party ». Il se déroule alors une scène incroyable, au cours de laquelle les jeunes vauriens, qui se sont copieusement soulés, saccagent à plaisir les richesses artistiques accumulées dans les salons. Peu de temps après cet exploit, Charley est arrêté. Il est pleinement conscient de ses fautes, qu'il serait bien en peine de justifier, mais — et ceci souligne sa candeur

— il ne comprendra jamais pourquoi, aux yeux des hommes, son plus grand crime est d'avoir trop aimé la petite Lizzie, car il sent profondément que leur union a été, dans son petit monde de violence et d'anarchie, une chose très belle, très tendre et, paradoxalement, très pure.

Le roman suivant, *A House of Children* (1941), où Cary évoque ses souvenirs d'enfance, invite, à première vue, la comparaison avec *The Waves*, de Virginia Woolf. Il s'agit en effet, dans les deux cas, d'un groupe d'enfants prenant leurs vacances au bord de la mer. Mais là s'arrête l'analogie. Chez Virginia Woolf, les vagues ne sont qu'un fond de décor symphonique; l'œuvre entière a la douceur et l'imprécision d'une méditation poétique; les caractères sont à peine individualisés, et s'estompent dans le brouillard d'une sorte de conscience collective. Chez Cary au contraire, la mer est une présence concrète : elle berce, elle gronde, elle mord; l'action physique est toujours au premier plan; les héros enfin sont nettement différenciés. Il y a la fière, l'ardente, l'impétueuse Delia, une force de la nature; il y a sa sœur Frances, câline et flirteuse; il y a la douce et tendre Kathy, discrète et dévouée; il y a encore le petit Anketel, le plus jeune, perdu dans des rêves qu'il est seul à comprendre; il y a l'apathique Robert, que quelques succès sportifs transforment en un égoïste brutal; il y a Philippe, qui veut être soldat; il y a Harry, le frère que l'écrivain s'est donné pour représenter un des aspects de sa complexe personnalité; il y a enfin Evelyn alias Cary, le narrateur. Ce personnage est l'image frappante du jeune garçon tel que le voit et l'aime, et tel que fut, sans doute, l'écrivain : animé de ce qu'il appelle une sorte de « lust for power », tenaillé par le désir de s'affirmer, de s'extérioriser par l'expérience directe, que ce soit à l'occasion d'une chasse au rat, de quelque tour pendable à jouer aux adultes, de la composition d'un drame invraisemblable offert en spectacle à la famille et aux domestiques, ou d'une périlleuse expédition dans les récifs; et cela, sans nul souci des conséquences, mais cependant avec l'anxiété secrète et délicate que donne le sentiment du danger affronté par bravade. Par son caractère exaltant et irrationnel, l'expérience revêt ici une allure romantique, rehaussée encore par le décor : la mer éternellement changeante, les nuages déchiquetés par le grand vent du large, les rochers aux formes

fantastiques, l'odeur, la saveur de l'embrun. Souvenirs de jeunesse jetés en vrac, à l'état brut, étonnamment vierges de la patine dont les adoucit ou les auréole la réflexion de l'âge mûr. En lisant ce roman, on se sent plongé dans l'actuel, dans l'immédiat; de passé il n'est jamais question; c'est le sentiment, et, plus encore, la sensation du réel, du vécu, qui efface triomphalement toute notion de temps.

Jusqu'ici, Joyce Cary a situé ses romans dans un milieu à demi sauvage, puis dans un monde qui n'en est pas tellement éloigné, puisque l'enfant, dont le sens moral n'est pas formé, connaît, lui aussi, une vie très instinctive. Avec sa première trilogie (*Herself Surprised*, 1941; *To Be A Pilgrim*, 1942; *The Horse's Mouth*, 1944), il élargit le champ de ses investigations et s'intéresse à la psychologie de l'adulte civilisé, ou soi-disant civilisé. Mais nous verrons bientôt que, malgré une complexité plus grande, les caractères qu'il va désormais s'attacher à peindre ne diffèrent pas fondamentalement de ses premiers héros. La trilogie est, en gros, une pièce à trois personnages : Sara, une simple femme du peuple; Wilcher, un homme de loi retraité; Jimson, un vieil artiste bohème. Le but avoué de ce triptyque était de donner plus de relief à chacun des protagonistes en le montrant successivement vu par lui-même, puis par chacun des deux autres. Chaque partie consiste, très normalement, en un long récit à la première personne, l'ensemble étant donc destiné à présenter les mêmes faits sous trois angles différents. Ce procédé n'était pas nouveau; employé pour la première fois par Robert Browning dans *The Ring and The Book*, il avait été repris par le roman et porté à la perfection par William Faulkner. Mais cette technique ne convenait guère à Cary, pour une raison qui, à notre avis, tient à la psychologie même des personnages. En effet, chacun d'eux est, suivant la formule habituelle de l'écrivain, un individualiste forcené, un être asocial, trop absorbé par sa vision personnelle pour beaucoup se soucier de ses semblables. Il en résulte que s'il se révèle complètement par son propre récit, celui-ci n'éclaire que de façon fragmentaire et incertaine les autres caractères. Par cette insuffisance de lien organique entre les trois parties, la trilogie est donc, comme telle, un échec partiel, mais il reste que chacune d'elles, prise séparément, est un chef-d'œuvre. La critique s'accorde

pour attribuer cette réussite à l'extraordinaire don d'« empathie » de Joyce Cary, à la souplesse, à l'aisance étonnante, quasi shakespearienne, avec laquelle il se glisse dans la peau des personnages. A notre avis cependant, ce merveilleux pouvoir d'adaptation porte presque uniquement sur les caractères extérieurs des héros : leur langage, leurs gestes, leurs attitudes ; car si Cary leur emprunte leur personnalité sociale, il leur donne, en échange, ces traits plus profonds qui jaillissent de sa philosophie personnelle et la prolongent, non sans subir l'inévitable réfraction imposée par la fiction : la volonté d'affirmer, d'extérioriser le moi dans l'action, dans l'expérience, fût-ce au défi des normes sociales et religieuses.

Le langage étant directement fonction de la classe sociale et de l'éducation de l'individu, il était naturel que chacun des récits eût son ton particulier. A cet égard, comme d'ailleurs par sa technique, *Herself Surprised* s'apparente visiblement au roman picaresque de Defoe, *Moll Flanders*, dont l'héroïne est une sœur jumelle de la Sara de Cary. Toutes deux, au moment où elles font, en termes dépourvus de toute recherche, le récit de leur vie, sont des pécheresses repenties, dont la contrition est fort sujette à caution, dans le cas de Sara surtout, qui, ainsi que le montrera le reste de la trilogie, retombera dans ses errements dès qu'elle aura quitté la prison où elle revit, pour l'instant, son passé. Sara est une fille du peuple, saine, vigoureuse, au cœur chaud et tendre, sensuelle, bâtie pour l'amour, et aussi naturellement généreuse de sa personne que Rosie, l'inoubliable héroïne de *Cakes and Ale*. Elle ne manque cependant pas de religion, mais que peuvent les principes contre l'appel de l'instinct ? Chaque fois qu'elle succombe, elle en éprouve un remords vite refoulé d'ailleurs, car la grande coupable, c'est, s'il faut l'en croire, la Providence, qui se plaît à semer d'embûches les pas des pauvres mortels, qu'elle prend, comme l'indique le titre du roman, par surprise. Sara, comme bien l'on pense, n'est insensible à aucun plaisir, et elle n'est jamais plus heureuse que lorsqu'elle est attablée dans une taverne, la pinte à la main, en compagnie du mâle de son choix. Mais il serait injuste de ne voir en elle qu'une vulgaire débauchée. Comme la Candida de Shaw, Sara est dominée, déterminée par un instinct protecteur, presque maternel, et ses amants ne sont après tout, à ses yeux, que de

grands enfants, qu'il s'agisse de Matt, le fils de sa patronne, par qui elle se fait épouser; qu'il s'agisse de Jimson, l'artiste sans scrupules dont elle est le modèle, et à qui elle sacrifiera sinon son dernier, du moins son avant-dernier penny, car il faut être prudent dans la vie; qu'il s'agisse même du vieux Wilcher, dont elle est la servante-maîtresse, et qu'elle entoure de soins discrets et délicats. Il n'est pas de scène à la fois plus drôle et plus caractéristique que celle où Sara, ayant tendrement emmaillotté dans un édredon le petit vieillard chétif et rhumatisant, le soulève dans ses bras robustes et le reporte, comme un bébé, dans sa chambre à coucher, qu'il avait quittée pour la rejoindre. Les amitiés de Sara sont aussi chaudes que ses amours. Mais sa loyauté envers ceux qu'elle aime n'est pas absolue. Menteuse, tricheuse, chapardeuse, elle trompe et elle vole aussi facilement qu'elle donne, ce qui la conduira finalement à la prison. Une hypocrite? Assurément, dira l'ingrat Jimson, à qui elle a tout sacrifié; en aucune façon, dira le naïf Wilcher, qu'elle a odieusement exploité. Un caractère complexe sans doute, à qui il serait peut-être injuste de refuser la candeur à laquelle elle ne cesse de prétendre. Quoi qu'il en soit, avec ses qualités et ses défauts, Sara se range, comme tant d'autres héros de Cary, parmi ces rebelles, ces non-conformistes dont l'unique règle, l'unique loi est celle de leur forte personnalité.

Dans son œuvre, Cary ne s'est probablement pas donné d'autre but que de présenter une image objective de la vie, telle qu'il la voit, ou du moins telle qu'il la conçoit. Si toutefois — ce dont en vérité nous doutons fort — son intention a été de prouver, en l'illustrant, l'excellence de cette conception, *To Be A Pilgrim* peut en être interprété comme une démonstration par l'absurde. Le roman évoque en effet le triste destin de ceux qui se sont dérobés devant la vie. Alors que les personnages de Cary sont généralement des optimistes impénitents, ne mettant que rarement en doute la validité de leurs impulsions et les suivant contre vents et marées, Wilcher est, au contraire, un pessimiste, un faible, un refoulé, un éternel indécis, incapable de s'accrocher à une idée ou à une foi active quelconque. Sa vie, une vie sans joie, sans enthousiasme, est racontée dans le journal qu'il écrit après l'arrestation de Sara, son seul soutien. Comment aurait-il pu en être

autrement? Dès sa plus tendre enfance, il a été étouffé par la personnalité de sa sœur et de ses frères, dont l'invincible énergie en ferait aisément des héros idéaux pour Cary. Sans doute aurait-il voulu être, comme eux, le « pèlerin » hardi et indomptable du vieil hymne protestant, éternellement en quête de l'aventure spirituelle; mais, du pèlerin, il n'a jamais connu que les faux pas, les échecs, parce qu'il a toujours été un poltron, empêtré dans ses scrupules et ses préjugés, trop respectueux des conventions et des traditions, et trop amoureux de son petit confort bourgeois. Comment être un vaillant pèlerin si l'on refuse d'être un vagabond? Problème que le pauvre Wilcher n'a jamais eu le courage de résoudre. La fin de ce roman, dans lequel Cary adopte pour la première fois la méthode du « flashback », c'est-à-dire l'évocation et la superposition des souvenirs du passé, montre un Wilcher désarmé, abandonné de tous, ruiné physiquement et moralement, au bord de la folie. Le portrait est magistral, et prouve que Cary est aussi capable de mettre en évidence les ressorts d'une psychologie toute en nuances que de camper un personnage dans le feu de l'action. Mais l'intérêt du roman est double, car, sous la plume nerveuse du héros, dont l'âge ne semble avoir nullement affaibli le jugement singulièrement pénétrant, surgissent les temps évoqués de façon si frappante dans la *Forsyte Saga* et la *Modern Comedy*. Le portrait que Cary en trace par son truchement ne le cède ni en vigueur, ni en profondeur à celui qu'en a laissé Galsworthy, bien au contraire. Les points de vue respectifs des deux écrivains coïncident de façon frappante. La fin du xix^e siècle, le début du xx^e leur apparaissent comme une période de déclin de toutes les valeurs traditionnelles. Dans sa préface, Cary lui-même soupire en évoquant, dans une image saisissante, la splendeur éphémère des temps passés : « Leur beauté est celle de la crête des vagues. Le soleil, la transperçant, en fait un joyau, mais seulement parce qu'elle est si fragile, parce qu'elle va culbuter et mourir sur le sable. » Réflexion inattendue sans doute de la part d'un champion attitré du non-conformisme, mais il se confirmera tout à l'heure que Cary est plutôt, comme son héros Wilcher, « libéral par conviction, mais, au fond du cœur, conservateur ». Des intrigues, très compliquées, qui se nouent autour du per-

sonnage central, il nous est impossible de parler ici; remarquons seulement que Jimson en est pratiquement absent, et que Sara elle-même n'y joue qu'un rôle très effacé.

Il n'en est pas de même dans le troisième volet du triptyque, *The Horse's Mouth*, où nous la retrouvons plus malhonnête que jamais, jacassante, vieillie, décrépite, le nez rougi par la boisson, mal attifée, un véritable épouvantail. Qui reconnaîtrait en elle le gracieux modèle de la période « Renoir » de Jimson? Et cependant le temps n'a pas eu raison de l'indomptable Sara; les revers n'ont pas altéré son optimisme robuste, et dans ses yeux brille toujours la flamme de vie. Ses attitudes ont même gardé assez de beauté sculpturale et de féminité innocemment provocante pour inspirer à Jimson une image de l'Eve éternelle. Sara connaîtra une fin digne de sa vie : frappée brutalement par ce Jimson qu'elle a tant aimé, elle périra en refusant obstinément de le livrer à la police. Mais c'est naturellement Jimson qui est le héros de la troisième partie, qu'il remplit de son excentrique et exubérante personnalité. Dans un long soliloque, c'est toute sa vie d'artiste qui défile dans un flot d'éloquence haute en couleurs où le vulgaire et le grotesque le disputent au sublime. Le verbe de Jimson est gigantesque, il est à la mesure d'une vision artistique inspirée par les accents prophétiques de William Blake, dont il se réclame, et qu'il cite inlassablement. Le caractère de Jimson éclate dès la première page du roman, qui le montre sortant de prison à soixante-sept ans, affaibli, sans ressources, mais oubliant sur-le-champ son dénuement pour tomber en arrêt devant un ciel à la Blake, un ciel irréel où le soleil d'automne apparaît, dans la brume, « comme une orange dans la fumée d'une friterie », jetant sa lumière équivoque sur les eaux basses d'une Tamise vautrée sur son lit de détritiques « comme une vipère nageant dans du lait écrémé ». En faut-il plus pour séduire ce vieux cockney autodidacte doublé d'un visionnaire? Et Jimson, grimaçant d'aise « comme une gargouille », ne peut détacher ses yeux de ce ciel, de cette eau, de cette boue, « portions du monde éternel ». Les épreuves n'ont nullement émoussé son génie créateur. Pour Jimson, vivre, c'est peindre, et le roman sera le long récit — entrecoupé de souvenirs personnels et de considérations esthétiques peu orthodoxes — de ses efforts pour réaliser son but suprême :

fixer, en une fresque géante, sa vision de la Création. Mais si Jimson est le type parfait de l'artiste intègre, intransigeant, fidèle jusqu'à la mort à son impulsion créatrice, il est aussi ce que Cary considère comme son inévitable contrepartie : un non-conformiste, un rebelle. Dans le domaine de l'art, cette attitude est tout à fait légitime, et nul ne songe à le blâmer lorsqu'il tourne en dérision les écoles et les critiques; mais dans la vie de tous les jours, elle fait de lui un être asocial, totalement dépourvu de scrupules. Pour se procurer l'argent nécessaire à la réalisation de son grand dessein, Jimson va déployer des trésors de malhonnêteté et de mauvaise foi. Il exploitera sans vergogne non seulement les amateurs d'art, mais aussi ses rubéniennes et miséreuses maîtresses, ces Rozzie, ces Sara et autres Coker, qui se méfient de lui comme de la peste, mais finissent toujours par succomber à ses astuces et à ses cajoleries. Et Jimson parviendra à ses fins. Les dernières pages du roman le montrent saisi par un véritable délire de création, juché sur un échafaudage précaire, couvrant d'immenses figures apocalyptiques un vieux pan de mur branlant, sous l'œil anxieux de la police et de la foule. Soudain la gigantesque baleine dont il est occupé à corriger l'œil lui semble sourire et se rapprocher de lui comme pour l'embrasser, et c'est la fin : le mur s'écroule dans un nuage de poussière, entraînant Jimson dans sa chute. Il va mourir le sourire aux lèvres, ce sourire optimiste et gouailleur qui ne l'a jamais quitté dans les circonstances les plus calamiteuses, il va mourir comme il a vécu, heureux malgré ses misères parce qu'il a toujours eu foi en lui-même et dans la vie, ce qui, aux yeux de l'auteur, est le don le plus précieux, le meilleur garant du bonheur, le « tuyau increvable », « the horses's mouth », comme disent les turfistes anglais.

Le roman suivant, *A Fearful Joy* (1949), n'a ni l'envolée, ni la profondeur psychologique de la première trilogie. L'héroïne, Tabitha, est cependant comme un reflet lointain de Sara, dont elle a le stoïcisme dans l'adversité, la capacité d'aimer jusqu'à l'abnégation, et le manque total de scrupules. Malheureusement, ces traits quelque peu contradictoires, loin de constituer, comme dans le cas de Sara, autant de facettes d'une personnalité complexe, s'ajoutent l'un à l'autre sans jamais

s'harmoniser et sans jamais faire de la protagoniste ce que les Anglais appellent « a round character », un caractère vivant, un caractère à trois dimensions. Tabitha ne cesse d'étonner le lecteur, mais elle l'étonne sans le convaincre. Il comprend mal comment cette fille, que l'auteur lui-même déclare insignifiante, a pu, au cours d'une carrière si longue et si touffue que nous serions bien en peine de l'évoquer ici, diriger un salon littéraire, et devenir la compagne appréciée d'un financier de génie. A vrai dire il ne comprend même pas comment, à l'âge de dix-huit ans, elle a pu être désirée et se faire enlever par Bonser, joli garçon sans scrupules et parasite effronté, à qui elle restera aussi fortement attachée que Sara à Jimson. Car Bonser, réplique européenne de Mister Johnson, est aussi vivant que Tabitha est terne; s'il n'a pas l'ombre d'une qualité morale, il force une sympathie amusée par son pittoresque, sa vulgarité bon enfant, son entrain, sa vitalité. Lorsque, âgée de plus de soixante-dix ans, ruinée et abandonnée par ses enfants. Tabitha se laisse tomber sur un banc de Kensington Gardens et médite sur son passé, elle est prise soudain d'« une joie terrible », qui rappelle invinciblement l'allégresse d'Aïssa mourante et le dernier sourire de Jimson. En fait, cette « joie terrible » symbolise son amour pour l'indigne et dangereux Bonser, qui vient de connaître une mort ignominieuse dans un bordel; un amour absolu qui lui a valu à la fois le bonheur le plus intense et les pires infortunes. Cependant, l'inoubliable Bonser n'est à l'œuvre que ce que Shylock est au *Marchand de Venise*, c'est-à-dire une admirable excroissance, qui s'est développée anormalement en marge de l'intrigue principale parce que l'auteur n'a pu résister à son impulsion créatrice. Mais, pas plus que Tabitha, Bonser n'est le véritable héros du roman. En réalité, celui-ci est dominé par un personnage invisible, qui en détermine le sens et la technique. Ce protagoniste, c'est le Temps. Dans la première trilogie, Cary, par son emploi du « flashback », avait, malgré son insistance sur l'acuité de la sensation présente, flirté outrageusement avec la conception bergsonienne de la durée pure. Dans *A Fearful Joy*, il n'est plus fait appel aux souvenirs, et le temps mécanique, le temps de l'horloge, du calendrier, le temps ponctué par les dates, prend une éclatante revanche. Les événements s'y succèdent dans l'ordre chronologique le plus

strict, à une cadence hallucinante qui exclut presque complètement tout développement psychologique et même toute interprétation. Mais celle-ci, en fin de compte, s'impose d'elle-même, car lorsque le lecteur est parvenu, essoufflé, à la fin du roman, il s'aperçoit que, parallèlement aux événements successifs de la carrière de Tabitha, il lui a été donné d'assister à un demi-siècle d'histoire dominé par un désir forcené de construire; souvent aussi, hélas, de détruire; de toute façon, de changer, qu'il s'agisse du domaine social, moral, politique, littéraire ou même purement matériel. Et c'est avec quelque surprise qu'il sent Cary, l'apôtre de la « création », hostile à ce tourbillon insensé de force créatrice qui devrait le combler. Il est vrai que toute cette débauche d'énergie paraît bien futile et même bien nuisible si l'on songe qu'en dernière analyse, elle conduit à la mécanisation, à l'anéantissement de la personnalité. Remarquons aussi que Cary, créateur enthousiaste de cette vieille hétaïre de Sara, prête assez curieusement à Tabitha, qui, elle non plus, n'a pas été un modèle de vertu, des propos indignés sur la décadence des mœurs. Naturellement, *A Fearful Joy* n'est pas un roman comique, et de semblables revirements sont peut-être normaux si l'on cesse de voir les choses sous leur aspect pittoresque pour les envisager sous un angle plus sérieux. Notons enfin que Cary semble quelque peu dépité par l'évolution de l'Angleterre dans le sens du socialisme. S'il ne marque aucune admiration pour Gollan, financier et marchand de canons, il mentionne avec aigreur le rôle des syndicats, qui, dit-il, « ont vidé les poches de la nation ».

Cette tendance se marquera plus nettement encore dans la seconde trilogie (*Prisoner of Grace*, 1952; *Except The Lord*, 1953; *Not Honour More*, 1955). Comme la première, celle-ci sera axée sur un triangle : une femme et deux hommes, qui l'ont beaucoup aimée. Chacun de ces personnages prendra à son tour la parole pour raconter sa vie, leur vie; mais l'œuvre entière sera marquée par la personnalité de l'un des protagonistes, Chester Nimmo, un héros digne en tous points de l'intérêt de Cary, un phénomène de vitalité créatrice, pour qui la politique sera ce que la peinture a été pour Jimson : une foi, une expérience, une raison d'être. Vue de l'extérieur, la carrière de Nimmo est celle d'un fidèle serviteur de l'Etat et d'un grand homme de bien. Issu d'une famille plus que

modeste, nourri des principes sévères du méthodisme, Nimmo participe de bonne heure aux mouvements de gauche, son radicalisme religieux s'accordant parfaitement avec un certain radicalisme social et politique, qui ne tardera cependant pas à s'atténuer. Son talent oratoire, sa brillante intelligence, son sens politique aigu lui valent bientôt une place de choix dans le parti libéral. Tel un météore, il traverse la scène politique anglaise, qu'il domine pendant près d'un quart de siècle de tout le poids de sa puissante personnalité. Et toujours il fait figure d'idéaliste. Si, à la veille du premier conflit mondial, il s'oppose aux bellicistes au nom de ses principes chrétiens, il accepte cependant, au nom de ses principes patriotiques, de faire partie du Cabinet de guerre, où il contribue activement à la victoire. La désintégration du vieux parti libéral entraîne sa chute, bientôt suivie de sa mort, qui sera pleurée comme celle d'un héros national. Naturellement, au concert de louanges qui a accompagné cette carrière spectaculaire, se sont parfois mêlées des voix discordantes. Ses adversaires l'ont accusé de manœuvres financières suspectes; il a été blâmé pour une certaine versatilité; on l'a taxé de mauvaise foi lors de son intervention dans les conflits sociaux de 1926; on a même attaqué sa vie privée. Si la critique et la calomnie sont l'inévitable rançon du succès, il n'en reste pas moins qu'un doute sérieux plane sur la personnalité complexe de Nimmo. Les trois récits qui composent la trilogie s'attachent à définir cette personnalité et à répondre à la question qui se pose tout naturellement : Chester Nimmo fut-il un grand idéaliste ou un grand hypocrite?

Dans *Prisoner of Grace*, Cary donne une première version de la vie de Nimmo, vu dans l'intimité par sa femme Nina, qui fait, dans le roman, figure de victime, de victime plus ou moins consentante d'ailleurs. Leur vie conjugale s'est déroulée entièrement — comme elle avait commencé — dans l'ambiguïté. Nimmo savait-il vraiment que Nina était enceinte de son cousin Jim lorsqu'elle accepta d'épouser, après l'avoir plusieurs fois éconduit, ce petit politicien de province, pauvre, mal dégrossi, et de quinze ans son aîné? L'a-t-il épousée par amour, ou a-t-il vu en elle le moyen d'accéder à une aisance relative et à une classe sociale supérieure à la sienne? A quel moment a-t-il vu que Nina avait renoué avec Jim ses relations

coupables? Lorsqu'il refuse le divorce à Nina, est-ce parce qu'il n'a pas cessé de l'aimer, ou simplement parce qu'il craint que le scandale nuise à sa carrière politique? Autant de questions auxquelles Nina elle-même n'est pas capable de répondre avec certitude, parce qu'elle n'a jamais pu faire, chez cet homme qui se meut avec une aisance stupéfiante dans les compromis et les sous-entendus, la part de la candeur et la part de l'habileté. Quoi qu'il en soit, s'il ne lui fait aucun reproche direct, s'il est pour elle un époux fidèle, prévenant et même amoureux, la vie conjugale ne sera plus pour l'infortunée Nina qu'un tissu de misères et d'humiliations, car Nimmo, tout en se retranchant derrière une affectation de générosité, de vertu et d'humilité chrétiennes, ne l'en soumet pas moins à un incessant chantage moral et l'enveloppe dans les mailles d'une dialectique infernale, qui la maintient dans un sentiment constant de culpabilité. La faible Nina se débat contre l'emprise visqueuse de son époux, mais est impuissante à combattre un homme qui a la bouche pleine de Dieu, et qui prétend que toutes ses actions lui sont inspirées par la grâce, par cette grâce dont, ainsi que le souligne le titre, Nina est irrémédiablement prisonnière. A vrai dire, elle sent confusément en lui la présence de quelque chose de surhumain, de divin presque. Et si elle est attachée à Jim par un amour profond qui jamais ne se démentira, elle reste liée à Nimmo par des sentiments dont elle ne se dissimule pas l'ambivalence : d'une part elle le déteste et le méprise pour sa fourberie et pour l'esclavage dans lequel il la tient, mais d'autre part elle succombe à la fascination de sa personnalité au point de chercher à le comprendre et à le justifier, de le seconder dans ses entreprises politiques les plus tortueuses, et même d'aller au-devant de ses désirs physiques, car elle éprouve le besoin de compenser son infidélité par un dévouement allant jusqu'à l'abjection. Plus tard, lorsqu'un Nimmo vieilli, défait mais indompté, s'installera, avec son audace et son astuce coutumières, au foyer même qu'après un divorce longtemps attendu, elle a construit avec Jim, Nina sera de nouveau incapable de résister à ses sollicitations. La fin de sa longue et pathétique confession la montre une fois de plus déchirée et pantelante, attendant anxieusement l'inexorable choc qui va opposer les deux hommes. En marge de ce tableau de la vie conjugale de Nimmo défilent les épi-

sodes de sa carrière politique, à laquelle Nina est étroitement mêlée. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, Nimmo y met au service d'une ambition démesurée toutes les ressources de son intelligence machiavélique. Ici aussi ses « intuitions » lui tiennent souvent lieu de justification. Le portrait est accablant, et il semble bien que le lecteur doive conclure à l'indignité absolue du personnage. Et cependant, peut-être faut-il faire confiance à Nina, qui, malgré les souffrances que lui a infligées Nimmo, hésite encore à le taxer de méchanceté et d'hypocrisie. L'hypocrisie, dit-elle, est un vice extrêmement rare. Dans la vie réelle il est peu de Peckniffs et de Tartuffes. D'ailleurs pourquoi les hommes seraient-ils hypocrites alors qu'il leur est si facile de se forcer à croire ce qu'il leur convient d'imaginer? En vérité, entre l'illusion de la grâce et la grâce il n'y a qu'un pas. Doit-on blâmer Nimmo, ce grand imaginatif, pour l'avoir franchi? Il faut beaucoup pardonner à ceux qui ont beaucoup rêvé...

Si la première partie de la trilogie a la chaleur du vécu, si elle reste, d'un bout à l'autre, vibrante d'humanité, la deuxième, dont le narrateur est Nimmo, est moins attachante. Le récit de Nina avait laissé l'image finale d'un homme volontaire, d'un homme d'action, qui n'avait rien abdiqué de sa redoutable énergie mentale et physique. Celui de Nimmo, situé pratiquement au même moment, nous montre au contraire une sorte de vieux philosophe penché rêveusement sur son passé, un passé depuis longtemps révolu; aussi jamais ne retrouvera-t-on dans ses souvenirs la sensation directe de vie qui colore si vigoureusement la première partie. Toutefois cette calme évocation des jeunes années du héros n'est pas dépourvue d'intérêt. Elle explique le profond sentiment religieux dont Nimmo ne cessera jamais de se réclamer. Cependant sa foi a connu certains avatars : il la perd — pour la retrouver ensuite — lorsque son père, un prédicateur laïque, convoque les fidèles, en une pittoresque procession nocturne, pour assister au Second Avènement... Un autre épisode, excellent, lui aussi, montre l'enfant suspendu aux lèvres d'un acteur, à la foire de Lilmouth; c'est là qu'il sentira pour la première fois la puissance irrésistible du verbe; la leçon ne sera pas perdue, car, les jours suivants, les paysans étonnés le verront haranguer ses moutons! Le roman évoque égale-

ment les premiers pas de Nimmo dans la politique; avec l'enthousiasme de la jeunesse, il se joint à un groupe d'agitateurs radicaux et de provocateurs de grèves, qu'il abandonnera bientôt parce qu'il refuse de se soumettre à des ordres stupides ou injustes. Mais rien de tout cela ne permet au lecteur de retrouver le complexe, le perfide, l'irrésistible Nimmo de *Prisoner of Grace*. Plutôt que le caractère, les faits constituent l'intérêt du récit, et ils s'arrêtent malencontreusement bien avant que commence celui de Nina, laissant entre les deux parties un fossé que l'imagination du lecteur est en peine de combler.

Lorsque, dans *Not Honour More*, Cary donne la parole à Jim, le rideau descend lentement sur la dernière scène du drame : Nimmo est mort, Nina est tombée sous la main de Jim, et celui-ci attend calmement la pendaison. Le récit, qui avait quelque peu languï, va reprendre maintenant toute sa vigueur. Et une fois de plus apparaîtra l'extraordinaire virtuosité verbale de l'écrivain. Le langage de la première partie reflétait exactement la psychologie de Nina; nerveux, torturé, hésitant, curieusement truffé de parenthèses destinées à nuancer la pensée, il portait la marque d'un esprit féminin, soucieux d'analyse et de détails, et par surcroît anxieux de voir clair dans le labyrinthe des sentiments. Le deuxième récit, au contraire, par son ton mesuré, par son allure méditative, par son style précis et équilibré, était bien, ainsi qu'il se devait, le fait d'un penseur et d'un homme naturellement éloquent, sensible à la valeur des mots et au rythme de la phrase. Rien de semblable chez Jim. C'est un soldat, un être simple et rude, ignorant les nuances, habitué à aller droit au but; son récit sera sobre, clair, sans fioritures, et souvent empreint d'une énergie et d'une verdeur très militaires. Aux yeux de Jim, homme d'honneur dans toute l'acception du terme, Nimmo n'est naturellement qu'une géniale fripouille, dont les grèves de 1926, qui forment le fond de tableau de la troisième partie, révéleront pleinement, s'il en était encore besoin, la duplicité. Dans ses souvenirs, Jim le revoit jouant un double jeu infernal, prétendant servir le gouvernement, dont il ne fait plus partie, tandis qu'il appuie secrètement les agitateurs communistes; sacrifiant sans scrupules d'innocentes victimes, et préparant dans l'ombre un retour, qu'il veut triomphal, sur la scène

politique. Mais la coupe déborde lorsque Nimmo non seulement lui reprend la faible Nina, mais fait d'elle la complice de ses odieuses machinations. Jim n'aura pas la chance d'abattre son rival, qui, après avoir, comme une anguille, glissé plusieurs fois entre ses doigts, mourra de peur dans le lavatory où il s'est enfermé pour lui échapper. Les journaux, soucieux de ne pas ternir la gloire du grand homme, omettront d'ailleurs de mentionner cette fin ignominieuse. La scène finale de la trilogie atteindra une grandeur shakespearienne. Quel sera le sort de Nina? Malgré ses faiblesses, Jim n'a pas cessé de l'aimer. Jamais peut-être il ne l'a tant aimée. Mais chez Jim l'honneur est plus fort que l'amour. Nina doit mourir parce que sa vie est une insulte à la droiture et à la loyauté, parce qu'elle porte en elle la corruption, la pourriture d'un monde dégénéré. Et ce sera non pas un meurtre, un crime passionnel, mais une exécution solennelle, dont tout esprit de vengeance sera exclu. C'est une Desdemone consciente de ses fautes et pleinement consentante qui mourra, étranglée par ce moderne Othello. Avant de quitter le personnage de Jim, remarquons que l'auteur lui a donné une carrière africaine fort semblable à la sienne. Ne peut-on pas, sans être taxé d'exagération, admettre qu'il lui a donné aussi une teinture de ses opinions politiques? Si Jim, lors des troubles sociaux de 1926, se joint aux briseurs de grèves et se montre violemment anticommuniste et même antisocialiste, il se défend comme un beau diable de toute sympathie fasciste. Ce faisant, il est visiblement l'interprète de l'écrivain, qui a toujours proclamé sa foi inébranlable dans la démocratie, par quoi il entend le régime qui donnera au plus grand nombre non pas le plus grand bonheur, car, dit-il, on ne peut mesurer le bonheur, mais la plus grande liberté. A travers cette attitude perce visiblement le regret du vieux parti libéral, dans lequel Cary n'a pas cessé de voir le meilleur garant de l'ordre, de la paix et de la liberté.

Si maintenant nous examinons l'ensemble de la seconde trilogie, force nous est de constater que, pas plus que la première, ce n'est une réussite parfaite. Les récits de Nina et de Jim sont irréprochables, puisqu'ils révèlent à la fois les faits, la personnalité du narrateur et sa version du personnage central. Mais la deuxième partie ne remplit aucune de ces conditions et fait presque figure d'intermède, alors qu'elle était le

mieux placée pour éclairer le caractère ambigu de Nimmo. Il y a là, de toute évidence, une grave faute technique. Par ailleurs, nous ne reprocherons pas à l'écrivain de ne pas avoir complètement élucidé le mystère Nimmo. Si, malgré le riche contexte dont les trois récits l'ont entouré, le personnage reste énigmatique, c'est vraisemblablement parce que Cary a voulu qu'il en soit ainsi. Sans doute a-t-il désiré donner à sa trilogie, que l'on pourrait, sans crainte de se tromper, intituler « Chacun sa Vérité » une saveur pirandellienne.

Not Honour More est le dernier roman publié de Joyce Cary. Au moment de sa mort, il avait sur le chantier une douzaine d'ouvrages auxquels il travaillait simultanément avec un courage tranquille et souriant qui force l'admiration lorsqu'on apprend que depuis quelques mois il était paralysé et se savait condamné. Quelle fin plus digne pourrait-on rêver pour cet écrivain aux yeux de qui vivre et créer étaient synonymes ? Avec lui, c'est une belle et grande figure qui disparaît, la figure d'un artiste intègre, consciencieux, original, cherchant inlassablement à se renouveler, ne dédaignant certes pas d'emprunter à d'autres écrivains le procédé qui pourrait le mieux servir son dessein du moment, mais le pliant invariablement aux exigences de sa vision personnelle, et lui imprimant la marque de sa forte personnalité. De son vivant, peut-être parce qu'il ne l'a pas recherché et n'a pas fait de concessions aux goûts du public, il n'a pas connu le succès qu'il méritait. Nous sommes convaincu que l'avenir réparera cette injustice, et donnera à Joyce Cary la place qui lui revient aux côtés des grands maîtres du roman.

Regards sur la sociologie électorale belge

par J. STENGERS,

Professeur à l'Université de Bruxelles

Il est rare que l'on puisse saluer un livre vraiment neuf. L'ouvrage que Roger De Smet et René Evalenko viennent d'écrire sur *Les Elections belges* ⁽¹⁾ mérite sans conteste d'être salué de la sorte. Il marque, dans la science politique belge, un premier pas dans une direction toute nouvelle : c'est le premier grand ouvrage consacré chez nous à la sociologie électorale. La tentative est d'importance : elle vaut, nous semble-t-il, que l'on s'y arrête assez longuement.

Direction nouvelle de la recherche, venons-nous de dire. Sans doute y a-t-il longtemps que l'on s'intéresse en Belgique à la géographie des élections. Avant même que le mot ne fût inventé, Jules Malou faisait déjà de la géographie électorale lorsqu'il publiait en 1884 une excellente carte des élections communales qui avaient eu lieu cette année-là en Belgique. Depuis, d'autres cartes, ainsi que des études descriptives montrant comment se répartissent à travers le pays les voix des différents partis, ont vu le jour. Parmi ces études, une des plus récentes, et probablement la plus importante, est d'ailleurs due à une équipe de travail dont Roger De Smet lui-même assumait la direction ⁽²⁾. Mais des cartes, des descriptions de la répartition des voix, font seulement apercevoir le

(1) R. E. DE SMET et R. EVALENKO, *Les Elections belges. Explication de la répartition géographique des suffrages*, Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, 1956; un vol. in-8° de 170 pages, avec une annexe statistique de 43 pages, 12 cartes et 20 graphiques (Collection de Science politique de l'Institut de Sociologie Solvay).

(2) *Les élections législatives du 4 juin 1950. Etude de la répartition géographique des suffrages*, par le Groupe d'études sociographiques de l'Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles, 1953 (*Cahiers de l'Institut de Sociologie Solvay*).

comment. Du *comment*, il fallait passer au *pourquoi*, à la tentative d'explication, d'interprétation — à la sociologie électorale en un mot. C'est ce que les premiers, avec hardiesse, MM. De Smet et Evalenko ont fait.

Leur livre ne déçoit pas. Sans doute est-il dur, austère, sans concessions à l'amabilité littéraire. Mais, tout bourré de chiffres, de statistiques, de calculs de corrélation, c'est un ouvrage passionnant : il fait suivre au lecteur un travail de laboratoire — de laboratoire de science politique —, un travail qui peut paraître ingrat à certains moments, mais qui débouche sur des conclusions d'un intérêt considérable.

Les auteurs se sont forgé leurs propres méthodes. La sociologie électorale, on le sait, a fait l'objet en Europe occidentale, dans les années récentes, de travaux nombreux et remarquables. L'école française, à la suite de Siegfried et de Goguel, s'est signalée par des succès particulièrement brillants. Ce n'est pas la méthode inaugurée par ces travaux étrangers que MM. De Smet et Evalenko ont suivie : travaillant avec des matériaux différents, propres à la Belgique, ils y ont appliqué des procédés d'analyse différents, qu'ils ont élaborés au prix d'un effort original.

La récolte des matériaux n'a pas exigé moins d'efforts. Le volume de l'ouvrage, à cet égard, reflète mal la somme de labeur qu'il a exigée. On peut d'ailleurs reprocher aux auteurs d'avoir péché par excès de modestie en ne soulignant pas assez l'ampleur du travail qu'ils ont accompli. Un seul fait, que nous épinglons — et qu'ils ne font que citer en passant, dans le corps de l'ouvrage (p. 52) — permet de mesurer le labeur auquel ils se sont astreints : pour analyser la structure sociale du pays, et la confronter avec les résultats électoraux, ils ont dû recueillir les chiffres du recensement de 1947 commune par commune (pour les 2.670 communes belges), et les totaliser ensuite pour les 211 cantons du royaume!

Ces calculs ingrats ont abouti à des statistiques fort neuves, mais aussi à des cartes remarquables. Les cartes de la structure sociale, belles et claires, rendront des services multiples, bien en dehors de la sociologie électorale. Il s'agit là d'un apport dont, pour la connaissance de notre pays, l'on ne saurait sous-estimer la valeur.

On le voit — et nous le soulignons avec d'autant plus de force que, dans la suite de cet article, nous devons souvent nous éloigner d'eux —, les auteurs ont droit à notre hommage et à notre reconnaissance : ils sont sortis des sentiers battus.

*
**

Quelle est, essentiellement, la méthode de MM. De Smet et Evalenko? On peut la résumer en deux mots : rassemblement de données numériques qui sont confrontées les unes avec les autres, et dont les corrélations éventuelles sont étudiées grâce au procédé du coefficient de corrélation.

L'enquête est donc de nature statistique. Rien ici de la chaude, de la concrète description des milieux et des hommes que l'on trouve chez un André Siegfried. Les hommes, délibérément, sont vus à travers les chiffres. L'effort est tout de rigueur mathématique.

Les données numériques dont se servent MM. De Smet et Evalenko sont essentiellement de quatre ordres :

1° Les résultats des élections législatives de 1950 et de 1954. Les chiffres sont connus par canton électoral (*). MM. De Smet et Evalenko retiennent les chiffres des élections à la Chambre.

2° Les données du recensement du 31 décembre 1947. Il s'agit principalement ici des données relatives à la structure sociale de la population active. La population active a été répartie, on le sait, en quatre catégories : patrons, aidants, employés et ouvriers. Les chiffres sont connus par commune.

3° Les chiffres relatifs à la pratique dominicale : les auteurs se servent de la carte de la pratique dominicale établie en 1952

(*) La publication des résultats par le Ministère de l'Intérieur (dans le *Bulletin du Ministère de l'Intérieur*) et par l'Institut national de Statistique (dans le *Bulletin de Statistique*) n'indique que les résultats par arrondissements. Les résultats cantonaux sont fournis par les procès-verbaux de recensement des votes conservés au greffe de la Chambre et au greffe du Sénat. Ils font l'objet également d'une publication officielle, sous forme photocopiée, par les soins du Ministère de l'Intérieur. Pour les élections de 1950, les chiffres par cantons ont été reproduits dans la brochure sur *Les élections législatives du 4 juin 1950*, citée à la note précédente, pp. 40 et suivantes.

par l'abbé Collard (*), et qui répartit les localités belges en sept catégories suivant le degré de pratique dominicale de la population.

4° Les résultats des élections prud'homales de décembre 1950. Les ouvriers et les employés, qui votent séparément aux élections prud'homales, ont été appelés à se prononcer, en décembre 1950, sur des listes de candidats présentées en fait par les organisations syndicales. Les résultats du scrutin permettent donc d'apercevoir la répartition des opinions syndicales chez les ouvriers d'une part et chez les employés de l'autre, et cela dans chaque circonscription prud'homale.

Telles sont les quatre grandes séries de données sur lesquelles les auteurs jouent comme sur un clavier. Jeu mathématique, encore une fois. Il s'agit de comparer ces données numériques les unes aux autres, et de calculer leurs corrélations.

Le principal instrument d'investigation de MM. De Smet et Evalenko est le *coefficient de corrélation linéaire*. La formule de ce coefficient est présentée au lecteur à la page 59 du livre. Il en est fait ensuite des applications répétées.

Il y aurait beaucoup à dire sur cet emploi du coefficient de corrélation, sur ses avantages, mais aussi sur les dangers qu'il présente. Nous voudrions nous borner ici à deux observations, qui nous paraissent les plus importantes :

1° Les auteurs, on le notera tout d'abord, ne s'expliquent pas sur leur choix de la formule du coefficient de corrélation. Or il y a choix, puisque la formule qu'ils ont adoptée n'est pas celle que tous les statisticiens considèrent comme la meilleure. La matière est très technique, mais on peut la résumer assez simplement. La formule retenue par MM. De Smet et Evalenko — et qui est fort savante — aboutit à l'établissement d'un coefficient de corrélation r . Si r est égal à l'unité ($r = 1$), cela signifie qu'il y a corrélation linéaire parfaite entre les deux séries de données envisagées. Si r est inférieur

(*) *Carte de la pratique dominicale en Belgique par localité*, Mons, Editions du Dimanche, 1952. Cf. E. COLLARD, *Commentaire de la carte de la pratique dominicale en Belgique (Lumen Vitae. Revue internationale de la Formation religieuse*, vol. VII, n° 4, octobre-décembre 1952), et E. ELOY, *Géographie religieuse de la Belgique (Revue générale belge*, 15 octobre 1954).

à l'unité ($r = 0,85$ par exemple), cela signifie que la corrélation n'est pas parfaite, mais elle sera d'autant plus forte que r est plus proche de l'unité. Une corrélation de $0,95$ par exemple est une corrélation élevée, une corrélation de $0,85$ une corrélation assez forte, et ainsi de suite.

Mais certains statisticiens considèrent que le r de la formule De Smet-Evalenko fournit, lorsqu'on veut apprécier la corrélation, des valeurs trop élevées, et que le coefficient qui permet le mieux de caractériser la corrélation est un coefficient égal au carré de r , soit r^2 . C'est le point de vue défendu spécialement par Montessus de Ballore (5).

Or selon que l'on adopte r ou r^2 , les choses peuvent assez bien changer. Lorsqu'on compare, pour les différents cantons de la partie flamande du pays, d'une part le pourcentage électoral des socialistes et des communistes réunis (P. S. B. + P. C.), et d'autre part le pourcentage du groupe ouvriers + employés dans la population active (O + E) (6), on arrive, suivant la formule De Smet-Evalenko, à $r = 0,71$. « Bonne corrélation d'ensemble », concluent les auteurs (7). Mais s'il faut plutôt adopter r^2 comme coefficient de corrélation — c'est-à-dire, dans le cas présent, $0,50$ — pourra-t-on encore parler d'une « bonne corrélation » ?

Il y a donc là un problème de théorie statistique qu'il aurait fallu à tout le moins évoquer.

2° Qu'est-ce, au demeurant, que la corrélation ? C'est la constatation de l'existence, entre deux séries de variables, de variations concomitantes et proportionnelles. Sur ce point, — c'est-à-dire sur la signification même à accorder à la corrélation —, il semble qu'il y ait parfois chez les auteurs un certain flottement, sinon un certain glissement de pensée. Ils ont tendance à certains moments, nous semble-t-il, lorsqu'ils cons-

(5) Cf. R. DE MONTESSUS DE BALLORE, *La méthode de corrélation (Revue générale des Sciences pures et appliquées, t. XXXVII, 1926)*, pp. 209-212, et du même, *La méthode de corrélation* (Paris, 1932), pp. 36 et suivantes. Nous tenons à adresser ici nos remerciements les plus vifs à notre éminent collègue M. R. Olbrechts qui, avec une grande amabilité, nous a aidé de sa science statistique.

(6) Abréviations employées : O = ouvriers ; E = employés. Pour les partis politiques, nous usons des abréviations ordinaires : P. S. C., P. L., P. S. B., P. C.

(7) P. 82.

tatent une bonne corrélation entre deux séries de données, à y voir un indice de ce que l'on appellerait plutôt une sorte de coïncidence, ou de superposition des deux séries de données.

Expliquons-nous par un exemple. Aux pages 102 et 103, l'on trouve une comparaison entre le pourcentage électoral, par canton, des socialistes et des communistes réunis (P. S. B. + P. C.), et d'autre part le pourcentage, dans chaque canton, des ouvriers et des employés qui n'observent pas la pratique religieuse de l'Eglise (O + E non pratiquants). La comparaison des pourcentages donne, pour les cantons flamands, un coefficient de corrélation de 0,83, et pour les cantons wallons un coefficient de 0,94. On peut conclure de là, nous disent MM. De Smet et Evalenko, que « les électeurs de gauche se recrutent essentiellement parmi la fraction non pratiquante de la classe des salariés et appointés » (*).

Faut-il souligner qu'un coefficient de corrélation, quel qu'il soit, ne peut rien démontrer de semblable? Il prouve une variation concomitante, rien de plus. Imaginons un cas où, dans huit cantons électoraux, il y aurait respectivement 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 % d'ouvriers et employés non pratiquants, et d'autre part respectivement 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 et 60 % de votes P. S. B. + P. C. La corrélation entre les deux séries de pourcentages, dans une telle hypothèse, serait parfaite : + 1. Pourrait-on tirer de là la conclusion que les votes de gauche proviennent essentiellement des ouvriers et des employés non pratiquants?

Bien entendu, si MM. De Smet et Evalenko parlent comme ils le font, c'est parce qu'ils ont à l'esprit non seulement les coefficients de corrélation, mais aussi les pourcentages mêmes qui ont servi de base aux calculs. Mais leur raisonnement, qu'ils fondent sur le coefficient de corrélation, tend à donner à ce dernier, en tout état de cause, une portée qu'il ne possède pas, qu'on ne peut lui attribuer (*).

(*) P. 103.

(*) Il nous paraît nécessaire d'insister sur ce point, car s'il y a quelque glissement dans le raisonnement de MM. De Smet et Evalenko, ce glissement risque de s'accroître encore chez ceux qui les suivront et s'inspireront de leur méthode. C'est ce que l'on observe déjà de manière fort nette dans l'exposé de M. J. DEFAY, *Sociologie électorale et perspectives politiques* (dans *Socialisme*, janvier 1957), qui déforme, pensons-nous, très gravement le sens de la corrélation. Même observation à

Quoi qu'il en soit de ces observations méthodologiques sur le coefficient de corrélation ⁽¹⁰⁾, il n'est pas nécessaire que nous les poursuivions beaucoup plus avant. En effet — et ceci ne laisse pas d'être quelque peu paradoxal —, en dépit de la place énorme que tiennent dans *Les Elections belges* les calculs de corrélation, on peut en réalité faire la critique du livre en faisant complètement abstraction de tout ce qui a trait à la corrélation. On peut, en d'autres termes, examiner la validité des grandes thèses et des grandes conclusions de l'ouvrage sans faire intervenir les calculs dont les auteurs se

propos de H. DILLECK, *De Belgische Verkiezingsuitslagen (Gids op maatschappelijk gebied, mars 1957)*, p. 184, n. 7.

⁽¹⁰⁾ Une remarque encore : MM. De Smet et Evalenko procèdent à un moment donné dans leur ouvrage à des calculs de corrélation portant non sur les pourcentages d'électeurs de tel ou de tel parti, d'ouvriers, d'employés, etc., mais sur les nombres absolus d'individus. Ils aboutissent, en se servant des nombres absolus, à des valeurs de corrélation qu'ils qualifient eux mêmes d' « extraordinaires » (p. 85). C'est ainsi qu'entre les nombres absolus d'électeurs socialistes et communistes d'une part, et ceux des ouvriers et employés d'autre part, dans les différents cantons du pays, la corrélation est de 0,98. Pour les ouvriers seuls, la corrélation est de 0,99 dans les cantons wallons, de 0,97 dans les cantons flamands. Mais ces coefficients ont-ils une portée réelle ? M. Olbrechts a bien voulu nous adresser à ce sujet une note fort importante, que nous reproduisons.

« Ces valeurs extraordinairement élevées, écrit-il, sont à mon avis dépourvues de signification. Elles s'expliquent par la liaison étroite qui existe entre les chiffres électoraux et les nombres de salariés d'une part, et l'effectif total de la population d'autre part. Il est clair qu'un canton très peuplé comptera en général à la fois plus d'électeurs tant de gauche que de droite et plus de salariés qu'un canton peu peuplé. Un exemple purement schématique permettra de mieux saisir comment la considération des chiffres absolus peut faire apparaître des corrélations illusoire. Imaginons trois cantons dont la population adulte totale s'élève respectivement à 1.000 5.000 et 25.000 habitants. Supposons que les proportions de salariés dans ces trois cantons soient de 30, 50 et 70 %, les proportions des électeurs de gauche de 25, 40 et 25 %. Point n'est besoin de faire aucun calcul pour se rendre compte que le coefficient r a ici une valeur nulle. Dans l'ensemble, les pourcentages des votes de gauche sont visiblement indépendants de la structure sociale des cantons. Comparons maintenant les nombres absolus : 300, 2.500 et 17.500 salariés, 250, 2.000 et 6.250 électeurs de gauche : une corrélation positive très nette apparaît entre ces deux séries.

» Il est à remarquer que, de même que le nombre de salariés, le nombre de travailleurs indépendants et de patrons augmente, en général, avec l'effectif de la population. De sorte qu'il est probable qu'entre le nombre de votes de gauche et le nombre de patrons, il existe aussi une corrélation positive, bien inférieure certes à l'unité, mais néanmoins numériquement non négligeable. »

servent le plus. Affirmation paradoxale, peut-il paraître à première vue, mais la suite de notre exposé montrera si elle est fondée ou non.

*
**

Quatre grandes thèses, quatre grandes conclusions (les auteurs parlent de « lois », ce qui est un terme que nous n'aimons guère) se dégagent des analyses de MM. De Smet et Evalenko. Nous les citerons dans les termes mêmes qu'emploient les auteurs.

Première conclusion : « Au fur et à mesure que la proportion dans la population du groupe ouvriers + employés (O + E) s'accroît, les résultats électoraux des partis de gauche (P. S. B. + P. C.)⁽¹¹⁾ tendent à s'améliorer » (p. 120).

C'est là un fait auquel on pouvait s'attendre. Encore fallait-il le faire ressortir de manière claire, et faire ressortir surtout les diverses nuances qu'il comporte. Les auteurs le font de manière excellente. Pas besoin ici de coefficients de corrélation : la confrontation des pourcentages électoraux et de ceux de la structure sociale est parlante par elle-même. Nous n'avons rien à ajouter sur ce point aux excellents commentaires de MM. De Smet et Evalenko.

Deuxième conclusion : « Au fur et à mesure que la proportion dans la population du groupe ouvriers + employés (O + E) grandit, la proportion de ces derniers qui apportent leurs suffrages aux partis de gauche⁽¹²⁾ s'accroît également » (p. 124).

Ceci est déjà beaucoup plus important, parce que beaucoup plus neuf. Selon MM. De Smet et Evalenko, plus, dans un canton, la proportion des ouvriers et employés par rapport

⁽¹¹⁾ L'expression « partis de gauche », dans la terminologie des auteurs, désigne uniquement le parti socialiste et le parti communiste. Nous n'avons pas à discuter ici ce choix des mots, car il n'exerce aucune influence sur la recherche ni sur ses résultats.

⁽¹²⁾ C'est-à-dire le parti socialiste et le parti communiste, ainsi qu'il vient d'être précisé.

à la population totale est forte, plus la proportion desdits ouvriers et employés qui votent socialiste ou communiste est forte elle aussi. Lorsque, en d'autres termes, la fraction $\frac{O + E}{\text{population totale}}$ augmente, la fraction $\frac{\text{Soc.} + \text{Comm.}}{O + E}$ augmente elle aussi.

Les auteurs ne peuvent faire appel ici au calcul des corrélations. Ils se fondent sur la confrontation des pourcentages qu'ils ont déjà utilisés pour aboutir à leur première conclusion : pourcentages P. S. B. + P. C. aux élections de 1954, et pourcentages des ouvriers et des employés par rapport à la population active totale ⁽¹³⁾. Deux forts bons graphiques (n^{os} 1 et 2 de l'annexe) permettent de suivre, l'un pour les cantons wallons, le second pour les cantons flamands, les courbes de ces deux séries de pourcentages.

Le commentaire de ces graphiques se trouve aux pages 86 à 89 de l'ouvrage. Il est évident, à lire ce commentaire, que les auteurs fondent leur interprétation non seulement sur les graphiques eux-mêmes, mais aussi sur une idée qui constituera par la suite une autre de leurs conclusions : l'idée que les votes socialistes et communistes proviennent presque exclusivement d'électeurs ouvriers et employés. Ils comparent donc deux courbes : la courbe de la structure sociale (pourcentage des O + E par rapport à la population active totale) et la courbe des pourcentages P. S. B. + P. C. *qu'ils considèrent comme provenant quasi exclusivement de votes des O + E de l'autre courbe*. Telle est la base de leur raisonnement.

Mais cette base est branlante. En effet, la thèse suivant laquelle les partis que MM. De Smet et Evalenko appellent « de gauche » — c'est-à-dire les socialistes et les communistes — recrutent leurs effectifs presque entièrement parmi les travailleurs salariés et appointés, cette thèse doit encore être démontrée. Nous verrons que les auteurs, par la suite, essaieront de la démontrer, mais nous dirons aussi pourquoi leur démonstration, à notre sens, n'emporte pas la conviction. Si cette thèse disparaît, l'interprétation des graphiques laisse nécessairement la place à une large marge d'incertitude. Il n'y a plus moyen, si le corps électoral socialiste et commu-

⁽¹³⁾ Il s'agit ici uniquement de la population *masculine*, ainsi que nous aurons l'occasion de le souligner par la suite.

niste est composite, s'il compte à la fois — et dans une proportion qu'on ne peut déterminer — des ouvriers, des employés, des patrons et des aidants, il n'y a plus moyen d'apercevoir à partir des graphiques quelle est la proportion des ouvriers et employés qui votent « à gauche ».

Cette réserve faite — et elle est capitale — il n'en reste pas moins que si l'on considère le graphique n° 1, la tendance que traduisent les deux courbes est telle que, selon toute vraisemblance, la conclusion dégagée par MM. De Smet et Evalenko doit être vraie en gros. En Wallonie, par conséquent, plus nous avons affaire à une région industrialisée, où le pourcentage des ouvriers et employés est considérable, plus, en général, la proportion des ouvriers et employés votant « à gauche » a elle aussi tendance à s'élever. Il s'agit ici d'une tendance générale, comportant de nombreuses exceptions. Il ne nous paraît pas possible d'employer l'expression « au fur et à mesure que... » qu'emploient les auteurs : on ne peut donner des contours aussi stricts à ce qui est seulement un phénomène de tendance.

Pour la Flandre, par contre, la situation est différente. Si l'on se penche sur le graphique n° 2, consacré aux cantons flamands, et si on l'interprète en tenant compte de l'élément d'incertitude que nous avons souligné — c'est-à-dire la provenance « sociale » des électeurs de gauche —, on est fort en peine d'en dégager une conclusion quelconque. Les constatations de MM. De Smet et Evalenko — avec leur nuancement nécessaire — ne semblent donc établies que pour la Wallonie.

Troisième conclusion : « Il y a relation étroite entre, d'une part, la fraction non pratiquante des ouvriers et des employés, et d'autre part les résultats électoraux du groupe P. S. B. + P. C. » (p. 127).

Ici — le mot « relation » qu'emploient MM. De Smet et Evalenko l'indique à suffisance — nous entrons dans un domaine où les calculs de corrélation règnent en maîtres. Mais est-il nécessaire d'aborder l'étude de ces calculs pour se prononcer sur la pertinence de la conclusion qu'en tirent les auteurs ? Nous ne le pensons pas, car il se pose ici ce que l'on est forcé d'appeler une question préalable : que peuvent valoir des calculs de corrélation si les matériaux qu'ils mettent en œuvre ne sont pas valables ? Or il nous paraît que, malgré les

efforts qu'ont faits les auteurs, leurs matériaux, malheureusement, ne sont pas valables.

La question qu'ils cherchent à étudier, et qui est particulièrement difficile, est celle de la pratique religieuse. Ils ne disposent à ce sujet que d'une seule source : la carte de la pratique dominicale dressée par l'abbé Collard, et que nous avons déjà citée ⁽¹⁴⁾. Cette carte distingue par des teintes différentes sept catégories de communes : celles où il y a moins de 10 % de pratiquants — de 10 à 25 % — de 25 à 40 % — de 40 à 60 % — de 60 à 75 % — de 75 à 90 % — et enfin plus de 90 % de pratiquants. Ces pourcentages sont calculés non pas par rapport à la population totale, mais par rapport à la population de chaque commune tenue par les règles de l'Eglise à assister à la messe dominicale. La partie de la population non tenue au précepte dominical — et qui demeure donc hors du compte — comprend notamment les non-baptisés, les enfants de moins de 7 ans, et les personnes qui ne peuvent se déplacer par suite de leur âge, de l'infirmité ou de la maladie ⁽¹⁵⁾.

Les données qui ont servi de base à l'abbé Collard pour la confection de sa carte, n'ont évidemment qu'une précision relative. Ce sont des supputations du nombre des fidèles — ou de la proportion des fidèles par rapport à la population « obligée » — dues soit au Clergé paroissial, soit, dans le cas du diocèse de Bruges, à l'Action catholique des hommes. Des supputations de ce genre, même lorsqu'elles ne sont pas influencées par l'optimisme — ou le pessimisme — de l'informateur, comportent nécessairement dans la majorité des cas une assez

⁽¹⁴⁾ Cf. ci-dessus, p. 125 et n. 4. Trois autres sources de documentation, notons-le, auraient pu également être mises fort utilement à profit; ce sont les études de F. HOUTART, *Les paroisses de Bruzelles, 1803-1951* (Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales de l'Université de Louvain, novembre 1953; aussi sous forme de brochure à part, Louvain, 1954; 2^e éd., Louvain, 1955); J. KERKHOFS, *Godsdienstpraktijk en sociaal milieu. Proeve van godsdienstsociologische studie der provincie Limburg* (Bruxelles, 1954); et P. MINON, *Le peuple liégeois. Structures sociales et attitudes religieuses* (Liège, 1955). Les chiffres du P. Kerkhofs sont en principe les mêmes que ceux de l'abbé Collard (cf. E. COLLARD, *Commentaire de la carte de la pratique dominicale*, art. cité, p. 645), mais la carte qui les traduit est beaucoup plus nuancée que celle de M. Collard.

⁽¹⁵⁾ Cette partie de la population que l'on a éliminée du calcul n'a pu être évaluée, dans beaucoup de cas, que d'une manière forfaitaire; on l'a évaluée dans ce cas à 15 % de la population totale (cf. E. COLLARD, *Commentaire de la carte ...*, art. cité, p. 646).

large part d'approximation ⁽¹⁶⁾. Comment, dans les grands centres spécialement, le Clergé paroissial pourrait-il arriver, avec la meilleure volonté du monde, à une précision véritable, alors que de nombreux fidèles assistent à la messe dominicale ailleurs qu'à l'église paroissiale — et que cette église elle-même peut très bien être fréquentée par une large proportion de fidèles étrangers à la paroisse ? ⁽¹⁷⁾ L'approximation, dans de pareils cas, est inévitable. Aussi l'abbé Collard ne se fait-il pas trop d'illusions sur la valeur de ses chiffres. Sa carte, déclare-t-il, a un caractère « imparfait et provisoire » ⁽¹⁸⁾. Un spécialiste de la sociologie religieuse la juge pour sa part « assez sujette à caution » ⁽¹⁹⁾.

Mais MM. De Smet et Evalenko n'ont pu avoir connaissance des chiffres mêmes recueillis par l'abbé Collard, et d'après lesquels celui-ci a dressé sa carte. Ils ne connaissent que la carte elle-même. Lorsqu'ils étudient la pratique religieuse dans une commune, ils en sont donc réduits à tabler sur la « catégorie » à laquelle appartient cette commune d'après la carte. Comme taux de la pratique religieuse, ils adoptent alors soit le taux médian de la catégorie, soit (dans une autre hypothèse) le taux inférieur. Une commune étant rangée par exemple dans la classe des 40 à 60 % de pratiquants, ils lui attribuent un taux de pratique religieuse de

⁽¹⁶⁾ Comme le souligne fort justement le P. Kerkhofs, la marge d'erreur n'est réduite au minimum que dans les paroisses très fidèles, ou au contraire très fortement déchristianisées. Dans les premières le Clergé connaît de manière précise, et presque toujours nommément, les rares habitants qui ne pratiquent pas; dans le second cas, il peut opérer avec non moins de précision le dénombrement de la petite minorité qui pratique (cf. J. KERKHOFS, *Godsdienstpraktijk en sociaal milieu*, op. cit., pp. 57-58).

⁽¹⁷⁾ A Liège, lors d'un recensement des pratiquants opéré le 10 octobre 1954, on a pu constater que près de 40 % des fidèles assistaient à la messe dans un lieu de culte autre que leur église paroissiale (P. MINON, *Le peuple liégeois*, op. cit., p. 93). Certaines églises du centre des grandes agglomérations offrent des cas particulièrement accusés, qui sont bien entendu des cas-limites : à l'église Saint-Nicolas, à Bruxelles, le nombre des fidèles étrangers à la paroisse est à ce point élevé que si l'on se sert du chiffre d'assistants à la messe dominicale pour calculer le taux de pratique religieuse de la paroisse, on arrive au pourcentage parfaitement absurde de 94 % de pratiquants (F. HOUTART, *Les paroisses de Bruxelles*, op. cit., Louvain, 1954, p. 67).

⁽¹⁸⁾ *Commentaire de la carte...*, art. cité, p. 648, n. 1.

⁽¹⁹⁾ P. B. (= Paul Bourgy), *Pour connaître la pratique religieuse en Belgique*, dans *Témoignage Chrétien*, 30 décembre 1955.

50 % (taux médian), ou encore — dans une seconde hypothèse — un taux de 40 % (taux inférieur). Le taux réel peut bien entendu être de 59 %, ou de 41. C'est l'hypothèse ajoutée à l'approximation.

Il y a plus. Ce qui intéresse MM. De Smet et Evalenko, c'est le pourcentage de pratiquants chez les employés et les ouvriers électeurs (donc de plus de 21 ans) et de sexe masculin (nous verrons par la suite dans quelles conditions intervient cette restriction de sexe). Or pour les ouvriers et employés de sexe masculin et de plus de 21 ans, ils adoptent purement et simplement, dans chaque circonscription, le taux général de la pratique religieuse établi de la manière que nous venons de dire. Nous sommes ici, il faut bien l'avouer, en pleine irréalité. Chacun sait que, partout où il y a déchristianisation, ou simple éloignement de la pratique religieuse, le phénomène se marque davantage chez les hommes que chez les femmes, davantage chez les adultes que chez les enfants et les adolescents, davantage dans la classe populaire que parmi les classes supérieures. Ce sont là des constatations quasi générales. Partout, pratiquement, un taux moyen de pratique religieuse est soutenu par la présence à l'église d'une proportion particulièrement élevée de personnes des classes aisées, d'enfants, de jeunes gens et de femmes. Parler d'hommes, d'adultes et d'ouvriers, c'est au contraire désigner la catégorie sociale qui contribue le plus à déprimer la moyenne. Comment, dans ces conditions, lui appliquer sans danger le taux moyen ?

Un ou deux exemples concrets permettent d'apercevoir que le danger est réel. Prenons le cas de Liège. Cas simple au point de vue de la géographie électorale : les limites du canton électoral de Liège se confondent avec celles de la ville de Liège. La ville de Liège, sur la carte de l'abbé Collard, est indiquée comme appartenant à la catégorie des 25 à 40 % de pratiquants. MM. De Smet et Evalenko adoptent donc comme taux de pratique religieuse le taux médian de 32,50 % ⁽²⁰⁾, puis, dans une seconde hypothèse, le taux correspondant à la limite inférieure de 25 % ⁽²¹⁾. Ces deux taux de 32,50, puis de 25 %

⁽²⁰⁾ Annexe statistique, p. 40.

⁽²¹⁾ *Ibid.* Le taux minimum de pratique n'est pas indiqué avec précision, mais il est facile de le déduire des autres pourcentages de

sont ceux qu'ils appliquent aux ouvriers et aux employés. Or pour les ouvriers, une enquête tout à fait sérieuse menée à Liège en 1954 a permis d'évaluer le pourcentage des ouvriers pratiquants à 5,6 % très exactement ⁽²²⁾.

Pour le canton de La Louvière, les taux de pratique retenus par MM. De Smet et Evalenko, et qui résultent de la combinaison des taux des différentes communes du canton, sont respectivement de 18 % (taux médian) et de 15,75 % (taux inférieur) ⁽²³⁾. Pourcentages appliqués encore une fois aux ouvriers et aux employés. Une fois encore, il existe, pour quatre quartiers populaires de La Louvière, une enquête précise qui a permis de relever le pourcentage réel des ouvriers pratiquants : 4,5 % très exactement ⁽²⁴⁾.

D'une manière générale, d'ailleurs, dans les régions industrielles wallonnes, il semble, d'après de bons observateurs, que le taux de la pratique religieuse chez les ouvriers oscille autour de 5 % ⁽²⁵⁾. Dans tous les cantons wallons, sauf six, MM. De Smet et Evalenko appliquent pour leur part aux ouvriers des taux médians égaux ou supérieurs à 20 % ⁽²⁶⁾.

Le cas est donc clair. Les plus belles corrélations, calculées

l'annexe statistique (cf. spécialement la colonne : « O + E non pratiquants. Base : taux minimum »).

⁽²²⁾ P. MINON, *Le peuple liégeois*, op. cit., p. 101. Pour les employés, le taux de pratique relevé a été de 18 %, mais ce pourcentage n'a pas beaucoup d'intérêt pour nous, car l'enquête a entendu le terme « employés » dans un sens différent de celui du recensement de 1947; elle a en effet considéré séparément les « employés » et les « diplômés de l'enseignement supérieur » (parmi lesquels il y a évidemment un bon nombre de personnes classées parmi les « employés » du recensement).

⁽²³⁾ Annexe statistique, p. 40.

⁽²⁴⁾ *La déchristianisation des masses prolétariennes* (Tournai-Paris, 1948), p. 13.

⁽²⁵⁾ P. BOURGY, *Essor ou déclin du catholicisme belge?*, dans *Témoignage chrétien*, 25 décembre 1953; P. MINON, *La situation religieuse dans les milieux populaires wallons*, *ibid.*, 3 août 1956. Une enquête récente du Mouvement ouvrier chrétien aboutit à la conclusion que « dans les milieux urbains et industriels, la pratique religieuse régulière des ouvriers varie entre 2 et 8 % » (*Mouvement ouvrier chrétien. 38^e Semaine sociale wallonne. La pratique religieuse en Wallonie*, Bruxelles, 1956, p. 44).

⁽²⁶⁾ Annexe statistique, pp. 40-41. Des six cantons qui tombent en dessous de 20 %, celui qui a le taux le plus bas est celui de Fontaine-l'Évêque 12 %.

à partir de pareils chiffres, ne sauraient rien démontrer : les chiffres de base ne sont pas bons.

L'étude, délicate entre toutes, des rapports entre la pratique religieuse et les opinions politiques, n'est pas encore faite. Nous souhaitons que non seulement des hommes « de l'extérieur » comme MM. De Smet et Evalenko, mais aussi des chercheurs catholiques, s'y intéressent. Il semble d'ailleurs que, du côté catholique, certaines enquêtes soient en cours à ce sujet ⁽²⁷⁾; attendons-les. Le procédé de l'enquête limitée mais approfondie est, pensons-nous, celui qui convient le mieux — mieux en tout cas que l'analyse statistique d'ensemble, qui demeure nécessairement imprécise — pour approcher une réalité qui, sans doute, se révélera fort complexe.

*
**

Et nous voici arrivé, dans notre analyse, à la quatrième et dernière grande conclusion de MM. De Smet et Evalenko. Elle constitue ce que l'on peut appeler, sans exagération aucune, l'élément de sensation de leur ouvrage. Donnons une fois de plus la parole aux auteurs, qui nous disent :

Quatrième conclusion : « Le corps électoral des partis de gauche (P. S. B. et P. C.) se recrute non seulement essentiellement, mais presque exclusivement dans les catégories sociales des travailleurs salariés et appointés, les votes provenant d'électeurs appartenant à d'autres classes sociales étant donc très limités en nombre » (p. 129).

Il est inutile d'insister sur ce qu'un pareil diagnostic a de remarquable. Pour la première fois, des spécialistes de la science politique belge croient possible de percer les secrets de l'isoloir. Qui vote socialiste? qui vote communiste? Ce sont presque exclusivement, nous disent-ils, des ouvriers et des employés. Le « conditionnement social » des votes de gauche apparaît donc clairement.

« Conditionnement social », catégories sociales, classes

⁽²⁷⁾ La brochure du M. O. C. sur *La pratique religieuse en Wallonie* contient une tentative d'analyse générale du problème qui demeure, quant à elle, purement statistique (*op. cit.*, pp. 20 et suiv.); elle n'en est pas moins intéressante.

sociales : tous ces termes doivent être entendus, cela va de soi, avec les nuances nécessaires. La distinction sur laquelle se fondent MM. De Smet et Evalenko n'est pas une distinction entre classes sociales, au sens ordinaire du mot. C'est la distinction entre « patrons », « aidants », « ouvriers » et « employés », telle qu'elle est établie par le recensement de 1947. Quand on parle de « patron », on désigne par là l' « indépendant », dans toutes les branches de l'activité économique. Un chiffonnier, un fumiste ou un marchand de frites sont donc des « patrons ». Un avocat à la Cour de cassation, un recteur d'Université, par contre, sont des « employés ». La « catégorie sociale des travailleurs appointés » dont parlent MM. De Smet et Evalenko s'étend donc en fait en éventail sur plusieurs classes sociales, y compris sur la classe supérieure.

Affirmer que le vote « de gauche » est le fait presque exclusivement d' « ouvriers » et d' « employés », et que les « patrons » et les « aidants » n'y interviennent que pour une proportion très réduite, n'équivaut donc pas à donner à ce vote la signification d'un « vote de classe ». Mais c'est affirmer qu'il s'agit là d'un vote dont le conditionnement social est fort étroit : à travers même les différentes classes de la société, ce serait l'état de salarié ou d'appointé qui constituerait la condition essentielle pour qu'un individu soit un électeur de gauche.

La thèse de MM. De Smet et Evalenko, on le voit, est passionnante et capitale à la fois. Elle est fondée sur un raisonnement d'une remarquable ingéniosité, dans lequel les auteurs combinent de manière tout à fait originale les données du recensement de 1947, les résultats des élections prud'homales et celles des élections législatives. Tâchons de montrer quelle est la démarche de ce raisonnement.

Le point de départ sera fourni par le recensement de 1947. Au recensement de 1947, la population belge tout entière a été répartie en deux grandes catégories : population « active » d'une part, population « non active » de l'autre. La population « active » est constituée de tous les citoyens qui « exercent une profession lucrative ou rémunérée directement ou indirectement » (28). Sont également rangés dans la population

(28) *Recensement général de la population, de l'industrie et du commerce au 31 décembre 1947*, t. VIII (Bruxelles, 1953), p. 13.

active, les « aidants », c'est-à-dire « les personnes qui aident habituellement un membre de leur ménage dans l'exercice de sa fonction sans recevoir, à ce titre, un salaire »⁽²⁹⁾. La population « non active », par contre, comprend tous ceux « qui ne vivent pas de l'exercice d'une profession lucrative ou rémunérée »⁽³⁰⁾. Sont dans ce cas : les femmes s'occupant de leur propre ménage, les enfants, les étudiants, les pensionnés, les rentiers, etc. Au 31 décembre 1947, les Belges « actifs » étaient au nombre de 3.287.376, et les « non-actifs » au nombre de 4.857.200⁽³¹⁾.

Parmi la population active, le recensement opère ensuite une répartition entre les quatre catégories que nous avons déjà signalées : patrons, aidants, employés et ouvriers. Les pourcentages sont donnés séparément pour les hommes et pour les femmes.

MM. De Smet et Evalenko, placés en face de ces chiffres, commencent par écarter les pourcentages relatifs à la population féminine. Ces pourcentages, considèrent-ils, ne donnent qu'une image tout à fait infidèle de la structure sociale de la population féminine. La principale source d'inexactitude consiste dans le caractère excessivement flou de la frontière entre l'« aidante » (qui entre dans la catégorie des femmes « actives ») et la femme s'occupant de son propre ménage (qui est une « non-active »). Dans beaucoup de cas, surtout à la campagne, des femmes qui sont en fait des aidantes ont été recensées comme s'occupant simplement de leur ménage, et par conséquent comme « non-actives ». Des flottements de ce genre rendent les chiffres relatifs à la population féminine pratiquement inutilisables⁽³²⁾.

Les auteurs se tournent alors vers les chiffres relatifs à la population masculine. Parmi les 2.498.176 hommes belges

⁽²⁹⁾ *Ibid.*

⁽³⁰⁾ *Ibid.*

⁽³¹⁾ *Id.*, p. 18.

⁽³²⁾ Un exemple précis, pris dans un milieu qui n'est même pas un milieu rural, permet de se rendre compte des insuffisances du recensement. A Mont-Saint-Guibert, dans le Brabant wallon, le nombre de femmes « actives » relevées par le recensement de 1947 a été de 170; une enquête approfondie menée peu après a permis de constater que 238 femmes au moins, en réalité, exerçaient une activité (cf. *Etudes d'agglomérations*, t. I^{er}, vol. 1, *Mont-Saint-Guibert*, Bruxelles, 1955, p. 118).

actifs, le recensement de 1947 distingue 601.613 patrons (soit 24,08 %), 131.841 aidants (soit 5,28 %), 1.296.150 ouvriers (soit 51,88 %) et 468.572 employés (soit 18,76 %) (33). Mais un homme est « actif », aux yeux du recensement, à partir du moment où il exerce une activité lucrative, et cela quel que soit son âge. Il y a donc parmi les actifs un grand nombre de Belges de moins de 21 ans — environ 250.000 sans doute (34). Or les seuls Belges qui intéressent l'étude sont ceux qui sont électeurs, et qui ont donc 21 ans. Comment sortir de cette difficulté ?

Les auteurs font ici une remarque très fine. Ils observent que, parmi les travailleurs de moins de 21 ans, il y a une prépondérance très considérable d'employés et d'ouvriers. On est rarement « patron », en effet, avant 21 ans. Pour le groupe de 15 à 20 ans, l'on trouve 142.000 ouvriers déjà, mais moins de 3.000 « patrons » (35). Dès que l'on dépasse 55, et surtout 60 ans, les proportions, par contre, s'inversent : c'est le pourcentage des « patrons » qui, cette fois, devient énorme. Dans le groupe des Belges de plus de 65 ans, il n'y a plus que 18.000 ouvriers, contre 66.000 « patrons » (36). Cela s'explique sans peine : l'ouvrier, à partir d'un certain âge, prend sa retraite; le fermier, le petit artisan, l'avocat ou le médecin continuent en général à exercer jusqu'à ce que leurs forces les abandonnent. Or, notent fort bien MM. De Smet et Evalenko, ces deux gonflements des pourcentages — du pourcentage des ouvriers et des employés au début de l'échelle des âges, et du pourcentage des patrons à la fin de la même échelle — se compensent, s'équilibrent *grosso modo* l'un l'autre. Ceci signifie que les pourcentages de structure sociale qui valent pour une population active dans laquelle sont inclus les hommes de moins de 21 ans, mais dont sont exclus les pensionnés et les retraités, que ces pourcentages valent aussi bien, *grosso modo*, pour une population active (et ex-active) dont on

(33) *Recensement général, op. cit.*, t. VIII, p. 16; DE SMET-EVALENKO, p. 55.

(34) *Recensement général*, t. VIII, p. 17. Chiffre un peu approximatif car la publication du recensement n'opère de distinctions que par classes d'âge de 5 ans.

(35) *Recensement général*, t. VIII, p. 48; DE SMET-EVALENKO, p. 56.

(36) *Recensement général*, t. VIII, p. 52; DE SMET-EVALENKO, p. 56.

exclut les hommes de moins de 21 ans, mais dans laquelle on inclut les retraités et les pensionnés.

On voit l'originalité du procédé. A la distinction entre « actifs » et « non-actifs » du recensement de 1947, MM. De Smet et Evalenko substituent, pour les hommes de plus de 21 ans, une distinction entre « actifs et anciens actifs » d'une part, et d'autre part résidu des non-actifs. Pour connaître, parmi les « actifs et anciens actifs », ceux qui sont (ou ont été) patrons, aidants, ouvriers ou employés, ils se servent purement et simplement des pourcentages relatifs aux « actifs » du recensement. Le procédé est hardi, mais dans l'ensemble, il paraît justifié.

Voici donc nos auteurs en possession de pourcentages relatifs aux « actifs et anciens actifs » de plus de 21 ans. Ces pourcentages, ils les possèdent pour tout le pays, mais ils les ont aussi calculés par canton. Dans le canton électoral de Wavre, par exemple, ils savent que les ouvriers (et anciens ouvriers) représentent 50,59 % de la population « active et ex-active », les employés (et anciens employés) 22,98 %, et ainsi de suite.

L'étape suivante de la recherche consiste à se demander quelle est l'opinion politique de ces ouvriers et de ces employés — puisque c'est aux ouvriers et aux employés que l'on va s'attacher. Aux élections législatives, cette opinion n'apparaît pas, puisque les bulletins de vote des ouvriers et des employés, des patrons et des aidants, sont inextricablement mélangés. Mais il est des élections où ouvriers et employés votent à part : ce sont les élections prud'homales. Examinons-les d'un peu plus près.

Pour les élections des conseillers prud'hommes, on le sait, trois collèges électoraux fonctionnent séparément : celui des employeurs, celui des ouvriers et celui des employés. Lors des dernières élections, qui ont eu lieu le 10 décembre 1950, le rôle des syndicats, en ce qui concerne la désignation des prud'hommes ouvriers et employés, a été prédominant. Ce sont les organisations syndicales (F. G. T. B., C. S. C. et syndicats libéraux) qui ont formé et présenté les listes de candidats, ce sont elles qui ont organisé la campagne électorale, et lorsque l'électeur s'est présenté aux urnes, il a en fait, par son vote, désigné le syndicat auquel il accordait sa confiance.

Certains juristes ont amèrement déploré cette intrusion des syndicats dans l'élection de juges qui devraient être choisis, considèrent-ils, pour leur seule compétence⁽³⁷⁾, mais qu'on le déplore ou non, le fait est là : l'élection a été une élection syndicale. « Votez pour votre syndicat. Votez pour la liste n° 3 », proclamaient les organes de la F. G. T. B.⁽³⁸⁾. « Votez C. S. C. Votez n° 1 », répondaient les organes chrétiens⁽³⁹⁾.

Les résultats de l'élection, dans chaque circonscription prud'homale, permettent donc de déterminer l'emprise des différents syndicats chez les ouvriers et les employés. Or comme la liaison syndicats-partis politiques est étroite, on peut supposer que les électeurs F. G. T. B. étaient des socialistes (ou des communistes), les électeurs C. S. C. des sociaux-chrétiens, et ceux qui ont voté pour la liste des syndicats libéraux, des libéraux. Voilà donc le problème de l'opinion politique des ouvriers et des employés résolu.

Quelles conclusions pratiques en tirer? Reprenons l'exemple du canton de Wavre. La circonscription prud'homale de Wavre, qui correspond, à deux communes près, au canton de Wavre, a fourni, lors de l'élection du 10 décembre 1950, les résultats suivants :

Ouvriers :

F. G. T. B. (4.023 voix)	79,07 %
C. S. C. (1.065 voix)	20,93 %
Pas de liste des syndicats libéraux.	

Employés :

F. G. T. B. (484 voix)	50,05 %
C. S. C. (483 voix)	49,95 %
Pas de liste des syndicats libéraux.	

⁽³⁷⁾ Cf. *Journal des Tribunaux*, 3 décembre 1950, p. 667; 18 février 1951, p. 97 (H. L. Botson); 25 février 1951, p. 125 (J. Eeckhout). En sens contraire, défendant le rôle des syndicats, on peut voir C. DE SWAEP, M. MAGREZ et L. STRANART, *Les juridictions du travail*, dans *Les Nouvelles, Droit social*, t. II (Bruxelles, 1953), p. 247, n° 1030. Cf. également W. J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, *Pouvoir de fait et règle de droit dans le fonctionnement des institutions politiques* (Bruxelles, 1957), p. 117.

⁽³⁸⁾ *Combattre (Syndicat des employés, techniciens et cadres de Belgique. Bulletin officiel)*, novembre 1950. Cf. aussi *Syndicats. Hebdomadaire de la Fédération Générale du Travail de Belgique*, 18 novembre 1950 et n°s suivants.

⁽³⁹⁾ *Au Travail. Organe des Syndicats chrétiens*, 25 novembre 1950.

Appliquons les pourcentages de la F. G. T. B. aux pourcentages d'ensemble des ouvriers et employés. Il y a dans le canton de Wavre, nous l'avons vu, 50,59 % d'ouvriers (et anciens ouvriers). 79,07 % d'entre eux étant socialistes (ou communistes), cela signifie qu'il y a dans la population $50,59 \times 79,07 = 40$ % très exactement d'ouvriers socialistes (ou communistes). Répétons la même opération pour les employés : 22,98 % (pourcentage d'ensemble des employés) multipliés par 50,05 % (vote F. G. T. B. chez les employés), donnent 11,50 % d'employés socialistes et communistes par rapport à la population. Ensemble, ouvriers et employés « de gauche » constituent donc $40 \% + 11,50 \% = 51,50$ % de la population.

Plaçons en face de ce chiffre celui des élections législatives de 1950 : ensemble, aux élections de 1950, socialistes et communistes avaient obtenu dans le canton de Wavre 51,83 % des voix ⁽⁴⁰⁾. La coïncidence est frappante.

Ce qui est plus frappant encore, c'est que pareille coïncidence, MM. De Smet et Evalenko la retrouvent presque partout dans le pays. Leur analyse a porté sur les 47 circonscriptions prud'homales du pays, qui couvrent approximativement 159 cantons électoraux sur 211. Pour faciliter la comparaison — car les limites des cantons et des circonscriptions prud'homales sont loin d'être toujours les mêmes — ils ont opéré certains regroupements de circonscriptions prud'homales qui leur ont permis d'avoir en fin de compte 19 circonscriptions à examiner dans le pays wallon, et 20 en pays flamand. Lorsque, dans ces 39 cas, ils procèdent à la comparaison que nous venons de faire pour le canton de Wavre — prenant donc d'une part le pourcentage des ouvriers et des employés « de gauche » dans la population, et d'autre part le pourcentage additionné des socialistes et des communistes aux élections de 1950 — ils constatent que l'écart entre les deux pourcentages est

- inférieur à 2 % dans 21 cas sur 39;
- compris entre 2 et 4 % dans 12 cas;
- supérieur à 4 % dans 6 cas seulement ⁽⁴¹⁾.

⁽⁴⁰⁾ Annexe statistique, pp. 8-9.

⁽⁴¹⁾ P. 111.

Bien entendu, tout cela donne lieu aussi à de très beaux calculs de corrélation. Mais ces calculs n'ajoutent rien à un fait qui est beaucoup plus frappant et qui est, répétons-le, la coïncidence, la superposition des pourcentages.

D'où la conclusion qui semble s'imposer : c'est que le corps électoral des partis de gauche est constitué presque exclusivement d'ouvriers et d'employés.

*
**

Conclusion passionnante, et tout à fait neuve (42). Il est évident que, si elle se vérifiait, elle serait de nature à influencer non seulement sur nos conceptions de science politique, mais aussi sur la politique belge elle-même. Comme le dit très justement M. le Recteur H. Janne dans la préface du livre, c'est « la disgrâce et l'utilité » de la sociologie que de fournir, parce qu'elle est observation et explication des faits, des inspirations et des armes à ceux qui voudront modifier les faits. Le prolongement de l'observation scientifique dans l'action est ici inévitable.

L'influence politique que peuvent exercer les conclusions de MM. De Smet et Evalenko s'est déjà — sommairement au moins — dessinée. Dès son premier numéro, le nouvel hebdomadaire socialiste inspiré par M. Renard, *La Gauche*, s'en est emparé et en a fait grand état. « Nous croyons que l'étude de Roger De Smet et René Evalenko », a écrit *La Gauche*, « marque un tournant pour le socialisme belge » (43). La position de *La Gauche* est, en gros, la suivante : le travail de De Smet et Evalenko montre que le parti socialiste belge n'a pas réussi, malgré ses efforts, à mordre sur les classes moyennes. Il est, et reste, un parti de salariés et d'appointés. S'il n'a pas réussi hier auprès des classes moyennes, il n'a presque aucune chance de réussir demain. Pour progresser, il doit donc

(42) Elle était déjà annoncée cependant, on le remarquera, dans des études où, séparément, M. De Smet et M. Evalenko avaient fait connaître leur méthode (cf. R. DE SMET, *Méthodes d'analyse et d'interprétation appliquées aux élections législatives belges*, dans les *Nouvelles études de sociologie électorale* rassemblées par F. GOGUEL, Paris, 1954, pp. 133-152; et R. EVALENKO, *Géographie électorale*, dans *Socialisme*, janvier 1954, pp. 36-46). Mais le livre seul contient un exposé complet.

(43) *La Gauche*, 19 janvier 1957.

se tourner avant tout vers la fraction des salariés qui ne se sont pas encore ralliés à son drapeau — c'est-à-dire avant tout vers les salariés chrétiens. « Les faits interdisent toute autre perspective au P. S. B. » C'est du côté des ouvriers, et de ce côté-là seulement, que se trouve l'avenir du socialisme (⁴⁴).

Nous ne faisons qu'esquisser ici ces lignes politiques : la politique, dans cet article, n'est pas notre propos. Mais il est nécessaire de montrer, par ces simples citations, quelles répercussions importantes, et qui ne sont pas seulement d'ordre scientifique, peuvent avoir les conclusions de MM. De Smet et Evalenko.

Cette importance, cette nouveauté, l'intérêt de la méthode, tout cela nous fait un devoir d'examiner leur thèse de très près.

*

**

Et tout d'abord — c'est là une objection que nous avons présentée plus d'une fois aux auteurs avant que leur livre ne paraisse —, on butte sur une première difficulté : c'est que la thèse relative à la clientèle électorale des partis « de gauche » ne paraît guère s'accorder avec ce que l'on sait, ou croit savoir, de l'évolution politique générale des dernières années en Belgique.

Bornons-nous à cet égard à un très bref rappel des faits. Le parti libéral, en 1949, on s'en souvient, avait axé toute sa campagne électorale sur la question des impôts. A tous ceux — et ils étaient nombreux — qui se plaignaient de la « fiscalité dévorante » et du « fisc spoliateur », il promettait sa sollicitude attentive et un allègement sérieux de leur sort : les libéraux se faisaient forts de réaliser, s'ils arrivaient au pouvoir, une réduction des impôts directs de 25 %. C'est sur ce thème des « 25 % » que le parti libéral marcha à la victoire et, toutes proportions gardées, à une sorte de triomphe. Le nombre de ses électeurs augmenta des deux tiers; de 9,5 % des voix environ en 1946 (⁴⁵), les libéraux passèrent à 15,25 %.

(⁴⁴) *Ibid.*, voir aussi le n° du 30 mars 1957, où J. Defay revient sur la question.

(⁴⁵) Pourcentage légèrement approximatif car il se fonde, dans le Limbourg et le Luxembourg, sur une répartition des voix du cartel libéral-socialiste.

Il est clair, et les chiffres ne laissent aucun doute à ce sujet, qu'une très grosse partie de ces nouvelles voix libérales provenaient d'électeurs qui, en 1946, avaient apporté leurs suffrages aux socialistes. Le passage de voix des socialistes aux libéraux avait été important.

Aux élections de 1950, on assista à un mouvement en sens inverse. Le programme fiscal des libéraux, en 1950, n'avait plus la même « aura » qu'en 1949 : il avait en effet été mis à l'épreuve. Les libéraux avaient été au pouvoir, avec le P. S. C., de 1949 à 1950, et s'ils avaient procédé en matière d'impôts à quelques mesures de dégrèvement, l'opinion n'était guère encline à considérer qu'ils avaient tenu leurs promesses électorales. C'était là pour eux un assez grave handicap.

Un second handicap vint des faiblesses qu'on leur reprochait dans la question royale : ils avaient permis le vote de la consultation populaire, auquel les socialistes s'étaient pour leur part unanimement et énergiquement opposés; quelques-uns d'entre eux, en pays flamand, affichaient des sympathies, ou simplement des sentiments conciliants vis-à-vis de la cause royale; leur fermeté, à certains moments du passé, avait paru moins assurée que celle des socialistes...

Le programme fiscal du parti — et d'une manière plus générale son programme tout court — n'étant plus capable de galvaniser les électeurs qui étaient venus à lui en 1949, certains de ceux-ci allèrent ou retournèrent au P. S. C., d'autres, beaucoup plus nombreux, allèrent ou retournèrent au contraire au parti qui leur paraissait s'opposer le plus vigoureusement au retour du Roi. Le pourcentage des voix libérales tomba de 15,25 % en 1949, à 12 % environ (*).

Il est donc certain que de nombreux électeurs, séduits en 1949 par la propagande libérale, sont passés — ou sans doute, pour beaucoup, repassés — au socialisme en 1950. Étaient-ce, pour la plus grande partie, des salariés et des appointés? On aperçoit sans peine combien pareille hypothèse est improbable. On ne sache pas que les milieux ouvriers, en 1949, aient particulièrement vibré aux philippiques dirigées contre le « fisc spoliateur ». Les citoyens aux ressources modestes qui paient leurs impôts à la source font preuve en général, en

(*) Également, comme pour 1946, pourcentage légèrement approximatif par suite du cartel dans le Limbourg et le Luxembourg.

matière fiscale, d'un fatalisme de bon aloi : ils savent que les choses ont peu de chances de changer. C'est ailleurs, chez les indépendants, dans les classes moyennes, que l'on rêve, dans les moments d'enthousiasme et de colère, de grandes batailles antifiscales. C'est dans ces milieux que les promesses électorales des libéraux, en 1949, ont trouvé le plus d'écho et le plus de succès. C'est de ces milieux que, selon toute vraisemblance, provenaient la majorité des électeurs qui ont provoqué le « flux » vers le libéralisme de 1949, et le « reflux » vers le socialisme de 1950.

Les observateurs de notre vie politique — à commencer par les observateurs socialistes — ont tous d'ailleurs, ou pratiquement tous, interprété les faits de cette manière. Au lendemain des élections de 1949, on lisait dans le *Peuple* : « Nous avons perdu un nombre appréciable d'électeurs des classes moyennes, trompés par la démagogie libérale ⁽⁴⁷⁾ ». Ou encore : « Attirés probablement par l'appât des vingt-cinq pour cent, les artisans et les petits commerçants qui avaient voté Van Acker en 1946, sont passés en grande partie du côté libéral ⁽⁴⁸⁾. » Tirant la leçon de cette « trahison » des classes moyennes, un socialiste hennuyer concluait : « Le parti socialiste est redevenu le parti ouvrier belge ⁽⁴⁹⁾ ».

Les classes moyennes, en 1950, firent l'objet de l'attention toute particulière de la propagande socialiste. L'organe officiel du parti fit aux électeurs des classes moyennes des promesses solennelles ⁽⁵⁰⁾. Mieux encore — et ceci était un trait nouveau dans la propagande socialiste — plus de 500.000 lettres circulaires réitérant ces promesses furent adressées nominativement aux commerçants, aux artisans, aux petits industriels, etc. Lorsque, le 4 juin 1950, les socialistes firent un bond de 29 à 35 % des voix et cela en grande partie au détriment des libéraux, l'interprétation du scrutin ne parut faire aucun doute : « Le langage que nous avons tenu à la classe moyenne », déclarait le président du parti, « a été

⁽⁴⁷⁾ E. YERNAUX, dans *Le Peuple* du 3 juillet 1949.

⁽⁴⁸⁾ *Le Peuple*, 2 juillet 1949 (compte rendu de la réunion du groupe socialiste tournaisien).

⁽⁴⁹⁾ *Ibid.*, Nous pourrions multiplier les citations de la presse socialiste de 1949 qui vont dans ce sens.

⁽⁵⁰⁾ Cf. notamment *Le Peuple* du 27 mai 1950 (déclaration de Max Buset).

entendu d'une façon inégale mais certaine ⁽⁵¹⁾ ». Et Max Buset, emporté par un enthousiasme qui lui faisait même oublier le précédent de 1946, de préciser : « Nous avons consommé la défaite des communistes, entamé les forces libérales, trouvé audience pour la première fois auprès des classes moyennes ⁽⁵²⁾ ! »

Tout cela, on le voit, ne va guère dans le sens de la thèse De Smet-Evalenko. Mais des impressions fondées sur le bon sens, des affirmations d'observateurs autorisés, ne sauraient prévaloir contre une vérité mathématique. MM. De Smet et Evalenko croient avoir démontré mathématiquement la vérité de leur thèse. S'il en était ainsi, l'on ne pourrait que s'incliner.

Leur démonstration est-elle probante ? Telle est la question qui se pose. Pour notre part, nous ne croyons pas pouvoir y répondre par l'affirmative. Nous apercevons en effet, à la méthode des auteurs, un certain nombre d'objections que nous demandons la permission d'exposer. Il s'agit, en gros, de cinq objections.

*
**

Notre première objection est la suivante. MM. De Smet et Evalenko utilisent parallèlement les résultats des élections législatives et ceux des élections prud'homales. Cette méthode n'a de sens, bien entendu, que si les électeurs qui ont pris part à ces deux consultations ont voté de la même manière de part et d'autre. Si des milliers de partisans du P. S. B. aux élections législatives avaient voté pour la C. S. C. aux élections prud'homales, et si des milliers de sociaux-chrétiens avaient apporté leurs votes aux syndicats libéraux, les calculs qu'opèrent les auteurs perdraient évidemment toute validité.

Leur méthode, en d'autres termes, repose sur un postulat : c'est que l'électeur belge est un être constant dans l'expression de ses préférences politiques, c'est que le citoyen belge est un *homo politicus* soit libéral, soit catholique, soit socialiste, qui — tant qu'il n'a pas changé de couleur politique, tant qu'il n'a pas opéré de mue (et il n'y avait pas de raison,

⁽⁵¹⁾ *Le Peuple*, 10 juin 1950.

⁽⁵²⁾ *Le Peuple*, 24 juin 1950.

notons-le, que les mues soient nombreuses entre le 4 juin 1950, date des élections législatives, et le 10 décembre 1950, date des élections prud'homales) — vote libéral, catholique ou socialiste dans toutes les circonstances qui se présentent.

Or cette conception est, en partie au moins, démentie par les faits. Le Belge n'a pas toujours cette constance. Il ne vote pas toujours de la même manière, par exemple, aux élections législatives et aux élections communales. On connaît à cet égard le cas remarquable des cantons d'Ixelles et de Bruxelles (qui sont d'ailleurs, selon toute probabilité, des cas-limites). A Bruxelles, aux élections législatives de 1950 et de 1954, les libéraux ont obtenu respectivement 18,55 et 20,54 % des voix; en 1952, aux élections communales, la liste libérale a obtenu plus de 32 % des suffrages. Les socialistes, par contre, avec 41 et 45 % des suffrages législatifs en 1950 et 1954, n'ont récolté aux élections communales de 1952 que 33 % des votes. Dans le canton d'Ixelles, composé des cinq communes d'Ixelles, Auderghem, Hoeylaert, Overysse et Watermael-Boitsfort, les votes libéraux ont été respectivement de 22 et de 24 % en 1950 et 1954, contre 36 % en 1952; les votes socialistes, de 37 % tant en 1950 qu'en 1954, contre 27 % en 1952⁽⁵³⁾. Les socialistes du canton d'Ixelles, qui étaient 32.000 en 1950, ne se sont plus retrouvés qu'à 24.000 en 1952, pour être à nouveau 34.000 en 1954. Les 19.000 libéraux des élections législatives de 1950, quant à eux, sont passés à 33.000 aux élections communales, pour se retrouver à 22.000 en 1954. Ce sont des chiffres parlants : ils montrent que le vote de milliers de Bruxellois comme d'Ixellois n'est pas le même aux élections législatives et aux élections communales⁽⁵⁴⁾.

L'électeur peut se prononcer différemment aussi — et cela alors que le vote a lieu le *même jour* — pour les élections législatives et pour les élections provinciales. Les libéraux, le

(53) Ce sont évidemment, dans le canton, les électeurs de la commune d'Ixelles qui pèsent sur les résultats du poids le plus important. Aux élections communales de 1952, ils ont donné 43 % de leurs voix aux libéraux, et 26 % aux socialistes.

(54) On remarquera que nous ne nous référons pas aux résultats de 1946, qui pourraient cependant paraître plus caractéristiques encore, puisque, en 1946, élections communales et élections législatives ont eu lieu la même année. Mais les femmes, en 1946, votaient aux élections communales et non aux élections législatives, et le vote féminin introduit un élément de trouble dans la comparaison.

4 juin 1950, ont obtenu dans le Brabant 175.000 voix pour les élections à la Chambre (16,36 %), et 187.000 voix pour les élections provinciales (17,60 %) ⁽⁵⁵⁾. Même phénomène dans la province de Namur : 20.900 voix libérales à la Chambre, 24.100 voix libérales à la province ⁽⁵⁶⁾. Dans le district d'Arlon (cantons d'Arlon et de Messancy), en 1949, les socialistes dépassaient les libéraux de 2 % à la Chambre, et les libéraux dépassaient les socialistes de 3 % à la province ⁽⁵⁷⁾.

Même lorsqu'il dépose simultanément un bulletin de vote pour la Chambre et pour le Sénat, le citoyen belge n'adopte pas toujours une attitude uniforme. Aux élections législatives de 1949, dans l'arrondissement de Bruxelles, les socialistes — grâce avant tout, sans aucun doute, à la personnalité de M. Spaak —, ont obtenu 10.000 voix de plus à la Chambre qu'au Sénat ⁽⁵⁸⁾.

Ces divergences variées, et plus ou moins accusées suivant les cas, prouvent qu'il n'y a pas chez l'électeur belge une rigidité inflexible : il peut se laisser influencer par des questions de personnes (c'est le facteur de popularité locale qui joue spécialement à la province et à la commune), il peut aussi modifier son vote suivant le type de l'élection (considérant par exemple que les élections communales n'ont pas la même portée politique que les élections législatives). Il peut — tout en restant fidèle à ses convictions — osciller.

Or aux élections prud'homales de décembre 1950, si on les compare aux élections législatives de juin, avait-il quelques raisons d'osciller? Certes oui, et on aperçoit facilement deux au moins de ces raisons :

1° C'est, tout d'abord, que des ouvriers et des employés libéraux pouvaient légitimement n'éprouver qu'un enthous-

⁽⁵⁵⁾ *Bulletin de Statistique*, août 1950, pp. 1509 et 1513.

⁽⁵⁶⁾ *Ibid.*

⁽⁵⁷⁾ *Les élections législatives du 4 juin 1950. Etude de la répartition géographique des suffrages*, op. cit., p. 60, où sont cités encore d'autres exemples de ce type.

⁽⁵⁸⁾ *Bulletin de Statistique*, août 1949, pp. 1198 et 1200. Sur les divergences entre les votes pour la Chambre et les votes pour le Sénat, nous renvoyons également aux observations de G. VAN DEN DAELE, *De Belgische verkiezingen van 1919 tot 26 Juni 1949 (Gids op maatschappelijk gebied*, juin-juillet 1949), pp. 697-698; du même, *De verkiezingen van 4 Juni 1950 (ibid.*, juin 1950), p. 623; et *De verkiezingen van 11 April 1954 (ibid.*, juillet 1954), p. 665.

siasme mitigé pour les listes présentées par les syndicats libéraux. N'oublions pas à quel résultat les listes libérales ont atteint : pour l'élection des conseillers prud'hommes ouvriers, aucun candidat élu; pour l'élection des conseillers employés, deux candidats élus, un à Bruxelles et un à Renaix. Dans les quarante-sept circonscriptions prud'homales du pays, les libéraux n'ont donc conquis en tout et pour tout que deux sièges⁽⁵⁹⁾. Un pareil insuccès pouvait aisément être prévu d'avance : les élections pour les conseils d'entreprises, qui avaient eu lieu peu de mois auparavant, avaient montré que les forces syndicales libérales étaient limitées, et étant donné que le nombre de sièges à pourvoir aux élections prud'homales était lui aussi limité, les candidats libéraux, presque partout, n'avaient pratiquement aucune chance d'être élus. Des électeurs libéraux qui s'en rendaient compte et qui ne désiraient pas gaspiller leur suffrage, n'ont-ils pas préféré « voter utile » c'est-à-dire voter pour la F. G. T. B.?

Dans certaines circonscriptions, en tout cas, ils n'ont pas pu agir autrement. En effet, dans 24 circonscriptions sur 47, pour les ouvriers, et dans 20 circonscriptions sur 47, pour les employés, les syndicats libéraux n'avaient pas présenté de candidats. A Hal, à Wavre, à Nivelles, dans la majorité des circonscriptions du Hainaut, de la province de Liège, de la province de Namur, il n'y avait pas de listes libérales. La F. G. T. B. et la C. S. C. luttait seules. Que pouvaient faire dans ce cas les employés et les ouvriers libéraux, s'ils ne voulaient pas voter blanc? Ils devaient voter pour la F. G. T. B.

2° Une seconde remarque, qui n'est pas moins importante, c'est que les élections prud'homales ayant eu un caractère syndical, elles ont été certainement influencées par des phénomènes propres au syndicalisme. Or il est dans le monde ouvrier un phénomène qui nous a été signalé à plusieurs reprises, et par différents observateurs : c'est ce que l'on pourrait appeler

(59) Cf. *Conseils de Prud'hommes. Résultats des élections du 10 décembre 1950 (Renouvellement des conseils de prud'hommes de première instance) et des élections du 16 septembre 1951 et du 23 décembre 1951 (Renouvellement des conseils de prud'hommes d'appel)*, s. 1. n. d. (Publication du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale); et L. DEREAU, *L'activité de la C. S. C. de 1949 à 1951*, Bruxelles 1951 (Rapport au XVII^e Congrès de la C. S. C., 1951), p. 191.

le phénomène d' « attraction syndicale ». Dans les grandes entreprises surtout, on constate que lorsque les non-syndiqués doivent émettre un vote syndical, ils obéissent parfois moins à leurs convictions politiques qu'à l'attraction qu'exerce sur eux l'organisation ouvrière la plus puissante, autour de laquelle ils ont tendance à se rassembler, à faire bloc. Lors des élections aux conseils d'entreprise, on a vu ainsi — nous a-t-on rapporté de divers côtés — des ouvriers connus comme d'opinions non socialistes ou communistes, voter néanmoins pour la F. G. T. B., qu'ils considéraient comme l'organisation la plus représentative de la cause ouvrière, et la mieux capable de la défendre. La F. G. T. B., d'une manière générale, est certainement la grande bénéficiaire de ce phénomène d'attraction syndicale; elle l'est à cause de sa puissance même; elle l'est aussi en vertu du vieil atavisme psychologique qui fait que pour l'ouvrier qui n'a pas « son » syndicat, « le » syndicat, le syndicat par excellence, reste toujours le syndicat socialiste : c'est là un héritage psychologique du passé qui n'est pas près d'être déraciné.

Aux élections prud'homales, qui étaient « senties » comme des élections syndicales, n'est-il pas plus que probable que ce phénomène d'attraction syndicale a joué?

S'il a joué, en tout cas, cela a été certainement au profit de la F. G. T. B. Les chiffres, à cet égard, sont tout à fait démonstratifs. Les effectifs contrôlés des organisations syndicales, à la fin de 1950, étaient exactement les suivants :

F. G. T. B : 638.000 affiliés cotisants;

C. S. C. : 533.000 affiliés cotisants (*).

Or aux élections prud'homales (où, bien entendu, tous les syndiqués ne votaient pas, car plusieurs catégories d'ouvriers et d'employés, dont nous parlerons plus tard, n'étaient pas appelés aux urnes), les listes de la F. G. T. B. ont recueilli 595.000 voix, et celles de la C. S. C. 345.000. La F. G. T. B., avec 100.000 affiliés de plus, a donc obtenu 250.000 voix de plus que la C. S. C. : ceci signifie bien évidemment que la

(* Cf. L. DEREAU, *L'activité de la C. S. C. de 1951 à 1953*, Bruxelles, 1953 (Rapport au XVIII^e Congrès de la C. S. C., 1953), p. 51; *Fédération Générale du Travail de Belgique. Congrès statutaire, 14, 15 et 16 novembre 1953. Rapport moral et administratif pour les années 1951 et 1952*, pp. 503 et suivantes.

grosse masse des non-syndiqués (comprenant selon toute vraisemblance des travailleurs d'opinion politique libérale ou sociale-chrétienne) se sont portés vers ses listes ⁽⁶¹⁾.

On aperçoit sans peine la conclusion qui ressort de ces remarques : c'est que les résultats de la F. G. T. B. aux élections prud'homales de 1950 donnent, très probablement, une idée un peu forcée de la proportion des « socialistes » et des « communistes » (au sens du vote législatif) parmi les ouvriers et les employés qui ont pris part à la consultation; tandis que les résultats des syndicats libéraux, voire de la C. S. C., au contraire, minimisent sans doute quelque peu la proportion véritable des « libéraux » ou des « sociaux-chrétiens ». C'est une première objection.

*
**

Notre deuxième objection est plus simple encore. MM. De Smet et Evalenko, dans leurs calculs et leurs comparaisons, n'envisagent pas la totalité du corps électoral. Calculs et comparaisons, nous l'avons vu, portent seulement sur la catégorie des « hommes actifs et ex-actifs » de plus de 21 ans. Or lorsqu'il s'agit de déterminer la répartition des opinions politiques chez ces « hommes actifs et ex-actifs », nos auteurs leur appliquent purement et simplement les pourcentages de l'ensemble du corps électoral. Cela est-il légitime?

Pour répondre à cette question, formulons-la autrement : est-ce que, parmi les « hommes actifs et ex-actifs » d'une part, et d'autre part dans le reste du corps électoral, l'éventail des opinions politiques est identique? Dans ce cas seulement, il serait légitime d'attribuer à une des deux parties les pourcentages du tout.

Le reste du corps électoral, en l'occurrence, se définit facilement : il s'agit des non actifs masculins qui ne sont pas d'anciens actifs (d'anciens patrons, aidants, employés ou ouvriers), il s'agit surtout de l'ensemble des femmes.

⁽⁶¹⁾ Les dirigeants des syndicats chrétiens eux-mêmes ont reconnu le fait : cf. *Les élections aux conseils de prud'hommes*, dans C. S. C., *Bulletin mensuel de la Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique*, 1950, pp. 760-761; et L. DEREAU, *L'activité de la C. S. C. de 1949 à 1951*, op. cit., pp. 192-193.

Des premiers, il n'y a presque rien à dire. On ne les connaît en effet que très mal. Le recensement de 1947 — et c'est là certainement une de ses faiblesses — ne s'est presque pas occupé des non actifs : il les a rejetés dans les ténèbres extérieures, comme des individus sans intérêt ⁽⁶²⁾. Même les données inédites du recensement ne permettent pas de voir clair dans la répartition des non actifs. Quand on parle de non actifs qui ne sont pas d'anciens actifs, c'est tout au plus si l'on peut apercevoir, *grosso modo*, dans quelles catégories sociales de pareils individus se recrutent. Enumérons-les : les étudiants, les infirmes, les personnes qui vivent de la bienfaisance publique (à peine 3.000 hommes pour tout le pays, ce qui est un chiffre assez réconfortant ⁽⁶³⁾), les propriétaires non exploitants, les rentiers, les religieux qui se vouent exclusivement à la vie contemplative ⁽⁶⁴⁾. Les propriétaires non exploitants, on le notera, sont, pour toute la Belgique, au nombre de 13.853 ⁽⁶⁵⁾, les rentiers au nombre de 29.451 ⁽⁶⁶⁾. Les religieux sans autre activité que la vie contemplative ne doivent guère être plus de quelques centaines ⁽⁶⁷⁾. Dans ces trois dernières catégories sociales, il est évident que les votes doivent être beaucoup plus « à droite » que parmi l'ensemble des électeurs. Mais elles ne représentent que des pourcentages tellement insignifiants du corps électoral qu'il n'est guère utile d'en faire état.

Tout autre est le cas des femmes : ici, nous avons affaire à plus de la moitié du corps électoral ⁽⁶⁸⁾. Cette moitié fémi-

⁽⁶²⁾ Cf. quelques indications sommaires seulement dans le *Recensement général, op. cit.*, t. VIII, pp. 13 à 19.

⁽⁶³⁾ Chiffre communiqué par l'Institut national de Statistique; il porte à la fois, on le notera, sur les Belges et les étrangers.

⁽⁶⁴⁾ Nous ne mentionnons pas dans cette liste les miliciens sous les drapeaux, qui sont eux aussi des non-actifs, mais qui ne jouissent pas du droit de vote.

⁽⁶⁵⁾ Chiffre communiqué par l'Institut national de Statistique; concerne à la fois les Belges et les étrangers.

⁽⁶⁶⁾ *Idem.*

⁽⁶⁷⁾ Le chiffre exact n'est pas connu. Il est impossible à établir d'après les données du recensement de 1947; celui-ci, en effet, lorsqu'il s'occupe de l'activité ou de la non-activité, ne distingue pas les religieux des autres citoyens. Les religieux, en 1947, ont fait l'objet par ailleurs d'un recensement spécial, mais dans ce recensement spécial, le problème de l'activité ou de la non-activité n'est pas envisagé (cf. *Recensement général, op. cit.*, t. I^{er}, pp. 204 et suiv.).

⁽⁶⁸⁾ En 1950, 2.930.000 femmes étaient inscrites sur les listes électorales, contre 2.705.000 hommes (*Annuaire statistique de la Belgique*

nine du corps électoral vote-t-elle de la même manière que la moitié masculine? MM. De Smet et Evalenko pensent que les différences entre le vote féminin et le vote masculin sont faibles ⁽⁶⁹⁾, et leur opinion, ce disant, rejoint en somme celle de beaucoup d'observateurs politiques, qui n'ont guère attribué d'importance à l'instauration du vote féminin.

Le problème, nous semble-t-il, mérite plus d'attention qu'il n'en a soulevé dans ces dernières années. On peut se demander si le vote féminin n'est pas, en réalité, un grand méconnu; s'il n'a pas eu, dans notre vie politique récente, un rôle beaucoup plus considérable qu'on ne l'a cru.

Lorsqu'on l'envisage avec un certain recul historique, la question du vote des femmes frappe par son aspect un peu étrange, et presque paradoxal : aujourd'hui, depuis que les femmes votent, on a tendance à considérer le suffrage féminin comme un facteur sans grande importance, alors qu'avant que les femmes ne votent, il apparaissait comme une grosse affaire, redoutable pour les partis de gauche, et redoutée d'eux.

Au début de ce siècle, l'opinion des leaders de la gauche au sujet du suffrage féminin n'était guère équivoque; il était synonyme à leurs yeux de suffrage « clérical » ⁽⁷⁰⁾. Un Janson, un Paul Hymans considéraient la femme belge avec la plus vive défiance. « Dans la situation actuelle », déclarait Paul Hymans en 1902, « le suffrage des femmes cheillerait le parti catholique au pouvoir pendant un temps indéterminé » ⁽⁷¹⁾. Et Paul Janson, plus imagé dans son langage, s'écriait : « Si vous établissez le suffrage universel des femmes, vous aurez donné à chaque confesseur à peu près autant de voix qu'il a de pénitentes ⁽⁷²⁾ .» La *Flandre Libérale* constatait de son

et du Congo belge, t. LXXI, p. 440); en 1954, 3.065.000 femmes et 2.797.000 hommes (*Annuaire statistique*, t. LXXV, p. 565).

⁽⁶⁹⁾ P. 59, n. 1; voir aussi dans le même sens, R. EVALENKO, *Le vote des femmes en Belgique*, dans le *Compte rendu de la XXV^e Semaine sociale universitaire sur « La Condition sociale de la femme » (17-22 octobre 1955)*, pp. 187-189.

⁽⁷⁰⁾ « Le suffrage des femmes sera le suffrage clérical » (Paul Hymans à la Chambre, le 21 juin 1901; *Annales parl., Chambre*, 1900-1901, p. 1541).

⁽⁷¹⁾ *Annales parl., Chambre*, 1901-1902, p. 730 (séance du 20 février 1902).

⁽⁷²⁾ *Annales parl., Chambre*, 1901-1902, p. 717 (séance du 19 février 1902). Je suis adversaire du vote des femmes, disait encore Janson, car « je ne veux pas livrer mon pays au cléricalisme à perpétuité » (*ibid.*,

côté : « Les femmes belges sont conquises au cléricisme, ce fait est malheureusement indiscutable, et les suffragettes anticléricales elles-mêmes reconnaissent le grand danger qu'il y aurait à l'heure actuelle d'étendre le droit de vote aux femmes ⁽⁷³⁾. » Même Emile Vandervelde, cependant rallié en principe au vote des femmes, devait avouer : « Nos femmes nous échappent aujourd'hui parce que le prêtre les tient ⁽⁷⁴⁾. »

Après la guerre, la gauche continuant à redouter les effets du vote des femmes, et la droite à en escompter les résultats bénéfiques, la question donna lieu à de gros conflits politiques. Par trois fois, les efforts de la droite en vue de l'obtention du vote des femmes, et l'opposition de la gauche à cette réforme, conduisirent à de véritables crises. Crise en 1919, aiguë, et qui ne fut résolue que grâce à la formule transactionnelle du vote des femmes à la commune ⁽⁷⁵⁾. Crise en 1921, fort grave elle aussi, puisqu'elle provoque un conflit entre la Chambre et le Sénat et menace de bloquer toute la révision constitutionnelle ⁽⁷⁶⁾. Crise en 1925, qui divise le gouvernement libéral-catholique, et d'où l'on ne réussit à sortir que par une dissolution anticipée des Chambres ⁽⁷⁷⁾. Et à côté de ces crises,

p. 755; séance du 21 février 1902). Cf. aussi l'opinion de Georges Lorand citée dans C. VAN OVERBERGH, *Le vote politique des femmes*, Bruxelles 1914 (extrait de *l'Almanach de la Société générale gantoise des Etudiants catholiques*, 1914), p. 26.

⁽⁷³⁾ Article sur *Le suffrage féminin* dans le n° du 7 décembre 1910.

⁽⁷⁴⁾ *Le Peuple*, 25 février 1902.

⁽⁷⁵⁾ Cf. C. HOEJER, *Le régime parlementaire belge de 1918 à 1940* (Uppsala, 1946), pp. 95-97.

⁽⁷⁶⁾ Le récit des événements de 1921 a été fort bien fait par différents hommes politiques, notamment par Vandervelde (dans E. VANDERVELDE et R. FESLER, *Le suffrage des femmes. Maintenant ou plus tard?*, Bruxelles, 1923, pp. 1-2; article sur *Le suffrage des femmes* dans *Le Peuple* du 18 mars 1923; discours au 34^e Congrès du P. O. B., le 1^{er} avril 1923, dans *Parti Ouvrier Belge. Conseil général. Compte rendu officiel du XXXIV^e Congrès annuel tenu les 31 mars, 1^{er} et 2 avril 1923 à la Maison du Peuple de Bruzelles*, Gand, 1923, pp. 31-33, et dans *Le Peuple* du 2 avril 1923), par Carton de Wiart (*Annales parl., Chambre*, session extraord. de 1925, pp. 76 et 454-455; *Doc. parl., Chambre*, 1936-1937, n° 180, développements, pp. 2-7) et par Jaspar (*Annales parl., Chambre*, session extraord. de 1925, pp. 455-457).

⁽⁷⁷⁾ Cf. les journaux de février-mars 1925, et notamment l'article de H. CARTON DE WIART, *La dissolution et le suffrage féminin*, dans *La Libre Belgique* du 8 mars 1925; D. Bouchery à la Chambre le 23 juillet 1925 (*Annales parl., Chambre*, session extraord. de 1925, p. 465).

que de débats houleux aux Chambres, à propos spécialement de l'électorat provincial : en 1925, en 1929, en 1936 encore ⁽⁷⁸⁾ !

Le parti libéral et le parti socialiste demeurent fermement sur leurs positions. En 1924, le Conseil national du parti libéral se prononce unanimement contre « cet instrument très efficace de réaction : le vote féminin » ⁽⁷⁹⁾. En 1923, à une grosse majorité, en 1936, à une majorité beaucoup plus forte encore, le Congrès du P. O. B. repousse également le vote des femmes à la province ⁽⁸⁰⁾. « Si vous votez le vote féminin », s'écrie en 1923 un socialiste hennuyer, « il n'y aura plus de guerre scolaire, et dans dix ans, plus d'école officielle, la Belgique sera une vaste capucinière » ⁽⁸¹⁾.

Chaque fois que des hommes de gauche, entre les deux guerres, agitent ainsi le vote des femmes comme un épouvantail, ils ne manquent pas d'invoquer les résultats des élections communales, où les femmes votent depuis 1921. Le vote des femmes à la commune, déclarent-ils, a été un vote réactionnaire ⁽⁸²⁾. Chaque fois que l'on a pu recenser séparément les bulletins d'électeurs masculins et d'électeurs féminins, la com-

⁽⁷⁸⁾ *Annales parl., Chambre*, session extraord. de 1925, pp. 450-466, et 482-493 (23 et 24 juillet 1925); 1928-1929, pp. 1381-1386 (27 mars 1929); 1935-1936, pp. 1115-1120 et 1221-1225 (2 et 7 avril 1936). Voir aussi 1931-1932, pp. 2606-2610, 2666 et 2690-2693 (13 et 14 juillet 1932).

⁽⁷⁹⁾ *L'Indépendance Belge*, 15 avril 1924.

⁽⁸⁰⁾ *Parti Ouvrier Belge. Conseil général. Compte rendu officiel du XXXIV^e Congrès*, op. cit., p. 55; *Le Peuple*, 3 avril 1923; *Le Peuple*, 25 février 1936.

⁽⁸¹⁾ *Compte rendu officiel du XXXIV^e Congrès*, op. cit., p. 24 (R. Fesler); *Le Peuple*, 2 avril 1923.

⁽⁸²⁾ Cf. spécialement à cet égard les exposés répétés de R. Fesler, qui était secrétaire de la Fédération socialiste de Charleroi (dans *Parti Ouvrier Belge. Conseil général. Compte rendu officiel du XXXIII^e Congrès annuel tenu les 15, 16 et 17 avril 1922*, Bruxelles, 1922, pp. 25-26; *P. O. B. Rapports présentés au XXXIV^e Congrès annuel tenu les 31 mars, 1^{er} et 2 avril 1923*, s. l. n. d., p. 613; *Compte rendu officiel du XXXIV^e Congrès*, op. cit., p. 23; *Le suffrage des femmes. Femmes, un peu de patience!*, dans *L'Avenir social*, 30 novembre 1924); voir également, au Congrès extraordinaire du P. O. B. de 1936, les interventions de MM. François Van Belle et Van Walleghem (*Le Peuple*, 25 février 1936; en sens contraire, l'intervention de M^{me} H. Denis-Bohy, citée *ibid.*), et, en 1937, l'opinion d'un membre du centre d'Etudes pour la Réforme de l'Etat (*La Réforme de l'Etat*, Bruxelles, 1937, p. 563).

paraison des résultats a fait apparaître que les femmes « votaient mal » ⁽⁸³⁾.

Les femmes « votent mal » : telle est incontestablement la conviction de la grosse majorité des socialistes et des libéraux entre les deux guerres. On le dit, on le croit — et lorsqu'en 1949, les femmes voteront pour la première fois, on s'accordera, aussi bien à gauche qu'à droite, à considérer que leur vote n'a pas changé grand-chose à la situation. N'y a-t-il pas là quelque chose d'un peu paradoxal?

Mais penchons-nous avec attention sur les résultats des élections législatives depuis l'instauration du suffrage féminin. En 1949, notons-le, l'étourdissant succès des libéraux, qui ont sans doute attiré à eux, grâce à leur propagande des « 25 % », même des électeurs antérieurement catholiques, ce succès a fort bien pu dissimuler l'importance du vote des femmes. Ce qu'il faut plutôt examiner, ce sont les résultats de 1950. En 1950, le P. S. C. a obtenu, dans l'ensemble du pays, 47,68 % des voix. Or en 1946, sans suffrage féminin, les votes catholiques — si l'on compte ceux qui s'étaient égarés sur les listes des petits partis aussi bien que ceux accordés au P. S. C. — avaient atteint quelque 44,53 % ⁽⁸⁴⁾. La différence entre 1946 et 1950 est donc de l'ordre de 3 %. Comment se l'expliquer? La question royale a joué en 1946 comme en 1950 (plus peut-être en 1950 qu'en 1946 mais cela ne peut justifier un bond de 3 %). Le P. S. C., d'une élection à l'autre, a gardé le même visage, et les mêmes atouts. Pourquoi ce progrès? L'explication toute naturelle qui vient à l'esprit n'est-elle pas le vote des femmes? Dans le Hainaut, le P. S. C. a progressé de quelque 22 % en 1946 ⁽⁸⁵⁾, à plus de 27 % en 1950. Ne doit-on pas trouver là l'écho direct des inquiétudes des socialistes hen-

⁽⁸³⁾ Cas en 1921 à Merxhem (cf. C. Huymans à la Chambre le 14 juillet 1921; *Annales parl., Chambre*, 1920-1921, p. 2180), à Jemeppe-sur-Sambre (cf. R. Fesler au Congrès du P. O. B. de 1923, *loc. cit.*, et dans son article de *L'Avenir social* du 30 novembre 1924) et dans certains bureaux de Bruxelles (cf. C. Lemonnier à la Chambre le 14 juillet 1921; *Annales parl., Chambre*, 1920-1921, pp. 2168-2169).

⁽⁸⁴⁾ Le pourcentage propre du P. S. C. était de 42,53 %; nous y ajoutons 2 % de voix catholiques qui avaient pu se porter vers l'U. D. B. et les autres petits partis (ceci paraît bien être un maximum, car l'U. D. B. et les petits partis de 1946 n'ont obtenu ensemble que 2,68 % des voix, et ils étaient loin de ne comprendre que des hommes de droite).

⁽⁸⁵⁾ Calcul comme à la note précédente.

nuyers qui, plus que tous autres, avant la guerre, avaient dénoncé les dangers du suffrage féminin ⁽⁸⁶⁾ ?

Si l'on retient cette explication, elle peut, en fait, mener loin. Dans l'hypothèse, par exemple, où les électeurs masculins du P. S. C. seraient restés 44 1/2 % en 1950 comme ils l'étaient en 1946, le pourcentage global obtenu par le parti (47,68 %) signifierait que 50 1/2 % des femmes, quant à elles, auraient accordé leur confiance aux listes catholiques. Cela fait 6 % de plus de voix catholiques chez les femmes que chez les hommes. Il s'agit là, bien entendu, d'une hypothèse extrême; même si l'on ne va pas jusque-là, il reste probable que le vote des femmes, chez nous, a été sensiblement plus « à droite » que celui des hommes.

Il n'est donc pas entièrement légitime d'appliquer à l'élément masculin du corps électoral, comme le font MM. De Smet et Evalenko, les pourcentages politiques qui valent pour l'ensemble des électeurs. Si, par rapport à la moyenne nationale, les femmes votent davantage catholique, les hommes, eux, doivent davantage voter non-catholique. Les votes socialistes et communistes, en particulier, doivent atteindre vraisemblablement chez les hommes un pourcentage plus élevé que le pourcentage global que retiennent MM. De Smet et Evalenko.

*
**

Troisième objection. Peut-on, pour déterminer les opinions politiques, ou politico-syndicales, des employés et ouvriers, et anciens employés et ouvriers, se fonder sur le vote d'une partie d'entre eux seulement, c'est-à-dire de ceux qui ont pris part aux élections prud'homales? En d'autres termes : les ouvriers et employés qui ont déposé un vote valable aux élections prud'homales peuvent-ils être considérés comme représentatifs, au point de vue politique, de l'ensemble des

⁽⁸⁶⁾ Cf. le vote massif des fédérations hennuyères au Congrès du P. O. B. de 1923 : 181.000 voix contre le vote des femmes, 6.000 seulement en sa faveur (*Compte rendu officiel du XXXIV^e Congrès, op. cit.*, p. 55; *Le Peuple*, 4 avril 1923). En 1936 encore, lorsque le Congrès extraordinaire du P. O. B. renouvela son opposition au suffrage féminin à la province, la résolution qui, votée en ce sens, venait des fédérations du Hainaut et de celle d'Alost (cf. le compte rendu du *Peuple*, 25 février 1936).

ouvriers et anciens ouvriers, employés et anciens employés du corps électoral?

Pour résoudre la question, prenons-la dans l'autre sens, et voyons quels sont ceux qui n'ont pas pris part valablement aux élections prud'homales. Ils se répartissent en quatre catégories :

1° Il y a tout d'abord ceux auxquels la loi ne donnait pas le droit de vote. N'avaient pas le droit de vote, notamment, les groupes suivants : 1. les O et E retraités ou pensionnés; 2. les O et E travaillant dans des entreprises situées hors de Belgique (ceci étant le cas spécialement des ouvriers frontaliers); 3. les O et E des entreprises agricoles et forestières⁽⁸⁷⁾; 4. les domestiques et gens de maison en service chez un employeur individuel⁽⁸⁸⁾; 5. les O et E des services publics⁽⁸⁹⁾; 6. certains employés supérieurs, que la loi cite avec précision : les « directeurs techniques, directeurs commerciaux, ingénieurs, chimistes et actuaires »⁽⁹⁰⁾.

Ce ne sont là bien entendu que les groupes principaux.

Or qui ne voit que dans quatre au moins de ces six groupes d'exclus, la répartition des opinions politiques n'était certainement pas la même que parmi l'ensemble des O + E?

Moins de socialistes parmi les employés supérieurs : cela va de soi. Davantage de catholiques parmi les ouvriers de l'agriculture et des entreprises forestières, qui vivent en milieu rural : cela va également de soi. Ces ouvriers ne sont pas très nombreux : 51.000 sur un total de 1.296.000 ouvriers, soit

(87) Loi du 9 juillet 1926 sur les conseils de prud'hommes, art. 2 et 3. Les dispositions législatives qui nous intéressent ici sont commodément rassemblées dans A. CHOME et G. LATERRE, *Les Conseils de prud'hommes* (Bruxelles, 1927), et dans C. DE SWAEF et G. ZIMMER, *Recueil des dispositions légales et réglementaires relatives aux élections prud'homales* (Bruxelles, 1950).

(88) Cf. même loi, art. 5 (CHOME et LATERRE, p. 63; DE SWAEF et ZIMMER, p. 7).

(89) *Id.*

(90) Art. 4 (CHOME et LATERRE, p. 63; DE SWAEF et ZIMMER, pp. 6-7). La loi cite également, pour les exclure du corps électoral des employés, « ceux qui, en qualité d'administrateur-délégué, gérant, directeur, ou à un titre analogue, sont placés à la tête de la gestion journalière d'une entreprise » (*ibid.*); mais ceci n'a pas à nous retenir puisqu'il s'agit là de dirigeants que le recensement de 1947 a classés parmi les patrons (cf. *Recensement général, op. cit.*, t. VIII, pp. 11-12).

4 % à peine du total ⁽⁹¹⁾, mais ils constituent malgré tout un élément dont il faut tenir compte.

Il importe de tenir compte aussi de la catégorie infiniment plus nombreuse des employés des services publics. Ce terme couvre tous ceux qui assument un service rémunéré par les pouvoirs publics : fonctionnaires et agents de l'Etat, des provinces et des communes, magistrats, officiers, ministres des cultes, etc. Tous sont classés comme employés par le recensement de 1947. Aucun ne vote aux élections prud'homales. Or il y a là un milieu qui n'est évidemment pas assimilable, politiquement parlant, à celui des employés du secteur privé. Les employés du secteur privé votant aux élections prud'homales ont donné, dans l'ensemble, 6,52 % des voix aux syndicats libéraux, et 45,96 % des voix à la F. G. T. B. Dans les administrations de l'Etat, aux élections qui ont eu lieu en 1949 pour la désignation des Comités départementaux de consultation syndicale, les syndicats libéraux ont obtenu un pourcentage de voix à peu près semblable (6,38 %), et la F. G. T. B. un pourcentage plus faible (37,36). Mais en même temps, près de 20 % des voix (19,72 % exactement) se portaient sur les listes des syndicats « indépendants » ⁽⁹²⁾. La clientèle des syndicats indépendants est faite très souvent, on le sait, d'hommes du

⁽⁹¹⁾ *Recensement général. op. cit.*, t. VIII, pp. 16 et 130. Encore faut-il noter qu'un certain nombre de ces ouvriers habitent des régions rurales, telle la province de Luxembourg, qui sont dépourvues de conseils de prud'hommes et n'entrent donc pas en ligne de compte dans les calculs de MM. De Smet et Evalenko. Dans le Luxembourg, ils sont 3.251 (*Recensement*, t. VIII, pp. 207).

⁽⁹²⁾ F. G. T. B. : 30.811 voix sur 82.463. Syndicats libéraux : 5.267 voix. Syndicats indépendants : 16.263.

Ces chiffres sont extraits de L. DEREAU, *L'activité de la C. S. C. de 1949 à 1951, op. cit.*, pp. 183-186 (avec correction, d'après recoupements, d'un ou deux chiffres erronés, et adjonction des résultats du Ministère des Affaires étrangères, qui avaient été oubliés). Nous comptons comme syndicats « indépendants » les différentes organisations affiliées au Cartel des Syndicats indépendants des Services publics, ainsi que la Fédération générale des Finances, qui avait fait partie antérieurement de ce cartel (cf. *Le Cartel. Organe bimensuel du Cartel des Syndicats indépendants des Services publics*, 20 novembre 1949).

Pour interpréter ces résultats, et notamment ceux des syndicats libéraux, il importe de tenir compte de ce que, tout comme aux élections prud'homales, les listes libérales n'avaient dans la majorité des cas aucune chance sérieuse de succès (le nombre de mandats à pourvoir étant réduit). Nos observations au sujet des élections prud'homales peuvent donc être répétées ici.

centre, sans attaches de parti, voire même hostiles à la politique, et dont un bon nombre, lorsqu'une option politique est nécessaire, penchent traditionnellement vers le parti libéral. C'est dire que la proportion des libéraux, au sein des administrations de l'État, dépasse certainement de très loin les 6,38 % de voix obtenus par les syndicats libéraux. Elle dépasse donc nettement la proportion du secteur privé. Il doit en être de même dans la magistrature — où les socialistes n'abondent pas —, de même également dans l'armée. Quant au Clergé, il donne sans doute peu de voix aux partis de gauche...

Le groupe des ouvriers et employés retraités ou pensionnés, enfin, a lui aussi, selon toute vraisemblance, des caractères particuliers. Aux élections prud'homales de 1928, les syndicats libéraux, dans le secteur des employés, avaient obtenu environ 27 % des voix; ils atteignaient presque, à cette époque, le pourcentage de voix des syndicats socialistes ⁽⁹³⁾. Le recul du libéralisme dans ce secteur, de 1928 à 1950, a donc été net. Mais il est évident qu'un tel recul est dans une large mesure une question de générations; les générations âgées, en 1950, chez les employés, devaient certainement être demeurées plus libérales que les générations jeunes. Ceci est également vrai, quoique dans une mesure beaucoup plus faible, du secteur des ouvriers.

2° Seconde grande catégorie de travailleurs qui n'ont pas pris part valablement aux élections prud'homales : ceux qui, en vertu de la loi, auraient dû être inscrits sur les listes électorales mais qui, par suite d'accidents divers, ne l'ont pas été.

Il s'agit ici également d'une masse très nombreuse. Les élections prud'homales de 1950, en effet, tout le monde s'accorde sur ce point, ont été un modèle de désorganisation. Une des manifestations de ce désordre a été la non-inscription sur les listes électorales d'une foule d'employés et ouvriers. Tous les syndicats s'en sont plaints ⁽⁹⁴⁾. On a cité des chiffres

⁽⁹³⁾ Cf. DE SMET et EVALENKO, p. 153, et *Combatte (Syndicat des employés, techniciens et cadres de Belgique. Bulletin officiel)*, janvier 1951.

⁽⁹⁴⁾ Cf. *Syndicats. Hebdomadaire de la Fédération Générale du Travail de Belgique*, n° du 16 décembre 1950 (article de V. Thys, et publication d'une lettre de H. Brouhon au Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale), du 23 décembre (article de E. Ruth) et du 30 décem-

étonnants : dans une grande chocolaterie de l'agglomération bruxelloise, sur 500 travailleurs, 26 avaient pu voter ⁽⁹⁵⁾; à Verviers, sur 1.800 affiliés au syndicat des employés F. G. T. B., moins de 1.000 avaient reçu leur convocation ⁽⁹⁶⁾. Nous n'avons pas à rechercher ici l'explication de ces anomalies; notons seulement qu'elles étaient dues avant tout au fait qu'un grand nombre de patrons — et surtout de petits patrons — avaient omis de déclarer tout ou partie de leur personnel ⁽⁹⁷⁾. Mais ce qui nous intéresse encore une fois, c'est de savoir si cette exclusion de nombreux électeurs a eu une incidence sur les résultats de l'élection. Rien ne permet de l'affirmer, d'une manière générale.

Un seul point à signaler : il semble que, ne tenant pas compte d'un changement dans la législation intervenu *in extremis*, certaines firmes aient omis d'inscrire sur les listes de leur personnel les employés gagnant plus de 72.000 francs par an (les employés dont la rémunération dépassait ce chiffre échap-

bre (article de E. Hamont); compte rendu et communiqué du Comité de la C. S. C. du 12 décembre 1950, dans *La Cité*, 13 et 14 décembre 1950, et *Au Travail, Organe des Syndicats chrétiens*, 16 décembre 1950; L. DEREAU, *Les élections prud'homales*, dans *Au Travail*, 23 décembre 1950; *Les élections aux conseils de prud'hommes*, dans *C. S. C., Bulletin mensuel de la Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique*, 1950, pp. 761-762; L. DEREAU, *L'activité de la C. S. C. de 1949 à 1951; op. cit.*, pp. 193-194, etc. Le mal a été si prononcé que lorsque le gouvernement, un peu plus tard, constituera une Commission nationale pour l'étude des problèmes relatifs à la formation des conseils de prud'hommes, il la chargera notamment de « rechercher les moyens en vue... d'assurer sur les listes des élections prud'homales l'inscription de tous les travailleurs qui doivent normalement y figurer au vœu de la loi » (arrêté royal du 12 juin 1951, dans le *Moniteur belge*, 28 juin 1951, p. 5061).

⁽⁹⁵⁾ Compte rendu du Comité de la C. S. C. du 12 décembre 1950, dans *La Cité*, 13 décembre 1950, et *Au Travail*, 16 décembre 1950.

⁽⁹⁶⁾ E. RUTH, dans *Syndicats*, 23 décembre 1950.

⁽⁹⁷⁾ Le cas semble avoir été particulièrement fréquent, on nous l'a signalé de divers côtés, dans des branches d'activité comme le bâtiment, où la main-d'œuvre est en grande partie mouvante, et où les employeurs, considérant que des ouvriers ne faisaient pas réellement partie de leur entreprise, ne les ont pas déclarés. La déclaration du personnel par les employeurs, il importe de le souligner, a eu en 1950 une importance particulière, car elle a remplacé en fait l'ensemble des procédures complexes prévues en temps ordinaire pour l'inscription des travailleurs sur les listes électorales; c'est sur elle, cette fois, que tout a reposé (cf. à ce sujet l'avis du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale publié dans le *Moniteur belge* du 17 mars 1950, p. 1992, et le commentaire de ce texte dans *C. S. C., Bulletin mensuel de la Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique*, 1950, p. 248).

paient à la juridiction des conseils de prud'hommes jusqu'à la loi du 18 mars 1950)^(**). Les exclus étant dans ce cas des employés de niveau supérieur, ils pouvaient être plus « à droite » que la moyenne des employés.

3° Troisième catégorie : ceux qui, inscrits sur les listes électorales, n'ont pas été voter. Le vote impliquait dans certains cas, nous le verrons un peu plus loin, un déplacement parfois assez long (ce qui ne se produit pas aux élections législatives). Certains électeurs ont préféré rester chez eux^(**). Le pourcentage des absents n'a cependant pas été très élevé : 5 % seulement, ce qui est moins qu'aux élections législatives⁽¹⁰⁰⁾.

(**) Cf. *La Libre Belgique*, 12 décembre 1950. La loi supprimant la limite des 72.000 francs, et qui est une loi du 18 mars 1950 (publiée au *Moniteur* du 22 mars), entra en vigueur, on le notera, à un moment où les opérations de déclaration du personnel par les employeurs devaient être déjà, dans certaines communes, largement entamées (cf. à ce sujet les arrêtés du Régent des 7 et 28 février 1950, publiés dans le *Moniteur*, 9 février, p. 838, et 3 mars, p. 1518, et l'avis du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale publié *ibid.*, 17 mars 1950, p. 1992). Il est d'ailleurs piquant de constater que si l'on s'en tient à la lettre des textes juridiques, les employeurs *ne devaient pas*, même après cette date, déclarer leurs employés gagnant plus de 72.000 francs : on leur demandait de fournir la liste des « employés », au sens de la loi sur les prud'hommes, attachés à leur établissement à la date du 1^{er} mars 1950 (cf. arrêté du Régent du 28 février 1950, dans le *Moniteur* du 3 mars); or la loi donnant cette qualité à ceux qui gagnaient plus de 72.000 francs n'entra en vigueur que le 22 mars! Mais ce n'est certainement pas cette considération juridique, qui exigeait le recours aux textes, qui a eu des effets pratiques.

(**) Ils avaient d'ailleurs l'excuse que, l'élection ayant lieu le dimanche, ils ne disposaient pas des moyens de transport (trains ouvriers, autobus spéciaux, etc.) qui, en semaine, les menaient à leur lieu de travail, qui était cette fois leur lieu de vote (cf. L. DEREAU dans *Au Travail*, 23 décembre 1950, et du même, *L'activité de la C. S. C. de 1949 à 1951*, op. cit., p. 194).

(100) 1.162.000 électeurs inscrits sur les listes, 57.000 absents. Aux élections législatives, le pourcentage des absents a oscillé depuis 1921 entre 5,34 et 9,70 % (voir les chiffres dans *l'Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge*, t. LXXV, p. 565). Mais il faut observer que les listes des électeurs prud'homaux ont été dressées à une date plus rapprochée des élections que ce n'est généralement le cas pour les listes d'électeurs législatifs (d'où moins de décès et d'incidents divers entre le moment où la liste est dressée et le moment de l'élection) et que, d'autre part, ceux qui votent aux prud'hommes étant des travailleurs actifs, il n'y a pas eu parmi eux les empêchements dus à l'âge ou à l'infirmité qui causent l'absence d'un certain nombre d'électeurs, p. 58, n. 59.

Incidence politique : aucune qui soit sensible, apparemment ⁽¹⁰¹⁾.

4° Quatrième et dernière catégorie enfin : ceux qui, s'étant rendus aux urnes, y ont déposé un bulletin non valable — blanc ou nul.

On a tort en général, lorsqu'on étudie les élections belges, de ne pas s'intéresser aux bulletins non valables. Ils ressemblent un peu à cet égard aux citoyens non actifs, dont la statistique se détourne sans leur prêter attention. Or dans le cas présent, ils sont intéressants. Les électeurs ouvriers, en 1950, ont déposé 11,6 % de bulletins blancs et nuls (105.000 bulletins blancs et nuls sur 906.000 votes émis). Chez les employés, le pourcentage a été de 8,9 %. Ensemble, ouvriers et employés ont déposé 11,1 % de bulletins blancs et nuls ⁽¹⁰²⁾. Ce sont là des pourcentages considérables. Ils représentent le double des pourcentages habituels des élections législatives ⁽¹⁰³⁾. Comme il n'y a pas de raison que beaucoup plus de bulletins aient été déclarés nuls qu'aux élections législatives ⁽¹⁰⁴⁾ — où, on le

⁽¹⁰¹⁾ Les syndicats chrétiens se sont cependant plaints d'avoir été déforçés par l'absence fréquente au vote d'ouvriers flamands travaillant en Wallonie, et dont ils ont perdu les voix. Mais il n'est malheureusement pas possible de mesurer avec précision l'importance du fait; elle n'a sans doute pas été très grande.

⁽¹⁰²⁾ 123.000 bulletins blancs et nuls sur un total de 1.105.000. Chiffres établis d'après la publication officielle des résultats citée plus haut, p. 150, n. 59.

⁽¹⁰³⁾ 5,44 % pour la Chambre en 1949, 5,30 % en 1950, 5,54 % en 1954 (*Annuaire statistique, op. cit.*, t. LXXV, p. 565).

⁽¹⁰⁴⁾ Les règles relatives à la validité ou à l'annulation des bulletins étant les mêmes, à une seule exception près : les bulletins portant à la fois un vote en tête de liste et un vote de préférence sont validés aux élections législatives depuis 1929 (loi du 26 avril 1929, art. 157, dans le *Moniteur belge*, 28 avril 1929, p. 2245), alors que la loi relative aux élections prud'homales, qui n'a pas été modifiée, continue à rendre ces bulletins nuls. Mais a-t-il pu y avoir là une cause de très nombreuses annulations supplémentaires aux élections prud'homales ? On en doute, puisque, aux élections législatives, le fait que les bulletins de ce type aient été validés n'a eu aucun effet sensible sur le pourcentage des bulletins blancs et nuls (4,80 et 4,53 % de bulletins blancs et nuls en 1921 et 1925, avant la validation; 4,97 % aux élections de 1929, après la validation : *Annuaire statistique, loc. cit.*). Dans tout ce que nous disons ici des votes aux élections prud'homales, nous ne nous occupons, nous tenons à le souligner, que des votes en faveur des candidats effectifs à ces élections; dans les votes en faveur des candidats suppléants, la proportion des bulletins blancs et nuls a été, elle, tout à fait anormale, beaucoup d'électeurs étant tombés dans un traquenard dû à une différence notable avec le système des élections législatives.

notera, dans la masse des bulletins blancs et nuls, il n'y a en général qu'un quart au plus de bulletins nuls, tout le reste étant des votes blancs ⁽¹⁰⁵⁾ —, on voit par là qu'un nombre considérable d'électeurs prud'homaux ont voté blanc.

Or le vote blanc, en pareille circonstance, pouvait et devait avoir une signification. Il a certainement été le fait, en partie, d'hommes que le syndicalisme politique irritait, et qui n'aimaient guère donner leur voix à un syndicat. Dans cette attitude, ne reconnaît-on pas le propre d'électeurs qui, aux élections législatives, inclinent souvent vers le parti libéral ou vers le P. S. C. ?

*
**

Telles sont les trois premières objections que nous faisons à la méthode de comparaison de MM. De Smet et Evalenko. Caractère un peu trompeur pour les opinions politiques des pourcentages prud'homaux, caractère un peu inadéquat des pourcentages politiques généraux pour le groupe des « hommes actifs et ex-actifs », et enfin, nous venons de le voir, le fait que les électeurs qui ont pris part valablement aux élections prud'homales n'étaient peut-être pas pleinement représentatifs de l'ensemble des ouvriers et employés : tout cela, il faut bien l'avouer, prive les comparaisons de MM. De Smet et Evalenko de la rigueur qu'ils croyaient pouvoir leur attribuer. Une marge se crée dans les comparaisons, une marge qui est assez large et qui, on le constatera, permet — pour user d'une expression concrète — d'« introduire » dans le parti socialiste des éléments assez nombreux autres que les ouvriers et les employés ⁽¹⁰⁶⁾.

⁽¹⁰⁵⁾ G. VAN DEN DAELE, *De Belgische verkiezingen van 1919 tot 26 Juni 1949 (Gids op maatschappelijk gebied, juin-juillet 1949)*, p. 686.

⁽¹⁰⁶⁾ Si l'on veut illustrer ceci par un exemple numérique, on peut (d'une manière tout académique d'ailleurs car, nous allons le voir, les critiques ultérieures modifieront encore plus profondément le tableau et le rendront encore plus complexe) se représenter le cas suivant. Soit une circonscription, à la fois prud'homale et électorale, de 1.500 électeurs : 740 hommes (dont 700 actifs ou ex-actifs) et 760 femmes. La population active masculine comprend 50 % d'ouvriers et 20 % d'employés. Aux élections législatives, le parti socialiste et le parti communiste ont obtenu ensemble 40 % des suffrages (= 600 voix), le P. S. C. 45 % (= 675 voix) et le parti libéral 15 % (= 225 voix). Aux élections prud'homales, auxquelles ont pris part valablement 200 ouvriers masculins et 80 employés masculins, les résultats ont été :

Mais il y a plus, et plus décisif. Deux autres objections de méthode, plus importantes, doivent encore être examinées.

La première : lorsque l'on compare élections législatives et élections prud'homales, sont-ce bien les mêmes électeurs que l'on retrouve de part et d'autre ?

Prenons une circonscription qui est à la fois une circonscription prud'homale et une circonscription électorale. Aux élections législatives, votent dans cette circonscription tous les citoyens qui y ont leur domicile; aux élections prud'homales, y votent, non pas ceux qui y ont leur domicile, mais *tous ceux qui y ont leur lieu de travail, et cela quel que soit leur domicile* ⁽¹⁰⁷⁾. Cela n'est pas la même chose. Lorsqu'on connaît

— Chez les ouvriers : 64 % pour la F. G. T. B. (= 128 voix d'ouvriers masc.), 32 % pour la C. S. C. (= 64 voix) et 4 % pour les syndicats libéraux (= 8 voix);

— Chez les employés : 40 % pour la F. G. T. B. (= 32 voix d'employés masc.), 55 % pour la C. S. C. (= 44 voix) et 5 % pour les syndicats libéraux (= 4 voix).

Dans le calcul de MM. De Smet et Evalenko, ouvriers et employés « de gauche » représentent, ensemble, dans la population : $(50 \% \times 0,64) + (20 \% \times 0,40)$, soit 40 %, ce qui correspond exactement aux 40 % de voix socialistes et communistes aux élections législatives.

Mais supposons que parmi les 40 hommes qui ne sont ni actifs ni anciens actifs, et parmi les 76 femmes, soit 800 électeurs en tout, il y ait 37 % seulement d'électeurs socialistes et communistes, 48 % de P. S. C. et 15 % de libéraux (notre objection II). Ceci signifierait, étant donné les pourcentages globaux, que parmi les hommes actifs et ex-actifs, il y a en réalité 43,4 % de socialistes et communistes.

Supposons d'autre part que, parmi les 128 ouvriers et les 32 employés qui ont voté F. G. T. B., il y ait en fait 5 ouvriers et 8 employés libéraux (notre objection I), et que, parmi les 150 ouvriers et anciens ouvriers et les 60 employés et anciens employés qui n'ont pas déposé de votes valables aux élections prud'homales, 58 % et 30 % seulement, respectivement, soient d'opinion F. G. T. B.-socialiste (notre objection III). Ceci réduirait le pourcentage des socialistes et communistes, dans le groupe des O actifs et ex-actifs, à 60 %, et dans celui des E actifs et ex-actifs, à 30 %. Les O et E socialistes et communistes, réunis, représenteraient donc $(50 \% \times 0,60) + (20 \% \times 0,30)$, soit 36 % des hommes actifs et ex-actifs. De ces 36 % d'électeurs « de gauche » employés et ouvriers, aux 43,4 % d'électeurs de gauche en général parmi les hommes actifs et ex-actifs, il y a en pareil cas une marge — et une marge qui peut être remplie par d'autres que des ouvriers ou des employés.

⁽¹⁰⁷⁾ Le système fonctionne de la manière suivante : lorsque la commune où le travailleur est domicilié et celle où se trouve l'entreprise dans laquelle il travaille, sont situées dans la même circonscription prud'homale, le travailleur vote dans la commune de son domicile; lorsque commune de domicile et commune de travail sont situées dans

les déplacements de la main-d'œuvre en Belgique, et spécialement de la main-d'œuvre ouvrière, il est évident qu'entre les ouvriers qui habitent dans une circonscription et les ouvriers qui y travaillent, il peut y avoir de grosses différences.

Les listes des électeurs prud'homaux de certaines communes sont à cet égard, lorsqu'on les consulte, pleinement significatives. Il y a des communes qui, lors des élections prud'homales, se vident littéralement de leurs électeurs : ceux-ci, ouvriers et employés qui vont travailler dans d'autres circonscriptions prud'homales, vont voter en masse hors de chez eux, là où ils travaillent. Rixensart possède dans sa population 543 employés; aux élections prud'homales, 32 votent à Rixensart même. A Rosières, 53 employés dans la population; 5 électeurs seulement votant dans la commune même. A Villers-la-Ville, 92 employés dans la population; 3 électeurs. A Maransart, toujours dans le Brabant wallon, le record est battu : 81 ouvriers et 33 employés; aux élections prud'homales, 0 électeur — tout le monde vote ailleurs ⁽¹⁰⁸⁾.

A côté de ces communes qui se vident, il y a bien entendu aussi les communes-réceptacles. Archennes, entre Wavre et Louvain, possède une importante usine de matériel électrique, qui emploie une main-d'œuvre nombreuse. La liste des électeurs prud'homaux d'Archennes? Sur les 313 ouvriers de sexe masculin qui y figurent, 80 seulement habitent à Archennes même. Les 233 autres électeurs de la localité viennent de communes situées dans d'autres circonscriptions prud'homales : 49 habitent Ottenbourg, 36 Rhode-Saint-Agathe, etc. ⁽¹⁰⁹⁾.

Lorsque, quittant ces cas particuliers, on essaie d'envisager les circonscriptions prud'homales dans leur ensemble, on ne peut évidemment calculer avec précision — le calcul pour-

deux circonscriptions différentes, il vote dans la commune de son travail. En fin de compte, le corps électoral de chaque circonscription prud'homale est donc constitué de tous les ouvriers et employés *travaillant* dans cette circonscription, et d'eux exclusivement.

⁽¹⁰⁸⁾ Les chiffres d'employés et d'ouvriers sont tirés des dossiers du recensement de 1947, conservés à l'Institut national de Statistique; ils concernent les hommes et femmes de nationalité belge, mais sans distinction d'âge. Les chiffres prud'homaux sont tirés des listes des électeurs prud'homaux, conservées dans les différentes communes, ainsi qu'au commissariat d'arrondissement.

⁽¹⁰⁹⁾ Le cas d'Archennes est, bien entendu, un cas particulièrement accusé; il s'explique par le fait que la commune est située à la limite d'une circonscription prud'homale.

rait être fait, mais il exigerait un travail énorme — quelle est la proportion des électeurs prud'homaux qui sont également électeurs législatifs dans la circonscription, et quelle est la proportion de ceux qui ne le sont pas. Mais il est évident que, même dans les circonscriptions prud'homales étendues, le pourcentage des ouvriers qui viennent de l'extérieur de la circonscription (et qui n'y sont donc pas électeurs législatifs) est notable. Dans la circonscription de Bruxelles, ce pourcentage doit certainement dépasser 20 % ⁽¹¹⁰⁾; dans celles d'Anvers et de Gand, qui s'étendent chacune à tout un arrondissement ⁽¹¹¹⁾, il doit être de l'ordre de 10 à 15 % ⁽¹¹²⁾.

Les services du Conseil Economique Wallon ont calculé que dans l'ensemble du pays, en 1947, 320.000 Belges avaient leur occupation dans un arrondissement autre que celui de

⁽¹¹⁰⁾ Cf. H. VAN DER HAEGEN, *De Brusselse werkforensen*, dans le *Bulletin de la Société belge d'Etudes géographiques*, t. XXI, 1952. M. Van der Haegen a calculé que sur 569.000 personnes ayant leur activité dans l'agglomération bruxelloise, 137.000, soit 24 % habitaient en dehors de l'agglomération (p. 347). Mais l'agglomération bruxelloise, telle qu'il l'envisage (vingt communes citées p. 322) ne correspond pas à la circonscription prud'homale de Bruxelles. Cette dernière ne comprend pas Vilvorde, englobée par M. Van der Haegen dans l'agglomération bruxelloise, mais elle compte en plus vingt-trois autres communes que M. Van der Haegen n'a pas retenues (Hoeylaert, Overysse, Wesembeek-Oppem, Tervuren, Crainhem, Sterrebeek, Woluwé-Saint-Etienne, Savenhem, Nossegem, Steenockerzeel, Nederockerzeel, Dieghem, Zellick, Grand-Bigard, Bodeghem-Saint-Martin, Dilbeek, Itterbeek, Ruysbroeck, Drogenbosch, Beersel, Linkebeek, Alseberg et Rhode-Saint-Genèse). Pour la circonscription prud'homale, le pourcentage de « werkforensen » doit donc être nettement moins élevé que dans le groupe de communes étudié par l'auteur. Mais en sens contraire, on notera que ses calculs sont établis d'après l'ensemble de la population active (patrons, aidants, employés et ouvriers), alors que pour les seuls employés et ouvriers, le pourcentage des migrants doit être beaucoup plus considérable.

⁽¹¹¹⁾ Trois communes exceptées dans l'arrondissement de Gand (celles du canton de Waarschoot).

⁽¹¹²⁾ Pour Anvers, cf. E. DUPON, *L'activité industrielle actuelle dans la région anversoise* (*Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Anvers*, t. LXVIII, 1956), p. 113 (en tenant compte des différences entre la « région industrielle anversoise » qu'envisage M. Dupon, et la circonscription prud'homale d'Anvers). Pour Gand, voir C. DE BRUYKER, *Werkforensen. Enquête naar de levensvoorwaarden van werkforensen wonende in de provinciën Oost- en West-Vlaanderen en werkzaam in de Gentse agglomeratie in de jaren 1947-1951*, Gand s.d. (1952), spécialement pp. 113 et 125-126. La base statistique de notre estimation est beaucoup moins sûre — parce que beaucoup plus partielle — pour Gand que pour Anvers.

leur résidence ⁽¹¹³⁾. Or franchir les limites d'un arrondissement, c'est dans la plupart des cas franchir aussi les limites d'une circonscription prud'homale; c'est donc voter aux législatives et aux prud'homales de deux côtés différents.

Mais de pareilles différences dans la composition du corps électoral, aux prud'homales et aux législatives, ont-elles une incidence politique? Cela est évident, et nous n'en donnerons que deux preuves concrètes :

— Dans la circonscription prud'homale d'Audenarde, les syndicats libéraux, aux élections prud'homales de 1950, ont obtenu 17 % des voix chez les ouvriers, et 22 % chez les employés ⁽¹¹⁴⁾. Il s'agit là de pourcentages très élevés qui, spécialement chez les ouvriers, dépassent ceux de tout le reste du pays ⁽¹¹⁵⁾. La F. G. T. B., pour sa part, a recueilli seulement 15 % des voix chez les employés, et 42 % chez les ouvriers. Ces chiffres traduisent-ils la physionomie générale de la population ouvrière et employée d'Audenarde? Non pas. Une enquête menée sur place ⁽¹¹⁶⁾ a fait ressortir que le libéralisme ouvrier, à Audenarde, est le fait avant tout de la main-d'œuvre employée dans les firmes et les industries de la région même. Cette main-d'œuvre locale subit l'emprise du milieu, où le libéralisme est demeuré puissant. Mais, les syndicalistes libéraux sont les premiers à le reconnaître, la mentalité des ouvriers qui vont travailler en dehors de la région — à Courtrai, à Bruxelles ou ailleurs — n'est pas la même; ceux-là, disent-ils, « ne sont pas pour nous ». Il y a donc une différence assez marquée entre les deux types d'ouvriers, celui qui travaille sur place et le travailleur migrant.

⁽¹¹³⁾ *La mobilité géographique des travailleurs belges*, dans la *Revue du Conseil Economique Wallon*, janvier-avril 1956, p. 16. L'Institut National de Statistique a également publié un tableau indiquant le nombre de personnes résidant dans un arrondissement flamand, et occupées dans un arrondissement wallon ou à Bruxelles (dans *Doc. parl., Sénat*, 1952-1953, n° 157; rapport de la Commission du Travail et de la Prévoyance sociale sur le budget du Ministère du Travail pour 1953; pp. 55-59). Les chiffres de ce tableau sont un peu plus élevés que ceux du Conseil Economique Wallon, car ils portent à la fois sur les Belges et les étrangers.

⁽¹¹⁴⁾ DE SMET et EVALENKO, Annexe statistique, p. 19.

⁽¹¹⁵⁾ A part Audenarde, il n'y a qu'à Alost et Ypres que les syndicats libéraux aient obtenu plus de 10 % des voix chez les ouvriers 10,5 % à Ypres (*ibid.*, p. 17) et 12 % à Alost (p. 18).

⁽¹¹⁶⁾ Par un étudiant de l'Ecole des Sciences politiques, M. Pianet.

Mais seul le premier dépose un bulletin de vote, à Audenarde, aux élections prud'homales.

— Autre exemple : la main-d'œuvre flamande employée dans les industries et les mines de Wallonie — et qui vote en Wallonie pour les élections prud'homales — n'a pas toujours, tant s'en faut, le même visage que la main-d'œuvre wallonne proprement dite. En ce qui concerne les mineurs, notamment, le pourcentage des chrétiens est nettement plus élevé parmi les travailleurs flamands migrants que parmi les mineurs résidant en Wallonie.

Tout cela est évidemment de nature à troubler considérablement la comparaison entre résultats des élections législatives et résultats des élections prud'homales : à partir du moments où les électeurs mêmes, de part et d'autre, sont en partie différents, la comparaison risque d'être faussée.

*
**

Dernière objection enfin : lorsque nous rencontrons aux élections prud'homales un électeur « ouvrier », s'agit-il toujours d'un homme qui est classé comme « ouvrier » par le recensement de 1947; et de même pour les électeurs employés?

Dans un petit nombre de cas, on le notera, des « ouvriers » du recensement de 1947 ont dû figurer parmi les électeurs « employés » de 1950⁽¹¹⁷⁾. Mais ceci n'est rien à côté d'un

⁽¹¹⁷⁾ Nous visons ici le cas des contremaîtres, qui est un cas assez curieux. Aux termes de la loi du 10 mars 1900 sur le contrat de travail, le contremaître est considéré comme un ouvrier; aux termes de la loi du 9 juillet 1926 sur les conseils de prud'hommes, il est classé parmi les employés. La contradiction de ces deux dispositions législatives, qui pose, soit dit en passant, des problèmes juridiques fort délicats (cf. à ce sujet R. GEYSEN, dans *Les Nouvelles. Droit social*. t. I. Bruxelles, 1953, pp. 69-71, n° 15 et suiv. et J. P. CLAUWAERT, *La loi organique des conseils de prud'hommes et l'incidence des lois des 4 et 11 mars 1954*, dans la *Revue de droit social et des tribunaux du travail*, 1956, n° 1), a eu notamment pour résultat de faire des contremaîtres des « ouvriers » au recensement de 1947 (en vertu de la loi sur le contrat de travail), et des « employés » aux élections prud'homales de 1950 (en vertu de la loi sur les prud'hommes). Du moins est-ce là ce qui eût dû se faire, car en réalité, on nous l'a signalé à l'Institut de Statistique, il semble que de très nombreux contremaîtres, au recensement de 1947, aient déclaré être des « employés »; ces déclarations ont été parfois corrigées par les agents de contrôle du recensement — qui ont reversé les intéressés parmi les « ouvriers » — mais dans

phénomène d'une tout autre portée : c'est que sur les listes d'électeurs « ouvriers » figuraient bon nombre d'artisans qui, dans la classification du recensement de 1947, sont des « patrons ».

On voit ici tout le paradoxe des choses : MM. De Smet et Evalenko soutiennent qu'il ne peut guère y avoir de « patrons » dans les rangs socialistes, car les catégories prud'homales ouvrière et employée fournissent à elles seules tous les socialistes qu'il faut pour atteindre la somme des votes socialistes. Mais ces « patrons » que l'on veut exclure du corps électoral socialiste, ils étaient déjà pour bon nombre en 1950 parmi les électeurs prud'homaux ouvriers.

Relisons en effet le texte de la loi sur les prud'hommes, telle qu'elle est restée en vigueur jusqu'en 1956. « Aux ouvriers », dit la loi, « sont assimilés... les artisans et, en général, tous ceux qui exercent pour leur propre compte une profession industrielle ou d'art industriel, soit seuls, soit assistés seulement de membres de leur famille habitant avec eux » (118).

L'artisan n'employant pas d'ouvriers relève donc — ou plutôt relevait, jusqu'en 1956 —, de la compétence des conseils de prud'hommes et était rangé parmi les électeurs

beaucoup de cas, certainement, l'erreur n'a pas été constatée et les déclarants sont restés « employés ». Il ne faut donc pas s'exagérer le nombre d'individus qui ont figuré dans deux catégories différentes en 1947 et en 1950.

(118) Loi du 9 juillet 1926, art. 3, 6° (CHOME et LATERRÉ, *op. cit.*, p. 62; DE SWAEF et ZIMMER, *op. cit.*, p. 6). L'économie de cette disposition a été profondément bouleversée par la loi du 3 juillet 1956 (*Moniteur belge* du 25 juillet 1956). Le législateur, en 1956, a introduit en effet une distinction entre les artisans que certains ont qualifiés d'artisans « purs », et qui ne prestent que leurs services, sans fournir aucune marchandise, et les artisans « mixtes », qui fournissent également de la marchandise, en aussi petite quantité que ce soit (cf. sur cette distinction le rapport de M. Janssens dans *Doc. parl., Chambre*, 1955-1956, n° 389 (6), p. 2). Les artisans « mixtes » — qui sont évidemment l'immense majorité — sont désormais considérés comme commerçants (cf. art. 2 de la loi du 3 juillet 1956 : « La loi répute acte de commerce... toute prestation d'un travail principalement matériel fournie en vertu d'un contrat de louage d'industrie, du moment qu'elle s'accompagne, même accessoirement, de la fourniture de marchandises ») et échappent désormais à la compétence des conseils de prud'hommes pour relever de celle des tribunaux de commerce. Seuls demeurent donc aux prud'hommes une poignée d'artisans « purs » — laveurs de vitres, ramoneurs, couturières : on ne voit guère qu'eux — qui ne prestent que leurs services.

« ouvriers ». C'était là, soit dit en passant, un électeur assez étrange. Il élisait des juges qui lui étaient en fait totalement étrangers. Jamais, en effet, en pratique, l'artisan sans ouvriers n'était justiciable du conseil de prud'hommes. N'étant pas employeur, il ne pouvait avoir de conflits avec sa main-d'œuvre. Le seul cas où il aurait pu comparaître devant les prud'hommes était le cas, prévu par la loi, d'une contestation avec un autre « ouvrier ». Mais il s'agit là d'un cas d'école dont des interlocuteurs qui ont une longue expérience des juridictions prud'homales m'ont dit qu'ils n'avaient jamais vu un seul exemple pratique.

Quoi qu'il en soit de cette bizarrerie, les artisans étaient présents sur les listes prud'homales, et étaient présents en nombre ⁽¹¹⁹⁾ : Prenons le cas d'une petite localité industrielle du Brabant wallon comme Mont-Saint-Guibert. La liste des électeurs prud'homales ouvriers de Mont-Saint-Guibert, en 1950, comprenait 338 électeurs masculins. Sur ces 338 hommes, 35 très exactement apparaissent en fait, après vérification soigneuse, comme étant des artisans indépendants : menuisiers, serruriers, cordonniers, horlogers, électriciens, bouchers, etc. ⁽¹²⁰⁾. La proportion est donc d'un peu plus de 10 %. A Ixelles, en prenant sur la liste des électeurs prud'homales ouvriers les 200 premiers noms masculins, le résultat est plus frappant encore : sur ces 200 « ouvriers », il y avait au moins 33 travailleurs indépendants, soit 16,5 % des inscrits ⁽¹²¹⁾.

⁽¹¹⁹⁾ On peut même dire : en nombre plus grand qu'il n'aurait fallu. Le secteur artisanal, ne l'oublions pas, est un secteur où le « travail noir » n'est pas rare. Il est clair que certains artisans ont préféré ne pas déclarer la main-d'œuvre qu'ils employaient, et sont ainsi venus grossir le nombre des électeurs prud'homales.

⁽¹²⁰⁾ Soit : 6 bouchers, 6 cordonniers, 3 horlogers, 2 boulangers, 2 électriciens, 2 menuisiers, 2 serruriers, 2 coiffeurs, 2 tailleurs de pierres, 2 tailleurs d'habits, 1 vitrier, 1 peintre-tapissier, 1 plafonneur, 1 maréchal-ferrant, 1 plombier et 1 bourrelier. L'identification de ces indépendants nous a été facilitée par l'aide fort aimable de M. Morsa, qui a recouru pour nous aux dossiers de l'enquête menée à Mont-Saint-Guibert par l'Institut de Sociologie; nous avons complété ces données par une vérification sur place.

⁽¹²¹⁾ Nous disons : au moins, car nous n'avons retenu que les cas sûrs, après enquête. Il s'agit de : 5 cordonniers, 4 électriciens, 4 plombiers, 3 boulangers-pâtisseries, 3 tailleurs, 2 serruriers, 2 tapissiers-garnisseurs, 2 ébénistes, 1 menuisier, 1 vannier, 1 coutelier, 1 bronzier, 1 vitrier, 1 fourreur, 1 mécanicien-garagiste et 1 imprimeur. Plusieurs autres cas restent douteux.

Ces travailleurs indépendants n'ont sans doute pas tous participé valablement au scrutin. Comme il s'agissait d'électeurs malgré eux, qui n'avaient rien à voir en fait avec les conseils de prud'hommes, il est possible qu'ils aient fourni un contingent assez élevé de votes blancs. Mais même dans cette hypothèse (et ce n'est qu'une hypothèse), on ne peut échapper à deux constatations, qui sont essentielles; c'est que :

1° Les « ouvriers » des élections prud'homales de 1950, qui comprenaient dans leurs rangs bon nombre d'indépendants, n'étaient pas ceux du recensement de 1947, et que mettre les uns et les autres sur le même plan, dans une comparaison, est par conséquent fort risqué;

2° La proportion plus ou moins forte de socialistes que l'on rencontre en 1950 parmi les « ouvriers » prud'homaux doit presque nécessairement avoir été le fait, pour une part, non pas de véritables ouvriers, mais d'indépendants, de « patrons » qui étaient englobés en 1950 dans les ouvriers.

*
**

Que conclure de tout ceci? MM. De Smet et Evalenko, en utilisant une méthode de comparaison statistique à l'ingéniosité de laquelle nous avons rendu hommage, ont cru pouvoir se prononcer sur la composition du corps électoral socialiste et communiste. Mais la méthode, nous venons de le voir, n'est pas sûre; le résultat ne l'est donc pas non plus.

Les électeurs socialistes se recrutent-ils quasi exclusivement parmi les ouvriers et les employés? Aucune raison statistique ne nous force à le croire. Certains observateurs politiques nous invitent énergiquement à croire le contraire. M. Léon Delsinne écrivait naguère dans le *Peuple* : « Il n'est pas un mandataire communal — ces mandataires sont près des électeurs — qui ne s'inscrive en faux contre la « loi » selon laquelle le nombre de voix socialistes venant de catégories sociales autres que celle des salariés, serait négligeable. Pas plus tard que la semaine dernière, l'un d'eux estimait devant moi qu'un tiers des travailleurs indépendants de sa commune ⁽¹²²⁾ votent pour la liste socialiste ⁽¹²³⁾. »

⁽¹²²⁾ Il s'agit de Saint-Gilles, nous a précisé M. Delsinne.

⁽¹²³⁾ *Le Peuple*, 26 mars 1957.

Comment, sans négliger la valeur de pareils témoignages, pourrait-on serrer la réalité de plus près, d'une manière plus scientifique? Comment déterminer avec plus de précision la composition sociale de la clientèle de nos différents partis politiques — et non pas seulement du parti socialiste et du parti communiste? Est-ce une méthode de calcul statistique révisée et plus affinée qui fournira la solution de ces problèmes? Personnellement, nous ne le croyons pas : les méthodes de comparaison statistique, si perfectionnées soient-elles, ne mèneront jamais, nous le craignons, qu'à des approximations un peu incertaines. C'est dans un autre sens, nous paraît-il, qu'il faut chercher la solution : en suivant l'exemple français, c'est-à-dire en recourant au sondage d'opinion. L'expérience française d'enquête par sondage d'opinion ⁽¹²⁴⁾ a donné des résultats, semble-t-il, assez satisfaisants. Pourquoi ne pas s'en inspirer?

Les problèmes restent posés. L'étude de MM. De Smet et Evalenko a eu le grand mérite de donner le branle à la recherche; espérons que la recherche se poursuivra.

⁽¹²⁴⁾ Enquête menée en 1952 par l'Institut français d'opinion publique; cf. *Réalités*, mai 1952; *L'Observateur politique, économique et littéraire*, 29 mai et 5 juin 1952; *Sondages*, 1952, n° 3; voir aussi l'utilisation critique de ces résultats dans le recueil d'études *Partis politiques et classes sociales en France*, publié sous la direction de M. DUVERGER, Paris, 1955.

Réflexions sur deux œuvres d'art de l'ancien Mexique conservées aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles

par **Elizabeth della SANTA,**

Professeur à l'Université de Bruxelles

La statue en terre cuite rose que représente la figure 1 ne peut manquer de susciter l'intérêt des Américanistes et, d'une façon plus générale, de tous les amateurs d'art ⁽¹⁾. Les dimensions relativement grandes de cette œuvre, sa facture soignée qui donne, avec précision, les détails du costume, et la justesse des proportions expliqueraient déjà l'attention qu'elle fait naître. Mais cette attention se trouve accrue du fait qu'il s'agit d'une statue acéphale. De même, l'artiste n'a pas représenté les mains. Ces parties du corps, généralement délicates et fragiles, n'ont point été brisées, comme on serait tenté de le croire. Elles n'ont jamais existé. Aussi le contraste que forme le souci du détail, d'une part, l'absence de tête et de mains d'autre part, est extrêmement frappant. Le champ paraît ouvert à toutes les conjectures.

Les archéologues belges qui se sont intéressés à cette statue, pièce remarquable de la collection A. Génin, l'ont classée parmi les œuvres d'art des Mayas. Et de fait, la terre rose-orangé qui a servi à la pétrir, ressemble fort à l'argile qu'utilisaient les Mayas. Mais les argiles d'un ocre rosé ne manquent pas au nord du Mexique, bien au contraire. Il s'ensuit que l'argument

(1) Cette pièce porte dans les collections des M. R. A. H. le numéro d'inventaire AAM. 1412. Elle mesure 53 cm. de hauteur. P. MINNAERT et H. LAVACHERY, *La collection d'antiquités mexicaines de M. Aug. Génin aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Salles Aug. Génin)*. (*Bull. Soc. Americ. de Belgique*, n° 5, 1931, pp. 1-84) en donnent p. 24 une brève description. Ils la rapprochent d'une œuvre du Musée de Berlin.

basé sur une identité de matières premières se trouve quelque peu affaibli.

Dans l'art Maya, deux reliefs cités par T. Proskouriakoff peuvent être utilement rapprochés de la mystérieuse statue décrite ici. C'est tout d'abord le guerrier qui orne l'une des colonnes sculptées d'Oxkintok, dans le nord du Yucatan ⁽²⁾. Quoique plus adipeux que le personnage figuré ici, le guerrier d'Oxkintok est revêtu de la même cuirasse collante que recouvrent des plumes disposées en franges parallèles. T. Proskouriakoff apparente le guerrier d'Oxkintok au petit atlante de Xculoc ⁽³⁾. Ce dernier est revêtu du même costume, traité cependant de façon plus rudimentaire. La savante collaboratrice de la Carnegie Institution attire l'attention sur le caractère d'exception de ces deux statues. Elle note l'aspect aberrant du type. C'est pourquoi elle situe en dehors de l'art Maya classique les guerriers d'Oxkintok et de Xculoc ⁽⁴⁾. Cette opinion vient contredire les données chronologiques fournies par S. G. Morley qui date la construction d'Oxkintok des environs de 475 après J.-C., c'est-à-dire pendant l'Ancien Empire ⁽⁵⁾. Mais cette contradiction n'est qu'apparente. En effet, si le linteau d'Oxkintok qui a guidé les évaluations de S. G. Morley semble bien dater de l'Ancien Empire, il n'est pas impossible, suggère T. Proskouriakoff, que l'une des colonnes ait pu être remplacée plus tard, ce qui ferait comprendre les différences de style qui se manifestent entre la colonne et le linteau, ainsi que la date tardive du guerrier-atlante ⁽⁶⁾.

Nous pensons pouvoir éclairer davantage ce problème en attirant l'attention sur la ressemblance qui existe entre la statue conservée aux Musées royaux d'Art et d'Histoire et une troisième œuvre Maya, à savoir les personnages qui ornent la Banquette du Jeu de Pelote de Chichen-Itza et, plus particu-

(2) T. PROSKOURIAKOFF, *A study of classic Maya sculpture*. Publication n° 593 de la Carnegie Institution of Washington, 1950, fig. 97a.

(3) *Ibid.*, fig. 95i.

(4) *Ibid.*, pp. 157-158 : « The columns present types of figures never depicted on monuments and probably foreign to the stela cult of the Maya ».

(5) S. G. MORLEY, *The Ancient Maya*, Stanford University, California, London, Cumberledge, 1946, p. 73.

(6) T. PROSKOURIAKOFF, *op. cit.*, *loc. cit.*

FIG. 1. — Statue en terre cuite d'époque aztèque. Collection des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, AAm 1412.

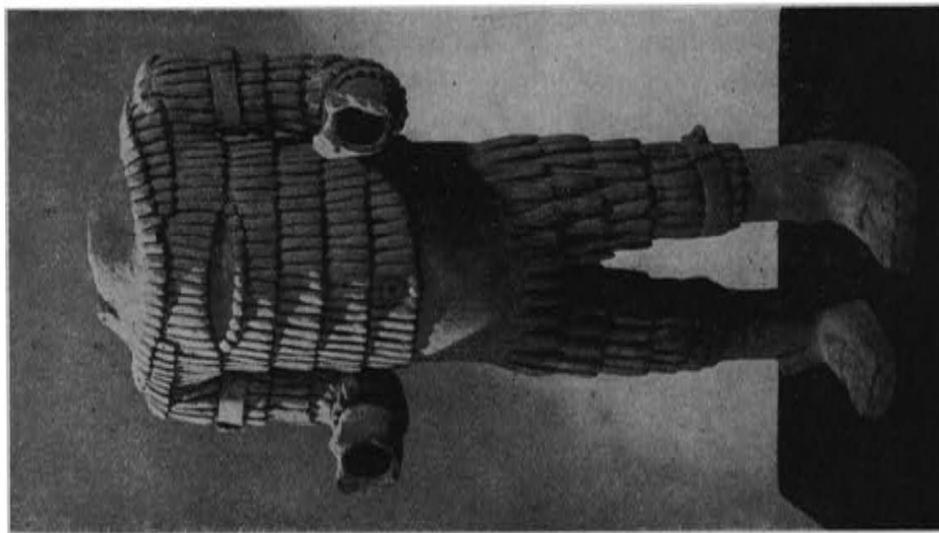
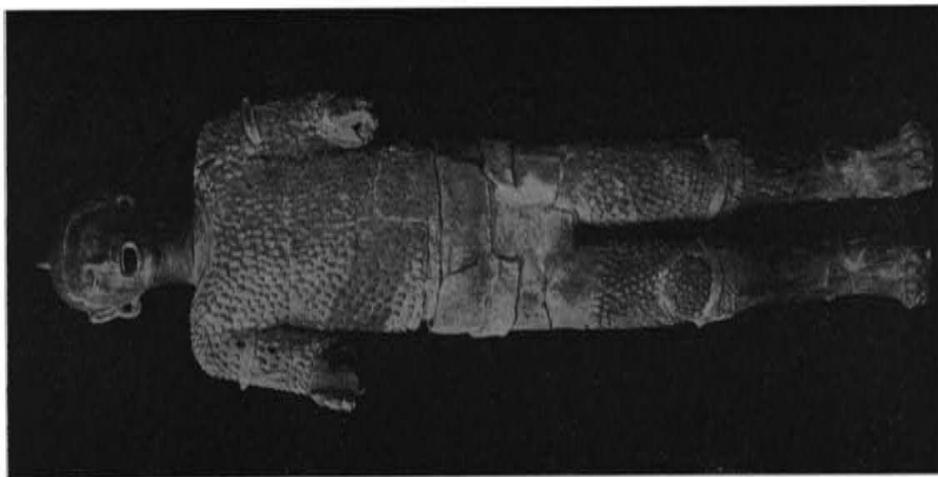


FIG. 2. — Terre cuite trouvée dans une grotte à Coatlincan. American Museum of National History, n° 312518.



lièrement le personnage acéphale agenouillé (v. fig. 3) (7). Comme c'est le cas de notre statue, la cuirasse de plumes, les brassards, les jarretières forment le costume. Les manches sont un peu plus amples que sur la statue AAM. 1412. De l'ouverture béante entre les épaules jaillissent six serpents qui, s'écartant les uns des autres forment, sous les rinceaux de feuillage, une sorte de grand éventail ouvert. En publiant les personnages du Jeu de Pelote de Chichen-Itza, P. Rivet estime qu'il s'agit de la représentation d'étrangers (8). Il suggère même un rapprochement entre cet ensemble et un bas-relief en pierre qui provient des environs de Vera-Cruz (9). Il y aurait là une preuve supplémentaire, nous dit le grand savant français, de l'influence exercée au Yucatan par le Mexique septentrional.

Nous nous demandons même si les petits personnages ornés de rayures transversales et parallèles, de la fresque du « Temple des Guerriers », à Chichen-Itza (10) ne seraient pas des prisonniers encore revêtus de leur cuirasse de plumes, au lieu de prisonniers qui portent la camisole rayée, comme le suggère plaisamment S. G. Morley (11). Or, la fresque du « Temple des Guerriers » se situe entre la période du Puuc et la période mexicaine. Postérieure à 987 de notre ère, elle se place avant l'année 1441 après J.-C. Elle est donc tardive. Mais, jusqu'à plus ample informé, nous n'osons appuyer cet exemple supplémentaire dont le principal mérite serait de mieux étayer la thèse de T. Proskouriakoff à savoir la date tardive des personnages d'Oxkintok et de Xculoc.

Quoi qu'il en soit, la statue représentée par la figure 1, fût-elle même exécutée en pays Maya, nous montre un type de personnage qui, dans cette région, est aberrant. Il s'agit bien d'un étranger au pays Maya.

Il nous paraît inutile de rappeler ici l'aspect fort différent des costumes Maya, tant civils que militaires. Cela est trop connu pour qu'on doive insister. Tantôt un pagne orné d'un

(7) P. RIVET, *Cités Maya*, Paris, Les Hauts lieux de l'Histoire, 4^e édit., 1954, pp. 134, 147-150 et fig. 138 à 140.

(8) *Ibid.*, p. 134, note 1.

(9) Le bas-relief du Golfe avec lequel P. Rivet compare les personnages du Jeu de Pelote a été publié par Rubin de la Borbolla, *Mexico Monumentos históricos y arqueológicos*, D. F. Mexico, t. I, 1953, fig. 193, p. 253, cité par P. RIVET, *op. cit.*, loc. cit.

(10) S. G. MORLEY, *op. cit.*, pl. 24 et p. 177.

(11) *Ibid.*, pp. 177 et 194.

FIG. 3. — *Dessin de Chichen-Itza.* Personnage acéphale dont la tête est remplacée par six serpents. Alentour : motifs floraux. Banquette du Jeu de Pelote. D'après RIVET.

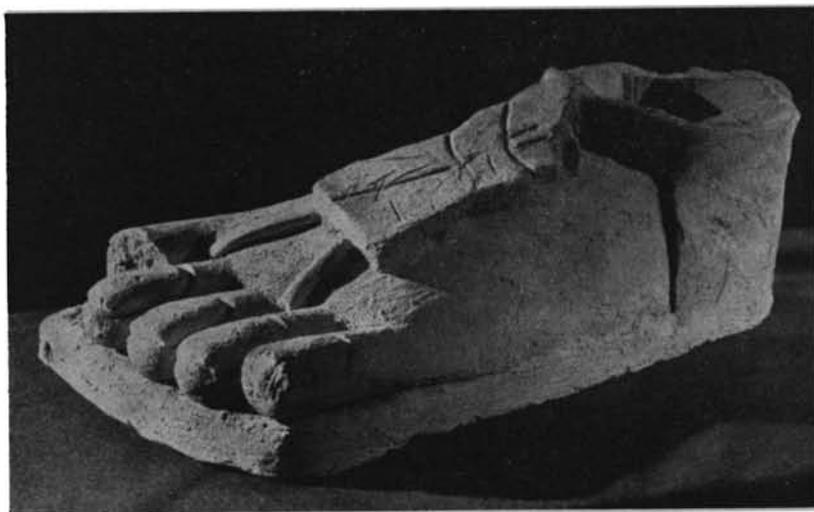


FIG. 4. — *Pied en terre cuite grandeur nature.*
Collection des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, AAM 1430.

pan long et souple se noue sur l'abdomen, tantôt au contraire, une robe alourdie par des broderies et par des franges, descend jusqu'aux chevilles. La peau de jaguar nouée, la pèlerine ronde portée sur les épaules se combinent tour à tour avec des bijoux élaborés en jade, avec des agrafes ou avec des nœuds complexes ⁽¹²⁾. Quant aux chaussures, il est moins fréquent chez les Mayas de rencontrer la languette large qui traverse obliquement le cou-de-pied, que les lanières molletières extrêmement compliquées ⁽¹³⁾.

Faut-il, comme le suggère P. Rivet, rechercher dans la région du Golfe du Mexique et de Vera-Cruz l'origine de ces représentations? Nous ne le pensons pas. Au contraire, nous avons été frappée par la grande ressemblance entre notre statue et la statue en terre cuite, de grandeur nature, découverte dans la grotte de Coatlinchan (v. fig. 2) ⁽¹⁴⁾. Cette grotte s'ouvre sur les hauts plateaux, au nord de Mexico. Nous devons à l'American Museum of Natural History de New York où est conservée cette extraordinaire statue, la photo reproduite ici. Le costume que porte le personnage de Coatlinchan, ses proportions, l'attitude des bras et des jambes sont identiques à ceux de notre statuette. Mais ici, au lieu d'être acéphale, le personnage possède une tête au visage de mort ou de mourant. La bouche déjà figée est ouverte, les paupières sont creusées. En somme, les serpents qui s'échappent du cou du personnage acéphale de Chichen-Itza pourraient symboliser la force vitale qui s'échappe du corps d'un décapité. Ce thème est connu (mais non pour des décapités) au Mexique, au Pérou, en Mélanésie et en Polynésie. Nous en donnons ailleurs des exemples ⁽¹⁵⁾. Ce serait là une autre façon de représenter la mort.

S'agit-il d'un soldat mort, d'un héros mythique ou, comme le suggère P. Kelemen pour la statue de Coatlinchan, d'un prêtre qui aurait revêtu la dépouille d'un écorché ⁽¹⁶⁾?

⁽¹²⁾ T. PROSKOURIAKOFF, *op. cit.*, pp. 59, 62, 64 et pp. 63 et 66, fig. 22.

⁽¹³⁾ *Ibid.*, pp. 81, 86 et 87, fig. 30 et S. G. MORLEY, *op. cit.*, p. 193, fig. 8 (h à k).

⁽¹⁴⁾ G. G. VAILLANT, *Artists and Craftsmen in Ancient Central America*. American Museum of Natural History. Science Guide n° 88, New York, 1949, p. 91, et P. KELEMEN, *Medieval American Art*, t. 2, pl. 119 et t. 1^{er}, pp. 169-170.

⁽¹⁵⁾ Article sous presse dans les *Mélanges Pittard*.

⁽¹⁶⁾ P. KELEMEN, *op. cit.*, p. 169.

FIG. 5. — Vase Maya
 du style de Mayapan.
 A Am 1394, v^e siècle
 apr. J.-C.

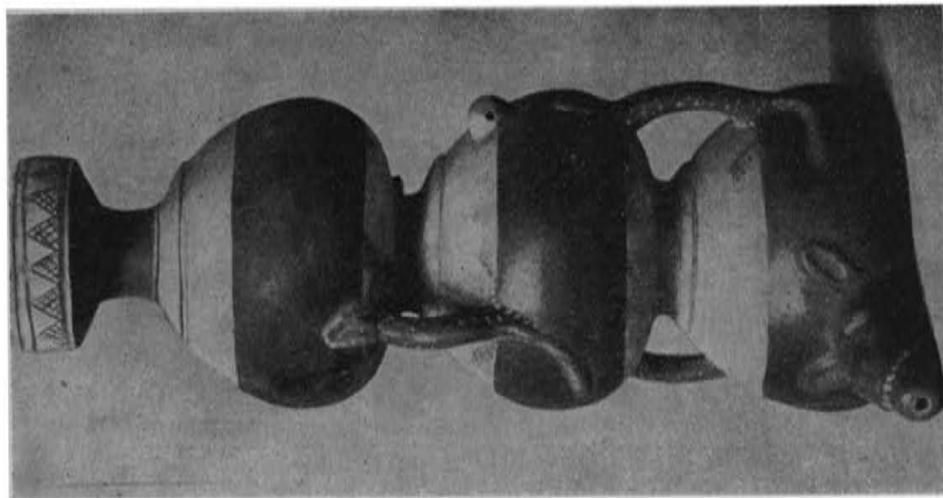


FIG. 6. — Céramique
 de Chiclayo (envi-
 rons de Lima). Mu-
 sée de Berlin, coll.
 Gretzer. D'après
 M. Schmutz, *Kunst
 und Kultur von Pe-
 ru*, 1929, Berlin, pl.
 261.



Nous pensons qu'il faut écarter cette dernière hypothèse, vu, d'une part la présence d'une ceinture, de brassards et de genouillères, vu aussi la parenté du costume de Coatlinchan avec les costumes (manifestement des cuirasses emplumées) de Chichen-Itza, d'Oxkintok, et de Xculoc. Les dessins qui représentent dans les Codices, les tributs en nature payés à l'empereur du Mexique, montrent la cuirasse de même coupe que le vêtement des diverses statues décrites ici même (17).

Nous pensons qu'il s'agit d'un guerrier mort. Que ce guerrier soit un être de chair ou, comme cela est plus vraisemblable, un héros de légende, il appartiendra à d'autres de le démontrer. Toutefois la comparaison de notre statue acéphale avec le personnage du Jeu de Pelote de Chichen-Itza, dont la tête est remplacée par des serpents, pourrait faire supposer qu'il s'agit d'une représentation de Quetzalcoatl. D'autre part ce dieu, ainsi que Tezcatlipoca est parfois représenté sous la forme d'un atlante, porteur de la voûte céleste. Ceci éclairerait le sens à donner aux colonnes d'Oxkintok et de Xculoc (18). Nous avons seulement cherché à indiquer, grâce à notre statuette AAM 1412, que c'est dans le Mexique septentrional que doivent se trouver les prototypes des curieuses œuvres dont la présence, sur quelques monuments Maya, avait, à juste titre, étonné les archéologues.

Un pied en terre cuite, chaussé d'une sandale (v. fig. 4) fait, lui aussi, partie des collections des Musées royaux d'Art et d'Histoire. Il pourrait avoir appartenu à une statue parente de celle de Coatlinchan. Il est en effet de grandeur naturelle et sa sandale ressemble fort aux modèles portés par les statues précitées (19). Il est vrai que des pieds votifs, amputés en l'honneur de Tezcatlipoca, figurent, isolés, dans quelques collections (20).

Quant à l'urne Maya, représentée par la figure 5, elle

(17) P. KELEMEN, *op. cit.* T. 2 pl.

(18) Voir à ce propos J. ERIC THOMPSON, *Sky-bearers, colors and directions in Maya and Mexican religion*. Publicat. n° 436 de la Carnegie Institution of Washington, 1934, pp. 211-242, *passim*.

(19) AAM. 1430. Long. 26 cm.

(20) Nous citerons l'exemplaire de la collection Enciso à Mexico. J. PIJON, *Summa Artis. Historia general del Arte*, t. X, p. 170, fig. 268. P. MINNAERT et H. LAVACHERY, *op. cit.*, pp. 23-24 optent sans donner cependant les raisons de leur choix, pour la seconde hypothèse.

était considérée comme un exemplaire rare et précieux de l'art guatémaltèque, jusqu'au jour où J. E. S. Thompson, en visite aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, constata la quasi-identité de cette urne avec les deux urnes qu'il venait de mettre à jour à Mayapan, dans le nord du Yucatan, dans un bâtiment qui avait dû être une demeure aristocratique. Assez tardifs, ces vases ne seraient pas antérieurs au xv^e siècle de notre ère ⁽²¹⁾.

L'urne qu'on voit ici a deux étages. De l'étage supérieur, un petit personnage au visage figé, sorte de « diving god » plonge à la verticale vers l'étage inférieur de l'urne. Celui-ci est formé par un chien aplati sur le sol. Ses flancs sont très distendus, il lève la tête avec allégresse vers le petit personnage qui fonce sur lui ⁽²²⁾. Des flancs du chien et rejoignant l'étage supérieur de l'urne, deux êtres serpentiformes semblent se frayer un chemin entre le monde des morts et le monde des vivants (si telle est l'interprétation que l'on peut suggérer pour expliquer les sphères superposées).

Avec les exemplaires de Mayapan, l'urne décrite ici constituerait un exemplaire rarissime. A titre indicatif bornons-nous à rappeler que des vases à deux étages existent aussi dans la céramique de l'Amérique centrale et de Santarem (Brésil). Mais les sujets sont dissemblables.

Au contraire, nous pensons pouvoir établir un parallèle valable entre le vase de la figure 5 et le vase péruvien, à trois étages, conservé au Museum für Völkerkunde de Berlin (collection Gretzer) ⁽²³⁾ (v. fig. 6). Ce vase provient de Chiclayo au Nord du Rio Moche. Il ne serait pas antérieur au Bas Moyen Age. Comme sur le vase Maya, la portion inférieure représente un animal aux flancs distendus, aplati sur le sol. S'agit-il d'un lama, comme le suppose Max Schmidt? Nous ne le pensons pas vu le faible allongement du museau. Sans doute a-t-on voulu représenter un chien? On sait le rôle que joue le chien,

⁽²¹⁾ J. E. S. THOMPSON, *A presumed residence of the nobility at Mayapan*. Currents Reports, Carnegie Institution of Washington. Dept of Archaeology, n° 19, déc. 1954, fig. 2 (e-g), description p. 83.

⁽²²⁾ J. ERIC THOMPSON, *Sky-bearers...*, *op. cit.*, p. 231 dit que Quetzalcoatl, Tezcatlipoca et quelques autres dieux célestes ont l'araignée comme symbole parce qu'ils sont censés descendre verticalement du ciel comme l'araignée de sa toile.

⁽²³⁾ M. SCHMIDT, *Kunst und Kultur von Peru*, Berlin-Propyläen Verlag, 1929, pl. 261 et p. 586.

animal lunaire, dans la mythologie et les rites funéraires des anciens Péruviens. Ici des salamandres, symboles des lieux obscurs, relie les flancs de l'animal, à la portion supérieure du vase. Seraient-ce, plastiquement exprimées, les conceptions funéraires de ce temps? On se souviendra que, dans plusieurs régions du Mexique, le chien servait de compagnon de route au mort. A Colima, les chiens en terre cuite ont les flancs très distendus. Nous avons cru utile, sans prétendre vider cette question délicate, de proposer l'apparement de deux œuvres qui, éloignées dans l'espace, procèdent néanmoins, cela semble évident, de conceptions artistiques et religieuses nettement voisines.

BIBLIOGRAPHIE

Propos sur l'hypothèse libérale

En deux ans, le chanoine A. Simon, professeur à la Faculté Universitaire Saint-Louis à Bruxelles, a publié deux volumes de documents du plus haut intérêt. Dans le premier, les archives privées de la famille de Croij ont largement été mises à contribution. Des quantités de lettres des Robiano et des Stolberg, spécialement celles d'Albert de Robiano, qui fut zouave pontifical dans le corps du général Lamoricière, ont pu réapparaître au jour par la bonne grâce d'une petite-fille du comte Albert, la princesse Madeleine de Croij. Le second volume contient surtout la correspondance des familles de Villermont et de Hemptinne. La part du lion y est réservée aux lettres du comte Hennequin de Villermont, directeur du *Courrier de Bruxelles*. L'auteur a également glané avec profit dans les archives de l'archevêché de Malines, des évêchés de Bruges et de Gand, ainsi que dans celles de la Maison du Jésus à Bruxelles.

Imprimés avec le plus grand soin, en 1955 et 1956, par les Editions Scaldis, à Wetteren, les deux ouvrages portent des titres un peu énigmatiques : *Catholicisme et Politique (Documents inédits, 1832-1909)*; *L'Hypothèse libérale en Belgique (Documents inédits, 1839-1907)*. Particulièrement préparé à son sujet par ses travaux antérieurs, notamment par deux volumes consacrés en 1950 au *Cardinal Sterckx et son Temps*, l'auteur développe des considérations générales de haute tenue scientifique, qu'il intitule : *Le Catholicisme politique belge; Figures de Proue* (le cardinal Sterckx, l'évêque Van Bommel, le cardinal Dechamps); *L'Hypothèse libérale (La Thèse et l'Hypothèse)*. Chaque groupe de documents est précédé d'un commentaire substantiel. Enfin, l'appareil des notes au bas des pages achève de donner aux études du chanoine Simon un caractère impeccablement scientifique.

Rappelons en quelques mots de quoi il s'agit. Désireux de réagir contre les actes politiques d'un roi plein de bonne volonté mais autoritaire, catholiques et libéraux belges s'étaient unis en 1828 pour la défense des grandes libertés. Beaucoup de catholiques s'étaient sentis encouragés à se rapprocher de leurs adversaires par la formule de Lamennais : « Liberté en tout et pour tous. » Fruit de l'Unionisme, la Constitution de 1831 était un monument de sagesse, d'esprit de progrès et de tolérance. Sur ce, l'encyclique *Mirari Vos* de Grégoire XVI (15 août 1832), déclarant exécration et maudite la liberté de la presse, absurde et erronée la liberté de conscience, place les catholiques belges dans une situation des plus embarrassantes. Depuis le moyen âge, ils avaient entretenu le culte des libertés individuelles. Un drame de conscience s'était déjà présenté à eux lors de la résistance de l'évêque de Gand, M^{gr} de Broglie, aux articles de la Loi fondamentale proclamant les libertés de conscience et des cultes (1815). Un prélat de l'Ancien Régime, le prince de Méan,

futur archevêque de Malines, avait alors fort ingénieusement fait admettre par Guillaume I^{er} que, dans l'esprit d'un catholique, le serment de fidélité à la Constitution pouvait n'être qu'une adhésion, loyale incontestablement, mais d'ordre civil et non doctrinal.

Grégoire XVI fulminait contre des libertés susceptibles de déchristianiser le monde. Les catholiques ne pouvaient en âme et conscience lui donner tort lorsqu'il condamnait ce qu'il appelait la « liberté du mal ». Mais ces mêmes libertés avaient été acceptées par eux l'année précédente, celles de conscience et des cultes comme allant désormais de soi, celles de presse et de réunion avec certaines réticences, celle de l'enseignement avec enthousiasme. Longtemps cardinal-archevêque de Malines, M^{sr} Sterckx avait avec sagesse expliqué aux fidèles que l'encyclique ne visait pas spécialement les Belges, que l'accord entre l'Eglise et l'Etat était nécessaire, qu'en se plaçant sur le plan civil le serment de fidélité était licite, que, d'ailleurs, il était visible que notre Constitution n'admettait pas un usage immodéré des libertés. Malheureusement, Pie IX, profondément alarmé par les mouvements de 1848, lançait à son tour, le 8 décembre 1864, une bombe : l'encyclique *Quanta Cura*, foudroyant les libertés modernes, l'enseignement laïc, bref, les « monstrueuses opinions de notre temps tristissime », que le *Syllabus* passait ensuite en revue, condamnant pêle-mêle toutes les doctrines politico-sociales pouvant conduire au socialisme ou au communisme et toutes les théories voisines du naturalisme, du rationalisme et de l'athéisme. Alors se fortifia la distinction entre la thèse et l'hypothèse, entre l'inacceptation dogmatique et l'acceptation civile. Ce distinguo fut éloquemment défendu en France par M^{sr} Dupanloup, évêque d'Orléans, et chez nous par le successeur du cardinal Sterckx depuis 1867, M^{sr} Dechamps. J'ai toujours, pour ma part, considéré qu'il ne s'agissait nullement, en l'espèce, d'une sorte d'escobarderie mais d'une acceptation loyale de la situation par les catholiques. Elle devait permettre à l'immense majorité d'entre eux d'être de bons patriotes et des citoyens respectueux des institutions de leur pays tout en restant fidèles à leur foi.

Il apparaît que le chanoine Simon ne partage pas mon optimisme à la Candide. Selon lui, la distinction entre la thèse et l'hypothèse eut toujours un caractère flottant et n'arrangea à proprement parler rien du tout. D'une manière très nuancée et qui, parfois, a l'accent pénétrant de l'homme d'Eglise rompu à tous les exercices de la théologie, il démontre — ou, si l'on veut, rappelle — que le monde catholique belge fut réellement bouleversé par un drame spirituel et moral qui dura un demi-siècle, de 1832 aux environs de 1880.

Le Saint-Siège était dans un terrible embarras, car les Belges ralliés à l'hypothèse étaient aussi bons catholiques que les Belges ultramontains. Il allait se réfugier dans la réticence ou l'ambiguïté jusqu'à ce que Léon XIII, enfin, osât affirmer que la cause catholique serait mieux servie par le respect sans arrière-pensée de la Constitution que par la lutte contre le Pouvoir Civil. A Bruxelles, les nonces, Italiens ondoyants parfois très décontenancés, tantôt se taisaient, tantôt prenaient position en suppliant que leur pensée intime ne fût point répandue, tantôt encore se réfugiaient derrière les finesses de la casuistique pour revenir sur leurs pas ou dire que leur opinion avait été mal interprétée. L'Episcopat était profondément divisé. Devant le robuste pragmatisme du cardinal Sterckx et la sagacité lucide du cardinal Dechamps, M^{sr} Gravez, évêque de Namur, allait se débattre à l'aveuglette

dans la recherche de positions tactiques; M^{sr} Malou, évêque de Bruges, allait évoluer vers l'ultramontisme, au grand regret de son frère, l'avisé ministre Jules Malou; M^{sr} de Montpellier, évêque de Liège, allait être thésiste violent et M^{sr} Dumont, évêque de Tournai, allait faire le désespoir de son chapitre jusqu'au jour où son exaltation, maladie autant qu'impénitente, allait le contraindre à la démission. Sous le regard narquois de la Gauche, le *Bien Public*, la *Croix* et le *Courrier de Bruxelles* tiraient à boulets rouges sur le *Journal de Bruxelles* et la *Revue Générale* constitutionnalistes. L'Université de Louvain devenait une sorte de solfatare dont les vapeurs ondulaient au gré des accès de virulence du professeur ultramontain Charles Périn. Le monde parlementaire catholique, enfin, allait contribuer à faire prévaloir l'hypothèse et marquer des points par la réussite du Congrès de Malines de 1863, où Montalembert allait être à l'honneur, et par le succès du Congrès de 1864, présidé par M^{sr} Dupanloup.

Le chanoine Simon adresse des remerciements chaleureux aux familles qui lui ont généreusement ouvert leurs archives. Les nombreuses lettres échangées entre les membres de même souche ou de même clan ont un accent direct. Leurs auteurs sont en rapports constants avec le monde catholique : nonces, évêques, professeurs, hommes politiques. Du point de vue scientifique, l'auteur a projeté des lumières éclatantes sur des faits touffus et embrouillés. Mais combien cette exhumation ne vient-elle pas justifier *a retro* les campagnes passionnées des doctrinaires et des progressistes des années 1870-1880 contre les « cagots », les « obscurantistes » et les « ignorantins ». Faisons exception pour Albert de Robiano, qui avait l'âme d'un gentilhomme et qui avait eu des mennaisiens dans sa famille. Mais les autres ! Ils sont d'une insolence intolérable envers Léopold I^{er} et Léopold II. Dans un langage qui se veut humble et mansuet, ils ne voient partout que pièges, complications, volte-face et perfidies. Imbibés d'onction, ils font intervenir le Seigneur dans toutes leurs petites affaires. L'un d'eux, l'industriel gantois J. de Hemptinne, comte du Pape et cofondateur du *Bien Public*, s'attire la rude réprimande de P. de Haulleville, dans la *Revue Générale* : « N'ayez pas l'air, surtout, de parler toujours au nom de l'Eglise, dont vous usurpez l'autorité. Attrapez tout cela comme vous le voudrez, mais je vous parle dans la sincérité de mon âme, devant ma conscience et devant Dieu. » Comment ne pas, sinon justifier, du moins comprendre les véhémences libérales devant ce politicien qui se gaussait du mariage civil, faisait siennes toutes les maladresses de Chambord, exaltait l'inhumation des « impies » dans le « trou aux chiens » de sinistre mémoire et laissait écrire dans le *Bien Public* que le libéralisme étant « le crachat, la bave et la boue » !

Les publications du chanoine Simon mettent, en revanche, en plein relief, implicitement ou en toutes lettres, le courage et la dignité de certains leaders catholiques qui, tels Pierre De Decker, osaient déclarer à la tribune du Parlement que le catalogue-index du R. P. Boone « préparait à la Belgique une génération de crétiens », ou encore, tels Jules Malou, s'écriaient plaisamment : « Mon Dieu, délivrez-moi de ces exaltés, je me chargerai bien de MM. Frère et Bara ! »

Même Charles Woeste, politique auquel — non sans raison — on a reproché tant de mesquinerie et d'artifices dans sa fièvre de défense du cléralisme, même Woeste, dis-je, tient avec fermeté le langage de la modération et du bon sens dans ses polémiques contre ceux qui accusent en bloc tous les catholiques constitutionnels d'être des « crypto-

libéraux ». Certains échanges de vue entre Woeste, âme de la *Revue Générale*, et le comte Hennequin de Villermont, directeur du *Courrier de Bruxelles*, sont, à cet égard, bien suggestifs.

*
**

Le chanoine Simon ne dissimule pas que les thésistes ne lui sont pas sympathiques. Après avoir dit que, selon lui, l'Eglise répudie moins, en 1832, les libertés modernes que « ce qu'elles expriment, c'est-à-dire le naturalisme, et ce à quoi elles peuvent aboutir, c'est-à-dire la déchristianisation des masses », il déclare : « Nos conceptions contemporaines sur la liberté de pensée et la recherche désintéressée de la vérité, nos habitudes de tolérance nous placent aux antipodes de ces attitudes intellectuelles autoritaires. » Je suis assez porté à considérer que cet esprit de large compréhension pourrait diriger l'auteur, s'il n'y prend garde, vers une erreur d'optique : celle de confondre trop étroitement catholiques libéraux et libéraux proprement dits. Certes, au Congrès de 1831 et jusque vers 1845, ces deux partis formaient un grand Centre modéré. Beaucoup de libéraux conservaient, pour eux-mêmes ou, tout au moins, par leurs femmes et leurs filles, d'étroites affinités avec l'Eglise catholique. Aujourd'hui encore, il y a des Associations libérales de province dont les salles de réunion sont pourvues d'un crucifix. Tous les libéraux d'avant la période progressiste et radicale étaient d'accord pour considérer la Foi comme la « base de la moralité du peuple » (Paul Devaux). Leur esprit combatif visait seulement au maintien de l'indépendance du pouvoir civil, à sa défense contre l'ingérence constante de l'Episcopat. « L'armée des curés, vicaires, moines, bedeaux et marguilliers » donnait à Rogier les mêmes inquiétudes que jadis les « papegaux, cardingaux, moinigaux et toute la volière papimaniaque » à Marnix de Sainte-Aldegonde. Un écrivain catholique excellent, M. Ernest Mélot, a souligné dans son livre *L'Evolution du régime parlementaire* (1936) les difficultés que rencontrent les gouvernements, même de Droite, là où le clergé est nombreux, bien organisé et atteint d'un prurit de prosélytisme.

Ceci dûment établi, voyons ce qui sépare les deux nuances de l'opinion politique :

A force de considérer la société religieuse comme « envahissante par essence », le libéral belge du début du XIX^e siècle en arrive à la considérer en soi comme dangereuse.

Le catholique est mal armé (et cela se comprend) contre les « foudres de l'Eglise » ! J'ai, en revanche, connu de vieilles dames libérales de province qui refusaient de se rendre aux offices aussi longtemps que le clergé local surveillerait la réception des journaux de Gauche par leur mari.

Même en 1830, beaucoup de libéraux étaient d'esprit voltairien. Plusieurs membres du Gouvernement provisoire n'allaient pas à la messe. Après 1850, le goût originel des savants protestants pour l'exégèse allait s'épanouir à l'Université de Bruxelles sous la forme du libre-examen.

Le chanoine Simon parle avec tact et discrétion de l'esprit des Loges maçonniques. Il suffit d'ouvrir la *Grande Encyclopédie* pour constater que le Rite Ecossais est en constant manège de coquetterie avec le Grand Architecte de l'Univers. Mais il est permis de considérer ce thème de tant de manières que l'on peut n'y voir finalement qu'un frontispice,

séparant les lumières intérieures de l'Ordo des ténèbres extérieures du Chaos. Dès le début du XIX^e siècle, les rares catholiques qui s'étaient plu dans l'atmosphère fraternelle des Loges s'en étaient retirés au fur et à mesure que la Maçonnerie évoluait du domaine de la bienfaisance et de la morale en soi vers la défense de certains idéaux politiques.

Dans quelques pages, témoignant d'une haute élévation d'esprit, l'auteur montre que l'Université Libre de Bruxelles défendit réellement, à ses origines, l'esprit de la Liberté dans son sens le plus large, en se dressant contre l'Université de Louvain créée — selon les paroles mêmes de son premier Recteur Magnifique M^{gr} De Ram — pour « faire accueillir toute doctrine émanant du Saint-Siège apostolique et répudier tout ce qui ne découlerait pas de cette source auguste » ! Il n'en reste pas moins que, par la force des choses, l'U. L. B. allait non pas fermer ses portes aux étudiants catholiques mais prendre fermement position contre toute affirmation dogmatique et, par conséquent, exclure de son enseignement toute apologie de la Révélation ou du Surnaturel.

Même confusion, éminemment sympathique dans son essence mais déviant de la réalité, en ce qui concerne Théodore Verhaegen. Oui, le fondateur de l'U. L. B. honora toujours la « religion de ses pères ». Il fut, à l'origine, catholique pratiquant. Mais une étude très attentive de sa personnalité ne m'a jamais présenté Verhaegen comme « se pliant pour sa vie personnelle sous la discipline de la Révélation », comme établissant « une différence entre la recherche scientifique, qui requiert la liberté, et la conduite personnelle, pouvant se soumettre au gré de sa Foi, aux disciplines intellectuelles et morales de la Révélation ». Par la personnalité et la conduite de son fondateur même, l'U. L. B. aurait — selon Simon — rendu le service de montrer aux Belges qu'il est possible et même dû de pratiquer la libre recherche scientifique en n'excluant pas les adhésions de l'âme à la Révélation. Voyant Théodore Verhaegen sous cet angle, l'auteur oppose sa largeur de vues à l'unilatéralisme de M^{gr} De Ram et ne dissimule pas vers qui se dirigent ses préférences.

Tout ce passage du livre *L'Hypothèse libérale en Belgique* est, je le répète, empreint d'une réelle grandeur d'esprit. Mais, selon moi, l'honnête et bouillant Théodore n'entendait rien à ces subtilités. Déiste convaincu, spiritualiste dans toute la force du terme, il situait, non sans un peu de candide suffisance, Dieu et sa propre personne sur un même palier, celui de la Raison. Aussi, lorsque vinrent pour lui les heures de l'agonie — et elles lui furent cruelles — il invita au chevet de son lit de mort trois amis sûrs, trois francs-maçons de haut rang, afin de veiller à ce qu'il pût mourir en paix, fidèle à ses convictions philosophiques. Cela se passait en 1862. S'étonnera-t-on de ce que les circonstances de la mort et les funérailles du monolithique Théodore Verhaegen, entourées d'une pompe maçonnique inusitée, aient été considérées par beaucoup de catholiques du temps comme une provocation et un scandale ⁽¹⁾ ?

Pour me résumer, il me paraît que l'hypothèse libérale à base mennaisienne a toujours conservé des attaches avec la théologie. Elle s'est parfois exprimée avec fougue mais a finalement dû céder devant l'ire

(1) Sur ces questions, voir *passim* mon étude sur *Théodore Verhaegen* (*Revue de l'U. L. B.*, octobre 1927-janvier 1928) et celle sur *L'Université de Bruxelles* dans *Histoire des Universités Belges* (n° 107 des Collections Lebègue et Nationale, Office de Publicité, 1954).

du Saint-Siège. Elle ne peut soutenir une comparaison poussée avec l'idéal de liberté exprimé par Frère-Orban, véritable hymne en faveur de la chose en soi, pour soi, et par soi. Mais à supposer que le chanoine Simon ait vu la mariée trop belle, il n'en convient pas moins de lui rendre un sincère hommage. Il parle d'une époque où les personnes dont il exhume la pensée ne voient leurs adversaires que sous les aspects de cagouleurs ou de compagnons de Vénus (*Venusgasten*), d'une époque où leurs adversaires représentent invariablement les catholiques comme des moines ventripotents ou des jésuites à face patibulaire, coiffés du long chapeau à la Basile. Et, du sein de ces conflits mesquins et vulgaires, que cherche-t-il à extraire ? Des leçons de haine et d'intolérance ? Non, il est à l'affût de ce qui rapproche et de ce qui unit. C'est là un sentiment trop rare chez nous pour ne pas être sympathiquement relevé ⁽¹⁾.

FRANS VAN KALKEN.

Pouvoir de fait et règle de droit ⁽²⁾

Résumons pour ne pas trahir.

Le problème : « Le pouvoir s'exerce-t-il encore aujourd'hui conformément à la règle juridique ? »

D'abord, une constatation : le droit a mauvaise presse parmi gouvernants et gouvernés, parce qu'il a pour but la protection de la société et celle des individus, et qu'il protège en freinant.

Puis la position du problème.

Le droit public évolue, au moins principalement, par la législation et la juridiction. Cela reste vrai, en gros, malgré les nombreuses interventions dans l'économie et le social.

La coutume le fait et le complète, s'installant dans les vides du droit positif, tirant sa force de l'adhésion que lui apporte le milieu dans lequel elle se développe. Cette coutume ne saurait être contraire à la règle constitutionnelle; elle applique la règle de droit écrit en ne dégageant du texte que les conséquences qu'il implique ou qu'il permet, ayant donc un caractère supplétif dépourvu de sanction; son existence est constatée par les tribunaux.

Le fonctionnement de nombreuses institutions constitutionnelles belges s'est transformé et fixé par la coutume.

Après avoir établi ces principes, notre collègue constate que la réalité politique, c'est-à-dire des *pratiques*, existe sans aucun fondement constitutionnel ou légal.

Adhérant à des opinions anciennes ou récentes, il constate que le droit public ne saurait et ne doit pas être séparé de la science politique. Celle-ci, ayant éteint les passions politiques, s'unissant avec le droit public, va éclairer des coutumes et des pratiques qui feront l'objet de cette étude.

(1) L'auteur parle volontiers de l'amalgame de 1815-1830, cher à un auteur fort répandu. Ne vaudrait-il pas mieux dire : l'essai d'amalgame car, en fait, cette tentative de fusion hollando-belge fut, du commencement à la fin, vouée au maugré et à l'échec.

(2) W. J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, *Pouvoir de fait et Règle de droit dans le fonctionnement des institutions politiques*. Bibliothèque de l'Institut de Science politique (2^e série). Edition de la Librairie Encyclopédique, Bruxelles, 1957.

Et d'abord « les partis et leur pouvoir de fait ».

Le parti est indéfinissable, mais ses caractères peuvent être indiqués. Il est nécessaire et inséparable du système de démocratie parlementaire.

Dans son sein les doctrines se cristallisent, les programmes s'élaborent, les réformes mûrissent, les propagandes s'organisent.

L'existence des partis est légitime; elle est en Belgique impliquée par le système électoral de la représentation proportionnelle. Si le droit positif ignore leurs institutions, la volonté de l'ensemble des gouvernés naît, se forme et prend corps dans les partis.

Nécessaires en démocraties parlementaires, les limites que les partis ne sauraient franchir sont pourtant aujourd'hui dépassées.

Dépassées parce que le parlementaire est devenu l'instrument de la volonté du parti, dont il reçoit des mandats impératifs, parce que le gouvernement lui-même subit ses injonctions.

Pour cette action, les partis se sont organisés : bureau permanent, conseil général de mandataires, congrès de tous les délégués.

Et ce sont ces organes qui dictent, très généralement, aux parlementaires, l'exécution du mandat public qu'ils ont reçu des électeurs, notamment par l'intermédiaire des groupes parlementaires.

Des citations du baron Nothomb et de M. Spaak accusent le vice de ce système. M. Ganshof van der Meersch le caractérise par l'absence de publicité des débats qui conduisent à ces diktats : le Parlement n'est plus l'endroit où se prennent les décisions, mais celui où elles s'entrentinent.

Les partis, malgré leur nécessité, apparaissent ainsi comme le « premier groupe de pression », le premier « lobby », pour employer un mot étranger qui reçoit ainsi droit de cité.

A ce premier groupe s'en ajoutent d'autres. Et c'est, à proprement parler, le sujet de M. Ganshof van der Meersch.

Est écartée du champ de ses observations l'Eglise, parce qu'elle se trouve sur un autre plan moral, constitutionnel et légal; il joint à l'Eglise écartée des formations d'action religieuse que l'Eglise groupe ou patronne.

Ayant constaté que les partis s'attachent surtout à l'aspect politique de notre société et n'expriment que partiellement certains intérêts économiques et sociaux, M. Ganshof va se préoccuper de l'action politique des organisations professionnelles et ouvrières.

La liberté d'association les a permises. Ses développements les ont favorisées. Elles se sont développées en marge des cadres juridiques, sous la forme de simples associations de fait, sans responsabilité sociale (le mot étant pris dans son sens dérivé d'association).

A côté d'elles, les holdings exercent une influence. Par des démarches publiques sans doute. Mais aussi par d'autres pesées dont les formes et les buts pour être puissants échappent à une juste mesure. M. Ganshof s'y attarde quant au Congo.

Groupements patronaux

Le plus important de ceux qui existent en Belgique est la Fédération des Industries Belges. Non seulement il n'a pas de personnalité juridique, mais même, comme les syndicats ouvriers, il a refusé les offres de statut que le législateur lui a faites.

La F. I. B. exerce, sur le gouvernement et le législateur, une

influence directe. Elle renseigne, éclaire, alerte les pouvoirs publics. Puissance électorale, puissance par la charge fiscale supportée par ses membres, elle parle avec autorité.

Quelques autres groupements patronaux dispersent encore l'action patronale.

Syndicats

Par leur action plus unitaire, par la grève, ils exercent aujourd'hui une pression plus impérieuse que les organisations patronales.

L'évolution démocratique a entraîné un déplacement des centres d'où s'exercent les pressions sur le pouvoir politique.

Au surplus, l'Etat fait aujourd'hui appel aux organisations syndicales comme aux groupements patronaux et leur reconnaît une forme d'intervention dans l'exercice du pouvoir en de nombreuses matières relatives à l'organisation de l'économie, à l'organisation et aux conflits du travail ainsi qu'à la sécurité sociale.

L'ouvrage contient sur les formes de ces interventions des renseignements précis et précieux.

Mais, ajoute-t-il, l'action syndicale ne se mène plus exclusivement sur le terrain social, mais aussi sur le terrain économique et politique. Si elle a pour objet de placer les travailleurs dans les conditions les plus favorables à la défense de leurs intérêts quotidiens, elle vise aussi la création d'institutions et d'organismes permettant la préparation systématique et expérimentale de la gestion autonome de l'appareil économique par les travailleurs eux-mêmes.

Un lien étroit existe entre le syndicalisme socialiste et le parti socialiste. Le syndicalisme chrétien a de même des contacts et des influences dans le P. S. C.

Des exemples sont cités de la pression syndicale sur le gouvernement et le parlement.

Et de constater que « dans une certaine mesure, les dirigeants corporatifs des grands syndicats patronaux, mais surtout ceux des massives organisations ouvrières... ont, en fait, acquis en Belgique..., une plus grande force de commandement que les gouvernements constitutionnels, dont le pouvoir s'est corrélativement affaibli. »

C'est particulièrement grave quand « la nature de leurs intérêts détermine les groupements patronaux et les organisations syndicales à s'unir dans leur opposition à l'action gouvernementale et, partant, à dicter la loi au pouvoir ».

Telles seraient les actions des Conférences Nationales du Travail, qui n'auraient plus de raison d'être depuis que fonctionnent régulièrement le Conseil National du Travail et le Conseil Central de l'Economie, et qui pourtant mettent en cause le principe de la compétence du Parlement, le principe et l'autorité des pouvoirs du gouvernement.

« Il ne paraît pas excessif de se demander si le recours renouvelé à ces procédés ne consacrerait pas la dépossession progressive de la représentation politique au profit de la représentation professionnelle. »

Il en est de même des réunions paritaires officieuses des dirigeants syndicaux et patronaux.

*
* *

Après avoir exposé la règle et les faits, M. Ganshof conclut.

Le pouvoir s'exerce aujourd'hui d'une manière fort éloignée des principes constitutionnels.

La loi contribue, en enregistrant les réalités vivantes, à l'assouplissement de notre droit public. La coutume rend plus aisée l'adaptation des institutions à l'évolution de la vie collective.

La réalité les dépasse. Pour partie, elle a un fondement juridique, pour partie elle se développe en marge du droit et même malgré lui.

Cette réalité doit être perçue.

Dans l'action des partis, dans l'action des syndicats, qui ne sont pas soumises à la publicité et au contrôle, bases de nos institutions constitutionnelles, et qui se développent en dehors du droit.

Selon M. Ganshof, il ne resterait que peu de chose (ou rien) de l'Etat et de son pouvoir entre les comités directeurs des partis et la pression des organisations professionnelles.

Et cela serait grave, la prédominance des intérêts de groupe ayant provoqué une atténuation progressive de la force centrale et une tendance à la désagrégation.

*
* *

J'ai résumé ci-dessus, en citant le plus souvent, quelques guillemets ne révélant que dans une petite mesure les emprunts textuels au texte rapporté.

Remercions M. Ganshof van der Meersch d'avoir aussi puissamment constaté certains principes essentiels de notre droit public, d'en avoir exposé l'évolution et les méthodes; puis sortant du droit pour entrer dans la science politique d'avoir attiré l'attention sur quelques phénomènes de notre vie publique.

Ceux qui connaissent ses travaux y reconnaîtront une information remarquable, une pénétration et une sagacité rarement égalées.

Mais son ouvrage a le caractère d'un cri d'alarme.

Y a-t-il lieu de s'alarmer ?

Et d'abord de quoi ?

D'un dessaisissement du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, l'un et l'autre ne possédant plus la liberté qu'exige leur exercice.

Dessaisissement au profit des partis, dont l'autorité, nécessaire dans le système parlementaire, serait admise et peut-être devenue coutumière.

Dessaisissement aussi au profit d'organismes sans formes et sans responsabilités juridiques, dont l'action impérieuse et décisive se serait substituée, à travers les partis ou directement, à nos pouvoirs constitutionnels.

Pour plusieurs raisons, je ne participe pas à l'alarme.

Quant au mal venant des partis d'abord.

Que notre système politique ait pris, par le fait des partis, une certaine raideur, personne ne le contestera.

Que chaque parti impose à ses mandataires dans les Chambres législatives une discipline, rien de plus vrai.

Mais cela est-il rigoureux au point d'empêcher des refus de certains mandataires ? Chacun de nous se souvient d'exemples en sens contraire.

Et au surplus, si nous pesons la valeur de la discipline et la valeur de l'indiscipline qui paralyse et stérilise des voisins, nous serons toujours pour la discipline.

Dire (avec un certain nombre d'hommes qui ne veulent pas voir)

que notre Parlement ne travaille pas est une erreur dans laquelle M. Ganshof van der Meersch n'a pas versé. Ce travail est évidemment le fruit d'études et de réflexions qui anéantissent l'observation.

Au surplus, au sein des partis les militants travaillent aussi. Travail d'enregistrement des faits, mouvements d'alerte relatifs aux phénomènes à régler, élaboration de solutions, confrontation de points de vue divers. Cela se fait dans les partis. Et peut-être les parlementaires dociles ont-ils quelque autorité dans l'élaboration des décisions auxquelles ils obéiront!

Sans doute, les autres électeurs seront soumis à la décision du Parlement. Mais après une lutte entre les partis qui semble bien le moyen de dégager le bien commun. Et tant pis pour les électeurs qui critiquent les partis mais qui s'abstiennent d'exercer le droit qu'ils ont d'y faire valoir leur influence et d'y défendre leurs intérêts.

En voilà assez quant aux partis : ils sont, ils doivent être, et ils jouent leur rôle.

M. Ganshof van der Meersch ne les considère pas comme des groupes de pression.

Ceux-ci sont en ordre principal les organisations professionnelles, patronales et ouvrières.

N'y a-t-il pas, dans notre pays, d'autres groupes de pression ?

Et d'abord, avec le respect que j'ai pour elle, l'Eglise. L'Eglise et ses œuvres, et ses groupes. Elle est puissante et militante. Et personne ne saurait soutenir qu'elle ne joue pas sur le terrain politique un rôle considérable. Qu'elle ait une place dans notre droit public ne modifie pas le fait politique de sa puissance temporelle.

A côté d'elle, se trouve un autre groupe de pression : la Presse. Sans doute les journaux soutiennent-ils dans beaucoup de domaines des idées politiques, économiques, différentes; représentent-ils des goûts intellectuels ou des sentiments différents. Mais tous ont des principes commerciaux, des sources d'information communs : il leur faut avec des dépêches d'agences, semblables dans le fond, accrocher et retenir leurs lecteurs. La sensation, dans un monde dont l'espace a diminué, ne se trouve plus que dans la variation des présentations et l'agitation des nouvelles-vedettes. Pression redoutable sur les nerfs et sur les cerveaux.

Avec les associations patronales, les syndicats, les milieux financiers, voici cinq groupes de pression. Plus les partis, au sein desquels ils s'expriment ou s'opposent.

Mais il y en a d'autres. Peut-on dire que les milieux intellectuels, artistiques, sportifs, agricoles, maritimes, etc. n'exercent pas sur notre vie politique des pressions qui, pour n'avoir peut-être pas la puissance des « cinq grands », ont pourtant leur influence, publique ou occulte ?

Et si ces groupes pressent, peut-on croire que leurs flots ne se confondent pas et ne suivent pas le lit du bien commun.

Sans doute, l'un ou l'autre abuse parfois, dépasse ses droits, déborde hors de son lit.

Mais les pouvoirs sont là, législatif, exécutif, voire judiciaire, pour les ramener à la raison, pour équilibrer les forces.

Ainsi, pas de grave alarme, mais des excès à corriger.

Faut-il, sur le terrain de la science politique et en droit public, en déduire qu'il n'y a pas de problème ?

Tel n'est ni mon propos, ni ma pensée. La politique commande et commandera toujours l'économique et le social.

A cet égard, il n'est pas mauvais que les dirigeants patronaux et syndicaux se mêlent à la politique et y constatent — comme ils le feront inévitablement — que les affaires de l'Etat ne sont pas la somme des affaires privées, que le bien-être des syndiqués n'est pas dans la satisfaction immédiate de leurs besoins. Mais que chaque problème national (ou même régional ou spécial) contient des données que la statistique ou le calcul ne résolvent pas.

Et il n'est pas mauvais que les représentants de ces milieux patronaux ou syndicaux qui, dans la pureté de leurs conceptions, récusent ce qui dépasse les problèmes qu'ils posent, soient amenés à rentrer dans la politique.

Les courants mêmes de leurs groupes les presseront un jour de se dépasser.

Faut-il pour cela créer de nouvelles formes juridiques ? Peut-être.

Faut-il, parce que celles que nous avons établies ne contiennent plus les fermentations d'aujourd'hui, stériliser ces ferments ? Certainement pas.

EM. JANSON.

Prof. Dr. Joseph E. HOFMANN, *Geschichte der Mathematik. II. Von Fermat und Descartes bis zur Erfindung des Calculus und bis zum Ausbau der neuen Methoden. III. Von den Auseinandersetzungen um den Calculus bis zur französischen Revolution.* Sammlung Göschen.

Volumes 875 et 882, 1957. Prix de chaque volume : 2,40 DM.

C'est l'histoire des mathématiques supérieures qui est analysée dans ces deux volumes. Descartes, Fermat, Roberval, Torricelli, Desargues, Pascal, Huygens, Wallis, Mengoli sont étudiés dans leurs travaux se rapportant au Calcul infinitésimal. Il est montré comment sous leur influence et sous l'impulsion de Grégory, Newton et Leibniz les méthodes de calcul se sont développées.

Le deuxième volume (1625 à 1695) se termine par l'étude des travaux de l'Hospital et des frères Bernouilli.

Le troisième volume, étudiant la période s'étendant de 1695 à 1790, montre, en premier lieu, combien les méthodes de Newton et de Leibniz sont différentes et indépendantes entre elles.

Ensuite les progrès réalisés dans les domaines numériques, algébriques, géométriques, théorie des nombres ainsi que le travail des Japonais dans le calcul infinitésimal sont exposés. Le siècle philosophique, 1700 à 1790, est remarquablement mis en valeur; une étude des tendances philosophiques est suivie des travaux d'Euler, Clairaut, Lambert, Lagrange, Monge, Laplace, Legendre et Warnig. Ces deux volumes, d'une centaine de pages chacun, intéresseront les étudiants en mathématiques, en philosophie et en sciences naturelles. Ils ont certainement leur place dans une bibliothèque scientifique.

P. S. — Un fait curieux dans la Collection Göschen, généralement bien soignée et bien présentée : dans le « Band 875 » douze pages n'ont pas été imprimées !

J. BROUET.

Tobie JONCKHEERE, *Défense des Sciences pédagogiques*, Bruxelles, Office de Publicité, S. A., 1957.

Ce n'est pas sans des sentiments d'admiration que l'on lit l'ouvrage où M le Professeur T. Jonckheere a rassemblé quelques-uns des articles publiés par lui depuis l'année 1914 dans le journal *Le Soir*, sous le pseudonyme d'Ariam.

Ces écrits concernent tous la naissance et le développement des sciences pédagogiques, au sens authentique du terme. Ils ont relation dès lors avec la genèse des instituts universitaires des sciences pédagogiques. Les jeunes lecteurs de cette revue ne manqueront point d'apprécier à sa juste valeur l'effort accompli par tous ceux — et M. Tobie Jonckheere fut un des premiers — qui firent reconnaître la valeur des sciences pédagogiques à côté des autres sciences humaines.

Le centre de cette activité est constitué par la création, en 1919, d'une section universitaire des sciences pédagogiques à l'U. L. B. Elle avait été précédée par la création de l'agrégation de l'enseignement moyen du degré supérieur et celle de l'Institut Buls-Tempels. Elle fut suivie peu à peu par l'alignement de la section de pédagogie universitaire sur les facultés (durée des études et volume des enseignements).

Restaient à obtenir le prix décennal des sciences pédagogiques, une réforme du Fonds national de la Recherches scientifique et un siège à l'Académie.

Malgré des paroles amères à propos de ces revendications, le bilan est réconfortant. On ne peut que féliciter l'auteur, qui a participé à ces conquêtes, de les avoir énumérées dans un ouvrage, élégant de présentation, serré et ferme dans son expression.

S. DE COSTER.

G. DE BOOM, *Les voyages de Charles-Quint*, Bruxelles, Office de Publicité, 1957, 162 pages, petit in-8°.

C'est avec une sollicitude toute particulière que nous recommandons aux lecteurs cet ouvrage; il met le point final à l'évocation si pittoresque que M^{lle} De Boom s'était attachée à tracer de la famille du grand Empereur. Qu'il nous soit permis d'exprimer ici un sentiment de gratitude au nom de tous les amateurs d'histoire : ils perdent en M^{lle} De Boom non seulement une savante éclairée, mais une subtile magicienne capable de faire revivre le moindre événement du passé. En décrivant ces *Voyages*, l'auteur continue d'employer ce style net, vif et coloré qui nous avait tant charmés dans *Don Carlos* et *Marie de Hongrie* : il réussit à rendre avec un maximum de « présence » les longues pérégrinations du souverain d'Occident à travers l'Europe. Mais la qualité la plus remarquable de l'ouvrage réside, à notre sens, dans l'habileté avec laquelle M^{lle} De Boom a su récréer, au travers de tableaux pittoresques et imagés, l'atmosphère des grands problèmes politiques et religieux du règne. Les déplacements du souverain constituent une trame qui entraîne le lecteur à rencontrer tous les grands personnages de l'époque, et à effectuer un véritable survol de l'histoire européenne pendant la première moitié du xvi^e siècle.

J. J.

LIVRES REÇUS

Spencer HEATH, *Citadel, Market and Altar*, The Science of Society Foundation Inc., Baltimore, 1957, 260 pages in-8°, rel.

Calvin S. HALL, *L'A. B. C. de la psychologie freudienne*, Coll. La Chair et l'Esprit, Paris, Aubier, Editions Montaigne, 1957, 172 pages, br.

3370
cop. 2

★

REVUE DE L'UNIVERSITÉ

de Bruxelles

NOUVELLE SÉRIE

(DIXIÈME ANNÉE)

AVRIL-JUIN 1958

★

3

SOMMAIRE

M. GLANSDORFF, Le libre examen. Principes et applications	199
Fr. SELLESLAGHS, Le rôle international de la livre sterling	231
L. ROCHER, Les philologues classiques et les débuts de la grammaire comparée	251
Bibliographie	287



RÉDACTION : 56, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, BRUXELLES
ADMINISTRATION : 31, AVENUE DES COCCINELLES, BOITSFORT

72

COMITÉ DE RÉDACTION

M. P. ANSIAUX

(Faculté de Droit)

M. C. DELVOYE

(Faculté de Philosophie et Lettres)

M. M. HOMÈS

(Faculté des Sciences)

M. A. JAUMOTTE

(Faculté des Sciences appliquées)

M. H. NEUMAN

(Faculté des Sciences sociales, politiques
et économiques)

M. P. RIJLANT

(Faculté de Médecine)

M. D. TITS

(Ecole des Sciences de l'Éducation)

M. E. JANSON

(Directeur)

M. E. JANSSENS

(Secrétaire)

La rédaction est établie à Bruxelles, 56, avenue Franklin Roosevelt.

L'administration est assurée par M. E. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Boitsfort.

Abonnements :

Les abonnements partent du 10 octobre.

Il y aura cinq numéros par an, espacés d'environ deux mois.

Abonnements annuels (5 numéros) . . . 200 francs

Prix de vente au numéro 60 francs

Le prix de l'abonnement doit être versé au compte de chèques postaux n° 3118.71 de M. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Boitsfort.

Le libre examen

Principes et applications

par **Maxime GLANSORFF**,
Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

I. LE PRINCIPE DU LIBRE EXAMEN

La liberté d'examen est un idéal exclusif de toute doctrine.

Qu'une doctrine soit d'ordre social, politique ou économique, ou qu'elle relève de la métaphysique, elle est toujours un système d'idées; idées qui peuvent être développées ou interprétées, mais qui dépendent de postulats tenus pour des vérités immuables.

Le libre examen ne se réclame pas de vérités définitives; il se préoccupe du renouvellement méthodique des idées et répugne à leur conservation obligatoire.

On a dit que cette attitude d'esprit est trop sceptique et critique, qu'elle sème l'inquiétude et le désordre et mène à détruire sans reconstruire; qu'elle laisse, les jeunes surtout, sans idéal positif, voire sans refuge spirituel.

Ce reproche est injuste, car au-delà de toute idée particulière, révélant telle ou telle prétendue loi du monde, le libre examen propose une méthode efficace, un style de la pensée, qui écarte la solution facile de l'engagement doctrinal, en lui substituant une discipline intellectuelle et morale, où la maîtrise de soi et l'objectivité jouent un rôle majeur.

Nombreux sont ceux qui, à l'Université de Bruxelles, depuis le discours de Théodore Verhaegen à la séance de rentrée de 1856, ont précisé la conception de la liberté d'enseignement et du libre examen. Sans remonter au-delà du Centenaire de l'Institution, nous citerons le regretté recteur E. Bogaert, le recteur honoraire Van den Dungen et, parmi les



Collègues qui, pendant ces toutes dernières années, ont apporté leur contribution à la philosophie du libre examen, MM. Perelman et Stengers, aux travaux desquels le présent exposé fait plus particulièrement suite.

Dans une conférence d'accueil aux étudiants, M. Perelman précise « les deux attitudes qui constituent la dialectique permanente du principe du libre examen : une attitude de révolte, d'une part, de rejet d'une certaine autorité, et, d'autre part, une attitude positive, cherchant à fournir un critère permettant de remplacer l'argument d'autorité que l'on rejette et fournissant, à la conscience de celui qui pense, le moyen de se former une opinion » (1).

Au cours de l'histoire, ajoute-t-il, c'est le critère positif qui a été constamment attaqué. Dans le libre examen, assez relatif, du protestantisme, ce critère positif est dans l'interprétation directe des textes sacrés par la conscience du fidèle. Avec l'avènement de l'idéalisme, il devient plus rationnel et réside dans l'évidence cartésienne. Critère rationnel sans doute, mais non moins suspect de subjectivité, la seule raison pouvant conduire sur le chemin de la logique, sans permettre d'atteindre, à défaut de vérification expérimentale, la vérité scientifique.

Le critère positif du libre examen, donnant le moyen de se faire, non pas seulement une opinion, mais d'atteindre à une certification objective, est né de la rencontre harmonieuse de la raison et de l'expérience, dans la méthode expérimentale. Avec celle-ci est apparue une notion nouvelle de la vérité, qui a fait ses preuves dans la science et qui a libéré l'intelligence du poids de l'argument d'autorité, aussi bien que de l'arbitraire de l'évidence.

C'est d'un passé relativement récent que date, non point l'origine de cette méthode, mais sa maturation et l'avènement de la science expérimentale. Certes, il y a eu de la science avant les temps modernes. Pour ne parler que de l'Occident, il y en a eu en Grèce dès les présocratiques, puis au moyen âge où un Roger Bacon ajoute à l'exigence de la mathématique déjà avancée par Robert Grosseteste, celle de la connaissance expéri-

(1) PERELMAN, *Le libre examen, hier et aujourd'hui* (Revue Univ., 1949, p. 2).

mentale. Mais tout cela au moyen âge, dit M. Etienne Gilson⁽²⁾, « sans que la fin dernière du savoir cesse d'être la confirmation et l'expansion universelle de la foi », car pour Bacon « il y a une seule sagesse parfaite et une science unique qui domine toutes les autres, c'est la théologie... ».

Le point important, pour le libre examen, est que les temps modernes ont connu, outre la formulation plus explicite des règles de la méthode expérimentale, l'affirmation de la validité d'une science naturelle *séparée* de la métaphysique, indépendante et non pas seulement, comme l'enseigne saint Thomas, distinguée au sein d'une hiérarchie du savoir où la métaphysique garderait la prépondérance. Ce n'est pas avant l'époque de Galilée et de Newton — bien que l'on ne puisse négliger l'apport des présocratiques — que cette indépendance de la science a été proclamée et qu'a été clarifiée une notion de la vérité, non plus ontologique et absolue, non plus formelle et évidente, mais naturelle et relative.

Sans doute, par la relativité qu'elle évoque, la notion de vérité scientifique, laisse-t-elle chez d'aucuns la nostalgie de la stabilité intellectuelle et morale atteinte par la vérité ontologique ou la vérité formelle. Pourtant, au-delà de la précarité des idées scientifiques, la méthode expérimentale fournit à l'esprit humain une puissance constructive continue, jamais atteinte auparavant. Les philosophies se sont contredites et ont passé l'une après l'autre. Seule la science, grâce à sa méthode, marque un progrès continu « de sorte que, disait Pascal, toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un seul homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement ».

Le secret de l'efficacité de la méthode expérimentale est dans l'esprit de modération qui lui fait mesurer, à leur juste pouvoir, les capacités mentales de l'homme, dérivées des efforts de l'imagination et de l'usage des sens. D'une part, l'imagination est la source de toutes les créations humaines; sans elle, il n'y aurait ni religion, ni philosophie, ni art, ni science. Il n'en est pas moins certain que l'imagination peut mener et mène souvent à l'absurde. D'autre part, les sens sont les seuls organes de contact avec la réalité concrète et leur

(2) *La Philosophie au moyen âge*, Payot, 1944, p. 476.

déficiences coupe du milieu. Il n'en est pas moins certain que les sens trompent souvent et que la connaissance empirique ne suffit pas à la science.

A ne suivre que l'imagination ou que les sens, la pensée risque de s'égarer. Au contraire, en contrôlant l'imagination par les sens et en animant les faits par les idées, la pensée suit une voie moyenne et sûre, celle de la méthode expérimentale. Dans son sens le plus authentique, cette méthode est avant tout une technique féconde du savoir, mais aussi l'attitude la plus raisonnable de l'esprit, parce que la mieux équilibrée. Si l'imagination et les sens pris séparément peuvent tromper souvent, le mieux n'est-il pas de les faire se contrôler l'un l'autre? Les deux pouvoirs de connaissance sont alors conjugués et le rendement optimum est tiré des capacités du système nerveux. La philosophie de cette méthode est de laisser l'homme dans son univers réel, celui du relatif; non sans lui fournir le secret d'un progrès continu de la pensée, ni sans lui enseigner que ce progrès implique objectivité et humilité.

Quelle que soit la façon de la comprendre, la vérité est toujours contraignante. Dans la vérité formelle, la contrainte vient de l'identification d'un raisonnement aux règles de la logique, c'est-à-dire à un mode idéal d'enchaînement des idées plutôt qu'à l'objet d'une idée. Dans la vérité où l'on cherche, au-delà du formel, le réel métaphysique ou physique, la contrainte dérive de l'identification d'un objet découvert à une idée préalable de la nature des choses, croyance ou hypothèse. En toute occurrence, la vérité implique la contrainte, par identification entre deux termes de pensée. Mais les conditions de la contrainte sont loin d'être toujours les mêmes. Lorsque nous intégrons dans l'ordre de nos idées une croyance, l'opération est sans contrôle objectif et la vérité de cette croyance, c'est-à-dire la contrainte, s'installe en nous à demeure. Au contraire, lorsque nous incorporons à nos idées quelque hypothèse née de l'observation de la réalité sensible, l'opération ne garde de validité que si l'ordre des phénomènes n'infirme pas, mais confirme l'hypothèse que nous avons faite. D'un côté, il y a confirmation subjective d'une thèse; de l'autre, il y a vérification objective d'une hypothèse. D'un côté, il y a place pour l'argument d'autorité; de l'autre, point. C'est le propre de la vérité scientifique d'apporter une telle garantie d'objectivité.

Et c'est la raison pour laquelle le libre examen n'accepte de reconnaître pour authentique vérité que cette vérité-là, caractérisée par une contrainte qui ne dépend d'aucun arbitraire.

Les conséquences de ce choix, sur l'ordonnement de la vie spirituelle, doivent être mesurées avec circonspection.

On a dit que, la science ne reconnaissant le caractère de vérité qu'aux idées vérifiées par l'expérience sensible, seules les vérités scientifiques sont dignes d'être retenues, ce qui n'est pas scientifique étant appelé à le devenir ou à sombrer dans l'oubli. C'est là une façon de voir excessive et incompatible avec le libre examen. Toutes les idées ont le droit de vivre; celles qui expriment une vérité scientifique ne l'ont pas plus que les autres. Il y va de la fécondité de l'esprit, y compris l'esprit scientifique.

L'essentiel du génie humain est le pouvoir créateur, le don d'invention. Ce pouvoir est certes exercé, dans la science, selon une discipline d'objectivité très rigoureuse. Mais il n'en résulte aucune diminution des droits de l'imagination, en quelque domaine que ce soit, ni aucune moindre estime de l'exercice de ces droits, en dehors des recherches scientifiques. Il n'y a qu'un statut des idées, de toutes les idées, scientifiques ou non, c'est la liberté d'invention et de discussion; pour la science la tâche supplémentaire est de découvrir, dans l'exercice de cette liberté, les idées vérifiées par l'expérience.

La distinction à faire entre les idées, au niveau de la vérité, n'implique aucune discrimination entre les idées, au niveau de la liberté. Une idée vérifiée par l'expérience sensible est imposée par elle, non sans pouvoir être remise en doute. Toute idée non vérifiée peut, de son côté, être proposée librement, mais non point imposée et soustraite au doute. Il serait aussi appauvrissant de refuser droit de cité aux idées non scientifiques, qu'il est abusif de leur attribuer quelque vérité objective.

Dans l'esthétique, la morale, la métaphysique, l'imagination ne doit souffrir aucune limite. Si aucune autorité ne la supprime arbitrairement, la liberté y est plus grande encore que dans la science, parce qu'elles ne sont pas conditionnées par l'expérimentation. Il ne manque d'ailleurs pas de cas où la science a été servie par les rêves de la métaphysique. Ce que Kepler cherchait, animé par une foi religieuse et par des idées

platoniciennes et pythagoriciennes, c'était l'explication du mystère cosmographique de l'ordonnement du monde, par une âme universelle et selon les lois divines de la géométrie. Ce que Kepler a trouvé, ce sont les lois naturelles du mouvement elliptique des astres, qui l'ont mené du Mystère cosmographique à la Physique céleste.

Il faut laisser l'imagination se déployer et ne point la dédaigner, même quand elle n'apporte rien à la science. Car il est légitime que l'homme, être de sentiment autant que de raison, ait des aspirations qui ne peuvent toutes être ramenées à la vérité. Il y aura toujours des religions et des métaphysiques, des spéculations sur le beau, des discussions sur les mobiles de la conduite humaine, qui ne seront pas réductibles à la science, parce qu'il y aura toujours des valeurs contemplatives ou pratiques, dont le vrai ne rend pas compte. Ce que l'on peut toutefois exiger, c'est que ces valeurs elles-mêmes n'abusent pas de leur entière liberté et ne se présentent pas comme des puissances spirituelles prédominantes, dont la science ne serait que l'humble servante. Là est la justification de la séparation entre la science et la métaphysique.

Le libre examen ne s'incline que devant la contrainte de la vérification expérimentale, tout d'abord, parce qu'elle est objective et dénuée de tout appui de l'argument d'autorité; ensuite, parce qu'elle n'engage pas définitivement la pensée, le sort le plus heureux de la science, sa raison d'être, étant que les idées se renouvellent promptement et progressivement, en sorte qu'à une vérité succède une vérité plus générale.

Au total, le libre examen veut, en toute matière, la perpétuation du dialogue, accompagnée du souci de discerner l'élément expérimental là où il peut y avoir objet de science. Sur ce dernier point d'ailleurs, il faut s'entendre et être clair. Nous avons bien dit qu'il est des idées ou des ordres d'idées dont l'objet échappera encore longtemps, sinon toujours, à la science, parce qu'il est des choses qui, sans être vraies, ont de la valeur pour l'esprit humain, soit pour leur beauté, pour leur moralité ou pour leur utilité. Mais du fait que l'objet d'une idée n'est pas toujours expérimental, il ne suit évidemment pas que l'expression de l'idée ne soit pas toujours un fait social répandu en de nombreux esprits et, parfois, perpétué par de nombreuses générations. C'est-à-dire qu'une idée humaine,

quel que soit son objet, scientifique ou non, est une réalité expérimentale dans toute la mesure où elle conditionne la vie sociale. En d'autres termes, si l'objet de certaines idées échappe à la science expérimentale, la vie des idées ne lui échappe jamais. Pour le libre examen, il n'est pas d'idées tabou, toutes restent discutables.

*
* *

Nous avons tenté de montrer que le libre examen est fait non seulement de critique et de doute méthodique, mais aussi d'un ordonnancement de la vie spirituelle, respectueux de la vérité scientifique et de la liberté de toutes les idées. Ce principe n'est donc pas négatif, mais positif, en tant que le progrès de la pensée dépend de l'avancement des vérités et du renouvellement des idées.

Il s'agit à présent de montrer le libre examen sous un autre aspect, l'aspect moral. Là aussi, on doit apercevoir, au-delà de l'attitude critique, une force constructive.

Dans un travail publié, il y a deux ans, par la *Revue de l'Université de Bruxelles*, M. Stengers a très judicieusement insisté sur les continuelles et notables limitations qui s'opposent à la pratique du libre examen dans la vie courante. « Elles dureront, dit-il, aussi longtemps qu'il y aura une science et une société, et que la première vivra au sein de la seconde. » « Dans mille et une circonstances, ajoute-t-il, c'est de nous-mêmes, spontanément, que, pour des raisons sociales, nous acceptons de contraindre, dans une certaine mesure, notre affirmation de la vérité. »

Cependant, notre Collègue n'omet point les paroles admirables prononcées par Henri Poincaré, lors du 75^e anniversaire de l'Université de Bruxelles : « La pensée ne doit jamais se soumettre, ni à un dogme, ni à un parti, ni à une passion, ni à un intérêt, ni à une idée préconçue, ni à quoi que ce soit, si ce n'est aux faits eux-mêmes, parce que pour elle, se soumettre, ce serait cesser d'être. » Sans doute, sont-ce là, ajoute M. Stengers, « des paroles dont le caractère idéal éclate, dès que l'on veut en faire l'application aux manifestations extérieures de la pensée ». Pourtant, ces paroles sont justes; elles font ressortir un caractère essentiel du libre examen, celui d'être un idéal moral et non point un don de nature. Examiner

librement est un modèle de méthode et un objet d'effort. On y aspire et on y atteint parfois, mais c'est toujours par la domination de soi-même et la compréhension d'autrui. Un tel modèle, objet de telles aspirations et d'une approche aussi ardue, est bien ce que l'on peut nommer un idéal moral.

Le libre examinateur le plus sincère et le plus scrupuleux n'atteint sans aucun doute pas tous les jours son idéal. Comme tout homme, il a ses valeurs acquises et il subit leur tyrannie, autant qu'il apprécie leur richesse. Souvent, sans qu'il s'en rende compte, elles le poussent à l'intolérance. Souvent, « l'individu croit réagir librement, de son propre choix : la réalité, ses opinions sont préexistantes; mais il en est inconscient. Subjectivement, il croit choisir en homme libre; objectivement, il agit selon les normes sociales qu'il a assimilées sous la pression des milieux sociaux auxquels il a appartenu. Son moi contient une bonne partie de « social intériorisé »⁽³⁾. C'est le sort des esprits expérimentés eux-mêmes; que dire de ceux qui abordent seulement le monde des idées. Il ne faut point les laisser croire aux solutions de facilité. Le libre examen étant un idéal peu commode à atteindre, il ne suffit point d'y adhérer; il faut le servir avec persévérance. L'Université de Bruxelles a pour raison d'être de cultiver cet idéal; les jeunes gens qu'elle forme ne deviennent libre examinateurs que par un long apprentissage, stimulé par l'exemple des aînés.

Il en va ainsi de tout idéal. Nul chrétien sincère n'oserait se présenter comme étant chaque jour un chrétien parfait, n'ayant eu qu'à adhérer à sa religion pour être en règle avec elle. Le premier scrupule du libre examinateur doit être de se savoir toujours en danger de desservir son idéal. Au surplus, un libre examen facile serait un libre examen sans valeur, parce que sans mérite.

Reste une question importante : celle de l'efficacité du libre examen comme idéal moral.

On a fait valoir, avec raison, que la science est inspiratrice de morale, parce qu'elle requiert de qui la cultive une discipline rigoureuse, la maîtrise de soi et le respect d'autrui, dont dépend l'objectivité scientifique. Cela n'est pas douteux,

(3) HENRI JANNE, *Liberté et objectivité scientifique* (*Revue de l'Université de Bruxelles*, avril-juin 1954, p. 4).

mais ne suffit pas à fonder une morale universelle, parce que l'immense majorité des hommes ignore ces exigences supérieures de la science. Il ne manque pas d'exemple, dans l'histoire des civilisations, de courants philosophiques puissants animés d'un idéal moral élevé, mais qui est demeuré l'apanage d'une élite et l'objet de spéculations accessibles seulement à une petite minorité cultivée. Le bouddhisme du « petit véhicule » en est un exemple. Il est probable que l'enseignement de Bouddha n'aurait pas eu en Asie la fortune qui a été la sienne, s'il ne lui avait pas été adjoint la notion du Boddhisatva, qui, dans le « grand véhicule », rend le contact possible avec la multitude. Mais le bouddhisme est une doctrine et, bien que l'on y trouve des pensées que le libre examen peut faire siennes, sa qualité de doctrine nous empêche de le prendre comme modèle exclusif, car elle nous conduirait à accepter, outre des idées largement humaines, des préceptes qui ne répondent qu'à un certain état de croyances religieuses, incompatibles à maints égards, avec l'esprit d'autres civilisations.

La question est de savoir comment on peut atteindre, à partir d'une conception non doctrinale telle que le libre examen, et au-delà de la morale abstraite, liée à la vie intellectuelle du savant, à une morale élevée et cependant compréhensible par tous les hommes. Le libre examen n'ayant pas à sauvegarder l'unité d'un système doctrinal, mais pouvant orienter les regards vers toutes les expériences accomplies, quels qu'en soient le lieu ou l'auteur, dispose, à cet égard, d'un pouvoir d'universalité intégral. Il ne doit pas déduire une morale de quelque *a priori* relevant le plus souvent de la métaphysique; il peut, au contraire, induire des principes généraux de morale, à partir de l'observation d'une réalité véritablement expérimentale : celle de l'expérience humaine, telle que nous la livre l'histoire des civilisations. Il peut abstraire, de tous les systèmes, ce qui moralement y apparaît comme universel; il n'est tenu à s'enfermer dans aucun système particulier.

C'est le moment de rappeler, par analogie, l'ambition de Leibniz dans son dessein de reconstruire la philosophie. « La vérité est plus répandue qu'on ne pense, mais elle est très souvent fardée, et très souvent aussi enveloppée, et même affaiblie, mutilée, corrompue par des additions qui la gâtent ou la rendent moins utile. En faisant remarquer ces traces de la vérité dans les

anciens, on tirerait l'or de la boue, le diamant de sa mine et la lumière des ténèbres; et ce serait, en effet, *perennis quaedam philosophia* (*). » A défaut d'une philosophie éternelle, est-il impossible de concevoir une morale universelle, fondée sur l'expérience et la pensée des hommes de bonne volonté dans toutes les civilisations? Ce que la morale a d'universel est en quelque sorte démocratique, puisque proclamé par l'unanimité du genre humain; et ce que la morale a d'universel ne dépend pas de l'argument d'autorité, puisque enseigné partout, sans que ce soit le monopole d'aucune doctrine, mais le bien de toute l'expérience humaine.

Dans toutes les civilisations, il y a du sublime et de l'horrible. Le libre examen doit faire la part de l'un et de l'autre, au-delà des doctrines. Il le peut, car son rôle n'est pas d'affirmer *a priori* la supériorité d'une civilisation sur les autres, moins encore de préconiser le triomphe d'une doctrine intransigeante, mais de rapprocher les hommes par la compréhension, quelle que soit leur race ou leur classe, en leur montrant que chaque civilisation a contribué à l'enrichissement du patrimoine moral de l'humanité et que le temps est venu, pour les générations présentes, sur toute la surface du globe, d'en prendre conscience. Aucune civilisation n'a le droit de se réclamer d'une vérité morale absolue, au nom de laquelle elle prétendrait convertir, voire conquérir les autres.

Le libre examen préfère à la conquête spirituelle, menée par la propagande et la conversion, la concorde spirituelle, née de la compréhension et du respect mutuels. Une telle compréhension entre les tenants de la pensée dans les grandes civilisations, doit mener à mieux qu'à une uniformité de croyance, laquelle ne pourrait prédominer qu'au prix de l'appauvrissement des patrimoines moraux dans leur diversité.

Elle doit illustrer, sans équivoque et de la façon la plus universelle, le principe de la liberté des idées. Par là, elle témoignerait de la plus belle vertu : celle de la tolérance et de la bienveillance.

Ce qui peut naître de pareil effort de rapprochement, c'est, une peut-être lente, mais sûre universalisation de la morale,

(*) *Lettre à Rémond, 1714 (Vocabulaire philosophique de Lalande, éd. 1947, p. 737).*

induite de l'expérience humaine la plus étendue et non plus déduite de quelque système doctrinal exclusif.

De l'Europe à la Chine, on peut certes extraire, de la multiplicité des systèmes, procédant chacun de conceptions particulières de la vie et du monde, certains thèmes moraux de valeur universelle.

C'est assurément une valeur morale universelle, affirmée par la pensée chinoise, à travers des systèmes philosophiques très différents, que la conception d'une sagesse, ne se réclamant ni d'un dogme, ni d'un Dieu, mais d'un idéal de libération humaine, due à l'intelligence de l'harmonie cosmique, laquelle implique la connaissance de soi, celle d'autrui et celle du monde, en sorte que de la compréhension naisse la conciliation entre les hommes et la bonne entente entre l'homme et la nature (5).

Dans le système de Zoroastre, le choix obligatoire et intégral du fidèle pour la cause du bien, n'empêche point une grandeur morale illustrée par des principes qui, dégagés de leur cadre doctrinal originel, sont dignes d'être proposés à tout le genre humain. N'en est-il pas ainsi des vertus de sincérité et de droiture que comporte le respect du principe fondamental de la triade : bonne pensée, bonne parole, bonne action; et aussi, du haut degré d'estime dans laquelle le mazdéisme tient l'attachement au travail productif; et encore de l'idée que la vertu est à elle-même sa propre récompense et le mal sa propre punition, idée de désintéressement intégral (6).

La pensée indienne, si divergente de celle des autres civilisations, dans son inspiration profonde, n'est cependant pas non plus sans présenter des thèmes moraux accessibles à tous les hommes. Un précepte bouddhique enseigne que « tous les moyens employés dans cette vie pour obtenir un mérite religieux n'ont pas la valeur d'un seizième de bienveillance, délivrance du cœur » (7). Et dans le bouddhisme encore, tendance

(5) M. GRANET, *La pensée chinoise* (conclusion). Evolution de l'Humanité.

(6) R. P. MASANI, *Le Zoroastrisme, religion de la vie bonne*, pp. 116 et suiv., Payot, 1939; — KREGLINGER, *Etudes sur l'origine et le développement de la vie religieuse*, p. 356, Editions Lamertin, 1919.

(7) F. CHALLAYE, *Les philosophes de l'Inde*, p. 55, Presses Univ. de France.

la plus universaliste de l'esprit indien, on trouve même cette recommandation de libre examen : « Ne croyez pas une chose simplement sur des oui-dire; ne croyez pas sur la foi des traditions, parce qu'elles sont en honneur depuis de nombreuses générations... Ne croyez rien sur la seule autorité de vos maîtres ou des prêtres. Ce que vous aurez vous-même éprouvé, expérimenté et reconnu pour vrai, qui sera conforme à votre bien et à celui des autres, cela, croyez-le et conformez-y votre conduite ⁽⁸⁾. »

Au regard de ces exemples, la civilisation européenne n'est assurément pas en reste.

« Le connais-toi toi-même est un des lieux communs moraux les plus appréciés de tous les peuples et de tous les temps ⁽⁹⁾. » Sans doute, mais la formule est loin d'avoir eu toujours le même sens et, au surplus, d'avoir reçu tous les sens possibles, en particulier celui que peut lui donner l'esprit expérimental. Nous venons de la rencontrer chez Confucius où elle s'insère dans une conception cosmique et où se connaître soi-même est un premier pas dans la voie d'une harmonie personnelle qui doit être prolongée par la connaissance et l'amour d'autrui et par la compréhension de l'ordre du Ciel. L'individu est là un microcosme qui s'intègre dans le macrocosme de l'Univers; la liberté est le pouvoir d'accomplir cette intégration.

Avec Socrate, l'expression se dépouille de son sens cosmique, la préoccupation du grand Tout étant absente, ce qui n'exclut pas toute préoccupation métaphysique de l'Aut-delà ⁽¹⁰⁾; le dessein est de fonder une morale rationnelle, d'élever l'éthique à la dignité d'une science efficace et pour cela de fortifier la raison, la maturité de la personne morale dépendant de la maturité préalable de l'intelligence. Assurément, l'idéal socratique est trop rationnel et l'on doit faire observer, à ce propos, que « Confucius ne considérait pas l'étude de soi-même comme une fonction uniquement de l'entendement, mais qu'il savait aussi de quelle importance étaient les influences obscures, mais profondes, que la vie affective et instinctive exerce sur notre connaissance ⁽¹¹⁾. »

⁽⁸⁾ KREGLINGER, *op. cit.*, p. 308.

⁽⁹⁾ ZENKER, *La Philosophie chinoise*, p. 130, Payot.

⁽¹⁰⁾ PIAT, *Socrate*, pp. 96-97.

⁽¹¹⁾ ZENKER, *op. cit.*, p. 134.

Toutefois, ce qui reste le mérite de Socrate est d'avoir promu l'idée d'une science de l'homme et de l'importance d'une telle science dans l'ordre de l'éthique. De nos jours, c'est encore à cet objet, universel s'il en est, que se trouvent attachées toutes les préoccupations relatives au problème de la valeur.

A ces quelques exemples de thèmes moraux universels, que l'esprit de libre examen peut dégager de civilisations très différentes et rapprocher les uns des autres, on pourrait en ajouter maints autres. Il en est un à ne point perdre de vue, celui du respect de la personne et, en particulier, de l'amour d'autrui. On le rencontre chez nombre de penseurs. Le *yen* résume chez Confucius toute moralité et procède du caractère homme et du caractère deux, et l'on enseigne que « la doctrine du Maître consiste à se perfectionner soi-même et à aimer les autres comme soi-même » (12).

Rappelons d'autre part ce que nous avons dit de l'importance revêtue dans la morale bouddhique par la vertu de bienveillance; indifférent aux distinctions de classes et de castes, de race et de nation, le bouddhisme se présente comme une grande religion universelle et pose la question : « Si la haine répond à la haine, comment la haine finira-t-elle? » (13)

A son tour Zarathoustra enseigne qu'une bonne action vaut mieux que dix mille récitationes ou prières et il adresse à ses fidèles cette exhortation : « Sois superlativement bienveillant, comme le Seigneur Ahura Mazda envers ses créations » (14).

Chez Socrate, la vertu de bienfaisance joue un rôle notable, l'homme devant non seulement ne faire du mal à personne, mais du bien à tous; c'est-à-dire, être philanthrope. Mais là où la « sagesse réflexive » de la Grèce hisse le thème moral de l'amour au sommet le plus haut, c'est en l'appliquant, au-delà de l'individualité particulière, à la personne humaine en général; l'amour n'est pas un devoir occasionnel, mais permanent, n'est pas individuel, mais universel, il participe à la pérennité de l'esprit et non à la précarité de la matière. « Socrate est venu dire que la valeur n'est pas hors de l'homme, mais dans l'homme. La Valeur n'est pas une chose qu'il faudrait chercher

(12) ZENKER, *op. cit.*, p. 129.

(13) F. CHALLAYE, *Les philosophies de l'Inde*, 1956, Paris, p. 55.

(14) MASANI, *Le Zoroastrisme*, *op. cit.*, p. 132.

à s'approprier, elle est au contraire ce que l'on donne. C'est pourquoi elle est esprit, réflexion et amour... (15)). »

Placé dans une autre perspective que celle de la philosophie socratique, le thème moral de l'amour a été repris et inséré dans le Christianisme, non sans avoir été présent dans le Judaïsme, en particulier dans la doctrine du Rabin Hillel, contemporain de Jésus. « L'homme, a écrit saint François de Sales (16), est la perfection de l'univers; l'amour, celle de l'esprit; et la charité, celle de l'amour. C'est pourquoi, l'amour de Dieu est la fin, la perfection et l'excellence de l'univers. » « Or, la personne est, par nature, ouverte sur trois objets : ouverte sur elle-même, et cette unité fonde l'amour de soi; ouverte sur les personnes humaines, parce qu'elles participent à une même nature, et qu'elle ne peuvent s'achever qu'ensemble, dans le corps de l'humanité tout entière, et cette union de ressemblance et d'intimité fonde l'amour naturel des autres; ouverte enfin sur Dieu, et cette union de totale dépendance fonde l'amour naturel de Dieu (17). »

Avec saint Paul et saint Augustin s'était épanouie la grandiose conception cosmique et morale, déjà présente dans la philosophie de Platon et qui fait de l'amour, la force spirituelle de l'Univers.

*
**

Une époque de quatre cents ans, commencée au VII^e siècle av. J.-C., a marqué sur le continent eurasiatique l'éclosion spirituelle peut-être la plus impressionnante de l'histoire. Cette époque est celle de Confucius et de Lao Tseu; celle de Bouddha s'insurgeant contre le brahmanisme; celle de Zoroastre proclamant la prédominance du culte mazdéen; celle enfin des philosophes présocratiques, fondateurs de la science occidentale, celle enfin de Socrate, Platon et Aristote.

Depuis ce temps, les plus grandes civilisations se sont développées, accusant parfois des similitudes comme celles que nous venons d'évoquer à propos des idéaux moraux les plus

(15) G. BASTIDE, *Le moment historique de Socrate*, p. 312.

(16) SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'Amour de Dieu*, X1.

(17) J. MOURoux, *Sens chrétien de l'homme*, p. 179.

universels; offrant, à certains égards, des caractères originaux irréductibles et témoignant de l'inévitable diversité des cultures humaines; enfin, portant la trace d'influences unilatérales ou réciproques, nées de contacts dus aux voyages, au commerce ou à l'activité militaire.

A présent, il faut choisir l'éthique que doit recevoir la Société mondiale du xx^e siècle. Sera-ce l'affirmation, toujours vaine et précaire, de la suprématie d'une puissance ou d'une civilisation; sera-ce la négation de ce que représentent comme richesse spirituelle, non seulement les sommets moraux dont nous avons parlé et qui rapprochent les peuples, mais aussi la diversité des œuvres par lesquelles les civilisations affirment chacune leur originalité créatrice? Sera-ce la conquête nivellatrice et l'hostilité perpétuelle ou la compréhension et ce respect d'autrui honoré par tant de penseurs en tous temps et lieux. Sera-ce l'argument d'autorité qui soumet la pensée et prêche la conversion, ou sera-ce le libre examen qui élargit les vues et prône la conciliation?

II. APPLICATIONS DU PRINCIPE DU LIBRE EXAMEN DANS LE MONDE MODERNE

L'exposé qui vient d'être fait, des conceptions les plus générales du libre examen, relève de la théorie de la connaissance et des principes de l'éthique. Nous ne sommes qu'à mi-chemin de notre route. Certes, le libre examen est digne de respect, pour les qualités de sa méthode et l'humanité de son inspiration; mais aussi, parce qu'il suggère un mode de conduite efficace et bienfaisant à une époque qui en a le plus urgent besoin. Il ne laisse pas l'esprit désemparé par le doute ou figé par le dogme en présence des problèmes du monde nouveau, mais il oriente vers des solutions conformes aux pouvoirs d'une raison soutenue par l'expérience plutôt que dominée par des croyances.

Voyons d'abord ce que suggère le libre examen dans l'ordre des problèmes politiques et économiques.

Les réalités que l'on rencontre dans la vie sociale sont de deux sortes: d'une part, les réalités d'ordre matériel, telles que les ressources du milieu naturel et les moyens techniques; d'autre part, les réalités organiques des relations sociales, réa-

lités de croyances, telles que les règles et les institutions. Toutes ces réalités forment des structures plus ou moins rigides, qui conditionnent les activités humaines, mais qui, en revanche, subissent des transformations dues aux progrès techniques et aux réformes sociales.

Les moyens matériels imposent des conditions d'usage objectives qu'il faut connaître et respecter, sous peine d'entraver le progrès technique.

Une constante de l'économie humaine est la division du travail et la spécialisation des moyens et instruments. Les économistes l'ont toujours observée, l'analyse faite par Adam Smith est, à ce propos, restée célèbre, de même que les vues de Jean-Baptiste Say sur le rôle de l'entrepreneur comme pivot de l'activité économique. De cette constante, découle une vérité économique, à savoir que toutes les activités économiques sont complémentaires. La complémentarité est une loi. Déjà on en voit l'application à l'intérieur de chaque entreprise, dans les relations d'interdépendance qui unissent le travail, le capital et les ressources naturelles. Cette application s'étend aux relations extérieures de chaque entreprise et résulte de l'interdépendance de celle-ci avec celles qui lui servent de fournisseurs, comme avec celles qui lui assurent un débouché. Ainsi des liens de complémentarité se ramifient et s'étendent au sein de la masse des entreprises, rendant de plus en plus interdépendantes les firmes vouées aux fonctions économiques que sont l'industrie, l'agriculture, le commerce, la finance. Entre toutes ces fonctions complémentaires les unes des autres, une importance particulière revient à la fonction monétaire, la monnaie, moyen circulatoire, étant le complément commun de toutes les autres fonctions de production ou de distribution.

La complémentarité est un fait d'ordre technique : sont complémentaires deux moyens qui doivent être mis en œuvre conjointement pour atteindre une même fin, par exemple, le capital et le travail, comme catégories de moyens, le verre et le bois de châssis, comme moyens spécifiques. Autrement dit, il s'agit d'une condition expérimentale, procédant de la multiplication des inventions humaines et qui façonne de plus en plus le milieu physique, parfois jusqu'à submerger les conditions originaires de la géographie. En outre la complémentarité

est une condition de rapprochement des hommes, beaucoup plus puissante que n'importe quelle convention.

Si le libre examen des faits, soustrait à toute préoccupation de doctrine ou d'intérêt, mène à constater que la loi fondamentale de l'évolution économique est une loi de complémentarité et qu'en conséquence les fonctions économiques sont liées entre elles en un tout organique, il faut cependant constater que la complémentarité ne se développe pas sans entraves, ni sans déviations.

L'Économie politique étant encore une discipline peu avancée et de peu de secours pour l'homme d'action, il advient souvent que les agents de la vie économique, privés ou publics, commettent des erreurs ou des excès, sous l'inspiration de croyances doctrinales ou d'intérêts privés ou politiques mal compris. Pour ne citer que quelques exemples, est une méconnaissance des exigences expérimentales de la complémentarité, une politique d'investissements trop massifs et préjudiciables à la consommation; une politique commerciale tendant à exporter sans cesse davantage, tout en important le moins possible; une politique financière qui n'ordonne pas la circulation monétaire en fonction de la circulation commerciale. De telles erreurs peuvent être commises, tantôt dans l'économie privée, tantôt dans l'économie publique. Le plus souvent, elles dérivent de ce que l'organisation de l'économie est faussée, dans l'esprit des hommes d'Etat ou d'affaires, par des mobiles soit d'ambition politique, soit d'intérêt privé, qui leur tiennent lieu d'arguments d'autorité et les mènent à heurter tout autant les exigences de la technique, comme la complémentarité, que les exigences de la morale, qui veulent que l'économie serve la subsistance des populations, plutôt que l'enrichissement ou la puissance.

On rencontre aussi, dans l'économie humaine, outre les réalités sensibles, telles que les structures techniques, d'autres réalités invisibles et intouchables, qui peuvent être dites de croyance, parce que leur support consiste en idées, par exemple, en mobiles répandus dans la société et y créant des prédispositions de penser et d'agir de façon déterminée.

Or, ces réalités de croyance sont aussi impérieuses et souvent plus difficiles à transformer que les réalités sensibles. Elles doivent être traitées, avec beaucoup d'attention et de précau-

tions, car il est tout aussi vain et contraire au libre examen de négliger, voire de mépriser une croyance, comme réalité sociale, qu'il ne l'est d'affirmer la vérité de son objet à défaut de vérification expérimentale. Une idée est toujours un fait d'expérience sociologique; l'objet d'une idée n'est pas toujours un fait expérimental. Tel est le principe qui doit éclairer l'examen des réalités de croyance.

Les réalités de croyance rencontrées dans la vie sociale et dans l'activité économique se nomment doctrines ou institutions. Une doctrine est un système d'idées, plus ou moins répandu dans le corps social. Une institution est principalement et au-dessus de tous ses attributs et moyens matériels, une personne, c'est-à-dire une fiction ordonnatrice d'une fonction sociale. Qu'il s'agisse de doctrines ou d'institutions, il est avant tout question d'idées. On peut donc en traiter, au nom du libre examen, en toute liberté, n'importe qui ayant le droit d'exprimer en ces matières sa façon de voir. La difficulté, à propos de pareilles réalités, n'est donc pas celle d'une prétendue limitation des idées admissibles — limitation qui est l'ambition commune des doctrinaires réactionnaires ou révolutionnaires; une telle limitation serait incompatible avec la liberté de pensée.

Le problème soulevé de nos jours par les institutions et les doctrines, loin d'être celui d'une limitation de leur changement, est plutôt celui de la nécessité de promouvoir ce changement, pour adapter les idées aux conditions nouvelles de la vie des sociétés. Le libre examen se doit de proclamer la bienfaisance de cette adaptation et la nocivité du maintien de doctrines ou d'institutions, qui heurtent des réalités techniques comme la complémentarité économique.

L'évolution rapide du monde moderne est peu compatible avec des institutions réputées sacrées et des doctrines dites intangibles.

Le rythme impressionnant de la transformation du monde matériel, met en cause le rôle des doctrines et des institutions, en particulier dans l'ordre des activités économiques. Car, de ce côté, les lenteurs d'adaptation des vues idéologiques aux faits techniques, sont peut-être la cause principale des désordres du monde moderne.

Les doctrines marquent la persistance d'une attitude men-

tales qui est le contraire même de celle dont se réclament la science et le libre examen. On parle encore beaucoup trop de doctrines, à propos de l'activité économique; on ne parle que trop peu de théorie et le terme y est loin d'avoir le prestige qu'il revêt en physique. Or, ce ne sont point des doctrines, mais exclusivement la théorie qui a fait avancer le savoir et augmenter l'efficacité du pouvoir d'action de l'homme. En physique, les doctrines, celle d'Aristote et de Ptolémée par exemple, sont des dieux morts; en économie, les doctrines, libérales, socialistes ou autres sont des dieux qui ne veulent pas mourir. L'expérience économique des deux derniers siècles a été marquée par une telle expansion et de telles transformations qu'il est peu probable que les vues d'Adam Smith et de ses disciples ou de Karl Marx et de ses adeptes puissent encore satisfaire à l'intelligence de l'économie même interprétées par des néo-doctrines. Dans la constitution du savoir explicatif, sinon dans la détermination des buts de l'action, les poussées de l'esprit doctrinal sont stériles. Le temps est venu de leur substituer un véritable effort de recherche scientifique, car, en économie tout autant qu'en physique, ou en biologie, c'est le perfectionnement de la théorie et non pas la propagation d'une doctrine qui ouvre la voie au progrès. Ajoutons que la recherche scientifique, dans l'ordre des sciences physiques, peut certes mener à un accroissement continu de la puissance des hommes, mais qu'elle ne saurait aboutir à créer une plus grande prospérité des peuples, si on ne se souciait pas de la prolonger par l'instauration d'une recherche scientifique dans l'ordre des sciences humaines.

Du côté des institutions, la méthode du libre examen mène aussi à des vues novatrices, éloignées aussi bien de l'esprit conservateur que de l'esprit révolutionnaire. Une institution est un moyen et non une fin en soi; elle n'est pas sacrée, ni immuable, mais doit être utile et morale. Quoi qu'il en coûte aux préjugés, le libre examen mène à la conclusion que les institutions non efficaces et non satisfaisantes du point de vue moral, sont à réformer, voire à remplacer.

Sans doute, l'attachement des peuples à leurs institutions est une source de vigueur et un indice de santé politique; sans doute aussi les institutions ne suscitent-elles un réel attachement que si elles sont auréolées de prestige et objet d'une cer-

taine contemplation. Mais cela n'empêche nullement le changement d'optique qui nous paraît nécessaire. Il n'y a rien à perdre, tout au contraire, à ne point pousser l'attachement sentimental aux institutions, jusqu'à obnubiler l'appréciation de leur utilité et de la moralité des fins qu'elles servent.

Les institutions, étant des pouvoirs d'organisation des activités sociales, doivent satisfaire aux conditions suivantes : être et demeurer adaptées aux exigences techniques de l'activité en cause; appliquer des principes d'organisation qui tiennent compte de l'expérience plutôt que de vues doctrinales; servir la cause d'une valeur morale universelle. La troisième de ces conditions sera traitée dans la dernière partie du présent travail, les deux premières demeurant seules en cause à présent.

Une institution, cadre organique formé à une époque de l'histoire, n'est plus qu'une survivance, voire une nuisance si, les conditions de l'histoire ayant changé, elle n'a pas évolué à son tour.

Tel est le cas de l'Etat moderne. La révolution économique de l'époque contemporaine a bouleversé les conditions de vie des peuples civilisés et a modifié en conséquence le problème de leur gouvernement. De tout temps, la base du pouvoir de l'Etat a été le territoire. C'est lui qui marque le champ d'exercice de la souveraineté; or, du moins jusqu'à peu de temps, c'est lui aussi qui constituait la source de loin la plus importante de richesse, qu'il s'agisse de culture sédentaire ou d'exploitation nomadique. En d'autres termes, les conditions d'usage de la terre ont déterminé les modes d'exercice du pouvoir, parce que la base économique de la collectivité coïncidait avec son assiette politique. L'ébranlement de cet état de choses est dû au fait que, dès les temps modernes, le développement des explorations et des inventions a multiplié les activités économiques. A côté de la culture de la terre et de l'extraction minière, le commerce, la finance et l'industrie ont pris une place de plus en plus grande. L'Angleterre mercantiliste a créé une base économique de la société qui, de façon très nette, n'est plus restreinte aux limites du territoire et dont l'image est fournie par la balance des comptes.

Dans les perturbations qui ont accompagné la révolution économique de l'Occident, plusieurs tendances se sont affir-

mées. Tout d'abord, l'individualisme a fourni les agents d'activité économique, capables de parcourir le domaine international. Ensuite, l'Etat nationaliste a réagi, contre le cosmopolitisme, par une politique protectionniste plus ou moins ouverte. Enfin, de nouveaux empires se sont formés, sur la base de la puissance économique nouvelle, qui se partagent le monde en grandes zones d'influence. La tendance est cependant de plus en plus accusée, de mettre l'Etat en harmonie avec la base économique décisivement internationale de la vie collective.

Au risque de heurter des préjugés tenaces, le libre examen doit rejeter l'anachronisme de l'idée d'une absolue indépendance et souveraineté des Etats. Il y a longtemps que cet anachronisme a été dénoncé; Turgot écrivait déjà : « Quiconque n'oublie pas qu'il y a des Etats politiques séparés les uns des autres et constitués diversement ne traitera jamais bien une question d'économie politique ⁽¹⁸⁾. »

L'idée de l'Etat indépendant et souverain est un mythe politique en contradiction avec la réalité économique. La contradiction vient de ce que les termes d'indépendance et de souveraineté ont été pris dans un sens beaucoup trop radical et incompatible, autant avec les exigences de la morale qu'avec celles de l'économie. Dans la vie, il ne s'agit point d'indépendance, ce qui implique le détachement du milieu, mais d'autonomie, laquelle suppose un pouvoir propre, conditionné dans son exercice par le milieu. Tel est déjà le cas de l'autonomie biologique de l'être vivant; tel est encore celui de l'autonomie des collectivités politiques. Or le milieu conditionnant l'exercice de l'autonomie peut changer et nous avons vu qu'il a beaucoup évolué depuis le dépassement de la puissance territoriale par la puissance commerciale, financière et industrielle. Sous l'effet expérimental de la complémentarité, ce conditionnement est devenu de plus en plus international, voire mondial. Dès lors, le libre examen impose de repenser l'institution de l'Etat sur le plan international, où la nécessité de l'organisation des complémentarités économiques doit l'emporter sur les préjugés devenus funestes de l'indépendance et de la souveraineté politique des pouvoirs nationaux parti-

(18) *Lettre à M^{lle} Lespinasse (1770)*.

culiers. Ceci doit valoir pour tous les Etats, en sorte que, sous l'influence du progrès technique, les peuples aillent vers une organisation mondiale d'interdépendance, et non vers une subordination aux économies dominantes.

Ce n'est pas seulement dans les relations extérieures, mais aussi à l'intérieur que le rôle de l'Etat doit être soustrait aux impératifs des doctrines et des mythes, pour être éclairé par la raison expérimentale.

Un homme politique, qui devient homme de gouvernement, doit s'apercevoir assez vite que s'imposent à son attention, beaucoup moins la doctrine de son parti, que de changeantes réalités quotidiennes d'ordre technique ou psychologique. Les problèmes de gouvernement sont souvent trop divers et complexes pour entrer dans le cadre d'une doctrine et pour être résolus en fonction de ses principes. Sans doute, pour l'homme politique la doctrine reste un moyen de contact avec la masse et influe sur elle par la pensée confuse et le sentiment. Mais pour l'homme d'Etat, cela n'est que l'aspect primaire de l'art de gouverner, lequel nécessite surtout la connaissance de l'homme et l'intelligence des problèmes techniques.

C'est un débat assez vain qui oppose le collectivisme au libéralisme ou le dirigisme à l'individualisme. Toute économie humaine est toujours individualiste, parce que ce sont toujours des individus qui agissent et inventent. En revanche, toute économie est toujours collective, parce que la complémentarité lie les activités entre elles et que l'ensemble ainsi formé doit être gouverné. L'opposition des deux doctrines revient à ériger l'un devant l'autre deux principes, chacun d'eux étant représenté comme excluant l'autre, alors que l'organisation économique implique leur composition.

En vérité, il est des conditions d'organisation enseignées par l'expérience et qui dépassent en généralité les vues individualistes et collectivistes. Les institutions doivent toutes accomplir la double tâche d'ordonner les activités humaines selon les exigences d'une déconcentration favorables aux initiatives individuelles et d'une coordination favorable au rendement maximum du labour fourni par la collectivité. Ce principe général est d'ailleurs valable sur le plan international, autant que sur le plan national.

Il n'en découle pas toutefois que l'économiste puisse borner ses vues aux problèmes de l'organisation technique et se dispenser de préoccupations d'ordre moral. On ne construit pas une économie saine, c'est-à-dire des conditions de subsistance favorables à la population d'un pays, rien qu'en vertu de la puissance de la technique et de l'efficacité administrative des institutions. Le plus important est la fin d'ordre moral vers laquelle les institutions orientent l'usage des techniques.

Nombre de nations pourraient avoir un niveau de vie plus élevé, si leur politique économique était orientée vers une autre fin que celle qui prévaut trop souvent. Si la fin de la politique économique était partout raisonnable et comparable, sur le plan collectif, à la gestion du bon père de famille, l'humanité serait délivrée de grandes inquiétudes et la puissance technique autant que la capacité d'administration engendreraient plus de prospérité. Par malheur, la fin la plus courante de la vie économique, soit dans le chef des entrepreneurs, soit dans celui des gouvernements, celle que maintes doctrines ne font que voiler, est une fin de puissance, de puissance par le profit ou de puissance par la domination. Par malheur aussi, le seul régime politique capable de prévenir les abus de pouvoir que la poursuite de telles fins suscite, celui des contrepoids de pouvoir, représenté par le régime démocratique, pour avoir reçu sa parfaite philosophie de Locke et de Montesquieu, n'a encore connu que des applications de caractère trop national et doit, pour produire ses plus grands bienfaits, être transposé sur le plan international.

*

**

Au-delà de l'économique et du social, un autre ordre de problèmes, celui de la nature de l'homme, peut être traité par le libre examen; il est plus fondamental encore que celui dont il vient d'être question.

On parlerait en vain de moyens techniques ou institutionnels et de fins d'ordre moral, sans égard aux dispositions des hommes qui s'en occupent et en usent, les dirigent ou les choisissent. Le problème, ainsi évoqué, ne date pas de nos jours; il est vieux comme le monde et plusieurs civilisations en ont pris conscience, dès les premiers épanouissements de la

pensée philosophique. En Europe, Socrate en a le premier indiqué le sens, par le « Connais-toi toi-même ». Critiquant les Physiciens et les Sophistes, il a dénoncé l'insuffisance de philosophies uniquement préoccupées du monde sensible ou d'une connaissance superficielle de l'être pensant. La raison étant, dans l'homme, le reflet de l'unité divine, l'usage correct de la raison est le moyen sûr et exclusif de parvenir tout à la fois au vrai et au bien. Cultivée par la réflexion, elle met en œuvre une technique contradictoire de la pensée, qui mène à l'intelligence universelle du bien et devient, du fait même, le guide de l'action. Socrate ne méconnaît pas l'empire du cœur, mais ce n'est pas en s'attaquant directement à lui qu'il veut atteindre son but. Ce but, d'ordre éthique et de caractère général, consiste en la découverte de la science morale, laquelle doit permettre de régler les mouvements de la raison et d'accéder ainsi à la sagesse suprême.

Dans la première partie de la présente étude, nous avons déjà rappelé que le « Connais-toi toi-même » se trouve, en dehors de la pensée grecque, notamment dans la pensée chinoise. Cependant, Confucius n'a pas eu de la connaissance de soi une compréhension identique à celle de Socrate. Certes, il ne méconnaît pas la raison, mais il ne pense pas qu'elle suffise à atteindre le but voulu. L'important, à ses yeux, est, pour se connaître soi-même, de régler les mouvements du cœur.

Malheureusement, observe M. Zenker, « il n'est pas facile de se connaître soi-même et, comme l'a montré la psychologie analytique moderne, la connaissance de soi rencontre de bien grandes difficultés. Confucius ne semble avoir guère vu plus clairement que les philosophes grecs les grandes difficultés de cet examen... ⁽¹⁹⁾. »

Le problème reste ce qu'il était au temps de Confucius et de Socrate. Pour être différents, leurs points de vue sont plutôt complémentaires qu'opposés l'un à l'autre. Car il est vrai, à la fois, que la connaissance de l'homme doit être de caractère général, pour avoir droit de cité dans la science et que, cependant, elle ne peut être limitée à la seule raison, le rôle des mouvements du cœur, c'est-à-dire, de l'affectivité ayant une importance capitale.

(19) ZENKER, *Histoire de la philosophie chinoise*, op. cit., p. 130.

Dans les temps modernes, Leibniz a saisi la complémentarité du rationnel et de l'affectif. Placé entre Descartes et Kant, fidèles au point de vue socratique, par leurs conceptions respectives de la semence de vérité gisant dans les idées innées et de la raison pure orientée par des formes *a priori* universelles, Leibniz conçoit, non seulement des perceptions claires et distinctes, mais aussi des perceptions sourdes, au niveau desquelles se continue un travail obscur du psychisme humain. Il allie ainsi les deux aspects complémentaires de celui-ci.

Pourtant, Leibniz est adepte de l'idéalisme et, par là, d'une doctrine philosophique. Pour que le problème de la connaissance de l'homme pût être soustrait à l'esprit doctrinal, une assez longue maturation des méthodes et du contenu de la science était encore nécessaire. La méthode expérimentale, achevée au xvii^e siècle par son application aux sciences physiques, allait être étendue à des objets de plus en plus complexes. Elle allait de la sorte passer des sciences inorganiques aux sciences organiques, à celles de la vie, du psychisme humain et, enfin, des phénomènes sociaux. Cette extension désormais acquise a permis l'instauration d'une psychologie expérimentale de l'homme, de même que le progrès de l'histoire des civilisations.

De nos jours, l'approfondissement du connais-toi toi-même a atteint des possibilités auxquelles on ne pouvait songer auparavant. On n'y pouvait songer, parce que l'idée expérimentale n'avait pas pénétré la connaissance de l'homme et que celle-ci dépendait ou de la seule imagination ou de l'empirisme. Assurément, il ne saurait être requis d'abandonner toute spéculation purement rationnelle, ni toute proposition purement empirique sur la nature humaine. De telles spéculations et propositions revivront toujours, parce qu'elles touchent à l'objet qui intéresse le plus les hommes. Il faut, au nom même du libre examen, laisser ces spéculations et propositions s'exprimer sans entrave, à condition qu'elles ne se présentent pas sans preuve expérimentale comme des vérités, et qu'elles demeurent des idées libres.

Expérimentalement, l'être humain est un phénomène comme un autre, mais parmi les plus complexes qui soient. Il procède d'un ensemble de conditions très différenciées qui

recèlent sans aucun doute des lois, mais celles-ci n'étant encore que peu connues, le « Connais-toi toi-même » reste le plus délicat des problèmes. Nous ne tenterons que d'esquisser ce qui, dans la personnalité, peut être l'objet de ce « Connais-toi ».

Toute espèce de phénomène a deux sortes de conditions : celles de sa structure et celles de son évolution. L'ensemble de ces conditions procède chez l'homme, soit de l'hérédité spécifique ou personnelle, soit des influences éducatrices du milieu physique, historique ou social ⁽²⁰⁾. Ainsi conditionné, l'esprit humain apparaît comme une structure en mouvement. En tant que structure, il a été façonné par le passé. L'hérédité et l'éducation l'ont orienté, lui inculquant des dispositions mentales plus ou moins variées, nuancées ou accusées.

Ces dispositions mentales sont des caractères acquis, des tendances à penser ou à agir d'une certaine façon, ce qui fait de l'être humain un complexe, essentiellement non indifférent. En conséquence, les mentalités diffèrent ou se rapprochent plus ou moins, selon le déterminisme de chacun et non point selon quelque arbitraire des volontés. Il y a là, dans la réalité humaine, un fait d'expérience fondamental. Or, ce fait lui-même se compose encore avec un autre, d'où complexité accrue du problème humain.

Car les tendances ne sont pas les seules forces psychologiques de l'homme. Les dispositions qu'elles constituent forment bien, chez l'individu, une structure mentale, mais cette structure se meut dans un milieu plus ou moins changeant. Sans cesse, elle est exposée à être heurtée ou favorisée dans telle ou telle de ses tendances par les nombreux événements de la vie. De la sorte, ceux-ci forment, par rapport aux tendances mentales acquises, ce que nous proposons d'appeler des incidentes (c'est-à-dire des conditions de vie inattendues), incidente positive si l'événement favorise une tendance, négative s'il la contrarie.

L'être humain présente ainsi l'image d'un lieu de rencontre de représentations, les unes étant relatives aux objets des tendances acquises et les autres aux objets des circonstances incidentes qui excitent ces tendances. J'ai tendance à bien

(20) Cf. notre *Théorie générale de la valeur*.

manger et je reçois tel jour un repas meilleur que tel autre, jour. J'ai tendance à voyager et je fais tantôt un beau, tantôt un moins beau voyage. J'ai tendance à lire et j'achète un ouvrage intéressant, puis un autre qui me déçoit.

Il y a là un jeu de perceptions ou d'idées, jeu plus ou moins harmonieux ou accidenté, mais qui ne nous donne encore du psychisme de l'homme qu'une vue rationaliste et dialectique. Or, on ne saurait nier que la vie psychique contient plus et autre chose que la représentation mentale. Elle comporte l'effet du choc des tendances et des incidentes, lequel n'est pas rationnel, mais affectif.

Le mot désigne assurément ce que l'on appelait autrefois les mouvements du cœur, mais son sens est moins littéraire et plus riche de contenu expérimental. L'affectivité apparaît de plus en plus comme une fonction nerveuse comportant une réaction émotive généralisée dont le foyer d'impulsion se situe dans certains centres supérieurs du système nerveux. Cette réaction procéderait d'une inadaptation des prédispositions de nos organes aux circonstances qui les atteignent et, en particulier, d'une inadaptation de nos tendances mentales aux incidentes qui les touchent, soit que ces incidentes se révèlent plus favorables ou moins favorables qu'il n'était attendu.

Voir les choses, idées ou faits, avec affection, c'est les ériger en valeurs. Et telle est bien l'attitude courante de l'esprit humain. Le connaître en général, revient à l'étudier comme source de valeurs. Nous aboutissons par là à inclure le « connais-toi toi-même », en ce qu'il implique une science de l'homme, dans le problème le plus actuel de la philosophie qui est précisément celui de la valeur. Connaître l'homme n'est pas seulement analyser sa raison, ni décrire les mouvements de son cœur, mais pénétrer ce qui, en lui, résulte de la combinaison des pouvoirs de la raison et de ceux du cœur, c'est-à-dire les valeurs. Tel est l'objet du grand précepte.

La valeur est une force, mais aussi une arme à double tranchant. L'homme ne crée rien, si ce n'est involontairement, sans attribuer de la valeur à une idée et à l'action qui la sert. La valeur est alors source de richesse spirituelle et matérielle. En revanche, une fois attaché à une valeur, l'être humain tend souvent à la cristalliser; il en devient vite esclave, n'admet point que son objet change et, trop souvent, exige qu'autrui

adhère à la valeur ainsi figée. La valeur est alors source de pauvreté spirituelle et matérielle, parce qu'elle entraîne l'incapacité de changer. Dès lors, qui ne voit que les hommes désirant une société progressiste doivent lutter, dans l'éducation comme dans la politique, contre l'aspect sclérosé de la valeur. Les hommes doivent apprendre à s'émanciper réellement, c'est-à-dire à être spirituellement affranchis. Il est bon de leur montrer qu'il n'y a pas qu'une seule valeur absolue et qui devrait dominer les autres; que le monde des valeurs peut, au contraire, rester relatif, riche de diversité et que c'est l'appauvrir que d'y introduire un excès d'unité.

Bien que dans toute société, même la plus civilisée, la psychologie monolithique du primitif garde toujours une grande force, le rôle essentiel de la civilisation est de réduire cette force par une différenciation croissante du monde des idées. Or, il n'est pas exagéré de dire que jamais, ni en intensité intellectuelle, ni en diffusion sociale, pareille différenciation n'a atteint le degré qu'elle accuse aujourd'hui. Non qu'il ne reste rien de la mentalité primitive, tant s'en faut, mais, dans l'ensemble des nations, des cultures plus ou moins originales se sont affirmées. Sur le fond des vieilles civilisations eurasiatiques, les moyens mis, depuis l'invention de l'imprimerie, au service de la diffusion des connaissances et les progrès accomplis dans l'enseignement ont rendu permanentes et de plus en plus abondantes des couches sociales instruites.

Cette évolution historique de la pensée, amorcée en Europe occidentale à l'époque de la Renaissance, y a ensuite progressé, pour s'accélérer et se répandre sur la planète au xx^e siècle. Dès le début, elle a montré son caractère principal : la substitution graduelle du sens du relatif au sens de l'absolu. Les découvertes terrestres, célestes et historiques, y ont amplement concouru et la science y a apporté la décisive contribution que représente la notion de vérité scientifique, qualité attribuée non une fois pour toutes à certaines idées, *a priori*, mais provisoirement aux idées vérifiées par l'expérience.

Oserait-on soutenir que, dans ces conditions, l'avenir des civilisations les oriente vers une unification du monde des idées, vers le triomphe d'un système sur tous les autres, soit par la conversion, soit par la violence?

Peut-être est-ce un moyen pour une religion de tendre à

l'universalité, que de confier à un Ordre quasi militaire la mission de convertir le monde. Mais c'est un moyen qui est intolérant et méconnaît la vertu de bienveillance, en ce qu'elle implique le respect d'autrui, tel qu'il est et non tel que l'on entend qu'il soit. La véritable universalité peut être atteinte en ne violant pas la diversité des individualités et des civilisations — et en extrayant de tous les courants spirituels ce qui s'y trouve de plus élevé et reconnu comme tel par tous les peuples.

Si on ajoute aux causes de différenciation ci-dessus rappelées l'extraordinaire raccourcissement des distances, dû en ordre principal aux progrès des moyens de communication de toute nature; si on pense que tout ce qui arrive peut être connu du monde entier et que tout événement peut très vite avoir une répercussion universelle, on aura conscience de l'évolution morale qui, de nos jours, a accompagné la révolution technique.

*
**

Qu'il s'agisse du facteur temporel, évoqué dans notre premier exemple d'application du libre examen aux problèmes du monde moderne, ou qu'il s'agisse du facteur spirituel, traité dans notre deuxième exemple, l'univers s'est radicalement transformé. La question est de savoir comment on peut le mieux tenter de le comprendre, de concevoir l'instauration d'un ordre entre les économies de plus en plus complémentaires et entre les civilisations de plus en plus vivement confrontées.

Le problème de la balance des échanges de biens et de services, et le problème de l'osmose des idées, portent tous deux la marque de l'événement majeur du siècle: l'internationalisation croissante. Mais le mouvement international ne cesse d'impliquer le facteur national, et ne représente pas tous les facteurs d'un processus d'intégration mondiale. Autant sinon peut-être davantage que le facteur national, les nécessités de la coordination et de la déconcentration mettront en cause des facteurs régionaux non nationaux et des facteurs techniques dont la base d'organisation n'est pas de caractère territorial.

Quoi qu'il en soit, l'ordonnancement, voire l'organisa-

tion de l'humanité, à l'échelle mondiale, est le problème de notre époque. Il n'est que deux façons de concevoir la solution de ce problème, comme il n'est que deux façons de concevoir le mode de gouvernement des peuples. La première est inspirée par une vue moniste de l'ordre social; la deuxième, par une vue pluraliste.

La conception politique moniste consiste à étendre l'empire d'un pouvoir unificateur ou la diffusion d'une doctrine officielle, pour supprimer ce que l'on appelle le désordre ou l'erreur. Le pluralisme consiste à favoriser la division du pouvoir, la diversité des individualités et la différenciation des idées, pour stimuler les initiatives et promouvoir les créations. Sur le plan temporel, le monisme mène à la dictature et à l'impérialisme; sur le plan spirituel, il consacre l'orthodoxie et la condamnation, tout au moins morale, de la liberté de pensée. Sur le plan temporel, le pluralisme prône la théorie démocratique des contrepoids de pouvoir et la prévention des abus de puissance économique; sur le plan spirituel, il traite la liberté de penser comme une source de richesse autant que de rajeunissement; il enseigne l'amour non point par unification, mais par compréhension.

Le monisme a été de beaucoup la modalité prédominante du gouvernement temporel et spirituel des peuples. La vraie démocratie n'a existé qu'à de rares moments et en peu de pays, sans atteindre le plan international. La liberté de pensée n'a été conquise qu'avec peine et de façon souvent précaire. Cela tient à ce que le monisme est unificateur et, par là, flatte le désir insatiable de puissance, de profit ou de domination spirituelle ou temporelle.

On peut néanmoins estimer que l'évolution du monde va à l'encontre des entreprises de conquête totale, d'ordre spirituel ou d'ordre temporel. L'univers devient trop complexe pour être soumis à une omnipotente concentration des pouvoirs, tant du côté de la vie des idées que de l'activité économique. L'image de l'humanité est certes, dans l'ensemble, celle d'un formidable accroissement de puissance matérielle, mais non pas celle d'une graduelle uniformisation spirituelle. A l'échelle mondiale, les courants d'idées sont différenciés et se diffusent en tous sens; plutôt que de nourrir l'ambition de voir l'un d'eux triompher des autres, on peut estimer qu'au-

cun ne peut plus acquérir l'omnipotence et qu'il faut assurer leur voisinage. D'autre part, le lien expérimental véritable qui unit les économies est celui de la complémentarité technique, qui les rend de plus en plus interdépendantes et postule, non point la satisfaction d'ambitions dominatrices sans mesure, mais une organisation efficace fondée sur le principe de la déconcentration dans la coordination.

La leçon à tirer de ce qui précède est avant tout de caractère expérimental. Avant de dire ce qu'un ordre de phénomènes — et la société humaine en est un — devrait devenir, il faut objectivement le connaître tel qu'il est. Avant de vouloir que l'humanité évolue dans un certain sens et selon certaines normes, il faut observer son état présent. Cet état est, de toute évidence, un pluralisme fait d'une variété d'idées philosophiques et religieuses, de régimes politiques et de structures économiques. Il est peu vraisemblable que ce pluralisme cesse d'être un fait expérimental universel, qui ne saurait être négligé dans l'organisation du monde. Au point de départ de cette organisation, il faut accepter la diversité.

Quel est l'état d'esprit le plus efficace, d'abord pour embrasser la diversité des réalités techniques et des réalités de croyance du monde, ensuite pour y apporter les changements rendus réalisables par les inventions et les idées nouvelles ? N'est-ce pas le libre examen, qui proclame la prédominance des faits et la liberté des idées ? Cette proclamation a été faite, au siècle dernier, pour affranchir l'enseignement et la recherche scientifique de l'empire des doctrines. Elle peut être renouvelée avec beaucoup plus de résonance, sur le plan mondial. A présent, les doctrines agitent le monde plutôt qu'elles ne l'organisent. Le libre examen est au contraire de nature à favoriser, du côté spirituel comme du côté matériel, les autonomies impliquées par la diversité des conditions de vie et les rapprochements utiles à la prospérité et à la concorde des peuples.

Certes, l'universalisation du libre examen ne pourra s'accomplir sans l'appui d'institutions internationales, telles que l'Unesco au point de vue spirituel, telles que les rouages économiques supranationaux, qui ne fonctionnent pas sans encombre, mais n'en sont pas moins les seuls contrepois opposables à la doctrine néfaste du nationalisme économique.

Néanmoins, les institutions ne sont jamais que des formes d'organisation; elles ont l'efficacité que leur donnent les hommes. Lorsqu'il s'agit de servir la cause du libre examen, cette efficacité a une double condition : être maître de soi; être compréhensif d'autrui. Cela nous ramène à l'antique : « Connais-toi toi-même. »

Le rôle international de la livre sterling

par **François SELLESLAGS,**

Chargé de Cours à l'Université Libre de Bruxelles

La position que la livre occupe aujourd'hui sur le plan monétaire international, est à première vue paradoxale. La livre est, en effet, la monnaie la plus utilisée dans le monde, et cette primauté ne résulte pas seulement du grand nombre et de l'étendue des territoires qui ont avec la Grande-Bretagne des liens politiques : les statistiques montrent que la moitié environ du commerce mondial se règle en sterling. Or, depuis la fin de la guerre, la livre n'a cessé d'être une monnaie « faible » : les fluctuations que subissent de mois en mois les réserves de change britanniques sont suivies avec anxiété, et la livre, ébranlée par des crises de confiance répétées, paraît toujours exposée au risque d'une nouvelle dévaluation. Une conséquence de cette faiblesse est que, pour les Britanniques, la livre est loin d'être redevenue une monnaie convertible en fait, comme le sont aujourd'hui, pour les habitants de leurs pays respectifs, non seulement le dollar des Etats-Unis et le franc suisse, mais aussi le Deutsche Mark et le franc belge. Si malgré cela, la livre est la monnaie la plus utilisée dans le monde, c'est en raison d'une situation privilégiée que l'Angleterre s'est créée il y a plus d'un siècle, et qu'elle a réussi à sauvegarder dans une très large mesure, malgré l'appauvrissement que lui ont fait subir deux guerres mondiales et malgré la désagrégation progressive de son empire colonial.

Pour comprendre comment cette prééminence de la livre s'est développée, et comment l'Angleterre a su la défendre au cours des dernières années, il faudrait évoquer toute l'histoire économique de ce pays depuis le début du XIX^e siècle. L'objet de cet article est plus limité : on s'efforcera d'y retracer le

cours des événements sur le plan des relations monétaires, plus particulièrement depuis la guerre.

*
* *

Les relations monétaires entre le Royaume-Uni et les autres pays peuvent être figurées par quatre cercles concentriques.

La pièce centrale, complètement homogène, se compose du Royaume-Uni, des colonies et des dépendances de la Couronne, qui tous ont un « quota » commun auprès du Fonds Monétaire International; à l'intérieur de ce groupe, le régime des paiements est entièrement libre.

A l'extérieur de ce premier cercle, il y a le *reste de la Zone Sterling*, désigné par les réglementations britanniques sous le terme de « Scheduled territories ». Les mouvements de fonds entre ces territoires sont libres, mais on trouve chez eux un degré plus élevé d'autonomie monétaire, en ce sens que, dans leurs rapports avec le monde extérieur, ils ont chacun leur politique et leur contrôle des changes propres.

A l'extérieur de ce deuxième cercle, nous en trouvons un troisième; il comprend tous les pays qui ne font partie ni de la Zone Sterling, ni de la Zone Dollar, c'est-à-dire presque tous les pays d'Europe et d'Amérique du Sud et une grande partie de l'Afrique et de l'Asie. Ces pays constituent ce qu'on appelle la *zone de la livre transférable* (Transferable Sterling Area). Sous réserve de certaines restrictions et modalités qui seront précisées plus loin, ils jouissent de la faculté d'utiliser leurs avoirs en livres partout dans le monde.

Enfin, la *Zone Dollar* constitue le quatrième et dernier cercle; les pays qui la composent (essentiellement les Etats-Unis, le Canada, le Mexique et les républiques d'Amérique Centrale), peuvent disposer de leurs avoirs en livres avec pleine et entière liberté.

Quel est à l'heure actuelle le rôle de la livre dans chacun de ces groupes de pays ?

RELATIONS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE STERLING

La Zone Sterling existait en fait bien avant qu'on ait pensé à lui donner ce nom. Elle date de la constitution de l'Empire britannique au siècle dernier, et de l'expansion commerciale et financière qui en a résulté pour l'Angleterre.

A mesure que les nouveaux territoires entraient dans l'Empire, il se nouait entre eux et la métropole de puissants liens économiques. Leur commerce s'effectuait presque exclusivement avec la Grande-Bretagne : exportations de matières premières et de denrées coloniales d'une part, importations de biens d'équipement d'autre part. Presque toutes leurs facilités bancaires étaient fournies par des institutions anglaises établies à Londres, et c'est Londres qui, sous forme de prêts ou d'investissements directs, fournissait le capital requis pour leur développement.

C'est de cette époque que datent les fameux « merchant bankers », dont l'expérience en matière de financement du commerce international est restée inégalée, et qui, conjointement avec d'autres activités spécialisées — transports maritimes, assurances, etc. — ont fait de la place de Londres l'endroit du monde où ce genre de services peut être obtenu de la manière la plus satisfaisante et au meilleur compte.

C'est à cette époque aussi que s'est définitivement organisé et perfectionné le marché monétaire de Londres, sans lequel la livre n'aurait pas été une grande monnaie internationale, malgré les circonstances propices qui viennent d'être rappelées. Ce sont en effet les mécanismes complexes et éprouvés de ce marché monétaire, qui mettaient Londres en mesure d'être à la fois dépositaire de fonds et fournisseur de capitaux pour une grande partie du monde.

La principale raison pour laquelle la notion de Zone Sterling n'était pas nettement individualisée à cette époque, est qu'elle se fondait dans un régime plus général : celui de l'étalon or. L'existence de la Zone Sterling comme telle, n'est apparue qu'au mois de septembre 1931, lorsque la livre a quitté l'étalon or et que les autres pays ont eu à décider si leur monnaie resterait attachée à l'or ou au sterling. Pour certaines nations, le choix était quasi automatique : leurs réserves étant

placées à Londres et la plus grande partie de leur commerce s'effectuant avec la Grande-Bretagne, il n'y avait pas d'autre choix que de suivre la livre. Pour d'autres pays, la décision ne fut prise qu'après de sérieuses hésitations. Certains ont adhéré à la Zone Sterling à cause de la stabilité relative des prix en sterling, à une époque où les prix exprimés sur la base de l'or, ou de monnaies liées à l'or, baissaient continuellement. C'est ainsi que la Zone Sterling acquit un certain nombre d'adhérents extérieurs au Commonwealth, notamment les pays scandinaves, le Portugal, auxquels se joignirent plus tard, pour des périodes de temps plus ou moins longues, l'Argentine, la Grèce, la France.

Le régime de la Zone Sterling a été considérablement modifié par la deuxième guerre mondiale. Tout d'abord elle lui a fait perdre la plupart de ses membres extérieurs au Commonwealth, non seulement parce que la livre, en 1939, se dépréciait rapidement par rapport au dollar, mais aussi parce que les pays espérant demeurer neutres dans le conflit (Scandinavie, Argentine, Portugal), préféraient ne pas être liés monétairement à un des belligérants.

Mais le principal changement causé par la guerre a été de resserrer les liens entre les pays membres, et de créer entre eux des obligations nouvelles. En effet, les hostilités donnaient au système une raison d'être qu'il n'avait jamais eue auparavant : celle de défendre une monnaie devenue inconvertible. Pour assurer cette défense, les pays membres de la Zone Sterling ne se contentèrent pas d'édifier un contrôle des changes entre eux et les pays tiers; ils mirent en commun leurs avoirs en or et en dollars et confièrent au Royaume-Uni le soin d'administrer désormais cette réserve centrale.

Ces caractères essentiels, donnés à la Zone Sterling par la guerre, lui sont restés. C'est une association purement volontaire, motivée par une communauté d'intérêts. Sa composition n'est pas celle du Commonwealth : le Canada et Terre-Neuve n'en font pas partie. Par contre, elle compte des pays non britanniques comme le Pakistan, la Birmanie, l'Irak. Les règles que le système comporte ne sont consignées dans aucune charte écrite. Aucune institution centrale ne le gouverne, le principal organe de cohésion étant les conférences que tiennent à intervalles espacés, les Ministres des Finances

ou les High Commissioners. Logiquement, un système comportant la centralisation des réserves de change et la liberté des paiements intérieurs supposerait, au moins de la part des pays membres, une certaine coordination de leur politique économique. En fait, on peut dire que cette coordination est pratiquement inexistante dans la Zone Sterling. Exception faite de quelques décisions majeures prises en commun à des moments de crise, ses membres sont restés libres de gérer leur contrôle des changes avec l'extérieur comme ils l'entendent, et notamment de poursuivre leur propre politique d'importation.

Ce statut officieux et inorganique — typiquement britannique — a certainement ses avantages; mais il n'est pas exempt d'inconvénients. Depuis la guerre, il a valu à la Zone Sterling de très graves difficultés, qui ont mis en danger la cohésion du système. Pour comprendre la nature et la portée de ces difficultés, il faut — par un procédé arbitraire — examiner séparément deux aspects étroitement connexes du problème :

1. La gestion de la réserve commune d'or et de dollars (« dollar pool »);
2. L'utilisation, par les pays membres, des avoirs en livres qu'ils détiennent à Londres (« Sterling balances »).

Réserve commune d'or et de dollars

Comme il a été rappelé plus haut, les pays membres de la Zone Sterling ont, en 1939, pris l'engagement de faire ce que plusieurs d'entre eux faisaient déjà spontanément avant la guerre, à savoir de céder à la Banque d'Angleterre, contre un crédit en livres sterling, leurs avoirs en monnaies appréciées, notamment en dollars. De son côté, le Royaume-Uni s'engageait à mettre à la disposition de ces pays les devises dont ils auraient besoin pour régler leurs importations du monde extérieur.

Le bon fonctionnement de cette réserve commune dépendait essentiellement de la modération avec laquelle les pays membres allaient en faire usage. Pendant les années de guerre la discipline a été facile à observer. En effet, il y avait à ce moment une grande cohésion et une grande unité d'intérêts. De plus, les politiques d'importation étaient formulées en fait, non pas par les pays membres eux-mêmes, mais par des organismes alliés siégeant à Washington et répartissant les mar-

chandises et les frets disponibles d'après un ordre rigoureux de priorité.

Quand ces contrôles ont été supprimés, le problème est devenu plus difficile. Comme il ne paraissait pas possible, politiquement, d'imposer des règles uniformes pour l'utilisation de la réserve commune, toute discrétion fut d'abord laissée aux pays membres d'y faire les prélèvements qui leur convenaient, le Royaume-Uni se contentant de recommander la parcimonie. Mais il apparut bientôt que ces recommandations n'étaient pas suivies, certains pays membres pratiquant une politique d'importation trop libérale, certains autres laissant se produire des fuites de capitaux hautement dommageables pour une réserve d'or et de devises aussi faible que l'était à l'époque celle de la Zone Sterling.

A diverses reprises, le Royaume-Uni s'est efforcé de faire admettre par toute la Zone Sterling la nécessité d'une discipline commune, visant à limiter les pertes de dollars et à resserrer les contrôles. Non seulement ces recommandations trouvaient peu d'accueil auprès des pays membres, soucieux avant tout de hâter leur équipement industriel par des importations massives de matériel et d'outillage, mais bientôt certains d'entre eux exprimèrent le désir d'avoir à nouveau des réserves autonomes. Ce désir s'affirmait avec d'autant plus de force que le pouvoir d'achat de la livre baissait constamment. Cette perte de substance devint évidente avec la dévaluation de 1949 : cette dévaluation — non concertée avec les autres membres de la Zone Sterling — signifiait pour eux une réduction de un tiers environ de la valeur des avoirs en sterling qu'ils s'étaient constitués en vendant à l'Angleterre de l'or, des dollars ou des marchandises.

Les revendications dont l'Angleterre était devenue l'objet, et dont elle devait reconnaître le bien-fondé, la plaçaient dans une situation difficile : les méconnaître pouvait mettre en péril l'unité de la Zone Sterling, mais redistribuer la réserve commune risquait, dans les conditions économiques précaires du moment, de produire un résultat analogue. C'est par des solutions de compromis que la cohésion de la Zone Sterling a pu être préservée; une seule défection importante s'est produite : celle de l'Égypte qui a quitté la Zone Sterling en 1949. Avec les autres pays membres, l'Angleterre a conclu des accords

ad hoc, leur reconnaissant la faculté de se constituer des réserves propres — relativement modestes — soit en rachetant certaines quantités d'or et de devises au Royaume-Uni, contre paiement en livres, soit en conservant à l'avenir une partie de leurs propres recettes en monnaies fortes. Des accords de ce genre ont été conclus notamment avec l'Inde, le Pakistan, Ceylan, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Irak. Quant à l'Union Sud-Africaine, elle a de tout temps joui d'un statut spécial la dispensant de participer pleinement à l'alimentation de la réserve commune : depuis fin 1954 elle peut même disposer tout à fait librement de sa production d'or et la vendre — si elle le désire — contre dollars.

Le montant total des réserves autonomes que se sont ainsi constituées les pays de la Zone Sterling autres que le Royaume-Uni, n'est pas connu avec précision. Bien qu'il soit sans doute assez élevé, surtout si on le compare au montant actuel de la réserve commune, on peut estimer que la cohésion de la Zone Sterling a été préservée à bon compte. Mais le problème reste posé : tandis que l'expansion économique des grands dominions se poursuit, et que les territoires nouvellement promus à l'autonomie élaborent d'ambitieux programmes d'équipement, les difficultés économiques du Royaume-Uni ne sont pas résolues et la réserve commune est tombée à un niveau critique. Alors qu'elle avait atteint le point le plus bas au moment de la dévaluation de la livre en 1949 (1.340 millions de dollars), et qu'elle était remontée ensuite à près de 4.000 millions de dollars (mi-1951), les crises de confiance de 1956 et 1957 l'ont fait retomber à 2.273 millions de dollars à la fin de 1957, malgré d'importants emprunts contractés auprès du Fonds Monétaire International (560 millions de dollars) et auprès de l'Export-Import Bank à Washington (250 millions de dollars).

Il est certain qu'à ce niveau, les réserves de la Zone Sterling sont tout à fait insuffisantes pour une monnaie d'usage international comme la livre. Si elles devaient subir un nouvel affaiblissement de quelque importance, soit par la constitution de plus grandes réserves autonomes, soit par la réapparition de déficits dans la balance commerciale de l'ensemble de la Zone Sterling, le rôle international de la livre pourrait être définitivement compromis.

Les dettes en sterling (1)

Les avoirs en livres que les pays étrangers conservaient à Londres avant 1940 pour leurs besoins commerciaux et financiers courants, étaient estimés à 750 millions de livres. Au lendemain de la guerre (fin 1945), ils atteignaient 3.663 millions de livres.

Nous connaissons déjà une des causes de cet accroissement : c'est le paiement, en livres, des contributions que les pays membres de la Zone Sterling faisaient à la réserve commune d'or et de devises. Mais ce facteur n'est pas le plus important. Un rôle bien plus considérable revient aux dépenses militaires énormes faites par le Royaume-Uni dans le Moyen-Orient et aux Indes pendant les hostilités. Les sommes en monnaie locale nécessaires pour le paiement des troupes, la construction de routes, de chemins de fer, de ports, d'aéroports et de cantonnements, étaient fournies par les diverses Banques Centrales contre un paiement en sterling à Londres.

Un autre facteur expliquant l'augmentation des soldes en sterling, est le déficit de la balance commerciale anglaise pendant la guerre : tandis que l'Angleterre continuait à importer des denrées alimentaires et des matières premières de l'étranger (thé, coton, laine, étain, etc.), elle ne pouvait pas équilibrer ces achats par des exportations de produits manufacturés. L'habitude qu'avaient la plupart des pays fournisseurs de maintenir tout ou partie de leurs réserves monétaires à Londres, les conduisit ainsi à accorder à l'Angleterre, pour le financement de son économie de guerre, des crédits impressionnants, qu'ils n'auraient probablement pas consentis s'il s'était agi d'emprunts négociés pour un montant déterminé d'avance.

La facilité avec laquelle cette nouvelle forme d'endettement international se développait, réservait pour l'avenir de graves difficultés. Au lieu de se voir conférer le statut particulier de dettes de guerre, ces montants conservaient pour les pays créanciers le caractère d'avoirs disponibles pouvant être

(1) Pour la commodité, nous traitons ici de toutes les « Sterling balances », qu'elles soient ou non dues à des pays membres de la Zone Sterling; mais le problème concerne principalement les pays membres : leurs avoirs en sterling représentent actuellement 85 % environ de l'ensemble.

dépensés librement. Or l'utilisation de ces avoirs signifiait pour le Royaume-Uni, soit des exportations « gratuites » (c'est-à-dire des exportations sans rentrée correspondante de devises), soit des prélèvements sur la réserve commune d'or et de dollars, si le pays créancier était membre de la Zone Sterling et cherchait à se procurer sur le marché américain les produits que l'Angleterre ne pouvait lui fournir elle-même.

Si on se rappelle que la réserve d'or et de devises de la Zone Sterling a généralement fluctué depuis la guerre entre 2 et 3 milliards de dollars, et le montant des dettes sterling entre 3 et 4 milliards de livres, on voit l'hypothèque redoutable que l'existence de ces dettes fait peser sur l'économie britannique. Aussi l'Angleterre s'est-elle efforcée, dès 1945, de donner à ce problème une solution d'ensemble de nature à satisfaire le mieux possible les intérêts en présence. Cette solution consistait en principe à diviser le montant des dettes en trois parties :

a) Une partie dont le pays créancier pouvait disposer immédiatement pour le paiement de transactions courantes;

b) Une partie qui serait rendue disponible d'une manière analogue par fractions successives étalées sur un certain nombre d'années;

c) Une partie à considérer par les pays créanciers comme une participation à l'effort de guerre assumé par la Grande-Bretagne.

Ce plan d'ensemble n'a pu être réalisé. Sur le dernier point en particulier — une réduction du montant des dettes — l'Angleterre a complètement échoué, si on fait abstraction d'un « geste » purement bénévole de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Sur les deux autres points — remboursement par tranches annuelles — elle est arrivée tant bien que mal à conclure des arrangements avec la plupart des pays créanciers.

Au cours de ces dernières années, l'Angleterre a dû consentir des remboursements importants, pour les mêmes raisons que celles qui ont motivé les prélèvements sur la réserve centrale d'or et de devises, à savoir l'expansion économique et l'amélioration du niveau de vie dans les territoires du Commonwealth. Pour satisfaire des besoins accrus de toute espèce,

mais particulièrement de biens d'équipement, ces pays se tournaient tout naturellement vers le Royaume-Uni, banquier de la Zone Sterling et fournisseur traditionnel de capitaux. Les retraits de fonds les plus importants de ces dernières années, ont été faits par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, et plus récemment par l'Inde ⁽²⁾.

Malgré ces remboursements, le montant des dettes en sterling est presque aussi élevé aujourd'hui qu'il l'était en 1945 : après avoir atteint un maximum de 4.168 millions de livres en 1951, il est encore actuellement de 3.500 millions de livres environ. L'explication de cette évolution décevante est que, depuis la guerre, l'Angleterre a contracté de nouveaux engagements en sterling, soit en rachetant de l'or et des devises aux pays membres de la Zone Sterling, conformément au régime en vigueur, soit en laissant se produire des déficits importants dans son commerce avec certains pays, notamment avec ses colonies et avec les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient (Kuwait, Irak, Iran).

Mais, si elle est identique en apparence, la situation est cependant sensiblement meilleure pour le Royaume-Uni qu'il y a dix ans. L'amélioration résulte de deux facteurs : la diminution du pouvoir d'achat de la livre et les modifications qui se sont produites dans la répartition des dettes. La diminution du pouvoir d'achat de la livre a eu un double effet : celui d'alléger le poids réel de la dette pour l'Angleterre et celui d'augmenter les montants dont les pays créanciers estiment avoir besoin pour leurs fonds de roulement à Londres — et dont par conséquent ils n'envisagent pas de demander le remboursement. Quant à la répartition des dettes entre les divers pays créanciers, elle a subi une évolution qui en rend aujourd'hui le fardeau plus supportable pour l'Angleterre :

a) Le montant dû à des pays extérieurs à la Zone Sterling a fort diminué depuis 1945 : il est tombé de 1.300 à 570 millions de livres. Cette réduction est due notamment à des amortissements massifs auxquels ont pu procéder certains pays créanciers : l'opération la plus importante de ce genre est le

⁽²⁾ Les avoirs de l'Égypte (environ 92 millions de livres) sont bloqués depuis la crise de Suez.

rachat par l'Argentine, en 1948, de la participation britannique dans son réseau de chemins de fer;

b) Quant à l'endettement du Royaume-Uni envers la Zone Sterling, il est passé de 2.300 à 2.900 millions de livres, mais l'augmentation concerne quasi exclusivement les Colonies, qui sont en fait gouvernées de Londres, du moins dans une large mesure : leur créance est passée de 500 à 1.300 millions de livres environ, alors que la créance des pays à gouvernement indépendant est restée à peu près stationnaire dans l'ensemble depuis 1945 : 1.600 millions de livres ⁽³⁾.

Mais les atténuations que le temps a apportées au problème des « Sterling balances », ne lui ont pas enlevé son caractère de gravité. Les circonstances continuent à rendre fort malaisé pour l'Angleterre le rôle de banquier international qui est traditionnellement le sien. Tout d'abord, l'inflation qu'elle n'a cessé de connaître, et qui se manifeste par une demande intérieure excessive, ne lui permet de satisfaire que très partiellement les besoins de biens d'équipement de l'étranger. De plus, alors que le « Dollar pool » et les « Sterling balances » subissent directement la répercussion des décisions économiques prises par les pays de la Zone Sterling, l'Angleterre n'a plus sur ces pays la même influence que dans le passé. C'est ainsi qu'en 1956, au moment de la crise de Suez, certains ont failli à la discipline traditionnelle et ont fait de leurs créances en livres un usage peu conforme à l'intérêt général du groupe Sterling : l'Inde, par exemple, aurait prélevé sur la réserve de change commune un montant de près de 150 millions de livres pour faire des paiements anticipés à des fournisseurs étrangers.

Il est certain qu'aussi longtemps que le problème des « Sterling balances » n'aura pas reçu une solution plus complète, il constituera une menace pour l'économie britannique en général, et pour le statut international de la livre en particulier.

RELATIONS AVEC LA ZONE DOLLAR

Par la force des choses, les pays de la Zone Dollar ont bénéficié, de la part du contrôle des changes britannique,

⁽³⁾ Chiffres à fin juin 1957.

d'un traitement privilégié. Il était normal, en effet, qu'un Américain vendant des marchandises à un pays de la Zone Sterling, puisse en obtenir le paiement dans sa propre monnaie — le dollar des Etats-Unis. Cela signifie que s'il recevait de l'importateur un versement en livres, il était autorisé à transformer ces livres en dollars, au cours officiel du change, sans que le contrôle des changes britannique lui impose de restrictions quelconques. Comme le dollar était, après la guerre, la monnaie la plus rare et la plus recherchée, l'Angleterre était tout naturellement disposée à ce que le fournisseur américain soit payé en une autre monnaie — si celui-ci y consentait. Il s'ensuivait que, pour l'exportateur américain, la livre était librement et officiellement convertible en n'importe quelle monnaie.

Mais cette faculté accordée aux pays de la Zone Dollar, l'Angleterre n'était pas en mesure de l'étendre aux autres pays. C'est ce qui explique que, depuis la guerre, les avoirs détenus dans les banques anglaises par des résidents de la Zone Dollar, ont toujours été soigneusement identifiés comme tels. Il fallait éviter en effet que le résident d'un autre pays puisse transférer ses propres avoirs en livres dans un « American Account », et les convertir ensuite en dollars aux dépens des réserves de change britanniques. Les comptes étrangers à Londres étaient donc rigoureusement compartimentés et portaient tous l'étiquette du pays de résidence de leur titulaire.

RELATIONS AVEC LES AUTRES PAYS

Quant aux relations monétaires entre la Zone Sterling et les pays n'appartenant pas au monde du dollar, c'est-à-dire les relations avec l'Europe, l'Amérique du Sud, la Chine, le Japon, etc., elles ont connu depuis la guerre de multiples vicissitudes. En bref, on peut dire qu'elles sont passées d'un régime de bilatéralisme strict à un régime de libre transférabilité, dont nous préciserons plus loin les caractéristiques. Retraçons d'abord les principales étapes de cette évolution.

Au lendemain immédiat de la guerre, quand les contrôles des changes avaient encore un maximum de sévérité, les relations monétaires entre la Zone Sterling et les pays que nous venons de citer, étaient organisées sur un plan rigoureuse-

ment bilatéral. Cela signifie que les avoirs en livres acquis, par exemple, par un exportateur italien, ne pouvaient servir qu'au règlement d'une transaction commerciale en sens inverse, à savoir une importation de produits de la Zone Sterling en Italie. Si l'Italie avait à régler une importation de charbons polonais, elle ne pouvait le faire en transférant ses avoirs en livres à une firme polonaise, qui se serait ainsi substituée à elle comme importateur potentiel de produits britanniques.

On voit tout de suite qu'un tel régime signifiait la fin du rôle international de la livre. Aussi l'Angleterre était-elle bien résolue à rompre ce bilatéralisme aussitôt que les circonstances s'y prêteraient. La négociation en décembre 1945 d'un accord financier avec les Etats-Unis, comportant un prêt de 3.750 millions de dollars, paraissait fournir l'occasion souhaitée. Dès ce moment, l'Angleterre se mit à préparer le retour de la convertibilité en concluant des arrangements préliminaires avec divers pays : d'une part, chacun de ces pays s'engageait à accepter le règlement en livres de ses transactions courantes avec les autres pays signataires; d'autre part, les avoirs en livres de ces pays devenaient librement transférables entre eux. Si nous reprenons l'exemple d'il y a un instant, et si nous supposons que l'Italie et la Pologne avaient chacune conclu un accord de ce genre avec l'Angleterre, les avoirs en livres acquis par un Italien pouvaient servir désormais à régler une dette commerciale de l'Italie envers la Pologne.

L'intention de l'Angleterre était d'étendre progressivement ce régime de « comptes transférables » à tous les pays. Mais l'exécution de ce programme fut interrompue brutalement : restaurée le 15 juillet 1947, la convertibilité de la livre dut être abandonnée quelques jours plus tard, le 20 août. La quinzaine de pays qui, à ce moment, avaient déjà souscrit un accord avec l'Angleterre, continuèrent à bénéficier des avantages de la « transférabilité », mais de nouveaux adhérents ne vinrent plus se joindre à eux.

L'échec retentissant de 1947 est resté longtemps dans les mémoires anglaises, et son souvenir a beaucoup contribué à retarder toute nouvelle tentative du même ordre. C'est en 1954 seulement que l'Angleterre a jugé pouvoir franchir une nouvelle étape, décisive cette fois : le 20 mars elle étendait le

régime des comptes transférables à tous les pays autres que ceux de la Zone Dollar. Ces pays groupent 60 % environ de la population mondiale. Simultanément, le régime était débarrassé de deux restrictions qu'il comportait à l'origine :

1. Les pays bénéficiant du système n'étaient plus obligés d'accepter des paiements en livres des autres pays à « compte transférable » ;

2. Les avoirs en « compte transférable » pouvaient désormais être utilisés pour les transferts financiers aussi bien que pour les règlements commerciaux.

Bien qu'elle ne réalisât qu'incomplètement le programme élaboré en 1945, cette décision des autorités britanniques était d'une importance majeure pour le rétablissement de la position internationale de la livre. Les innombrables étiquettes nationales qui jusqu'en 1954 différençaient les comptes étrangers dans les banques anglaises, se réduisaient à deux. Aux septante-cinq variétés de sterling, non échangeables entre elles en principe, s'en substituaient deux : l' « American Account Sterling » et le « Transferable Account Sterling » (*).

Entre ces deux grandes catégories de livres, il n'existe d'ailleurs pas de cloison étanche; il s'est créé entre elles un lien indirect, qui récemment a pris un caractère organique, rendant la livre convertible *de facto*. Voici comment cette évolution s'est produite. A partir du moment où des avoirs en Sterling ont pu être librement transférés entre les résidents de divers pays, ces avoirs sont devenus négociables à l'étranger, et la livre transférable a été cotée régulièrement sur certaines places. Réalisés hors d'Angleterre, les achats et les ventes de livres transférables se faisaient à des prix sur lesquels les autorités de Londres n'avaient aucune influence. Or ces prix étaient toujours inférieurs aux parités officielles, les quantités de monnaie créées par l'Angleterre pendant et après la guerre faisant de la livre une monnaie surabondamment offerte.

L'existence de cours dépréciés, peu favorable au standing de la livre dans le monde, ne manquait pas de préoccuper beaucoup l'Angleterre. Elle s'est d'abord efforcée d'obtenir des pays étrangers qu'ils fassent respecter les taux officiels pour

(*) Abstraction faite de deux ou trois autres catégories de moindre importance.

les transactions en sterling transférable conclues sur leur territoire. Mais une démarche de ce genre ne pouvait produire de résultat, d'autant plus que sur les places les plus importantes (New York et Zurich), ces transactions étaient parfaitement libres.

Bientôt on s'aperçut que les écarts entre le cours officiel de la livre et les cours pratiqués pour la livre transférable donnaient naissance à des opérations d'arbitrage d'un type particulier, qu'on a appelées « commodity shunting ». Ces opérations consistaient pour un négociant — supposons-le hollandais — à utiliser son avoir en compte transférable pour acheter des produits dans la Zone Sterling, de l'étain de Malaisie par exemple. Ces produits étaient prétendument destinés à un pays à compte transférable, mais en cours de route ils étaient détournés vers les Etats-Unis, où ils étaient vendus contre dollars. Au moyen de ces dollars, le négociant hollandais pouvait racheter un montant de livres transférables supérieur au montant initialement engagé, puisque, sur le marché libre de New York, la livre transférable se traitait au-dessous du cours officiel. Ces transactions, qui créaient des courants commerciaux tout à fait artificiels, se sont pratiquées sur une large échelle pendant plusieurs années : pour qu'elles fussent lucratives il suffisait en effet que le prix de la livre transférable s'écartât de 3 % de la parité officielle. Or l'écart était en fait très supérieur. Il va sans dire que ces opérations portaient ombrage à l'Angleterre : non seulement elles tournaient sa réglementation des changes et faisaient apparaître au grand jour la faiblesse de la livre, mais elles privaient la Zone Sterling de précieuses recettes en dollars. Les autorités britanniques se sont d'abord efforcées de les empêcher, en mettant tout en œuvre auprès des pays où ce genre de commerce se pratiquait, pour qu'ils soumettent à un contrôle plus étroit l'utilisation de sterling transférable par leurs ressortissants. Mais ces démarches ont produit peu de résultats.

Le 24 février 1955, le Royaume-Uni a pris la résolution de reconnaître ce qu'il ne pouvait empêcher. Il a décidé, à cette occasion, que le Fonds d'Egalisation des Changes — qui a notamment pour mission de maintenir le cours officiel de la livre à l'intérieur des marges prescrites par le Fonds Monétaire International — serait autorisé désormais à intervenir sur les

places étrangères pour y soutenir le cours de la livre transférable. Cette politique de soutien a été pratiquée avec succès depuis lors. Il n'est pas douteux qu'à certains moments elle a coûté cher, notamment pendant la crise de Suez. De fortes pressions se sont alors exercées sur la livre transférable : la Chine en a vendu des quantités importantes sur le marché suisse pour procurer des devises à l'Égypte, et certains pays du Moyen-Orient en ont vendu dans la crainte d'un blocage de leurs avoirs à Londres. Les autorités britanniques ont dû à ce moment assouplir leur politique de soutien, mais le cours de la livre transférable n'est pas resté longtemps au-dessous de la limite de \$ 2,75 pour 1 £, à partir de laquelle le « commodity shunting » commence à être profitable.

La décision du 24 février 1955 constitue une nouvelle étape décisive pour le rétablissement de la convertibilité de la livre : tous les avoirs en livres acquis par des personnes résidant hors de la Zone Sterling sont aujourd'hui librement convertibles en dollars; la conversion se fait au cours officiel si le titulaire réside dans la Zone Dollar; elle s'opère au cours libre du sterling transférable s'il réside dans tout autre pays.

N'échappent à cette convertibilité de fait que quelques catégories d'avoirs. La principale est celle qui résulte de la vente de valeurs mobilières en Angleterre par des « non-résidents ». Dans l'état actuel de la réglementation, le produit de ces opérations ne peut être transféré hors d'Angleterre, il doit obligatoirement y être réinvesti. Le cours auquel les « non-résidents » se cèdent entre eux des avoirs de ce genre — qu'on appelle « switch Sterling » ou « Security Sterling » — n'est pas systématiquement limité par des interventions du Fonds d'Égalisation des Changes; il peut donc s'écarter assez fort de la parité officielle (c'est ainsi qu'en décembre 1956 il est tombé à \$ 2,50 pour 1 £).

Abstraction faite de ces particularités, on peut dire que la livre est aujourd'hui convertible en fait, sinon en droit. On peut se demander dès lors pourquoi l'Angleterre hésite à franchir le dernier pas, et à décréter purement et simplement la convertibilité officielle de la livre, c'est-à-dire la fusion des deux catégories de comptes étrangers, American Accounts et Transferable Accounts. La raison en est que l'état de choses actuel comporte pour elle une double sauvegarde, qu'elle

estime indispensable tant que sa situation économique n'est pas plus assurée, et que ses réserves d'or et de devises ne sont pas devenues plus abondantes. Ces sauvegardes sont les suivantes :

a) Aussi longtemps que les pays de la Zone Dollar sont seuls à bénéficier officiellement de la convertibilité de leurs avoirs en livres, les conventions internationales reconnaissent à l'Angleterre le droit de soumettre ses importations en provenance de ces pays, à des restrictions discriminatoires;

b) Aussi longtemps que la convertibilité, dont bénéficient les avoirs en livres des autres pays étrangers, reste officieuse, l'Angleterre peut plus aisément retirer cet avantage, en tout ou en partie, si les circonstances l'y obligent. Or, c'est une éventualité qui ne peut être négligée, surtout si un ralentissement des affaires aux Etats-Unis aggrave la pénurie de dollars dans le monde. Comme l'a fait observer récemment M. Maulding, le régime actuel de la livre transférable fait que la monnaie anglaise supporte presque entièrement les effets de cette pénurie.

*
**

Nous avons ainsi tenté de montrer comment, malgré les vicissitudes politiques et économiques que l'Angleterre a connues depuis la guerre, malgré les tensions et les frictions à l'intérieur de la Zone Sterling, la livre est redevenue une grande monnaie internationale.

Il est significatif que des pays comme le Japon, l'Indonésie et même la Chine, lorsqu'ils renoncent aux clearings bilatéraux comme mécanisme de règlement avec l'étranger, choisissent la livre sterling comme instrument de paiement. De même, la constitution récente de groupes monétaires entre certains pays européens d'une part et le Brésil ou l'Argentine d'autre part (Club de La Haye et Club de Paris), groupes dont l'Angleterre fait partie, a eu pour effet d'accroître l'utilisation de la livre comme monnaie de règlement dans une grande partie de l'Amérique latine.

Il reste à voir comment cette position de la livre se compare aujourd'hui à celle d'autres monnaies, susceptibles, elles aussi, de jouer un rôle de premier plan dans les règlements

internationaux. Ces monnaies sont principalement le dollar des Etats-Unis, le franc suisse et le Deutsche Mark de l'Allemagne Occidentale.

Les circonstances qui prévalent depuis la dernière guerre devaient normalement faire du dollar américain la première monnaie du monde. Les raisons en sont suffisamment connues pour qu'il ne soit plus nécessaire de les rappeler longuement : développement extraordinaire de la puissance économique des Etats-Unis; place que le commerce de ce pays occupe dans les échanges internationaux; sa position créditrice dans le monde; le caractère pleinement convertible de sa monnaie. Mais, bien qu'elle le cède aux Etats-Unis sur tous ces points, l'Angleterre a gardé pour elle deux avantages décisifs :

a) L'habitude qu'un grand nombre de pays dans le monde ont contractée depuis longtemps — et conservée, un peu sous la pression des circonstances — de détenir leurs réserves de change en sterling;

b) L'expérience restée inégalée de la place de Londres comme marché monétaire et comme centre de financement des échanges internationaux.

Quant au franc suisse, il réunit, lui aussi, la plupart des qualités intrinsèques nécessaires pour faire une grande monnaie internationale : il est librement convertible; il est couvert par un stock surabondant d'or et de devises; les avoirs étrangers dans les banques suisses jouissent de toutes les sauvegardes et ne sont menacés d'aucune restriction; la situation économique du pays est stable et saine; la Suisse est à la fois gros importateur et gros exportateur de capitaux. Mais l'exiguïté de son territoire limite forcément le rôle qu'elle peut jouer dans le commerce mondial et, par voie de conséquence, l'utilisation de sa monnaie. Le franc suisse est surtout une monnaie de placement et de thésaurisation : ce n'est pas un instrument de règlement.

Il en est autrement du Deutsche Mark. On a beaucoup parlé, il y a quelque temps, d'une espèce de rivalité entre la livre sterling et le Deutsche Mark, comme monnaie internationale. Il est vrai que le Deutsche Mark a sur la livre sterling certains avantages : la République Fédérale a accumulé des réserves de change plus fortes que celles de la Zone Sterling;

ses dettes extérieures, aussi bien commerciales que financières, sont moins lourdes; son commerce extérieur, qui depuis la guerre a connu une expansion considérable, se solde par un excédent d'exportations. Des facteurs aussi favorables ont permis à l'Allemagne de l'Ouest de s'approcher beaucoup plus que n'a pu le faire l'Angleterre, de la convertibilité *interne*, c'est-à-dire de la liberté accordée à ses « résidents » d'effectuer toutes opérations avec l'étranger. Dans ce domaine, le citoyen allemand jouit pratiquement des mêmes facilités que le citoyen des Etats-Unis ou que le citoyen helvétique, tandis que pour le citoyen britannique, elles constituent tout au plus un objectif lointain. Dans le domaine de la convertibilité *externe*, c'est-à-dire des possibilités de transfert offertes aux « non-résidents », l'Allemagne est allée à peu près aussi loin que l'Angleterre : elle a créé un Deutsche Mark partiellement convertible (*beschränkt konvertierbar*), analogue à la livre sterling transférable, à ceci près qu'il ne peut servir aux transferts de capitaux. Ce Deutsche Mark à convertibilité partielle joue un rôle d'une certaine importance dans les règlements internationaux, mais qui est loin d'avoir atteint la même ampleur que celui de la livre transférable. Malgré le dynamisme dont elle fait preuve sur les marchés extérieurs, l'Allemagne de l'Ouest n'est pas devenue un centre commercial comparable à Londres. De plus son marché monétaire n'est pas suffisamment puissant pour être utilisé par des pays tiers pour le financement et le règlement de leurs échanges.

Bref, aucune autre monnaie ne réunit l'ensemble des conditions qui ont permis à la livre de devenir et de rester une grande monnaie internationale. Il faut dire aussi qu'aucun autre pays n'a de raisons aussi impérieuses que celles qu'a l'Angleterre, pour conserver à sa monnaie cette fonction. On cite souvent, comme principale raison, les recettes en devises que procurent à Londres ses services de banquier, de transporteur, d'assureur et de courtier. Cet avantage est réel. Mais il ne faut pas le surestimer : la Trésorerie britannique évaluait récemment les recettes de cette nature à 125 millions de livres par an, soit 3,5 % des devises que procurent au Royaume-Uni ses exportations de marchandises.

Une raison bien plus importante réside dans le fait que, sans les dépôts de fonds à court terme que son rôle de ban-

quier attire et maintient à Londres, l'Angleterre ne pourrait s'acquitter d'une fonction primordiale; celle de fournir des capitaux à long terme à ses emprunteurs traditionnels, essentiellement les Colonies et les Dominions. Il ne faut pas oublier non plus que le rôle actif de la livre sterling dans les règlements internationaux, rend plus supportable pour l'Angleterre l'épineux problème des dettes en sterling. Aussi longtemps que la livre sterling est une monnaie dans laquelle se règlent près de 50 % des échanges mondiaux, les autres pays se voient dans la nécessité de conserver d'importants fonds de roulement à Londres. Mais le jour où la livre sterling cesserait de remplir cette fonction, une grande partie de ces avoirs deviendraient inutiles et les demandes de transfert que présenteraient les créanciers de l'Angleterre rendraient sa position intenable.

Ce sont essentiellement ces préoccupations, d'une importance vitale pour elle, ainsi que des considérations de prestige profondément enracinées, qui expliquent que l'Angleterre continue à mettre tout en œuvre pour maintenir la primauté de sa monnaie, dans un monde où elle est pourtant exposée à des risques singulièrement accrus.

Les philologues classiques et les débuts de la grammaire comparée

par **Ludo ROCHER**,
Chercheur qualifié, F. N. R. S.

INTRODUCTION

Les faits

En 1883, F. Max Müller (1823-1900) fut invité à donner une série de conférences à l'Université de Cambridge; dans son premier discours, en évoquant ses années d'université en Allemagne, il dit : « Je me souviens encore, au temps où je faisais mes études à Leipzig et où je commençais à étudier le sanskrit, avec quel dédain tout ce qui avait rapport au sanskrit ou à la grammaire comparée était traité par mes maîtres, des hommes tels que Gottfried Hermann, Haupt, Westermann, Stallbaum, etc. Pendant longtemps, personne n'était la cible d'autant de railleries que le professeur Bopp à propos de sa première publication de la *Grammaire comparée du Sanskrit, Zend, Grec, Latin et Gothique*. Tous se tournaient contre lui ⁽¹⁾... »

Un des biographes de Franz Bopp (1791-1867) nous a cité un cas concret de cette tendance à ridiculiser l'auteur de la *Grammaire comparée* : d'après une histoire qui lui fut racontée par Bopp lui-même, quelqu'un — dont le nom n'est pas mentionné — se vanta du jeu de mots suivant : « *Boppard* est une ville du Rhin; *Boppart*, ce sont des balivernes⁽²⁾. »

⁽¹⁾ *India. What can it teach us?*, Londres, 1883, p. 28.

⁽²⁾ E. SIECKE, *Erinnerung an Franz Bopp und den 16. Mai 1815*, dans : *Mythologische Bibliothek*, 8, 4 (1916), pp. 3-4. Il continue : « Wir erinnern uns noch wohl, wie in den Hörsälen der Universitäten damals von manchen klassischen Philologen gegen den ‚Unfug‘ der Sprach-

D'ailleurs, les partisans de Bopp et de la science qu'il fonda ne sont pas seuls à se plaindre de cette attitude hostile envers leur maître et leur doctrine; les historiens de la philologie classique eux-mêmes admettent que « pendant longtemps les efforts de Bopp étaient traités tantôt avec une indifférence passive, tantôt avec une méfiance décidée par les représentants les plus influents de la philologie classique aussi bien que par les auteurs des grammaires classiques des langues grecque et latine » (3).

Malgré d'autres témoignages plus optimistes : « Personne n'a accusé le vieux maître de travail superficiel » (4), et malgré le fait qu'il serait peut-être vain de chercher de telles attaques personnelles dans la littérature scientifique contemporaine proprement dite, il est indiscutable que les philologues classiques de la première moitié du XIX^e siècle — et même les plus grands (5) d'entre eux! — ont pris plaisir à faire circuler au sujet de Bopp un nombre de « Kathederwitze » (Freund) suffisamment violents pour qu'en 1820 celui-ci fût refusé comme professeur à Wurtzbourg (6).

vergleichung gewettert wurde; wie junge Leute, die sich einer Prüfung unterziehen mußten, sich vor dem Eingeständnis hüteten, daß sie zu der sprachvergleichenden Richtung freundschaftlich ständen. »

(3) C. BURSIAN, *Geschichte der classischen Philologie in Deutschland von den Anfängen bis zur Gegenwart*, 2 vol., Munich-Leipzig, 1883, p. 972; — cf. J. E. SANDYS, *History of classical scholarship*, Cambridge, 1906-1908, vol. III, p. 205; — A. DEBRUNNER, *Sprachwissenschaft und klassische Philologie*, dans : *IF*, 48 (1930), p. 3.

(4) F. MAX MÜLLER, *On the Results of the Science of Language* (= discours 1872), dans : *Chips from a German Workshop*, Londres-Bombay, 1906, vol. III, p. 200.

(5) Et, par conséquent, les plus influents, de sorte que « die Jünger der Wissenschaft, schwörend auf des Meisters Wort, sich lange Zeit von jenen Studien fernhielten und darum ohne Kenntniss der erweiterten Gesichtskreise blieben, welche durch diese neue Sprachwissenschaften auch für die klassischen Sprachen eröffnet worden sind » (W. FREUND, *Triennium philologicum oder Grundzüge der philologischen Wissenschaften für Jünger der Philologie bearbeitet*, Leipzig, 1874-1876, vol. I, p. 15).

(6) Sur les motifs de cette décision, cf. S. LEFMANN, *Franz Bopp, sein Leben und seine Wissenschaft*, Berlin, 1891-1895, vol. I, p. 73. D'après Bopp lui-même, « Die Universität... behauptet, daß das Sanskrit bloß ein litterarischer Luxus sey » (*Ibid.*, vol. I, p. *67).

Le problème

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous pouvons seulement déplorer l'attitude des philologues classiques; la majorité d'entre nous sont d'avis qu'ainsi « un mauvais service a été rendu à la science » (⁷), et toute notre sympathie est pour Bopp, le grand méconnu. Cependant, il nous apparaît qu'en émettant sans réserve un tel avis, nous risquerions de perdre de vue certains éléments essentiels. Dans quelques années, il y aura un siècle et demi que fut publié le *Conjugationssystem* de Bopp (1816). Entre-temps la méthode dont il fut l'initiateur a eu l'occasion de se développer en une doctrine solide dont les résultats et les avantages ne peuvent plus être révoqués en doute. La génération à laquelle nous appartenons est imbue de la nécessité absolue de la méthode comparative pour l'étude scientifique des langues, ne fût-ce que parce que dès le début nos maîtres ne nous ont présenté aucune autre méthode.

Ceci dit, il convient quand même de ne pas perdre de vue que pour les philologues classiques du début du xix^e siècle la situation était tout à fait différente. Au lieu de recourir à la solution la plus facile qui consisterait à les accuser de mesquinerie, tâchons de préciser ce que pour eux l'apparition de la grammaire comparée signifiait — et ne pouvait manquer de signifier! On trouve bien à ce sujet des remarques éparses chez différents auteurs, mais, à notre connaissance, personne jusqu'à présent n'a entrepris de coordonner les divers arguments et d'en tirer les conclusions nécessaires. Dans la suite de cet exposé nous nous proposons de ranger ces arguments en trois groupes principaux.

I. ATTAQUES CONTRE LES PRÉROGATIVES
DES LANGUES CLASSIQUES

Le sanskrit et la culture indienne

Un premier élément qui ne pouvait manquer de jeter des soupçons sur la valeur de la nouvelle science est la grande importance qu'elle attache au sanskrit (⁸). Le sanskrit était, en

(⁷) FREUND, *Triennium*, vol. I, p. 15.

(⁸) Cf. W. KROLL, *Geschichte der klassischen Philologie*, Leipzig, 1908, p. 127.

effet, destiné à devenir « ce singulier intrus, ce perturbateur de la philologie classique » (*).

Il ne peut être question ici d'examiner le problème qui consiste à se demander pourquoi on a dû attendre la découverte du sanskrit avant d'entrevoir l'existence d'une espèce de plus grand commun diviseur de presque toutes les langues de l'Europe. Ce qui nous intéresse pour le moment, c'est la réaction des philologues classiques vis-à-vis de l'apparition sur la scène et surtout de l'influence de cet idiome de l'Asie lointaine sur l'étude des langues européennes.

Afin que nous puissions prononcer un jugement équitable sur cette réaction, il est indispensable d'insérer ici un résumé, tout bref qu'il soit, du rôle joué par le sanskrit dans la création et dans l'évolution de la grammaire comparée.

Depuis longtemps un certain nombre de voyageurs et de missionnaires européens dans l'Inde avaient été frappés par les correspondances du sanskrit avec le grec et le latin ⁽¹⁰⁾. Malgré cela, en 1786 l'Europe ne s'attendait guère à la déclaration de William Jones (1746-1794) selon laquelle « la langue sanskrite, quel que soit son âge, est d'une structure merveilleuse, plus parfaite que le grec, plus riche que le latin, et plus délicatement raffinée que les deux » ⁽¹¹⁾.

Moins d'un quart de siècle plus tard (en 1808) Frédéric Schlegel (1772-1829) publie son livre *Sur la langue et la sagesse des Indiens* ⁽¹²⁾. N'est-il déjà pas assez significatif que ce volume porte le sous-titre : « Ein Beitrag zur Begründung der Alterthumskunde » ? Bien sûr, Schlegel répète Jones en mettant l'accent sur les correspondances non seulement du vocabulaire mais aussi de la structure interne des langues; il n'y a même rien de neuf dans son affirmation que « la langue indienne est plus ancienne, les autres langues sont plus

(*) F. MAX MÜLLER, *On the Value of Comparative Philology as a Branch of Academic Study* (= discours 1868), dans : *Chips from a German Workshop*, Londres-Bombay, 1906, vol. III, p. 123.

⁽¹⁰⁾ Cf. E. WINDISCH, *Geschichte der Sanskrit-Philologie und indischen Altertumskunde*, Strasbourg, 1917-1920, chap. I : *Vorgeschichte der Sanskritphilologie*, vol. I, pp. 1-22, *passim*.

⁽¹¹⁾ Dans : *Asiatick Researches*, 1 (1786), p. 422.

⁽¹²⁾ Les renvois sont faits à la 2^e édition des *Sämmtliche Werke*, Vienne, 1846, vol. VIII.

jeunes » ⁽¹³⁾, mais il était certainement le premier à maintenir que ces autres langues (notamment le grec et le latin) « sont dérivées du sanskrit » ⁽¹⁴⁾. Non seulement les parlers d'Athènes et de Rome devenaient ainsi originaires du pays du Gange, mais Schlegel n'hésitait pas à affirmer « que le nom même de Rome est indien » ⁽¹⁵⁾.

Voilà déjà des idées peu propres à exciter l'enthousiasme et la sympathie des grécisants et des latinistes. Toutefois, il aurait été déplacé de leur part de prêter aux comparatistes des opinions émises par des hommes qui prennent place en dehors de la grammaire comparée proprement dite. Examinons donc les avis prononcés à ce propos par Bopp et son école.

En ce qui concerne le rôle attribué au sanskrit, M. Bréal (1832-1915) prend la défense de Bopp : « M. Bopp, parmi ses contemporains et ses émules, est celui qui a le moins cédé à cette préférence; mieux que personne et dès ses premiers ouvrages, il a fait voir le parti qu'on doit tirer du grec et du latin, et même de l'allemand et du slave, pour corriger et pour compléter le sanskrit, que les lois phoniques d'une extrême vigueur, ou une prononciation vicieuse ont parfois mutilé ou altéré⁽¹⁶⁾. » Nous souscrivons volontiers à ce jugement de M. Bréal en ce qui concerne la *Grammaire comparée*, mais nous voudrions le modifier légèrement pour la période antérieure à 1833 ⁽¹⁷⁾. En vérité, ladite modération de la *Gram-*

⁽¹³⁾ P. 278.

⁽¹⁴⁾ P. 278.

⁽¹⁵⁾ P. 285. — Ailleurs dans le livre, le sanskrit est appelé « die rechte Quelle » des autres langues (p. 279); les mots pour « esprit, penser, etc. » sont cités comme « ein besonders lehrreiches Beispiel gemeinschaftlicher Abstammung aus dem Indischen » (p. 286). Comparé au latin et au grec, le sanskrit est « noch regelmässiger, demselben Gesetze der Structur, wenn ich so sagen darf, noch treuer und eben dadurch zugleich einfacher und kunstreicher... als diese » (p. 296). Enfin, « unter allen Sprachen läßt sich keine wohl so ganz aus sich selbst erklären als die indische » (p. 297).

⁽¹⁶⁾ M. BRÉAL, *Grammaire comparée des langues indo-européennes comprenant... par M. François Bopp, traduite sur la deuxième édition et précédée d'introductions*, Paris, 1866-1874, vol. I, p. XLIII.

⁽¹⁷⁾ Nous nous en remettons au lecteur de comparer les trois étapes suivantes dans la pensée de Bopp : 1. En 1814 (dans une lettre à Windischmann) : « Schon lange habe ich den Plan eine vergleichende Grammatik zu schreiben zwischen dem Sanskrit und seinen Töchtern » (LEFMANN, *Bopp*, vol. I, p. *12). — 2. En 1816 : « Unter allen uns bekannten Sprachen zeigt sich die geheiligte Sprache der Indier als eine der

maire comparée paraît être le terme d'une évolution — voici un autre mérite de Bopp! — à la base de laquelle se trouvent encore des idées parfaitement schlegéliennes ⁽¹⁸⁾.

Les avocats du sanskrit ne se contentaient même pas de considérer le parler de l'Inde ancienne comme la langue-mère du grec et du latin; ils l'accueillaient aussi comme le précurseur d'une véritable seconde Renaissance. « Les études indiennes puissent-elles seulement avoir quelques travailleurs et protecteurs analogues à ceux que les études grecques trouvèrent si nombreux en Italie et en Allemagne aux xv^e et xvi^e siècles. En très peu de temps ceux-ci produisirent de tels travaux que, grâce au réveil des connaissances de l'antiquité,

fähigsten, die verschiedensten Verhältnisse und Beziehungen auf wahrhaft organische Weise auszudrücken » (Conjugationssystem, p. 7). — 3. Enfin, en 1833 : « ... des Sanskrit, von dem es sich erwiesen hat, daß es in seiner grammatischen Einrichtung in der innigsten Beziehung zum Griechischen, Lateinischen, Germanischen, etc., steht, so daß es erst dem Begreifen des grammatischen Verbandes der beiden klassisch genannten Sprachen unter sich, wie auch des Verhältnisses derselben zum Germanischen, Litthauischen, Slawischen eine feste Grundlage gegeben hat » (Vergleichende Grammatik, p. iv).

⁽¹⁸⁾ Il est impossible de poursuivre ici en détail l'évolution ultérieure de l'appréciation des données sanskrites par les comparatistes. Bornons-nous aux trois exemples suivants. Sur la méthode de travail de A. F. POTT nous savons que « in his tabular survey of the consonants he starts invariably from the Indian system, with but one exception, and the same is true of his comparative list of verb roots. Indeed, he goes so far as to omit roots found in some of the main languages of the Indo-European family but lacking in Sanskrit. Thus near was Pott to identifying Sanskrit with the parent language... » (H. PEDERSEN, *Linguistic Science in the Nineteenth Century. Methods and Results*, traduit par J. W. Spargo, Cambridge E. U., 1931, p. 264). G. CURTIUS, d'ailleurs très modéré à ce sujet (cf. *Grundzüge der Griechischen Etymologie*, Leipzig, 1873, p. 26) et d'après son rôle réconciliateur dont nous parlerons après, présente la comparaison suivante qui devait fortement impressionner les philologues classiques : le grammairien qui refuse d'employer les données de la langue sanskrite, peut être comparé à l'auteur d'une édition critique lequel rejette arbitrairement un manuscrit très important et se contente volontairement de manuscrits peut-être moins utilisables (*Grundzüge*, 4pp. 21-22). Pour F. MAX MÜLLER, « a comparative philologist without a knowledge of Sanskrit is like an astronomer without a knowledge of mathematics. He may admire, he may observe, he may discover, but he will never feel satisfied, he will never feel certain, he will never feel quite at home » (*The Value*, p. 127). Non seulement « an accurate knowledge of Sanskrit is a *conditio sine qua non* in the study of Comparative Philology », mais « Sanskrit must for ever remain the real pivot of our studies » (*The Results*, p. 201).

l'état de toutes les sciences et du monde entier fut changé et rajeuni. Nous osons dire que l'influence des études indiennes ne serait guère moins grande ou moins générale, au moins si on s'y mettait avec le même zèle et si elles étaient introduites de la même façon dans le cadre de la science européenne (19). »

Supposons une fois de plus que les philologues classiques aient eu tort de prêter pareilles intentions aux comparatistes : quoi qu'on en dise, le romantisme allemand et la grammaire comparée étaient deux courants qu'il ne fallait pas confondre (20). Mais, d'autre part, les philologues classiques pouvaient-ils fermer les yeux sur le fait que c'étaient les Bopp qui procuraient aux Windischmann les armes que ceux-ci pointaient contre l'antiquité classique? (21)

De plus, en cette année 1958 — qu'on pardonne à l'indianiste de le dire! — nous pouvons sans doute affirmer que dès sa découverte la littérature sanskrite nous a ouvert un grand nombre de trésors qui mériteraient certes d'être mieux connus en Europe. En admettant que les prédictions de Schlegel aient donc été confirmées, ne faut-il quand même pas donner raison aux philologues classiques, puisque l'inventaire de ce qui était découvert de la littérature sanskrite en 1808 était maigre et ne

(19) SCHLEGEL, *Langue*, p. 276. — L'idée se retrouve encore, en 1937, chez H. G. RAWLINSON, qui dit que « this sudden discovery of a vast literature, which had remained unknown for so many centuries, to the Western world, was the most important event of its kind since the rediscovery of the treasures of classical Greek literature at the Renaissance ». (Dans : G. T. GARRETT, *The Legacy of India*, Oxford, 1937, p. 32).

(20) Cf. note 120.

(21) Quoique indirectement, ce sont encore les orientalistes et comparatistes qui sont responsables de la disposition d'esprit dont P.-S. BALLANCHE (1776-1847) nous fournit un exemple effarant : « La langue latine n'a plus rien à nous apprendre : tous les sentiments moraux qu'elle devait nous transmettre sont acclimatés dans notre langue; elle n'a plus de pensée nouvelle à nous révéler... Ainsi les auteurs latins ne doivent plus être qu'une belle et agréable lecture, un noble délassement, et non point l'objet de longues et pénibles études. Bannissons donc dès à présent le latin de la première éducation... Il reste encore des choses à deviner dans Homère, dans Eschyle, dans Platon; mais le grec lui-même sera bientôt épuisé, bientôt il ne contiendra plus de mystère à deviner. Alors il faudra l'abandonner aussi... Le temps est venu de commencer à introduire dans les premiers rudiments de l'éducation l'étude des langues orientales, de se former de nouvelles traditions littéraires... » (*Essai sur les institutions sociales dans leur rapport avec les idées nouvelles*, Paris, 1818, pp. 393-394).

justifiait point une comparaison avec la richesse des textes latins et grecs connus à ce moment ⁽²²⁾ ?

Les autres langues indo-européennes

En fait, la langue qui avait procuré aux grammairiens la clef de la grammaire comparée, la langue au moyen de laquelle les autres parlers s'expliquaient, la langue-mère des idiomes européens devait assez vite occuper une position singulière. Et admettons aussi la conclusion inévitable que le latin et le grec, qui jouissaient d'une considération sans égale avant l'entrée en scène du sanskrit, étaient réduits au degré de langues-filles, plus jeunes et, par conséquent, inférieures à la langue de l'Inde ⁽²³⁾.

Seulement les comparatistes ne se contentaient pas de comparer le sanskrit, le latin et le grec. Dès le début ou peu après on entrevit que la mère indienne avait encore d'autres filles : les langues germanique, slave, celtique, etc. Voilà en même temps l'origine d'une autre conception peu enviable imposée aux philologues classiques par la grammaire comparée : en tant que filles de la même mère, les langues de l'antiquité classique ne sont que des sœurs des parlers de l'Europe barbare ⁽²⁴⁾ !

Bientôt, à l'intérieur de la jeune science, une nouvelle tendance va se manifester : on commence à étudier indépendamment les « langues-sœurs » du latin et du grec, en se servant des données de la grammaire comparée. Mais on ne se contente pas d'étudier les langues barbares; dans l'enthou-

⁽²²⁾ Cf. R. SCHWAB, *La Renaissance orientale*, Paris, 1950, pp. 57-58.

⁽²³⁾ Ces idées se répandent non seulement en Allemagne. En France, E. EGGER (1813-1857) défend la thèse que « le grec... est descendu, à une époque que l'on ne peut déterminer avec précision, de cet antique idiome de la Haute Asie, auquel le latin doit aussi son origine » (*Notions élémentaires de Grammaire comparée pour servir à l'étude des trois langues classiques*, Paris, 2^e 1853, p. 5). Sur Egger, cf. H. WALLON, dans : *Mémoires de l'Institut National de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 35 (1893), pp. 345-368.

⁽²⁴⁾ N'est-il pas divertissant de voir les admirateurs de l'Inde s'indigner à leur tour de l'assimilation du sanskrit aux langues barbares ? Cf. SCHOPENHAUER : « Rien ne me révolte plus que l'expression : langues indo-germaniques, c'est-à-dire la langue des Védas mise dans le même sac que le jargon éventuel desdits sauvages (= les Goths) » (cité : SCHWAB, *Renaissance*, p. 200).

siasme de la première heure certains auteurs vont plus loin, et ils revendiquent pour la langue particulière qui fait l'objet de leurs travaux des prérogatives d'ancienneté et de supériorité vis-à-vis des langues classiques ⁽²⁵⁾.

Illustrons cette tendance au moyen de deux spécimens empruntés à des grammaires spécialisées, et tout d'abord à la *Grammaire allemande* de J. Grimm (1785-1871). Pour ses successeurs, le mérite de Grimm consiste surtout en ce qu'il a démontré « qu'au point de vue de l'origine des nations nous pouvons pénétrer beaucoup plus loin chez les Germains que chez les Grecs et les Romains et les autres peuples du monde antique » ⁽²⁶⁾. Sur le plan grammatical, tout en reconnaissant la suprématie inviolable du sanskrit, pour lui « le latin et le grec, quoique placés à un degré supérieur (par les grammairiens), ne suffisent pas toujours à éclairer toutes les difficultés de la grammaire allemande, où certaines cordes résonnent encore d'un son plus pur et plus profond » ⁽²⁷⁾.

Un autre exemple, où l'on voit les prétentions (d'une langue presque inconnue à ce moment!) poussées même plus loin, est celui du celtisant N. Sparschuh. Les philologues classiques ne pouvaient manquer se s'insurger contre un tel point de vue : « Ce qu'il y a de grec dans la langue germanique, ce que la langue grecque a de commun avec le latin, ce sont tous, sauf quelques cas exceptionnels, des éléments dérivés du celtique » ⁽²⁸⁾. De façon plus générale, encore : « le

⁽²⁵⁾ Contrairement aux langues classiques, la priorité absolue du sanskrit n'est jamais attaquée. Comme le montre, par exemple, la méthode de travail d'Adolphe Pirrer, le sanskrit sert de point de contact central, le rapport auquel sert de critère décisif le caractère indo-européen ou non indo-européen des autres langues. « La marche que je me propose de suivre est de comparer les idiomes celtiques directement avec le sanscrit. Cette méthode me semble offrir plus d'un avantage... Tout ce qui se rattacherait évidemment à l'ancienne langue de l'Inde portera avec soi son certificat d'authenticité; ... un rapprochement avec le sanscrit implique une comparaison avec toutes les langues de la famille » (*De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, Paris, 1837, p. VII).

⁽²⁶⁾ W. SCHERER, *Rede auf Jacob Grimm. Gehalten in der Aula der Königlichen Friedrich-Wilhelms Universität am 4. Januar 1885*, Berlin, 1885, p. 17.

⁽²⁷⁾ *Deutsche Grammatik*, Erster Theil, 2. Ausgabe, Goettingue, 1822, p. VI.

⁽²⁸⁾ *Keltische Studien, oder Untersuchungen über das Wesen und*

celtique doit être considéré comme la base de la culture grecque et, comme je le montrerai ailleurs, de toute la culture européenne » (29)!

La réaction des philologues classiques

Comment les philologues classiques ont-ils réagi contre cette nouvelle conception dans laquelle les langues classiques étaient abaissées au rang de sœurs — parfois même au rang de sœurs cadettes! — des parlers barbares des Germains, des Celtes et des Slaves, et au rang de descendantes de l'idiome indien?

Certains d'entre eux se sont contentés d'une « theilnamlose Gleichgültigkeit » (Bursian) ou d'un « vornehmes Ignorieren » (Freund). Le meilleur exemple de cette première espèce de réaction est celui de Ludwig Ross, dont la critique de la langue indienne se résume dans la seule phrase : « Je ne connais pas le sanskrit (30). » Exactement un demi-siècle après le livre de F. Schlegel, il affirme que la grammaire comparée ne nous a rien appris sauf « que les peuples et les langues de l'Europe ont leurs racines les plus lointaines en Asie, ce que nous savions déjà depuis la tour de Babel; seulement on l'exprimait d'une façon différente » (31).

Mais il y en a d'autres dont l'indignation se traduit en de vives contre-attaques. « Ils n'en voulaient point; ils refusaient de croire que les peuples d'Athènes et de Rome puissent avoir quelque origine commune avec ce qu'ils appelaient les « niggers of India » (32). » Dans des phrases latines pleines de mé-

die Entstehung der griechischen Sprache, Mythologie und Philosophie vermittelt der Keltischen Dialecte, Francfort-sur-le-Mein, 1848, p. 20.

(29) *Ibid.*, p. 181.

(30) *Italiker und Gräken. Sprachen die Römer Sanskrit oder Griechisch?*, Halle, 1858, p. xxiii. Ce sont pareilles objections que CURTIUS veut prévenir dans ses *Grundzüge* : « ... wird man es denn hoffentlich nicht mit der oft wiederholten Bemerkung aus der Hand legen, man verstehe kein Sanskrit » (*p. vi).

(31) *Ibid.*, p. xxiii.

(32) F. MAX MÜLLER, *India*, p. 28. — « Namentlich spottete die Philologie im Gefühl ihrer Sicherheit im Besitze von Rom und Hellas der neuen Wissenschaft, die ihr vom barbarischen Ganges aus Aufklärung versprach » (G. CURTIUS, *Die Sprachvergleichung in ihrem Verhältnis zur classischen Philologie*, Berlin, 1848, p. 3). C'est contre pareille attitude que des auteurs, tel CALMBERG, s'insurgent en écrivant

pris, G. Hermann (1772-1848) se moque de ceux qui, « espérant que la lumière, réfléchie dans l'aurore boréale, leur viendra des régions où le soleil se lève, recourent aux Brahmanes et à Ulfila, et prétendent pouvoir expliquer la vigueur des mots grecs et latins au moyen de quelques rares vestiges de langues d'ailleurs insuffisamment connues » (33).

II. CONFLITS MÉTHODOLOGIQUES

La première cause de l'hostilité des philologues classiques à la grammaire comparée était plutôt d'ordre sentimental, mais elle sera dépassée de loin par une deuxième série d'objections beaucoup plus importantes que les premières. Les conceptions qui se heurtent ici sont d'ordre méthodologique; elles ont rapport à la méthode même de l'étude des langues. Nous sommes convaincu que des hommes d'une sagacité extraordinaire, tel G. Hermann, en rejetant la nouvelle doctrine, ne se laissaient pas conduire par le simple préjugé d'une supériorité intrinsèque des langues classiques par rapport aux parlars barbares. A la base de leur rejet se trouvaient des arguments beaucoup plus fondamentaux, touchant aux méthodes adoptées par les comparatistes et à la valeur scientifique de leur travail.

La méthode comparative

Dans le sous-titre de la *Grammaire comparée* (2^e édition), Bopp annonce que sa comparaison portera sur : le sanskrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand. Il faut avouer qu'un tel programme devait paraître plutôt ambitieux et, par conséquent, suspect aux philologues classiques : qui prétend comparer un aussi grand nombre de langues, ne se vante-t-il pas *a fortiori* de les connaître?

Evidemment, les philologues classiques n'étaient pas en

des volumes « scilicet ad mitigandas eorum voces, qui Musas indicas ab hoc consortio secludere et in Gangeticum nemus relegare conantur » (*De utilitate, quae ex accurata linguae sanscritae cognitione in linguae graecae latinaeque etymologiam redundet, brevis dissertatio*, Hambourg, 1832, p. 5).

(33) Préface aux *Acta Societatis Graecae*, Leipzig, 1836, pp. XII-XIII.

état de faire la critique de ce que Bopp disait sur les autres idiomes ⁽³⁴⁾, mais ils étaient parfaitement compétents pour juger ses connaissances en grec et en latin. Or, l'auteur de la *Grammaire comparée* n'avait-il pas donné à un de ses livres le titre : « *Glossarium Sanscritum a Francisco Bopp* » ? N'avait-il pas construit *postquam* avec le plus-que-parfait ⁽³⁵⁾ ? En partant de tels exemples, on en arrivait à porter un jugement peu favorable non seulement sur sa connaissance du grec et du latin, mais aussi, *per analogiam*, sur sa compétence en ce qui regarde les autres langues figurant dans la *Grammaire comparée*; les philologues s'indignaient de « ce manque manifeste de connaissances de chaque langue en particulier » chez Bopp ⁽³⁶⁾.

En certains milieux on s'est moqué de cette indignation philologique: « Si, en comparant le grec et le latin avec le sanskrit, le gothique, le celtique, le slave ou le persan, il arrivait à Bopp de se tromper d'un seul accent, il n'y avait pas de fin aux cris de ceux qui ne connaissaient que le grec et le latin et qui, d'ailleurs, très probablement consultaient leur dictionnaire grec pour être sûrs de leur fait ⁽³⁷⁾. » Nous ne voulons certainement pas suivre ici Max Müller en jetant des soupçons aussi immérités sur la solidité des connaissances grammaticales grecques des Hermann, etc. Admettons simplement que l'ancien étudiant de Leipzig se laisse à ce moment tenter par la même espèce de « Kathederwitze » qu'il reproche par ailleurs à ses professeurs leipzigois.

A présent nous ne nous offusquons plus de lire que « de plusieurs idiomes..., tel le slave et le celtique, Bopp ne pos-

⁽³⁴⁾ Th. BENFEY se demande, à juste titre, comment les connaissances sanskrites de Bopp auraient été reçues si, lors de la publication du *Conjugationssystem*, il y avait eu des spécialistes compétents pour les juger. Ce n'est que grâce à leur absence que Bopp put échapper à une critique aussi sévère que juste. Maintenant il avait lui-même l'occasion de se corriger et de parfaire ses défauts! (*Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland seit dem Anfange des 19. Jahrhunderts mit einem Rückblick auf die früheren Zeiten*, Munich, 1869, pp. 375-377).

⁽³⁵⁾ Exemples cités par B. DELBRÜCK, *Einleitung in das Studium der Indogermanischen Sprachen. Ein Beitrag zur Geschichte und Methodik der vergleichenden Sprachforschung*, Leipzig, 1908, p. 73.

⁽³⁶⁾ BURSIA, *Geschichte*, p. 972.

⁽³⁷⁾ MAX MÜLLER, *India*, p. 28.

sédait que des connaissances philologiquement toutes superficielles, et qu'il était parfois plus indifférent qu'on ne l'eût souhaité à certains détails comme les règles grammaticales latines » (38). Nous nous bornons à constater ce fait, puisque nous avons appris d'expérience que le degré soi-disant inférieur de connaissances de chacune des langues chez les comparatistes n'a aucune importance en ce qui concerne la valeur méthodologique de leur travail et les résultats qu'ils en obtiennent.

Tournons-nous maintenant vers les philologues classiques contemporains de Bopp. La conception qu'ils se faisaient de l'étude et des connaissances d'une langue était à la base de l'argument qui les conduisait à révoquer en doute la méthode et les résultats de la grammaire comparée.

Un des représentants les plus caractéristiques de l'esprit philologique — et il l'est resté jusque dans ses derniers ouvrages — est Chr. Aug. Lobeck (1781-1860). Lobeck est un de ceux qui n'hésitent guère à lancer des « Kathederwitze » contre leurs contemporains qui prétendaient pouvoir englober un nombre indéfini de langues dans leurs études grammaticales. Mais en même temps il nous fournit des preuves excellentes de ce que cette attitude ressortit moins à un préjugé obstiné et sans fondement contre toute langue orientale et « barbare » qu'à des considérations bien mûries de méthodologie scientifique. « Nous nous mettrions même volontiers à ces études, disait-il, s'il nous était donné *véους δις εἶναι καὶ γέροντας αὖ πάλιν* »; malheureusement, « la vie humaine suffit à peine à étudier une seule langue » (39); où faut-il donc trouver le temps pour en étudier d'autres (40)?

Autrement dit, dans la grammaire comparée les philo-

(38) DELBRÜCK, *Einleitung*, p. 73.

(39) *Paralipomena grammaticae graecae*, Leipzig, 1837, p. 126, n. 12. — En d'autres endroits, LOBECK parle d'un ton beaucoup plus sarcastique. Irrité par une remarque de Th. Rumpel, il réplique : « Mezzofantis istis qui consultis lexicis et compendiis manualibus sibi graece scire videntur et jam missis habenis per centum linguas vagantur, non invideo » (*Pathologiae graeci sermonis elementa*, Koenigsberg, 1853, p. VII, n. 1).

(40) Cf. L. ROSS : « Die gründliche Erlernung einer Sprache erfordert viel zu viel Zeit, als daß ein classischer Philologe in seinen Nebenstunden damit fertig werden könnte; und mit dem bloßen Nippen an einer Sprache ist nicht viel gewonnen » (*Italiker und Gräken*, p. XXIII).

logues suspectent une prétendue universalité ⁽⁴¹⁾ qui, en vérité, ne saurait être atteinte pendant la durée d'une seule vie humaine : « Ils oublient que l'universalité ne consiste pas en ce qu'on sache parler de nombreuses choses sans avoir de vraies connaissances d'aucune entre elles; ce qu'on appelle ainsi du nom d'universalité, c'est une plus grande étroitesse ⁽⁴²⁾. »

Avouons que les philologues classiques ont perdu de vue un détail tout essentiel : « la thèse formulée à mainte reprise qu'il faut d'abord voir clair dans chaque langue particulière avant d'essayer d'étudier la parenté des langues entre elles, est tout à fait insoutenable » ⁽⁴³⁾. Ils n'ont pas entrevu une distinction pourtant très nette : « Il y a, en effet, deux espèces de connaissances : il y a celle que nous absorbons comme de la nourriture proprement dite, que nous convertissons *in succum et sanguinem*, qui est toujours présente, et que nous ne pouvons jamais perdre; et il y a celle que, si j'ose ainsi dire, nous mettons en poche afin de l'y trouver disponible quand nous en avons besoin » ⁽⁴⁴⁾.

Que les philologues classiques n'aient pas su appliquer au domaine linguistique cette distinction faite par Max Müller ne doit cependant pas être jugé comme un fait isolé et indépendant. Au contraire, si le lecteur veut bien nous permettre d'anticiper sur ce que nous aurons à dire quant au but visé

⁽⁴¹⁾ Chez G. CURTIUS, nous lisons comment d'un ton railleur on a appelé les comparatistes des « Weltumsegler ». Tout en restant dans la même métaphore, CURTIUS y répond très spirituellement : « Aber niemand wird die Forschung auf die viel befahrenen Küstengewässer zu beschränken vermögen, und an Gefahren fehlt es dort wahrlich auch nicht. An den Klippen und Untiefen zunächst dem Lande scheitern die meisten Fahrzeuge, auf hoher See hat die Nautik sich überhaupt erst zu einer höheren Stufe erhoben » (*Grundzüge*, 4^e p. III).

⁽⁴²⁾ G. HERMANN, *Über Herrn Professor Böckh's Behandlung der Griechischen Inschriften*, Leipzig, 1826, p. 7.

⁽⁴³⁾ CURTIUS, *Grundzüge*, 4^e p. 22.

⁽⁴⁴⁾ MAX MÜLLER, *The Results*, p. 200. — En voyant les comparatistes s'indigner à ce point parce que les philologues classiques refusent de reconnaître la valeur de leur degré de connaissances grammaticales des langues particulières, nous nous souvenons toujours de l'indignation des comparatistes eux-mêmes lorsque les structuralistes modernes prétendent à leur tour faire de la linguistique en se basant sur une connaissance de langues complètement différente de la leur. Viendra-t-il un temps où les comparatistes eux-mêmes seront accusés de mesquinerie ?

par les philologues en étudiant les langues classiques, nous pouvons dès à présent soutenir que leur point de vue se comprend très bien en tant que cette seconde espèce de connaissances grammaticales était inconcevable pour eux ⁽⁴⁶⁾. Nous aurons l'occasion de revenir ci-après ⁽⁴⁶⁾ à ce problème.

La méthode historique

La notion de la descendance d'un certain nombre de langues à partir d'une langue primitive unique conduit bientôt à un autre concept, à savoir celui de l'évolution de chacune des langues en particulier. Pour les comparatistes la langue, loin de constituer un phénomène immuable, devenait un fait en évolution. Bien sûr, les conceptions de l'évolution linguistique ont varié d'un extrême (évolution-déchéance) à l'autre (évolution-progrès) ⁽⁴⁷⁾. Toutes fausses que certaines de ces notions aient pu paraître dans la suite, ce qui est important pour notre exposé c'est que la langue fut étudiée dans son évolution, et cette évolution fut étudiée non seulement à partir de la langue primitive jusqu'aux langues classiques anciennes, mais, à travers ces dernières, elle fut suivie jusqu'aux parlers modernes. La grammaire comparée avait ainsi donné naissance à la grammaire historique.

Le résultat immédiat de la conception évolutive en linguistique est son influence niveleuse sur la valeur relative accordée aux nombreuses manifestations particulières du langage. L'attention du linguiste sera attirée dans la même mesure non seulement par les formes successives prises par la langue dans

⁽⁴⁶⁾ Avec le temps, ici comme ailleurs un compromis s'est imposé. Cf. BENFEY : « (In der Sprachwissenschaft) stehen beide Richtungen des Sprachstudiums in innigster Beziehung zu einander, die praktische Kenntniss der Sprachen ist das wesentlichste Hilfsmittel der theoretischen Betrachtung. Je mächtiger und umfassender sie in denen lebt, welche mit den für ihre Aufgabe speciell erforderlichen Anlagen und Studien ausgerüstet, sich der Sprachwissenschaft widmen, desto bedeutender werden aller Wahrscheinlichkeit nach auch die Erfolge derselben sein. Je mehr Sprachen der praktischen Erlernung zugänglich gemacht werden, desto größer sind auch die Aussichten für die Förderung der Sprachwissenschaft » (*Geschichte*, p. 3).

⁽⁴⁶⁾ Cf. p. 275.

⁽⁴⁷⁾ Cf. M. LEROY, *Sur le concept d'évolution en linguistique*, dans : *Revue de l'Institut de Sociologie*, Bruxelles, 1949, p. 343, etc.

les différentes phases de son évolution historique, mais également par toutes ses différences dialectales simultanées.

Déjà en 1812, ce principe avait été énoncé par J. Grimm : « Toute individualité devrait être considérée comme sacrée, aussi dans la langue; il est à souhaiter qu'il soit donné au dialecte même le plus petit et le plus dédaigné de se développer selon sa propre nature sans intervention violente extérieure, puisqu'il peut avoir conservé des avantages secrets qui ont été perdus dans les dialectes les plus grands et les plus honorés » (48).

Pour le grammairien traditionnel, ce nivellement est un sacrilège parfait. Le grec, ce n'est que la langue civilisée athénienne du siècle de Périclès; la langue parlée hors d'Athènes, les langues parlées avant ou après le v^e siècle, c'est du grec inférieur et incorrect. « Le latin, c'est la langue de Cicéron; après Cicéron, on ne saura plus très bien écrire; avant lui, on ne le savait pas encore » (49).

Serons-nous donc une fois de plus tenté de parler de mesquinerie? Comme plus haut (50), réservons-nous plutôt pour le moment où nous pourrons juger ce fait dans un cadre plus large (51).

D'autre part, le nouveau concept de l'étude historique des langues était à la base d'une véritable révolution dans la composition même des grammaires des langues classiques. Pour les philologues classiques une grammaire était un conglomerat de « règles » qui étaient inévitablement suivies d'autant de cas d'« exceptions ». Ce beau mécanisme de règles et d'exceptions (52) à l'élaboration duquel les philologues classiques les plus éminents avaient contribué, se trouvait tout à coup privé de la haute considération dont il avait jusqu'à présent joui. Or,

(48) Cité par KROLL, *Geschichte*, p. 128.

(49) J. MAROUZEAU, *La linguistique et l'enseignement du latin*, Paris, 1929, p. 13.

(50) Cf. p. 265.

(51) Cf. p. 276.

(52) Cf. Th. RUMPEL : « ... während man früher die Sprache als einen Mechanismus, als einen logischen Schematismus ansah, betrachtet man sie jetzt als einen lebendigen Organismus, was man früher als ein starres, fixes, fertiges Ganze ansah, betrachtet man nun als einen lebendigen, von einem Geiste bewegten Gliederbau » (*Die Casuslehre in besonderer Beziehung auf die griechische Sprache dargestellt*, Halle, 1845, p. 66).

cette démolition du système grammatical traditionnel était une fois de plus l'œuvre des comparatistes qui pour d'autres raisons déjà avaient une assez mauvaise réputation auprès des philologues classiques contemporains.

Il arrivait même que les comparatistes n'hésitent pas à aller plus loin, semblant ne tenir aucun compte du sens de l'équilibre et de la raison ⁽⁵³⁾ : les exceptions, en effet, étaient parfois estimées à un plus haut prix et considérées comme plus normales que les règles. « Les longues énumérations de formes anomales — pensons au verbe grec! — disparurent; le plus souvent on découvrait dans ces anomalies la formation la plus ancienne et même la plus normale, comprenant des éléments particuliers très précieux » ⁽⁵⁴⁾.

Le déplacement du centre de gravité

Un autre facteur d'ordre méthodologique qui ne pouvait manquer de mettre aux prises les comparatistes et les philologues est celui du déplacement total du centre de gravité parmi les trois branches principales de la grammaire : la phonétique, la morphologie et la syntaxe. « La nouvelle grammaire comparative faisait en premier lieu les efforts les plus vifs pour démêler les phonèmes et les formes... Mais la syntaxe, qui était particulièrement chère aux philologues classiques, restait complètement négligée ⁽⁵⁵⁾. »

La phonétique

L'étymologie qui dans la période antérieure à l'apparition de la grammaire comparée « était dédaignée ou méprisée de presque tous les grammairiens » ⁽⁵⁶⁾, est tout à coup tellement

⁽⁵³⁾ Dans la conception traditionnelle, « il y a dans une langue ce qui est correct et ce qui ne l'est pas; il y a des règles, des exceptions et des fautes. La règle, c'est ce qui est logique; l'exception est une tare, une irrégularité » (MAROUZEAU, *L'enseignement*, 2^e p. 13).

⁽⁵⁴⁾ RUMPEL, *Casuslehre*, p. 68.

⁽⁵⁵⁾ DEBRUNNER, *Sprachwissenschaft*, p. 4. — Deux exemples concrets : 1. Des 732 pages de la *Grammaire comparée* de Bopp, 104 sont dédiées au « Schrift- und Laut-system », le reste à la morphologie. — 2. A. SCHLIFCHER appelle son *Compendium der vergleichenden Grammatik der Indogermanischen Sprachen* (Weimar, 2^e 1866), un « Kurzer Abriß einer Land- und Formenlehre... ».

⁽⁵⁶⁾ L. VERNIER, *Voltaire grammairien et la Grammaire au XVIII^e siècle*, Paris, 1888, p. 32.

mise en vedette que pour le semi-profane en ces matières la nouvelle méthode d'études grammaticales n'est autre que « la science des étymologies » (57).

Le moyen d'évaluer le plus correctement l'écho qu'avait cette prépondérance soudaine de la phonétique nous est procuré par la traduction française de la *Grammaire comparée* de Bopp. En célébrant par cette traduction le cinquantenaire de l'apparition du *Conjugationssystem*, M. Bréal a jugé bon d'éclaircir dans des pages d'introduction les traits caractéristiques de l'œuvre de Bopp, et de répondre ainsi aux objections soulevées entre-temps contre le plan général de la *Grammaire comparée*. Le premier groupe de remarques du traducteur s'occupe de la partie phonétique de l'ouvrage. « De toutes les parties de la *Grammaire comparée* cette première série d'observations déconcerte le plus le lecteur resté étranger aux recherches de philologie comparative : il doit se demander pourquoi la linguistique moderne accorde une si large place à l'étude des voyelles et des consonnes (58), quand deux ou trois pages suffisent à la plupart de nos grammaires pour faire connaître les sons et les lettres de l'alphabet soit grec, soit latin, soit français (59). »

Comme M. Bréal le fait observer avec raison, « on n'aura pas de peine à se rendre compte de cette différence de méthode, si l'on prend garde que la philologie comparative ne se propose pas le même objet que les grammaires classiques » (60); nous y reviendrons dans le paragraphe traitant de la syntaxe (61).

D'autre part, les successeurs de Bopp, tels les Grimm et surtout les Pott, ont même poussé beaucoup plus loin la ten-

(57) BALLANCHE, *Essai*, p. 253. — Cf. J. W. SPARGO, le traducteur anglais du livre danois de H. PEDERSEN : « Finally, one important feature of the work which should be mentioned is the striking rôle assigned to the study of phonetics in increasing our knowledge of linguistics. It is shown clearly that every important advance during the last century and a quarter was made by a scholar who attacked his problem from the phonetic side » (*Linguistic Science*, p. VIII).

(58) Cf. l'avis de Voltaire que l'étymologie est une science « où les voyelles ne font rien et les consonnes fort peu de chose » (VERNIER, *Voltaire*, p. 32).

(59) *Grammaire comparée*, vol. II, pp. I-II.

(60) *Ibid.*, p. II. Cf. aussi pp. VI-VII où l'auteur s'étend encore sur le même sujet.

(61) Cf. p. 272.

dance inaugurée par l'auteur de la *Grammaire comparée*, et leur méthode de travail a eu sans aucune réserve l'approbation de leurs collègues ⁽⁶²⁾.

La phonétique commençait ainsi à occuper dans la grammaire nouveau style une place dont les philologues classiques ne la croyaient pas digne; mais, de plus, son étude était menée selon des principes qui étaient tout à fait étrangers aux anciens étymologistes. Pour nous qui jugeons avec l'expérience et le recul nécessaires, il ne fait aucun doute que ce n'est que le système comparatif qui peut prétendre au titre de science. Les étymologistes de la nouvelle école étaient les premiers à affirmer que deux mots ne sont identiques que dans le cas où il est possible de les faire remonter à la même forme originelle au moyen de lois phonétiques rigides ⁽⁶³⁾.

Les anciens étymologistes — du moins les plus prudents d'entre eux — pouvaient accepter qu'un mot fût dérivé d'un autre dans le cas où le premier ne différait du second que par l'addition ou l'abolition d'un minimum de lettres — suivant les deux conceptions possibles, que la langue primitive contenait des mots soit très brefs soit très longs —, et pour le reste la comparaison était limitée à des mots à apparence identique dans différents langages. Qu'y avait-il, en effet, de plus naturel que d'accepter l'identité du grec *αὐγή* et de l'allemand *Auge*⁽⁶⁴⁾? Or, voici que les comparatistes repoussaient ces identités évidentes pour les remplacer par des invraisemblances fantastiques, par exemple : *βαίνω* = *venio* = *kommen*, *βαρύς* = *gravis*, etc. Ceci n'avait-il pas l'air d'un retour à l'arbitraire sans bornes de l'étymologie ancienne?

⁽⁶²⁾ « Loin de trouver trop grande la place accordée par M. Bopp à l'exposition du système phonique et graphique des idiomes indo-européens, on pourrait donc être tenté de penser qu'elle n'est pas assez large. L'auteur se borne trop au strict nécessaire : en ce qui concerne particulièrement le grec et le latin, on regrettera peut-être l'absence d'une étude spéciale où seraient marqués en détail les traits particuliers qui caractérisent ces idiomes. Grammairien avant tout, plus désireux de pénétrer dans le mécanisme du langage que de décrire les faits qui en modifient l'aspect extérieur, M. Bopp ne montre pas pour l'histoire des sons cette curiosité complaisante, cette passion désintéressée qui fait accumuler à J. Grimm, dans sa Grammaire allemande, des pages entières d'exemples pour un changement phonique, et qui lui a fait écrire un volume sur les transformations des voyelles » (BRÉAL, *Grammaire comparée*, vol. II, pp. XV-XVI). Cf. PEDERSEN, *Linguistic Science*, pp. 255-256.

⁽⁶³⁾ Cf. MAX MÜLLER, *The Results*, p. 185.

⁽⁶⁴⁾ Sur cet exemple, cf. MAX MÜLLER, *The Value*, pp. 133-137.

Les conséquences de l'opposition de deux tendances aussi divergentes se laissent aisément deviner : « Il y a plus de cinquante ans » — ces mots ont été prononcés en 1868 — « Otfried Müller a montré aux philologues classiques que ce domaine au moins devrait être livré à la grammaire comparée. Malgré cela, il est singulier de voir quel long temps il fallut pour qu'on renonçât aux anciennes dérivations fautives et pour que celles-ci disparussent de nos dictionnaires; en dépit de tous les avertissements, similitude de son et similitude de sens sont toujours considérées comme les critères décisifs des étymologies grecques et latines ⁽⁶⁵⁾. »

La morphologie

Ainsi que nous l'avons dit déjà ⁽⁶⁶⁾, aucun Européen entrant en contact avec les langues modernes de l'Inde centrale et septentrionale ou, mieux encore, avec le sanskrit, ne pouvait manquer d'observer les nombreuses ressemblances avec les langues anciennes et modernes de l'Europe. Cependant l'activité de ces voyageurs et missionnaires se bornait toujours à la comparaison soit de mots entiers soit de parties de mot non strictement délimitées.

Aujourd'hui nous estimons qu'une des contributions les plus importantes des comparatistes fut d'avoir démontré que ces ressemblances existent non seulement dans le vocabulaire mais aussi dans la structure morphologique des langues appelées indo-européennes. Comment expliquer l'apparition de ce nouvel élément dans la méthode comparative? Sans prétendre ici à une énumération complète des facteurs en jeu, nous nous bornerons aux considérations suivantes. Tout d'abord, il y a l'influence bien connue de la grammaire indigène indienne, où les premiers sanskritisants trouvaient les concepts de *dhātu* (racine), *vibhakti* (désinence), etc., en même temps que l'étude analytique du langage élaborée au moyen de ces principes ⁽⁶⁷⁾. Un autre élément, auquel on semble attacher très

⁽⁶⁵⁾ *Ibid.*, p. 129.

⁽⁶⁶⁾ Cf. p. 254.

⁽⁶⁷⁾ Cf. F. BOPP : « Die indischen Grammatiker fassen das declinirbare Wort in seiner Grundform, d.h. in seinem von jeder Casus-Endung entblößten Zustande auf, und diese nackte Wortgestalt wird auch im Wörterbuche gegeben; wir folgen darin ihrem Beispiele » (*Vergleichende Grammatik*, Berlin, 1833, p. 133).

peu d'importance mais dont nous admettons volontiers qu'il nous a toujours fortement impressionné, est la façon singulière dont Bopp a dû étudier ou plutôt déchiffrer le sanskrit pendant son séjour à Paris (**).

Quoi qu'il en soit, rien n'est plus frappant que la comparaison des chapitres de morphologie dans les grammaires anciennes et nouvelles. Du point de vue des modernes, la différence s'exprime comme suit : « Les anciens se faisaient un spectacle de la variété des formes du langage. Ils semblaient croire que chaque classe de mots avait produit naturellement des flexions différentes, et ils se complaisaient à dresser leurs paradigmes comme le *botaniste* à composer son herbier. Le philologue moderne ressemble au *chimiste* (**). En présence des formes multiples d'un seul et même cas, il se demande d'où provient cette diversité, et il cherche à extraire l'élément identique engagé en différentes combinaisons (70). »

Les grammaires modernes se distinguent également des grammaires anciennes par cette introduction des concepts indiens de *dhātu*, *vibhakti*, etc., et par les conséquences qui en résultent. « Dans les déclinaisons et dans les conjugaisons, partout l'auteur part de la *racine*, en analysant les formes telles qu'elles se présentent en deux ou trois parties (racine, désinence, et voyelle thématique — la dernière manque souvent). Il est vrai que pareille analyse se trouve déjà dans d'autres grammaires; cependant c'est le nominatif qu'on y prend d'ordinaire comme point de départ de la flexion nominale. De ce nominatif on doit alors conclure au génitif, en appliquant, au moins pour la troisième déclinaison, un nombre de règles assez vaguement précisées (de sorte que dans la majorité des cas il est nécessaire d'indiquer à la fois le nominatif et le génitif). Ensuite il faut dériver le genre à partir de la désinence du nominatif au moyen de règles irrationnelles et parfois très singulières. Pour nous, nous ne montrons à l'étudiant que la racine, nous laissons y ajouter les désinences des *casus obliqui*, et nous enseignons des règles grâce auxquelles le nominatif peut être dérivé de la racine avec une certitude par-

(**) Cf. LEFMANN, *Bopp*, vol. I, pp. 22-23.

(**) MAX MÜLLER parle de « this process of grammatical vivisection » (*The Value*, p. 147).

(70) BRÉAL, *Grammaire comparée*, vol. II, pp. xxxiii-xxxiv.

faite. De la même manière nos règles concernant le genre sont basées sur les phonèmes finaux des racines et non sur des désinences de nominatif d'ailleurs inexplicables ⁽⁷¹⁾. »

La syntaxe

A côté de cet enthousiasme particulier pour la phonétique et la morphologie, « le progrès de la syntaxe est beaucoup plus lent » ⁽⁷²⁾. Jugeant de l'exemple cité plus haut : « *Glossarium Sanscritum a Francisco Bopp* », on serait tenté de se ranger à l'avis des philologues classiques et d'attribuer cet arriéré de la syntaxe à « l'indifférence envers les règles de syntaxe des langues classiques étalée par eux sinon peut-être en théorie, du moins dans la pratique » ⁽⁷³⁾.

Pendant cette indifférence, tout abominable qu'elle pût paraître aux philologues classiques, était une autre conséquence logique des idées comparatives. En ce qui concerne Bopp, « il était relativement indifférent à tout ce qui lui semblait ne pas contribuer à l'explication des formes ou au but de voir clair dans la situation originale de la langue » ⁽⁷⁴⁾. Or, « ce fut, en effet, dans le domaine des phonèmes et des formes que les problèmes se posaient de la manière la plus urgente » ⁽⁷⁵⁾. De plus, une autre raison encore s'oppose à ce que nous reprochions à Bopp et à ses successeurs de ne pas s'être occupés suffisamment de la syntaxe : c'est que « la tâche, ainsi réduite, était encore assez grande pour satisfaire l'ambition et pour suffire au travail d'une vie entière » ⁽⁷⁶⁾.

⁽⁷¹⁾ R. W. FRITZSCHE, *Lateinische Formenlehre nach neuen Grundsätzen bearbeitet*, Leipzig, 1846, pp. III-IV.

⁽⁷²⁾ RUMPEL, *Casuslehre*, p. 69.

⁽⁷³⁾ BURSIAN, *Geschichte*, p. 972.

⁽⁷⁴⁾ DELBRÜCK, *Einleitung*, p. 73.

⁽⁷⁵⁾ DEBRUNNER, *Sprachwissenschaft*, p. 4. — Cf. BRÉAL : « La syntaxe d'une langue consiste dans l'emploi qu'elle fait de ses formes grammaticales; pour rapprocher, à cet égard, plusieurs idiomes entre eux, et pour tirer de ces rapprochements des conclusions historiques, il faut d'abord établir, d'une façon incontestable, quelles sont les formes grammaticales qui, par leur origine, se correspondent. Avant de comparer le rôle du datif grec à celui du datif latin, il est nécessaire de savoir si la comparaison porte sur deux formes congénères. La tâche la plus pressante de la philologie indo-européenne était donc l'étude des flexions. Entreprise trop tôt, la syntaxe comparative aurait manqué de principes solides, sans avoir, comme les syntaxes spéciales, l'utilité pratique pour excuse » (*Grammaire comparée*, vol. I, p. XLII).

⁽⁷⁶⁾ *Ibid.*, p. XLII.

Il n'en reste pas moins que les philologues contemporains estimaient que la partie la plus importante de la grammaire manquait dans la *Grammaire comparée* de Bopp comme dans le *Compendium* de Schleicher, etc. A vrai dire, cette désillusion des philologues classiques a persisté jusqu'au troisième volume du *Grundriß* de Brugmann (1893), et on sait que « celui-ci n'osa pas écrire lui-même cette partie et qu'il s'en remit au premier savant qui avait sérieusement consacré ses efforts à la syntaxe comparative, Berthold Delbrück »⁽⁷⁷⁾.

Certes, il y eut avant Delbrück (1842-1922) quelques rares tentatives d'études syntaxiques selon les nouveaux principes; il y eut des déclarations comme celle-ci (1852) : « La syntaxe, qui dans la situation actuelle de nos grammaires grecques et latines suit des voies tout à fait différentes de celles de l'étymologie, ne peut guère persévérer dans cette position isolée, à moins de tomber dans un formalisme stérile⁽⁷⁸⁾. » Mais n'est-il pas caractéristique que pareils appels venaient de comparatistes d'éducation classique et non de leurs collègues indianistes ? Ne faudrait-il pas alors conclure que l'absence de la syntaxe dans la période initiale de la grammaire comparée s'explique surtout par le fait que pour elle « le terme de comparaison »⁽⁷⁹⁾ sanskrit faisait défaut⁽⁸⁰⁾ ?

« La langue pour la langue »

La plupart de ces points de controverse méthodologiques trouvent leur origine dans une nouvelle conception sur la raison d'être des études grammaticales. Cette nouvelle concep-

⁽⁷⁷⁾ PEDERSEN, *Linguistic Science*, pp. 308-309.

⁽⁷⁸⁾ G. CURTIUS, *Die historische Grammatik und die Syntax*, dans : *KZ*, 1 (1852), p. 265.

⁽⁷⁹⁾ Terminologie empruntée à M. BRÉAL, *De la méthode comparative appliquée à l'étude des langues*, Paris, 1864, p. 10.

⁽⁸⁰⁾ Cf. F. G. EICHHOFF, *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde, ou étude des principales langues romanes, germaniques, slaves et celtiques comparées entre elles et à la langue sanscrite*, Paris, 1836. EICHHOFF, pour lequel le sanskrit, en ce qui concerne la phonétique et la morphologie, « représente et résume à la fois les idiomes les plus complets de l'Europe » (p. 22), renonce à l'étude de la syntaxe parce que « ici l'on sentira que notre tâche changerait entièrement de nature, qu'il ne s'agirait plus d'une réunion de faits, d'un classement d'éléments homogènes, mais de spécialités, de différences, de l'esprit individuel de chaque nation et de chaque langue » (p. 37).

tion peut se résumer par la formule : « La langue pour la langue » ⁽⁸¹⁾.

Le témoignage suivant, quoique portant sur Grimm en particulier, peut être interprété comme la devise universelle de la nouvelle école : « J. Grimm fut un des premiers à considérer, selon les directives de Herder et de G. von Humboldt, l'étude des langues non seulement comme la clef nous permettant de prendre connaissance des littératures étrangères, mais encore comme le moyen d'approcher une des expressions les plus élevées de l'esprit humain. En tant qu'entité indépendante, le langage se développe d'après ses propres lois immuables et même là où la littérature fait défaut, il nous permet de voir clair dans la pensée et dans les sentiments des peuples ⁽⁸²⁾ ».

Pareille conception était étrangère aux études grammaticales antérieures à l'apparition de la grammaire comparée ⁽⁸³⁾ comme, d'ailleurs, elle l'était à toutes les sciences ⁽⁸⁴⁾. En

⁽⁸¹⁾ En tant qu'il s'agit ici de la période présaussurienne, nous employons le terme « langue » dans son sens général, et non dans le sens particulier qui lui fut donné après par l'auteur du *Cours de linguistique générale*.

⁽⁸²⁾ SCHERER, *Rede auf Grimm*, pp. 17-18.

⁽⁸³⁾ Les comparatistes n'ont pas manqué de refuser le titre de linguistique à tout ce qui était antérieur à Bopp. Cf. M. GRAMMONT : « Tout ce qui est antérieur au XIX^e siècle, n'étant pas encore de la linguistique, peut être expédié en quelques lignes » (dans : *Revue des Langues romanes*, 60, p. 439). — PEDERSEN : « Until the close of the eighteenth century, European linguistic science had advanced but very little beyond the knowledge of linguistics achieved by the Greeks and Romans. It is true that little by little some of the elements had appeared which were necessary for the development beyond the limitations and errors of the ancients, but as yet they had no influence. The soil was prepared, but it was not until the nineteenth century that growth was destined to spring from it » (*Linguistic Science*, p. 1). — Sur la position particulière de G. HERMANN, cf. pp. 281-282.

⁽⁸⁴⁾ Cf. BENFEY : « In der Zeit, welche der Thätigkeit der großen Philosophen (= Kant, Fichte, Schelling, Hegel) vorherging und sie theilweise noch begleitete, hatte sich für die Behandlung der Gegenstände des Wissens und Denkens eine empirische und philosophische, oder gewissermaßen praktische und theoretische Scheidung geltend gemacht. Mit wenigen Ausnahmen verfuhr man so, daß man die Gestaltungen und Geschichte der menschlichen Entwicklungen, wie Recht, Staat, Sprache usw., rein empirisch darstellte; man lehrte, was an bestimmten Orten Rechtens sei, welche die Organe eines bestimmten Staates, welche ihre Funktionen, die Gesetze und den Gebrauch bestimmter Sprachen usw., wesentlich um den Lernenden in den Stand zu setzen, von dem Erlernen einen praktischen Gebrauch zu machen. Die Gründe dieser Entwicklungen, das Wesen, den Zusammenhang derselben zu

effet, pour les philologues classiques la grammaire n'était qu'un objet d'étude tout à fait subordonné à un but beaucoup plus élevé. « Les vrais philologues..., en tant qu'ils regardent les produits spirituels des Anciens comme ce qu'il y a de plus précieux et de plus important, considèrent la langue comme les Propylées qu'il faut gravir péniblement afin qu'on puisse avoir accès à l'Antiquité entière ⁽⁸⁵⁾. »

Nous reviendrons sur cette conception hermanienne dans notre conclusion ⁽⁸⁶⁾ où nous l'examinerons dans le cadre général de l'évolution historique de la philologie classique.

Entre-temps l'examen du principe de « La langue pour la langue » nous permettra de clarifier deux points restés inexplicables plus haut.

Tout d'abord, nous avons vu ⁽⁸⁷⁾ que l'application de la méthode comparative à l'étude des langues fut à la base d'une distinction de deux degrés de « connaissances » linguistiques. D'après Max Müller on « connaît » une langue soit qu'on l'ait absorbée *in succum et sanguinem*, soit qu'on l'ait « mise en poche » afin de l'y trouver disponible quand on en a besoin.

Sans doute, le but des comparatistes sera-t-il atteint lorsqu'en étudiant un phénomène linguistique particulier, ils trouvent « en poche » la seconde espèce de connaissances d'un nombre de langues particulières aussi grand que possible. Pour les philologues classiques, au contraire, de telles connaissances ne servent à rien. Même la lecture des textes bien préservés requiert l'absorption parfaite *in succum et sanguinem* des langues grecque et latine; à plus forte raison pareilles connaissances sont indispensables à l'émendation subtile des textes corrompus où le philologue moderne doit être en état de deviner les expressions employées par l'auteur ancien. Par conséquent, « même si çà et là ils (= les comparatistes) réussissent à découvrir l'origine d'un certain mot ou d'une certaine forme, je crains que leur contribution à l'explication de la structure de la langue grecque ou latine n'en soit pas pour autant plus grande; de même un Germain d'une tribu quelconque qui saurait que sa langue a plusieurs mots en commun

erforschen, die Art und Weise ihrer weiteren Entfaltung aufzuzeigen, überließ man der Philosophie » (*Geschichte*, p. 321).

⁽⁸⁵⁾ HERMANN, *Über Böckh*, p. 8.

⁽⁸⁶⁾ Cf. pp. 284-285.

⁽⁸⁷⁾ Cf. p. 264.

avec le grec, ne l'emploierait pas pour cette raison plus correctement que dans le cas où il ne posséderait pas ces connaissances » ⁽⁸⁸⁾.

Ensuite, nous avons constaté ⁽⁸⁹⁾ que les philologues classiques ne pouvaient se rallier à l'idée des comparatistes selon laquelle toute manifestation, quelle qu'elle soit, de la langue mérite notre attention au même degré. Après ce que nous avons dit plus haut ⁽⁹⁰⁾, on comprendra que les philologues ne pouvaient manquer de s'opposer à l'étude du grec sous une autre forme que celle du v^e siècle ou à l'étude d'un autre latin que celui de Cicéron. A plus forte raison devaient-ils refuser d'étudier les langues non classiques et, plus encore, les langues parlées modernes. Pour G. Hermann, par exemple, les efforts de J. Grimm étaient sans aucune valeur, puisque la langue allemande « est seulement un moyen, et elle ne mérite guère d'être elle-même objet d'étude » ⁽⁹¹⁾.

III. LES DÉBUTS TÂTONNANTS DE LA GRAMMAIRE COMPARÉE

Il nous reste enfin à mentionner un troisième argument qui devait inspirer un certain degré de méfiance aux philologues classiques, à savoir « la méthode encore relativement incertaine et tâtonnante des premiers comparatistes » ⁽⁹²⁾.

A présent nous apprécions hautement le travail des Bopp, Pott, Schleicher, etc., mais ne faut-il pas avouer que la plupart des linguistes modernes les apprécient davantage comme initiateurs du système solide qu'est devenue la grammaire comparée de nos jours que comme auteurs des œuvres qu'ils nous ont laissées? Or, les philologues classiques du début du xix^e siècle n'ont pas eu l'occasion de voir ce beau système de la grammaire comparée actuelle; ils n'avaient à leur disposition que ces premiers ouvrages dont les auteurs jetaient par-dessus bord tous les principes qui leur étaient sacrés sans cependant y substituer un système aussi solide et leur inspirant autant de confiance que le leur. Pour eux, les comparatistes

⁽⁸⁸⁾ HERMANN, *Acta Societatis Graecae*, p. XIII.

⁽⁸⁹⁾ Cf. p. 265.

⁽⁹⁰⁾ Cf. pp. 274-275.

⁽⁹¹⁾ HERMANN, *Über Böckh*, p. 3.

⁽⁹²⁾ BURSIAIN, *Geschichte*, p. 972.

« marchaient de l'avant comme des chercheurs dans un nouveau champ aurifère, ramassant tout ce qui était à leur portée, entraînant plus qu'ils ne pouvaient porter, avec le but unique de garder une avance sur leurs rivaux et de revendiquer pour eux tout ce qu'ils étaient les premiers à voir ou à toucher. C'était une véritable course — de temps en temps une course assez ignoble! — et dès le moment où les brassées de lingots jetés devant le public sous forme d'articles, de pamphlets, de dissertations et de gros volumes furent triés plus soigneusement, on constata tout naturellement que tout ce qui brillait n'était pas or » (93).

Plus loin dans le même discours, Max Müller, qui ne peut assurément pas être accusé de partialité en faveur des philologues classiques, tout en regrettant le fait que les nouveaux principes de phonétique ne soient pas intégralement adoptés par les auteurs de dictionnaires (94), ajoute : « Ce reproche, je ne l'adresse pas exclusivement aux philologues classiques; je l'adresse tout autant à ces philologues comparatifs qui, cédant à l'attrait de quelque ressemblance frappante de son ou de sens, transgressent de temps en temps les lois phonétiques à la rédaction desquelles eux-mêmes ont collaboré » (95).

Voilà des défauts que nous pardonnons volontiers aux premiers représentants d'une science toute nouvelle; comparées aux grandes choses qu'ils ont réalisées, ces quelques erreurs n'ont que peu d'importance puisqu'elles ont pu facilement se corriger dans la suite. Malheureusement pareilles excuses *a posteriori* ne pouvaient être entrevues par les témoins oculaires de l'école philologique!

(93) MAX MÜLLER, *The Value*, p. 124.

(94) Cf. p. 270.

(95) MAX MÜLLER, *The Value*, p. 129. — Dans un autre discours, Max Müller avoue que les comparatistes devraient plus souvent faire appel à l'aide des philologues classiques : « We are often too bold, we do not see all the difficulties that stand in the way of our speculations, we are too apt to forget that, in addition to its general Aryan character, every language has its own particular genius. Let us all be on our guard against omniscience and infallibility. Only through a frank, honest, and truly brotherly co-operation can we hope for a true advancement of knowledge » (*The Results*, p. 202).

CONCLUSION

Cette analyse étant faite, il convient que nous tentions maintenant de dégager l'arrière-plan général dont ces divers faits émanent, dans l'espoir de mieux comprendre pourquoi pendant longtemps les rapports entre la philologie classique et la grammaire comparée ont été caractérisés tantôt par une indifférence passive tantôt par un antagonisme belliqueux. Cependant, afin de mieux atteindre ce but, il convient au préalable de passer en revue l'évolution ultérieure des rapports entre les deux sciences.

Evolution ultérieure

Il nous semble que le grand tournant décisif de ces rapports doit être placé vers le milieu du XIX^e siècle.

En 1848, G. Curtius se croit autorisé à écrire que « entre-temps le préjugé (contre la grammaire comparée) a disparu en majeure partie. Des faits apparaissent qui nous démontrent que même les philologues les plus éminents commencent à reconnaître l'importance de la grammaire comparée » (*6).

Deux ans après (1850), à la onzième réunion des philologues allemands, A. Böckh déclare que « dans l'état actuel de la science du langage, la grammaire des langues classiques ne peut plus se soustraire à la coopération avec la grammaire comparée des langues indo-européennes » (*7).

C'est à cette époque enfin que se rapporte le témoignage de Max Müller : « Comme étudiant à Leipzig j'ai encore eu l'occasion de voir le vieux G. Hermann citant des paradigmes de la grammaire sanskrite dans un de ses Programmes (*8). »

Ce qui n'empêche qu'on dut attendre jusqu'au *Triennium*

(*6) *Die Sprachvergleichung*, 2^e p. 3.

(*7) *Verhandlungen der 11. Philologenversammlung*, 1850, p. 18.

(*8) *The Results*, p. 184. — En 1866, M. BRÉAL pouvait écrire : « Peu de recherches ont pris un accroissement aussi rapide : créée il y a un demi-siècle, la philologie comparative est enseignée aujourd'hui dans tous les pays de l'Europe; elle a ses chaires, ses livres, ses journaux, ses sociétés spéciales; elle a introduit des idées nouvelles sur l'origine et le développement des idiomes. modifié profondément l'ethnographie et l'histoire, transformé les études mythologiques et éclairé d'un jour inattendu le passé de l'humanité » (*Grammaire comparée*, vol. I, p. iv).

philologicum de W. Freund (1874-1876) avant de voir paraître dans le cadre de l'*Encyclopédie de la philologie classique* un chapitre séparé sur la « linguistique générale » et sur la « linguistique comparative ».

Après 1850, les attaques contre la grammaire comparée continuent toujours, mais ce ne sont plus maintenant que des phénomènes isolés et l'on ne peut plus parler d'une disposition d'esprit caractéristique de la philologie classique en général. En 1858-1859 paraissent les deux éditions du livre précité de L. Ross⁽⁹⁹⁾. On a pu dire que cette attaque fut lancée « avec plus d'esprit que de science »⁽¹⁰⁰⁾; quoi qu'il en soit, l'auteur y révoquait en doute l'ensemble de la méthode et des résultats de la grammaire comparée. Vers 1875, « un des représentants les plus mesquins de la critique textuelle mit ses collègues en garde contre toutes relations avec la linguistique odieuse »⁽¹⁰¹⁾, et, plus récemment, vers 1925 à Weimar, le professeur Karl Meister entreprit un véritable « Husarenritt » contre les chaires de linguistique⁽¹⁰²⁾.

Il n'y a aucun doute sur le nom du savant qui a contribué le plus à la réconciliation des philologues classiques avec les méthodes et les résultats de la grammaire comparée. Il suffit d'examiner la liste des ouvrages de Georg Curtius (1820-1885) pour apprécier les efforts qu'il a faits pour atteindre ce but⁽¹⁰³⁾.

⁽⁹⁹⁾ Cf. note 30.

⁽¹⁰⁰⁾ SANDYS, *History*, vol. III, p. 205.

⁽¹⁰¹⁾ KROLL, *Geschichte*, p. 128.

⁽¹⁰²⁾ DEBRUNNER, *Sprachwissenschaft*, p. 2. — En ce qui concerne l'enseignement moyen, la nouvelle méthode n'a que lentement pu y pénétrer. « Elle est restée affaire d'enseignement supérieur, et l'idée de la faire descendre au lycée apparaît à beaucoup comme imprudente et prématurée, à plus d'un comme subversive et presque sacrilège » (MAROUZEAU, *L'enseignement*, 2^e p. 7. Pour la bibliographie de ce problème, cf. *ibid.*, pp. 9-10). « Toutefois, en ce qui concerne les langues classiques, nous avons pu constater chez les auteurs de grammaires scolaires une tendance de plus en plus nette à tenir compte, dans leur exposé descriptif, des résultats acquis par la comparaison ou du moins à s'en servir dans la mesure où ils peuvent aider à la compréhension et facilitent ainsi le travail du jeune élève. C'est bien là, nous semble-t-il, la besogne la plus urgente et la plus sage... » (M. LEROY, *Sur l'enseignement traditionnel de la grammaire grecque*, dans : *Phoibos*, 5, 1950-1951, p. 97).

⁽¹⁰³⁾ Cf. BENFEY, *Geschichte*, p. 585; — SANDYS, *History*, vol. III, p. 207; — MAX MÜLLER, *The Value*, pp. 125-126; — DEBRUNNER, *Sprachwissenschaft*, p. 4; — etc.

Curtius fut, en effet, convaincu que « malgré les délimitations les plus strictes de chacune des sciences, le savant ne peut se détourner d'une façon absolue des sciences voisines; à plus forte raison ne peut-il se détourner des sciences qui opèrent avec les mêmes matières que la sienne » (104).

Evidemment, un certain rapprochement de la grammaire comparée et de la philologie classique s'était déjà réalisé dans le passé en tant que les matières grammaticales de la seconde avaient été employées par l'autre dès ses premiers débuts; autrement dit, ceux qui avaient concilié les méthodes et les résultats de la grammaire comparée d'une part, et les matières grammaticales grecque et latine de l'autre, devenaient inévitablement des comparatistes et ne se considéraient plus comme des philologues classiques. Or, ce qu'il y a de neuf dans le cas de Curtius c'est qu'il continue à être et à rester philologue classique, tout en introduisant dans ses œuvres philologiques les méthodes et les résultats de la science nouvelle.

A côté du Curtius auteur de plusieurs livres et de nombreux articles basés sur la nouvelle conception des études grammaticales, il y a aussi le Curtius professeur à Prague, à Kiel et surtout à Leipzig (1861-1885). Comment mieux démontrer son influence qu'en renvoyant au fait singulier que pendant l'année 1874-1875 il fit son cours de « Grammaire grecque » devant un auditoire de 273 étudiants (105) ? Et faut-il s'étonner si parmi les 340 étudiants qui de 1867 à 1885 se réunissaient dans sa « Grammatische Gesellschaft » (106), on retrouve les noms de tous ceux qui allaient occuper les célèbres chaires allemandes de philologie classique pendant la génération suivante (107) ?

(104) E. WINDISCH, *Georg Curtius. Eine Charakteristik*, Berlin, 1887, pp. 5-6.

(105) *Ibid.*, p. 30.

(106) *Ibid.*, p. 31.

(107) Il convient de noter, en ce qui concerne l'activité linguistique de Curtius, qu'elle a eu des résultats tout à fait différents dans une période qui est postérieure à celle qui nous occupe pour le moment. Il suffira d'y renvoyer par les mots de DEBRUNNER : « verhängnisvoll war sein Einfluß deshalb, weil Curtius dem stürmischen Vorwärtsdrängen der Linguisten nicht zu folgen vermochte, zu ihnen in ausgesprochene Kampfstellung trat und seine ganze große Anhängerschaft und damit die ganze klassische Philologie auf einen schon überwundenen Standpunkt festnagelte und die Brücke, die er eben über die Kluft gebaut hatte, wie-

Au fait bien connu que Curtius a voué sa vie — et ses œuvres! — à la réconciliation des deux systèmes d'étude grammaticale, il convient d'en ajouter un autre généralement moins bien connu que le premier. Seul le lecteur des *Grundzüge der griechischen Etymologie* de Curtius aura appris que celui-ci ne revendique pas ce mérite pour lui-même; il écrit : « Karl Otfried Müller fut le premier savant influent en ces milieux (à savoir, des philologues classiques) à reconnaître franchement la grande importance de la tendance comparative ¹⁰⁸. »

On s'étonnera avec raison des mots de Curtius sur le rôle singulier joué par K. O. Müller dans le développement de la méthodologie grammaticale. A vrai dire, K. O. Müller n'a consacré aucune œuvre à des sujets grammaticaux; nous savons même que pour lui, d'après la conception traditionnelle, le langage était « plutôt moyen que but indépendant » (¹⁰⁹). Le témoignage précité de Curtius doit donc être interprété comme suit : dans ses recherches personnelles, l'historien Müller était contraint à l'emploi du langage « plutôt comme moyen que comme but », mais en même temps, sans y contribuer activement lui-même, il était le premier philologue classique à reconnaître l'importance de la nouvelle science linguistique et des travaux de ceux qui adhéraient au principe de « la langue pour la langue ».

Après tout, cette attitude doit-elle vraiment nous étonner de la part de l'élève le plus dévoué d'A. Böckh, dont nous avons déjà cité les mots prononcés lors de la onzième réunion des philologues allemands en 1850 (¹¹⁰) ?

En lisant que Gottfried Hermann « était le premier à exiger une grammaire indépendante qui n'existerait pas uniquement en vue de l'interprétation des auteurs » (¹¹¹), nous pourrions être portés à considérer Hermann aussi comme un

der abriß. Es bedurfte wieder einiger Jahrzehnte, bis dieser Schaden wieder gutgemacht war » (*Sprachwissenschaft*, p. 4).

(¹⁰⁸) *Grundzüge*, 4^e p. 19.

(¹⁰⁹) E. MÜLLER, *Biographische Erinnerungen an Karl Otfried Müller*, dans : K. O. MÜLLER, *Kleine deutsche Schriften über Religion, Kunst, Sprache und Literatur, Leben und Geschichte des Alterthums*, Breslau, 1847-1848, vol. I, p. XIII.

(¹¹⁰) Cf. p. 28.

(¹¹¹) KROLL, *Geschichte*, p. 121.

adhérent de la devise des comparatistes : « La langue pour la langue ⁽¹¹²⁾. » Or, nous sommes loin de compte. Sans doute Hermann a-t-il considérablement renouvelé la grammaire. Il a expliqué que la langue — ou disons plutôt : la langue *grecque* — était une construction admirablement logique. « Il avait reconnu les lacunes et les défauts de l'enseignement grammatical de son temps, et il se propose d'y remédier... par tous les moyens qui étaient à sa disposition, par une analyse plus approfondie des dialectes, par un examen critique des grammairiens anciens et » — surtout ! — « par le contrôle de la philosophie ⁽¹¹³⁾. »

Mais précisément la soumission totale de la grammaire aux catégories kantienues ⁽¹¹⁴⁾ qui résultait de cette conception, a induit Hermann à faire vivement opposition aux thèses de la grammaire comparée. Nous avons eu ample occasion de montrer qu'en vérité Hermann était devenu un des critiques les plus acharnés de Bopp et de son école ⁽¹¹⁵⁾.

Interprétation

Posons maintenant la question finale de cette enquête : comment faut-il interpréter la discorde initiale entre la philologie classique et la grammaire comparée ?

En premier lieu, il serait possible de renvoyer ici à l'arrière-plan philosophique. Il n'y a, en effet, aucun doute

⁽¹¹²⁾ Sur les conceptions grammaticales de Hermann, cf. RUMPEL, *Casuslehre*, pp. 54-61. Pour Hermann, « die Grammatik soll eine wissenschaftliche sein, eine selbständige, in sich begründete Disciplin, nicht bloß eine geordnete Sammlung von Observationen, deren höchster Zweck das Verständniss der Schriftsteller ist; diese abhängige und dienende Stellung hatte die Grammatik bisher eingenommen » (*Ibid.*, p. 56).

⁽¹¹³⁾ M. BRÉAL, *Méthode comparative*, p. 11.

⁽¹¹⁴⁾ Un exemple : « Gottfried Hermann considère l'ablatif comme un cas de création récente que le grec n'a jamais connu, dont les Latins ont été privés pendant les premiers temps, et qu'ils ont imaginé pour éviter des équivoques et pour débarrasser leur datif du trop grand nombre d'emplois dont il était chargé. Bornant à ce sixième cas l'étendue possible de la déclinaison, l'auteur démontre, par des arguments tirés de la nature de l'esprit humain, qu'il ne saurait y avoir de langue possédant une déclinaison plus complète » (*Ibid.*, p. 12).

⁽¹¹⁵⁾ Cf. E. PLATNER : « Da Hermann ein durchaus entschiedener Mann aus einem Stück war, so erregte ihm Halbheiten einen besondern Widerwillen, und er verwarf sie in einer allerdings scharfen Weise » (*Zur Erinnerung an Gottfried Hermann*, dans : *Zeitschrift für die Altertumswissenschaft*, 7, 1849, p. 4). Cf. aussi *ibid.*, p. 9.

que le succès du sanskrit et la naissance de la grammaire comparée étaient fortement favorisés par leur coïncidence avec le mouvement romantique allemand ⁽¹¹⁶⁾. Il n'y aurait aucune difficulté, en parcourant les biographies des partisans de la grammaire comparée, d'indiquer pour chacun d'eux des moments où ils étaient en un rapport très proche avec le romantisme. L'exemple de l'influence de K. J. Windischmann sur son élève Bopp est trop connu pour que nous y revenions une fois de plus ⁽¹¹⁷⁾. Ce qui est plus important dans le cadre de cet exposé c'est que la même situation se retrouve chez A. Böckh et K. O. Müller. Aucun des deux n'a étudié le sanskrit, mais pour Böckh, par exemple, nous savons qu'il se joignit au groupe des romantiques (Brentano, von Arnim, Görres, etc.) pendant son séjour à Heidelberg en 1807. Et n'oublions pas que ce fut encore Böckh qui, en 1810, fut appelé à la nouvelle université de Berlin par Guillaume von Humboldt ⁽¹¹⁸⁾! Or, ici aussi le « rationaliste » G. Hermann se distinguait de ses collègues Böckh et Müller par une hostilité déclarée contre « toute nébulosité et contre toute extravagance romantique » ⁽¹¹⁹⁾.

Aujourd'hui nous avons appris à distinguer la grammaire comparée proprement dite du mouvement romantique qui en a seulement dans une certaine mesure favorisé l'apparition ⁽¹²⁰⁾.

⁽¹¹⁶⁾ RAWLINSON, *Legacy of India*, p. 32.

⁽¹¹⁷⁾ Cf. les encouragements de Windischmann dans sa correspondance avec Bopp pendant le séjour de ce dernier à Paris, dans LEFMANN, *Bopp*, vol. I, Anhang. Un seul exemple : « ein jeder Schritt, den Sie da hinein thun, hängt mit den wichtigsten Entwicklungen zusammen, die der Menschheit annoch bevorstehen und Ihr Name wird daneben dankbar genannt werden von der Nachwelt » (p. 16).

⁽¹¹⁸⁾ Humboldt qui, « auf hoher Warte die Umschau hielt unter den Männern der Wissenschaft, deren Persönlichkeit für das Gedeihen der neuen Stiftung eine Bürgschaft sein konnte » (E. CURTIUS, *August Böckh*, Berlin, 1885, p. 6). — Sur les rapports de K. O. Müller avec le romantisme, cf. E. MÜLLER, *Erinnerungen*, pp. xxviii et xl.

⁽¹¹⁹⁾ E. PLATNER, *Zur Erinnerung*, p. 9.

⁽¹²⁰⁾ Cette distinction a été faite très nettement par Th. BENFEY : « Seinem (= de K. J. Windischmann) Einfluß werden wir es wohl wenigstens zum Theil zu verdanken haben, daß Bopp's Neigung und geniale Anlage zur Sprachforschung sich nicht auf die Sprachen beschränkte, welche die Hauptgegenstände des Sprachstudium in der damaligen Zeit bildeten, daß sich sein Blick vielmehr schon in früher Jugend auf die Erwerbung der Kenntniss des Sanskrits richtete. Damit war aber auch der Einfluß der romantischen Richtung auf Bopp zu Ende. ..., so dürfen wir doch freudig hinzufügen, daß weder bei Bopp

Mais, d'un autre côté, ce qui précède nous montre au moins comment G. Hermann pouvait facilement être induit à suspecter la linguistique nouvelle de n'être que l'extension sur le domaine grammatical des nébulosités et des extravagances romantiques.

Evidemment, vis-à-vis de la philologie classique proprement dite, le facteur servant de base à cette interprétation philosophique, à savoir le romantisme, est un élément parfaitement extrinsèque. Or, en écrivant cet article nous avons voulu démontrer avant tout qu'à côté de cet élément extrinsèque se trouve un autre facteur intrinsèque à la philologie elle-même.

Dès le début, nous avons signalé G. Hermann comme un des principaux adversaires de la grammaire comparée, et nous sommes revenu à cet éminent helléniste à la fin de notre exposé. De propos délibéré nous avons mentionné auparavant les principaux partisans de cette doctrine parmi les philologues classiques et ici nous pouvions remonter jusqu'à A. Böckh. Hermann, Böckh : ces deux noms évoquent, sur le plan doctrinal, un antagonisme caractéristique. Et voilà en même temps le problème de l'admission ou de la condamnation de la grammaire comparée intercalé dans la lutte entre deux conceptions contradictoires de la philologie elle-même ⁽¹²¹⁾!

En faisant la critique de la Préface des *Acta Societatis Graecae* de Hermann, dont des extraits ont été cités plus haut ⁽¹²²⁾, K. O. Müller dit que « récemment pareils jugements ont souvent été émis par les philologues, et ils se comprennent aisément en tant qu'ils sont basés sur la crainte d'une extension excessive des études classiques » ⁽¹²³⁾. Voici, en effet, le grand point litigieux qui semait la zizanie entre les philologues classiques du XIX^e siècle.

Pour Hermann et ses partisans, le terme « philologie classique » est synonyme d'étude des textes écrits de l'Antiquité. La compréhension critique et correcte de ces textes avec tout

noch bei irgend einem der bedeutenden Nachfolger auf diesen Gebieten jene Verschwommenheit, Nebelhaftigkeit, Verfinsterungssucht hervortritt, welche die Nachtseite der romantischen Richtung bilden » (*Geschichte*, p. 371).

⁽¹²¹⁾ Cf. BURSIAN, *Geschichte*, pp. 665-666.

⁽¹²²⁾ Cf. pp. 261, 275-276.

⁽¹²³⁾ *Kleine deutsche Schriften*, vol. I, p. 12 (extrait des GGA, 1836).

ce que cela implique (étude des manuscrits, leur émendation et leur édition) est une tâche assez difficile pour que le philologue y consacre toutes ses énergies sans les éparpiller sur d'autres besognes infiniment plus insignifiantes. L'étude des textes est la seule *conditio sine qua non* pour atteindre le but de la philologie classique ⁽¹²⁴⁾. « Ce but est suffisamment indiqué dans le nom « antiquité classique » même, à savoir : servir de source de toutes connaissances et de modèle de l'éducation et du goût ⁽¹²⁵⁾. » Cette valeur éducative et pratique de la philologie explique la limitation de ses intérêts. A quoi bon, par exemple, étudier les *Realia* antiques : « A-t-on donc l'intention d'introduire chez nous l'organisation politique, les religions, la vie privée de l'Antiquité ⁽¹²⁶⁾ ? » A quoi bon aussi étudier « la langue pour la langue », puisque la grammaire ne s'étudie que pour comprendre la langue des textes ? A quoi bon enfin comparer les langues indo-européennes, puisqu'on ne peut tout de même avoir l'intention de réintroduire la langue originelle ?

Les adversaires de cette conception traditionnelle de la philologie regrettent que de telles limitations soient imposées à leurs études. « La philologie actuelle se propose de reconstruire la vie des Anciens dans sa totalité ⁽¹²⁷⁾. » « Böckh ne voulait pas de l'idée que l'accent serait mis sur le particulier et le petit, ou disons plutôt que pour lui il n'y avait pas de particulier qui pourrait être compris sans le général ⁽¹²⁸⁾. » Tout comme Hermann, ses adversaires comprenaient que cette « totalité de la vie antique » ne pouvait être l'objet des études d'un seul individu. Mais ils différaient de Hermann en ce que, loin de craindre l'extension de la philologie, ils l'acceptaient

⁽¹²⁴⁾ Par conséquent, l'objection principale contre les partisans de Böckh se résume de la façon suivante : « Ja untersucht man die Sache etwas genauer, so wird man oft finden, daß die, die sich solcher Anschauungen rühmen, keinen Schriftsteller des Alterthums recht kennen; daß sie die wenigstens nur einmal ganz durchgelesen haben; daß sie von den meisten nur aus einzelnen Stellen und Citaten etwas wissen; daß daher ihr Urtheil überall schwankend, unsicher, und folglich sehr häufig ganz schief oder falsch ausfallen muß (HERMANN, *Über Böckh*, p. 6).

⁽¹²⁵⁾ *Ibid.*, p. 8.

⁽¹²⁶⁾ *Ibid.*, p. 7.

⁽¹²⁷⁾ K. O. MÜLLER, *Kleine deutsche Schriften*, vol. I, pp. 15-16 (extrait des GGA, 1836).

⁽¹²⁸⁾ E. CURTIUS, *August Böckh*, p. 16.

volontiers en y introduisant le principe du partage du travail. Aucun philologue ne pourrait être censé avoir plus que des connaissances sommaires des branches de ses collègues, mais leurs recherches se complèteraient mutuellement et chacun d'eux profiterait à son tour de la vue d'ensemble qui résulterait des efforts communs ⁽¹²⁹⁾.

Nous espérons avoir montré ainsi comment, en dernier ressort, l'admission de la grammaire comparée au sein de la philologie classique faisait partie intégrante du courant général où nous voyons l'épigraphiste A. Böckh et l'historien K. O. Müller faire cause commune avec le linguiste G. Curtius contre le « philologue » G. Hermann ⁽¹³⁰⁾.

⁽¹²⁹⁾ Cf. K. O. MÜLLER, *Kleine deutsche Schriften*, vol. I, p. 12.

⁽¹³⁰⁾ Nous remercions très vivement M. le Professeur M. Leroy du grand intérêt qu'il a voulu montrer pour la rédaction de cet article comme de ses nombreuses suggestions qui en ont éclairé les idées.

BIBLIOGRAPHIE

H. A. Lorentz. *Impressions of his life and work*. Edited by G. L. de Haas-Lorentz, 1 vol., 172 pages, portr., ill., North-Holland Publishing Company, Amsterdam, 1957.

Complétant la monumentale édition posthume des *Collected papers*, cet excellent petit volume réjouira les admirateurs de Lorentz (1853-1928) et les historiens des sciences. Il se situe dans la ligne des ouvrages biographiques ou autobiographiques suivants : Ph. Frank, *Einstein. Sa vie et son temps* (Albin Michel, 1950); *Albert Einstein : Philosopher-scientist*. Edited by P. A. Schilpp. Second edition (Tudor Publishing Company, 1951); *The autobiography of Robert A. Millikan* (Prentice-Hall, 1950); *Louis de Broglie, physicien et penseur* (Albin Michel, 1953); *Rutherford by those who knew him* (The Physical Society, 1954); *Laura Fermi, Atoms in the family. My life with Enrico Fermi* (The University of Chicago Press, 1954); M. W. Travers, *A life of Sir William Ramsay* (Edward Arnold, 1956); A. H. Compton, *Atomic quest. A personal narrative* (Oxford University Press, 1956).

L'ouvrage, entièrement en anglais, comporte huit essais, dont certains, comme celui par Einstein, n'étaient pas inédits. L'absence d'un index est impardonnable.

J'ai suggéré ailleurs un parallèle entre Archimède et Lorentz. On manque d'informations attestant l'activité d'Archimède comme ingénieur. Un des deux groupes d'écluses de la grande digue de fermeture du Zuiderzee, achevée en 1933, s'appelle Lorentzsluizen; cependant on chercherait en vain dans les volumineux *Collected papers* de Lorentz la trace de son activité dans le domaine de l'ingénieur; j'eus la révélation de cette activité en lisant les très nombreuses lettres inédites de Lorentz figurant dans les archives des Instituts internationaux de Physique et de Chimie Solvay; ces lettres sont recueillies dans mon *Historique* de ces Instituts, rédigé en 1947 mais demeuré inédit; Lorentz s'y plaint vivement du temps énorme consacré aux calculs que lui a demandés le gouvernement et dont absolument rien ne transparaît dans son œuvre scientifique; silence qui souligne la distance immense séparant la science pure de la technique. Le petit ouvrage qui fait l'objet de la présente note bibliographique comporte un chapitre d'une quinzaine de pages, dû à un des proches collaborateurs de Lorentz, sur le rôle fondamental (1918-1926) de l'illustre physicien dans les travaux d'assèchement du Zuiderzee; c'est, croyons-nous, la première contribution sur ce sujet.

Jean PELSENEER.

Cinq cents familles d'une commune de l'agglomération bruxelloise, par M. GRAFFAR, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, avec la collaboration de A. TUYNS, M. ASIEL, A. SAND et Y. OELLIG. Dans la collection : « Etudes d'Agglomération », 1957, 98 pages. Prix : 95 francs.

Ce fascicule de quelque 100 pages, publié par les Editions de l'Institut de Sociologie Solvay, constitue la première publication du Centre d'études sur la croissance fonctionnant dans le cadre du Laboratoire de médecine sociale de l'Université Libre de Bruxelles.

Le travail fait partie d'un ensemble de recherches consacrées à l'influence du milieu familial et social sur la croissance et le développement de l'enfant.

La méthode de travail consiste à observer de façon approfondie et prolongée un nombre relativement faible d'individus choisis dès leur naissance, de telle façon qu'ils soient représentatifs autant que possible de la population d'un secteur géographique déterminé. C'est ce qu'on appelle la méthode d'étude longitudinale de la croissance employée avec succès aux Etats-Unis depuis plus de vingt ans déjà.

L'étude longitudinale de la croissance a commencé à Bruxelles en 1955 et fait actuellement partie intégrante d'un ensemble international associant cinq pays.

Une étude sociologique du secteur géographique choisi a précédé l'étude de la croissance proprement dite. Cette première recherche a consisté à interroger les femmes qui, dans le courant d'une année, ont donné naissance à un enfant vivant. Cette enquête menée essentiellement par voie d'interviews devait donner une connaissance valable des caractéristiques sociales essentielles du milieu étudié. L'analyse des réponses des mères présente un intérêt sociologique tel qu'elle déborde le cadre de l'étude de la croissance et mérite une publication distincte. Tel est le but de l'ouvrage analysé ici.

Le secteur géographique étudié est la commune de Saint-Gilles, située très près de l'endroit où se font les examens pour l'étude de la croissance et représentant, sur un terrain exigu, une population appartenant à toutes les classes sociales. On trouve, en effet, à Saint-Gilles, des quartiers pauvres, des quartiers bourgeois, des quartiers commerçants, des rues habitées principalement par des employés modestes ou des ouvriers.

Pendant la durée de l'enquête, 630 habitantes de la commune ont donné le jour à un enfant, 504 femmes ont, pour des raisons diverses, accepté de participer à l'enquête, soit 80 % du total des accouchées de l'année. Les interviews ont duré de 1 à 2 heures et ont été divisées en 2 ou 3 séances. L'enquêteuse, tout en gardant autant que possible à l'interrogatoire l'apparence d'une conversation à bâtons rompus, a suivi un questionnaire de plan pré-établi.

Le plan général de l'exposé est le suivant :

Après un premier chapitre consacré à une très brève étude démographique de la commune de Saint-Gilles, le chapitre 2 analyse la composition des familles, âge et profession des parents, lieu d'origine, niveau d'instruction, occupations, nombre et âge des enfants.

Une attention particulière est portée à l'affiliation des familles aux organismes de sécurité sociale.

Le chapitre 3 est consacré à l'habitation : caractère du logement,

nombre de pièces habitées, confort des installations sanitaires, etc. Le travail de la femme enceinte en dehors du foyer, ainsi que certains aspects du travail ménager et de l'hygiène alimentaire sont étudiés dans un quatrième et un cinquième chapitre.

La dernière partie de l'ouvrage traite des questions relatives à la protection de la santé de la femme enceinte.

Pour toutes les questions qui viennent d'être énoncées, la population a été divisée en cinq groupes sociaux en fonction d'une classification en classes sociales fondées sur la méthode des critères complexes d'appréciation introduite par le sociologue américain Warner, W. L., dans son ouvrage : *Social Class in America*.

Toutefois, la méthode de Warner a été adaptée au milieu spécifiquement bruxellois.

Cinq critères différents d'appréciation ont été retenus, à savoir :

- La profession des parents;
- Leur niveau d'instruction;
- La source principale du revenu familial;
- Le confort du logement;
- L'aspect du quartier habité.

La méthode consiste en un premier temps à attribuer à chaque famille observée une cote comprise entre 1 et 5 pour chacun des cinq critères qui viennent d'être énumérés et en un second temps à se servir de la somme de ces cotes pour définir le rang que la famille occupe dans la société.

Voici quelques-unes des principales conclusions de l'étude.

Le taux de natalité à Saint-Gilles est extraordinairement bas. Il a été de 11 ‰ pendant l'année de référence, contre 16,7 pour l'ensemble du Royaume. Proportion élevée de vieillards, rareté des naissances, exode des familles moyennes ou nombreuses, telles sont les caractéristiques démographiques de la commune de Saint-Gilles.

La répartition en classes sociales s'établit comme suit :

- Classe 1, la plus élevée, 5 % de la population;
- Classe 2, 14 %;
- Classe 3, 41 %;
- Classe 4, 37 %;
- Classe 5 (familles indigentes en presque totalité), 3 %.

C'est dans les classes les plus pauvres que l'on trouve la proportion la plus élevée de filles mères et de parents très jeunes. C'est dans ces classes aussi, que l'on trouve le plus grand nombre d'enfants. En remontant l'échelle sociale, on voit baisser le nombre d'enfants et augmenter la proportion des familles à enfant unique jusqu'à la classe 2.

La classe 1, la plus élevée, présente à ce point de vue une exception remarquable : les enfants y sont proportionnellement presque aussi nombreux que dans la dernière classe sociale.

En ce qui concerne le logement, le surpeuplement se montre par de nombreux indices. Les deux tiers des familles ouvrières ne disposent pas d'une pièce par habitant, 83 % n'ont pas de chambre à coucher réservée aux enfants, très peu de familles disposent d'une salle de bains ou d'un lavatory personnel.

Les autres renseignements fournis par l'enquête se rapportent à des faits liés directement au phénomène de la naissance.

Au point de vue hygiénique et médical les constatations sont dans l'ensemble fort encourageantes; la surveillance médicale de la grossesse

est acceptée par la presque entières de la population, par moitié aux consultations prénatales ou chez des médecins indépendants.

L'étude de l'hygiène élémentaire au cours de la grossesse donne également des résultats favorables, même dans les classes les moins aisées.

Par contre, le travail de la femme mariée pendant la grossesse entraîne des accidents divers lors de l'accouchement. Le calcul démontre que la différence entre les accidents à la naissance des femmes au travail et des femmes restées au foyer est statistiquement significative.

L'enquête confirme enfin l'abandon presque total, en milieu urbain, de l'accouchement au domicile. La population préfère en majorité l'accouchement en clinique privée ou mutualiste. L'hôpital de l'Assistance publique dessert cependant 42 % des femmes.

Enfin, on a constaté que 63 % des familles bénéficient de l'assurance obligatoire contre la maladie, 10 % sont assurés libres, 4 % sont aidés par l'Assistance publique. Tous les bébés sont soignés, soit par une consultation de nourrissons (70 %), soit par un médecin privé. On constate cependant un hiatus regrettable entre le départ de la maternité et la reprise en charge par la consultation de nourrissons à un moment où le bébé est encore très fragile.

Jean IMBERT, Gérard SAUTEL et Marguerite BOULET-SAUTEL, Professeurs à la Faculté de droit de Nancy, *Histoire des institutions et des faits sociaux*. I. *Des origines au x^e siècle*, dans la collection « Thémis », Textes et documents, 449 pages, Presses Universitaires de France.

Il y a deux sortes de musiciens : ceux qui se font valoir en exécutant l'œuvre d'autrui, et ceux qui exécutent l'œuvre d'autrui pour la faire valoir. La première catégorie est la plus fournie, car elle transforme la musique en un spectacle, où les clowns s'appellent virtuoses. La seconde est d'une qualité infiniment supérieure. Car elle crée la communion avec le génie créateur, elle aplanit la voie entre les géants et le commun des mortels : entre les deux se placent les vrais artistes.

C'est à cette seconde catégorie de musiciens que je songe, en parcourant ce nouveau recueil de textes et de documents. Au lieu de voir les matières à travers la pensée d'un professeur, si savant soit-il, voici ces matières mêmes, toutes chaudes, toutes vraies, toutes vivantes. Le rôle des auteurs s'est borné — si l'on peut dire! — à faire un choix judicieux, une traduction exacte et un classement clair. Par là, les auteurs se sont élevés au rang d'artistes purs, j'entends : de fidèles interprètes, de loyaux serveurs de l'œuvre, en l'occurrence de l'histoire.

Nous savourons ainsi les droits cunéiformes dans les codes des rois, dans les actes de la pratique; — les institutions égyptiennes, dans les Traités de Ramsès II et les inscriptions; — les institutions hébraïques, dans l'ancien et le nouveau testament; — le droit grec, dans Homère, Démosthène, Thucydide, Aristote; — le droit hellénistique, dans les papyrus; — la société romaine, dans Tite-Live, Cicéron, Gaius, les codes impériaux! — le monde franc, dans Grégoire de Tours, Hincmar, les capitulaires.

En même temps, cette méthode habitue l'étudiant à prendre à son tour le nom des sources. Et l'on en vient à se demander comment on

a pu enseigner autrement. Loi du moindre effort, peut-être. Mais cette explication est en même temps une condamnation.

R. D.

Le commerce de la soie à Lyon sous Napoléon et la crise de 1811, par J. LABASSE, Paris, 1957, 136 pages.

M. Labasse consacre une première partie de son ouvrage à l'étude des rouages économiques et financiers du commerce de la soie à Lyon au début du XIX^e siècle.

Il le fait en prenant l'exemple typique d'une importante maison de courtage qui assurait les échanges entre la production disséminée dans le sud-est de la France, mais aussi dans le nord de l'Italie jusqu'au Frioul, et les débouchés qui, pour les marchés extérieurs, étaient particulièrement sensibles aux effets du blocus et aux fluctuations de la foire de Leipzig.

Une seconde partie est consacrée à l'analyse de la crise dont ce commerce a fort souffert en 1811. On s'étonnera sans doute d'y voir intervenir autant de facteurs que les caprices du temps, la spéculation, les mesures gouvernementales, de vains espoirs mis dans l'extension ou l'ouverture de marchés extérieurs, la politique générale de l'Empire, la crise de confiance causée par l'émission des billets grâce auxquels on espérait au contraire remédier aux déficiences de la circulation monétaire et, cause née du marasme, les faillites qu'il avait provoquées.

L'un des intérêts de cette étude est de voir une branche de l'économie encore souvent artisanale au niveau de la production, aux prises avec des conditions économiques et politiques nouvelles. D'après l'auteur, celles-ci n'auraient d'ailleurs pas joué un rôle aussi important à Lyon qu'ailleurs en France.

Plus particulièrement au sujet de la crise de 1811, M. Labasse s'étonne de constater que les affaires ont repris grâce aux commissions d'Allemagne « au moment où les troupes de Napoléon s'amassent dans les plaines de l'Est en prévision du grand choc ». Ce qui le porte à se demander : « Imagine-t-on plus redoutable risque pour le commerce international ? Les hommes se sont-ils installés dans la guerre au point de ne pas s'en soucier ? » (p. 128). Il ne semble pas l'admettre quand il conclut : « On a peine à le supposer et le mystère reste entier. »

On peut se demander s'il y a bien là un mystère.

L'étude de M. Labasse porte précisément sur un aspect de l'histoire de France qui nous change heureusement des études obnubilées par le « destin » de l'Empire et qui ordonnent rétrospectivement tout en fonction de l'écroulement de 1815. C'est son mérite de nous avoir montré des contemporains de Napoléon être, contrairement à l'opinion que l'on s'en fait trop volontiers, moins préoccupés de la course spectaculaire des armées à travers l'Europe que du sort de la récolte ou du crédit qu'il faut donner aux nouveaux billets de la Banque.

Mais faut-il s'étonner des risques pris par les hommes d'affaires alors que la conjoncture politique eût dû leur sembler défavorable ? Avaient-ils le choix entre la faillite générale et les risques que M. Labasse met en évidence ? N'étaient-ce pas les plus aptes à se mouvoir dans ces temps troublés qui, depuis vingt ans, s'étaient imposés ou avaient dû s'adapter ? Pouvaient-ils spéculer sur autre chose que la victoire ?

Sans jamais soulever cette question, le livre de M. Labasse amène à se demander s'il n'y a pas lieu de renverser la perspective dans laquelle on s'est généralement accordé à voir cette époque.

Nul général, nul homme d'Etat n'a été l'objet d'un culte posthume aussi résistant à l'épreuve du temps que Napoléon. On a fini par en faire un héros de tragédie marqué dès le début, et avec lui ses contemporains, par le sort que lui réserve le rideau final.

On a trop écrit l'histoire de la France à travers l'image accapareuse du général de génie, de l'habile négociateur, du juriste à ses heures, de l'administrateur infailible. On a fini par identifier trop légèrement l'histoire du pays qu'il a gouverné avec celle du fils exemplaire, du frère trop faible, de l'amoureux déconcertant, du visionnaire unique marquant de ses victoires et de ses revers le présent et le futur de son peuple et des autres.

R. DEVLEESHOUWER.

Jean Marie CROUFER, *Ecrit sur le dos d'une guitare*, Privat, éditeur, Toulouse-Paris, 1957.

Avec une sympathique dédicace à notre revue. M. Croufer soumet ses poèmes à notre critique.

Il est bien gentil. Il a aussi cette richesse, un peu dispersée, de visions et d'émotions qui est un des traits de notre temps, — avec des rapprochements qui amusent ou qui émeuvent. Avec sensibilité et humour — avec force aussi parfois. Toujours sur des rythmes charmants. Parmi ces poèmes, je cite *Ecrit sur l'Eté*, *Dans ma chambre*, *Ecrit à l'encre*, *Vacances*. Il y en a d'autres.

E. J.

3370
Cop. 2

★

REVUE DE L'UNIVERSITÉ

de Bruxelles

NOUVELLE SÉRIE
(DIXIÈME ANNÉE)

JUILLET-SEPTEMBRE 1958

★

4-5

SOMMAIRE

F.-H. VAN DEN DUNGEN, Théophile De Donder	293
J.-A. VAN PRAAG, Des problèmes du roman picaresque espagnol	303
P. BRIEN, Le Protoptère, « fossile vivant » de l'Afrique	321
Ch. DELVOYE, Trèves à l'époque romaine	337
J. WEISGERBER, Les romans et récits de Christopher Isherwood	360
Ph. ROBERTS-JONES, L'estampe, œuvre d'art et document	380
F. MASAI, Platonisme et christianisme au XV ^e siècle	392
R. EVALENKO, Regards sur la sociologie électorale belge	413
Bibliographie	445
La Vie Universitaire	457



RÉDACTION : 56, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, BRUXELLES
ADMINISTRATION : 31, AVENUE DES COCCINELLES, BOITSFORT



COMITÉ DE RÉDACTION

M. P. ANSIAUX

(Faculté de Droit)

M. C. DELVOYE

(Faculté de Philosophie et Lettres)

M. M. HOMÈS

(Faculté des Sciences)

M. A. JAUMOTTE

(Faculté des Sciences appliquées)

M. H. NEUMAN

(Faculté des Sciences sociales, politiques
et économiques)

M. P. RIJLANT

(Faculté de Médecine)

M. D. TITS

(Ecole des Sciences de l'Education)

M. E. JANSON

(Directeur)

M. E. JANSSENS

(Secrétaire)

La rédaction est établie à Bruxelles, 56, avenue Franklin Roosevelt.

L'administration est assurée par M. E. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Boitsfort.

Abonnements :

Les abonnements partent du 10 octobre.

Il y aura cinq numéros par an, espacés d'environ deux mois.

Abonnements annuels (5 numéros) . . . 200 francs

Prix de vente au numéro 60 francs

Le prix de l'abonnement doit être versé au compte de chèques postaux n° 3118.71 de M. Janssens, 31, avenue des Coccinelles, Boitsfort.

Théophile De Donder

par **F. H. van den DUNGEN**

Recteur honoraire

La présente étude reproduit l'allocution qui fut prononcée le 15 mars 1958 dans les locaux de la bibliothèque de l'Université à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition des souvenirs scientifiques de Th. De Donder. Elle n'a pas la prétention de constituer la biographie complète du savant dont l'Université de Bruxelles déplore toujours la perte. Il appartient d'ailleurs à ceux qui prolongent son œuvre d'en faire l'analyse détaillée.

Théophile De Donder est né à Schaerbeek le 19 août 1872 ¹. Fils d'un instituteur, destiné à exercer le même métier que son père, son adolescence fut assombrie par la guerre scolaire dont son père fut une victime. De Donder qui avait gardé le souvenir vif et amer de cette époque, y avait puisé sa haine contre l'esprit d'intolérance.

Qu'il me soit permis de rappeler en quels termes il présenta aux étudiants, le 23 janvier 1945, son successeur dans la Chaire d'Histoire des Mathématiques qui avait pris pour thème de ses leçons *La méthode scientifique* : « ... Cette route merveilleuse tracée à travers l'espace, le temps et la lumière divine, et qui nous doit mener à la Vérité. Cette route sera éclairée par la Pensée, la Pensée entièrement libre, débarrassée de tout dogme, de toute entrave à la Recherche Scientifique.

» Le très distingué historien Jean Pelseneer ne manquera pas tantôt de vous démontrer que la vie scientifique est impossible sans cette liberté de la pensée. Vous les jeunes, vous saurez être, sans nul doute, à l'avant-garde des rudes combats qu'il conviendra toujours de livrer à *l'esprit d'intolérance*.

(¹) Au domicile de ses parents, 98, rue Josaphat. Son père était né à Zele et sa mère à Moerbeke.



» Mais il incombe aussi à nous tous de *montrer* que cette Liberté de Pensée nous élève vers les régions de pure beauté morale, *en nous consacrant*, avec ferveur, *au bien de l'Humanité*, but suprême de la Recherche Scientifique.

» Th. De Donder, Bruxelles, le 23 janvier 1945. »

En juillet 1891, premier d'une promotion de 12 élèves, il est diplômé de l'Ecole normale de la Ville de Bruxelles. Mais l'esprit curieux du jeune instituteur ne pouvait se contenter de son premier diplôme et De Donder décide de faire les seules études supérieures légales accessibles grâce à un examen d'entrée à l'Université, celles du groupe des Sciences physiques et mathématiques qui lui ouvriront la porte de l'Enseignement secondaire. Tout en exerçant son métier, il subit en 1895 la première épreuve de Candidat en Sciences physiques et mathématiques devant le Jury Central d'une manière satisfaisante et en 1896 la seconde épreuve avec distinction.

A cette époque le Jury Central était présidé par le fin géomètre que fut le général de Thilly. Celui-ci ne manqua de s'intéresser à un étudiant aussi méritant et lui conseilla de poursuivre des études plus régulières à l'Université, tout en lui révélant la beauté des questions non classiques de géométrie. Deux ans plus tard, De Donder présente les épreuves du premier doctorat en Sciences physiques et mathématiques et le 6 novembre 1899, il est proclamé docteur avec la plus grande distinction par le Jury de l'Université de Bruxelles.

Le 3 décembre 1900, il subit avec succès les épreuves du Concours des bourses de voyage. Il n'est pas sans intérêt de lire dans le numéro du *Moniteur belge* qui annonce cette soutenance, l'énoncé des trois thèses que nous reproduisons en partie :

1. « La physique mathématique devient de plus en plus une science de corrélation... » Nous dirons aujourd'hui d'analogies mathématiques et il est remarquable que De Donder base ces analogies sur des identités suivant une méthode qu'il utilisera souvent par après;

2. « La formule de la page 141 du traité d'analyse de Bertrand peut être généralisée de trois façons... » et par la suite encore, De Donder s'ingéniera à maintes reprises à chercher des

généralisations, c'est-à-dire à établir les formes les plus générales quant à leur emploi et à leur validité;

3. « Même après les beaux travaux de Euler et de Helmholtz, la théorie mathématique de la musique reste à faire. » De Donder poursuivra toute sa vie cette idée qui expliquerait pourquoi tant de mathématiciens sont si sensibles à la musique !

La bourse de voyage du gouvernement belge permet à De Donder de passer une année à Paris; il y travaille sous l'égide de grands maîtres : Marcel Brillouin, Gabriel Koenigs et plus spécialement Henri Poincaré.

Il y rédige la suite de son premier mémoire *Théorie des Invariants intégraux* publié le 17 avril 1901 dans les *Rendiconti del Circolo Matematico di Palermo*, publiée à son tour dans la même revue le 7 avril 1902.

Les invariants intégraux avaient été inventés dix ans auparavant par H. Poincaré dans son grand ouvrage *Les méthodes nouvelles de la mécanique céleste*.

Bien que découverts tardivement, leur rôle en physique apparaît immédiatement quand on comprend leur définition : pour étudier un phénomène qui se produit dans une région de l'espace ou pendant une certaine durée, on a coutume, depuis Descartes, de le représenter comme la somme d'effets ou d'actions en les différents points et instants. Cette somme est l'*intégrale* étendue dans l'espace ou le temps.

Nombreux sont les phénomènes qui sont caractérisés par la valeur constante d'une telle intégrale; quand l'eau s'écoule, le volume du fluide reste invariable, s'il s'agit d'air, le volume change mais la masse reste constante. Une surface de caoutchouc que l'on étire change de forme et de dimensions, mais à nouveau la masse se conserve. De telles intégrales sont appelées invariants intégraux.

Les deux mémoires de De Donder sont un monument auquel le temps n'a pas porté atteinte; il y a sept ans encore, on a pu voir présenter comme nouvelle, une relation établie par De Donder en 1911.

Rentré à Bruxelles, De Donder présente le 10 juillet 1902 les deux leçons publiques qui l'habiliteront à enseigner : la première s'intitule *L'induction électrique*, la seconde *Simplifi-*

cation de l'équation générale des coniques à centre. Une place va s'offrir à lui dans l'agglomération bruxelloise.

*
**

Le faubourg de Saint-Gilles a subi pendant la seconde moitié du XIX^e siècle une double transformation due à sa position géographique. Le déplacement de la gare du Midi a développé le caractère commercial et industriel de la partie basse de son territoire. L'administration communale a été ainsi conduite à créer à ses frais une école moyenne. Puis l'érection du Palais de Justice et le développement des quartiers tout proches de l'avenue Louise ont renforcé la partie intellectuelle de la population et les édiles ont décidé de prolonger les études moyennes en créant une « section d'athénée » d'abord réservée aux études grecques-latines puis étendue aux études latines-scientifiques. A ce moment, la nécessité d'un deuxième docteur en sciences mathématiques et physiques s'est fait sentir et c'est sur De Donder que se porta le choix de l'autorité communale, à la date du 1^{er} octobre 1904.

Au début, le jeune professeur pour avoir un horaire complet fut obligé d'accepter des enseignements disparates; il s'y consacre avec la même conscience professionnelle qu'à l'enseignement des mathématiques ainsi qu'en témoigne l'extrait suivant d'une lettre qu'un de ses premiers élèves m'a récemment envoyée :

« ... Ma suggestion ⁽¹⁾ dérive de la connaissance que j'ai des grands mérites de M. De Donder et aussi de la reconnaissance que je lui garde d'avoir été, jeune élève de l'athénée de Saint-Gilles, mon professeur de français, pendant quelques heures. Cela vous étonnera peut-être, mais cela a marqué dans ma vie. »

C'est à l'athénée de Saint-Gilles que j'ai connu De Donder; bien qu'il n'y ait pas été mon professeur (j'étais en section grecque-latine), il a marqué quelque intérêt au fils d'instituteur que j'étais et qui préparait l'examen d'entrée en Polytechnique tout en lisant l'*Enéide* et en ânonnant je ne sais quelle tragédie d'Euripide. Je ne puis cacher combien j'étais heureux

(¹) Il s'agit précisément de publier cette notice dans cette Revue.

d'entrer en contact avec ce maître dont mes camarades de section latine ne cessaient de parler : il agrémentait ses leçons de considérations vivantes sur l'histoire des sciences et sur la musique; certains jours il leur lisait avec commentaires variés et choisis les *Dernières Pensées* de Henri Poincaré dont pour ma part j'avais fait par ailleurs l'achat et où j'essayais de comprendre ce qu'est la quatrième dimension de l'espace.

Il faut avouer qu'il régnait en ces années à l'Athénée de Saint-Gilles une atmosphère toute particulière à la fois studieuse et libre, qui a marqué tant de mes contemporains et dont nous nous souvenons tous avec émotion. De Donder faisait cours au « pigeonnier », salle située au second étage à l'écart des autres et à laquelle on accédait par un petit escalier hors des vues des surveillants.

Nous savions que parmi les bons maîtres que nous avons, De Donder était un vrai savant : une preuve nous en était donnée par le fait qu'il venait d'être attaché à l'Université.

En effet, en 1911, Mathy, le successeur de Rousseau, donne sa démission pour raison de santé et son enseignement est divisé entre deux titulaires : M. Henriot pour la Physique générale et De Donder pour la Physique mathématique (éléments en deuxième année du grade de candidat ingénieur et cours général au doctorat en Sciences physiques et mathématiques).

De Donder commençait ainsi sa carrière universitaire qui allait être consacrée en juillet 1914 par sa nomination comme professeur (extraordinaire puis ordinaire à 15 jours d'intervalle).

Mais l'occupation de la Belgique par les armées allemandes devait quelques jours plus tard avoir pour conséquence la fermeture des quatre Universités belges et De Donder allait conserver ses charges à l'athénée de Saint-Gilles jusqu'après l'armistice de 1918; en fait, il fut placé en disponibilité le 1^{er} octobre 1920 et pensionné le 1^{er} décembre 1921.

*
**

La physique mathématique comportait vers 1911 deux grands chapitres : la thermodynamique et l'électricité.

De Donder était tout préparé pour faire faire à l'enseignement théorique de l'électricité des progrès remarquables.

En 1908, Hargreaves avait montré que les équations de Maxwell provenaient de formes différentielles, c'est-à-dire des expressions que l'on somme dans la théorie des invariants intégraux.

En 1910, Bateman avait montré que la forme même de ces équations était valable dans un espace quelconque (et non pas nécessairement euclidien).

Enfin, en 1913, Einstein avait publié un premier et incomplet mémoire sur la relativité générale, englobant la gravitation et l'électricité dans un essai de théorie unitaire.

Ce mouvement scientifique était en parfaite harmonie avec les études antérieures de De Donder et il ne faut pas s'étonner de le voir publier en juillet 1914 aux *Comptes rendus* de Paris, un mémoire sur le champ de gravitation d'Einstein en collaboration avec le premier Docteur qu'il avait formé : O. de Ketelaer, fils d'un autre instituteur de Saint-Gilles.

La guerre de 1914, en coupant la Belgique des autres pays, rend le travail scientifique difficile. C'est avec un grand retard que De Donder prend connaissance du deuxième mémoire d'Einstein (novembre 1914) et de l'étude de Lorentz (février 1915) qui fonde la théorie d'Einstein sur le calcul des variations, c'est-à-dire qui démontre que les équations d'Einstein doivent être satisfaites quand une certaine intégrale est minimisée.

Grâce à Lorentz, en dépit des difficultés de la censure allemande, De Donder publie en 1917 dans les *Archives* du Musée Feyer son important mémoire *Théorie du champ électromagnétique de Maxwell-Lorentz et du champ gravifique d'Einstein*.

Il échange à cette époque une abondante correspondance avec Einstein, sur l'idée même de la méthode variationnelle et sur un coefficient $1/2$ qui affecte selon De Donder un terme écrit par Einstein avec le coefficient un .

Dès l'armistice, De Donder est un des premiers savants de langue française à développer et répandre la théorie de la relativité générale. Son livre *La gravifique einsteinienne* (1921) de 193 pages eut un grand succès. Il fut suivi de *Compléments*

ainsi que de trois fascicules publiés dans le *Mémorial des Sciences mathématiques*.

L'aspect classique de la théorie de l'électricité fut développé avec une grande rigueur dans la *Théorie mathématique de l'électricité* dont seule la partie relative aux corps au repos fut publiée, les corps en mouvement relevant de la Relativité.

Le renom de De Donder en Relativité le conduit dans des universités étrangères (Strasbourg, Nancy, Paris) et en 1926 il est invité à faire cours au célèbre M. I. T. de Boston. Il en revient avec la nouvelle que Schrödinger a perfectionné la théorie des quanta et cela le conduit à prolonger ses leçons d'Amérique sur la théorie relativiste des quanta par de nouveaux chapitres fondamentaux de mécanique ondulatoire.

En même temps, De Donder éprouve la nécessité de perfectionner les méthodes de calcul des variations qui lui sont indispensables pour mettre les problèmes en équation. La première édition (1929) de sa *Théorie invariante du calcul des variations* sera suivie d'une édition « définitive » en 1935. On y trouve établie la notion de dérivée variationnelle dont Bate-man a compris immédiatement toute l'importance et dont l'emploi est aujourd'hui universel.

*
**

Nous avons dit que De Donder dès 1911 avait travaillé à perfectionner les deux chapitres classiques de la Physique mathématique. En 1920, il publie la première partie de ses *Leçons de Thermodynamique et de Chimie physique*, la seconde partie restera sous forme autographiée.

Le titre même de ce livre montre que De Donder a compris que la Thermodynamique doit servir non seulement à l'étude des moteurs thermiques mais aussi à la formulation des phénomènes physicochimiques. Dès 1922, et périodiquement en 1925, 1927, 1931 et 1933, il publie sous le titre *L'Affinité*, des notes et ouvrages sur l'application de la Thermodynamique à la Chimie. Il crée ainsi la *Chimie mathématique*, dont bien des gens de laboratoire se sont moqués à l'époque et qui est devenue le titre même de chaires universitaires moins de trente ans plus tard !

Nombreux sont les disciples de De Donder qui se sont illustrés dans la voie qu'il avait ouverte; je ne citerai que le nom de G. van Lerberghe, mon camarade de Saint-Gilles, commandant de réserve, mort en 1940 aux combats sur la Lys.

L'œuvre de De Donder en chimie mathématique est un monument et il est extraordinaire que sa construction soit simultanée de travaux tout aussi importants en mécanique ondulatoire, mécanique quantique et calcul des variations !

*
**

La refonte des études à l'Ecole Polytechnique de Bruxelles en 1917 avait eu pour résultat que De Donder avait conservé uniquement ses cours à la Faculté des Sciences. Lorsque la limite d'âge l'atteint en 1942, l'Université était de nouveau fermée.

Pour la deuxième fois, De Donder continue à travailler loin de sa chaire en contact avec ses anciens élèves et disciples; mais son cœur généreux ne peut rester insensible devant les mesures qui frappent les résistants et l'on sait qu'il ne marchandait pas ses démarches auprès de savants allemands attachés à l'administration du pouvoir occupant en faveur de nombreux déportés et condamnés.

Ce n'est qu'à la Libération, en 1944, que l'Université peut le promouvoir à l'honorariat, tout en lui confiant pendant un an la direction du Séminaire sur la théorie des ondes qu'il avait créé pour étudier sous des formes invariantes la méthode d'intégration des équations des ondes suivant J. Hadamard.

*
**

Jusqu'à sa mort, De Donder a conservé son bureau à l'Université; il y venait quotidiennement; souffrant de troubles d'équilibre, sa marche était devenue hésitante et il s'appuyait sur sa canne. La santé de sa femme le préoccupait chaque jour davantage, mais lorsqu'il s'asseyait à sa table, il reprenait ses habitudes de travail. Un livre ouvert devant lui, la plupart du temps une de ses publications qu'il souhaitait prolonger ou mettre à jour, servait de base à la discussion; après en avoir lu quelques lignes, De Donder d'une plume leste, en soulignait certains mots, en raturait d'autres, ajoutait une équation au

bas de page, remplissait la marge de commentaires... S'il s'agissait d'une question nouvelle, c'était une grande feuille de papier qui en quelques minutes se trouvait transformée en un tableau figuratif où la démarche de la pensée de De Donder s'inscrivait parfois en termes vigoureux.

Parmi les 245 mémoires que compte sa bibliographie, j'en citerai trois choisis parmi les derniers :

Le calcul des variations dans la théorie des espaces et des variétés, une des quatorze notes qu'il a publiées sur le sujet.

Je sais que bien des chercheurs de laboratoire haussent les épaules devant les efforts de De Donder pour apporter en Biologie, des notions de grandeurs mesurables, base d'un calcul. Mais je sais aussi qu'il y a trente-cinq ans bien des chimistes se gaussaient de l'Affinité. De Donder a fondé une Biologie mathématique toute nouvelle et on s'apercevra un jour qu'il a créé là aussi une école.

La stabilité des lois de la Nature. La relation que la loi introduit se vérifie parce qu'elle établit une correspondance absolue dans l'espace et le temps.

Cette invariance, bien plus forte que celle de la « forme » dont nous avons parlé plus haut, est une des dernières idées qui ont préoccupé De Donder.

Musique. — *Le Clavecin bien tempéré*. Cette note commence comme un énoncé de géométrie : « Considérons un piano accordé de manière que tous les demi-tons donnés par cet instrument soient égaux... »

Ainsi le cycle des préoccupations musicales est bouclé.

Grand artiste (il touchait excellemment du piano), De Donder a admiré Beethoven, Brahms et surtout J. S. Bach dont la mélodie est une phrase dépouillée aussi nécessaire et univoquement déterminée qu'un phénomène physique.

*
**

Il ne peut être question d'énumérer ici le rôle multiple de De Donder dans les milieux scientifiques belges, l'Institut International de Physique Solvay, l'Académie Royale, le Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement moyen, le Fonds national de la Recherche scientifique, le Jury Central où il a joué à l'égard de nombreux jeunes gens de la génération actuelle le

même rôle que de Thilly avait joué à son égard. Le Fonds des Mieux Doués, ce début de démocratisation des études, a été créé sous son impulsion.

A l'étranger, diverses Académies l'ont appelé dans leur sein; on l'a proclamé plusieurs fois Docteur *honoris causa*, récompenses toutes naturelles si l'on songe qu'il y a des équations de De Donder, des théorèmes de De Donder et que l'on a proposé de mesurer le degré d'avancement d'une réaction chimique au moyen du « dedonder ».

Son étonnante moisson ne s'arrête pas à ses 245 publications. Leur richesse est telle qu'elles auront le sort des travaux de H. Poincaré : pendant des années encore des chercheurs y puiseront le thème de leurs travaux.

C'est pour cette raison que tous ceux qui ont eu le bonheur de travailler avec lui sont convaincus que le 11 mai 1957, date de sa mort, n'est pas le terme de sa biographie : sa pensée est bien vivante et que de fois, dans un couloir de l'Université, nous croyons percevoir au loin un pas un peu hésitant, puis un bruit de canne heurtant le sol se précise, encore un tournant du couloir et De Donder sera devant nous, sa parole vive et précise va nous arrêter et nous entendrons une fois de plus ses dernières paroles :

« Il y a un petit calcul à faire pour résoudre tel problème. N'avez-vous pas un collaborateur qui pourrait l'entreprendre ? Sa résolution serait très utile à la Science, et elle contribuerait tant à la grandeur de notre Université ! »

Des problèmes du roman picaresque espagnol

par J.-A. VAN PRAAG,

Professeur à l'Université Municipale d'Amsterdam

C'est à un savant hollandais, le professeur Fonger de Haan, que nous devons la première étude approfondie consacrée au « pícáro ». Elle parut, en 1899, dans un recueil d'essais offerts en hommage au maître vénéré de Fonger de Haan, D. Marcelino Menéndez y Pelayo, sous le titre de *Pícaros y ganapanes* (« Pícaros et gagne-deniers »). Vers la même époque parut à New York le premier livre scientifique sur le roman picaresque, sur les aventures des pícaros et des pícaras : *Romances of Roguery* de Frank Wadleigh Chandler. En 1903 vit le jour, à New York et à La Haye, la thèse imprimée de Fonger de Haan : *An outline of the history of the Novela picaresca in Spain*.

Encore actuellement ces trois études forment la base de nos connaissances sur ce sujet.

J'ai une profonde admiration pour le professeur Fonger de Haan et je voudrais dédier cette conférence à sa mémoire. Je voudrais, cet après-midi, essayer de confronter avec vous, les multiples problèmes que pose le roman picaresque au point de vue littéraire, historique, psychologique et ethnique.

Relevons d'abord que l'Espagnol n'éprouve aucun mépris pour le va-nu-pieds, le mendiant, le vagabond, ni pour le « mauvais garçon », le « papillon de nuit » qui ne se fait aucun souci pour l'avenir, le « señorito » fainéant, voire le bandit romanesque, l'homme de « ta bourse ou la vie! », figure encore assez répandue, au siècle dernier, en Espagne.

Ceux qu'il abhorre, ce sont les avarés, les égoïstes et il aura un profond mépris pour le traître et l'hérétique. Pour

ces derniers, il n'y aura pas de salut; ils sont abandonnés de Dieu (dejados de la mano de Dios); les pícaros, voire les voleurs de grand chemin, sont des personnages qui, à côté de défauts, peuvent nourrir de bons sentiments; certes ils peuvent subir la tentation du démon, mais il leur arrive d'entendre une voix divine; alors ils peuvent changer leur existence du tout au tout et mériter pleinement la béatitude éternelle. Plus d'une « comedia » du Siècle d'or a comme protagoniste un bandit. L'exemple le plus connu est certes *El rufián dichoso* (« Le ruffian heureux ») de Cervantès.

Je voudrais, pour illustrer mon propos, vous résumer brièvement la curieuse intrigue de la pièce de Tirso de Molino *El condenado por desconfiado* (« Le damné par manque de foi »). Nous y voyons un pieux ermite, Paulo, qui supplie le Divin de lui donner l'assurance de la béatitude céleste, prêter foi à une voix d'ange (qui n'est autre que celle du diable) qui lui annonce que sa destinée sera identique à celle d'un certain Enrico, vivant à Naples. Paulo se met en route pour Naples pour y rechercher l'homme qui lui a été proposé comme modèle. Mais au lieu de trouver le saint qu'il cherchait, il rencontre, en Enrico, un malfaiteur sacrilège et sanguinaire. Et l'ancien ermite, répondant au vœu qu'il croit être d'essence divine, va se livrer désormais aux pires brigandages. Plus tard, lorsque des voix célestes l'incitent à la pénitence, il reste sourd aux remords et il sera damné. Par contre l'âme endurcie d'Enrico, après sa condamnation à mort, s'émeut, il demande pardon à Dieu et pourra goûter des joies de la vie éternelle. Il faut ajouter, que malgré sa vie criminelle, Enrico aima et respecta toujours, à l'insu de tout le monde, son vieux père, et aucun sentiment n'est ignoré du Divin!

Paulo est l'égoïste, qui ne songe qu'à sauver sa propre âme, un homme vertueux mais poltron et pour un tel être, Dieu n'a que du dédain! Et l'Espagnol méprise celui que Dieu méprise. Enrico est un « bandolero », un brigand qui sans motif valable, par distraction, noie un vieillard. Mais il est également capable de nobles actions et... il possède la foi! Son âme monta au ciel, du moins Tirso de Molina, nous l'assure.

L'Espagnol aura toujours un faible pour le « bandolero »,

le « *desengañado de la vida* » (le désabusé) qui ne reconnaît plus les lois des hommes et vit en marge de la société. Et l'homme simple croit que ce que le brigand enlève au riche il le rend au pauvre. Le brigand qui n'a pas perdu sa foi en Dieu, a gardé également sa foi en l'humanité.

Il y a une trentaine d'années, on vendit encore en Espagne, aux kiosques à journaux des gares, des cartes illustrées avec les images des vingt bandits les plus populaires.

D'un genre un peu plus élevé sont les *bribones* et les *bellacos* (les coquins et les fripons). Ils sont malins et on rit de leurs tours. On peut d'ailleurs, en espagnol, traiter quelqu'un de « *bribón* » sans que celui-ci s'en trouve offensé. Même *tuno* et *tunante*, littéralement « vagabond » ou « mauvais sujet », n'ont pas en espagnol, la même signification péjorative que chez nous. Et il en est de même pour le terme : *pícaro*.

Ce terme est en même temps, substantif et adjectif. Des *ojos pícaros* sont des yeux espiègles, pleins de malice.

De tous temps, on a jugé, en Espagne, certaines irrégularités d'ordre sexuel même commises par des ecclésiastiques, avec une certaine indulgence.

Qu'on se souvienne du grand classique du xiv^e siècle, l'archiprêtre de Hita. Il se reproche à lui-même ses nombreuses incartades amoureuses, mais si d'un œil, il déconseille à ses frères de se risquer sur le sentier glissant de l'amour, de l'autre, d'un clin d'œil, il les invite à s'y lancer.

Il y a à peine trente ans, on rencontrait encore en Espagne, dans les petites et les grandes villes, la figure du *señorito*, le fêtard de bonne famille, menant une existence vide et inutile, racontant avec verve dans les « *tertulias* » ses multiples aventures galantes. Généralement, en vieillissant, « il se faisait ermite ». Benavente s'est moqué de ces « *señoritos* » dans ses comédies de mœurs. Mais personne ne l'a dépeint avec autant de justesse qu'Antonio Machado dans son *Llanto de las virtudes y coplas por la muerte de Don Guido*, traduit en français dans le numéro d'*Europe* sur la littérature de l'Espagne de janvier 1958.

Ce « *señorito* » avait certes quelque chose de picaresque et se trouve apparenté aux héros des romans des xvi^e et xvii^e siècles.

Comme il arrivait qu'un aristocrate se sentit attiré pour un certain temps vers l'existence de pícaro pour s'en écarter par la suite, il arriva qu'un pícaro, issu du peuple, parvint à s'élever pour un certain temps au rang de seigneur pour revenir irrévocablement à son état de personnage anonyme. Depuis Lazarillo de Tormes, les pícaros, héros des romans, sont des rejetons de familles asociales : le père est un voyou, la mère une prostituée et sorcière à ses moments perdus; très jeunes, ils quittent le nid et se lancent, tout seuls, dans le vaste monde.

Ce genre de « outcasts » furent légion en Espagne. L'artisanat et le commerce n'étaient pas en odeur de sainteté et furent laissés aux Mores et aux Juifs. Et après la persécution judéo-arabe, ces emplois furent souvent remplis par des étrangers.

Si le Chrétien trouva, au moyen âge, un emploi honorifique dans la lutte contre l'Infidèle, qui depuis le début du *viii*^e siècle envahit son territoire, plus tard, la conquête des « Indes » lui offrit un terrain immense, où il put assouvir ses goûts d'aventurier, ainsi que ceux de missionnaire. Toujours, et encore, il fallait à Charles-Quint et à Philippe II des soldats pour leurs guerres interminables en Europe et en Afrique. Et l'Eglise appela à elle d'innombrables fidèles qui entrèrent dans les ordres. La péninsule ibérique compte au siècle d'or plus de dix mille couvents. Et le dépeuplement de l'Espagne n'est pas un mythe.

Le gentilhomme campagnard vint s'établir à Madrid, la « villa y corte », pour y vivre à l'ombre du prince et dans l'espoir d'obtenir tôt ou tard une place honorifique de la main du « privado » ou premier ministre. Souvent, il n'accéda qu'au titre de « pretendiente » et dut, pour soutenir son rang, maintenir son train de vie si onéreux, qu'il advint qu'il fut réduit à la mendicité. Insensiblement, il voit s'épuiser sa réserve en ducats par le maintien d'un carrosse, par celui d'une valetaille aussi nombreuse qu'inutile, par les jeux de hasard; ou bien le produit de ses rentes fond dans les mains cajoleuses d'une pícara ou d'une « pelandusca » (dame galante), engeance, contre laquelle Antonio Liñán y Verdugo met en garde dans son divertissement *Guía y avisos de forasteros que vienen a la Corte* (1620). Le gentilhomme traîne

derrière lui toute une bande de manants, travestis en laquais ; ils ne reçoivent pas de gages, mais une belle livrée et de la nourriture dans la grande cuisine, où comme divertissement ils peuvent troussez les filles et jouer aux cartes. Et pendant ce temps-là, les champs restent en friche!

C'est dans ces cuisines que circulent les pícaros. C'est le premier endroit où nous faisons connaissance avec ces garnements (1525). Ils jouent le rôle de marmitons, d'aide-cuisinier. Le maître-queu de Philippe III raconte dans son *Arte de cocina* de 1611, que l'autorité de Philippe II n'était pas suffisante pour les chasser de son palais, malgré la nomination, en bonne et due forme, de *galopines* officiels. Souvent il se trouvait parmi eux des gars recherchés par la justice, parfois c'étaient des membres dévoyés de bonne souche. On appela aussi pícaros des garçons qui se rendaient au marché, munis de corbeilles et qui offraient aux ménagères de porter les produits de leurs achats à domicile; il était d'usage qu'ils gardassent une partie des victuailles pour eux.

Peu à peu, au cours du xvi^e siècle, le mot pícaro devint synonyme de sale, débraillé, dépenaillé. C'est dans ce sens que l'emploie l'auteur de *Guzman de Alfarache*⁽¹⁾, ainsi que Agustín de Rojas Villandrando dans son *El viaje entretenido* (1604). Sebastián de Covarrubias dans son *Tesoro de la lengua castellana* (1611) le définit comme *andrajoso* (en hail-lons) et *despedaçado* (loqueteux)⁽²⁾. *Le Diccionario de autoridades* donne comme définition : « astuto, taimado, y que con arte y disimulación logra lo que desea » (astucieux, fourbe et qui par ruse et dissimulation obtient ce qu'il désire). C'est donc en premier lieu, l'extérieur et non l'âme du pícaro qui frappa l'attention.

D'où vient le mot « pícaro »? Nous l'ignorons toujours.

Ce vocable a-t-il un rapport avec le verbe « picar » (picar carne = hacher de la viande), avec « pico » (bec), avec picopájaro carpintero (pic)? Ou comme le croit mon compatriote le D^r Geers, provient-il du verbe hollandais pikken (= voler; le mot « pikkaerd » signifiait voleur)? Ou de l'anglais :

(1) Titre du chapitre II, livre II : Comment Guzmán quittant l'aubergiste, s'en fut à Madrid, où il devint pícaro.

(2) On retrouve ce sens dans le dicton : « Ni a picaro descalzo, ni a hombre callado, ni a mujer barbada, no les dé posada » (Ni à picaro déchaussé, ni à homme taiseux, ni à femme barbue, n'offre un gîte).

« pickpocket, picker », mot qu'on trouve dans l'expression « pickers and stealers » ?

Ou encore le mot dérive-t-il du mot médiéval : bigardo ? Ou enfin du mot « Picard ». Les habitants de Picardie étaient, en tant que pèlerins pour Saint-Jacques de Compostelle, pèlerins mendiants, des figures bien connues en Espagne. Le fait que l'accentuation est différente en espagnol qu'en français est un phénomène courant quant aux mots empruntés au français. C'est ainsi que le mot « chauffeur » devient « chófer » en espagnol. L'existence du mot « picardía » (l'état de pícaro ou « friponnerie ») plaide en faveur de l'influence française.

Le grand étymologiste Corominas penche pour le verbe « picar » ; de même le mot « páparo » dérive de « papar » (croquer). On trouve également dans la langue du siècle d'or le substantif picaño, lequel a la même signification que picaro, et ce mot picaño ne peut être dérivé de « picard » ou de l'anglais : « picker ».

Mais quittons cette discussion étymologique.

Le pícaro de la plupart des romans picaresques est valet de plusieurs maîtres (« mozo de muchos amos ») et il reste jusqu'à ce que la fortune, aidée par l'imposture, lui fournisse un *modus vivendi* indépendant.

Le prototype en est Lazarillo. Sa mère le donne comme compagnon à un méchant aveugle et il traverse le monde ibérique en subissant mille vicissitudes. Il va de maître en maître, jusqu'à ce que le sort lui désigne (et ici sans imposture apparente) comme épouse la servante d'un curé.

Lazarillo correspond-il à un type historique ? Était-il un type traditionnel ? L'histoire de sa vie a-t-elle connu des éditions antérieures à la plus ancienne connue qui date de 1554 ? Car on cite Lazarillo dans *La lozana andaluza* de Francisco Delicado, parue à Rome en 1528. (En 1559, Timoneda dit de lui qu'il a connu 350 maîtres différents.) Au premier abord, l'œuvre paraît un simple récit réaliste, mais en y regardant de près, on s'aperçoit que l'ouvrage a été composé par un érudit, qui connaissait ses classiques. Tous les faits racontés dans le *Lazarillo de Tormes* ne peuvent être considérés comme historiques. On a cité comme sources : une farce médiévale, *Le garçon et l'aveugle*, et une nouvelle italienne de Massuccio

Salernitano; la fiction a donc été adaptée à la réalité espagnole.

Au début de sa carrière, si on peut dire, c'est un garçon assez naïf malgré le milieu abject dont il est issu. La vie lui apprend que l'homme se conduit comme un loup envers son prochain. Ce n'est pas que son caractère ait évolué; il est pícáro dès le début du récit et le restera jusqu'à la fin. Mais ce petit animal sauvage finit par montrer ses griffes. La faim, dont le font souffrir ses maîtres, aiguise son esprit. Résistant contre toute privation et contre toute humiliation, l'honneur devient pour lui un vain mot, « el honor » que l'hidalgo espagnol a sucé avec le lait de sa nourrice. L'amour (avec un grand A) ne lui importe guère. Certes, il a des instincts érotiques, mais modérés. Son principal souci sera le pain et le vin, voire l'eau. Il ne respecte pas les règlements, pour autant que la force publique lui permette d'y déroger. Il a de nombreux traits de caractère en commun avec le *gracioso* de la « comedia » espagnole. Comment pourrait-il en être autrement? Comme ce dernier il est valet de plusieurs maîtres, qu'il apprécie parfois, qu'il méprise le plus souvent et qu'il ne comprend jamais. Mais le « gracioso » s'oppose, en tant que réaliste prosaïque, à l'idéalisme de son seigneur qui ne vit que pour sa dame, pour son honneur ou pour son prince. Les maîtres des pícáros, au contraire, ne sont point des caballeros idéalistes mais des avarés sordides. Une exception à cette règle est constituée par l'escudero ruiné, un des maîtres chez qui Lazarillo entre en service. Comme on sait, cet escudero déchu a servi de modèle au *Spaanse Brabander*, protagoniste de la célèbre farce de Breero. Lazarillo le considère comme une nullité, mais parce qu'il sait qu'il n'est pas méchant, il partage avec lui le pain qu'il a obtenu en mendiant. En quelque sorte Lazarillo devient ici le devancier de Sancho Panza.

Mais ce qui est étranger au pícáro, en opposition au *gracioso*, c'est le fait de s'étonner du principe de l'honneur ou des affres de l'amour, car les maîtres de pícáros les ignorent aussi. Le pícáro ne connaît donc pas le principe de l'honnêteté, mais il possède son « honneur de larron ». Nous savons par le *Rinconete y Cortadillo* et *La desordenada codicia de los bienes ajenos* de Carlos García (1619) qu'il existait à

Séville une véritable organisation de malandrins, à la tête de laquelle se trouvait le fameux Monipodio, qui établit un règlement, empêchant les coquins de se nuire entre eux. Les membres de ce syndicat sont encore plus malfaisants que les héros des romans picaresques, ils acceptent par exemple l'ordre de torturer des gens, à les tuer ou à maltraiter pour une somme d'argent et Rinconete et Cortadillo hésitent à faire partie de la bande.

Le pícaro, digne du nom, n'est pas, comme on dirait de nos jours, « syndicalisé »; il n'a pas d'amis, car il sait que ces soi-disant amis le tromperont. *El más amigo la pega* : le meilleur ami te prépare un piège; *No hay amigo para amigo*; *las cañas se vuelven lanzas* (il n'y a pas d'amis; les roseaux se transforment en lances); *quien presta al amigo cobra un enemigo* (qui prête à un ami, a un ennemi de plus); *descubríme a él como amigo, y armóseme como testigo* (je me confessai à lui comme à un ami et il me vendit); *de los amigos me guarde Dios, que de los enemigos me guardaré yo* (Dieu me protège des amis; je me chargerai de mes ennemis); *el amigo que no es cierto, con un ojo cerrado, y el otro abierto* (si tu te trouves avec un ami, dont tu n'es pas sûr, ferme un œil et ouvre l'autre); proverbes typiquement picaresques.

Le pícaro est un être qui manque de caractère. Il n'agit jamais lui-même; il subit son sort et, ce qui est plus important à remarquer, il n'évolue pas; à la fin du récit son attitude devant la vie est exactement semblable à celle du début.

En affirmant qu'avec *Lazarillo de Tormes* commence le roman moderne, on a raison en ce sens que, pour la première fois, se place, au centre du livre, un homme « de tous les jours » et non un héros, un prince ou bien un philosophe travesti en berger.

Mais c'est dans le *Don Quichotte* que surgit pour la première fois un homme, dont le caractère sera façonné par la vie. Au cours du récit, on assiste à une vraie évolution spirituelle du chevalier et de son écuyer et leur antagonisme du début se mue en symbiose.

La figure du pícaro, par contre, est statique, il est dessiné assez lâchement; le personnage en lui-même nous intéresse à peine, ce sont ses aventures qui nous captivent. Nous pouvons

oublier, par contre, sans grand dommage, les aventures de Don Quichotte; les deux protagonistes s'élèvent insensiblement au-dessus des contingences; ils n'ont qu'à échanger leurs idées et nous sommes charmés. On peut même dire, qu'actuellement, ce sont surtout les chapitres où l'intrigue est mince, où prennent vie les dialogues entre le seigneur et son valet, qui nous transportent. On exigeait en ce temps-là du roman une suite quasi ininterrompue d'aventures et Cervantès devait sacrifier au goût de son époque.

Il faut bien le reconnaître, dans le théâtre espagnol du siècle d'or, on trouve des intrigues de plus en plus compliquées, mais rarement ce théâtre a su créer de vrais hommes. *El alcalde de Zalamea* de Calderón forme une exception.

Et puis il y a les « graciosos ». C'est ce valet de comédie, homme du peuple, terre à terre, malin, qui à travers Crispin, Jodelet et Scapin a conduit à l'immortel Figaro, lequel dépassera de loin son noble maître en intelligence.

Dans le théâtre de Ruiz de Alarcón on rencontre des graciosos qui ne le cèdent en rien au héros de Beaumarchais. Le gracioso est souvent un jeune homme, issu d'un milieu pauvre et honnête. Parfois, au service d'un riche étudiant, il a suivi avec lui les cours d'université. Ou bien le gracioso est un jeune homme ruiné par le jeu ou la ribaude et qui, contraint et forcé, a été obligé d'accepter la charge de larbin.

De même Pablos, le héros du *Buscón*, le chef-d'œuvre de Quevedo — connu en français sous le titre de *Don Pablo de Ségovie* (écrit en 1603, publié en 1626) accompagne son jeune et fortuné maître à l'Université d'Alcalá, y acquiert pas mal de connaissances et d'entrentent mais point d'honnêteté. Il ne se développe pas non plus chez lui ce sentiment de fidélité au maître, propre au gracioso. Je crois fermement que Quevedo a peint en Pablo de Ségovie, un juif converti, un « cristiano nuevo ». On apprend, non pas par la première édition du livre, mais par le manuscrit (qui n'est pas autographe) et dont s'est servi Astrana Marín pour établir le texte des œuvres complètes de Quevedo, que la mère du coquin s'appelait Aldonza de San Pedro, fille de Diego de San Juan et petite-fille de Andrès de San Cristóbal. Or les juifs se choisissaient de tels noms, lors de leur baptême afin de couvrir d'un manteau de saint du calendrier leur origine israélite.

Depuis la parution de *España en su historia* (B. A. 1948) de Américo Castro et de l'ouvrage de Antonio Domínguez Ortiz *La clase social de los conversos en Castilla en la Edad Moderna* (Madrid 1957) on sait qu'on ferma aux nouveaux chrétiens toutes les portes; toutes les professions estimables et estimées leur étaient interdites, voire entrer au clergé leur devenait impossible; même l'émigration aux Indes était prohibée aux anciens juifs, alors que les forçats, après purgation de leur peine, pouvaient s'y rendre! Comprend-on maintenant leur neurasthénie, leur aigreur, leur abattement, leur *desengaño*? Leur méfiance et leur manque d'affection vis-à-vis de ceux qui les traitaient de la sorte? Naturellement grâce à une administration moins bien organisée que sous le régime hitlérien et grâce à la corruption des fonctionnaires, quelques juifs parvinrent à passer à travers les mailles du filet, mais si on découvrait aux gens un ancêtre israélite, les mesures étaient encore plus draconiennes qu'en Allemagne et les pays occupés pendant la dernière guerre.

Si, sous Hitler, il était funeste d'avoir trois grands-parents juifs, en Espagne il suffisait d'avoir des arrière-grands-parents juifs pour être suspecté.

A mon avis, aussi bien Lazarillo que Pablos et Guzmán de Alfarache jugent la société, qui les environne, comme des « outsiders ». Il est curieux que ce phénomène n'ait pas été signalé par d'autres que moi. En 1559, on mit *Lazarillo* à l'index et le livre fut relancé dans la circulation après avoir été expurgé des passages anticléricaux les plus choquants. Mais personne ne s'aperçut que l'auteur du livre se comporte comme quelqu'un de totalement indifférent vis-à-vis de la société catholique espagnole. *Lazarillo* n'est pas devenu en Espagne un livre populaire, un « Volksbuch ». Il ne circula jamais aux marchés comme ces éditions minables, qu'on appelle libros de cordel, mal imprimées et dont les feuillets étaient retenus ensemble par des ficelles. Comme je l'ai dit et comme l'a démontré clairement Arturo Marasso dans ses *Estudios de literatura castellana* l'auteur du *Lazarillo* était un lettré qui connaissait ses classiques, particulièrement Horace. Luis Jaime Cisneros indique comme auteur l'humaniste et bibliophile don Diego Hurtado de Mendoza, l'ami et confident de Charles-Quint, d'après l'affirmation de Valerio Andreas

Taxandro (1607). Mendoza aurait pu écrire le petit roman pendant ses années de vie estudiantine, vers 1525. On y parle des Cortès de Tolède, auxquelles assista l'empereur Charles, qui eurent lieu en cette année-là, les grandes fêtes mentionnées dans *Lazarillo* pourraient être les fastes à l'occasion de la publication des bans de Charles-Quint avec Isabelle de Portugal. Ces allégations ne sont point sans fondement. Ce qui est certain, c'est que l'auteur était un homme de lettres. Mais comment, va-t-on se demander, se fait-il qu'il connaisse si bien les vies des auberges, les spectacles des marchés, comment pouvait-il connaître la façon dont un mendiant aveugle traitait son compagnon et un curé son domestique? Et bien, depuis toujours il était d'usage en Espagne qu'un noble seigneur, voire un *grande* d'Espagne, taillât une bavette dans une posada avec des muletiers, des gitans, des pécáros. Et encore de nos jours, le Castillan aime à pimenter son langage de vocables et d'expressions populaires. Et jadis, à l'époque où se passe *Lazarillo* toutes les classes de la société se mélangeaient dans les *ventas* et *mesones*, où les deux sexes vivaient dans des chambres sordides, dans la promiscuité la plus étroite. Lisez le *Quijote* et la *Relation d'un voyage en Espagne* de M^{me} d'Aulnoy. Quel brassage de classes et de races dans ces posadas. On se rend difficilement compte du monde bariolé qui grouillait dans ces auberges espagnoles, relais entre deux étapes de voyages exténuants, aujourd'hui où voitures, trains, avions, empêchent souvent un contact étroit avec le peuple!

Je crois, toutefois pour revenir à nos moutons, qu'il n'est pas si certain que cela, que don Diego, dont on cite le nom seulement trente-deux ans après sa mort en tant qu'auteur du *Lazarillo*, ait engendré ce roman picaresque. Ne faut-il pas chercher plutôt l'auteur parmi la caste des nouveaux-Chrétiens (pour la plupart des intellectuels)? Depuis longtemps j'avais des doutes à ce sujet, lorsque l'éminent professeur F. Maldonado de Guevara dans son *Interpretación de L. de Tormes* déclarait que l'auteur présumé du *Lazarillo* « era un desintegrado, un converso » (qu'il était un déraciné, un converti)⁽³⁾ et que les trois œuvres qui annoncent la littérature moderne : *La Celestina*, *Lazarillo* et *Guzman de Alfarache* ont

(3) Madrid, 1957.

été écrites par des juifs convertis. Trois œuvres de résignation et de désenchantement.

On savait, depuis la publication de documents officiels par Francisco Rodríguez Marín, en 1933, que Mateo Alemán, l'auteur du *Guzmán* était juif de père et mère. Après tous ses efforts pour se libérer de ses stigmates juifs, si déshonorants en Espagne, après tous ses échecs pour se conquérir une petite place en science, en art, dans le négoce, Mateo Alemán put obtenir, après corruption de maints fonctionnaires, son passage sur un bateau voguant vers le Nouveau Monde, où il termina ses jours en pauvreté et dans l'oubli le plus total. Américo Castro a pressenti en 1942 que le *Guzmán* — qui ne fut jamais mis à l'index — était un livre anticlérical, voire anticatholique. J'espère en avoir apporté les preuves irréfutables dans une publication récente (*).

Je dois m'inscrire en faux contre l'affirmation du professeur Enrique Moreno Báez⁽⁵⁾, qui voit en *Guzmán* un produit typique de la contre-réformation, un livre baroque, « la sauce faisant avaler le poisson » : le poisson étant un traité de morale, la sauce les aventures picaresques.

Et à présent j'en arrive à une question importante. Quelle était la tendance générale du roman picaresque? Fournir un traité de morale ou apporter une lecture divertissante?

La vida de Lazarillo de Tormes y de ses fortunas y adversidades ne moralise pas, mais ce livre est plutôt le modèle des récits picaresques. Le type du pícario n'est pas encore complet, il le sera seulement en 1599, quarante-cinq ans après la parution de l'édition la plus ancienne de *Lazarillo*, lorsque *Guzmán de Alfarache* vit le jour, best-seller du xvii^e siècle. Ce sera la « vida del pícario » par excellence. Et ce pícario-ci moralise beaucoup. Ce qui n'empêcha pas son succès.

Dans quelques éditions étrangères du livre on supprima les passages moralisants et dans l'édition de la « Biblioteca de Autores españoles » on mit les prêches entre parenthèses. L'éditeur voulait dire à son lecteur : « Passez, s. v. p. ! »

Et voilà que Herrero García dans *Nueva interpretación de la novela picaresca* (*) et Moreno Báez que je viens de nom-

(*) *Estudios dedicados a Menéndez Pidal*, tomo V, Madrid, 1954, pp. 283-306.

(5) *Lección y sentido del Guzmán de Alfarache*, Madrid, 1943.

(6) *Rev. de Phil. esp.*, 1937, pp. 343 ss.

mer, prétendent que les prêches forment la partie essentielle du livre. La novela picaresca n'aurait eu qu'une tendance moralisante, didactique!

Et maintenant j'en arrive à un autre point important. Qu'entendait-on à l'époque de la publication de *Lazarillo*, de *Guzmán* (1598-1604), de la *Pícara Justina* (1605) et lorsque le *Buscón* allait paraître, par le terme « novela »?

A la fin du xv^e siècle le mot italien « novella » avait pénétré en Espagne (Palencia et Nebrija l'admettent dans leur dictionnaire). Mais ni l'*Amadis* et les autres romans de chevalerie, ni la *Diana* de Montemayor (1559) et autres pastorales, ni *El Abencerraje* (la plus ancienne édition date de 1565; on lit dans le « privilège d'imprimer » que Villegas avait déjà demandé en 1551 la licence de publier le livre), ni les récits picaresques ne s'appellent des *novelas*.

Certes, Rodríguez de la Cámara intitule son *Siervo libre de amor* « Novela o conseja para contar » mais le mot « novela » paraît isolé, pour la première fois, sur la première page des *Novelas ejemplares* de Cervantès. Primitivement le mot « novela » signifiait fait divers, anecdote ou conte bref (en néerlandais se traduisait « Nieuwigheden »).

La littérature en prose du moyen âge depuis *El Conde Lucarno* (1335) de Juan Manuel, est certes didactique et moralisante. Les contes servent d'exemples (*enxemplos*). Le conte se devait d'avoir une influence bonne et édifiante. Et rien ne changea par l'invention de l'imprimerie. La censure de l'Eglise, très stricte, devait viser à ce que le nouvel ouvrage ne contienne rien en opposition avec la religion catholique, ni contre les bonnes mœurs. Et le roman picaresque n'échappa nullement à cette censure. Dans *La Pícara Justina* on trouve des *aprovechamientos* (moralités) nullement justifiés; ces commentaires sont absents du *Buscón*. *La Pícara Justina* s'appelle ouvertement : « Libro de entretenimiento » (Livre de délassement) et dans les romans qui vont suivre, traitant des « pícaras », genre où Alonso Jerónimo de Salas Barbadillo (1581-1635) et Alonso de Castillo Solórzano (1584-1648) ont excellé, l'élément moralisant est inexistant. Il va de soi que les propagateurs de la théorie selon laquelle le roman picaresque était de tendance moralisante parlaient alors de décadence et de dégénérescence, mais à mon avis ceci

est totalement inexact. Peut-être à ce moment-là la censure était-elle moins sévère et les auteurs de livres divertissants moins obligés de feindre. *La niña de los embustes*, *Teresa de Manzanares* (1642) et *La Garduña de Sevilla y anzuelo de bolsas* (1642) de Castillo Solorzano sont de petits chefs-d'œuvre; *La hija de Celestina* ou *La ingeniosa Elena* (1612) de Salas Barbadillo est un conte délicieux qui pénètre profondément la psychologie féminine. Scarron l'a adapté dans *Les Hypocrites* et cette nouvelle devint une des sources du *Tartuffe* de Molière. Les récits picaresques, quoique leur titre ne dise jamais qu'ils sont des « novelas », en vérité le sont.

La *Pícara* est un être plus attrayant que son compagnon d'infortune; d'abord en ce qui concerne son physique, mais aussi par son caractère. Naturellement elle est obligée de gagner sa vie d'une autre manière que son frère d'infortune, le *Pícaro*. Elle tire parti de ses charmes, elle est ingénieuse, elle se procure une maman ou une tante à l'allure distinguée, elle loue un carrosse et va à la chasse aux riches messieurs. Et si elle commet les escroqueries les plus flagrantes, on ne saurait plaindre ses victimes, la plupart du temps vieux marcheurs avarés friands de tendrons.

Nous, lecteurs modernes, nous plaindrions plutôt la *Pícara* qui souvent tombe victime d'un coquin encore plus rusé qu'elle. On peut constater qu'à l'époque, auteurs et lecteurs manquaient de pitié envers leurs prochains. Un exemple classique de cette sécheresse de cœur est la lettre que Pablos, el Buscón, reçoit de son oncle, bourreau à Ségovie et dans laquelle celui-ci lui raconte, avec force détails, comment il a tranché la tête à son propre frère, le père de Pablos. Ici Quevedo, qui transforma en caricature la réalité et la mentalité de son temps, fait frémir. Castillo Solórzano nous raconte, avec le sourire (et apparemment il trouve son histoire très drôle), comment Rufina, vendue par son père abject comme épouse à un vieux coureur richissime, devient sincèrement amoureuse d'un jeune homme qui, après qu'elle s'est donnée à lui, se moque d'elle, cruellement. Le récit n'est du reste pas original et est une imitation de la seconde nouvelle du huitième jour du *Décameron*. Rufina se donne à ce jeune galant qui lui promet de lui offrir une robe semblable à celle dont se pare sa voisine aux jours de fête. Que fait le *Pícaro*?

Avec un boniment il emprunte la robe pour quelques jours et l'offre à sa belle.

Peu de temps après, il se présente au vieux mari de Rufina, portant la livrée du laquais de la voisine, afin de reprendre la robe que sa maîtresse a été suffisamment aimable de prêter pour quelques jours à Rufina. Et que peut faire Rufina? Obéir. L'auteur dit que ses yeux lançaient des éclairs; peut-être Solórzano a-t-il raison; une pícara comme Rufina peut se fâcher mais ne pleurera pas devant une telle vilénie. Mais l'auteur, qui se mêle souvent lui-même à l'action, ne se rend pas compte de la cruauté commise envers une femme, qui pour la première fois éprouve un amour sincère.

Le récit à la première personne est-il caractéristique du roman picaresque? Non. Dans le récit précité, ce n'est pas la pícara qui parle. *La sabia Flora Malsabidilla* (1621) de Salas Barbadillo est écrit sous forme de dialogue. Les auteurs, qui ne moralisent pas pour leur propre compte, s'en tiennent à la psychologie du pícaro. Le récit à la première personne crée l'illusion d'être entré dans le climat du pícaro. *Rinconete y Cortadillo*, le chef-d'œuvre de Cervantès, à côté du *Don Quixote*, est une description savoureuse de malandrins espagnols, mais ce n'est pas un roman picaresque, car la vie y est observée à travers la bienveillance du grand humaniste et non pas à travers la dureté du criminel.

Essayons de définir le roman picaresque. Ce sont des récits de la vie, vrais ou fictifs, de coquins et de friponnes, indifférents au sort de leurs prochains, récits, écrits parfois à la première personne, où on passe à la loupe la vie et les mœurs d'une société. Ces romans ont comme but de rendre la réalité, quoiqu'ils la défigurent parfois méchamment. Seule la mort du protagoniste peut être la fin logique du livre. Si le héros n'est pas fauché par la « Camarde », la plupart du temps la fin du livre contient la promesse de continuer le récit des aventures, promesse que remplit souvent un autre écrivain que l'auteur primitif.

Quel genre de lecteurs le roman picaresque voulait-il atteindre?

Comme je l'ai déjà dit ce n'était pas des livres destinés au peuple, « Volksbücher »; ils ont remporté leur succès (qui était immense en ce qui concerne le *Guzmán*), auprès d'un

public lettré d'hidalgos, d'étudiants, d'ecclésiastiques. Ceux-ci se divertissaient de la vie de gens dont les mœurs leur étaient diamétralement opposées et qui ne respectaient pas les convenances auxquelles ils se soumettaient.

Comme le gentilhomme dans la comedia exprime chaque fois, à nouveau, sa stupéfaction devant la naïveté du *bobo*, le bête paysan (Il s'écrie sans cesse : « qué simpleza! »), de même il a dû secouer la tête devant tant de platitudes, devant une telle impuissance à comprendre les principes de l'amour ou de l'honneur dont témoigne le *picaro*.

Que ce dernier se moque parfois de lui le touche à peine, vu le peu de valeur qu'il attache au railleur.

Peut-être a-t-il senti parfois la justesse de la charge et l'a-t-il appréciée? Car l'autocritique n'a jamais été étrangère à l'Espagnol. Comme je le disais déjà : derrière le *picaro* se trouve un auteur formé à quelque académie. *Lazarillo* peut avoir pris naissance dans le milieu étudiantin de Salamanque, *Guzmán* sûrement dans le milieu d'Alcalá de Henarès; le *Buscón* décrit les scènes les plus scatologiques qui se passent lors du baptême des étudiants de première année, dans cette ville universitaire d'Alcalá, bruisante de vie, qui vit naître Cervantès.

Guzmán de Alfarache eut l'honneur d'une traduction latine (par Kaspar Ens, Cologne, 1623-1624), réimprimée à Dantzig (1652) et le roman put prendre place alors dans la bibliothèque d'un digne magistrat.

De la biographie de maint Espagnol célèbre — ces Espagnols, pleins de vie, au caractère impétueux, assoiffés d'aventures, caballeros sans peur et sans reproche, affrontant chaque jour la mort — on pourra aisément détacher telle page, pouvant trouver place dans quelque roman picaresque. Même les vies d'un Cervantès et d'un Lope de Vega contiennent des épisodes picaresques. Aucune vie de conquistador, d'homme de guerre ou de lettres (et ici, je pense surtout à Quevedo) n'y échappe.

Ces derniers temps, des voix se sont élevées, en Espagne, condamnant le genre picaresque parce qu'il aurait donné naissance à cette « leyenda negra », cette douteuse réputation qu'a souvent l'Espagnol pour l'étranger.

Le premier propagateur de cette triste renommée serait

notre Guillaume le Taciturne, par son *Apologie*; viennent ensuite Antonio Pérez, par ses *Cartas* et ses *Relaciones*; Fray Bartolomé de Las Casas, l'apôtre des Indes, par sa *Brevisima relación de la destruyción de las Indias*. De nos jours, Gregorio Marañón, médecin et historien (dans la préface à son édition de *Lazarillo de Tormes*) et Ángel González Palencia (dans son livre *Del Lazarillo a Quevedo*) jettent également le discrédit sur la littérature picaresque. Par son caractère essentiellement réaliste, elle pourrait se donner comme étant le reflet de la réalité espagnole.

L'Espagne, a-t-elle vraiment été un pays de pîcaros? Et l'est-elle encore? Posée ainsi, on devra répondre à cette question par la négative.

L'Espagne a engendré tant d'ascètes, tant de saints, d'hommes de guerre et de savants, de poètes et d'historiens que peu de peuples peuvent se vanter d'en avoir produit un si grand nombre.

Néanmoins, en Espagne, il y a plus de pîcaros et d'aventuriers qu'ailleurs. Cristóbal Pérez de Herrera écrit dans son *Discurso del amparo de los legítimos pobres y reducción de los fingidos* (Sur la protection des vrais pauvres et sur les moyens de réduire les faux pauvres), Madrid, 1598, qu'il circulait, à son époque, environ 150.000 vagabonds dans le pays. Le mot « vagabundo » n'a pas, en langue castillane, le même sens péjoratif que chez nous, mais ces « vagabundos » ne formaient certainement pas une partie productive de la population.

Encore, de nos jours, la péninsule ibérique héberge un nombre considérable de fainéants ascétiques, de « mauvais garçons », d'éléments asociaux, de pickpockets et de cambrioleurs. Chacun de nous a pu observer dans les cafés espagnols, de ces types difficiles à définir qui entourent des amis mieux argentés qu'eux en train de jouer aux dominos, attendant patiemment que le garçon veuille bien leur apporter un verre d'eau. Autour de toutes ces figures, plus ou moins pittoresques, plus ou moins honnêtes, s'est formée, ces derniers temps, une littérature moderne picaresque qui dépasse en profondeur celle du siècle d'or.

Dans *La colmena* (1951) de Camilo José Cela nous voyons grouiller les pîcaros comme abeilles dans une ruche;

dans son *Molino de viento* on les voit tournoyer comme dans un carrousel et dans *La noria* (1952) de Luis Romero ils montent et descendent comme la roue d'un moulin à eau. Un véritable document sur la vie des pícaros dans le Madrid contemporain est constitué par *La vida como es* (1954) de Juan Antonio de Zunzunegui. Comme jadis Cervantès dans son *Rinconete et Cortadillo*, ces romanciers modernes nous montrent des brigands « d'honneur », des larrons virtuoses, dont les mains fines excitent autant d'admiration chez leurs élèves et amies que jadis les mains de Chopin, et ces élèves appellent leur chef : maestro.

Même la pícaro revit de nos jours dans le roman *Lola, espejo oscuro* (Lola sombre miroir) de Darío Fernández Flórez (1950).

Et comme son devancier du siècle d'or, le pícaro n'est jamais entièrement mauvais, il a sa morale à lui et son honneur de caste; il peut parfois avoir une allure distinguée.

N'empêche qu'il reste un hidalgo à rebours, ce qui le rend comique et déconcertant auprès d'un public d'hidalgos et de señoras. C'est bien simple : l'Espagnol, quelle que soit la manière de se vêtir, reste un « gentleman » et la femme espagnole, quel que soit son rang social, une « lady ». Bien sûr, ces messieurs-dames s'étonneront du comportement du pícaro, mais ils ne le mépriseront, ni le jugeront. S'ils rencontrent un tel renard sur leur chemin, il leur sera une joie de se montrer plus rusés que lui. Car, comme dit le proverbe : « A pícaro, pícaro y medio », ce qui veut dire : « Pour vaincre un pícaro, il faut un pícaro et demi ! »

L'Espagnol d'ailleurs, qui, en général, est le contraire d'un bourgeois, critique rarement son prochain. Non par largesse d'esprit, mais par indifférence. Car au fond, nous le savons, il n'y a, depuis des temps immémoriaux, que le traître et l'hérétique qui méritent son mépris.

Et nous voilà revenu à notre point de départ. Pour l'Espagnol, immuable à travers les siècles, la vie ici-bas n'est qu'un passage, ce qui lui fait accepter l'*abulia*, l'aboulie, fléau national là-bas, source et racine du picarisme, comme un mal compréhensible et d'une certaine façon justifiable.

Le Protoptère, « fossile vivant » de l'Afrique

par Paul BRIEN,

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Le Centre scientifique et médical de l'Université Libre de Bruxelles en Afrique centrale cherche à prolonger au Congo, la présence spirituelle de notre Université, à y étendre son action bienfaisante, utile, tutélaire. Mais il désire aussi y encourager les recherches désintéressées quelles qu'elles soient. Non seulement parce qu'elles peuvent apporter des connaissances fondamentales, mais parce qu'elles entretiennent une ambiance morale, une qualité de curiosité et d'imagination, un niveau intellectuel indispensables pour que naissent et se développent de plus vastes entreprises capables d'applications larges et fécondes. Le discours que vous venez d'entendre en est l'éloquent témoignage (1).

Je remercie notre éminent Président, M. Baugniet, au dynamisme ubiquiste et partout également efficace, notre Secrétaire général et Administrateur M. Jean Ghilain tout absorbé par de grandes réalisations, vitales pour le Congo belge, d'avoir néanmoins songé à mettre, en cette séance académique, la Zoologie à l'honneur. Il est vrai qu'ils m'en ont fait, en même temps, le protagoniste, m'accordant une confiance à laquelle je suis très sensible, mais qu'il est difficile de satisfaire et dangereux d'assumer dans des circonstances aussi solennelles.

Si le sujet de ma causerie paraît inactuel dans les préoccupations scientifiques modernes, il ne l'est point cependant pour l'administration du CEMUBAC. Car il fut la raison d'une mission zoologique récente, organisée d'août à octobre de cette année au Stanley-Pool et subsidiée par cette institution. Qu'il me soit donc permis, en cette occasion, d'exprimer ma pro-

(1) Voir ci-après notre *Vie Universitaire*, 1^o.

fonde gratitude au Conseil d'Administration du CEMUBAC, autant pour son aide matérielle que pour la sympathie agissante qu'il sut éveiller, en notre faveur, au Congo même.

Nous étions trois à bénéficier de tels avantages. Deux compagnons, deux amis, m'ont assuré de leur collaboration compétente, M. Max Poll, professeur de Zoologie à l'Université de Bruxelles, conservateur à la section des Vertébrés au Musée royal du Congo belge, l'éminent spécialiste de l'Ichthyologie africaine, M. le Dr Jean Bouillon, assistant au service zoologique à l'Université de Bruxelles, qui s'est distingué, après une mission de l'IRSAC, par ses recherches sur la fameuse méduse du Tanganyika.

L'un de nos objectifs était d'établir l'éthologie de la reproduction du Protoptère, de préciser son comportement, de récolter ses pontes et ses embryons.

A vrai dire j'avais déjà consacré à cette étude deux expéditions, l'une en 1937-1938, l'autre en 1948, toutes deux dans les marais de la plaine du Kamolondo, sur le haut Lualaba.

Quel peut donc être l'intérêt du « Protoptère » qui justifie tant d'obstination ?

Pour me faire comprendre, je dois vous entraîner dans le domaine zoologique et vous rappeler en même temps qu'il est à quatre dimensions. Il ne se perçoit réellement que dans la perspective du temps, je veux dire de son immense passé. Puis-je vous inviter à vous reporter il y a trois cents ou quatre cent millions d'années, à l'époque dévonienne.

Les continents avaient leur emplacement, mais leur configuration était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Il y régnait un climat désertique. Les terres émergées étaient d'ailleurs d'immenses solitudes silencieuses. Aucun animal ne troublait leur immobilité. A peine se couvraient-elles d'une végétation ténue, de Psilophytons et de Rhynies sans feuilles, apparentées aux mousses. Des Prêles et des Lycopodes commençaient à s'y développer, de-ci de-là, mais il leur fallait encore quelques dizaines de millions d'années, avant d'atteindre à leur apogée et former, en association avec les Fougères arborescentes, les prodigieuses forêts marécageuses dont les dépouilles fossilisées sont aujourd'hui nos richesses charbonnières.

Au Dévonien, toute la vie animale était confinée dans les

eaux, les eaux marines, les eaux continentales, celles des estuaires, des fleuves, des rivières, des lacs et des marais.

Je ne m'attarderai pas à vous rappeler le monde des Invertébrés aquatiques quoique les plus représentatifs de leurs embranchements existassent déjà.

Les Vertébrés, au contraire, venaient d'apparaître à l'époque précédente, au Silurien, sous des espèces bien modestes. C'étaient des « Poissons » si ce mot peut avoir quelque sens zoologique pour désigner des organismes originellement aquatiques sans doute, mais très disparates en leur structure. Parmi les plus anciens, figuraient les Ostracodermes encore présents au Dévonien. Ils vivaient en eau douce, nus ou couverts de petites écailles. Le plus souvent, ils étaient revêtus d'un bouclier osseux céphalique. Ils étaient de petite taille, ne dépassant guère dix à vingt centimètres. Ils n'avaient pas de membres paires véritables et frétilaient sur le fond vaseux, aspirant par leur bouche béante, sans mâchoires, des micro-organismes. Faibles, et presque sans défense, ces premiers vertébrés étaient la proie d'Arthropodes géants, les Gigantostracés, aujourd'hui disparus.

Issus de cette faune primitive, des Vertébrés plus importants, plus diversifiés et plus nombreux, peuplaient les eaux continentales du Dévonien. Leur bouche est désormais limitée par deux mâchoires articulées, armées de dents, capables de happer de grosses proies. Cette particularité explique peut-être leur soudaine prépondérance. L'époque dévonienne est la grande époque de la diversification des Poissons. Presque tous les types s'y rencontrent, dont beaucoup sont éteints, notamment les Placodermes au corps fortement cuirassé de plaques osseuses, Antiarches de petites tailles encore, Arthrodires aux dimensions plus imposantes et parfois considérables.

La différenciation des Vertébrés d'eau douce s'accompagne de leur migration vers la mer. Il en est ainsi pour les Acanthodiens aux nageoires épineuses et surtout pour ce groupe de Poissons à squelette cartilagineux, les Squales et les Raies qui, depuis l'époque primaire, ont maintenu, jusqu'aujourd'hui, leur empire redoutable sur nos océans. A l'époque dévonienne, toutefois, les Requins sont loin d'avoir tant d'importance; ils sont représentés par un seul genre à structure encore primitive, le Cladoselache, habitant des eaux saumâtres.

Dans les eaux douces, ces eaux originelles de la souche des Vertébrés, viennent d'apparaître les animaux les plus remarquables de cette époque, les Crossoptérygiens. Ils sont chargés de grandes destinées. Les Crossoptérygiens nous sont connus à l'état fossile, enfouis dans les sédiments continentaux, notamment le grès rouge d'Ecosse, qui témoignent de leur habitat lacustre. L'Osteolepis en est le plus connu. Sa taille était de près d'un mètre de longueur.

L'organisation des Crossoptérygiens est d'un intérêt considérable, car elle comporte déjà tout ce qui caractérisera plus tard les Vertébrés supérieurs. Le corps est revêtu d'une carapace solide d'écailles rhombiques ou circulaires, épaisses et à soubassement osseux. Elles se retrouvent, amincies, chez nos Poissons actuels ou renforcées au contraire dans la carapace de certains Reptiles.

Dans les spécimens où il est possible de l'observer, le squelette axial des Crossoptérygiens est constitué des éléments à partir desquels se forme la colonne vertébrale des Poissons osseux, des Amphibiens et des Reptiles.

Les nageoires paires, pectorales et abdominales, sont d'une grande originalité et très différentes de celles de nos poissons actuels. Elles sont pareilles à de larges feuilles de saule, soutenues par un squelette robuste formé d'un axe articulé sur lequel se disposent, en deux séries, des rayons latéraux. Ce squelette est revêtu d'un manchon de muscles puissants recouverts eux-mêmes par la peau écailleuse. La nageoire, enfin, est frangée de fibres élastiques et souples. De telles nageoires bisériées pouvaient soutenir l'animal sur le fond de l'eau et l'aider en une sorte de nage marchée, peut-être même lui permettre de se hisser sur les rives. Ainsi formées, elles ont tout ce qui, en se développant, constituera les pattes locomotrices des Vertébrés Tétrapodes terrestres.

Le crâne n'est pas moins remarquable. Je ne puis cependant m'étendre longuement à son sujet. Qu'il me suffise de souligner que sa voûte neurale est une mosaïque de plaques osseuses dont la disposition est celle des os du crâne des Vertébrés supérieurs. Les mâchoires elles-mêmes ont l'ossification des mâchoires des Amphibiens et des Reptiles.

Entre les os pariétaux du crâne de ces étranges poissons, se trouve une orbite dans laquelle se logeait un œil médian, fonc-

tionnel, l'œil dorsal, pariétal ou pinéal. Or tous les Vertébrés primitifs, les Amphibiens fossiles, les Reptiles, souches de nos Lézards actuels et même ceux qui amorcent le phylum des Mammifères ont possédé un tel œil pinéal. Il régresse dans les Vertébrés plus évolués où il subsiste cependant sous l'aspect d'une glande médiane neurale, la glande pinéale.

Le caractère le plus surprenant peut-être des Crossoptérygiens concerne les vésicules olfactives. Chez les Vertébrés exclusivement aquatiques, chacune des deux vésicules olfactives s'ouvre par deux orifices rapprochés, permettant l'entrée et la sortie de l'eau qui apporte dans cet organe sensoriel les substances odoriférantes. Chez les Crossoptérygiens, l'orifice le plus externe s'écarte du premier pour s'ouvrir dans la bouche même, à la face interne de la mâchoire supérieure, au niveau du palais. Or cette communication de la vésicule olfactive existe chez tous les Vertébrés terrestres à respiration aérienne. Ce sont les choanes par lesquels ces animaux inspirent l'air atmosphérique, par la voie des vésicules olfactives et de la bouche, pour en remplir les poumons. La présence de choanes chez les Crossoptérygiens implique donc l'existence de sacs pulmonaires. Les Crossoptérygiens étaient amphibiens. Ils respiraient dans l'eau, par leurs branchies, celles de tous les Poissons, mais ils respiraient aussi par des poumons.

Autant par leur organisation que par leur genre de vie, les Crossoptérygiens offraient deux possibilités de spécialisations, deux orientations évolutives. Ou bien la respiration devient exclusivement branchiale et les sacs pulmonaires régressent ou disparaissent : ce sont les Poissons proprement dits, les Poissons actuels, ceux de nos rivières et de nos mers, chez qui la vessie natatoire est un vestige des poumons d'autrefois. Ou bien les branchies s'effacent, la respiration est exclusivement pulmonaire. Les vertébrés deviennent terrestres. Or on a découvert dans les terrains continentaux du Groenland, appartenant au Dévonien supérieur, un *Ichthiostega*, le plus ancien des Amphibiens connus, qui possède encore la nageoire caudale de Poisson et a gardé toute l'architecture du crâne du Crossoptérygien typique, et même une trace d'opercule. Il témoigne de l'origine crossoptérygienne de la lignée des Amphibiens Stégocephales qui ont vécu au Primaire et au début du Secondaire d'où sont sortis nos Batraciens, à partir

desquels naîtront successivement les Reptiles, les Oiseaux et les Mammifères.

Telle est la signification zoologique de ces Crossoptérygiens. Ils représentent dans l'histoire du Monde, un moment particulièrement important où se différencient les Vertébrés aquatiques et terrestres que nous connaissons aujourd'hui.

Me suis-je assez fait entendre pour que s'explique l'émotion qui saisit les Paléontologues et les Zoologues, le public cultivé, lorsque fut découvert, il y a quelques années, dans les mers de l'archipel Comores, un exemplaire des Coelacanthes, le *Latimeria*. Les Coelacanthes étaient connus à l'état fossile de l'époque crétacique. Ils étaient considérés comme terminant, à la fin du Secondaire, la lignée des Crossoptérygiens. Ils en étaient les derniers représentants, bien changés, il est vrai, puisque les Coelacanthes étaient devenus exclusivement marins. Et voici qu'à notre insu, ils avaient survécu dans les profondeurs du canal de Mozambique. La découverte du *Latimeria* était aussi surprenante que le serait la survivance de l'Iguanodon. Elle présentait cependant un intérêt plus considérable, plus philosophique, si j'ose dire, du fait que ce fossile vivant appartient à la lignée des Crossoptérygiens et peut nous aider à mieux comprendre ces ancêtres de tous les Vertébrés. On ne saurait assez témoigner de gratitude et d'admiration à M. le professeur Millot du Muséum de Paris, directeur de l'Institut des recherches scientifiques à Madagascar pour les efforts auxquels il consentit en vue de récolter, en excellent état, de nouveaux spécimens de cet animal curieux. Mais si précieux, si riche d'enseignement que soit le *Latimeria*, il ne pourra pas cependant nous éclairer ni sur l'ambiance ni sur le comportement ni sur les structures les plus fondamentales des Crossoptérygiens primordiaux des eaux continentales du Dévonien, ceux à qui nous nous intéressons en ce moment. Il a cessé d'être amphibien pour être exclusivement branchial et marin.

*
**

Or, vivaient au Dévonien, dans les mêmes conditions, les mêmes eaux lacustres, d'autres Vertébrés aquatiques très semblables aux Crossoptérygiens. Ils en étaient la réplique biologique. Sans avoir exactement la même structure, ils leur

étaient étroitement apparentés. Ils appartenait au groupe des Dipneustes, dont trois représentants subsistent encore actuellement bien vivants, le *Lepidosiren* dans les marais amazoniens, le *Neoceratodus* dans les eaux boueuses de l'Australie, le Protoptère répandu dans toute la cuvette de l'Afrique centrale.

Ces animaux si caractéristiques des eaux douces tropicales ont maintenu le genre de vie initial, celui de leurs ancêtres du Dévonien, celui par conséquent de leurs parents les Crossoptérygiens. Ils ont des choanes et respirent l'air atmosphérique. Ils possèdent des sacs pulmonaires dont la disposition et l'irrigation sanguine sont homologues à celles des poumons des Vertébrés terrestres. Mieux connaître les Dipneustes d'aujourd'hui, c'est mieux comprendre le moment où allait se produire la grande mutation des Crossoptérygiens en Vertébrés terrestres.

Avant de retracer l'histoire des Dipneustes, qu'il me soit permis d'évoquer la mémoire de Louis Dollo qui fut un des premiers biologistes à bien définir ce groupe zoologique et à le situer dans l'évolution du règne animal. Le chemin des découvertes est jalonné de bornes qui marquent les endroits où durent s'arrêter nos devanciers. Il est bon de s'y recueillir un instant, de se pénétrer de leur exemple, avant de continuer la route qu'ils nous ont largement ouverte par leur labeur et leur génie. Sans eux nous ne serions rien.

Né à Lille de parents bretons, Louis Dollo, fut, au cours de ses études d'ingénieur, l'élève du grand géologue Gosselet. Il devint ensuite le disciple fervent du zoologiste Giard, l'ardent rénovateur, en France, de l'éthologie et de l'évolution en Biologie, le fondateur du laboratoire maritime de Wimereux, le créateur de la chaire d'évolution des êtres organisés à l'Université de Paris. Initié par de tels maîtres, Louis Dollo devait être paléontologue, non point en descripteur minutieux de la paléontologie stratigraphique, soucieuse exclusivement de trouver dans les fossiles le moyen de dater les terrains, mais en biologiste authentique pour qui un animal éteint n'en est pas moins un animal qui a vécu.

Tous les travaux de Louis Dollo ont pour méthode, pour but, l'évolution et la reconstitution de la biologie du passé. Il fut l'initiateur de la Paléontologie éthologique. Conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, professeur de

Paléontologie à l'Université Libre de Bruxelles, Louis Dollo s'illustra par ses études sur les Reptiles fossiles dont nous avons d'incomparables collections, les Iguanodons, les Mosasaures, etc. Mais c'est peut-être dans une œuvre de jeunesse *La phylogénie des Dipneustes*, en 1895, que Louis Dollo fit l'application la plus heureuse de ses méthodes éthologiques en Paléontologie. Après tant d'années, il est bon d'y revenir. Si le problème des Dipneustes est vu aujourd'hui sous un autre angle, est abordé par d'autres voies, les conclusions de Dollo, quelque schématiques qu'elles puissent paraître, restent acquises et sont les bases sûres pour nos investigations sur ces organismes. Ainsi les mêmes sujets se posent sans cesse mais en se renouvelant, pour mieux prendre place en nos connaissances, toujours perfectionnées jamais définitives.

De l'étude des séries de fossiles, Louis Dollo retrace l'évolution orthogénétique qui part des espèces du Dévonien moyen, telles que le *Dipterus*, plus ou moins nectiques comme le sont les *Crossoptérygiens* de ce temps, en passant par le *Scaumenacia* et la *Phaneropleuron* du Dévonien supérieur, ensuite par l'*Uronemus* du carbonifère, puis par le *Ctenomus* du Permien, pour aboutir enfin au *Ceratodus* du Trias qui réalise déjà l'un des trois *Dipneustes* vivants actuels.

A chacune de ces étapes, s'accentue et se précise la transformation de l'animal dans une même orientation vers un aspect de poisson anguilliforme, par amincissement des nageoires paires, la confluence progressive avec la nageoire caudale effilée, des nageoires médianes, les deux dorsales et l'anale.

Dollo pouvait conclure que les *Dipneustes* ne peuvent être les ancêtres des Batraciens ainsi qu'on l'avait admis jusque-là, puisque la tendance de leurs transformations aboutit à la réduction des membres pairs tandis que les Amphibiens et après eux les Vertébrés terrestres, les ont développés au contraire en pattes locomotrices de plus en plus puissantes. En outre, s'ils tirent origine d'une souche qui leur est commune avec les *Crossoptérygiens*, ils s'en distinguent toutefois dès le départ. Les *Dipneustes* n'ont plus d'œil médian dorsal pinéal. Les os du crâne se réduisent en nombre et se simplifient en leur forme. L'ossification du squelette régresse vers une

cartilagination de plus en plus généralisée, notamment chez les Protoptères et les Lépidosirens actuels.

Les Amphibiens Stegocéphales, au contraire, conservent l'œil pinéal bien développé, et un crâne typique et complet. On ne peut transmettre ce que l'on a perdu. Aucun lien généalogique ne peut réunir directement les Dipneustes aux Stégocéphales. Ils sont issus l'un et l'autre des Crossoptérygiens, mais en deux lignées parallèles d'un inégal succès. Les Dipneustes sont des Amphibiens manqués.

Il se confirme ainsi que l'évolution ne se fait pas en une suite linéaire d'ascendances successives. Elle ne peut être figurée par un arbre généalogique. Elle se produit à la façon d'un foisonnement de formes qui fument, en toutes les directions, d'une origine modeste. Dans le cas des Crossoptérygiens deux tendances prédominent toutefois. L'une, orientée vers la vie aquatique, conduit d'une part au Cœlacanthe, d'autre part, au vaste ensemble des Téléostomes ou Poissons osseux actuels proprement dits. L'autre mène à la vie terrestre incomplète et imparfaite des Dipneustes, mais aussi vers les Amphibiens où elle est triomphale au contraire et s'épanouit en Reptiles, Oiseaux et Mammifères.



Les Dipneustes actuels sont les trois derniers représentants de cette évolution manquée vers la vie terrestre. Le Néoceratodus d'Australie paraît avoir gardé les caractères les plus archaïques. Ses nageoires paires sont larges et restées bisériées. Tout en inspirant l'air atmosphérique, il ne peut vivre hors de l'eau. Les deux autres genres, le Lépidosiren amazonien, les Protoptères africains, ont au contraire accentué leurs aptitudes à la vie terrestre.

Il existe quatre espèces de Protoptères en Afrique : le *P. annectens*, le *P. éthiopicus*, le *P. dolloï*, le *P. amphibius*. Ce sont des animaux d'une taille variable mais pouvant dépasser un mètre de longueur et un poids de vingt kilogrammes. Ils vivent dans les eaux des lacs, des étangs et des mares, eaux boueuses et dormantes, en relation cependant avec le fleuve et les rivières dont elles sont les régulatrices, se gonflant en période de crue, se vidant à la saison sèche. Les Protoptères

se tiennent sur le fond, ils y nagent comme les anguilles par longues ondulations du corps. Les nageoires paires effilées sont réduites à leur axe. Les nageoires antérieures, tentaculiformes et sensorielles, sont souvent portées en avant pour suppléer à la faiblesse de la vue. Ces animaux sont omnivores. Ils mangent des Mollusques, des Batraciens, des petits Poissons ou Crustacés. Le plus souvent, leur tube digestif ne contient que les débris de végétaux, plantes herbeuses ou fruits. Les mâchoires sont puissantes mais de dentition réduite. Le palais, par contre, est armé de fortes dents vomériennes, tranchantes et redoutables. Leurs branchies ne représentent qu'une surface d'échanges gazeux insuffisante, mais les deux sacs pulmonaires sont vastes et s'étendent sur toute la longueur du corps, au-dessus du tube digestif. Quelle que soit l'eau dans laquelle ils vivent, les Protoptères sont dans l'obligation de venir en surface aspirer l'air atmosphérique pour en gonfler leurs poumons. Par leur aspect, leur comportement, leur habitat, leur résistance et leur voracité, les Protoptères sont en Afrique le sujet de légendes populaires et de crainte. Les indigènes, qui les pêchent activement cependant, ne les confondent pas avec la multitude des Poissons du fleuve et des rivières; ils les tiennent en une considération particulière.

Le Protoptère est donc le dernier représentant, en Afrique, d'une faune ancienne de l'époque primaire. La vieille terre africaine est le refuge de bien d'autres vestiges d'animaux d'autrefois : les Anthropoïdes, descendants en déclin des Anthropomorphes d'où surgit le buissonnement des lignées humaines; l'Okapi que les paléontologistes connaissaient avant que les zoologistes ne le découvrirent dans les sombres forêts équatoriales; le Varan, l'ancêtre de nos Lézards; les gros pachydermes, témoins attardés des temps tertiaires. Le Protoptère est le plus fameux de ces fossiles vivants puisqu'il nous permet de remonter à l'origine des Vertébrés.

La biologie des Protoptères n'est cependant bien établie que pour *P. annectens* et pour *P. aethiopicus*. La première espèce, surtout, a été remarquablement étudiée en Gambie par des auteurs suédois et anglais. En 1954, MM. Johnels et Svensson ont exposé leurs importantes contributions à la connaissance de ces animaux en une monographie remarquable. Ils ont donné en même temps un résumé très complet des relations

de leurs prédécesseurs à propos du comportement des Dipneustes africains.

Les observations de Johnels et Svensson s'accordent sur beaucoup de points avec celles de nos missions antérieures sur le Haut Lualaba, consacrées aux deux espèces *annectens* et *aethiopicus*.

Il en résulte que la vie des Protoptères comporte deux phases bien distinctes, l'une qui se manifeste au début de la saison sèche, l'autre, au commencement de la saison des pluies.

Lorsque à la saison sèche, les Protoptères des mares sont surpris par la baisse des eaux, ils s'enfoncent dans la vase en un puits dont la profondeur varie selon leur taille. Tandis que le niveau de l'eau descend, ils remontent périodiquement pour venir boire, en surface, l'air dont ils ont besoin pour leur respiration. Dès que l'eau a disparu des marais, le Protoptère se terre au fond de son puits; il s'y replie sur lui-même, la tête vers le haut, ramenant sa queue sur son museau à la façon d'un voile. La peau sécrète alors un mucus abondant qui sèche au fur et à mesure que durcit la terre où l'animal est enfoui. Il se constitue ainsi un cocon mince et brunâtre intimement accolé à l'animal. La face antérieure du cocon s'invagine en une tubulure qui se prolonge dans la gueule du poisson endormi. Le cocon est donc au fond du puits de pénétration dont l'orifice supérieur, à fleur de terre, est coiffé par une petite butte de vase rejetée par le Protoptère au cours d'une de ses dernières ascensions et qui, en séchant, devient poreuse. Ainsi enfoncé et emmailloté dans la terre dure et sèche, le Protoptère entre dans sa phase de sommeil ou de léthargie. Il respire exclusivement l'air de l'atmosphère qui lui parvient à travers la motte poreuse, le puits d'aération et l'embouchure du cocon. Sa vie léthargique peut se prolonger des mois, peut-être des années. Toutefois elle n'est pas nécessaire. Les Protoptères qui ont pu se maintenir dans l'eau, continuent leur vie normale. La mise en cocon et la vie léthargique dans la terre sont des réponses adaptatives aux conditions écologiques du dessèchement.

Le marais en saison sèche est devenu pareil à une savane au sol durci mais bosselé de petites taupinières qui marquent l'emplacement des cocons. En ce moment de l'année, les indi-

gènes, friands de Protoptères, s'en vont pratiquer la pêche à la boue.

Au début de la saison des pluies, lorsque l'eau en crue vient inonder les mares desséchées, les Protoptères retrouvent vigueur, se dégagent de leur cocon et reprennent une vie active. Ils entrent dans la phase de reproduction sexuée. Depuis Budgett, en 1900-1906, on sait que le mâle du *P. annectens* (Gambie et Lualaba) aussi bien que celui du *P. aethiopicus* (Lualaba) creuse dans les rives des mares, des chenaux et forent dans le sol ferme une chambre d'incubation qui se remplit d'eau. Cette poche d'eau à proximité des rives est donc pourvue d'un siphon d'entrée; elle est généralement aussi à ciel ouvert, entre les herbes qui couvrent le sol ferme. Johnels et Svensson ont soigneusement étudié en Gambie la formation de chambres d'incubation. On les retrouve fort semblables dans le Lualaba pour *P. annectens* et *P. aethiopicus*. Ce terrier, en communication avec l'eau des mares et des chenaux, ne tardera pas à être complètement recouvert par l'eau au cours de l'inondation générale du marais. C'est dans cette excavation ou « nid » que la femelle vient pondre ses œufs qui ressemblent à ceux des Grenouilles. On ignore comment elle y est amenée, comment elle disparaît dès que les œufs sont pondus, comment la fécondation est opérée. Seul le mâle reste en « vigie » dans le siphon d'entrée, ou bien nage à proximité, en traçant parmi les herbes immergées, des pistes de passage. Ce sont ces allées et venues du mâle qui permettent de repérer le nid. Mis en alerte, le mâle rentre aussitôt en son siphon où il devient agressif.

Budgett a illustré les stades du développement qui rappelle si bien ceux des Amphibiens. Les jeunes alevins, pourvus, de chaque côté de la tête, d'une touffe de branchies externes, nagent à la façon des larves de Triton. Lorsqu'ils ont atteint deux à trois centimètres, les larves se libèrent du nid et gagnent les eaux libres.

On ne peut préciser encore le rôle du mâle en vigie. Mais il est possible que ses mouvements lents dans le siphon aident au renouvellement de l'eau du nid et favorisent ainsi la vie et le développement des petits.

En terminant leur mémoire de 1954, consacré au Protoptère *annectens* de Gambie, MM. Johnels et Svensson soulignaient que l'on ne connaissait rien encore du comportement

du *P. dolloi*. La mission qui nous fut confiée par CEMUBAC au Stanley-Pool a permis de combler, partiellement du moins, cette lacune. Mais elle devait révéler que le comportement du « Dolloï » est très différent de celui de l'*Annectens* et de l'*Æthiopicus*.

Le Protoptère de Dollo a la tête lourde et obtuse, le corps allongé et presque cylindrique. Des quatre espèces connues de Protoptères, il paraît être le mieux adapté à la fange. Il appartient exclusivement au bassin du Congo et des fleuves côtiers du Congo français. Les marais constituent son habitat de prédilection. Au Stanley-Pool on peut reconnaître divers types de marais : ceux des îles des archipels de Bahmu et de la Djili; les marais frangeants des rives du Pool et des embouchures des rivières qui s'y déversent. Ces marais sont herbeux ou boisés. Quoique d'aspect différent, ils ont un caractère commun. En saison sèche, ils surplombent une couche d'eau phréatique, acide, boueuse, très pauvre en oxygène, riche au contraire en matières organiques et en anhydride carbonique mais en communication avec le fleuve. Lors des crues, cette eau souterraine resurgit et inonde le marais. En juillet, lorsque les eaux se retirent et que le marais boueux et humide émerge lentement, les Protoptères disparaissent en s'enfonçant dans la vase encore molle. Le *Protopterus dolloï* opère donc comme *P. annectens* et *aethiopicus* surpris par le retrait des eaux. Mais alors que ceux-ci fouissent une terre qui se desséchera et qu'ils s'emmailoteront ensuite en leur cocon de mucus, dans les marais du Stanley-Pool, dont la consistance vient d'être rappelée, le Protoptère de Dollo ne rencontre, en creusant la vase, qu'une boue de plus en plus liquide, puis l'eau souterraine. Il n'y a pas pour lui de mise en cocon, ni de vie léthargique. Mais en ces eaux souterraines, le Protoptère n'en est pas moins dans l'impérieuse nécessité de respirer l'air atmosphérique. Il n'y parvient qu'en remontant à la surface à travers le plafond de vase. Il utilise peut-être le terrier qu'il s'était creusé lors du retrait des eaux, à la façon de *P. annectens*, qui remonte, en son puits d'enfouissement, pour venir inspirer. Mais il est probable qu'il suit une nouvelle voie d'accès vers l'air libre venant de la nappe d'eau souterraine. A cinquante centimètres de la surface, le chenal, d'abord oblique, se redresse en un puits vertical. Le puits

s'ouvre à l'air libre, au sommet d'une petite butte de vase qui a été rejetée à la façon d'une taupinière. Ceci signifie donc que le Protoptère fraye son chenal, de bas vers le haut, en refoulant la terre comme le fait la taupe en son terrier.

En saison sèche, les marais du Stanley-Pool présentent des taupinières pareilles à celles des étangs desséchés du Kamolondo, mais elles y ont une tout autre signification. Il ne s'agit point de l'emplacement d'un cocon enfoui dans la terre durcie, mais de chenaux remplis d'eau par lesquels le Protoptère vient, du fond, inspirer l'air gazeux. Ces puits surmontés de butte de boue sont des cheminées d'aération. A proximité du fonds du puits, le chenal qui y aboutit, a été élargi en une poche qui sera la chambre de ponte et d'incubation.

Nous ignorons encore comment la femelle y est amenée, comment, après la ponte et la fécondation, elle retourne, par l'eau souterraine du marais, dans les eaux libres du fleuve où on peut la pêcher. Comme chez les autres espèces, le mâle de Protoptère de Dollo seul est « de garde » auprès de la nichée. Il se tient paresseusement dans le chenal à proximité de la couvée. Les lentes ondulations de la queue entretiennent peut-être un certain mouvement d'eau favorable aux alevins. Il se pourrait aussi que le mâle les défende contre d'autres poissons prédateurs qui s'introduisent dans les chenaux.

Aux dires des indigènes, pêcheurs de « Sombo », les « nids » sont permanents. La productivité d'une « réserve de pêche » dans le marais, s'évalue par le nombre de nids. Ceux-ci ayant résisté à l'inondation au cours de la saison des crues, sont réoccupés à la saison sèche suivante. Ce réemploi implique, après les crues, un réaménagement du chenal, du puits d'aération, de la chambre de ponte. Il en résulte un rejet de boue qui vient surélever la butte préexistante. C'est ainsi que dans les marais de Kinkole, les pêcheurs de « Sombo » nous firent voir des nids de cinq à dix ans, dont la butte atteignait de cinquante à cent centimètres.

Ces particularités de l'éthologie de la reproduction du *Protopterus dolloï* expliquent la pêche étrange dont il est l'objet. Les pêcheurs repèrent, dans les marais, au début de la saison sèche, l'ouverture des « nids », qui révèle la présence éventuelle, dans le chenal, d'un mâle à proximité du puits. Armés de longues piques très effilées, les pêcheurs lardent le sol, à

l'aveuglette, autour de la butte jusqu'au moment où l'un d'entre eux sent la réaction d'un animal qui vient d'être transpercé. Une seconde pique est enfoncée à travers le sol pour immobiliser le « Sombo » capturé. Ensuite, à la machette, tailladant la vase, le chevelu des racines, le pêcheur ouvre le chenal à l'émporte-pièce. A l'aide d'une branche fourchue et dont il se sert comme d'un crochet, il retire l'animal blessé de la fange et de l'eau. Après la capture, le chenal est soigneusement refermé, puisqu'à la saison prochaine, le nid peut être réemployé et être conséquemment le lieu d'une nouvelle capture. Cette pêche, qui est plutôt une chasse, avait pour nous un grand intérêt, moins pour la prise du mâle que par la présence de la chambre d'incubation qu'elle révélait.

Les particularités de l'éthologie du *P. Dolloï*, celles de sa pêche, en saison sèche dans les marais, nous permirent de localiser très exactement les « nids », d'y atteindre, avec certitude et au moment choisi, les œufs et les larves, de les prélever à volonté pour des études expérimentales au laboratoire ou pour des observations sur place. Tel était l'objectif véritable de notre mission. Nous l'avons atteint, en violant ces sombres retraites, l'un des derniers secrets du Protoptère de Dollo.

Sans doute fallut-il nous engager dans la fange où la maladresse d'un faux pas expose à l'inexorable enlèvement; franchir les passages étroits et encombrés, entre les murailles mouvantes et bruissantes des îles flottantes de papyrus et de hautes graminées; avancer précautionneusement, par-dessus les eaux boueuses, sur les radeaux fragiles des rhizomes et des racines; traverser les paysages étranges et comme interdits des marais boisés où, parmi la végétation touffue d'arbres et de palmiers, des troncs se sont abattus, sous la poussée des eaux, dans l'enchevêtrement des branches et des lianes. Mais nous y reçûmes d'heureuses compensations et des joies profondes, inoubliables quand, pour la première fois, la chambre de ponte fut ouverte sous nos yeux, livrant les embryons que nous cherchions depuis longtemps. La fatigue aidant, nous nous abandonnions parfois aussi à rêver à ces époques dévoniennes où, dans des conditions physiques comparables, des Vertébrés primitifs, sous l'aspect de Salamandres stégo-

céphales, encore si semblables aux Protoptères, se dégageant des boues et des mares originelles, commencèrent le peuplement des terres fermes, préludant ainsi aux grandes faunes reptiliennes et préparant, pour un plus lointain avenir, l'apparition de l'Homme.

Trèves à l'époque romaine (1)

par **Ch. DELVOYE,**

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Les habitations les plus anciennes dont on a retrouvé des traces à Trèves étaient situées vers la périphérie de ce qui allait devenir la ville romaine, les unes à l'emplacement du grand sanctuaire de la vallée de l'Altbach sur la rive droite de la Moselle, les autres sur la rive gauche du fleuve là où devait être construit plus tard le temple de Mars-Lenus. Elles ont rendu de la céramique de l'époque de La Tène tardif (ainsi appelée d'après une station du lac de Neuchâtel), c'est-à-dire de la fin de la civilisation gauloise, vers 100 avant notre ère. On en voit de comparable au Musée d'Arlon.

Lors de la conquête de la Gaule par César, les Trévires, après la soumission des Rèmes, leurs voisins de l'ouest, envoyèrent aux côtés des troupes romaines un corps de cavalerie auxiliaire, qui prit part à la bataille de la Sambre en 57 mais s'enfuit lorsque les Nerviens envahirent le camp des Romains (*De Bello Gallico*, II, XXIV, 4). César dit à plusieurs reprises que cette cavalerie était la meilleure de la Gaule et des plus courageuses. Nous ne serons donc pas surpris de constater que l'une des principales divinités celtiques adorées dans la région fut Epona, la déesse des chevaux.

César nous dit encore des Trévires que « ce peuple, à cause du voisinage de la Germanie, était entraîné à la guerre qu'il faisait quotidiennement; sa civilisation primitive et ses mœurs barbares le faisaient assez semblable aux Germains » (*De Bello Gallico*, VIII, XXV, 2, trad. Constans, Paris, Belles Let-

(1) Nous publions ici le texte de l'exposé introductif à l'excursion des « Classici Bruxellenses » à Trèves le dimanche 4 mai 1958.

tres, 1926). On trouve là un type de réflexion assez chère à César, qui l'avait faite déjà au sujet des Helvètes et des Belges, dont on aime à répéter qu'il a dit « de tous les Gaulois les Belges sont les plus braves » en oubliant le plus souvent de rappeler qu'il avait ajouté « parce qu'ils sont les plus éloignés de la Provence romaine et des raffinements de sa civilisation, parce que les marchands y vont très rarement, et, par conséquent, n'y introduisent pas ce qui est propre à amollir les cœurs, enfin parce qu'ils sont les plus voisins des Germains, qui habitent sur l'autre rive du Rhin, et avec qui ils sont continuellement en guerre » (*De Bello Gallico*, I, I, 3).

D'après Tacite (*Germanie*, XXVIII) les Trévires, comme les Nerviens, prétendaient être d'origine germanique et y « mettaient même quelque vanité comme si par cette gloire du sang, ils refusaient la ressemblance et la mollesse des Gaulois » (trad. J. Perret, Paris, Belles Lettres, 1949). On peut y voir la manifestation d'une attitude antiromaine et la volonté de se séparer de peuples gaulois qui avaient trop facilement accepté de se soumettre à l'envahisseur.

En effet, lorsque, la conquête romaine de 57 facilement achevée, dut commencer la pacification, beaucoup plus dure, les Trévires, voyant que les Romains étaient plus vulnérables qu'ils ne l'avaient d'abord imaginé, s'associèrent sous la conduite d'Indutiomare à la révolte fomentée par les Eburons d'Ambiorix. Ils furent battus par les Romains lors de leur tentative d'attaquer le camp de Labiénus et leur chef Indutiomare périt au combat. Mais la révolte continua et ils réussirent même à obtenir l'alliance des Germains. Ce n'est qu'en 51 avant notre ère que Labiénus parvint à leur infliger une défaite décisive.

Entre 16 et 13, Auguste, lors du voyage d'organisation qu'il fit en Gaule, fonda sur la rive droite de la Moselle une ville *Augusta Treverorum*, dont il fit la capitale de la cité des Trévires, rattachée à la Gaule Belgique. On sait que pour doter leur empire des cadres politiques nécessaires, les Romains ne voyaient rien d'autre que l'organisation municipale à laquelle ils étaient accoutumés en Italie et en Grèce et qui devait dominer la civilisation antique jusqu'aux réformes de Dioclétien et de Constantin, ce grand tournant de l'histoire ancienne après celui des monarchies hellénistiques. Cette organisation muni-

cipale supposait donc l'existence d'une ville dont dépendait le territoire environnant. Il serait trop long d'énumérer les fondations augustéennes. Rappelons par exemple *Augusta Vin-delicorum* (Augsbourg), *Augusta Rauricorum* (Augst) et *Augustodunum* (Autun), la capitale des Eduens qui remplaça Bibracte et avec qui Trèves devait avoir tant de rapports. Un texte de Tacite (*Agricola*, XXI) nous éclaire sur la fin que visaient les Romains en créant ces cités, car ce que l'historien romain dit de l'action de son beau-père en Bretagne s'applique parfaitement à la politique d'Auguste : « Pour habituer par le bien-être à la paix et à la tranquillité des hommes disséminés, sauvages et par là même disposés à guerroyer, Agricola exhortait les particuliers et aidait les collectivités à édifier temples, forums, maisons, louant les gens empressés, gourmandant les nonchalants. De plus il faisait instruire dans les arts libéraux les fils des chefs... si bien qu'après avoir naguère dédaigné la langue de Rome, ils se passionnaient pour son éloquence. On en vint même à priser notre costume et souvent à porter la toge; peu à peu, on se laissa séduire par nos vices, par notre goût pour les flâneries sous les portiques et dans les thermes ou pour les banquets raffinés. Dans leur naïveté, ils appelaient civilisation ce qui contribuait à leur asservissement » (trad. E. de Saint-Denis, Paris, Belles Lettres, légèrement remaniée).

Si Auguste a choisi pour Trèves cet emplacement sur la rive droite de la Moselle, où la vallée s'élargissait entre le massif de l'Eifel couvert par la forêt hercynienne et celui du Hunsrück au sud, un peu au nord-est du confluent de la Sarre, c'est qu'il y avait là possibilité d'aménager un carrefour important dans ce réseau de routes, dont les Romains ont trouvé des éléments lors de leur arrivée en Gaule, sans quoi la rapidité de leur progression ne s'expliquerait pas, mais au perfectionnement et à la modernisation duquel ils ont attaché leur nom. Trèves était à l'extrémité d'une route qui, à l'ouest, partait de Boulogne et passait par Bavai, Reims et Arlon. Elle était aussi le point d'aboutissement de la route la plus rectiligne et la plus belle de la Gaule, celle qui d'Arles remontait la vallée du Rhône et continuait par Lyon, Chalon-sur-Saône, Dijon, Langres, Toul et Metz, où elle suivait le cours de la Moselle. De Trèves trois routes rayonnaient vers le Rhin, où huit légions montaient la garde, ce qui représentait environ cinquante mille hommes

avec une force à peu près égale de troupes auxiliaires. La première de ces routes gagnait Cologne, la seconde Coblenche (*Confluentes*, au confluent de la Moselle et du Rhin), la troisième Mayence (*Mogontiacum*). Trèves était à peu près à égale distance de Cologne et de Mayence. A la différence de celles-ci elle était une ville non pas militaire mais civile.

La romanisation semble avoir été assez rapide. Peu après l'an 2 de notre ère on construisit un *hérôon* en l'honneur de Lucius Caesar, fils de Julie et d'Agrippa, adopté peu après sa naissance en 17 avant notre ère par son grand-père Auguste en même temps que son frère Caius, qui était son aîné de trois ans. Ces deux jeunes garçons étaient considérés comme les successeurs désignés de l'empereur et avaient reçu des chevaliers le titre de *Principes juventutis*. Lucius Cæsar mourut en l'an 2 de notre ère, le 20 août, dans sa vingtième année, à Marseille, d'où il allait partir pour l'Espagne. Son frère Caius devait être aussi emporté précocement par la mort un peu moins de deux ans plus tard, le 21 février 4. De leur vivant déjà on leur avait élevé des statues, pour plaire à Auguste, aussi bien en Orient qu'en Occident. Après leur mort — dont Auguste ne devait jamais se consoler complètement; que l'on se souvienne du début du fameux testament d'Ancyre ! —, on dédia des édifices à leur mémoire. D'ordinaire on les honorait ensemble : ainsi à la Maison Carrée de Nîmes et au temple d'Acerra en Campanie. Mais à Trèves l'inscription dédicatoire est en l'honneur de Lucius Caesar seul. C'est donc que la construction de l'*hérôon* a été décidée et sans doute même achevée avant 4. Il en va exactement de même pour l'*hérôon* de Lucius Caesar à Thasos (cf. François Chamoux, *Un portrait de Thasos : Lucius Caesar*, dans les *Monuments Piot*, t. 44, 1950, pp. 83-96). C'est là, parmi d'autres, un indice de l'unité de cet empire romain dont, trop influencés par les souvenirs scolaires qui font se succéder Grèce, Rome, Moyen âge occidental, nous avons tendance à oublier les provinces orientales, vivantes, actives, en contact avec les provinces occidentales, auxquelles elles donnaient et dont elles recevaient, entraînées les unes et les autres par de mêmes mouvements généraux. D'ailleurs Agrippa, le père de Gaius et Lucius Caesar, ne fut-il pas gouverneur de la Gaule, surveillant la frontière du Rhin, avant d'aller occuper le même poste en Syrie et de détenir dans la Méditerranée orientale une

charge plus importante mais pour nous mal définie, à l'occasion de laquelle il fit construire notamment l'Odéon de l'Agora d'Athènes ?

Claude, qui était né en 10 avant notre ère à Lyon, la capitale des Trois Gaules, où son père, Drusus, exerçait le commandement et qui devait peut-être à ses souvenirs d'enfance, sinon à son génie politique, d'éprouver pour les provinces un intérêt et une bienveillance dont les Romains lui faisaient grief, lui reprochant de songer « à introduire au Sénat toute la Gaule chevelue », Claude, dis-je, par un effet de cette politique, éleva Trèves au rang de *Colonia Augusta Treverorum* entre 40 et 50 et lui accorda par voie de conséquence le droit de cité. Peu après, en 50-51, Claude devait établir à 160 kilomètres plus au nord sur le Rhin, autour de l'autel où les Ubiens rendaient un culte à Rome et à Auguste, une colonie de vétérans, la *Colonia Augusta Ara Agrippinensium*, à la demande et en l'honneur de sa seconde femme, Agrippine, qui était née en cet endroit lorsque son père Germanicus faisait campagne contre les Germains : c'est l'actuelle Cologne.

Le géographe Pomponius Mela, contemporain du règne de Claude, range Trèves parmi les trois villes les plus florissantes de la Gaule avec Autun chez les Eduens et Auch (*Elimberrum*) chez les *Ausci* en Aquitaine (III, II, 20) : *Aquitanorum clarissimi sunt Ausci, Celtarum Haedui, Belgarum Treveri; urbesque opulentissimae in Treveris Augusta, in Haeduis Augustodunum, in Auscis Elimberrum.*

Cette prospérité, Trèves la devait non seulement au fait qu'elle était une ville d'arrière, distante d'au moins cent kilomètres de la frontière du Rhin (ce qui garantissait alors une réelle sécurité), d'où l'on ravitaillait les garnisons sur le fleuve et la population des villes qui s'étaient développées autour des camps militaires, mais aussi à ses ressources locales, à son agriculture, à son industrie et à son commerce avec le reste de la Gaule et de l'empire. On y cultivait le blé et l'orge connus depuis longtemps dans la région, la vigne apportée du Midi et qui ne devait plus disparaître des coteaux de la Moselle. Les vergers de pommiers et de cerisiers déployaient déjà, comme de nos jours, sur de longues étendues, au printemps, le charme délicat de leurs fleurs blanches. On a retrouvé, surtout dans la partie sud de la ville, de nombreux ateliers de potiers, où l'on

fabriquait notamment les vases destinés à la conservation et au transport du vin. Les poissons de la Moselle étaient fort appréciés des Romains. L'épigraphie atteste la présence de commerçants trévires près de tous les camps du Rhin, du Danube, de la Bretagne, et aussi à Autun, Lyon, Bordeaux et Eauze (*Eluza*, dans l'actuel département du Gers, au nord-ouest d'Auch). C'étaient des marchands de vin et de vaisselle, des courtiers, des entrepositaires, des entrepreneurs de transports par terre et par eau. D'autre part, la découverte de timbres d'anse d'amphore à Trèves nous a appris que l'on y importait du vin, de l'huile et de la saumure des pays méditerranéens. On a pu comparer le développement économique de la ville à cette époque à celui qu'allaient connaître plus tard Francfort et Mayence. La population de la ville était essentiellement composée de Trévires romanisés, à côté desquels les vétérans établis comme colons, les fonctionnaires et les marchands d'origine italienne étaient peu nombreux.

Trèves présentait le plan orthogonal en damier caractéristique des créations romaines avec des rues rectilignes se coupant à angle droit de part et d'autre des deux grands axes que constituaient le *cardo* nord-sud (qui coïncidait partiellement avec l'actuelle St.-Simeonstrasse) et le *decumanus* est-ouest (parallèle à la moderne Kaiserstrasse). La ville s'étendait dans ses plus grandes dimensions sur un mille romain (1.481,50 m) du nord au sud et sur un demi-mille d'est en ouest. La superficie habitée couvrait environ 81 hectares. Le tracé des rues romaines a été repéré à 4 ou 6 mètres en dessous du niveau actuel du sol qui s'est haussé à la suite particulièrement des incendies. Il y avait, comme on pouvait s'y attendre, un forum au croisement du *cardo* et du *decumanus*, dont on a retrouvé des ruines, et un capitole, dont l'existence se déduit de nombreuses inscriptions en l'honneur de *Jupiter Optimus Maximus*.

Cette prospérité ne s'était pas établie dans un calme continu. En 21 de notre ère, sous le règne de Tibère (14-37), qui avait supprimé les privilèges fiscaux dont jouissaient les cités fédérées et libres, les chefs trévires et éduens voulurent entraîner leur peuple à la révolte mais ils ne furent guère suivis par des populations qui préféraient aux aventures les avantages de la collaboration avec les Romains. Leur soulèvement fut rapidement réprimé par la cohorte romaine venue de Lyon, où elle

tenait garnison. Tacite nous a aussi conservé dans ses *Histoires* (IV, 62, 70, 77) le souvenir de quelques attaques, dans le premier et le deuxième tiers du 1^{er} siècle, de tribus germaniques voisines, mais sans gravité. En 69, voulant tirer parti de la lutte qui opposait Vitellius et Vespasien pour le pouvoir impérial, les Trévires et les Lingons s'allièrent aux Bataves révoltés que conduisait Civilis mais au Conseil de la Gaule qui se tint à Reims ils ne parvinrent pas à rallier à leur cause les autres Gaulois. Ils furent facilement battus par Vespasien. Alors débuta une période de tranquillité et d'essor qui devait durer près de deux siècles.

Les Flaviens remédièrent à l'une des faiblesses de leurs lignes de défense contre la menace des Germains en constituant le fameux *limes* qui allait de Ratisbonne, sur le Danube, au Rhin entre Coblenze et Bonn. Puis se succèdent les « bons » empereurs : Nerva (96-98), Trajan (98-117), Hadrien (117-138), Antonin le Pieux (138-161), qui, par de nombreuses mesures d'organisation, assurèrent la prospérité des provinces, parfois même au détriment de l'Italie. Les routes des Balkans, des régions danubiennes et rhénanes, permettaient un trafic direct de la Syrie et de l'Anatolie jusqu'à la mer du Nord sans devoir passer par l'Italie, dont les marchands furent souvent supplantés par les Syriens. Trop influencés par une formation exclusivement littéraire et philologique, nous avons tendance à considérer que l'empire romain a atteint son apogée sous Auguste, au temps de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Tibulle, de Properce et de Tite-Live. Un voyage aux sites, fort méconnus en Occident, des anciennes provinces d'Asie, révèle, par la grandeur et le nombre des monuments, que l'empire a atteint alors son véritable sommet dans le domaine de l'économie et de l'activité architecturale.

Trèves en fournit également des témoignages, qui eussent été plus nombreux et plus frappants encore sans les destructions causées par les invasions.

C'est alors que fut construit vers 100, à l'est de la ville, à peu près dans le prolongement du *decumanus*, un *amphithéâtre* pouvant contenir approximativement 20.000 spectateurs et qui semble avoir succédé à une installation en bois.

Vers le milieu du 1^{er} siècle ont été érigés sur la rive droite de la Moselle, à proximité du pont, des *Thermes*, appelés

aujourd'hui *Thermes de Sainte-Barbe* du nom du faubourg où l'on en a dégagé les vestiges. Comme les grands thermes de Caracalla à Rome, de Septime-Sévère à Hippone, de Gortyne, d'Argos et de Milet, ils étaient richement décorés de sculptures. On y a découvert une des répliques les meilleures par la sensibilité du modelé, mais malheureusement assez mutilée, de l'Amazone que Phidias avait exécutée pour l'Artémision d'Ephèse dans un concours qui l'avait opposé à Polyclète, Crésilas et Phradmon et où Polyclète l'avait emporté. Cette présence à Trèves d'une réplique d'un des plus beaux originaux du classicisme hellénique, digne des sculptures du Parthénon et du bas-relief d'Eleusis, montre qu'il devait y avoir là des hommes de goût. C'est ce que confirme la qualité sans doute moins haute mais encore très valable des pavements de mosaïque qui ornaient diverses maisons privées et qui font aujourd'hui l'une des richesses du *Landesmuseum*.

Trèves était devenue la résidence du *Procurator Belgicae et utriusque Germaniae*, le chef de l'administration financière et économique des provinces de Belgique (dont la capitale était Reims : *Durocortorum*) et des deux Germanies (la Germanie inférieure, capitale : Cologne, et la Germanie supérieure, capitale : Mayence). Ce sont sans doute des vestiges du palais de ce haut fonctionnaire que M. W. Reusch a découverts et continue d'explorer sous la basilique constantinienne.

Cette époque est encore celle où ont fleuri les sanctuaires périphériques, celui de Mars-Lenus à l'ouest de la ville au-delà de la Moselle et celui de la vallée de l'Altbach à l'est.

Toute la région était alors florissante. Les villas de Nennig, Otrang, Bollendorf, Wittlich, avec leurs pavements de mosaïque, répondaient à un goût assez vif du luxe et des agréments de l'existence. Les sculptures funéraires de Neumagen (*Novius-magus* : le nouveau marché), remployées dans les murailles tardives de cette ville, nous ont conservé des images très directes de la vie économique et intellectuelle du pays : ici c'est par exemple, avec son équipage, un bateau transportant du vin, et la figure joyeuse du pilote fait plaisir à voir; ailleurs nous pénétrons à l'intérieur d'une école où un maître barbu enseigne des jeunes gens déférents. Ces monuments nous frappent par la clarté de la composition et le sens du concret qui s'y exprime. Ils témoignent que la richesse ou dans certains cas au moins

une large aisance des membres des classes dirigeantes faisait sentir ses effets jusque dans la recherche de belles sépultures. M. Ernest Will (*Syria*, t. 31, 1954, pp. 271-285) a montré que certains motifs décorant la face arrière de quelques-uns des mausolées trévires sont originaires de la Syrie où on les employait dans la bijouterie et en architecture : les épées de soldats des reliefs de Palmyre, le palais parthe d'Hatra nous en ont conservé notamment des exemples. Rome et l'Italie ne nous proposent rien de tel, ce qui permet de croire que ces motifs ont été apportés par les marchands orientaux qui d'Anatolie venaient en Rhénanie par les routes des Balkans et les rocares longeant le Danube et le Rhin.

Le pilier d'Igel (déformation d'*aquila*, à cause de l'aigle emportant Ganymède qui le sommit) devait être l'un des plus beaux ornements de la nécropole suburbaine, établie à la mode de la Grèce et de Rome le long de la route à l'ouest de Trèves. Il révèle lui aussi le désir de magnificence qui habitait l'âme de certains grands bourgeois en même temps que leur volonté de s'assurer une survie heureuse, grâce à leur fortune, par l'accomplissement des rites et l'appel aux légendes qui garantissaient le salut dans l'au-delà. Descendant du Mausolée d'Halicarnasse par de nombreux intermédiaires qui devaient avoir oblitéré le souvenir de ses origines, ce pilier avait été élevé par une famille de fabricants et de marchands de drap, les *Secundinii*. A côté de scènes empruntées à leur vie professionnelle figurent des sujets mythologiques prometteurs d'immortalité tels que l'Apothéose d'Héraclès, Thétis baignant Achille dans le Styx, Persée délivrant Andromède, l'enlèvement de Ganymède. Le choix de ces thèmes mythologiques d'origine grecque ne doit pas nous surprendre, car Trèves était alors aussi un centre d'enseignement et de culture.

La ville semble avoir été momentanément en danger sous Septime-Sévère en 197. Les auteurs anciens ne nous en disent rien, mais une inscription du Musée de Mayence nous apprend que la cité des Trévires a fait une dédicace à la XXII^e légion qui l'avait délivrée lors d'un siège : *Legioni XXII... Civitas Treverorum in obsidione ab ea defensa*.

Au milieu du III^e siècle, Trèves fut entraînée dans la grande crise de l'empire romain, déchiré par les querelles entre

les prétendants au pouvoir, appauvri économiquement, devenu dans sa faiblesse une tentation pour les peuples voisins

En 256 les Francs et les Alamans percent le *limes*, traversent le Rhin et gagnent jusqu'à l'Espagne et l'Italie tandis que les Perses sassanides attaquent en Orient, prennent Doura Europos et font prisonnier l'empereur Valérien, qui mourra en captivité.

La Gaule se sentant mal défendue par un lointain pouvoir central affaibli et débordé entre en sécession. Le général Postumus fonde un empire gaulois séparé; il choisit pour résidence Trèves et y bat monnaie. On a trouvé au nord-est des Thermes de Sainte-Barbe une mosaïque portant le nom du Préfet de la garde de Postumus, M. Piaonius Victorinus, qui succéda à son maître lors de l'assassinat de celui-ci en 268 et périt bientôt lui-même assassiné. Mais en 274, Aurélien, qui fut dix ans avant Dioclétien un des restaurateurs du pouvoir impérial, battit l'armée du dernier empereur gaulois, le pacifique Tetricus, sénateur d'Aquitaine, proclamé empereur malgré lui et qui dépensa le meilleur de son habileté à négocier sa défaite contre la promesse (tenue !) de pouvoir achever sa vie à Rome. La Gaule, y compris Trèves, rentra dans l'empire romain.

Mais en 275-276, à l'occasion des troubles qui suivirent l'assassinat d'Aurélien, les Francs et les Alamans franchirent de nouveau le Rhin et saccagèrent Trèves.

Il fallut attendre Dioclétien, proclamé empereur en 284, pour redresser la situation. Deux ans plus tard, en 286, il s'associa Maximien, qui, depuis l'année précédente, combattait en Gaule contre les Bagaudes révoltés et sur le Rhin contre les Germains. Le 1^{er} janvier 287, Maximien, revenant de Mayence, inaugura son premier consulat à Trèves, dont il fit une de ses résidences préférées en Occident avec Milan et Aquilée, Dioclétien ayant choisi de son côté Nicomédie (aujourd'hui Izmit) en Bithynie, face au Bosphore, à égale distance du Danube et de l'Euphrate; c'est là qu'il inaugura son propre consulat. Devant la nécessité de la défense aux frontières d'un empire dont l'autorité n'est plus assez grande pour qu'il inspire de lui-même la crainte à ses voisins, nous assistons à un mouvement qui déplace la résidence des empereurs loin de Rome, dont le déclin commence.

Dans la réorganisation de l'Empire divisé en douze dio-

cèses, Dioclétien fit de Trèves, qui avait pris entre-temps le nom de Treveris, la capitale (la préfecture du prétoire) du diocèse des Gaules, qui englobait, en dix-sept provinces, outre les Gaules, la Bretagne et l'Espagne. Trèves fut en même temps la capitale de la province de Belgique première (la Belgique seconde ayant pour capitale Reims). Les services de l'administration romaine entraînaient la présence d'environ 20.000 personnes.

C'est à Trèves que Mamertin, sans doute lui-même professeur en cette ville, prononça les deux panégyriques de Maximien qui nous sont parvenus, pour célébrer, le premier, en 289, les fêtes anniversaires de la fondation de Rome et, le second, en 291, l'anniversaire du jour où l'empereur reçut le titre d'Hercule. Mamertin demande à Rome de ne pas être jalouse si l'empereur fête à Trèves ces solennités avec toute la magnificence à laquelle elle était habituée (*Panégyr.*, II, XIV, 3). Il nous apprend aussi que, le jour même où Maximien prit le consulat à Trèves, le 1^{er} janvier 287, il dut repousser une attaque inopinée des Barbares. En cette même année 287 et en 288, Maximien conduisit de rudes campagnes contre les Alamans et les Francs jusqu'aux sources du Danube au sud et jusque sur le Rhin inférieur au nord.

Mamertin nous a dit l'anxiété avec laquelle les habitants de ces régions observaient l'étiage des eaux du Rhin (*Panégyr.*, II, VII, 3-4; trad. Galletier, t. I, Paris, Belles Lettres, 1949) : « Sans doute le cours du Rhin paraissait jadis avoir été tracé par la nature elle-même pour servir de frontière et protéger les provinces romaines contre la férocité du monde barbare. Et avant votre principat (sc. celui de Dioclétien et de Maximien) qui ne s'est félicité de voir ce fleuve servir de rempart aux Gaules ? N'éprouvions-nous pas une crainte extrême quand une longue période de beau temps réduisait le lit du Rhin ? Ne retrouvions-nous pas notre sécurité quand nous voyions croître ses inondations ? De même, me semble-t-il, l'Euphrate faisait à l'opulente et fertile Syrie comme une ceinture protectrice, avant que les royaumes des Perses ne fissent à Dioclétien une soumission volontaire. » L'Euphrate et le Rhin, les deux frontières naturelles contre la menace des Perses et des Germains, qui avaient l'une et l'autre cédé en 256 !

En 293, les deux Augustes choisirent deux Césars : le Dace Galère, qui s'établit à Sirmium (Mitrovic) — d'où il passera à

Salonique au début du iv^e siècle —, et le Pannonien Constance Chlore, qui fixa sa résidence à Trèves et y établit un atelier monétaire. Constance Chlore devint empereur en 305 lors de l'abdication de Dioclétien et de Maximien mais il mourut en 306. C'est à Trèves qu'a été prononcé le 1^{er} mars 297, lors de la fête de ses *Quinquennalia*, au début de la cinquième année suivant son accession au pouvoir, le panégyrique destiné à le féliciter de la conquête de la Bretagne, qui avait fait sécession dix ans auparavant avec Carausius. L'auteur en est inconnu, mais il semble que ce soit un ancien professeur de l'École d'Autun — la plus importante de la Gaule —, qui avait été attaché à la chancellerie du palais impérial de Trèves comme secrétaire dès le début du règne de Maximien en 286-287 et qui, après sa retraite vers 290-293, était retourné vivre dans la région d'Autun. Il ne faudra pas nous étonner de rencontrer ainsi plus d'une fois dans l'entourage des empereurs de Trèves des professeurs de rhétorique chargés de hautes fonctions administratives. C'est que la rhétorique n'était pas seulement l'art de bien dire, c'était aussi une méthode de pensée qui apprenait à considérer une question sous ses aspects les plus différents de manière à ne rien omettre.

Constance Chlore, très attaché à la Gaule et à Trèves, entreprit de reconstruire la cité fortement ruinée par les incursions des Francs et des Alamans. C'est lui, semble-t-il, qui fit relever l'Amphithéâtre et les Thermes de Sainte-Barbe. Il aurait fait aménager aussi, au nord de l'Amphithéâtre, le *Circus maximus* dont quelques traces ont été repérées.

A la mort de Constance Chlore en 306, le fils qu'il avait eu d'une servante d'auberge illyrienne, Héléne (appelée à devenir une sainte), Constantin, se fit proclamer empereur. Jusqu'à la fin de 314, il résida le plus souvent à Trèves, conduisant au-delà du Rhin plusieurs campagnes d'intimidation contre les Francs, dont il détruisait les villages et massacrait ou déportait la population, suivant les méthodes pratiquées par ceux qui n'ont plus assez de force ou de prestige réels pour inspirer le respect. C'est au cours d'une de ces campagnes qu'il captura deux rois francs, Ascaric et Mérogaïse, et les livra aux bêtes dans l'amphithéâtre de Trèves avec la masse des prisonniers, comme il avait coutume de le faire. Cette politique finit par être payante; les Francs préférèrent l'alliance à la lutte. Dans la suite, n'étant

plus retenu par les nécessités de la garde sur le Rhin, et sa victoire sur son compétiteur Maxence en 313 l'ayant rendu maître de toute la partie occidentale de l'Empire, Constantin préféra des villes plus méditerranéennes, Vienne (au sud de Lyon), Arles, Aquilée. Puis, quand la défaite et la mort de Licinius en 324 l'eurent placé à la tête de tout l'empire, il s'intéressa davantage à l'Orient et résida plus volontiers à Sirmium, à Nicomédie et, enfin, dans la Nouvelle Rome, sa création aux rives du Bosphore, Constantinople.

Nous possédons au moins trois et même presque sûrement quatre panégyriques prononcés à Trèves en l'honneur de Constantin. Le premier, qui date du 31 mars 307, est un discours — épithalame félicitant l'empereur à l'occasion de son mariage, après la mort de sa première femme, Minervina, avec Fausta, la fille de Maximien. Cette union était, paraît-il, la suite d'amours enfantines; elle servait, en tout cas, remarquablement, la politique d'un jeune empereur ambitieux. Il est vraisemblable que la cérémonie a eu lieu à Trèves.

Le second panégyrique a été prononcé dans cette ville à la fin de juillet 310, le jour anniversaire de la fondation de la cité, par un inconnu, alors âgé de 45 à 50 ans et lui aussi originaire d'Autun, qui fut à la fois professeur, sans doute, de droit, avocat et détenteur d'une haute fonction dans le secrétariat de l'empereur. Cet auteur nous décrit les effets de la pacification de la rive droite du Rhin par Constantin. S'adressant aux Francs il s'écrie : « Où est maintenant votre arrogance ?... Désormais vous n'osez même pas habiter à quelque distance du Rhin et c'est à peine si vous vous sentez en sûreté quand vous buvez l'eau de vos fleuves à l'intérieur de votre pays (*vix securi flumina interiora potatis*). Les forts échelonnés de distance en distance sur notre rive sont pour la frontière un ornement plus qu'une protection (*magis ornant limitem castella quam protegent*). Sur l'autre rive, jadis si redoutable, le cultivateur laboure sans armes et nos troupeaux se baignent sur toute l'étendue du fleuve aux deux bras » (*Panégyr.* VII, XI, 4-5; trad. Galletier, t. II, Paris, 1952). Plus haut (VII, X, 1), le même panégyriste avait dit : « Notre rempart ce ne sont plus les tourbillons du Rhin, c'est la terreur de ton nom. Libre à lui de tarir ses eaux à la canicule ou de les immobiliser sous le gel; ni dans un cas ni dans l'autre l'ennemi n'osera lui demander

passage. » Enfin, dans sa péroration, il évoque les bâtiments de Trèves : « Je vois ici une cité fortunée... se relever si heureusement dans toute son enceinte qu'elle se félicite presque d'être tombée jadis en ruines puisqu'elle est agrandie par tes bienfaits : j'y vois un très grand cirque, qui me paraît rivaliser avec celui de Rome, j'y vois des basiliques et un forum, œuvres vraiment royales, et un palais de justice (*sedemque justitiae*) se dresser à une hauteur si prodigieuse qu'ils se portent au voisinage des astres et du ciel dont ils sont dignes » (XXII, 4-5).

Le panégyrique suivant est dû à un professeur de belles lettres d'Autun qui remercie l'empereur d'avoir accordé à cette dernière ville des dégrèvements d'impôts. Il a été prononcé à Trèves le 31 mars 312 à l'occasion des *Quinquennalia* qui ont marqué la fin de la cinquième année du règne de Constantin. L'auteur y dit que Trèves jouit plus que toutes les autres cités de la présence continue de l'empereur (VIII, II, 1).

Du dernier des panégyriques conservés qui ont été prononcés dans cette ville, en 313, après la victoire du pont Milvius sur Maxence, rien ne ressort qui puisse éclairer l'histoire de la cité.

Nous n'avons plus celui qui, le 1^{er} mars 316, dut accompagner la célébration à Trèves, des *Decennalia*, qui avaient été commémorées à Rome en juillet de l'année précédente.

L'histoire des séjours des membres de la famille impériale à Trèves à partir d'alors devient assez obscure.

Lorsqu'en 316, Constantin quitta sa capitale des rives de la Moselle, sans doute pour n'y plus jamais revenir, il laissa pour le représenter en Gaule, Crispus, le fils qu'il avait eu de sa première femme, Minervina, selon les uns en 307, d'après d'autres, à mon sens plus vraisemblablement, en 303. Mais le jeune prince semble avoir résidé plus d'une fois ailleurs, notamment à Rome. Et lorsque dans l'hiver de 320-321, les Alamans attaquèrent de nouveau sur le Rhin, il dut parcourir, « à travers des espaces immenses, des routes rendues impraticables par la gelée et battues par les neiges » (*Panégyr.*, X, XXXVI, 5).

Après qu'en 326, Constantin eut fait exécuter Crispus, que Fausta avait accusé d'un attentat contre elle, il délégua à Trèves le premier des fils qu'elle lui avait donnés, Constantin le Jeune.

Comme l'avait rappelé le panégyriste de 313, Constantin avait multiplié à Trèves les constructions dignes de la grandeur

de son règne. Plusieurs ont malheureusement disparu. Il faut aussi ajouter que faute d'inscriptions et de textes il est difficile d'en préciser la chronologie.

Constantin est certainement intervenu dans la construction du rempart tardif, succédant à une enceinte plus ancienne pourvue de tours rondes, et la monnaie de Trèves a frappé un médaillon pour commémorer ces travaux; mais les archéologues n'ont pu se mettre d'accord sur le point de savoir si la *Porta Nigra* datait de son règne ou de celui de Gratien (375-383). Ce rempart entourait une superficie de 285 hectares. L'étendue de la ville avait donc plus que triplé depuis le premier siècle. On évalue sa population à environ 80.000 habitants.

C'est Constantin encore qui a fait commencer, à l'extrémité sud de la terrasse de son palais, les *Thermes impériaux*, à peine moins grands que ceux de Caracalla et de Dioclétien à Rome. Ils restèrent inachevés et semblent n'avoir jamais été mis en service si l'on en juge par l'absence de traces de combustion. Sans doute est-ce dû au fait que l'empereur et sa cour ont quitté Trèves dans les années 314-316. Ces thermes sont pourvus de couloirs souterrains, qui produisent sur le visiteur une impression profonde. Rien ne me paraît plus significatif du rayonnement et de la permanence de la civilisation romaine que la ressemblance entre ces couloirs et ceux qui se superposent en plusieurs étages dans le Palais des Blachernes construit par les Empereurs de Constantinople contre le rempart est de leur capitale non loin de la Corne d'Or.

Au palais se rattachait également la Basilique, l'*Aula Palatina*, salle d'audience obligatoire dans toute résidence impériale, d'un type que l'on connaît aussi dans les palais de Domitien sur le Palatin, de Dioclétien à Spalato, de la Magnaure à Constantinople et des tsars bulgares à Aboba-Pliska. On pourrait ajouter à cette liste la villa de Piazza Armerina, si celle-ci fut vraiment, comme le veulent certains archéologues, la résidence de Maximien après son abdication.

Constantin avait encore fait élever d'autres salles dans son palais. L'une d'elles, à l'emplacement de l'actuelle *Domkirche*, devait être d'un grand luxe. Elle était décorée d'un plafond à caissons peints représentant outre plusieurs groupes d'Eros jouant et dansant, Hélène et Fausta, la mère et la femme de

l'empereur, nimbées et diadémées. Les fouilles conduites avec la plus grande minutie par M. Kempf en ont rendu environ cinquante mille fragments, qui ont été patiemment rassemblés. Ces peintures ont étonné par leur facture large et vigoureuse, d'une parfaite maîtrise, marquant un jalon important sur la route du classicisme pictural qui, des œuvres du iv^e siècle grec, connues par leurs reflets pompéiens, nous conduit aux fresques byzantines et serbes des xiii^e et xiv^e siècles en passant par celles des catacombes de Priscilla et du Viale Manzoni et sans doute aussi par des miniatures contemporaines. Elles s'inscrivent plus particulièrement dans la tradition des plafonds peints, attestée vers 245 à la synagogue de Doura-Europos.

Ce magnifique plafond de Trèves a été démoli en 326 ou peu après lorsque Constantin laissa construire sur cette partie de son palais une église chrétienne double. Faut-il y voir un effet de la *damnatio memoriae* qui suivit la condamnation à mort de Fausta, accusée elle aussi d'adultère peu après l'exécution de Crispus ? Il semble que la crise morale traversée par Constantin à la suite de ce double drame ait eu pour conséquence l'organisation du célèbre pèlerinage d'Hélène aux Lieux Saints et l'érection de nombreuses églises.

A Trèves, à partir de 326, les Chrétiens édifièrent, à l'emplacement de la *Liebfrauenkirche*, au sud de la salle d'apparat au plafond peint, une basilique à trois nefs avec un chevet barlong sans abside et un atrium. Elle avait 37,30 mètres de long sur 30 mètres de large et pouvait abriter quatre mille fidèles. Elle était plus grande que Saint-Pierre de Rome et même que le Saint-Sépulcre. Elle était précédée d'un ample narthex destiné aux catéchumènes, qui n'étaient pas admis à la messe des fidèles baptisés. Ce narthex communiquait, d'ailleurs, au nord, avec un baptistère quadrangulaire. Une seconde basilique fut élevée, plus au nord, sur la salle d'apparat, dont le plafond avait été démoli. Large de 40 mètres, elle contenait 6.000 fidèles. Elle fut achevée en 348, près d'un an après la mort de Constantin. C'est sans doute là l'église inachevée où Athanase d'Alexandrie, revenu à Trèves en 346, avait célébré la messe (*Apologia ad Constantium*, 15).

Ce grand et redoutable personnage de l'Eglise orientale avait déjà séjourné précédemment à Trèves pendant deux ans et quatre mois de 335 à 337 lorsque Constantin l'y exila pour

le punir de son intransigeance dans le conflit doctrinal qui l'opposait à Arius, coupable de subordonner le Christ au Père. Dans ce qu'on a pu appeler l'atonie de l'église gauloise, indifférente aux querelles christologiques que faisaient fleurir les subtilités de l'esprit philosophique des provinces orientales, Constantin avait estimé que la présence du patriarche d'Alexandrie n'offrait aucun danger. Athanase fut l'hôte de l'évêque de Trèves, Maximin, lui-même originaire d'Aquitaine.

A la mort de Constantin en 337, les trois fils qu'il avait eus de Fausta se partagèrent l'empire après une assez courte période de troubles. Constance reçut l'Orient, Constant l'Italie et Constantin II la Gaule avec ses annexes. Ce dernier établit sa résidence à Trèves. Mais les deux empereurs d'Occident ne purent s'entendre. La guerre éclata entre eux en 339. Constantin II fut tué en Italie l'année suivante. Constant resta le seul maître de l'Occident.

Au cours de l'automne de 349, un général d'origine barbare, Magnence, revenant d'une campagne victorieuse au-delà du Rhin, se fit proclamer empereur par ses troupes et réussit en moins d'un an à dominer la Gaule et l'Italie. L'atelier monétaire de Trèves frappa alors pour lui des pièces d'or, d'argent, de bronze et des médaillons d'un réel intérêt artistique et historique. Les effigies de l'usurpateur sont en général d'un réalisme remarquable. Dans les légendes il se donne parfois comme celui qui a restauré la sécurité de la république (*Securitas Reipublicae*). Mais Constance se dressa contre lui et au cours d'une lutte aux opérations assez complexes parvint à fomenter un soulèvement de la population de Trèves, qui élut comme *défenseur* Poemenius. Constance avait aussi gagné à sa cause un des chefs alamans, Chnodomar. Battu à Mons Seleucus (La Bâtie Montsaléon dans le Dauphiné) et se sentant privé d'appui dans le nord de la Gaule, Magnence finit par se suicider le 11 août 353. Poemenius fut mal récompensé de son dévouement à la légitimité impériale, car Constance le fit mettre à mort dans des conditions qui nous échappent. L'évêque de Trèves, Paulin, lui aussi originaire d'Aquitaine, fut exilé par l'empereur adepte de l'arianisme; peut-être était-il suspect de s'être rallié à Magnence au début ! Les Barbares, Alamans, Francs, Saxons, profitèrent de la situation pour franchir le Rhin. Il fallut que Constance envoyât pour mettre un terme,

provisoire, à ces incursions, l'un de ses arrière-petits neveux, Julien, le futur Apostat.

C'est à l'automne de 367 qu'allaient commencer pour Trèves des jours plus heureux avec l'arrivée de Valentinien I^{er}, qui, élu empereur en février 364 à Nicée, vint s'y établir après s'être octroyé l'Occident lors du partage de l'empire avec son frère Valens. Valentinien, rude soldat d'origine pannonienne, s'était en effet rendu compte que c'était en Gaule que l'empire courait le plus de dangers, à la fois à cause du péril barbare et de la tendance de ces provinces à la sécession. Après en avoir chassé les Alamans, qui s'y étaient répandus au début de 365, il fit aménager sur le Rhin une puissante ligne de défenses, aux dispositifs ingénieux. Estimant la sécurité revenue dans ces régions, Valentinien se fixa à Trèves, qui resta sa capitale jusqu'à sa mort survenue en 375.

Il ne la quitta presque jamais et l'on s'est même demandé s'il avait jamais visité Rome puisqu'en venant d'Anatolie c'était au palais de Milan qu'il s'était installé pour régler les affaires d'Italie.

Trèves connut alors son apogée de ville impériale. C'est là, vraisemblablement dans l'Aula palatina, que Valentinien recevait les délégués du Sénat de Rome, tel Symmaque qui trouva le pays odieux. Le jeune saint Jérôme, alors âgé d'une vingtaine d'années, en qui ne s'était pas encore éveillée la vocation monastique, vint à Trèves sans doute avec le désir d'y faire carrière.

Pour l'instruction de son jeune fils Gratien, Valentinien manda un professeur de l'Université de Bordeaux, Ausone, né en cette ville en 309-310, d'origine éduenne par sa mère, et dont l'oncle maternel Arborius avait été professeur à Toulouse et précepteur des princes impériaux à Constantinople. Valentinien sut le récompenser par des honneurs. En 370 il le nomma *comes*. Gratien, devenu empereur en 375, le fit questeur, puis lui accorda en 378 la préfecture des Gaules à laquelle était rattachée l'Italie et, enfin, lui décerna l'année suivante le consulat. Comme la charge de la préfecture du prétoire était fort lourde, Ausone put s'adjoindre son fils Hesperius.

Le plus important pour nous c'est qu'à partir de son séjour à Trèves il a donné libre cours à ses penchants d'écrivain, auxquels il ne semble guère s'être laissé aller jusqu'alors.

Il composa notamment son célèbre poème en l'honneur de la Moselle, si précieux pour notre connaissance de l'aspect du pays à cette époque. « Enfin j'aperçois sur les frontières des Belges, Neumagen, célèbre camp de feu l'empereur Constantin. Plus pur est l'air sur ces plaines et c'est avec une lumière sereine que Phébus, dégagé des nuages, découvre l'Olympe vermeil. Plus de branches entrelacées qui font chercher le ciel caché derrière un voile de verdure; la limpide clarté et l'espace rayonnant ne sont pas refusés aux regards par l'air libre d'un jour transparent. Alors l'aspect et la beauté du brillant Bordeaux, ma patrie, se sont rappelés à ma pensée par tout cet aimable paysage : habitations élevées sur des rives escarpées, collines vertes de vignobles, et, à leurs pieds, le cours charmant de la Moselle, au murmure presque silencieux. Salut, fleuve loué par les champs, loué par les paysans, à qui les Belges doivent les remparts dignes de la résidence impériale, fleuve aux collines plantées de vignes au vin parfumé, fleuve verdoyant aux rives gazonnées » (vers 10-26, trad. M. Jasinski, Paris, Garnier). Ce charme du pays, qui peut évoquer les agréments de régions méridionales, est certainement une des causes de la faveur qu'il a rencontrée dans l'antiquité.

Après avoir énuméré les diverses espèces de poissons que l'on pouvait pêcher dans le fleuve, Ausone revient sur le spectacle des vignobles, qui fait lever en lui des images de pays méditerranéens : « Que la vue des vignes nous amène un autre spectacle, que les présents de Bacchus attirent nos regards errants, là où une haute crête domine une longue ligne d'escarpements, là où des rochers, des collines ensoleillées, des sinuosités et des cavités se dressent avec des vignobles en un amphithéâtre naturel. Ainsi des ceps féconds couvrent le mont Gaurus et le Rhodope, ainsi les raisins brillent sur leur Pangée; ainsi verdoient les hauteurs de l'Ismare au-dessus de la mer de Thrace; ainsi les vignes colorent ma Garonne dorée. Les sommets tout en haut de la pente et le bord du fleuve sont unis par une ligne de vignes vertes. Le menu peuple de gais travailleurs, les paysans pressés, s'approchent tantôt du faite et tantôt du flanc incliné des montagnes, rivalisant de cris populaciers » (152-165)... « Quel agrément encore dans le spectacle de ces joutes, où des canots à rames luttent au milieu du courant, décrivent des courbes variées puis le long des bords

verdoyants frôlent le regain naissant dans les prés fauchés. Sur les poupes et sur les proues, s'agitent joyeusement les patrons et la troupe des jeunes gens sillonne la surface liquide : le spectateur passe ainsi le jour, aux choses sérieuses il préfère ces jeux; ce nouveau plaisir bannit les anciens soucis » (200-207)... « Voilà le paysage que, le long du courant azuré, ont les habitations suspendues aux roches, sur les crêtes qui les dominent; entre elles passent les méandres du fleuve coulant, et des villas ornent l'une et l'autre rive » (283-286)... « C'est toi que la Kill rapide et que la Ruver connue par son marbre viennent effleurer en hâte de leurs ondes dociles, la Kill célèbre par ses poissons renommés, l'autre qui fait tourner rapidement les meules à blé et qui tire les scies stridentes dans le marbre poli » (359-363). D'autre part, dans son *Classement des villes célèbres*, Ausone écrivait à propos de Trèves, qu'il plaçait au sixième rang, après Rome, Constantinople, Carthage, Antioche et Alexandrie, mais avant Milan, Capoue, Aquilée, Arles : « La Gaule guerrière veut depuis longtemps me voir célébrer avec elle la ville de Trèves, cette capitale qui, près du Rhin, comme sur les genoux de la paix, se repose avec sécurité, car les forces de l'empire sont par elle nourries, vêtues et armées. Ses remparts courent le long d'une colline. La large Moselle la baigne de son cours tranquille et lui apporte les produits lointains de tous les pays » (trad. Jasinski, Paris, Garnier).

Pour le ravitaillement des troupes romaines « nourries, vêtues et armées » par Trèves et pour l'approvisionnement de la ville elle-même on avait construit en bordure de la Moselle des entrepôts, des *Horrea*, dont subsistent ceux qui, au Moyen âge, furent rattachés à l'abbaye de Sainte-Irmina.

Les Thermes impériaux ont été alors remaniés, apparemment pour devenir un forum impérial, où une basilique judiciaire aurait été aménagée dans l'ancien *caldarium*.

Certains archéologues estiment que la *Porta Nigra* aurait été construite seulement sous le règne de Gratien (375-383), fils et successeur de Valentinien. Ainsi s'expliquerait l'état d'inachèvement où paraît être resté le monument : certains blocs de la cour intérieure présentent de telles saillies qu'ils auraient empêché les vantaux des portes de tourner sur leurs gonds. Les travaux auraient été interrompus par la crise qui suivit la mort de Gratien.

C'est à l'époque de cet empereur que l'on a remplacé le chevet est de l'église nord de l'époque constantinienne par une vaste salle rectangulaire, où un ciborium porté par quatre colonnes monolithes en syénite (dont l'une subsiste couchée devant la *Domkirche* et est dotée dans la crédulité populaire de vertus thaumaturgiques) couvrait une *memoria* polygonale abritant une relique importante. Le vestige le plus spectaculaire de cette salle, en dehors de ce que les fouilles ont rendu et de la colonne de syénite, est constitué par le « noyau romain » de la cathédrale, mur en assises de grès rose local coupé par des arases de briques. C'était le mur qui la fermait au nord.

On attribue aussi au temps de la dynastie valentinienne la célèbre mosaïque découverte en 1950 dans la Johann-Philippstrasse à proximité du Marché aux grains (*Kornmarkt*). Elle représentait notamment au pied d'une colonne sommée d'un oiseau, où l'on voit généralement l'aigle de Jupiter à moins que ce ne soit un cygne, et flanquée d'Agememnon et de Lédà (dont le nom est écrit *Lyda*) la naissance de Castor, Pollux et Hélène, encore contenus dans l'œuf qui s'est ouvert. Un autre tableau, perpendiculaire au précédent, montre un personnage agenouillé tendant un œuf, contenu dans un récipient, à un prêtre (*Quodvoldeus*), qui tient un *simpulum* de la main droite et, de la gauche, donne un oiseau à un troisième personnage, serrant des deux mains un vase destiné à recueillir le volatile ou son sang. Tout autour, dans treize médaillons, diverses figures humaines s'inscrivent dans des médaillons. Six hommes en buste portent chacun sur un plateau des mets : poissons, cochon de lait, galettes, tortue, anguilles. On a beaucoup discuté sur la signification de cette grande mosaïque. L'interprétation la plus acceptable est d'y voir le pavement d'une salle d'agape de confrérie funéraire, sans doute, selon M. Jacques Moreau, qui a avancé de bons arguments, une confrérie de *Nemesiaci*, puisqu'à cette époque on attribuait l'œuf d'Hélène et des Dioscures à Némésis. Ausone a consacré une épigramme à une représentation de ce genre: « Ces enfants que tu vois naître de trois œufs, sont, sois-en sûr, nés de pères et de mères doubles. Ils sont venus de Némésis, mais Lédà enceinte les a couvés; Tyndare et Jupiter en sont pères : l'un croit; l'autre sait » (*Epigr.* 52; trad. Jasinski).

Enfin, l'Université de Trèves atteint alors son apogée.

Une inscription de Gratien nous apprend qu'elle possédait des chaires de grec et de latin.

En 381, Gratien abandonne Trèves, où il avait jusqu'alors résidé presque constamment, pour Milan afin de mieux surveiller le Danube et le nord des Balkans, où la pression des Goths se faisait sentir plus dangereusement.

Quand Maxime, le commandant de l'armée de Bretagne, se fit proclamer empereur en juin 383, dans une révolte qui entraîna la mort de Gratien, il s'installa à Trèves et c'est là qu'Ambroise de Milan vint deux fois négocier avec lui au nom du jeune Valentinien II, âgé de treize ans à peine et placé sous la tutelle de sa mère Justine, qui se fixa à Milan. Maxime invita Valentinien II à venir régner à ses côtés à Trèves, mais l'offre fut déclinée. Il y eut donc alors trois empereurs : Maxime à Trèves pour la Gaule, Valentinien II à Milan pour l'Italie, l'Afrique et l'Illyrie, Théodose à Constantinople pour l'Orient.

Maxime commit la faute de vouloir s'en prendre d'abord à Valentinien II, qui se réfugia à Salonique, puis à Théodose. Celui-ci lui infligea une sévère défaite à Poetovio et le livra à ses soldats qui le massacrèrent.

C'en était fini de la grandeur de Trèves dans l'antiquité. Théodose ne portait pas d'intérêt à la Gaule. Il ne visita jamais ni Arles ni Trèves. Sous le règne de son fils Honorius, le Vandale Stilicon, qui était le vrai maître de la partie occidentale de l'empire, transféra la capitale à Milan et la préfecture du prétoire à Arles afin de l'avoir plus près de lui pour mieux la contrôler. Et l'on sait qu'Honorius se sentant trop menacé à Milan alla chercher refuge à Ravenne. Entre 411 et 428, les Francs s'emparèrent quatre fois de Trèves, réduite au rang de capitale de province. Ils s'en rendirent définitivement maîtres vers 460. La ville entre alors dans la période médiévale et échappe à notre compétence.

Bibliographie choisie

- Wilhelm REUSCH, *Trèves, cité romaine*. Trad. française de Michelle Duhamel. Trèves, Paulinus-Verlag, 1956.
- Hans EICHLER, *Trèves. Son histoire, ses curiosités*. Trad. française. Trèves, Cusanus-Verlag.
- Trier. *Ein Zentrum abendländischer Kultur*. Rheinischer Verein für Denkmalpflege und Heimatschutz, 1952.

- Aus der Schatzkammer des antiken Trier.* Trèves, Paulinus-Verlag, 1951.
- Mémorial d'un voyage d'études de la Société nationale des Antiquaires de France en Rhénanie* (juillet 1951). Paris, Palais du Louvre, 1953.
- Die Basilika in Trier.* Trèves, Rheinisches Landesmuseum, 1956.
- Das Rheinische Landesmuseum Trier.* Trèves, Paulinus-Verlag, 1956.
- Erich GOSE, *Das Amphitheater in Trier.* 2^e éd., Trèves, Rhein. Landesmuseum, 1954.
- B. MEYER-PLATH, *Die Porta Nigra in Trier.* Trèves, Rhein. Landesmuseum, 1956.
- W. REUSCH, *Die Kaiserthermen in Trier.* 2^e éd., Trèves, Rhein. Landesmuseum, 1954.
- Nikolaus IRSCH, *Die Liebfrauen-Basilika zu Trier.* Trèves, Paulinus-Verlag, 1956.
- Nikolaus IRSCH, *Der Dom zu Trier.* Trèves, Paulinus-Verlag, 1956.
- Theodor Konrad KEMPF, *Das Bischöfliche Museum in Trier.* Trèves, 1954.
- Compte rendu de la communication de J. MOREAU à la Société des études latines de Strasbourg dans la *Revue des Etudes latines*, t. 34, 1956.
- Albert GRENIER, *Quatre villes romaines de Rhénanie. Trèves-Mayence-Bonn-Cologne.* Paris, Picard, 1925.
- Jean COLIN, *Les antiquités romaines de Rhénanie.* Paris, Belles Lettres, 1927.
- Albert GRENIER, *La Gaule province romaine.* Paris, Didier.
- Camille JULLIAN, *Histoire de la Gaule.* Paris, Hachette, particulièrement les tomes VII et VIII (*Les empereurs de Trèves*).
- Ludwig VOELKL, *Der Kaiser Konstantin.* Munich, Prestel, 1957.
- Nombreux articles dans les revues spécialisées telles que la *Trierer Zeitschrift*, *Germania*, etc.

Les romans et récits de Christopher Isherwood

par Jean WEISGERBER,

Professeur à l'Université

Parmi les postulats qui gouvernent l'œuvre de Christopher Isherwood, il doit y en avoir un qui s'énonce à peu près comme suit : « Le roman est peinture de situations et non discussion d'idées; il convient donc d'en bannir toute abstraction. » Cet intérêt pour la réalité concrète, Isherwood le partage avec bien des romanciers de sa génération, notamment avec Graham Greene et Evelyn Waugh : après D. H. Lawrence, après *Ulysses*, le roman anglais des années 30 en revient à des héros plus prosaïques, des méthodes plus positives. Qu'il évolue dans le sens du *thriller*, de la satire ou du roman-conversation, il ne cesse de manifester ce souci du fait social qui reste le trait saillant de l'époque.

Rien d'étonnant à cela. Du Traité de Versailles à la deuxième guerre mondiale, la politique bouleverse l'échelle des valeurs au point de modifier les conditions mêmes de l'activité créatrice. Dickens pouvait facilement ignorer la guerre de Crimée : c'était là un conflit entre puissances qui ne venait se greffer en aucune façon sur ses problèmes personnels. Il en va tout autrement d'idéologies telles que le marxisme et le fascisme. Celles-ci prétendent imposer une règle de vie tant aux individus qu'aux communautés et doivent par conséquent provoquer chez quiconque réfléchit au sens de l'existence — donc chez l'intellectuel, chez l'artiste — une prise de position à la fois morale et politique. De 1930 à 1940, il est peu d'écrivains anglais qui échappent à l'emprise de la réalité sociale. La crise économique, l'incendie du Reichstag, les persécutions raciales, les guerres d'Abyssinie, d'Espagne et de

Chine, les accords de Munich, voilà ce qui détermine le climat de la littérature. Sans doute, les partisans de la dictature ne manquent pas, mais le type d'écrivain le plus courant parmi les nouvelles générations est le « bourgeois de gauche ». Jeune homme de bonne famille, sorti d'une *public school*, frais émoulu d'Oxford ou de Cambridge, il s'insurge contre son milieu social et son éducation. Cependant, sa révolte ne se borne pas à ce geste classique d'adolescent; elle prend très vite une teinte politique car les événements ne font que la renforcer. Non seulement, il a mauvaise conscience en face de la misère mais l'histoire de l'Allemagne hitlérienne lui démontre à suffisance la collusion du capital et de la dictature. L'horizon de l'écrivain, limité jusque-là à des problèmes individuels, s'universalise : son non-conformisme se transforme en antifascisme, attitude fondée dans bien des cas sur des arguments d'ordre spirituel plutôt que sur les dogmes du matérialisme historique. Tel est du moins, dans les grandes lignes, le point de vue adopté par le poète W. H. Auden, le principal représentant de cette époque que, par opposition aux « naughty nineties », on a parfois qualifiée de « red thirties ». A proprement parler, Auden n'a jamais fait figure de chef d'école : il ne fut, en somme, que le porte-parole le plus tapageur, le plus doué aussi, d'un groupe de personnalités dont les vues, un moment parallèles, évoluèrent bientôt dans des directions divergentes. Leur début collectif remonte à la publication de deux anthologies : *New Signatures* (1932) et *New Country* (1933); puis viennent les revues *New Verse* (1933-1939) et *New Writing* (1936-1939), éditées respectivement par G. Grigson et J. Lehmann. On y relève les noms de Stephen Spender, C. Day Lewis, W. H. Auden, Rex Warner, Michael Roberts, T. O. Beachcroft, William Plomer, Edward Upward et Christopher Isherwood.

Parmi ces jeunes intellectuels si différents de caractère, il en est deux dont l'évolution offre de curieuses analogies : ce sont Auden et Isherwood. Remarquons qu'il ne s'agit pas d'une identité de tempérament. Loin de là : leurs caractères se complètent plutôt qu'ils ne concordent et il serait difficile de s'imaginer des styles plus dissemblables que les leurs. Mais leurs vies sont si intimement liées et pendant si longtemps, leurs attitudes tellement apparentées qu'on ne peut s'empêcher de

les mettre en parallèle. Tous deux débutèrent dans la vie littéraire en 1928 et le chemin qu'ils ont parcouru jusqu'ici se divise dans l'un et l'autre cas en trois étapes : 1° rébellion contre le milieu bourgeois dont ils sont issus (1928-1932); 2° antifascisme de tendance marxiste et intérêt croissant pour les valeurs éthiques (1935-1939); 3° départ pour l'Amérique à la veille de la guerre et conversion au spiritualisme. Cependant — et c'est là un des points sur lesquels ils diffèrent — cette courbe si nette, si fermement dessinée chez Auden se devine à peine chez Isherwood. Alors que, omniprésent dans sa poésie, Auden invective, exhorte, explique, Isherwood se dérobe, joue à cache-cache avec le lecteur. Insaisissable, il est passé maître dans l'implicite : voilà qui situe d'emblée toute tentative d'exégèse de son œuvre dans le domaine de l'hypothèse, voire de l'erreur. Le romancier Isherwood n'exploite pas à fond tous les secteurs de son expérience : sa vie intérieure ne trouve dans ses récits qu'un écho assourdi.

Pourtant, quelques-uns de ses livres font exception à la règle. Il y a tout d'abord les trois pièces écrites en collaboration avec Auden : *The Dog beneath the Skin* (1935), *The Ascent of F6* (1936) et *On the Frontier* (1938) dont la technique s'inspire de l'expressionnisme allemand (B. Brecht). Leur clarté, leur franchise s'expliquent par l'intention avouée d'agir sur le public en éveillant sa conscience sociale; toutefois, il semble que la plupart des passages didactiques doivent être attribués à Auden. Isherwood est aussi l'auteur de deux journaux de voyage. Le premier, *Journey to a War* (1939), est consacré à la Chine qu'il visita avec Auden en 1938 après l'attaque japonaise contre Shanghai. L'autre relate un voyage en Amérique du Sud; il a été publié en 1949 sous le titre de *The Condor and the Cows*. Pour qui veut connaître l'homme caché sous le masque du romancier, ce sont là des sources indispensables. Mais aucune d'elles n'offre autant d'intérêt que l'admirable autobiographie où Isherwood retrace l'histoire de sa jeunesse jusqu'à son départ pour Berlin (1929). *Lions and Shadows. An Education in the Twenties* (1938) compte parmi les chefs-d'œuvre de ce genre si prisé en Angleterre. Ce n'est pas seulement un volume de mémoires mais — l'auteur prend bien soin de le suggérer — un document sociologique et littéraire fournissant la clef de toute une génération.

En particulier, ce livre révèle le rôle capital des années de formation dans la vie d'Isherwood, la persistance chez l'adulte de multiples habitudes mentales contractées par l'adolescent. Au fond, Isherwood a mis très longtemps à se libérer de sa jeunesse.

Christopher William Bradshaw-Isherwood naquit dans le Cheshire en 1904. Comme beaucoup de jeunes bourgeois, on l'envoya dans une *public school*, puis à Cambridge (Corpus Christi) où il étudia l'histoire. Trop jeune pour s'engager (il a quatorze ans à l'Armistice), l'adolescent souffre du complexe de l'« embusqué » : inconsciemment, il a honte de n'avoir pu s'affirmer en tant qu'homme. De là son désir constant de se mettre à l'épreuve pour compenser ce sentiment de frustration : c'est ce qu'il appelle « The Test », examen qu'il souhaite subir mais qu'il craint tout à la fois. L'idée du « Test » trahit la conscience d'une infériorité vis-à-vis des exigences de la réalité, une incapacité foncière de leur faire face spontanément. Les *Lehrjahre* d'Isherwood se soldent par une série d'échecs « sociaux » : il doit quitter Cambridge pour s'être moqué des examinateurs en remplissant sa copie d'absurdités ; ensuite, il retourne à Londres, donne des leçons particulières, devient secrétaire d'un musicien, commence la médecine, abandonne tout projet d'études et finalement s'expatie. En revanche, il cherche à s'évader dans des mythes dont les thèmes soulignent son hostilité contre un monde auquel il ne peut s'intégrer. Ces mythes dont il a raconté en détail la genèse et le développement sont centrés sur la figure de l'espion, du conspirateur. De conception essentiellement dualiste, ils partagent la société en deux camps supposés en lutte perpétuelle l'un avec l'autre. Le premier se réduit à une poignée de partisans, héros mystérieux qui concrétisent les sentiments de leurs créateurs : à savoir Isherwood lui-même et surtout son condisciple « Chalmers » dont l'anarchisme romantique l'a, de son propre aveu, littéralement envoûté. Quant au camp adverse, il s'identifie avec l'ordre établi, le milieu social : d'abord l'école, puis l'Université, professeurs et étudiants. Ainsi, Laily, l'incarnation du *don* (son nom signifie « loathly », l'ignoble) est le type du rat de bibliothèque ; il est de connivence avec les « Poshocrats » (les forts en thème, les fils de famille, les comitards qui trônent dans les

cercles et les équipes sportives), bref avec tous ceux qui acceptent le système. Il va de soi que l'irrationnel entre pour une bonne part dans la révolte d'Isherwood. On peut la rattacher à son dégoût instinctif de tout pédantisme, de tout snobisme; et l'on pourrait peut-être même l'expliquer par l'antagonisme inconscient de l'inadapté à l'égard de gens apparemment sans problèmes. Mais elle révèle en même temps un sens critique particulièrement éveillé à l'endroit des valeurs sociales et intellectuelles prônées par l'autorité. Pour ce qui est du conflit, il reste irrévocablement condamné à l'ambiguïté et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que les agresseurs souffrent d'une crise permanente d'effectifs : ils ne sont que deux, leurs complices étant purement imaginaires. Ensuite, parce que les deux camps vivent côte à côte : ils « coexistent ». Enfin et surtout, parce que les rebelles ne sont tels qu'en pensée et qu'ils se confondent extérieurement avec la masse de leurs adversaires. Fils de grands bourgeois, Isherwood se voit l'objet des avances de l'« ennemi » et sa foi dans la cause n'est pas si ferme qu'il ne puisse la trahir. Aussi, la lutte prend-elle inévitablement l'allure d'une guerre froide : actes de sabotage, conspirations ourdies par des espions, des magiciens. Isherwood s'est, à plusieurs reprises, essayé à donner à ces fables orales une forme littéraire mais en vain. Par contre, elles constituent l'armature des poèmes qu'Auden écrivit après avoir été initié au jeu par son ami; on les retrouve dans ses volumes de 1928 et de 1930. Et il en est resté quelque chose, c'est incontestable, dans les premiers romans d'Isherwood : *All the Conspirators* (1928) et *The Memorial* (1932).

Ils se déroulent tous deux en Angleterre, dans un cadre bourgeois; et tous deux traitent d'un conflit. Conflit entre parents et enfants dans *All the Conspirators* où l'on reconnaît sans peine les situations essentielles des mythes ainsi que l'idée du « Test ». D'un côté de la barrière, nous trouvons Philip Lindsay, le *Truly Weak Man*; peintre et écrivain en herbe, il s'évade de son milieu pour se consacrer à l'art mais il finit par rentrer gentiment au logis : il rate le « Test ». Appartiennent également au camp des conspirateurs : Allen Chalmers, homonyme et portrait de l'ami d'Isherwood, et Joan, la sœur de Philip, qui sans plus de succès que son frère tente d'échapper à l'atmosphère étouffante du Home. Le parti

opposé est commandé par Mrs. Lindsay, mère incompréhensive, sentimentale et conventionnelle dont l'amour tyrannique cause la ruine de son fils. Ce personnage, sur lequel l'autobiographie observe la plus grande discrétion, réapparaîtra ultérieurement dans *The Memorial* et *The Ascent of F6*. Aux côtés de la Mère se range le « Poshocrat » : Victor Page, le sage fiancé de Joan, fils à papa prisonnier des convenances de sa caste et de son éducation. Entre les deux camps, le fossé est infranchissable, le duel sans merci : allusions blessantes, larmes, portes claquées entre deux tasses de thé. Sans doute, Mrs. Lindsay aime-t-elle Philip et Victor aime-t-il Joan mais leur amour ne les accepte pas tels quels, intégralement. C'est qu'il obéit à des impératifs extérieurs, préjugés sociaux ou moraux ; il voudrait l'être aimé différent : plus conforme à ces abstractions, moins fidèle à lui-même.

Ce thème est repris avec plus de vigueur dans *The Memorial*, œuvre ambitieuse où le conflit déborde les cadres de la comédie de salon pour s'étendre à toute la société. Dans l'interval, Auden était revenu de Berlin (1928), la tête bourrée de théories. Homer Lane, le pédagogue américain dont il avait adopté les idées, croyait l'homme naturellement bon. Le mal, disait Lane, n'est qu'ignorance : livré à lui-même, chaque être tend vers la perfection. Cependant, l'ingérence de la société ou une quelconque censure morale peuvent corrompre cette force vitale qui nous porte vers le bien, transformer nos tendances altruistes en égoïsme. Pour y parer, il suffit de donner libre cours à l'instinct en secouant le joug de la raison, des tabous de la morale, des vérités inculquées par la Famille et l'Ecole : il s'agit d'avoir « le cœur pur », expression caractéristique qu'Isherwood ne se fit pas faute d'employer dans son nouveau roman. Car ces idées, on s'en doute, ne pouvaient manquer de le séduire. Pour Auden et Isherwood, l'amitié fut une source d'échanges féconds. Auden trouve dans les mythes un moyen d'expression, tandis qu'Isherwood lui emprunte l'instrument qui lui permettra d'approfondir son analyse de la bourgeoisie anglaise. Dans *The Memorial*, le dualisme résulte moins d'un conflit de générations que de l'opposition de deux types d'hommes réagissant différemment à un même « Test ». L'épreuve, cette fois, c'est la guerre, la guerre qui marque le terme d'une époque, le crépuscule de la gen-

try conservatrice. Chronique de famille, *The Memorial* est le roman d'une décadence : le domaine ancestral est racheté par un industriel, le Squire meurt gâteux, sa fille Mary partage son temps entre sa cuisine et sa galerie d'art et Eric, son petit-fils, flirte avec les communistes. Face au bouleversement opéré par l'histoire, deux attitudes sont possibles. Les uns rejettent un passé révolu et marchent avec leur temps : Mary, par exemple, est une femme « saine », lucide et énergique qui se réalise dans le présent, librement et pleinement : « Living people are better than dead ones. And we've got to get on with life. » C'est un être au « cœur pur », donc heureux. D'autres, par contre, abdiquent devant la vie, se raccrochent désespérément à des valeurs périmées. Telle Lily Vernon, veuve de guerre qui végète à l'ombre d'un bonheur défunt. Pas plus que Mrs. Lindsay, elle n'aime son fils pour ce qu'il est; son amour est une force coercitive visant à rendre Eric conforme à un type préfabriqué. *Grosso modo*, l'idée maîtresse du livre peut se résumer comme suit : est mal ce qui s'oppose à l'élan vital, est bien ce qui lui permet de s'accomplir. Sur le plan politique, cette thèse doit s'interpréter comme une prise de position contre tout conservatisme; on sait d'ailleurs que *The Memorial* fut achevé à Berlin, après qu'Isherwood eut été gagné aux idées de gauche.

Ainsi donc, en quelques années, nous le voyons étendre sa condamnation de l'Université à la Famille, puis aux classes dirigeantes. Néanmoins, Isherwood-le-rebelle n'a rien d'un pamphlétaire. A l'attaque de front, il préfère la satire voilée : la pointe, le pastiche, l'*understatement*; et il pousse la subtilité jusqu'à en perdre toute vigueur. Notons qu'il définit *The Memorial* comme « an epic disguised as a drawing-room comedy ». Comédie sérieuse, toutefois : à peine consent-il à sourire et encore, ce n'est pas un *smile* indulgent qu'il arbore mais le *grin* acide et entendu de l'ironiste. Ces ricanements discrets qui percent à travers le détachement du narrateur sont en rapport direct avec la situation occupée par Isherwood au sein du camp adverse. Ce sont les armes d'un rebelle timoré et velléitaire qui tantôt pactise avec l'ennemi, tantôt s'efforce d'aller jusqu'au bout de lui-même. Les années passées en Allemagne (1929-1933) devaient mettre fin à cette ambiguïté.

Quitter l'Angleterre, c'était à la fois rompre avec un

milieu qui l'étouffait, passer le « Test » et conquérir sa liberté. Auden se trouvait déjà à Berlin, de même que John Layard, l'anthropologue qui lui avait révélé les théories miraculeuses de Homer Lane. Voilà qui décida Isherwood à les rejoindre, bientôt suivi en cela par Stephen Spender. Pendant plus de trois ans, il vit de leçons particulières, loge en garni et, à en croire Spender, se nourrit de caramels et de viande de cheval. Mais il est libre et le spectacle de la capitale allemande est à cette époque des plus fascinants. Isherwood y assiste à l'agonie du régime de Weimar : c'est une société en pleine désintégration qui forme la toile de fond de *Mr. Norris Changes Trains* (1935) et des esquisses de *Goodbye to Berlin* (1939), fragments d'un grand roman inachevé sur l'Allemagne d'avant Hitler. Isherwood retrouve dans la République de Brüning et de Hindenburg les forces de destruction qui minaient la bourgeoisie anglaise. Cependant, il ne s'agit plus, cette fois, d'un attachement aveugle à un passé de gloire. L'instinct de mort, pour parler comme Freud, est ici indifférence, apathie. Les masses hurlent avec les loups ; écrasées par la peur, la misère et le chômage, elles seront une proie facile pour les Nazis. Isherwood n'a point brossé de fresque historique : ce romancier n'accorde qu'un rôle d'arrière-plan aux problèmes politiques. Rôle secondaire et pourtant capital car c'est la politique, en fin de compte, qui décide du sort des individus : celui des consommateurs anonymes des bars et des restaurants ; celui de Fräulein Schroeder, la logeuse de l'auteur ; celui de Pregnitz, l'aristocrate anglophile qui voudrait vivre sur une île déserte, entouré de jeunes athlètes bronzés ; celui, enfin, de Bernhard Landauer qui sait sa race condamnée. Mais alors, comment justifier cette discrétion vis-à-vis d'un facteur par ailleurs si puissant ? Nul doute qu'il n'y ait là une intention, un dessein sur lesquels nous aurons à revenir. Néanmoins, aucune explication ne pourrait être complète sans tenir compte de l'angle très particulier sous lequel l'écrivain envisage son milieu berlinois. Le rebelle, on l'a vu, s'est affranchi par l'exil. Sorti de son cadre naturel, sans attaches avec sa patrie d'adoption, l'émigré peut fournir un témoignage d'une impartialité incomparable. Avec cette réserve que sa qualité d'étranger ne l'exclut pas entièrement de la société : elle ne fait que lui donner du recul. Visiblement, Isherwood aime les gens qu'il

décrit. Il participe même à leur drame mais de loin : il ne joue le jeu qu'à demi car il reste, en fait, constamment disponible. Les événements politiques ne le touchent que par la bande, à travers les situations qu'ils créent dans l'existence de quelques individus. Si Bernhard Landauer finit dans un camp de concentration, Isherwood est porteur d'un passeport qui lui confère une immunité quasi absolue. De là son attitude mi-détachée mi-engagée, ce mélange subtil d'objectivité et de sympathie. « 'I believe that you will always come back to Berlin, Christopher. You seem to belong here'. 'Perhaps I do, in a way'. » Qu'il vive à Cambridge, à Kensington ou à Berlin, Isherwood évolue en marge de son milieu. La prise de parti, chez lui, ne va jamais jusqu'à l'action : il n'a ni les convictions arrêtées ni le désir d'efficiencie d'un Malraux, cette volonté de se dévouer corps et âme à une cause. Rien de plus typique, à cet égard, que la conclusion de son livre sur la guerre de Chine : « And the well-meaning tourist, the liberal and humanitarian intellectual, can only wring his hands over all this and exclaim : 'Oh dear, things are so awful here — so complicated. One doesn't know where to start'. » Il est intéressant de constater que ses personnages les mieux campés sont, comme lui, des déracinés, des déclassés. *Mr. Norris Changes Trains* met en scène un gentleman-aventurier, homme du monde timide, vicieux et raffiné, escroc au cœur tendre à qui l'imagination tient lieu de gagne-pain. Le très édouardien Mr. Norris appartient à des temps révolus : c'est un témoin de la « belle époque » égaré dans une bagarre entre chemises brunes et communistes. Et il n'est pas le seul de son espèce. Sally Bowles, l'inoubliable héroïne de *Goodbye to Berlin*, représente, elle aussi, cette portion de la bourgeoisie qui a « mal tourné ». Poupée sans cervelle mais au fond bonne fille, elle vit de ses charmes sophistiqués, passant d'un amant à l'autre en quête de celui qui l'emmènera à Hollywood. Voilà pour les émigrés. Quant aux autres personnages, il n'en est aucun qui puisse leur faire concurrence. Ses héros allemands, Isherwood les recrute dans toutes les classes sociales, tout en marquant une nette préférence pour les petites gens qu'il côtoie journalièrement. Le contraste est brutal avec les œuvres antérieures : aux salons de Kensington, au manoir élisabéthain succèdent les meublés et les taudis dont il a donné une image vivante

dans *The Nowaks*. Rien n'est plus éloigné de la littérature prolétarienne que les notations sèches et rapides d'Isherwood. Il relate ce qu'il voit, sans plus; et seul le ton du récit trahit sa sympathie pour les victimes du régime. Cette sympathie, il ne la réserve pas aux prolétaires. Isherwood n'est ni homme de parti ni porte-parole d'une classe. Comment pourrait-il l'être, lui qui s'est placé délibérément en dehors de toutes les catégories reconnues ? Pour les siens, il n'est qu'un traître; aux yeux des communistes, il reste un bourgeois : « A young bourgeois intellectual, he thought. Enthusiastic, within certain limits. Educated, within certain limits. Capable of response if appealed to in terms of his own class-language. » Son éducation l'a marqué trop profondément pour qu'il puisse la renier; c'est elle qui mitige sa foi dans le communisme, explique ses hésitations. Bourgeois repent et marxiste de cœur, Isherwood constate, avec Auden, que s'il a pu quitter un camp, il ne pourra jamais passer dans l'autre. Cette impuissance fait également sa force. Isolé, il ne partage les préjugés ni des uns ni des autres : mieux que personne, il est à même de comprendre. Homer Lane, déjà, disait qu'aimer, c'est comprendre, tolérer, approuver : même le crime et l'erreur. Arthur Norris est un escroc, Sally Bowles une putain, Otto Nowak une petite gouape : peu importe. Loin de s'ériger en juge, Isherwood projette ses personnages sur le plan de la comédie. L'ironie cède le pas à l'humour, le sarcasme à un sourire qui dénote à la fois lucidité et affection : « People I like often make me want to laugh at them. » Ce ton dégagé, cette verve comique, aimable et sans contrainte, révèlent clairement l'effet libérateur des années d'exil.

Revenu en Angleterre peu après qu'Hitler ait pris le pouvoir, Isherwood se lance dans le journalisme et le cinéma. En 1939, il s'expatrie à nouveau, toujours en compagnie d'Auden. Leur départ pour les Etats-Unis à la veille de la guerre provoqua des commentaires désobligeants : on y vit une désertion, une trahison. Auden et Isherwood devaient, en effet, une bonne part de leur notoriété à leurs pièces de théâtre dont on avait surtout retenu le côté politique. Et pourtant, l'antifascisme était loin d'en constituer le ressort essentiel. Ainsi, *The Ascent of F6* rejette expressément toute forme de gouvernement en tant qu'incarnation de la volonté de puissance. On

le voit : la condamnation ne vise pas seulement la dictature et, de plus, elle ne se fonde que sur des considérations d'ordre spirituel. En réalité, l'anarchisme de ces écrivains découle en droite ligne d'un trait fondamental de la mentalité protestante : la hantise du péché. D'origine puritaine, Isherwood a hérité, pour sa part, de la conscience tyrannique du *Dissenter*. *The Ascent of F6* souligne l'universalité du péché et la perversité de l'homme, paraphrasant ainsi une idée maîtresse de Luther et de Calvin. Si louable qu'en soit le but, l'action reste liée au mal : « Nous péchons toujours, dit Luther, lors même que nous faisons le bien. » Celui-ci se recherchera par conséquent en dehors de la politique. Cette tendance au détachement qui, rappelons-le, s'observe dès 1936, se traduit par un désir de mortifier la volonté, l'élément destructeur qui nous ruine en nous poussant à dominer autrui. Car volonté signifie ici orgueil, égoïsme, amour de soi ; c'est une forme corrompue de l'Amour. Il est indiscutable que les thèses exposées dans la pièce laissaient entrevoir l'attitude ultérieure des deux hommes : leur pacifisme et leur adhésion à un spiritualisme religieux.

L'Amérique représente, après l'Angleterre et l'Allemagne, une troisième phase dans la vie d'Isherwood. Alors qu'Auden se convertit au christianisme, il s'adonne, lui, à la mystique hindoue. Installé en Californie où Gerald Heard et Aldous Huxley, ces autres adeptes du spiritualisme oriental, l'avaient précédé, il fréquente le temple hindou de Hollywood, s'attelle à l'étude du *Védanta* et traduit la *Bhagavad-Gîtâ* (1944) : Somerset Maugham a décrit une expérience analogue dans *The Razor's Edge* (1944). La religion professée par Isherwood se distingue par sa tolérance universelle et son caractère contemplatif. Hostile à tout dogme moral, elle ne condamne rien ni personne et soutient que la vérité revêt pour chacun un aspect différent ; loin de vouloir imposer à l'individu des croyances toutes faites, elle ne s'efforce que de lui faire comprendre les siennes. L'homme ne se réalise pas dans l'action mais dans la connaissance, dans un combat contre l'ignorance auquel il se prépare par une discipline sévère de la vie morale. Ajoutons que cet ascétisme ressemble peu à celui des mystiques chrétiens : par exemple, il n'exclut ni l'exubérance ni le

rire qui est, selon Isherwood, « un des aspects les plus purs et les plus beaux de l'Amour ».

Tout comme Auden, Isherwood est devenu citoyen américain (1946). En se fixant aux Etats-Unis, il répète le geste qui lui a si bien réussi en 1929 : une fois de plus, il se débarrasse de ses entraves. Non plus de son éducation bourgeoise mais de son passé politique. Car l'Europe le force à un engagement devenu pour lui vide de sens; pour disposer de lui-même en toute liberté, pour renier les attitudes qui le paralysent, il faut aussi qu'il sorte du milieu qui les a engendrées.

Sans doute les quelque vingt ans qu'il a passés en Amérique lui ont-ils permis de trouver sa vocation sur le plan spirituel. Mais force nous est de constater que cette période a été marquée par un ralentissement et même par un déclin sensible de son activité créatrice. Des deux récits qu'il a publiés depuis 1939, aucun n'égale *Mr. Norris Changes Trains*. Le premier, *Prater Violet* (1946), est une *long short story* où il évoque, dans le style des magazines, l'atmosphère des studios d'avant-guerre. Cette nouvelle se rattache encore aux études berlinoises, mais les tics de ce metteur en scène autrichien venu à Londres pour y tourner un film, son désespoir et sa rage l'annonce des massacres de Linz et de Vienne en février 1934 sont, à tout prendre, moins dignes d'intérêt que les quelques pages où l'auteur s'étend sur lui-même. Cette humeur expansive est un trait nouveau chez Isherwood; on la retrouve, plus affirmée, dans *The World in the Evening* (1954), son dernier livre en date. Cette fois, l'action se déroule aux Etats-Unis, en 1941; mais grâce à une série de vues rétrospectives, le roman englobe tout l'entre-deux-guerres et notamment les événements dont le héros a été témoin en Europe. Cependant, plus encore que *Goodbye to Berlin*, *The World in the Evening* reste centré sur des problèmes individuels. Stephen Monk est un riche Anglo-Américain, une réincarnation du *Truly Weak Man* dont deux mariages et plus de trente ans d'expérience n'ont point suffi à tremper le caractère. Jane, sa seconde femme, le trompe et il la quitte pour se réfugier chez les quakers parmi lesquels il se voit contraint de passer un long séjour. Stephen en profite pour faire un retour sur lui-même. Il revit son passé; pour la première fois, il ose se regarder en face; et cet examen de conscience le mûrit, lui procure même

un certain bonheur : la connaissance est aussi délivrance. Incontestablement, *The World in the Evening* est le plus explicite de tous les romans d'Isherwood, encore qu'il ne dégénère jamais en un exposé systématique d'idées. L'auteur y dénonce, après Pascal, la tyrannie du moi; il insiste sur la nécessité de l'ascétisme et de la solitude morale car il faut que chacun trouve sa propre vérité. Au fond, les croyances d'Isherwood se résument en une sorte de panthéisme idéaliste. Toute existence individuelle repose sur un principe universel, une source de vie indestructible dans laquelle elle est absorbée après la mort : on reconnaît ici le dieu impersonnel du *Védanta*. Ainsi donc, l'âme ne périt pas; c'est ce qui permet à Stephen de mener en 1941 un dialogue de deux pages avec sa première femme morte en 1935. Huxley, déjà, s'était essayé à converser avec l'au-delà; sans grand succès, il est vrai. Et il faut avouer que ces voix désincarnées ne conviennent guère mieux à Isherwood dont le talent s'exerce naturellement dans la peinture de l'univers physique. Enfin, l'amour que se portent les créatures les unes aux autres n'est, lui non plus, pas affecté par la mort : tous ceux qui aiment ou ont aimé se retrouvent au sein de l'Amour éternel. Et le roman se termine par un pardon général : tous les protagonistes se comprennent mutuellement, Stephen et Jane se donnent l'absolution et l'on voit même une vieille fille, quakeresse de stricte obédience, manifester une indulgence exemplaire sur le chapitre de l'homosexualité. Ce ton bénisseur est pour le moins gênant. En outre, Isherwood ne va jamais jusqu'au bout de ses idées : il se contente de les ébaucher. A peine a-t-il émis une idée qu'une pudeur naturelle l'incite à l'abandonner. Tantôt, il s'efforce, comme autrefois, de la traduire en situations; tantôt, il la présente à l'état brut. Mais une pareille tentative d'explicitation était vouée à l'échec car elle allait précisément à l'encontre de son tempérament de romancier. Isherwood est aussi peu doué pour le prêche, si discret soit-il, qu'il a de talent dans l'analyse : les passages discursifs de *The World in the Evening* témoignent d'une impuissance qui en fait foi. Somme toute, le penseur veut communiquer ce que l'homme se refuse à dire et ce que le romancier ne saurait imaginer. La foi et l'art ne se recouvrent ici que partiellement. *The World in the Evening* reste une œuvre admirable par endroits mais insatisfaisante dans l'en-

semble. Souhaitons que cette phase ne soit que transitoire. Si la pensée hindoue a débarrassé Isherwood de certaines inhibitions, si elle l'a rendu plus communicatif, elle paraît, par ailleurs, peu compatible avec ses qualités d'écrivain. Et il faudra bien que celui-ci s'en affranchisse (si ce n'est déjà fait), à moins qu'il ne devienne moins exigeant avec lui-même et qu'il ne sorte du rôle de témoin que lui assigne sa nature.

Voyons à présent comment ces diverses attitudes se concrétisent sur le plan esthétique.

Les romans d'Isherwood sont, dans une large mesure, autobiographiques. Non seulement ils expriment les relations que l'auteur entretient avec son milieu mais leurs situations, leurs personnages même sont plus d'une fois calqués sur la réalité. L'idée du « Test » se retrouve jusque dans *The World in the Evening*; l'ombre du *Truly Weak Man* hante les villas de Hollywood tout autant que les taudis berlinois; et le thème de l'homosexualité, à peine esquissé dans les mémoires, réapparaît dans les romans avec une insistance croissante. Chalmers et Philip, les protagonistes de *All the Conspirators*, correspondent presque trait pour trait aux amis de l'auteur décrits, sous les mêmes noms, dans *Lions and Shadows*. Isherwood rapporte qu'à l'époque de sa révolte antibourgeoise, il aimait s'installer sur une plage pour y surprendre les propos des baigneurs : de telles bribes de conversation, enregistrées sur place, ont été incorporées au dialogue de ses deux premiers livres. L'imagination n'intervient chez lui que pour combiner les matériaux fournis par l'observation : sa fonction est celle d'un ordonnateur, d'un metteur en scène. D'ailleurs, tous ses efforts pour écrire un livre à partir des mythes élaborés à Cambridge n'ont abouti à rien; en constatant son échec, il ne fait qu'avouer son incapacité à manipuler des données où domine l'imagination pure.

Voilà qui situe ses romans dans le domaine de la littérature d'observation. Mais qu'on ne s'y trompe pas : Isherwood a beau se comparer à une caméra « quite passive, recording, not thinking », il n'en retouche pas moins ses prises de vues. Si réaliste soit-il, l'art reste une transposition et celui du cinéaste n'échappe pas à la règle. Aussi nous prévient-il que l'emploi de la première personne du singulier n'équivaut nul-

lement à une confession de sa part. Même les personnages de l'autobiographie ne sont pas en tout point conformes à leurs modèles : *Lions and Shadows* doit être lu comme un roman. C'est qu'il attache moins de prix à la véracité dans la représentation des faits ou des individus isolés que dans l'analyse de leurs rapports. Isherwood est un peintre de mœurs, donc de situations. Peu importe si les héros sont défigurés, les événements romancés, pourvu que leurs relations restent fidèles à l'expérience vécue. Isherwood n'isole pas ses sujets, pas plus qu'il ne les peint sur le fond neutre, abstrait des photos de passeport. Au contraire, il insère ses personnages au sein d'un réseau de circonstances; il voit l'homme en tant qu'animal social, face aux autres hommes : dans le cercle de famille, au café, dans un compartiment de chemin de fer ou tout simplement en tête-à-tête avec Sally Bowles. De là le rôle capital qu'il accorde au dialogue : c'est un domaine où il est passé maître. *Mr. Norris Changes Trains* est un véritable roman-conversation dont l'action se déroule presque entièrement sous la forme de répliques. Rappelons en passant que la nouvelle *Sally Bowles* a fourni matière à un film et à une comédie. Styliste précis et plein d'aisance, Isherwood excelle à charger des propos apparemment terre-à-terre de sous-entendus, à rendre les nuances les plus subtiles du ton, de l'accent et du vocabulaire. Chez lui, le dialogue prend le pas sur la description et, dans ses premiers livres, il va même jusqu'à s'en servir pour révéler des événements que le romancier se plaît d'ordinaire à saisir sur le vif. Philip Lindsay et Mr. Norris sont des acteurs discutant leur rôle après coup : on les entend parler de ce qu'ils ont fait plutôt qu'on ne les voit agir. Cette réticence vis-à-vis de tout effet théâtral est un point qu'il nous faudra approfondir. L'important ici, c'est que l'action soit vue *a posteriori* : comme si elle venait de se passer. Du reste, il est rare qu'Isherwood traite de situations existant au moment où il écrit : en règle générale, il y a un décalage de plusieurs années entre le présent réel et celui, tout historique, de ses récits. Il aime d'ailleurs à jouer avec la chronologie, suivant en cela le goût de l'époque. Publié en 1932, *The Memorial* commence en 1928, se poursuit en 1920, puis en 1925 pour se terminer en 1929; en plus de cela, certains épisodes évoquent l'avant-guerre. Les héros ne se bornent pas à arracher à la mémoire une image

floue et fragmentaire du passé; l'auteur le leur fait littéralement revivre : il le rend actuel et concret. A cet effet, il emploie un procédé qui relève autant du cinéma que de la littérature : le *flash back*, la vue rétrospective qui vient s'intercaler entre deux phases du présent. Ses romans se composent d'une suite de scènes détachées, de courtes séquences qui juxtaposent les époques. Loin de rendre la continuité de l'expérience, ils n'en dépeignent que les moments essentiels, tout en les considérant parfois avec un léger recul. Si j'ai parlé de courtes séquences, c'est avec intention. Peintre de mœurs, Isherwood insiste avant tout sur les attitudes et les gestes : c'est un dessinateur qui saisit le réel dans ce qu'il a de dynamique et d'éphémère. Aussi les intrigues de longue haleine ne lui conviennent-elles pas. Le roman qu'il se proposait d'écrire sur l'Allemagne de Weimar n'a jamais été terminé et, à en juger d'après *The Memorial* et *The World in the Evening*, il est heureux qu'il n'ait pas exécuté un projet aussi ambitieux. D'autant plus que, de cette façon, il nous eût privés de ces petits chefs-d'œuvre que sont *Mr. Norris Changes Trains* et *Goodbye to Berlin*. Ce sont là des études, des crayons. Isherwood ne s'attarde pas à fignoler les arrière-plans, ni à dégrader les coloris, ni même à rendre la perspective. Ses personnages manquent souvent de volume : leur silhouette, croquée d'un trait sûr, semble se mouvoir dans un univers à deux dimensions. A l'en croire, la meilleure façon, pour un romancier, de se représenter une scène, c'est de la projeter sur un écran imaginaire. Si sa maîtrise du dialogue est celle d'un dramaturge né, la plupart de ses moyens d'expression rappellent le cinéma plutôt que le théâtre. C'est le cas, notamment, de ceux que je viens d'indiquer : le *flash back*, le découpage de l'intrigue en épisodes discontinus et la technique du noir et blanc. De telles affinités n'ont d'ailleurs rien de surprenant si l'on sait qu'Isherwood avoue être un *film fan* et qu'il a travaillé pour la Metro-Goldwyn-Mayer.

Sa technique, nous l'avons vu, résulte de son désir de peindre des situations concrètes et cette conception du roman s'explique à son tour par son intérêt pour les problèmes éthiques. L'œuvre d'Isherwood répond à un besoin de lucidité, à une volonté de connaître qui s'exerce spontanément dans l'observation du comportement humain. Moins livresque que chez

Auden, la connaissance repose ici presque exclusivement sur l'expérience directe des faits. Isherwood est un moraliste empirique, curieux de toute situation matérialisant une démarche, calculée ou non, de la conscience morale. Considérée sous cet angle, la vie sociale comporte peu de tableaux qui soient dépourvus de signification. Les chastes cinq à sept de Lily Vernon en présentent autant que les aberrations sexuelles de Mr. Norris. De même, les vexations commises par une patrouille de S. A. sont aussi révélatrices du fanatisme hitlérien qu'un discours du *Führer*. Pour décrire l'écroulement du régime de Weimar, Isherwood peut se contenter de voir les événements politiques par le gros bout de la lorgnette. Les propos des pensionnaires de Fräulein Schroeder, le drapeau nazi flottant sur un fort de sable à la plage, l'indifférence circospecte des passants devant la violence expriment autant de « choix » dont l'importance ne consiste pas seulement à déterminer un courant d'opinion. Pour le moraliste, il n'y a pas de hiérarchie sociale : dans le choix, c'est l'acte de la conscience qui l'intéresse, bien plus que l'écho qu'il produit dans le monde extérieur. Aussi l'avis du lampiste vaut-il celui du ministre. Isherwood pourrait très bien reprendre à son compte ce que Stephen dit d'Elizabeth Rydal dans *The World in the Evening* : « ... Elizabeth transposed everything she wrote about into her own kind of microcosm. She never dealt directly with world-situations or big-scale tragedies. That wasn't her way. But she tried to reproduce them in miniature, the essence of them. » L'accumulation de situations banales permet d'explorer la conscience dans ses recoins les plus secrets. Mais l'expérience ne mène pas seulement à la connaissance : elle la dépasse pour rejoindre la tolérance ou plutôt cette approbation d'autrui qui est aussi un acte d'amour. Même les Nazis sont vus sans haine, surtout lorsqu'ils sont individualisés. Tout compte fait, il semble qu'Isherwood s'en prenne moins aux gens qu'aux idées qui les détruisent, eux et les autres. Il combat l'ignorance plutôt que les ignorants, car, comme le disait Homer Lane, il n'est personne qui ne porte le bien en soi. Si l'indulgence du romancier contraste avec l'agressivité du dramaturge, c'est que celui-ci discute des principes tandis que celui-là observe des individus. Isherwood n'a jamais condamné que ce qui menace d'étouf-

fer la personnalité : les préjugés moraux et les conventions sociales, Cambridge et le Home, *Mein Kampf* et le dogmatisme marxiste. Et ce sont là précisément des préceptes abstraits, des formules sclérosées ou bien des institutions, des systèmes qui font fi du particulier, et imposent à tous le même uniforme, contraignant chacun à renier une partie de lui-même. Bref, Isherwood ne s'oppose qu'aux forces qui empêchent l'individu de s'accomplir par la connaissance. Les deux ruptures que nous avons constatées dans sa vie à dix années de distance n'ont pas d'autre explication. La connaissance s'acquiert par le détachement : plus l'écrivain a de recul, plus son témoignage présente de valeur humaine et artistique. Isherwood n'a rien écrit de plus vrai ni de plus parfait que ses récits berlinois.

Fait caractéristique, ce sont celles de ses œuvres où il s'efface le plus devant ses personnages, celles où il parle le moins explicitement de lui-même, encore qu'il reste constamment en scène. L'éloignement de Cambridge et de Kensington se solde par une « dépersonnalisation ». L'acteur passe de l'autre côté de la rampe : il devient confident, spectateur. Mais cet effacement paraît correspondre à une intention de l'écrivain plutôt qu'à une attitude de l'homme. Stephen Spender qui l'a beaucoup fréquenté à l'époque note qu'il dominait son entourage; par contre, dans les récits, le « je » agit tout au plus à la façon d'un réactif sur les héros. En réalité, Isherwood observe à l'endroit de sa personne une réserve d'autant plus singulière qu'elle va de pair avec un souci de sincérité totale. Il y a dans l'autobiographie des domaines tabous, d'autres où la censure n'intervient qu'au-delà d'un certain point. S'il veut bien se confier, il n'entend pas, pour autant, tomber dans l'exhibitionnisme. A cet égard, il réagit souvent selon les habitudes de sa race et particulièrement du *public schoolboy*. Par exemple, il a horreur de tout étalage d'idées : il déteste le pédantisme, le sérieux, la prétention de l'intellectuel : « The audience (il s'agit d'un public berlinois) plainly regarded the concert as a religious ceremony. Their taut, devotional enthusiasm oppressed me like a headache. » Il n'émet guère d'opinions et quand il le fait, c'est toujours à demi-mots, par allusions et *understatements*, sous le couvert d'une situation. L'abstraction n'est du reste pas son fort : il

ne parvient à suggérer le général et l'universel qu'à travers des cas concrets. L'idée reste chez lui irrévocablement liée aux faits et c'est pour l'avoir oublié qu'il a raté son dernier roman. La pudeur apparaît donc bien comme la vertu cardinale de ce romancier. Mais comme toute qualité, elle ne laisse pas de présenter des inconvénients. Isherwood pêche souvent par excès de subtilité : il lui arrive de manquer son but à force de voiler ses effets. Dans *The Memorial*, il a si bien calqué son style sur le personnage de Lily Vernon que les épisodes qui lui sont consacrés en deviennent parfaitement insipides. En d'autres occasions, la banalité voulue des situations frise la platitude du journalisme. Au surplus, il est obsédé par la peur des grands sentiments. Le ridicule tue, dit-on, mais il est tout aussi vrai que le *self-control* paralyse. L'amour est un thème qu'il a ignoré jusqu'à *The World in the Evening*, exception faite de son aspect physique. Et nous avons déjà souligné sa répugnance à peindre les événements sur le vif : l'action de son premier livre est entièrement « tea-tabled », c'est-à-dire réduite à une série de conversations rétrospectives, selon un procédé cher à E. M. Forster. De même, à mûre réflexion, le ton de ses romans concorde peu avec leurs sujets. Ceux-ci ne manquent certes pas de grandeur : Isherwood est, par excellence, le chroniqueur d'une fin d'époque, un peintre de crépuscules. Mais ces thèmes tragiques, la décadence de la bourgeoisie anglaise, la fin de la République de Weimar, il les traite dans le style de la comédie, corrigeant, selon les cas, par l'ironie ou par l'humour, ce qu'ils offrent de spectaculaire. Toutefois, cette pudeur s'atténue avec le temps et il réussira même à s'en affranchir dans *The World in the Evening*.

Des six volumes d'Isherwood que nous avons examinés ici, les deux premiers sont des œuvres de jeunesse dont les problèmes et le langage dépendent trop étroitement de circonstances de lieu et de temps, elles-mêmes trop particulières pour toucher encore le grand public. *All the Conspirators* et *The Memorial* sont de ces livres qu'on aime parce qu'on s'y retrouve un peu soi-même. Parmi les œuvres postérieures, *Prater Violet* me semble destiné tout au plus aux amateurs d'hebdomadaires illustrés. Restent donc *Mr. Norris Changes*

Trains et *Goodbye to Berlin* dont les qualités expliquent les défauts de *The World in the Evening*. La comparaison des unes et des autres révèle clairement les dangers auxquels s'expose Isherwood dès qu'il abandonne la peinture de mœurs pour tomber dans l'abstraction (1).

(1) Bibliographie succincte :

V. S. PRITCHETT, *Men of the World*, in *The Penguin New Writing*, n° 30, 1947, pp. 135-141; G. H. BANTOCK, *The Novels of Christopher Isherwood*, in *The Novelist as Thinker*. Edited by B. Rajan, Londres, 1947 (Focus Four), pp. 46-57; *The Huge Northern Circuit*, in *The Times Literary Supplement*, 23 mai 1952, p. 344; Stephen SPENDER, *World within World*. Londres, 1951.

L'estampe, œuvre d'art et document

par Ph. ROBERTS-JONES,

Chargé de cours à l'Université

Si, dans le titre de cette leçon inaugurale au cours d'Histoire de la Gravure, j'ai choisi le mot *estampe*, c'est pour répondre à un souci d'exactitude. Ce terme, qui vient de l'italien « stampa », nomme un objet précis : le fruit d'une gravure exécutée sur un matériau dur, qui peut être le bois, le métal ou la pierre, et qui, encrée, est ensuite tirée sur papier.

L'élément important de cette définition est le papier; lui seul, en effet, permet d'affirmer la présence de l'objet « estampe », qui n'est donc autre chose qu'une image imprimée. Par conséquent, l'art de la gravure qui a pour but l'impression d'estampes est essentiellement un art de reproduction. Art forcément tardif en Occident, puisqu'il est lié à l'apparition du papier dans cette région du monde, et dont les premières manifestations se situent dans la seconde moitié du xiv^e siècle. Art plus ancien en Orient, où il remonte en Chine aux environs du ix^e siècle, époque à laquelle ce pays invente le support requis.

Mais, si le souci d'exactitude nous pousse ainsi à préciser le *terminus a quo* de l'histoire de la gravure, la définition que je viens de donner de son contenu comporte un autre élément qui en élargit grandement l'horizon : le terme *gravure* lui-même.

Il est certain que l'homme n'a pas attendu que le papier fût découvert pour graver. L'acte ou le geste de graver, dont le sens réel est ici plus proche de l'allemand « graben » (creuser) que du grec « graphein », est aussi ancien sans doute que l'homme lui-même. Les civilisations les plus reculées témoignent, en effet, du désir d'inciser des surfaces dures afin d'y

laisser la trace d'une présence. Plus éloquentes peut-être, et certes moins lointaines que ces références préhistoriques de pierre et d'os, la glyptique ou la médaille ne relèvent-elles pas aussi de l'art de la gravure et ne furent-elles pas illustrées admirablement depuis la plus haute antiquité?

La glyptique, les intailles et les camées se rapprochent encore plus du domaine qui nous occupe par le sceau qu'ils peuvent imprimer dans l'argile ou la cire. Le souci de reproduire, sur lequel nous avons mis l'accent en parlant de l'estampe, existe déjà ici, comme il se manifestera, d'une manière plus semblable encore, dans les bois utilisés pour l'impression d'étoffes et dont les plus anciens témoins sont d'origine copte.

L'estampe ne jaillit donc pas *ex nihilo*; elle vient s'inscrire dans une longue tradition qui lui confère sa noblesse dès la naissance. Elle n'est que l'un des embranchements d'une activité humaine dont les sources, nous venons de le voir, remontent aux origines; elle n'est qu'un aspect du besoin fondamental de l'homme d'affirmer son passage en marquant les murs de graffiti, ou les troncs d'arbres des signes de ses amours. Je crois que graver, finalement, c'est cela.

Mais l'estampe est aussi le fruit d'une technique, ne l'oublions pas. Dans ce domaine encore, elle procède d'une tradition. Les outils employés pour graver la pierre ne différaient guère, si ce n'est par leur degré de dureté, du burin contemporain, outil qui fut aussi, de tous temps, celui de l'orfèvre et du nielleur. Toutes ces filiations expliquent aisément pourquoi, quelques années à peine après son apparition, l'estampe s'affirme déjà par des chefs-d'œuvre. Cet aspect technique cependant, ce moyen de reproduction que l'estampe représente, s'il ne doit pas être sous-estimé, ne doit pas être considéré, par contre, comme une fin dernière.

Il est certain que, à l'origine, l'estampe fut avant tout un moyen de multiplier indéfiniment un modèle et qu'elle doit à ce but une grande part de son développement; mais elle ne devait pas tarder à s'affirmer, parallèlement, comme un moyen d'expression artistique original et dont la production, la qualité, la personnalité même, lui permettent de se hisser au même niveau que les autres formes d'expression. Et il

n'est pas vain, je crois, d'insister sur ce point car, trop souvent au cours des siècles et de nos jours encore, l'aspect technique, mécanique, prédomine dans l'esprit de certains. A titre d'exemple, voici l'opinion émise en 1791 par un archéologue français, Quatremère de Quincy, un « savant » archéologue français pour reprendre la qualification que lui décerne Larousse : *La gravure n'est point et ne saurait jamais devenir un art. C'est un procédé ingénieux de dessin sur cuivre ou toute autre matière, qui, par le moyen de l'impression, multiplie le dessin. Elle n'est, ajoute-t-il, qu'un essai ou un diminutif de la peinture.* Or nous sommes en 1791; il faut croire que ce « savant » archéologue, volontairement ou non, ignorait tout de Dürer et de Rembrandt.

Cette réflexion faite il y a plus de cent cinquante ans, mais aussi près de trois cent cinquante ans après que l'estampe se soit affirmée comme bien autre chose que le simple moyen de multiplier un dessin, cette réflexion nous semble aujourd'hui impensable. Elle enjoint cependant à la prudence et nous engage à bien préciser les deux routes que l'estampe a suivies. L'une et l'autre offrent, d'ailleurs, un itinéraire passionnant à des titres divers. Il faut donc distinguer, au départ, l'estampe (ou la gravure pour reprendre un terme plus communément employé) que l'on peut qualifier d'*originale*, en ce sens que l'œuvre a été conçue et créée en fonction de cette technique, et la gravure de reproduction, d'autre part, où le seul souci de reproduire domine. En d'autres termes : l'œuvre d'art et le document.

Mais entre ces deux grandes divisions, qui comportent comme toute frontière une certaine part d'arbitraire, se glisse une région floue, une zone d'interférence. Une parenthèse s'impose donc. Il faut encore distinguer, dans le second groupe, la gravure de reproduction qui est le simple fait d'un artisan habile et scrupuleux, et celle exécutée par un artiste pour qui le modèle est moins un ordre qu'un appui, une règle à suivre qu'un thème à traduire. La transposition dans une autre technique implique alors une interprétation, et une telle estampe, sans cesser d'être pour autant une gravure de reproduction, peut devenir, à son tour, une œuvre en soi douée de qualités artistiques propres. Prenons deux exemples, éloignés l'un de l'autre dans le temps, et très différents aussi

par l'esprit et les étapes qui ont présidé à leur création : certaines gravures exécutées d'après les dessins de Breughel et peut-être même sous sa direction, et celles d'un Jacques Villon d'après les tableaux de Braque, de Cézanne ou de Picasso. Aucune de ces œuvres, bien que les dernières soient en couleur, et j'aurai l'occasion de revenir sur ce point, aucune ne peut être simplement versée dans le dossier « documents » de l'estampe.

Ceci permet, peut-être, sinon de définir ce que l'on entend par œuvre d'art en opposition avec document, tout au moins d'appréhender quels sont les éléments indispensables sans lesquels, en l'occurrence, l'œuvre d'art ne peut exister.

Accorder la volonté de création aux possibilités techniques d'un matériau choisi, exprimer l'idée, l'émotion ou le rêve, en faisant jouer toutes les ressources d'un langage, tel est je crois le chemin qui peut mener à l'œuvre d'art. Le désir de créer ou de s'exprimer, son intensité, son bonheur, est affaire de personne, relève de l'individu, mais le moyen par lequel ce désir va trouver à se matérialiser peut, lui, être estimé, voire mesuré. Le matériau préexiste et, informe encore, impose déjà les conditions de sa collaboration future. Ces conditions seront-elles des limites ? Non, si l'on entend ce terme dans un sens restrictif. Les sept notes de la gamme sont-elles une limitation pour le musicien, ou les sept couleurs du spectre pour le peintre ? Non, une fois de plus. Toute technique, tout matériau, impose un registre et chaque registre ouvre un monde particulier aux aspects et aux ressources presque infinis. C'est donc de l'accord, de l'équilibre entre la force de création originale d'un homme et les possibilités expressives d'une technique que l'œuvre d'art doit naître. Toute l'histoire de l'art est basée sur le renouvellement perpétuel de cet accord et sur les modifications, quelquefois imperceptibles, de cet équilibre.

L'estampe, comme tout autre moyen d'expression artistique, nous en offre, depuis six siècles environ, une image à la fois originale et riche. L'un des buts de ce cours sera d'en illustrer les divers aspects.

J'ai indiqué les étapes de sa gestation matérielle : gravure, encrage, tirage sur papier, aboutissant à une œuvre en noir et blanc. Sèchement résumé ainsi, ce résultat noir et

blanc peut paraître austère. Mais le noir et le blanc comportent chacun mille nuances avec, entre eux, l'infinie variété des gris, les innombrables valeurs d'ombres et de lumière. Mais, dira-t-on, à peu de chose près, c'est d'un dessin qu'il s'agit? Certes, le dessin et la gravure appartiennent à la même famille d'expression graphique, mais cet « à peu près » suffit à les différencier.

Si l'estampe n'était qu'un dessin reproduit à plusieurs exemplaires, ce qu'elle fut sans doute au départ, ce qu'elle est encore souvent aujourd'hui, mais si elle n'était que cela, aurions-nous vu Schongauer en Allemagne, Mantegna en Italie, s'intéresser à elle et lui affirmer, les premiers sans doute, une autre voie que celle de la simple reproduction? Pourquoi Dürer, Lucas de Leyde, ou Breughel, pourquoi Rembrandt, pourquoi Goya, Corot ou Redon, pourquoi Whistler et James Ensor, pourquoi Picasso, Dunoyer de Segonzac ou Jacques Villon? Tous artistes au sens le plus noble du terme, tous maîtres du dessin comme de la couleur, pourquoi auraient-ils apporté leur voix décisive à l'estampe? Par curiosité technique? Par intérêt matériel? Ces réponses sont, évidemment, insuffisantes. Ils ont trouvé dans l'estampe autre chose, que le dessin ne peut rendre que par artifice, que par un « trompe-l'œil » : la profondeur. L'intensité du trait ne s'obtient plus, ici, par une surcharge de matière mais, littéralement, par un approfondissement de la matière. La gravure comporte une autre dimension que l'estampe va imposer à l'œil.

Écoutons une voix autorisée et contemporaine qui répond à la question que nous venons de poser, celle de Jacques Villon; Villon dont les œuvres, comme l'a très justement fait remarquer mon Maître Jean Adhémar, seront un jour aussi recherchées que celles de Rembrandt le sont aujourd'hui. Voici cette réponse : *Parce que ce graphisme qui enserme l'idée, la prend au lasso me semblait mieux convenir à mon esprit, curieux, avide de collectionner les gestes, les attitudes — de les collectionner non seulement comme des papillons que l'on cloue sur le liège, mais plutôt comme des choses en soi, si l'on peut dire, synthétisant, concrétisant un moment pour le rendre éternel, l'éclairer de façon particulière et*

durable, et cela à travers les réseaux mystérieux du cuivre qui va confier ses secrets au papier.

La notion de profondeur n'est-elle pas implicitement contenue, et son sens même multiplié, dans cette dernière phrase où le cuivre confie « ses secrets » au papier? L'art de la gravure me semble tout entier défini par ces quelques mots. L'estampe nous transmet les secrets, les moindres virgules, d'une surface animée, griffée ou ciselée, par l'homme. Elle sera œuvre d'art dans la mesure où elle deviendra le porte-parole éloquent d'une confiance personnelle que son informateur, le cuivre en l'occurrence, pouvait seul recevoir.

Le matériau, la technique, imposent, disions-nous, à l'artiste un registre *a priori*. Celui dont relève l'estampe est-il étendu? Je ne crois pas faire preuve de subjectivité en disant que peu de moyens d'expression, dans le domaine de l'art, en offrent une gamme aussi variée. La gravure ne comporte pas, en effet, un seul matériau et une seule technique, mais des matériaux et des techniques. Chaque tempérament artistique peut ainsi trouver son diapason le plus juste, le plus fidèle.

Déjà Baudelaire, au sujet d'une seule de ces techniques, pouvait écrire : *Non seulement l'eau-forte sert à glorifier l'individualité de l'artiste, mais il serait même difficile à l'artiste de ne pas décrire sur la planche sa personnalité la plus intime.* Sans doute l'eau-forte, par le libre discours de la pointe sur le vernis et la variation des morsures de l'acide, offrait-elle des images mieux accordées à sa conception de l'Art. Sans doute cette technique qui ouvre le champ, par les morsures, l'encrage et mille autres subtiles cuisines, à l'infinie richesse des matières, exhausse-t-elle mieux que d'autres les rêves et les tourments de l'imagination, cette « reine des facultés » selon le poète.

Mais l'eau-forte n'est pas le couronnement de l'estampe. Elle en est une des veines les plus riches et, sans doute aussi, la plus proche du cœur. Son langage, cependant, ne comporte pas les patientes constructions du burin. Ici l'esprit, la volonté du trait, règnent seuls pour atteindre à une plus grande clarté. Le burin est une leçon lucide où la sensibilité de l'intelligence domine les épanchements du cœur. Et voici la pointe-sèche, elle aussi fille du cuivre, mais combien diffé-

rente par sa nervosité, lorsqu'elle souligne la vibration du trait par l'écume de son sillage. Que dire aussi de l'aquatinte et de son maître Goya qui unit à la force du métal les transparences de l'aquarelle? Sans oublier leur aînée à tous, le bois qui, taillé à l'épargne (autre matériau, autre loi), impose sa vigueur, le caractère souvent anguleux, quelquefois naïf, mais éternellement jeune de ses images. Et ne délaissions pas la cadette, la pierre lithographique, dont l'épiderme est sensible et qui, grâce à Géricault, à Delacroix, et plus encore à Daumier, Redon et Lautrec, a obtenu droit de cité dans le royaume des arts.

Autant de matériaux, autant de langages; auxquels on pourrait joindre le zinc, le lino, le verre ou l'ardoise. Autant de techniques, autant de vocabulaires; sans compter le criblé, la mezzotint, le vernis mou, etc. Une histoire de la gravure, on le voit, est indissolublement liée à la connaissance de ses techniques. Nous aurons l'occasion, dans les leçons à venir d'approfondir ces questions. Mais, comme en toute chose, la technique ne doit pas dominer. Elle sert et ne doit pas être servie, car la performance, en ce domaine, conduit à la négation de l'art.

Nous parlions, il y a quelques instants, de cuisine, cuisine ou virtuosité, la gravure comporte de ces pentes dangereuses qui mènent à de subtiles alchimies, à d'étonnants tours de force, où le graveur fait briller son métier avec éclat mais où la sensibilité s'enlise. L'histoire de l'estampe connaît de telles tendances, traverse de telles époques. Le burin, par exemple, qui requiert au départ une grande sûreté technique devait être particulièrement menacé. Dès le xvi^e siècle avec Marc-Antoine Raimondi en Italie, qui s'attelle à reproduire Raphaël, cette tendance se fait jour, se continue en France au xvii^e avec un Gérard Audran pour aboutir, un siècle plus tard, à la perfection des Drevets et des Cochins. Les vertus artistiques cèdent le pas, ici, aux vertus artisanales.

Cependant, merveilleux et perpétuel renouvellement de l'Art, alors que le burin dérivait ainsi vers de vaines apparences, Rembrandt, dès 1628, allait génialement exploiter une autre technique, l'eau-forte. Celle-ci, aux mains des suiveurs, devait être submergée, à son tour, par la recherche excessive des « sauces ». Mais il appartenait à Goya de relever le flam-

beau de l'estampe originale et, à sa suite, tous les peintres-graveurs du XIX^e, l'une des époques les plus fécondes de son histoire. Vue ainsi, l'estampe se révèle aussi un passionnant roman.

Comment déterminer la ligne de démarcation entre l'estampe « œuvre d'art » et celle qui cesse de l'être pour devenir une œuvre simplement douée de qualités artisanales ? Où situer le point de rupture de cet équilibre « force créatrice » et « possibilité technique » à laquelle j'ai fait allusion ? Ces questions sont vaines, je crois ; elles relèvent du mystère heureusement inexplicable de l'Art. Seule, la fréquentation des œuvres, leur comparaison, permet de constater l'évidence des unes par rapport aux autres.

Il est, par contre, des cas, et ils sont légion, où ces questions ne se posent même pas. Les millions d'estampes qui virent le jour au cours des siècles sans qu'aucun souci artistique majeur n'ait présidé à leur naissance.

Ces documents ne doivent pas être méprisés pour autant car ils constituent une mine inépuisable de renseignements sur la vie d'une époque, sur ses goûts, ses caractéristiques, ses tendances, ses centres d'intérêt. Ils sont les témoins et, à chaque question de l'historien, l'estampe est capable d'apporter une réponse intéressante.

Essayer de dresser ici l'inventaire des domaines que l'estampe a prospectés pendant plusieurs siècles risque de nous entraîner trop loin. Une telle nomenclature s'avérerait, en effet, rapidement infinie, des jeux de cartes aux événements politiques, des variations de la mode à la galerie des hommes célèbres. De plus, l'estampe ne s'est pas bornée à n'être qu'un reflet, elle fut également un moyen d'information en secondant l'écrit, en illustrant les livres, en diffusant les styles par la reproduction de tableaux, de statues, d'ornements, d'œuvres architecturales, devenant en ce domaine une sorte de « musée imaginaire » avant la lettre.

Par sa seule vertu d'image, elle sert, elle informe, elle instruit ; et son action peut même se révéler plus profonde lorsque, sur le plan social ou politique, elle prend parti. Sous forme de placards ou de caricatures, avec humour ou méchanceté, elle devient alors une arme de propagande qui agit sur l'opinion publique et, attaquant ou défendant telle ou telle

idée, exerce une influence sur les faits et assume un rôle social actif. S'il était nécessaire de démontrer cette influence, un exemple choisi dans le XIX^e siècle français y suffirait à lui tout seul. Lorsque, au crépuscule du second Empire, vers les années 1867-1868, le caricaturiste André Gill se mit à ridiculiser les maîtres de l'heure dans ses journaux humoristiques *La Lune* et *l'Eclipse*, il ne faisait que reprendre à son compte l'expérience que Charles Philipon avait menée à bien dans son célèbre *Charivari* sous la monarchie de Juillet, quelque trente-cinq ans auparavant. Les œuvres de Gill n'en connurent pas moins un succès prodigieux et leur action fut même importante sur le plan politique, si l'on en juge par l'opinion de Jules Lermina dans son *Histoire de Cent Ans : Ces caricatures devenues classiques, forment véritablement une histoire de l'époque impériale, à cette période d'ébranlement qui, déjà, faisait prévoir l'effondrement prochain. Gill, avec son crayon spirituel et sa verve satirique, sachant dans un détail, dans une allusion, viser le point faible de ses adversaires politiques, fut un des plus habiles artisans de la chute de l'Empire*. Quel que soit le rôle que ces charges ont joué, objectivement, dans l'évolution des événements, le succès qu'elles ont rencontré confirme, avec éloquence, qu'elles répondaient à un besoin et cristallisaient un courant d'opinion.

Pour diverses raisons, l'image constitue, on le voit, un capital historique important et, à une époque comme la nôtre où son règne est absolu, l'intérêt que présente cet aspect de l'estampe ne requiert aucune autre démonstration. Si cet aspect s'adresse plus particulièrement à l'historien, il ne doit cependant pas échapper à l'historien d'art. Ce dernier, en effet, ne peut se décharger simplement sur autrui de ce colossal bagage, car son inventaire lui révélera de curieuses rencontres.

L'œuvre caricaturale d'Honoré Daumier en est un bon exemple et prouve, une fois encore, combien il est difficile de tracer une frontière. Essentiellement politique par ses sujets, partisane par son esprit, commerciale dans ses buts, n'y trouve-t-on pas néanmoins de nombreuses planches qui sont des œuvres d'art de premier plan et dont plusieurs ont peut-être même hâté l'avènement de certaines écoles picturales? Lorsque Delacroix, en 1841, fait revivre sur la toile

L'Entrée des Croisés à Constantinople, lorsque Chassériau peint la *Toilette d'Esther* et que Delaroche décore, si l'on peut dire, l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts, Daumier met en scène les *Bohémiens de Paris* et pénètre dans l'intimité bourgeoise pour décrire les *Mœurs conjugales*. Ce que Champfleury a donc baptisé le Réalisme, le souci de représenter la vie sans tulle ni dentelle, existe bien avant les *Casseurs de pierres* de Courbet. De même, ne pourrait-on démontrer que Daumier, non content d'être un précurseur en cette matière (il se bornait d'ailleurs, mais avec son génie propre, à suivre la tradition de la satire de mœurs), a fait preuve d'une originalité combien plus grande en contribuant à favoriser l'écllosion de l'Impressionnisme?

Notons encore que telle ou telle estampe, strictement documentaire cette fois, n'a pas été peut-être sans exercer une influence déterminante sur l'œuvre d'un créateur, comme on vient de l'affirmer pour Ingres. N'a-t-on pas dit aussi que le *Bateau ivre* de Rimbaud trouvait son étincelle première dans les illustrations d'un quelconque voyage aux Amériques qui avait captivé le poète dans son enfance?

Ce ne sont que quelques exemples pris au hasard, mais qui prouvent à suffisance, je crois, que ces mines de documents méritent, pour maintes raisons, d'être explorées. Sans doute les découvertes artistiques dans ces régions seront-elles minimes; œuvres conçues en série, animées la plupart du temps de préoccupations strictement utilitaires ou commerciales, barbouillées souvent de couleurs pour mieux frapper l'œil, malgré tout cela, leur témoignage demeure trop précieux pour être négligé par quiconque.

Fermons maintenant ce chapitre pour relever un mot que je viens de prononcer : le mot « couleur ». Que la couleur apparaisse dans l'estampe « document » n'importe guère, mais il nous faut noter qu'elle se manifeste aussi, de façon sporadique, dans le domaine de l'estampe originale : bois, lithographies, eaux-fortes en couleur. Est-ce là un non-sens? Il me semble que l'on peut répondre par l'affirmative.

Loin de moi l'idée, bien sûr, de nier qu'une estampe en couleur peut être une œuvre d'art en soi; ce serait rejeter, par exemple, maints chefs-d'œuvre lithographiques de Toulouse-Lautrec ou de Vuillard. De plus, on ne peut préjuger de l'ave-

nir. Un jour, peut-être, les essais tentés dans ce domaine par certains graveurs contemporains, tels Hayter, aboutiront à un nouveau moyen d'expression. Mais, pour l'instant tout au moins, j'ose prétendre que ces œuvres ne sont des estampes que secondairement, et uniquement par le procédé technique qu'elles emploient. L'esprit qui a présidé à leur création procède d'une autre optique, se réclame d'un autre registre, celui de la peinture. La gravure en couleur n'offre en effet, à mes yeux, que l'illusion d'une œuvre peinte, car la gravure relève essentiellement de l'ordre du noir et blanc. C'est une écriture, et la vie d'une estampe est fonction de ses variations d'intensité. L'introduction de la couleur brouille le jeu, fait appel à d'autres cordes de la sensibilité; plus voyante, elle tire l'œil et distrait l'esprit des discours graphiques de la pensée qui sont les éléments essentiels de la gravure. L'écriture s'estompe forcément sous les surfaces colorées et cesse d'être l'argument pour devenir le soutien; or c'est la valeur et non le ton qui importe ici.

Si j'ai insisté quelque peu sur ce point qui n'est, en fait, qu'un incident dans l'histoire de la gravure, mon but n'était pas de me perdre assurément dans un détail, mais de tenter, par comparaison, de situer l'empire du noir et blanc. Matériellement nous savons tous ce qu'est le noir et blanc, mais en déterminer les fonctions expressives, les possibilités artistiques, est un problème beaucoup plus ardu.

Qu'il me soit permis de dissimuler mon impuissance à le définir en clair, derrière une voix plus autorisée que la mienne, celle de Paul Valéry : *Comment le noir et le blanc, a-t-il écrit, vont parfois plus avant dans l'âme que la peinture, et comment, ne prenant au jour que ses différences de clarté, un ouvrage réduit à la lumière et aux ombres nous touche, nous rend pensif, plus profondément que ne le fait tout le registre des couleurs, je ne sais trop me l'expliquer.* Je n'aurai garde de me laisser aller à une prétention plus grande que celle de ce penseur, et il suffit que l'estampe y réponde par ses chefs-d'œuvre et ce d'une façon bien plus éloquente que ne pourrait le faire toute argumentation verbale.

J'espère, néanmoins, avoir jeté quelque lumière sur ce monde de l'estampe, faibles clartés sans doute, mais suffisantes

peut-être pour en reconnaître les grands axes, en indiquer les lois, en faire sentir les infinies ressources. Il appartient maintenant à un cours d'histoire de la gravure de préciser les agencements du terrain, de relever les lignes de faite, d'étudier les sommets, sans négliger pour autant les plaines et même le sous-sol, riche nous le savons de témoignages précieux; sans oublier jamais que tous ces paysages furent façonnés par l'homme car, si la gravure est une technique, entre les mains de certains elle devient un des arts les plus purs.

Henri Focillon a pu écrire, faisant *L'Eloge de la Main* : *entre la main et l'outil commence une amitié qui n'aura pas de fin. L'une communique à l'autre sa chaleur vivante et le façonne perpétuellement. Par les mains, a-t-il aussi noté, l'homme prend contact avec la dureté de la pensée. Elles dégagent le bloc. Elles lui imposent une forme, un contour et, dans l'écriture même, un style.*

Faisons nôtres ces réflexions pour conclure, et dire que l'estampe, dans ses plus beaux moments, est le message d'une main guidée par le cœur, animée par l'esprit, inscrit dans la matière et contrôlé par elle, d'une main qui se donne, se confie, affirme et anime à son tour, pour retrouver enfin dans la pulpe fidèle du papier l'image de sa force et de ses tendresses.

Platonisme et christianisme au XV^e siècle

par F. MASAI,

Conservateur à la Bibliothèque Royale

Mesdames, Messieurs, je me suis engagé à traiter avec vous aujourd'hui d'un sujet vaste et complexe. On ne peut indéfiniment allonger le titre d'une communication ⁽¹⁾, c'est pourquoi je me suis arrêté à cette formule « Platonisme et christianisme au xv^e siècle ». Mais, pour en préciser plus exactement le sujet, j'aurais dû ajouter que je ne parlerais pas des rapports entre platonisme et christianisme dans les milieux universitaires ou ecclésiastiques, encore médiévaux alors, de France, d'Angleterre et d'Allemagne. En fait, l'enquête sera circonscrite aux milieux gagnés aux idées de la Renaissance. Ce que je vais soumettre à votre bienveillante attention, et à vos critiques éventuelles, ce sont donc des observations et réflexions qui m'ont été suggérées par l'étude de penseurs italiens et grecs de la première Renaissance.

La Renaissance italienne hérita de l'âge gothique un problème non résolu, le problème d'assimilation que posa la pensée d'Aristote, lorsque ses œuvres furent traduites de l'arabe en latin.

La précision technique, la vigueur de raisonnement, une immense érudition dans le domaine des sciences naturelles procurèrent au corpus aristotélicien un tel prestige que les théologiens et les canonistes du xiii^e siècle virent emporter toutes les dignes qu'ils avaient d'abord élevées, pour contenir l'influence du penseur grec. Au lieu de proscrire la lecture des

(1) Communication présentée à la Société de philosophie, à Bruxelles, le 10 mai 1958.

textes aristotéliens, comme on l'avait d'abord fait, il fallut se résigner à les commenter dans les universités, récemment fondées, et à leur ménager une place dans les cadres de la pensée chrétienne.

Cette tâche, difficile à cause de l'origine païenne et surtout du caractère rationaliste et naturaliste de la pensée du Stagirite, fut rendue plus difficile encore ou, pour mieux dire, pratiquement impossible par les interprétations que les Arabes transmirent aux scolastiques, en même temps que le texte du corpus aristotélien. L'autorité d'Averroès notamment, considéré comme le commentateur par excellence, mit un obstacle insurmontable à l'assimilation.

Sur plusieurs points, où faisait scandale l'opposition entre le péripatétisme et le christianisme, les averroïstes soutinrent imperturbablement que les opinions hétérodoxes d'Aristote ne pouvaient pas être tenues pour accidentelles et réformables, mais qu'elles dérivait, par des raisonnements impeccables, des principes mêmes du système. D'après eux, la spiritualité et l'immortalité de l'âme humaine, par exemple, n'étaient pas rejetées accidentellement par Aristote, mais étaient philosophiquement impensables dans son système, en raison même de la fonction d'entéléchie, de forme du corps, que remplit l'âme dans l'hylémorphisme.

De même, la doctrine de l'individuation de la forme, et de l'âme donc, par la matière enlevait toute crédibilité au dogme de la résurrection. En effet, comme le déclare sans ambages Boèce de Dacie, un des averroïstes les plus remarquables du XIII^e siècle, un composé qui s'est désagrégé, qui s'est « corrompu », comme on dit en langage aristotélien, ne peut revenir à l'existence *individuellement* identique. Seule, une identité spécifique est alors possible. En d'autres termes, une espèce peut être conçue comme immortelle, l'individu jamais, du moins chez des êtres soumis à la génération et à la corruption, comme le sont toutes les substances du monde sublunaire. Les astres sont des individus qui peuvent prétendre à l'éternité, les hommes, eux, n'ont pas de destinée supérieure à celle des autres animaux terrestres.

Autre doctrine fameuse et non moins ruineuse pour le christianisme : celle de l'unicité de l'intellect agent. La doctrine de l'abstraction des essences qui, à l'instar de la doctrine

augustinienne de l'illumination, pouvait fonder la croyance dans le caractère spirituel, divin et donc impérissable de l'intellect de l'homme, se trouvait, dans l'interprétation averroïste, radicalement amputée de tout corollaire favorable à la doctrine chrétienne. L'ontologie de la connaissance exigeait bien l'intervention d'un *Noûs*, d'une intelligence ou, comme dit l'École, d'un « intellectus agens », pour expliquer les caractères d'universalité et de nécessité des concepts, des « universaux ». Mais cette puissance n'est pas, dans l'aristotélisme averroïste, une faculté de l'individu, c'est une puissance transcendante qui, unique pour tous, fait surgir les concepts dans les intellects, purement passifs et corruptibles des divers individus. L'intellect agent est à l'intellect passif des hommes ce que le soleil est au sens de la vue. Comme un soleil unique fait surgir aux yeux de tous les couleurs et, par elles, l'apparence des choses sensibles, ainsi l'intellect agent, soleil des esprits, fait apparaître les essences, c'est-à-dire les réalités intelligibles, aux intelligences humaines.

Par de tels raisonnements, non seulement les démonstrations traditionnelles de l'immortalité de l'âme étaient privées de toute valeur, mais l'impossibilité même de l'immortalité se trouvait positivement établie.

Pareille philosophie avait beau maintenir l'existence d'un Dieu unique et personnel, moteur sinon créateur de l'Univers, elle ne pouvait évidemment engendrer des corollaires pratiques, une morale très différente de la morale épicurienne.

Bien plus, la notion d'acte pur, qui sert dans l'aristotélisme à définir la nature même de Dieu, rendait impossible pour l'averroïsme toute intervention divine dans l'histoire et, par suite, toute possibilité de révélation. Ce qui ruinait en bloc et radicalement toutes les prétentions du christianisme.

La réaction de l'Église ne pouvait être qu'intransigeante.

Sur le plan social, cette réaction devait s'exprimer par la condamnation de l'averroïsme et la poursuite de ses propagateurs. Mais cela ne pouvait suffire. En effet, il ne s'agissait pas d'une hérésie quelconque, fondée, comme tant d'autres hérésies médiévales, sur l'imagination ou les superstitions populaires qu'une police rigoureuse et des châtiments exemplaires suffisaient d'ordinaire à contenir. En l'occurrence, c'était l'élite intellectuelle qui était vulnérable et atteinte, parce que l'aver-

roïsme se présentait comme le dernier mot de la science profane et de la philosophie. Pour cette lutte, il fallait donc mobiliser des forces intellectuelles, philosophiques.

Comme il était naturel, on se tourna pour cela vers la philosophie spiritualiste concurrente de l'aristotélisme, vers le platonisme.

A vrai dire, cependant, ce n'est point précisément parce qu'ils lisaient Platon et connaissaient quelques-uns de ses dialogues que les théologiens cherchèrent dans le platonisme les armes nécessaires à la lutte antiaverroïste. En général, ils ne connaissaient guère directement Platon. C'est par saint Augustin surtout qu'ils adhéraient à des doctrines platoniciennes. Par le fait même, la lutte menée contre l'averroïsme se fit d'abord à l'aide de l'augustinisme. Mais cela signifie que cette lutte fut d'abord une manifestation du conservatisme religieux et philosophique, c'est-à-dire une réaffirmation, simplement plus polémique et plus raisonneuse, des doctrines traditionnelles.

Ce raidissement des théologiens conservateurs était naturellement voué à l'échec.

Comme l'a judicieusement fait remarquer E. Gilson, si saint Augustin s'est pénétré des écrits platoniciens, néoplatoniciens surtout, sa philosophie répond essentiellement aux besoins personnels d'Augustin et canonise, en quelque sorte, son expérience individuelle. C'est la philosophie du désespoir, de la détresse intellectuelle et morale, éprouvée par un homme lassé de la vie qu'on menait sous le Bas-Empire et incapable de faire son choix parmi les hypothèses scientifiques, qu'aucune méthode de recherche ne permettait alors de départager. Son salut, il l'a trouvé dans la foi catholique, il préconisera donc la foi comme point de départ de la philosophie. *Crede ut intelligas* (2).

Pour saint Augustin le point de départ de la philosophie est une conversion, et son exercice, une contemplation des conséquences bienfaisantes, béatifiantes même, de cette adhésion de la volonté à la doctrine de l'Eglise par la foi.

C'est une philosophie qui répond d'une façon adéquate au besoin des moines et qui peut servir parfaitement les desseins du clergé. C'est le fondement rêvé du cléricisme théorique

(2) Cf. E. GILSON, *Introduction à l'étude de saint Augustin*, 2^e éd., Paris, 1943, p. 36.

et pratique. Aussi comprend-on son succès prodigieux ou, pour mieux dire, exclusif, du *vi*^e au *xii*^e siècle. Mais, à partir du *xiii*^e siècle, l'élite intellectuelle de l'Occident ne se rencontre plus exclusivement dans les cloîtres et les chapitres. D'autres élites se constituent dans les villes nouvelles. Elles se recrutent surtout chez les juristes et les médecins.

Or, même lorsque ces hommes ne prétendent pas s'émanciper de la tutelle des clercs en métaphysique et en morale, il est inévitable que la vie qu'ils mènent, si différente de celle des moines, leur ouvre des horizons nouveaux, soulève des problèmes, suscite des intérêts différents de ceux d'Augustin et de sa postérité spirituelle. A ces questions nouvelles et toutes profanes qui, au *xiii*^e siècle, étaient redevenues actuelles et — il faut y insister, car c'est un événement historique de grande portée — apparaissaient à nouveau comme légitimes, il fallait des réponses autres que le renoncement augustinien et monastique aux « vanités » du monde et de la science. C'est pourquoi le platonisme augustinien ne pouvait entraver, du moins chez les laïcs, le succès de l'aristotélisme.

Saint Thomas d'Aquin avait confusément pressenti tout cela. Ayant reçu sa formation première dans les milieux universitaires de Naples, où s'exerçait l'influence profane de la cour de Frédéric II et où nous savons d'ailleurs qu'il étudia sous un maître averroïste, il comprenait la nécessité de dépasser l'augustinisme. Il essaya de créer un compromis nouveau, entre la philosophie et le christianisme, qui fût plus attentif aux problèmes de physique et de métaphysique que soulevaient les recherches dialectiques, psychologiques et physiques de son temps, stimulées par la lecture du corpus aristotélicien et par les commentateurs arabes et juifs.

Il serait hors de propos d'exposer ici le système thomiste, qui poussa l'audace novatrice jusqu'à rejeter des doctrines augustinienes et platoniciennes comme celles de l'âme substance spirituelle séparée, de l'illumination divine des esprits et, surtout, de la nécessité de croire pour philosopher valablement.

Le fait est que saint Thomas scandalisa les théologiens les plus influents de son temps, et le thomisme fut enveloppé dans la condamnation de l'averroïsme. Il se trouva ainsi privé — du moins à l'époque où elle eût pu être décisive — de l'influence

qu'il aurait dû avoir dans les milieux universitaires et ecclésiastiques, s'ils avaient été plus conscients de la situation historique et des besoins nouveaux d'une société en train de se désacraliser, de se laïciser.

Ceci soit dit sans prétendre du reste que le thomisme pouvait réaliser ses promesses. Pour ma part, je vois de sérieuses raisons, non seulement historiques, mais théoriques, d'en douter. Mais, pour ne pas sortir du présent sujet, bornons-nous ici à constater un fait : ni ce que j'appellerais volontiers le modernisme thomiste du xiii^e siècle, ni l'intégrisme augustinien n'eurent raison de l'averroïsme. C'est seulement le nominalisme qui put vaincre l'averroïsme, en sapant son épistémologie, en même temps d'ailleurs que celle du platonisme, et en rejetant toutes les interprétations réalistes ou semi-réalistes des universaux (*).

Mais le nominalisme ne paraît pas avoir eu grand succès en Italie. Dans ce pays, l'averroïsme restait toujours aussi vigoureux, quand apparut un autre mouvement, indépendant et souvent hostile, celui de l'humanisme et de la Renaissance.

Les humanistes furent généralement très sévères pour l'époque gothique et ses penseurs.

A l'engouement des xiii^e et xiv^e siècles pour les Arabes, qui apparaissaient aux humanistes comme de simples intermédiaires, infidèles d'ailleurs, n'ayant réussi qu'à détruire la qualité littéraire des œuvres antiques, succéda le vif désir de connaître les auteurs grecs dans le texte. D'autant plus que les auteurs latins classiques, Cicéron notamment, en avaient vanté la forme, aussi bien que le fond.

Cette orientation nouvelle n'était pas sans causer de vives appréhensions dans le clergé et les milieux conservateurs, mais elle y suscita aussi quelque espoir d'assistance dans la lutte contre l'averroïsme. On attendit du platonisme grec ce que n'avait pu donner le platonisme augustinien.

Pétrarque détestait et redoutait l'averroïsme. Mais tout en étant un chrétien fidèle, au moins d'intention, tout en étant même nourri d'Augustin, Pétrarque ne se sentait plus en par-

(*) C'est parce que je n'ai pas voulu aborder ici l'étude du mouvement nominaliste, que j'ai laissé de côté l'examen des idées de Nicolas de Cues.

faite harmonie avec la conception ascétique, dualiste du haut moyen âge. Il aspirait à une réconciliation du christianisme et du monde, de la grâce et de la nature. Conscient de l'insuccès de l'augustinisme dans la lutte contre l'averroïsme, sentant, d'autre part, l'impuissance de l'augustinisme à satisfaire les aspirations humanistes, il reporta ses espoirs sur le Platon grec auquel, comme on sait, il regrettait tellement de ne pouvoir personnellement accéder.

Ses disciples furent plus heureux. Coluccio Salutati réussit à faire créer à Florence une chaire de grec, où un lettré de premier ordre, Chrysoloras, vint communiquer aux Italiens les traditions séculaires de Byzance.

D'autres contacts, moins connus, mais non moins efficaces, furent établis, et bientôt des humanistes italiens, tels Valla et Ange Politien, furent capables de comprendre, de traduire et même d'écrire le grec classique.

En 1438, et pour plus d'un an, un concile œcuménique fameux suscita à Ferrare d'abord, puis à Florence, c'est-à-dire dans les deux principaux foyers de la première Renaissance, des conversations et des échanges multiples entre les élites intellectuelles de l'Italie et de Byzance. Les problèmes de l'humanisme se trouvèrent placés au premier plan de l'actualité, ainsi que l'idée de Pétrarque de rétablir les valeurs spiritualistes, en restaurant le platonisme grec.

Il se faisait d'ailleurs que les plus éminents penseurs byzantins, venus au concile, se disaient précisément les adeptes de l'école platonicienne. On demanda donc tout naturellement à ces autorités en la matière d'exprimer leur sentiment, dans la querelle qui divisait les Latins entre partisans d'Aristote et partisans de Platon. On voulut surtout obtenir de Pléthon, le représentant le plus qualifié du platonisme byzantin, « il principe della setta platonica », comme l'appelle un écrivain vénitien du temps, qu'il jetât tout le poids de son autorité et sa compétence dans la lutte pour l'humanisme et le platonisme, contre l'aristotélisme gothique et arabisant. Telle est l'origine du *De Differentiis*, écrit à Florence par Pléthon au printemps de 1439. Cet opuscule ouvrit un débat qui devait durer un siècle et davantage, avec plus de profit qu'on ne l'a dit pour l'évolution des idées philosophiques.

Mais ce n'est pas ce côté historique qui nous retiendra. Ce qu'il importe de comprendre ici, c'est que l'intervention du platonisme byzantin ne pouvait assurer la relève du platonisme augustinien dans la lutte contre l'averroïsme, le matérialisme et l'incrédulité en général.

En Occident, comme nous venons de le rappeler, et peut-être trop longuement, l'Eglise se trouvait aux prises avec l'aristotélisme, tandis que le platonisme, sous sa forme augustinienne, lui prêtait main-forte. Mais en Orient la situation était très différente, elle était même exactement inverse. Bien sûr, les Pères de l'Eglise ont subi l'influence du platonisme de Platon, de Plotin et même de Proclus. Qu'on songe au Pseudo-Denys notamment qui, par son autorité apostolique usurpée, eut tant d'influence sur la pensée mystique, en Orient comme en Occident. Mais il ne s'agissait plus, au xv^e siècle, d'influences aussi vagues, exercées par les thèmes généraux du platonisme. C'était de doctrines philosophiques précises qu'on discutait, textes en mains, comme celles de l'origine et de la nature des idées ou de l'intellect, de l'éternité du monde, de la « substance première » et de la « substance seconde », etc. Au demeurant, Byzance n'était plus l'antiquité chrétienne. Des événements décisifs étaient survenus qui y avaient profondément modifié les conditions de la pensée.

Pour comprendre les relations du christianisme et du platonisme philosophique à Byzance, il faut ne jamais perdre de vue la guerre d'extermination qui les opposa du iv^e au vi^e siècle. Le tournant décisif se place sous Julien, qui chercha la justification théorique de son action antichrétienne dans le platonisme de Porphyre et de Jamblique. La lutte atteignit son paroxysme sous Justinien, avec la suppression de l'école platonicienne d'Athènes en 529 et la condamnation, odieuse peut-être, mais très compréhensible, d'Origène et de l'origénisme par le deuxième concile de Constantinople, en 553.

Au moyen âge, à Constantinople, une renaissance du platonisme se produisit parmi les fonctionnaires lettrés. Au xi^e siècle, il fut même enseigné quelque temps par Psellos dans l'université d'Etat. Mais Byzance connaissait quelque chose de notre double enseignement. Celui de l'Eglise fut vigilant et parvint à étouffer celui de l'Etat. Il lui imposa sa propre orientation,

qui était aristotélicienne (4). Le patriarcat et les moines forcèrent ainsi le platonisme à rentrer dans la clandestinité. C'est à cette tradition que se rattachait Pléthon, lequel s'est trouvé, nous le savons avec certitude, à la tête d'une société secrète qui se proposait précisément de diffuser le platonisme hellénique, c'est-à-dire païen, anti-chrétien.

Or, comme on vient de le voir, c'est de ce platonisme que des penseurs chrétiens d'Italie attendaient le renfort réclamé par leur apologétique aux abois.

Qu'il me soit permis de ne pas m'attarder à démontrer le caractère libertin, incrédule, anti-chrétien du platonisme byzantin et, en particulier, du platonisme professé à Mistra au xv^e siècle par Pléthon et ses disciples. J'en ai traité abondamment dans un livre récent (5). Ce que je voudrais souligner simplement ici c'est que cette hostilité entre christianisme et platonisme, à Byzance, n'est pas due seulement aux contingences historiques.

Tout autant que dans l'averroïsme, l'intransigeance du platonisme byzantin et singulièrement du platonisme de Mistra, à l'égard des prétentions de la dogmatique chrétienne, est attribuable non aux contingences historiques, mais aux principes mêmes de la philosophie professée. C'est en approfondissant leurs principes que les platoniciens byzantins devinrent incrédules, ou le demeurèrent, malgré toutes les pressions du totalitarisme orthodoxe.

C'est, si je ne m'abuse, l'un des points les plus importants à bien comprendre ici.

Pléthon s'est exprimé sans ambiguïté à cet égard, dans ses écrits ésotériques.

Voici d'abord un extrait qui vous révélera bien les dispositions rationalistes de Pléthon et le fond de sa pensée sur les théologiens, voire sur les fondateurs du christianisme et des autres religions positives : « Pour les sophistes — c'est ainsi que notre philosophe désigne les théologiens — les uns emploient de faux raisonnements au lieu d'arguments justes et vrais, et

(4) L'Eglise byzantine ne connut jamais le péril averroïste, c'est pourquoi elle put accueillir avec faveur un système qui lui apportait une logique et une physique, compléments utiles à une métaphysique strictement théologique.

(5) *Pléthon et le platonisme de Mistra*. Paris, Les Belles Lettres, 1956.

trompent ainsi les esprits grossiers; d'autres, les plus charlatans de tous, feignent d'opérer certains miracles et semblent accomplir de grandes choses par un pouvoir divin, mais en réalité, moyens et résultats, tout n'est qu'imposture : cependant ils frappent les esprits faibles et incapables d'examen; puis leurs mensonges grossis par des discours et des écrits venus plus tard en égarent beaucoup d'autres; enfin ces doctrines reçoivent de l'habitude de les entendre répéter dès l'enfance, une autorité qui fait le plus grand mal aux Etats en accréditant mille principes absurdes qui ont pour la conduite de la vie humaine les plus graves conséquences. Au contraire, les raisonnements bien déduits enseignent clairement la vérité sur les objets soumis à l'examen, et s'offrant d'eux-mêmes à la discussion d'une critique attentive, ils conduisent les derniers venus aussi bien que les premiers à une science personnelle et non pas empruntée, au rebours de ceux qui, trompés par les enseignements des sophistes, empruntent aveuglément leur persuasion à ceux qui se sont laissé persuader avant eux. » (*)

On trouve, d'autre part, dans ce traité secret des *Lois*, un résumé significatif des principes du platonisme hellénique. Pour Pléthon, celui-ci repose sur trois axiomes fondamentaux : « Le premier — je cite textuellement — est que le principe de toutes choses, ce Dieu suprême qui, dans la langue de nos pères, s'appelle Zeus, est infiniment bon, aucune perfection ne lui manquant pour être le meilleur possible; le second, qu'il doit y avoir un rapport réciproque entre les essences et leur mode de génération; le troisième enfin que les actes des différents êtres doivent avoir une certaine relation avec leurs essences et leurs essences avec leurs actes. » (')

C'est parce que ces principes lui paraissent nécessaires que Pléthon ne peut admettre les fondements idéologiques du christianisme. Et il le déclare aussitôt d'ailleurs. Voici ses propres déductions : « Une fois ces principes solidement établis, le premier nous révèle entre autres vérités importantes, que l'Univers coexiste éternellement à Zeus, que ce merveilleux ensemble restera toute l'éternité immuable dans son état, constant dans la forme qui lui a été définitivement donnée. Il ne serait pas possi-

(*) PLÉTHON, *Traité des Lois*, éd. C. Alexandre, traduction par A. Pellissier, pp. 35-37.

(') *Ibid.*, p. 243.

ble, en effet, qu'un Dieu qui est l'essence même du plus grand bien possible, ne produisît pas son œuvre et ne fit aucun bien; car ce qui est le bien par excellence doit nécessairement faire participer à ce bien d'autres êtres autant que possible; et s'il fait le bien, s'il produit son œuvre, il ne peut pas la faire à moitié, ni produire un ouvrage qui soit au-dessous de sa puissance, ou qui puisse jamais être ou devenir moins parfait que le mieux possible (*). »

L'éternité du monde et toutes ses séquelles, qu'on reprochait tant à Aristote et à l'averroïsme, voilà donc que Pléthon les professe, en vertu des principes platoniciens !

Le second principe, à savoir celui du rapport nécessaire entre une essence et sa cause, entraîne également les pires conséquences au point de vue du christianisme. C'est même un déterminisme absolu que Pléthon découvre dans cet axiome du platonisme et il en extrait, d'autre part, une justification métaphysique du polythéisme, du paganisme religieux, qu'il considère comme la seule religion naturelle et légitime. Mais ceci demande, sans doute, quelques éclaircissements.

Comme tous les philosophes chrétiens, Scholarios, le principal contradicteur de Pléthon, ne comprenait pas pourquoi le Dieu unique des Juifs, des chrétiens et des musulmans ne suffisait pas à expliquer l'origine des choses. La réponse que Pléthon a faite à ses objections, nous permet de voir toute l'importance métaphysique accordée à ce problème par le platonicien byzantin et les corollaires antichrétiens qu'il tirait de sa solution.

Aux yeux du philosophe de Mistra, la plus assurée des conclusions de la pensée grecque touchant l'origine, non pas des individus, mais des essences, est qu'elles ne peuvent s'expliquer par l'hypothèse d'un Dieu unique. D'après les principes déterministes de cette philosophie, aucune cause, même divine, ne peut produire des effets *essentiellement* divers. De même que rien n'arrive à l'existence sans avoir une cause capable de le produire, ainsi toute cause est déterminée à produire un effet conforme à sa nature. Un créateur unique ne peut expliquer l'existence de types d'êtres aussi divers, et aussi stables dans leur diversité, que l'homme, le chien, l'astre, l'un, le juste, etc. L'existence de nos concepts comme la stabilité des espèces de

(*) *Ibid.*, pp. 243-245.

la nature exigent une multitude de créateurs divins. C'est, d'après Pléthon, la signification profonde de la doctrine platonicienne des Idées et c'est, pour lui, une trahison de la raison hellénique d'admettre, avec saint Augustin et les platoniciens juifs et chrétiens, que la diversité des créatures puisse s'expliquer par la volonté libre d'un seul créateur. Certes, il existe pour Pléthon une unité profonde dans la création et, pour l'expliquer, il faut admettre que tous les êtres participent à la causalité d'un Dieu suprême qui est comme l'Idée de l'Être. Tous les êtres causés communient ainsi dans un genre suprême, celui de l'être, mais le flux créateur, émanant du premier principe, est ensuite diversifié par l'action d'autres agents divins secondaires, les Idées platoniciennes, qui expliquent la diversité et la stabilité des espèces au sein de ce genre commun.

Le monde n'est donc pas considéré par Pléthon comme une création proprement dite, puisqu'il n'est pas fait de rien. Il n'est pas davantage transformation d'un donné préexistant, il ne peut non plus se dire « émané » au sens strict. Le processus créateur mérite plutôt la qualification d'« explicatio » qu'il recevra chez Nicolas de Cues et Giordano Bruno. Les divers êtres apparaissent comme autant d'étapes d'une explication de Dieu, celle qui s'opère en logique dans le passage du genre à l'espèce, avec cette différence importante cependant qu'il n'y a pas ici de progrès dans la « compréhension » ni d'évolution véritable. Dieu, en effet, n'est point une sorte de genre suprême aristotélicien, mais une super-Idée, dont la compréhension est aussi vaste, aussi totale que l'extension.

La production des choses serait donc due, non pas, à proprement parler, à un processus de génération, mais plus exactement, si j'ose dire, à une « dégénération » (le terme existe chez Pic de la Mirandole). Dégénération, non point attribuable au péché, comme chez tant de platoniciens, mais involontaire, naturelle et donc fatale. De telle sorte que cette philosophie ne laisse aucune place, non plus, au processus de régénération, caractéristique de tous les platonismes mystiques, comme de la théologie chrétienne. Dans ce système de Mistra, les êtres descendent de Dieu, ils ne peuvent remonter jusqu'à lui. Par la mort, l'âme humaine passe d'un état incarné à un état spirituel. Mais celui-ci n'a rien de surnaturel. Il est d'ailleurs éphémère, puisque périodiquement l'âme se réincarne.

Mais quel est le principe platonicien qui entraîne, comme absolument inéluctable, cette dégradation ontologique à chacune des étapes du devenir des hypostases, des Idées et des choses sensibles ?

On pourrait chercher cette explication dans la philosophie de l'image qui joue un rôle si important dans le platonisme. Le rapport de l'effet à la cause y est précisément conçu sur le type des relations d'image à modèle. Or, l'inadéquation, l'impuissance de l'image à égaler le modèle est inévitable.

Mais c'est encore là une métaphore. La question est même justement de savoir quelles réalités métaphysiques, notamment quelle inadéquation de l'effet à sa cause, exigeaient d'assimiler l'effet à une image.

C'est un fait très remarquable qu'à l'encontre des dialectiques modernes du progrès, du développement historique par accroissement, le devenir des choses soit conçu, dans le platonisme, non point comme un passage de l'indigence à la richesse, du néant à l'être, mais comme une raréfaction de la densité première, une diffusion de l'être. Le devenir n'est pas conçu comme une synthèse, mais comme une analyse, une division. Voilà le mot.

Cette division est dichotomique. Le type en est fourni par l'arbre de Porphyre, qui représente, dans le platonisme, non point seulement l'organisation logique de nos concepts, mais la réalité des choses et même leur genèse. C'est-à-dire que, dans cette philosophie, il s'agit bien en fait d'une division et non, comme dans l'aristotélisme, de l'enrichissement progressif d'une abstraction par des additions à la réalité, plus pauvre, du genre. Cette logique est une logique de l'Idée et non une logique du concept; aussi s'identifie-t-elle avec une ontologie, une métaphysique.

A l'encontre du genre et de l'espèce de l'aristotélisme, ceux du platonisme, parce qu'ils sont des Idées et non des concepts, ont une compréhension, non point inversement, mais directement proportionnelle à leur extension. Très exactement, le genre est la plénitude, la somme des espèces.

Mais voilà aussi, en définitive, pourquoi, dans le platonisme, l'effet est fatalement inférieur à la cause, l'engendré à son générateur et le Fils de Dieu, lui-même, inégal à son Père.

Une essence dérivée n'est jamais, pour elle, qu'une partie de l'être qui lui a donné naissance, à savoir de l'espèce ou du genre, mieux : de l'Idée dont elle procède.

La logique de l'Idée et le déterminisme universel constituent le double fondement du platonisme de Mistra et l'ultime justification de son polythéisme.

Mais revenons-en au texte de Pléthon sur les trois axiomes fondamentaux et plus précisément au troisième de ces principes, à savoir que les actes des différents êtres doivent avoir un rapport déterminé avec leurs essences et, réciproquement, les essences avec les actes.

A la satisfaction des ennemis du matérialisme et de l'averroïsme, Pléthon déduisait de là le caractère spirituel de l'âme humaine et son immortalité. Mais quelle différence entre cette immortalité et celle du christianisme ! Ce qui sépare le plus Pléthon non seulement du christianisme, mais de toute la pensée des siècles antérieurs depuis Plotin et même au-delà, c'est son indifférence à l'égard du problème du salut. Depuis plus de mille ans, les hommes étaient tous hantés par la préoccupation de leur salut personnel : pour Pléthon pareil problème est absolument vide de sens, malgré sa foi dans l'immortalité personnelle.

Depuis la fin de l'antiquité, toutes les philosophies comme toutes les religions se proposaient essentiellement de sauver l'homme. Que ce fût par la connaissance, par la théurgie, par l'ascèse, par la foi, par les sacrements ou par la conjonction de plusieurs de ces « moyens de salut », la préoccupation constante et unanime était de trouver la voie du salut éternel. Or, pour Pléthon, cette préoccupation ne peut trouver aucune justification philosophique. L'autorité de Platon lui-même ne peut ébranler sa conviction : pour lui, l'union de l'âme et du corps ne saurait résulter ni d'une concupiscence pécheresse de l'âme, ni faire courir le moindre risque à l'âme pour sa destinée. D'après lui, cette union est la raison d'être de l'homme qui est le lien entre l'esprit et la matière. C'est une fonction qui lui est dévolue par le Destin souverain. Si la mort met un terme à cette action cosmique de l'âme, la métempsychose ou, plus exactement, la métensomatose ramène régulièrement l'âme sur terre, pour y exercer ses fonctions, pour y « occuper son poste ».

Un esprit pur, par le fait même qu'il est exempt de matière, est incapable de pécher (le péché n'est du reste pour Pléthon qu'une erreur, attribuable à l'action de l'imagination sur le jugement). Dès lors il n'y a pas à se préoccuper du sort de l'âme, lorsqu'elle vit sa vie d'esprit pur. La mort lui rend automatiquement son impeccabilité et son bonheur. L'âme mène alors une vie divine, quelle que soit la conduite qu'elle a pu avoir en sa vie terrestre. Par suite, la morale et la religion n'ont point à se soucier de légiférer en vue de la « béatitude éternelle », mais uniquement pour organiser la vie présente et le bonheur terrestre de l'homme. D'où l'importance de la morale sociale.

Par l'examen de ces quelques principes du platonisme de Mistra, on voit que le christianisme pouvait le redouter à l'égal de l'averroïsme. De part et d'autre, quoique sous des formes diverses, le même intellectualisme grec s'oppose à une alliance véritable avec la pensée, essentiellement volontariste, du christianisme.

Lorsqu'eut paru le *De Differentiis*, cet opuscule où Pléthon entendait démontrer aux humanistes italiens combien ils avaient raison de préférer Platon à Aristote, la réaction des aristotéliens byzantins fut vive.

Comme nous l'avons dit, à Byzance les penseurs chrétiens étaient attachés à Aristote, certains d'entre eux, comme Scholarios qui devait bientôt devenir patriarche de Constantinople, étaient même des thomistes avoués. Chrétiens et aristotéliens convaincus, ils s'employèrent à défendre Aristote et surtout à détromper leurs confrères d'Occident, sur le bénéfice que l'apologétique chrétienne pouvait attendre du platonisme grec, du platonisme de Mistra.

La lutte contre l'averroïsme cessait d'ailleurs à ce moment même d'occuper le premier plan de l'actualité ou, plus exactement, le problème, sur ces entrefaites, s'était élargi : ce n'était plus seulement l'assimilation de l'aristotélisme arabe qu'il fallait réaliser, c'était maintenant le problème de l'assimilation de l'aristotélisme grec, du platonisme de tradition néoplatonicienne et byzantine, c'était l'hermétisme, c'était par ailleurs la renaissance de l'épicurisme, théorique et pratique; bref, c'était, dans toute son ampleur, le problème de l'assimilation

des valeurs antiques que la Renaissance retrouvait, à une cadence et avec une ardeur vraiment inquiétantes pour les responsables du christianisme.

Devant cette poussée de paganisme, si formidable dans la première moitié du siècle, la réaction chrétienne s'organisa, et d'autant plus efficacement que l'Église retrouva alors son unité sous la monarchie pontificale, restaurée justement par le concile de Florence. La réaction aboutira, en 1468, à la suppression violente de la première académie par Paul II. On sait, d'autre part, à quels excès la réaction du christianisme médiéval allait conduire Florence, sous l'influence de Savonarole. Mais dès les environs de 1450, de 1445 à 1459 très exactement, la réaction obtient d'importants résultats à Florence par l'action d'un saint, tout médiéval d'esprit, qui occupe alors le siège archiépiscopal. Dans la thèse de Sorbonne qu'il a consacrée à saint Antonin, l'abbé Morçay a minimisé tant qu'il a pu le caractère réactionnaire de son personnage. Il ne peut celer cependant que, dans sa somme de théologie morale, l'austère dominicain condamnait comme un péché jusqu'à la lecture des poètes antiques. Un témoignage précieux nous apprend, d'autre part, qu'il détournait la jeunesse studieuse de la lecture de Platon. Et c'est même à cette action de saint Antonin que Ficin attribuait son propre changement d'orientation. D'abord enthousiasmé par le platonisme hellénique, apporté en Italie par Pléthon et les Byzantins, Ficin, sous l'action de son évêque, s'efforça de le corriger de manière à le rendre compatible avec le christianisme. En somme il tentera désormais de réaliser, pour les traditions platoniciennes que révélaient les manuscrits et les savants venus de Grèce, ce que, deux siècles plus tôt, saint Thomas avait tenté de faire pour l'aristotélisme que les Arabes transmettaient aux Latins.

D'autres platoniciens contemporains étaient, eux aussi, intéressés au maintien des traditions chrétiennes, c'était notamment le très agissant cardinal Bessarion et Jean Argyropoulos, un autre disciple de Pléthon, qui fut le maître de philosophie grecque le plus influent du Quattrocento. Ces hommes et leurs amis s'attachèrent donc à atténuer les oppositions entre Platon et Aristote et à intégrer en une synthèse harmonieuse ces philosophies et les dogmes chrétiens. Ficin et Pic devaient pousser ces recherches jusqu'au syncrétisme que l'on sait.

Impossible de nous étendre longuement sur ce platonisme nouvelle manière, celui qu'on considère de préférence, le seul même le plus souvent auquel on pense, lorsqu'on parle du « platonisme de la Renaissance ». Je voudrais seulement poser à son sujet deux questions : 1° « S'il est certainement infidèle à l'esprit du platonisme byzantin, ce platonisme est-il tout à fait indépendant de l'élaboration que Pléthon avait faite des traditions byzantines ? » et 2° « Ce platonisme florentin, tout soucieux qu'il fût de ne jamais heurter les exigences du christianisme, a-t-il vraiment réussi à édifier un platonisme acceptable par le christianisme orthodoxe ? »

Reprenant la tradition byzantine de Psellos, qui était déjà celle des derniers platoniciens de l'antiquité, Pléthon s'efforçait de représenter l'histoire de la pensée grecque sous les traits d'une *philosophia perennis*, d'un trésor de doctrines antiques, transmis sans altérations ni accroissements notables, de Pythagore, voire de Zoroastre à Proclus. Pour établir que cette tradition hellénique constituait la seule philosophie acceptable, Pléthon mit au point un critère de vérité, bien connu depuis les Stoïciens, le critère du consentement universel, des notions communes : κοινὰ ἔννοια. Seulement à ce critère il donna une justification plus nettement platonicienne. Voici comment : dans le stoïcisme, la valeur des « notions communes » découlait immédiatement de son postulat fondamental. Comme l'a judicieusement noté E. Bréhier, « si l'on comprend bien le naturalisme stoïcien, il y a une nécessaire harmonie entre la nature et la vérité ». « Omnium consensus naturae uox est », avait, de son côté, proclamé Cicéron (9). Dans le platonisme, ce n'est point là une évidence immédiate; une démonstration est requise pour admettre la valeur du consentement universel.

C'est au principe de raison suffisante que Pléthon recourt, en dernière analyse, pour en fonder la valeur : le hasard, estime-t-il, ne saurait expliquer cette unité dans le multiple, ce n'est pas, dit-il « sans une divination divine (10) » que les hommes adhèrent tous à un même jugement.

Pour bien saisir la portée de cette doctrine, il convient

(9) On trouvera références et commentaires dans mon *Pléthon et le platonisme de Mistra*, pp. 115 et suivantes.

(10) ΠΛΕΘΩΝ, *Les Lois*, p. 86.

d'observer qu'elle est simplement un cas particulier du grand principe de l'épistémologie platonicienne : c'est parce qu'une cause transcendante lui paraît nécessaire pour expliquer l'un dans le multiple, que cette philosophie pose un monde d'Idées au principe de nos concepts.

De même que la réalité objective peut seule expliquer l'existence, chez tous les hommes, de la même intuition des essences, ainsi, pense Pléthon, la vérité objective peut seule rendre compte d'un assentiment général à un jugement. Cette « mantique », par laquelle Pléthon explique le consentement universel, est bien cette même « intuition rationnelle supérieure » dont on a parlé à propos de Platon, « laquelle est comme une vision directe du monde des Idées ». ⁽¹¹⁾

Voilà donc le critère du consentement universel, selon Pléthon. Il est, comme on le voit, réductible au critère suprême de sa philosophie : l'évidence rationnelle.

Bessarion et Argyropoulos, avant Ficin, paraissent bien avoir adopté cette façon de philosopher. Mais tandis que, chez eux, la méthode permet de réconcilier Platon et Aristote d'une part et, de l'autre, la pensée grecque et le christianisme; chez Pléthon, ce sont les traditions antiques seules qui peuvent bénéficier de la justification par les notions communes. Et fort logiquement, en somme, car conformément aux principes platoniciens, invoqués pour justifier les notions communes, il est évident que la prétention d'apporter une révélation au monde. un message inouï auparavant, équivaut à reconnaître le caractère illusoire de cette révélation, de ce message : une nouveauté ne peut être nécessaire, universelle, éternellement vraie. Dans cette philosophie, la véritable innovation est forcément une erreur, elle ne peut avoir été inspirée à l'homme par une divinité immuable qui produit éternellement l'univers, la nature humaine et, avec elle, les jugements que l'homme porte sur les choses.

Sans jamais renier expressément leur maître, les disciples les plus influents de Pléthon abandonnèrent son point de vue, à l'égard du christianisme comme de l'aristotélisme. Vivant en Italie, ils adoptèrent les mœurs et les préoccupations de leur nouveau milieu. Maîtres des humanistes et souvent humanistes

(11) Ph. DEVAUX, *De Thalès à Bergson*, p. 73.

eux-mêmes, ils s'appliquèrent surtout à résoudre un autre problème, celui que posait au christianisme la renaissance des valeurs antiques.

La vieille question médiévale du choix entre deux vérités, question qu'avait naguère posée, en Occident, l'apparition de l'aristotélisme averroïste, et que le platonisme avait posée à Byzance également, s'est ainsi transformée en cette autre : comment opérer la concordance de vérités, apparemment incompatibles. L'antithèse qu'incarnait aussi bien le platonisme byzantin que l'averroïsme latin, fait place à la synthèse du platonisme florentin. Et, bien malgré lui, Pléthon contribue à cette synthèse par sa méthode de l'enquête historique et philologique, instituée pour retrouver les notions communes, les vérités acceptées de tous les hommes.

De tout cela devaient résulter bien des conséquences pour l'évolution ultérieure de la pensée européenne. L'histoire de la philosophie, par exemple, est née de cet effort pour connaître et juger les divers systèmes des différentes époques. L'esprit critique s'est trouvé fortifié à l'usage, et l'autorité d'un maître, fût-il Platon ou Aristote, singulièrement affaiblie par l'habitude de fréquenter et d'essayer de comprendre d'autres pensées. L'effort créateur de la pensée moderne s'est préparé dans ces recherches et polémiques du xv^e siècle. Mais le temps manquerait pour le montrer en détail. Pour notre conversation présente, il suffira de se demander — et ce sera le dernier effort d'attention que je vais solliciter — si le christianisme pouvait retrouver dans le platonisme byzantin, transformé à Rome et à Florence, l'allié philosophique qu'il avait si longtemps trouvé dans le platonisme augustinien.

Beaucoup l'ont cru de bonne foi, et certains le croient encore aujourd'hui.

Diverses condamnations, celle de Pic notamment, suffiraient à attester pourtant la méfiance instinctive du christianisme traditionnel envers ce nouvel essai de philosophie chrétienne. Et, de fait, le platonisme de la Renaissance a hérité du platonisme de Mistra et du platonisme en général une attitude fondamentale qui est incompatible avec le christianisme orthodoxe : le rationalisme. Les pages émues qu'ils ont consacrées à célébrer la dignité de l'homme attestent, et trop bien, l'estime qu'un Ficin, qu'un Pic de la Mirandole portent à la nature et

donc, en matière philosophique, à la raison humaine. C'est elle en définitive qui pour eux — comme pour Pléthon et les Grecs — doit décider du vrai et du faux, de la valeur de toutes les doctrines. Le dogme chrétien, lui-même, ne peut s'intégrer dans la synthèse qu'à la condition de devenir, comme dans les mythes de Platon, l'expression poétique de réalités profondes auxquelles la philosophie tente d'accéder par les chemins de l'expérience et de la raison. C'est, au fond, une nouvelle manière de professer la double vérité, ce n'est plus celle de l'averroïsme, c'est la double vérité du modernisme.

La foi est plus exigeante : en réalité, elle ne veut pas tellement se trouver au terme de l'enquête philosophique qu'à son point de départ. *Crede ut intelligas*. A y bien réfléchir, si les doctrines particulières d'Augustin ne doivent pas nécessairement être adoptées par tous les chrétiens, la *méthode* du moins d'Augustin est la seule qui leur soit possible en philosophie, parce que la seule à ne pas permettre de conflit avec la foi chrétienne.

C'est bien ce que pensaient d'ailleurs les Pères du Concile de Latran qui, en pleine Renaissance, en face du mouvement averroïste, toujours vigoureux en Italie, et en présence des recherches faites pour restaurer la pensée des Anciens, prétendaient interdire qu'on puisse à l'avenir étudier encore la philosophie sans avoir, au préalable, fait des études de théologie !

Ces évêques sentaient, comme d'instinct, ce qui convenait au christianisme. Cajetan, le chef des thomistes d'alors, s'est désolidarisé de la volonté des pères du concile, et c'était logique puisque le décret impliquait la condamnation de l'idée thomiste d'une philosophie indépendante de la théologie.

Les rationalistes ne peuvent naturellement pas admettre la dépendance de la philosophie vis-à-vis du dogme. Mais cela ne signifie point qu'ils puissent accepter de distinguer philosophie et théologie, comme le font les thomistes. En réalité, la théologie est une spéculation philosophique qui prend les dogmes comme point de départ. Le tort est de croire que pareille spéculation laisse place à une autre philosophie chez le chrétien. C'est pour l'avoir admis que tant de penseurs chrétiens se sont fait condamner au cours des siècles, et de nos jours encore, pour déviationisme, pour hérésie. Et c'est pour l'avoir admis que tant de lacunes et de confusions s'observent dans les expo-

sés, même rationalistes, de l'histoire médiévale et moderne de la philosophie.

Au gré des circonstances et de ses intérêts, le christianisme adopte ou fait mine d'accepter des doctrines élaborées par les philosophies profanes, que ce soit l'aristotélisme, le platonisme ou l'existentialisme; mais jamais ces philosophies ne peuvent être professées, telles quelles, avec leur esprit propre, dans le sein de l'orthodoxie. La raison dernière de ce fait, tant de fois vérifié au cours de l'histoire et notamment dans le platonisme du xv^e siècle, est que la théologie chrétienne est, elle-même, une philosophie et qu'en vertu de son principe fidéiste elle est essentiellement réfractaire à toute libre pensée, fût-elle la pensée d'Aristote ou même celle de Platon.

Regards sur la sociologie électorale belge

Réponse à M. J. Stengers

par René EVALENKO,
Ingénieur commercial U. L. B.

Dans le fascicule de janvier-mars 1958 de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, M. Stengers a consacré une importante étude critique à l'ouvrage sur *Les Elections belges* ⁽¹⁾ que nous avons eu l'occasion de publier, mon collègue et ami Roger De Smet et moi-même, à l'Institut de Sociologie Solvay.

M. Stengers a eu la grande amabilité — et nous lui en savons gré — de souligner que l'ouvrage « marque, dans la science politique belge, un premier pas dans une direction toute nouvelle : ... la sociologie électorale »; que le travail « débouche sur des conclusions d'un intérêt considérable »; que, travaillant avec des matériaux différents de ceux utilisés dans d'autres pays, nous y avons « appliqué des procédés d'analyse différents, ... élaborés au prix d'un effort original »; enfin que « les cartes de la structure sociale, belles et claires, rendront des services multiples, bien en dehors de la sociologie électorale ».

Tout essai d'interprétation sociologique des phénomènes électoraux présente de nombreuses difficultés. Le problème serait évidemment largement simplifié si le dépouillement des bulletins de vote pouvait se faire séparément pour les hommes et les femmes, et d'après quelques groupes d'âge, voire selon une classification simple des groupes sociaux. Dans le même

(1) DE SMET et R. EVALENKO, *Les Elections belges. Explication de la répartition géographique des suffrages*, Bruxelles, 1956, 176 pages, avec une annexe statistique, 12 cartes et 20 graphiques (Collection de Science politique de l'Institut de Sociologie Solvay).

ordre d'idées, un dépouillement à l'échelon de la commune donnerait déjà des indications plus précises.

Il n'en est rien, malheureusement. Aussi n'est-il pas étonnant que dans un domaine aussi particulier et aussi délicat, l'interprétation des mêmes séries de chiffres puisse conduire à des interprétations différentes, parfois même divergentes.

Les observations fort nombreuses, mais toujours courtoises, de M. Stengers présentent un intérêt certain. Elles alimentent un débat fort utile, en tout état de cause, et me permettent d'apporter un certain nombre de précisions sur les positions que nous avons adoptées lors de notre étude.

*
* *

Une première observation a trait à l'utilisation du coefficient de corrélation linéaire, dont nous aurions fait, selon M. Stengers, notre « *principal instrument d'investigation* ».

Ceci ne correspond vraiment, ni à notre pensée, ni à l'utilisation que nous avons effectivement faite du coefficient de corrélation, bien que nous y ayons recouru à différentes reprises.

Nous avons souligné, d'abord, que la confrontation des cartes politiques et des cartes de la structure sociale fournissait des indications intéressantes, mais insuffisamment précises, sur la corrélation susceptible d'exister entre certains des phénomènes étudiés. La méthode statistique, disions-nous, « comporte des avantages précieux ». Mais nous ajoutions que « les valeurs qu'elle fournit doivent certes être interprétées avec circonspection » et que « toutefois, cette méthode offre l'inconvénient de ne fournir qu'une valeur synthétique et globale et de ne pas faire ressortir les termes qui échappent à ou s'écartent dans une certaine mesure d'une éventuelle loi de corrélation ».

C'est pourquoi, dans une très large mesure, nous avons recouru à la construction de graphiques et à l'examen de nombreux tableaux chiffrés : l'ouvrage est accompagné de 20 graphiques, choisis parmi les plus caractéristiques, et rassemble également les données chiffrées les plus intéressantes, outre l'annexe statistique elle-même, qui contient toutes les données de base. En fait, notre investigation a porté sur l'ensemble de

cette documentation statistique et graphique, et non pas sur le seul coefficient de corrélation, qui n'en constitue qu'un dérivé non essentiel.

Nous savons donc parfaitement qu'un coefficient de corrélation, pris isolément, ne peut être interprété sans réserves. Et si à certains moments, le lecteur a la sensation que nous voyons dans un coefficient de corrélation, de valeur assez élevée, une sorte de coïncidence ou de superposition de deux séries de données, qu'il n'oublie pas — ainsi d'ailleurs que M. Stengers y fait allusion — que nous raisonnons non seulement à l'aide des chiffres qui ont servi de base aux calculs, mais aussi des graphiques, qui constituent un précieux instrument de travail. Reprenons un instant l'exemple, tout théorique, de huit cantons électoraux où il y aurait respectivement 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 % d'ouvriers et d'employés non pratiquants, et d'autre part respectivement 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 et 60 % de votes P. S. B. + P. C. : ceci conduirait à un coefficient de corrélation de 1, d'où l'on pourrait formuler des doutes sur les indications fournies par le calcul de ce coefficient. Mais il est bon de dire tout aussitôt que l'exemple ainsi présenté a été arbitrairement choisi en vue de créer quelque confusion; en fait, aucune de nos comparaisons de deux séries de chiffres ne se présente de la sorte, il y a donc toujours beaucoup plus qu'une simple variation concomitante. Nous le répétons, les graphiques et les données elles-mêmes le prouvent à suffisance.

Quant au choix de la formule adoptée, nous n'avons pas cru devoir évoquer le problème de théorie statistique qu'il impliquait, et nous croyons encore que ce n'était pas nécessaire. Nous avons choisi la formule la plus communément admise, bien que certains statisticiens préfèrent utiliser le carré de la valeur obtenue à l'aide de cette formule. Nous aurions pu, tout aussi bien, porter cette valeur à la puissance 3. Dans l'exemple cité par M. Stengers, celui où le coefficient $r = 0,71$, la valeur de $r^2 = 0,50$, celle de $r^3 = 0,35$ environ, et ainsi de suite. Mais cela n'a qu'une importance très relative : il suffit de savoir que si nous choisissons la formule du coefficient r , un résultat compris entre 0,70 et 0,80 représente une bonne corrélation d'ensemble, encore que la liaison entre les facteurs étudiés n'apparaisse pas dans toute sa netteté par suite de l'existence

d'une ou de plusieurs causes perturbatrices d'une certaine importance. Par contre, un coefficient dépassant 0,90 indique que les deux facteurs sont strictement liés, les observations aberrantes étant dues à des causes secondaires. Enfin, un coefficient de plus de 0,95 dénote une corrélation véritablement extraordinaire, les points aberrants, très peu nombreux, étant manifestement des accidents ⁽²⁾.

Nous devons encore souligner ici que nous n'avons pris en réelle considération que des valeurs élevées, se rapprochant parfois tout près de l'unité, puisque nous relevons dans certains cas des coefficients de 0,98 ⁽³⁾. Or, en l'occurrence, même la valeur de r^2 reste proche de l'unité.

Il est cependant un point sur lequel nous sommes près d'être d'accord avec M. Stengers : c'est la portée réelle qu'il faut accorder aux coefficients de corrélation calculés sur les nombres absolus d'individus, et non plus sur les pourcentages. Les valeurs élevées obtenues à cet égard sont en effet, non pas dépourvues de toute signification, mais entachées de nombreuses réserves, ainsi que l'expose M. Olbrechts dans une note reproduite par M. Stengers. Sans doute aurait-il été plus avisé de ne pas publier ces valeurs. Si nous l'avons fait, c'est parce que nous avons été influencés par les graphiques que nous avons construits, graphiques sur lesquels le raisonnement aurait pu s'appuyer sans recours aux coefficients. Pour l'éducation du lecteur, nous reproduisons ci-contre le graphique n° 10, qui donne la comparaison, pour les cantons wallons, entre le nombre de votes socialistes et communistes et le nombre d'ouvriers et d'employés. Il est impossible de ne pas constater la relation existant entre les deux courbes. Comme nous le disions dans notre ouvrage ⁽⁴⁾ : « L'impression dégagée par la lecture de ce graphique est absolument remarquable. La pro-

⁽²⁾ En adoptant la formule du r^2 , il suffira de raisonner d'après une échelle de valeurs légèrement différente. Par exemple, bonne corrélation pour des valeurs comprises entre 0,50 et 0,70, meilleure jusqu'à 0,85, et enfin excellente au-delà de 0,85.

⁽³⁾ Puisque M. Stengers fait appel à son collègue M. Olbrechts, je voudrais seulement rappeler que celui-ci, dans le cours de Statistique générale donné à l'Université de Bruxelles, prend l'exemple d'un tableau de corrélation entre des cotes obtenues à des cours de mathématiques et d'économie politique, d'où il résulte que le coefficient r atteint 0,226. M. Olbrechts souligne que la corrélation existe, mais qu'elle est faible.

⁽⁴⁾ *Les Elections belges*, op. cit., p. 93.

Nombre
absolus
90.000

GRAPHIQUE N° 10.

Comparaison (PSB + PC) et (Ouvriers + Employés),
en chiffres absolus.

Cantons wallons.

80.000

70.000

60.000

50.000

40.000

30.000

20.000

10.000

0

— Ouvriers + Employés
- - - Ouvriers
— P.S.B. + P.C. (1954)

Cantons

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

gression de la courbe (P. S. B. + P. C.) est vraiment parallèle à celle de la courbe (ouvriers + employés), compte tenu des « dents de scie » de cette dernière, qui correspondent aux cas s'écartant de la moyenne. »

Mais M. Stengers termine ses observations méthodologiques sur le coefficient de corrélation en indiquant qu'« on peut en réalité faire la critique du livre en faisant complètement abstraction de tout ce qui a trait à la corrélation ». Il nous reste dès lors à examiner les observations et à y répondre, ce que nous faisons dans l'ordre même choisi par lui, en traitant successivement des quatre conclusions essentielles que nous avons développées dans notre ouvrage.

*
**

Première conclusion :

« Au fur et à mesure que la proportion dans la population du groupe (ouvriers + employés) s'accroît, les résultats électoraux des partis de gauche (P. S. B. + P. C.) tendent à s'améliorer. »

M. Stengers nous marque son accord sur ce sujet, compte tenu des nuances notées par les auteurs, et il indique qu'il n'a « rien à ajouter sur ce point aux excellents commentaires de MM. De Smet et Evalenko ».

Nous croyons ici devoir insister sur l'importance de cette conclusion, en apparence assez banale, puisque, M. Stengers le rappelle avec à-propos, « c'est là un fait auquel on pouvait s'attendre ». Mais les divers commentateurs de notre étude ont quelque peu perdu cette conclusion de vue, alors qu'il s'agit de l'explication fondamentale, les autres conclusions ne constituant que des explications complémentaires, et même, dans une certaine mesure, des explications dérivées. Le lecteur ne devra donc jamais oublier que, sous les diverses nuances que nous avons nous-mêmes notées, *le facteur dominant de la formation des votes réside dans la structure sociale de la population.*

*
**

Deuxième conclusion :

« Au fur et à mesure que la proportion dans la population du groupe (ouvriers + employés) grandit, la proportion de ces derniers qui apportent leurs suffrages aux partis de gauche s'accroît également. »

M. Stengers admet que « ceci est déjà beaucoup plus important, parce que beaucoup plus neuf ». Mais il fait aussitôt une réserve qu'il qualifie de capitale : si nous comparons la courbe des pourcentages des ouvriers et employés dans la population à la courbe des pourcentages des votes socialistes et communistes, c'est que, dit-il, en anticipant sur une conclusion ultérieure, nous considérons que les votes (P. S. B. + P. C.) proviennent presque exclusivement des ouvriers et des employés. Or, cette base serait branlante, la thèse n'ayant pas encore été démontrée, et la démonstration faite ensuite n'emportant pas la conviction.

Toutefois, M. Stengers ajoute que, pour la Wallonie, la tendance générale semble se vérifier en gros, avec de nombreuses exceptions, mais que pour la Flandre, les constatations ne semblent guère solidement étayées.

Avant de répondre par le langage, irréfutable, des chiffres, je voudrais faire trois observations, qui expliquent nombre des exceptions à la tendance générale, que nous avons d'ailleurs soulignées nous-mêmes :

1° Deux cantons ayant le même pourcentage d'ouvriers ne peuvent pas toujours être comparés entre eux. L'un, par exemple, peut comprendre une forte proportion d'ouvriers d'une industrie à forte concentration, comme la métallurgie, où la puissance syndicale, et plus particulièrement celle de la F. G. T. B., est grande; l'autre peut comprendre une plus forte proportion d'ouvriers d'industries moins concentrées, où la pénétration syndicale est moindre et où l'influence relative des syndicats chrétiens peut être plus importante;

2° Le facteur religieux et l'habitat — population plus ou moins concentrée — sont des éléments susceptibles de jouer dans un sens similaire;

3° Une population de salariés réagit de manière très différente selon que la proportion d'employés y est plus ou moins

grande. Dans le canton d'Anderlecht, par exemple, les salariés représentent 76,72 % de la population, et dans le canton de Schaerbeek 77,34 %. Mais dans le premier, il y a 49,02 % d'ouvriers et 27,70 % d'employés, tandis que dans le second, ces proportions sont respectivement de 37,76 % et 39,58 %. Aussi les résultats électoraux des partis de gauche y sont-ils sensiblement différents : à Anderlecht, le résultat socialiste a été, en 1954, de 54,54 %, à Schaerbeek, de 43,89 %.

Mais voyons à présent ce que nous disent les chiffres, étant entendu que les exemples choisis constituent des extrêmes, de manière à simplifier la démonstration, et qu'entre ces extrêmes se présentent toute une gamme de situations intermédiaires.

Pour les cantons wallons d'abord.

A Saint-Vith, le résultat (P. S. B. + P. C.) a été en 1954 de 13,49 %, et la proportion des salariés y est de 34,41 %. Le rapport $\frac{\text{P. S. B.} + \text{P. C.}}{\text{O} + \text{E}}$ y est donc de 39,20 %. Ainsi, en admettant que *tous* les votes socialistes et communistes proviennent, sans exception, des salariés, cela signifie que 39,20 % seulement de ces derniers ont voté pour les partis de gauche. Ce pourcentage est encore plus réduit dans la mesure où des votes de gauche proviennent d'électeurs non salariés.

Voyons à présent la situation du canton de Boussu, dans l'arrondissement de Mons. Le résultat (P. S. B. + P. C.), en 1954, a été de 79,05 %. La proportion des salariés y est de 86,63 %, et celle des non-salariés de 16,37 %. Si nous faisons l'hypothèse, absurde en soi, que *tous les non-salariés*, soit 16,37 %, auraient voté pour les partis de gauche, il reste que $79,05 - 16,37 = 62,65$ % des votes de gauche proviendraient des salariés. Le rapport $\frac{62,65}{83,63}$ donne encore 74,9, soit infiniment plus que les 39,2 obtenus pour Saint-Vith.

Dans la réalité des choses, le rapport $\frac{\text{P. S. B.} + \text{P. C.}}{\text{O} + \text{E}}$ est donc certainement inférieur à 39,2 % à Saint-Vith, et certainement supérieur à 74,9 à Boussu (avec un maximum de 94,52 % au cas où aucun non-salarié ne voterait pour les partis de gauche).

La situation est similaire dans la région flamande, avec

cette différence que la proportion générale des salariés qui votent pour les partis de gauche est moindre. Mais la tendance n'en reste pas moins caractérisée.

A Hoogstraten, les salariés représentent 51,01 % de la population, et le résultat (P. S. B. + P. C.) de 1954 a été de 9,81 %.

Le rapport $\frac{\text{P. S. B.} + \text{P. C.}}{\text{O} + \text{E}}$ donne donc $\frac{9,81}{51,01} = 19,23 \%$.

A Boom, 83,60 % de la population sont des salariés, et 16,40 % des non-salariés. Le groupe (P. S. B. + P. C.) a obtenu en 1954, 53,26 %. Si les non-salariés ont tous voté pour les partis de gauche, il y a donc $53,26 - 16,40 = 36,86 \%$ de salariés parmi les électeurs de gauche. Le rapport $\frac{36,86}{83,60}$ donne encore 44,09 %, soit plus du double de celui de Hoogstraten. Et je rappelle que l'hypothèse selon laquelle tous les non-salariés, sans exception, voteraient pour les partis de gauche constitue une absurdité, et donc que la proportion des salariés de Boom, électeurs de gauche, est en réalité nettement supérieure à 44,09 %, avec un maximum de 63,71 %. Il n'est pas nécessaire de démontrer que cette proportion se rapproche beaucoup plus de 63 % que de 44 %.

En résumé, la deuxième conclusion est valable, en gros, aussi bien pour la Flandre que pour la Wallonie, avec toutefois moins de netteté pour la région flamande. Mais ceci ne constitue pas une surprise, puisqu'il en est ainsi, également, pour l'ensemble des conclusions, le facteur que nous considérons comme dominant, celui de la structure sociale, y étant plus fortement perturbé par le facteur religieux. Et ceci nous amène, de plain-pied, à la troisième conclusion.

*
**

Troisième conclusion :

« Il y a relation étroite entre, d'une part, la fraction non pratiquante des ouvriers et des employés, et d'autre part les résultats électoraux du groupe (P. S. B. + P. C.). »

M. Stengers affirme que le mot « relation » indique à suffisance que « nous entrons dans un domaine où les calculs de corrélation règnent en maîtres ».

Il n'en est rien. Mais l'utilisation de ce mot est volontaire,

parce que nous avons désiré, dans l'énoncé de la conclusion, marquer une différence avec la première conclusion, qui est plus nuancée. Nous n'avons pas voulu parler de coïncidence, de similitude, de superposition, parce que le matériel à notre disposition ne permet pas d'en faire la démonstration. Mais la relation est évidente, et beaucoup plus frappante encore que la tendance qui se dégage de la comparaison des courbes (P. S. B. + P. C.) d'une part, (ouvriers + employés) d'autre part, comparaison qui fait l'objet de la première conclusion, acceptée par M. Stengers.

M. Stengers n'est pas convaincu de la démonstration, parce qu'il estime que les matériaux mis en œuvre ne sont malheureusement pas valables. Il indique en conclusion :

« Le cas est donc clair. Les plus belles corrélations, calculées à partir de pareils chiffres, ne sauraient rien démontrer : les chiffres de base ne sont pas bons. »

Je vais montrer pourquoi, et dans quelle mesure, nos matériaux sont valables et nos conclusions justifiées. Mais auparavant, je voudrais faire appel au simple bon sens.

S'il est admis — et aucun commentateur de l'étude n'a été capable de faire la démonstration contraire — que la structure sociale constitue un élément fondamental d'explication de la répartition des votes, et en conséquence que les partis de gauche ne sont puissants que là où la population salariée est nombreuse, quels sont, peut-on croire, les salariés qui apportent plus volontiers leurs suffrages aux partis ouvriers : les pratiquants ou les non-pratiquants ?

La question ainsi posée appelle une réponse évidente : il est plus que vraisemblable, pour ne pas dire certain, que les salariés non pratiquants ont plus tendance à voter pour les partis ouvriers que les salariés pratiquants, qui sont certainement, eux, plus attirés par un parti confessionnel. Car il ne suffit pas de douter de certains chiffres pour faire une démonstration, il faut aller au fond de sa pensée et établir les conséquences qui en découlent.

Prenons le cas de la région flamande. Celle-ci comporte 67,64 % de salariés, et 32,36 % de non-salariés. Le résultat (P. S. B. + P. C.) y a été, en 1954, de 31,62 %, ce qui

représente moins de la moitié des salariés. Les élections prud'homales de 1950 nous ont d'ailleurs confirmé qu'en région flamande, ont voté en faveur de la F. G. T. B., 51,66 % des ouvriers et seulement 28,77 % des employés ⁽⁵⁾.

Dans ces conditions, si les salariés pratiquants votaient en très grand nombre pour le parti socialiste, cela ne pourrait signifier qu'une chose : c'est que, parmi les salariés non pratiquants, il y aurait de nombreux électeurs du parti confessionnel, et ce dans une mesure d'autant plus grande qu'il y aurait plus de travailleurs indépendants parmi les électeurs socialistes, comme d'aucuns le pensent. On voit combien les hypothèses parviendraient à être renversées, par rapport à notre thèse fondamentale !

Mais il nous faut abandonner ce terrain et discuter de la validité de notre documentation de base sur la pratique dominicale.

Une première observation : nous n'avons pas seulement eu connaissance de la carte de la pratique dominicale dressée par l'abbé Collard, et nous n'en avons pas été réduits, pour chaque commune, à « tabler sur la catégorie à laquelle appartient cette commune d'après la carte ». Nous avons indiqué dans notre ouvrage ⁽⁶⁾, d'une manière précise, que « M. l'abbé Collard nous a obligeamment confirmé, pour toutes les localités du Royaume, la classe à laquelle elles appartiennent » selon la répartition adoptée. Il n'y a donc, de ce côté, aucun risque d'erreur.

Nous savons fort bien que les données recueillies par l'abbé Collard n'ont qu'une précision relative. Mais l'objet même de nos recherches pouvait s'accommoder de cette approximation : ce que nous désirions, c'était dégager des tendances suffisamment nettes, et cela nous a été possible.

Le fait que les limites de classes adoptées soient assez larges ne peut en rien gêner le chercheur, si celui-ci a une habitude

⁽⁵⁾ Ce pourcentage de 28,77 %, chez les employés, est symptomatique. Comment concevoir, dans de telles conditions, que les travailleurs indépendants, par surcroît plus pratiquants que les salariés, puissent être nombreux à voter pour les partis ouvriers ?

⁽⁶⁾ *Les Elections belges*, op. cit., p. 96.

suffisante de la manipulation des chiffres. M. Stengers peut avoir raison quand il note qu'une commune étant rangée, par exemple, dans la classe des 40 à 60 % de pratiquants, lui attribuer par hypothèse le taux médian, soit 50 %, risque de constituer une erreur importante, puisque le taux réel peut être de 41 % ou de 59 %. Mais ce raisonnement n'est plus valable quand on considère l'ensemble des communes. On peut affirmer que, si l'on ramène toutes les données à l'échelon du canton, le risque de l'approximation s'atténue fortement, parce que les erreurs éventuelles, sauf exception, ont toutes chances de s'équilibrer.

Prenons le cas hypothétique d'un canton qui serait composé de deux communes A et B, de population équivalente. Dans A, le taux de pratique est compris entre 25 et 40 %, dans B entre 40 et 60 %. En appliquant la méthode du taux médian, soit respectivement 32,5 % pour A et 50 % pour B, le taux moyen approximatif pour le canton est de $\frac{32,5 + 50}{2} = 41,25 \%$.

Supposons à présent que le taux réel ait été pour A de 26 %, et pour B de 59 %, la moyenne dans ce cas serait de 42,5 %.

Par contre, si le taux réel était respectivement de 39 % pour A et de 41 % pour B, la moyenne serait alors de 40 %. Dans les deux hypothèses extrêmes citées, l'écart avec le taux moyen approximatif choisi est faible.

Il se pourrait évidemment que dans les deux communes A et B, le taux réel soit proche, simultanément, soit de la limite inférieure de la classe — c'est-à-dire respectivement 25 % et 40 % —, soit de la limite supérieure de celle-ci — c'est-à-dire respectivement 40 % et 60 %. Dans ce cas, l'écart avec notre taux moyen approximatif serait plus grand, avec un maximum de 8,75 %. Mais cet écart maximum, en fait, ne sera pas atteint, pour plusieurs raisons :

— Il est impossible que les communes considérées aient toujours, simultanément et strictement, soit le taux inférieur, soit le taux supérieur;

— D'autre part, le cas choisi se rapporte à deux communes, alors qu'il y en a toujours plus pour un canton (sauf quelques cas exceptionnels, comme Liège, Saint-Gilles ou Bruxelles). Dès lors, le phénomène de compensation *doit* jouer dans la

grande majorité des cas, et d'une manière générale, les écarts doivent donc être contenus dans des limites étroites. En fait, la méthode du taux moyen, calculé par canton, donne sans doute, à ce niveau, des chiffres meilleurs que ceux relatifs à chaque commune prise isolément.

Mais « il y a plus », souligne M. Stengers, qui développe alors un raisonnement similaire à celui de divers commentateurs chrétiens de notre étude. Il s'agit du pourcentage de pratique dominicale attribué par nous aux ouvriers, et qui serait sensiblement supérieur à la réalité. Nous allons ici prendre M. Stengers au mot, parce que cela va nous permettre de montrer que notre thèse en sort terriblement renforcée.

Nous sommes parfaitement conscients du fait que notre taux moyen de pratique dominicale ne peut s'appliquer uniformément à tous les âges ni à toutes les catégories sociales, et que dès lors, dans la classe ouvrière plus particulièrement, le taux de pratique religieuse est plus faible, parfois dans une mesure sensible (7).

Nous répondons à cela :

1° Nous ne disposons d'aucun autre relevé, aussi complet que celui de l'abbé Collard, qui nous donnerait la possibilité de calculer, par catégorie sociale, un taux moyen de pratique dominicale à l'échelon du canton. Même la publication du Mouvement ouvrier chrétien (38^e Semaine sociale wallonne, *La pratique religieuse en Wallonie*, Bruxelles, 1956), par ailleurs pleine d'intérêt, ne nous fournit à cet égard que des informations insuffisantes. Nous avons préféré, dans ces conditions, utiliser une documentation approximative, mais suffisamment complète et détaillée du point de vue géographique;

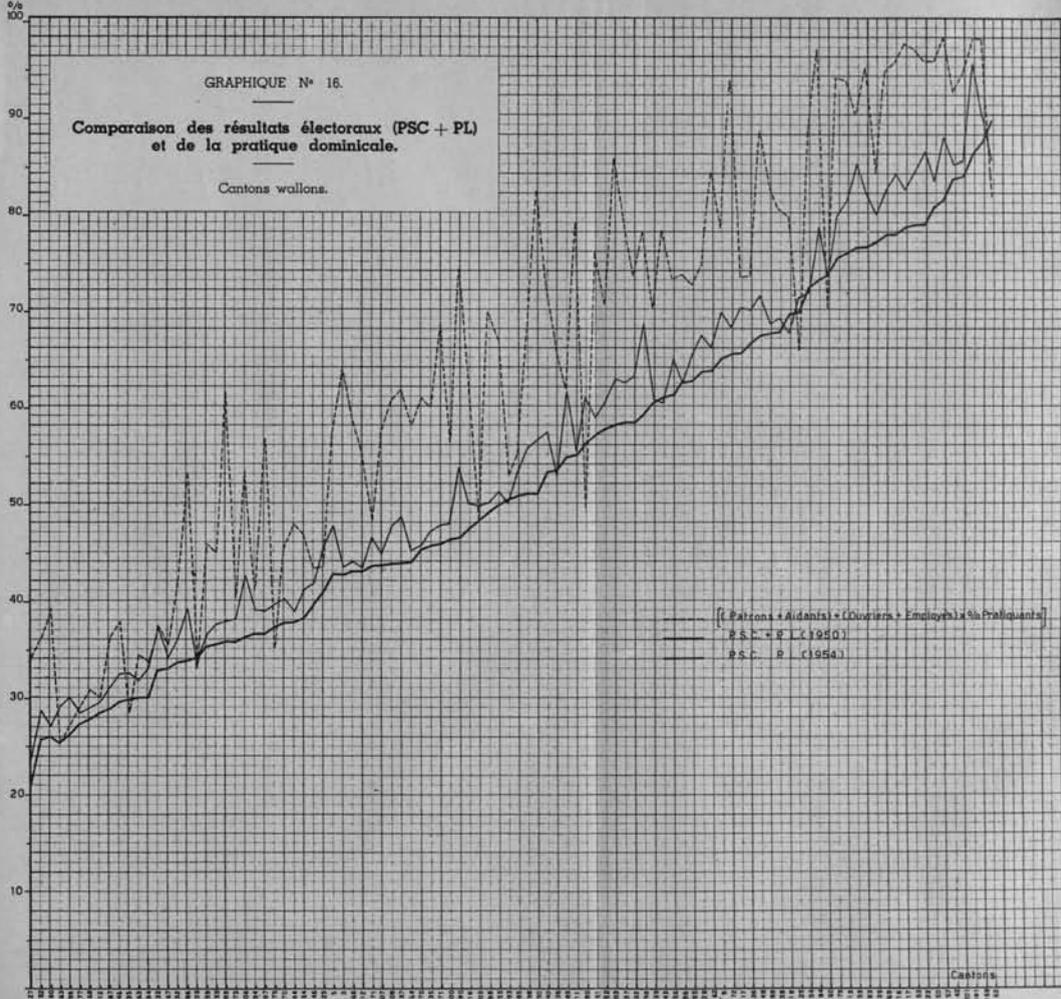
2° Nous avons d'ailleurs déjà, au moins partiellement, répondu à la question dans notre ouvrage. Le choix du pourcentage moyen devant, pour ce qui concerne la classe ouvrière, nous conduire à des chiffres quelque peu forcés, nous avons, en complément, opéré certains calculs en prenant en considération le taux minimum de chaque classe de pratiquants.

(7) Ce qui ne signifie pas nécessairement que le sentiment religieux se situe, dans la classe ouvrière, à un niveau aussi bas que pourrait le faire croire le seul taux de pratique dominicale.

GRAPHIQUE N° 16.

Comparaison des résultats électoraux (PSC + PL)
et de la pratique dominicale.

Cantons wallons.



(Patrons + Aidants) (Douviers - Employés) (% Praticants)
P.S.C. + P.L. (1950)
P.S.C. P. (1954)

Cantons

Nous ne pouvions pas faire autrement, tout en étant convaincus que cela ne suffisait pas, et que ce taux était encore forcé. Mais nous aurions agi tout à fait arbitrairement si nous avions décidé de réduire forfaitairement ces taux, par exemple de 5, de 10 ou de 15 %, pour tenir compte de ce facteur;

3° Supposons à présent, pour entrer dans les vues de nos commentateurs, que nous ayons réduit de quelque 10 à 15 % le taux moyen de pratique religieuse pour aboutir à un taux plus réaliste de pratique dominicale des ouvriers. Quel en aurait été le résultat ?

Il nous suffit, pour cela, d'examiner la reproduction ci-contre du graphique n° 16 : « Comparaison des résultats électoraux (P. S. C. + P. L.) et de la pratique dominicale. » Les courbes qui y sont comparées sont d'une part, celle des résultats électoraux du groupe (P. S. C. + P. L.), et d'autre part, celle reprenant le total des patrons et des aidants, auxquels on a ajouté la fraction considérée comme pratiquante du groupe des salariés (*).

On peut y constater que, sauf rares exceptions, la courbe (patrons + aidants) + (ouvriers et employés pratiquants) se situe au-dessus de la courbe (P. S. C. + P. L.) (*).

Il est évident que, si le taux de pratique dominicale des ouvriers était de 10 à 15 % inférieur à celui que nous avons choisi, la courbe supérieure serait, en moyenne, abaissée de quelque 5 à 8 %, puisque les ouvriers représentent en Wallonie environ 54 % de la population. Dès lors, les deux courbes, sans se confondre complètement — notamment en raison des « dents de scie » dues à une certaine approximation des taux de pratique religieuse — seraient tellement proches l'une de l'autre que la relation que nous avons notée deviendrait presque absolue.

(*) On peut noter que nous aurions pu faire la comparaison des courbes donnant, d'une part, le résultat électoral (P. S. B. + P. C.) et d'autre part la fraction non pratiquante de la population salariée.

(*) L'écart avec la courbe des résultats de 1950 est d'ailleurs plus faible qu'avec la courbe des résultats de 1954. Il en serait de même si nous prenions en considération les résultats de 1958, ce qui aurait tendance à montrer qu'un certain nombre de salariés chrétiens, ayant voté socialiste en 1954, auraient redonné leur préférence au P. S. C. en 1958.

« Le cas est donc clair », disait M. Stengers. Oui, le cas est clair, mais dans un sens différent de celui où l'entend M. Stengers : s'il est vrai que la pratique religieuse est moins forte chez les salariés, ce dont nous n'avons aucune raison de douter, notre thèse est renforcée d'une manière éclatante.

*
**

Nous en arrivons à présent à la quatrième et dernière grande conclusion de l'ouvrage, qualifiée par M. Stengers de « passionnante et tout à fait neuve » et « de nature, si elle se vérifiait, à influencer non seulement sur nos conceptions de science politique, mais aussi sur la politique belge elle-même ».

Quatrième conclusion :

« Le corps électoral des partis de gauche (P. S. B. et P. C.) se recrute non seulement essentiellement, mais presque exclusivement dans les catégories sociales des travailleurs salariés et appointés, les votes provenant d'électeurs appartenant à d'autres classes sociales étant donc très limités en nombre. »

Il importe certes, comme le souligne M. Stengers, de définir l'expression « catégorie sociale » ou « classe sociale », celle-ci étant un peu plus restrictive que celle-là.

Une remarque préjudicielle s'impose. La distinction sur laquelle nous nous sommes fondés est celle établie par le recensement général de la population active de 1947, qui comporte quatre « états sociaux » : les « patrons », « aidants », « ouvriers » et « employés », les deux premiers étant ceux des travailleurs indépendants de toute espèce, les deux autres étant ceux des travailleurs salariés et appointés, comportant également toute une gamme, y compris les appointés des cadres supérieurs, dont le niveau de revenus peut être largement plus élevé que celui de nombre de travailleurs indépendants.

En l'occurrence, quelles qu'aient pu être nos préférences, nous n'avions pas le choix. Si nous désirions comparer les facteurs de la structure sociale aux résultats électoraux des divers partis, nous ne pouvions prendre en considération que les éléments extraits du recensement de 1947, les seuls disponibles.

Il nous fallait, en conséquence, adopter la classification choisie, sans pouvoir la modifier.

Le fait que cette classification soit simplifiée ne doit pas faire naître des craintes quant à la validité des conclusions auxquelles nous avons été conduits. Ce qui est en apparence un inconvénient peut devenir un avantage par rapport à des classifications qui, trop diversifiées, rendent plus malaisées les comparaisons nécessaires. La schématisation de certaines conclusions ne diminue en rien leur solidité.

D'aucuns estiment qu'il aurait été préférable de se baser sur une classification faisant appel à la notion de stratification sociale, essentiellement définie par le niveau de vie. D'autres formulent une autre critique : la classification adoptée répondant à une conception marxiste, tout ce qui peut en découler serait sujet à caution ⁽¹⁹⁾ !

Disons rapidement ce que nous en pensons.

Sans doute serait-il intéressant de travailler d'après une classification basée à la fois sur les états sociaux considérés et sur le niveau des revenus, c'est-à-dire combinant les critères de la classe sociale au sens marxiste et de la stratification sociale. Mais nous ne disposons pas de ces données; il nous est donc matériellement impossible de les utiliser.

Quant à la conception marxiste de la classification adoptée par le recensement général, je voudrais faire cette observation qu'il est vraiment extraordinaire, au sens libre-exaministe, de vouloir démontrer qu'une étude perdrait toute valeur scientifique parce que ses auteurs se laisseraient guider par des conceptions marxistes. Une telle démonstration est absurde. Il en serait d'ailleurs de même pour le marxiste qui dénierait toute valeur aux conclusions d'une étude, pour la seule raison que celle-ci se serait développée sur des conceptions non marxistes.

J'attire d'ailleurs l'attention sur un excellent article de Pierre Rimbert, paru dans la revue *Socialisme*, n° 23, septembre 1957, et intitulé : *Pour une définition marxiste des classes sociales*, dont voici la conclusion synthétique :

« Pour terminer cet essai de définition des classes sociales, nous dirons que les classes apparaissent comme des catégories

⁽¹⁹⁾ Nous devons souligner ici que ce n'est pas M. Stengers qui a formulé cette dernière objection.

sociales qui sont l'expression des rapports de production existant à une époque donnée, dans une société donnée. C'est donc en partant de ces rapports de production que les classes doivent se définir, ce qui constitue une base plus scientifique que le niveau des revenus, le genre de vie ou la profession. La fonction économique remplie par un capitaliste est la même, qu'il la remplisse dans le commerce, les services, la production industrielle ou l'agriculture, qu'il soit un grand ou un petit capitaliste. Celle remplie par les salariés est la même, qu'ils soient employés, cadres ou ouvriers. Les capitalistes ne peuvent demeurer capitalistes et prospérer en tant que tels qu'en exploitant le travail salarié. Les salariés ne peuvent sortir de leur condition de salariés, qu'en abolissant le capitalisme.

» Voilà le fait dominant. Qu'après on trouve à l'intérieur de ces deux classes des rivalités, des différences secondaires, c'est certain. Que ces différences infléchissent le comportement de classe, c'est évident. Mais elles ne sont pas suffisantes pour diviser les individus en autant de classes qu'il y a des rivalités ou de différences entre eux. »

D'autre part, dans un des *Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques* ⁽¹¹⁾, Maurice Duverger exposait ce qui suit :

« Les liens entre appartenance sociale et appartenance politique ne sont pas niables, si on examine le phénomène globalement... Il est évident que le développement des partis socialistes et communistes a été directement lié à celui de la classe ouvrière, et que la majorité de la « bourgeoisie » soutient les partis non socialistes. Il semble, d'autre part, que la classe au sens strict (basée sur une définition inspirée du marxisme) ait une influence politique plus nette que les strates ou les catégories socio-professionnelles. Il est assez frappant par exemple qu'en France et en Angleterre la même proportion de salariés vote pour le (ou les) parti socialiste (ou communiste) : les deux tiers environ ⁽¹²⁾... Le lien entre appartenance sociale

⁽¹¹⁾ *Partis politiques et Classes sociales en France*, par l'Association française de Science politique, sous la direction de Maurice Duverger, Librairie Armand Colin, Paris, 1955.

⁽¹²⁾ La proportion à laquelle nous sommes arrivés pour la Belgique ne s'en éloigne guère.

et appartenance politique semble toujours plus net dans la classe ouvrière : mais ici déjà d'autres facteurs interviennent tels que l'habitat, l'origine, la dimension des entreprises, etc. « L'effet de halo », décrit par MM. Reynaud et Touraine, après Tingsten, est particulièrement intéressant : dans les communautés à prédominance ouvrière, les ouvriers votent plus régulièrement socialiste que les ouvriers des communautés mixtes ⁽¹³⁾. »

*
**

Nous avons appuyé notre quatrième conclusion sur une analyse des résultats des élections prud'homales de décembre 1950 et sur la comparaison de ceux-ci avec ceux des élections législatives. Rappelons schématiquement le raisonnement suivi.

Nous connaissons la structure sociale de chaque circonscription prud'homale. Par exemple, celle de Gand comporte 50,59 % d'ouvriers, 16,15 % d'employés, et donc 33,26 % de patrons et d'aidants.

Les résultats de l'élection prud'homale permettent de déterminer l'influence de chaque syndicat parmi les ouvriers et les employés. Dans la circonscription de Gand, les résultats ont été les suivants :

	Ouvriers	Employés
F. G. T. B.	52,33 %	33,22 %
C. S. C.	43,33 %	54,77 %
Syndicats libéraux	4,34 %	12,01 %
	100,00 %	100,00 %

En pondérant les pourcentages d'ouvriers et d'employés dans la population par les pourcentages recueillis par la F. G. T. B. respectivement chez les ouvriers et les employés, nous obtenons la fraction de la population, composée uniquement d'ouvriers et d'employés, qui a voté pour le syndicat de gauche.

⁽¹³⁾ On constatera, en passant, que ces commentaires constituent en quelque sorte une confirmation intéressante de nos deux premières conclusions.

En l'occurrence, cela donne : $(50,59 \times 52,33) + (16,15 \times 33,22) = 31,84 \%$.

Rapprochons cette valeur du résultat électoral P. S. B. + P. C. dans le territoire couvert par la circonscription prud'homale de Gand : ce résultat a été de 31,22 % en 1950 et 31,21 % en 1954.

La coïncidence est frappante. Et ce qui l'est plus encore, c'est que nous la retrouvons, à peu de chose près, dans toutes les circonscriptions prud'homales, aussi bien en pays flamand qu'en pays wallon. C'est ce que montre d'une manière très suggestive le graphique n° 18, reproduit ci-contre : il n'y a plus seulement une relation entre les courbes (P. S. B. + P. C.) et $(0 \times \text{prud'h}) + (E \times \text{prud'h})$, il y a une véritable superposition, étant entendu que les quelques écarts observés, fort faibles en réalité, sont explicables par les éléments d'approximation qui subsistent dans les calculs.

La conclusion semble donc s'imposer : le corps électoral des partis de gauche serait constitué presque exclusivement d'ouvriers et d'employés, les exceptions à cette règle générale devant être peu nombreuses.

Mais M. Stengers présente des objections, qu'il nous faut examiner successivement.

La première consiste à dire que « la thèse relative à la clientèle électorale des partis de gauche ne paraît guère s'accorder avec ce que l'on sait, ou croit savoir, de l'évolution politique générale des dernières années en Belgique ». M. Stengers fait ici allusion à certains mouvements des voix que l'on peut constater d'une élection à l'autre.

L'on peut, à l'égard de ce commentaire, formuler diverses observations.

Tout d'abord, les mouvements résultant des élections belges, mis à part ceux de la représentation parlementaire, affectés par le système électoral en vigueur, sont dans l'ensemble moins importants qu'on ne le croit généralement. Pour ne pas allonger le présent exposé, je suggère simplement au lecteur de se reporter, à ce sujet, à une nouvelle et toute récente publication de l'Institut de Sociologie Solvay (14).

(14) *Atlas des Elections belges 1919-1954*, par R. E. DE SMET, R. EVALENKO et W. FRAEYS, préface de Pierre VERMEYLEN. Collection de Science politique de l'Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles, 1958.

Ensuite, les idées de M. Stengers sur le passage de voix des socialistes aux libéraux, ou vice versa, me semblent entièrement faussées par la perspective dans laquelle il se place, et qui consiste à douter de ou à nier certaines de nos conclusions essentielles.

Par exemple, lorsqu'il dit qu'il est clair qu'une très grosse partie des nouvelles voix libérales de 1949 proviennent d'électeurs qui ont voté socialiste en 1946, il s'agit d'une simple affirmation dont la démonstration reste entièrement à faire.

Aurait-il oublié que le groupe socialiste-communiste a obtenu, en 1946, plus de 45 % des voix ⁽¹⁵⁾, parmi lesquelles les communistes ont emporté leur maximum historique de 12,68 % ? Ces 45 % des voix constituent un résultat anormalement élevé, supérieur de 3 % au maximum de 1954 et de 4 % au résultat de 1925, les deux meilleurs jamais atteints. On peut légitimement croire, dans ces conditions, que 3 à 4 % de ces voix proviennent de cette fameuse masse flottante, qui existe malheureusement, parmi les classes moyennes en ordre essentiel. Ceux-là, en quelque sorte attirés par la gloire de l'Armée Rouge, avaient donné leur suffrage aux communistes, mais le leur ont retiré dès que les circonstances eurent évolué.

Pour le surplus, M. Stengers ne croit-il pas que certains salariés, ayant voté socialiste en 1946, aient pu retourner au P. S. C. en 1949, notamment sous l'effet de la question royale, et que certaines classes moyennes catholiques aient voté libéral, en 1949, attirées par les merveilleuses promesses fiscales qui leur étaient faites ?

De même en 1950, puisque nous sommes dans le domaine des hypothèses, le succès socialiste ne pourrait-il s'expliquer par le passage de salariés chrétiens aux socialistes ⁽¹⁶⁾, et le recul libéral par le transfert de certaines classes moyennes des libéraux vers les sociaux-chrétiens ?

On peut le voir, rien n'est aussi clair, rien n'est aussi certain que semble le croire M. Stengers. Et si dans ce domaine, rien ne peut être démontré avec certitude, on avouera que les

⁽¹⁵⁾ Ceci compte tenu des voix socialistes comprises dans le cartel libéral-socialiste du Limbourg et du Luxembourg.

⁽¹⁶⁾ Avec en outre l'absorption par les socialistes des pertes communistes.

hypothèses avancées ci-avant valent tout autant que celles de M. Stengers.

Quant aux avis des observateurs de la vie politique, à commencer par les observateurs socialistes, on nous permettra d'être très clair.

J'ai personnellement la plus grande estime, la plus grande considération, la plus grande confiance en M. Max Buset, qui est cité par M. Stengers. Ceci ne m'empêche nullement de ne pas être d'accord avec lui sur tous les points, et de différer d'avis sur certaines interprétations. En tout cas ne peut-on pas prendre à la lettre certaines affirmations extraites d'éditoriaux forcément schématiques.

Je me rappelle avoir entendu, dans les milieux socialistes, développer au lendemain des élections victorieuses de 1954 une thèse que je résumerai de la façon suivante :

« Les socialistes ont fait des gains plus ou moins importants, ont donc « mordu » — en jargon politique familial — sur la masse flottante, chez les femmes, chez les jeunes, chez les agriculteurs, parmi les classes moyennes, parmi les ouvriers chrétiens, parmi les électeurs antérieurement communistes... » et j'en passe.

Or, tout ce mouvement d'une importance considérable, tout cela s'est traduit par un gain de l'ordre de 3 % des suffrages. Qu'en a-t-il donc été pour chacun des groupes considérés? Et quelle valeur peut-on attribuer à ces affirmations d'observateurs politiques, faites d'ailleurs au lendemain d'un scrutin, avant que toute analyse sérieuse ait pu se faire?

Mais M. Stengers expose un certain nombre d'objections plus concrètes. Nous les reprenons ci-après.

*
**

La première objection concerne le fait que le citoyen belge ne serait pas un *homo politicus* soit socialiste, soit libéral, soit catholique, c'est-à-dire qu'il ne vote pas exactement de la même façon dans toutes les circonstances. Il peut voter différemment aux élections communales, ou provinciales, ou législatives, et, lors de celles-ci, différemment à la Chambre et au Sénat.

Ceci est parfaitement vrai, et notamment des différences assez sensibles existent entre les élections communales et légis-

latives : l'agglomération bruxelloise est un de ces cas typiques, où la tradition de l'influence libérale se fait encore sentir plus fortement aux élections communales qu'aux législatives, de sorte que la comparaison entre celles-ci n'est pas toujours pertinente.

Mais il ne faut rien exagérer. Les exemples, tels qu'ils sont présentés, pourraient faire croire que ces différences sont de nature à bouleverser les comparaisons. Or, il n'en est rien, d'autant plus que les cas de divergences sont, en définitive, peu nombreux.

Ainsi, dans l'arrondissement de Bruxelles, on a souvent parlé de l'influence de la personnalité de M. Spaak sur les résultats socialistes, et M. Stengers y fait d'ailleurs allusion. Or, en réalité, tout montre que cette influence est négligeable. En 1954, le parti socialiste a obtenu, dans l'arrondissement de Bruxelles, 42,25 % des voix à la Chambre des Représentants, avec M. Spaak comme tête de liste; au Sénat, sans ce facteur, le P. S. B. a obtenu 42,18 %. En 1958, les résultats ont été respectivement de 40,01 % et 40,03 %, et l'on peut en outre noter le fait que, dans le canton de Saint-Gilles, dont M. Spaak avait été le bourgmestre, le recul socialiste est un des plus faibles de l'arrondissement.

En conclusion, il est donc possible que le comportement de certains électeurs soit différent aux élections prud'homales et aux législatives. Mais on peut légitimement croire que les différences sont peu accusées, toutes choses égales par ailleurs, compte tenu du fait que les élections prud'homales ont pris un caractère politique assez accusé.

Les raisons invoquées par M. Stengers en faveur d'une modification des suffrages, pour certains électeurs, entre juin et décembre 1950, ne paraissent pas pertinentes.

L'enthousiasme mitigé, chez les ouvriers et employés libéraux, à voter pour la liste syndicale libérale est la première raison mentionnée. Les commentaires de M. Stengers pèchent à la base, parce que leur fondement est le sentiment implicite que les syndicats libéraux représenteraient quelque chose. Or, sans parti pris aucun, ils représentent peu de chose : une organisation fantôme, des cadres inexistant, un nombre réduit de membres, une influence nulle, puisqu'ils sont incapables de faire

autre chose que de suivre, éventuellement, leurs deux puissantes rivales, la F. G. T. B. et la C. S. C., sans jamais pouvoir entamer une grève ou même un quelconque mouvement de revendication. Les syndicats libéraux ne sont pas de véritables syndicats.

Quant à l'hypothèse selon laquelle des électeurs libéraux, se rendant compte du peu de succès probable des syndicats libéraux, auraient préféré « voter utile », c'est-à-dire pour la F. G. T. B., elle est, pour le moins, très peu vraisemblable. Examinons quelques exemples chiffrés.

A Anvers, aux élections législatives de 1950, les libéraux ont obtenu 8,43 % des suffrages. Aux élections prud'homales, le syndicat libéral a recueilli 4,28 % des voix chez les ouvriers et 8 % chez les employés. M. Stengers croit-il qu'il serait logique, par exemple, que les ouvriers votent à raison de 10 % pour les libéraux, ce qui impliquerait que dans les milieux bourgeois et classes moyennes, on devrait voter sensiblement au-dessous de 8 % pour que le résultat législatif de 8,43 % soit expliqué ?

Même comparaison pour Malines, où les libéraux ont eu aux législatives de 1950 7,55 %, et où les syndicats libéraux, aux prud'homales, ont obtenu 4,07 % chez les ouvriers et 7,24 % chez les employés; et encore pour Audenarde, où un résultat législatif de 20,56 % en 1950 cadre fort bien avec un résultat prud'homal de 17,07 % pour les ouvriers et 22,12 % pour les employés (soit même, dans ce dernier cas, plus que le résultat législatif).

Enfin, lorsqu'il n'y a pas de liste du syndicat libéral, M. Stengers se demande « que pouvaient faire dans ce cas les employés et les ouvriers libéraux, s'ils ne voulaient pas voter blanc? Ils devaient voter pour la F. G. T. B. ». Cette affirmation ne repose sur rien, et je formule, personnellement, la proposition suivante : l'électeur libéral, placé devant le choix entre une liste socialiste et une liste de droite, choisira le plus souvent la droite, parce que le sentiment conservateur l'emportera chez lui sur tout autre. Le cas des élections britanniques me semble caractéristique : sauf exceptions, notamment dans certaines circonscriptions urbaines, les électeurs libéraux anglais, lorsque aucun candidat libéral ne se présente, partagent leurs suffrages entre conservateurs et travaillistes dans une proportion qui varie de $2/3-1/3$ à $3/4-1/4$.

Il reste enfin, dans l'ordre de la première objection de M. Stengers, une remarque, relative au phénomène d'attraction syndicale.

Je crois, comme M. Stengers, que la F. G. T. B. est bénéficiaire de ce phénomène, et notamment, comme il le souligne lui-même, « en vertu du vieil atavisme psychologique qui fait que, pour l'ouvrier qui n'a pas « son » syndicat, « le » syndicat, le syndicat par excellence, reste toujours le syndicat socialiste : c'est là un héritage psychologique du passé qui n'est pas près d'être déraciné ».

Mais la conclusion que j'en tire est toute différente : ce phénomène d'attraction n'est pas seulement propre à la F. G. T. B., il est celui du mouvement ouvrier socialiste tout entier : le salarié qui a voté F. G. T. B. aux élections prud'homales est un électeur socialiste en puissance.

Et je fonde cette opinion sur deux observations :

1° Si les résultats de la F. G. T. B. étaient « forcés », il y aurait toutes chances pour que, systématiquement, les chiffres de notre « fraction de la population active, composée d'ouvriers et d'employés, qui a voté pour la F. G. T. B. » soient supérieurs aux résultats législatifs comparés. Or, non seulement il n'en est pas ainsi, mais, particulièrement pour la région wallonne, c'est l'inverse qui se présente : le résultat législatif est supérieur dans la très grande majorité des cas ;

2° Il est impossible de croire que, si vraiment ce phénomène d'attraction jouait différemment aux élections prud'homales et législatives, la fraction de la population ouvrière, votant F. G. T. B. aux prud'homales, mais libéral ou P. S. C. aux législatives, soit *toujours* remplacée par une fraction *équivalente* ou quasi équivalente de classes moyennes votant socialiste.

*
**

La deuxième objection concerne les différences éventuelles entre les opinions politiques des électeurs faisant partie de la population active (ou ex-active) et celles des non-actifs, en l'occurrence plus particulièrement les femmes.

Pour les non-actifs du sexe masculin, M. Stengers indique

fort bien que leurs votes doivent se situer plus à droite, mais que les pourcentages qu'ils représentent dans la population sont insuffisants pour que leur influence soit notable.

Pour les femmes, par contre, M. Stengers prend la position suivante : « ... Il reste probable que le vote des femmes, chez nous, a été sensiblement plus « à droite » que celui des hommes. ... Si, par rapport à la moyenne nationale, les femmes votent davantage catholique, les hommes, eux, doivent davantage voter non catholique ».

La tentative de démonstration de M. Stengers me paraît fort peu convaincante. Mais plutôt que de reprendre chacun des points soulevés, je reproduis ci-dessous un autre essai d'examen de la question, aboutissant à la conclusion qu'en réalité, le vote féminin n'a guère modifié sensiblement l'allure des scrutin (17) :

Le fait important, lors des élections de 1949, est l'introduction du vote féminin. Il est certes malaisé de mesurer exactement l'influence de ce facteur nouveau. Nous essayons toutefois, dans les commentaires qui suivent, de montrer que le comportement des électrices ne doit pas être fort dissemblable du comportement des électeurs.

Remarquons tout d'abord que le nombre de bulletins blancs ou nuls a crû dans des proportions non négligeables. En effet, par rapport au nombre total de bulletins déposés dans les urnes, le nombre de bulletins blancs ou nuls représentait 3,86 % lors des élections de 1946, alors qu'il monte à 5,43 % dès l'introduction du vote des femmes. Il est donc possible qu'un certain nombre d'électrices n'ont, par négligence ou ignorance, pas profité du droit nouveau qui leur était accordé.

En ce qui concerne l'orientation même du vote féminin, on ne peut qu'avancer un certain nombre d'hypothèses sur la question de savoir si les femmes votent ou non plus à droite que les hommes.

Lors du recensement du 31 décembre 1947, il y avait en Belgique 3.024.404 femmes et 2.815.945 hommes de plus de 20 ans, de nationalité belge. Cette proportion ne devait pas s'être fondamentalement modifiée en un an et demi.

(17) *Atlas des Elections belges 1919-1954, op. cit., pp. 63-65.*

Lors des élections de 1949, 5.320.219 bulletins furent déposés dans les urnes, dont 5.030.886 étaient valables. On peut donc, en appliquant les proportions du recensement rappelées ci-dessus, admettre que 2.564.346 bulletins furent déposés par des électeurs et 2.755.873 bulletins par des électrices. En partant de l'hypothèse simple, mais proche de la réalité, que les électeurs ont déposé des bulletins blancs ou nuls en même proportion qu'en 1946, et que le surplus de votes non valables provient des électrices, on peut dire que 2.465.363 votes valables ont été émis par des hommes et 2.565.523 votes valables ont été émis par des femmes. Ces chiffres ne sont évidemment pas rigoureusement exacts, mais ils constituent, nous le soulignons encore, des ordres de grandeur fort proches de la réalité.

Soient donc 2.465.363 votes valables masculins et 2.565.523 votes valables féminins. Rappelons que le groupe non catholique (P. C. + P. S. B. + P. L.) a obtenu 2.640.484 voix, soit 52,48 % du total, et le groupe (catholiques + neutres) 2.390.402 voix, soit 47,52 %.

Supposons que les femmes aient voté pour le groupe non catholique à raison de 1 % de moins que la moyenne générale.

Les femmes auraient dans ce cas voté à raison de 51,48 % ou 1.320.730 voix pour le groupe non catholique. En conséquence, les 1.319.754 voix restantes du groupe non catholique proviendraient d'électeurs masculins, représentant dès lors 53,53 % du corps électoral total masculin.

On peut tenir le même raisonnement au départ de diverses hypothèses selon lesquelles la différence entre votes masculins et votes féminins est plus forte.

Par exemple, si les femmes avaient voté pour les partis non catholiques à raison de 2 % de moins que la moyenne, les hommes auraient voté à raison de 54,57 % pour ce groupe. Si les femmes avaient émis leurs suffrages pour le groupe non catholique à raison de 3 % ou de 4 % de moins que la moyenne, les hommes auraient, eux, voté à raison de respectivement 55,61 % ou 56,65 % pour ce même groupe.

Reprenons ces divers chiffres sous forme de tableau, qui permettra de suivre plus aisément le raisonnement.

<i>Groupe non-catholique — Elections de 1949</i>		
<i>Pourcentages de voix réellement obtenus lors des élections de 1949</i>	<i>Hypothèses : Pourcentages admis pour le corps électoral féminin</i>	<i>Conséquences : Pourcentages correspondants dans le corps électoral masculin</i>
52,48	51,48	53,53
52,48	50,58	54,57
52,48	49,48	55,61
52,48	48,48	56,65

Pendant toute la période 1919-1946, le groupe non catholique obtint toujours un pourcentage de voix compris entre un minimum de 53,23 % et un maximum de 55,82 % ⁽¹⁸⁾. Les élections de 1949 étant des élections plutôt défavorables à la gauche, il paraît peu probable que le corps électoral masculin ait pu voter à raison de plus de 54,5 % pour les partis catholiques. Cette conclusion signifie qu'il est hautement improbable que les femmes aient voté plus de 2 % à droite que la moyenne.

Des évaluations faites pour 1954 sur base du même raisonnement donnent les résultats repris au tableau ci-après, plus probant sans doute encore que le tableau précédent.

<i>Groupe non-catholique — Elections de 1954</i>		
<i>Pourcentages de voix réellement obtenus lors des élections de 1954</i>	<i>Hypothèses : Pourcentages admis pour le corps électoral féminin</i>	<i>Conséquences : Pourcentages correspondants dans le corps électoral masculin</i>
55,22	54,22	56,29
55,22	53,22	57,35
55,22	52,22	58,41
55,22	51,22	59,47

⁽¹⁸⁾ En éliminant les 50,98 % des suffrages obtenus en 1936. Cette année n'est pas comparable aux autres, à cause de la présence du parti Rex.

Alors que le maximum obtenu par les partis de gauche, pendant toute la période 1919-1946, avec un corps électoral uniquement masculin, est de 55,82 %, les hommes auraient donc voté en 1954 à plus de 57 % pour les partis de gauche, si les votes féminins avaient été inférieurs de 2 % seulement par rapport à la moyenne. L'écart ainsi constaté avec tous les résultats antérieurs est donc déjà sérieux et dès lors, sans qu'on puisse l'affirmer avec certitude, il semble bien que le corps électoral féminin ne s'écarte pas de plus de 2 % du comportement moyen du corps électoral tout entier.

*
**

L'objection suivante se fonde sur le fait qu'une partie seulement des ouvriers et employés ont été appelés à voter aux élections prud'homales, et qu'il s'agit dès lors de savoir si les votes valablement émis sont bien représentatifs de l'opinion politique de l'ensemble des salariés.

Une première réponse à cette question est la suivante.

Le total des votes valables a été de 799.620 chez les ouvriers et 181.812 chez les employés, soit ensemble 981.432. Par rapport au nombre des assujettis à la Sécurité Sociale au 31 décembre 1950, exclusion faite des agents des services publics, cela représente 57,99 % pour les ouvriers, 59,38 % pour les employés, 58,24 % pour le total.

Mais ces pourcentages, pour élevés qu'ils soient, doivent être augmentés en réalité, pour deux raisons :

1° D'abord, plusieurs régions du pays, le Luxembourg par exemple, ne possèdent pas de juridiction prud'homale. La population de ces régions représente environ 12,5 % de la population du Royaume. Même si la proportion de salariés y est plus faible qu'ailleurs, une correction de quelques pour cent doit cependant être apportée à nos chiffres : en fait, nous devons nous situer entre 60 et 65 % de la population salariée tenue à se présenter aux élections prud'homales;

2° Ensuite, le nombre d'électeurs présents a été de quelque 1.105.000, ce qui représente près de 66 % des assujettis à la sécurité sociale. Compte tenu de la correction à apporter en

raison du 1° ci-dessus, on peut considérer que 70 % environ des assujettis ont pris part au vote.

De tels pourcentages sont suffisamment élevés pour qu'on puisse affirmer, la loi des grands nombres jouant, que les résultats sont très représentatifs. Pour qu'il n'en soit pas ainsi, il faudrait que les salariés n'ayant pas été appelés à voter aient des opinions très différentes, ce qui ne peut être le cas.

Certes, il en est ainsi parmi les employés supérieurs, et sans doute aussi, mais dans une moins forte mesure, parmi les ouvriers de l'agriculture et des entreprises forestières.

Mais ces deux catégories ensemble constituent encore une minorité parmi ceux qui n'ont pas voté. Dès lors, leur influence dans l'ensemble ne peut pas jouer plus que dans la proportion d'une fraction de pour cent. Ce facteur peut donc être complètement négligé.

Le cas des employés des services publics est un peu différent, mais il n'infirme cependant pas plus notre raisonnement. Nous allons le montrer en utilisant les chiffres mêmes fournis par M. Stengers, c'est-à-dire le pourcentage obtenu par la F. G. T. B. aux élections pour la désignation des Comités de consultation syndicale, 37,36 %, par opposition aux 45,96 % obtenus, aux élections prud'homales, pour les employés, soit une différence en moins de 8,60 %.

Dans la population active, le total des employés s'élève à 18,74 %. En supposant que les employés des services publics en représentent la moitié, ce qui est un peu forcé par rapport à la réalité, un écart de 8,60 % conduit finalement, en moyenne, à une diminution de 0,8 % de nos « fractions de la population active, composée d'ouvriers et d'employés, qui ont voté pour la F. G. T. B. ». Comme, d'une manière générale, ces fractions sont légèrement supérieures aux résultats électoraux, les deux séries de chiffres n'en seront que plus proches.

Le cas de la circonscription de Bruxelles est particulièrement frappant. Nous y avons 36,91 % d'employés. Supposons que 20 % en soient des fonctionnaires : 8,6 % de 20 % donne 1,72 %. Or, notre fraction de la population active, composée d'ouvriers et d'employés, ayant voté pour la F. G. T. B., représentait 50,79 %; la correction de 1,72 % ramènerait cette fraction

à 49,07 %, ce qui se compare encore mieux avec les résultats législatifs : 46,91 % en 1950 et 48,78 % en 1954.

On le voit, et nous pourrions multiplier les exemples, les objections qui sont faites, loin d'affaiblir notre thèse, renforcent plutôt celle-ci quand on veut se donner la peine d'en établir les conséquences chiffrées.

Un mot à propos de ceux qui n'ont pas été inscrits sur les listes d'électeurs ouvriers et employés. Les exemples cités seraient susceptibles de laisser croire que les omissions ont été d'une importance décisive — sur 500 travailleurs d'une chocolaterie de l'agglomération bruxelloise, 26 seulement auraient été convoqués —, mais on a une plus juste proportion des choses quand on considère l'ensemble : nous avons vu plus haut que 70 % environ des salariés assujettis à la sécurité sociale ont pris part à l'élection.

Quant au commentaire concernant les bulletins blancs et nuls, j'en laisserai la responsabilité à M. Stengers. Mais je voudrais lui suggérer de considérer ceci : le degré d'instruction de la classe ouvrière, qui est supérieur à ce qu'il était il y a 30 ou 40 ans mais qui est hélas encore insuffisant, peut parfaitement expliquer que la proportion des bulletins invalidés soit ici plus forte. Pour les élections législatives, j'ai pu recueillir, auprès de nombreuses personnes dignes de foi, parmi lesquelles plusieurs membres du corps enseignant de notre Université, l'indication selon laquelle la proportion des bulletins invalidés, réglementairement d'ailleurs, et où apparaissait le choix en faveur du parti socialiste, est incomparablement plus forte que le pourcentage de votes valables obtenus par le P. S. B.

*
**

Je pourrai conclure, en prenant le contrepied des propositions de M. Stengers, que :

— Les pourcentages prud'homaux ne recèlent pas de caractère trompeur pour les opinions politiques;

— Les pourcentages politiques généraux s'appliquent de manière appropriée au groupe des hommes actifs et ex-actifs;

— Les électeurs ayant participé valablement aux élections

prud'homales donnent une représentation excellente de l'ensemble des ouvriers et employés,

de sorte que les comparaisons auxquelles nous avons procédé ne sont aucunement privées de la rigueur que nous leur avons attribuée. Sans doute même la réalité « colle »-t-elle mieux à notre thèse que nous n'avons pu l'établir sur la base des chiffres bruts à notre disposition.

*
**

Mais M. Stengers nous oppose deux dernières objections, qu'il nous faut examiner brièvement.

Tout d'abord, les arrondissements législatifs et les circonscriptions prud'homales n'ont pas le même corps électoral : aux élections législatives, on vote à son lieu de domicile, et aux prud'homales à son lieu de travail.

Ceci est exact, mais M. Stengers exagère l'importance des conséquences que ce fait comporte. Pour deux raisons encore :

a) Si l'on prend 1.000 ouvriers d'une circonscription A et devant voter dans une circonscription B, et 1.000 ouvriers de B devant voter dans A, des différences peuvent certes se produire, mais il reste que bon nombre votent de même, de sorte que le résultat final des circonscriptions A et B ne peut pas en être fortement affecté;

b) Ceci est d'autant plus vrai qu'en définitive, une fraction seulement, inférieure à 20 %, des salariés votent dans une circonscription différente de celle du lieu de domicile; encore faut-il ajouter que beaucoup de circonscriptions voisines ont un comportement assez homogène.

Mais une fois de plus faisons appel à un exemple chiffré.

Soient deux circonscriptions, A et B, habitées respectivement par 10.000 et 15.000 ouvriers. L'opinion syndicale, dans A, est représentée par 60 % d'électeurs F. G. T. B., et dans B par 50 % d'électeurs F. G. T. B. également. Supposons que 20 % des ouvriers de A votent dans B, et inversement 20 % des ouvriers de B votent dans A. Il y aura donc finalement dans A 11.000 électeurs, et dans B 14.000.

Le résultat des deux circonscriptions sera :

— Dans A : (60 % de 8.000) + (50 % de 3.000) = 6.300, soit 57,3 % pour la F. G. T. B.;

— Dans B : (50 % de 12.000) + (60 % de 2.000) = 7.200, soit 51,4 % pour la F. G. T. B.

Dans le premier cas, l'écart est de 2,7 % par rapport à l'opinion syndicale des habitants de la circonscription; il n'est que de 1,4 % dans le deuxième. Et il convient de ne pas oublier que ces différences, dans nos calculs de la fraction de la population active composée d'ouvriers et d'employés, qui a voté pour la F. G. T. B., conduiront à un écart plus réduit avec les chiffres que nous avons établis. Une différence de 2 %, appliquée à une proportion de 70 % de salariés, donne en définitive un écart maximum de 1,4 %. Mais l'exemple choisi est extrême, et les écarts réels seront généralement bien inférieurs.

Dernière objection : sur les listes d'électeurs ouvriers figureraient bon nombre d'artisans qui, dans la classification du recensement de 1947, sont des « patrons ». Objection qui pourrait être importante, effectivement, si la proportion de ces artisans parmi les électeurs ouvriers était considérable.

M. Stengers cite deux chiffres provenant de relevés faits : à Mont-Saint-Guibert, quelque 10 %, et à Ixelles (sur les 200 premiers noms masculins, ce qui laisse place à une marge d'erreur importante) 16,5 %.

Je doute fort que la proportion moyenne soit aussi élevée : les artisans ne représentent, dans la population active, que quelque 3 à 4 % au maximum; les ouvriers étant environ 52 %, la proportion moyenne des artisans par rapport aux ouvriers doit être de l'ordre de 6 à 8 %.

Supposons qu'un tiers d'entre eux — ce qui paraît une proportion assez forte — aient voté F. G. T. B., cela représente 2 à 3 % des électeurs ouvriers. Comme, en moyenne, les ouvriers représentent un peu plus de 50 % de la population, la contribution des artisans aux votes F. G. T. B. s'élèverait à quelque 1 à 1,5 % de l'ensemble des suffrages.

En quoi ceci peut-il infirmer nos conclusions ? Avons-nous jamais dit qu'il n'y avait aucun travailleur indépendant parmi les électeurs socialistes ?

Nous avons prétendu que les électeurs socialistes se recrutaient essentiellement et presque exclusivement parmi les salariés. Cette conclusion reste valable tant que la démonstration n'est pas apportée que, parmi le corps électoral des partis de gauche, il n'y a pas plus de 5 à 10 % de travailleurs indépendants. Or, sait-on que cette proportion de 10 % représente un tiers de l'ensemble des travailleurs indépendants, artisans et commerçants ⁽¹⁹⁾ ?

M. Stengers est incrédule. C'est son droit. Mais plus des objections nous sont opposées, plus l'examen répété des chiffres nous donne des arguments. Nous croyons à la méthode statistique, plus sûre, plus rigoureuse que n'importe quel sondage d'opinion, toujours plus ou moins limité. Ce que nous espérons, c'est qu'une documentation ultérieure, plus étendue et plus affinée, nous donne la possibilité de faire de nouveaux progrès dans la voie que nous avons tracée.

⁽¹⁹⁾ Cf. à ce sujet, dans la revue *Socialisme*, n° 23, septembre 1957, p. 478, l'article que j'ai publié sous le titre de *Sociologie électorale*.

BIBLIOGRAPHIE

E. DRIOTON, *Le théâtre de l'ancienne Egypte* (Collège de France, Chaire de Philologie et d'Archéologie égyptiennes. Leçon inaugurale faite le mardi 3 décembre 1957). Paris, 1957, in-8°, 20 pages.

Dans ce magistral aperçu de ce que l'on sait du théâtre des anciens Egyptiens, l'éminent Directeur Général honoraire du Service des Antiquités de l'Egypte, — digne successeur des Maspero, des Moret, des Lacau, des Montet (pour se borner au xx^e siècle), à la chaire fondée jadis au Collège de France pour l'illustre Champollion, — résume à l'intention de l'élite instruite l'ensemble des travaux qui ont abouti à la découverte du genre dramatique dans la vallée du Nil.

Ce que le Maître ne dit pas, mais qui ressort clairement de l'exposé objectif du sujet traité, c'est qu'il en fut le véritable « découvreur ». Et cela non seulement par les synthèses lumineuses qu'il en a réalisées à différentes reprises, depuis quelque vingt ans, au fur et à mesure que les textes y afférents étaient mis en lumière, mais surtout par le nombre d'inscriptions inédites qu'il a publiées et traduites avec toute l'acribie dont il est coutumier.

Pour plus de détails, qu'il nous soit permis de renvoyer les lecteurs de cette Revue à ce que nous avons dit du théâtre égyptien dans le numéro de janvier-février 1956.

Ils verront que si notre interprétation de la stèle d'Emhéb n'est pas tout à fait conforme à celle du savant auteur, cela ne concerne pas les conclusions générales qu'il a si brillamment dégagées concernant les origines d'un genre littéraire qui devait connaître dans la suite des siècles un succès toujours grandissant ⁽¹⁾.

M. STRACMANS.

J. LECLANT, *Fouilles et travaux en Egypte, 1954-1955*, in *Orientalia*, Rome, 1956, pp. 251 à 268.

Comme chaque année, le savant professeur d'égyptologie de l'Université de Strasbourg a offert au séminaire d'égyptologie de l'U. L. B. le tirage à part du précieux inventaire, qu'il dresse régulièrement (pour la revue *Orientalia*), de tous les travaux archéologiques entrepris *in situ*

⁽¹⁾ Constatant que certains rites grecs s'inspiraient de ceux d'Egypte, l'auteur fait remarquer avec à-propos (p. 20) : « On ne peut, en évoquant ces faits, s'empêcher de songer à la coutume des anciens Grecs de commencer toutes leurs représentations dramatiques par un cortège allant chercher dans son temple la statue de Dionysos et l'installant dans le théâtre pour la faire participer au spectacle. »

Sur l'origine égyptienne du Dionysos attique, cf. aussi M. Stracmans, *Osiris-Dionysos*, dans le *Muséon* (Louvain, 1946), pp. 207 et sq.

dans la vallée du Nil, ou en dehors d'elle, si l'égyptologie y est intéressée.

C'est là un travail des plus ingrats et dont le mérite est d'autant plus grand qu'il épargne souvent aux spécialistes en la matière des heures de recherches ardues et fastidieuses, dans des revues parfois inaccessibles aux chercheurs de province ou de l'étranger.

On ne saurait assez louer la précision et l'exactitude des renseignements fournis de la sorte par le professeur Jean Leclant. Les Belges lui seront particulièrement reconnaissants pour une note sur le Congo et la fameuse statuette osirienne découverte dans l'entre-deux-guerres au Katanga : « La statuette du Katanga, écrit-il entre autres (p. 268), est pour le moment le seul document authentiquement égyptien trouvé dans ces régions, les autres pièces précédemment signalées étant soit des faux, soit des objets manifestement introduits à une époque récente, soit encore des produits d'autres cultures ».

M. STRACMANS.

Gero von WILPERT, *Deutsche Literatur in Bildern*. Mit 861 Abbildungen. Stuttgart, Alfred Kröner Verlag, 1957, VIII + 316 pages, relié toile : DM 24,—.

Depuis la seconde guerre mondiale, l'histoire de la littérature, abondamment illustrée, dans le genre de celle de R. König, semble en voie de disparition, en grande partie, en raison du souci qu'ont les éditeurs d'offrir au grand public des ouvrages à un prix abordable. Ainsi, entre autres, la *Geschichte der Deutschen Literatur* de J. Nadler (1951) et la *Literaturgeschichte* de Fr. Martini (1955-1956) se présentent sans la moindre illustration. De sorte qu'il s'est créé une lacune que vient combler fort opportunément l'ouvrage de G. von Wilpert.

Sans doute, en général, les illustrations ne font-elles pas mieux pénétrer la pensée littéraire; elles sont une explication contestable; souvent elles trahissent le texte, encore qu'en elles-mêmes elles soient excellentes — je pense notamment à celles de Delacroix pour Goethe ou celles de Chodowiecki pour Schiller. Mais elles établissent un contact personnel et se révèlent une aide fort utile pour la mémoire visuelle. De plus, elles sont un reflet de leurs époques respectives et montrent l'évolution générale du goût et du style. Plus significatives sont les reproductions de pages manuscrites, de portraits et de photos qui permettent de mieux saisir la psyché des poètes, même là où il faut au préalable les débarrasser des éléments conventionnels inhérents à l'époque — éléments qui, cependant, eux aussi, contribuent à esquisser l'histoire culturelle.

Le grand mérite de l'ouvrage est que les images présentées ici vont au-delà de l'illustration usuelle : chacune est accompagnée d'un excellent commentaire de 3 à 10 lignes, ou plus, qui la situe, l'explique et l'interprète. Le choix plus abondant — il va sans dire — que dans les histoires illustrées antérieures, est éclectique et raisonné. De même, l'ordonnance en est judicieuse, chaque page ou double page formant un ensemble homogène. Les tableaux successifs ayant trait aux écrivains eux-mêmes ou à leur « Umwelt » nous permettent de suivre aisément l'évolution de la littérature et nous y engageant d'autant plus qu'à son intérêt incontestable et à l'originalité de sa conception, l'ouvrage de Wilpert ajoute l'agrément d'une présentation fort soignée sur papier glacé.

J. PEIFFER.

Heinrich BECHTEL, *Wirtschaftsgeschichte Deutschlands im 19. und 20. Jahrhundert*, Munich, Verlag Georg D. W. Callwey, 1956; un volume, 488 pages, 10 cartes + 65 planches hors-texte, rel. toile, DM 26,—.

Ce troisième volume de l'histoire économique de l'Allemagne est plus qu'une synthèse des faits marquants du XIX^e et du XX^e siècle; c'est également une interprétation de ces faits, interprétation obtenue par la confrontation, l'éclairage latéral. En outre, l'ouvrage a trait au fondement spirituel de l'économie.

Une partie importante est réservée à la relation concise des faits mêmes; ainsi Bechtel esquisse-t-il la carrière féconde de Krupp, de Siemens, de Daimler, de Benz, de Ernst Abbe, tout en faisant ressortir la conception personnelle qu'ils avaient de l'entreprise. A cette somme de connaissances, se superposent des vues d'ensemble et des considérations fort intéressantes comme par exemple celles sur la technique où l'auteur expose les transformations profondes que celle-ci apporta dans la deuxième moitié du XIX^e siècle; l'optimisme exagéré qu'elle fit naître, optimisme qui devait, de par son exagération même, aboutir vers la fin du siècle au pessimisme culturel.

L'auteur a le souci constant de rattacher les faits économiques au climat spirituel du moment. C'est l'homme tout entier et non seulement le « Träger » de l'économie et de la technique qui l'intéresse. Aussi prolonge-t-il l'histoire économique par des aperçus fort intéressants sur les « Wirtschaftsstile », idée chère également à Arthur Spiethoff. Tendent à cette fin les illustrations qui ne sont pas simplement décoratives, mais se rapportent chaque fois à un texte précis; elles montrent l'évolution de la technique, mais font appel aussi à la peinture, par exemple, pour expliquer les différents styles successifs. Ces chapitres sur les « Stile », on les eût souhaités plus amples; il est vrai que les ouvrages de base font encore singulièrement défaut.

Un souci extrême de clarté logique a amené l'auteur à exposer dans des chapitres séparés le mouvement de la population, le trafic, les sciences sociales et économiques, la technique, etc., ce qui en fait autant de monographies — excellentes d'ailleurs — mais a l'inconvénient de revenir chaque fois au point de départ 1800. Ce cloisonnement donne de chaque époque une vue fragmentaire; seule, la politique économique est analysée par périodes : 1^o 1800 à 1870, peut-être eût-il été souhaitable de souligner davantage l'incidence économique du Zollverein en subdivisant cette période en deux : avant et après le Zollverein; 2^o 1870 à 1914; 3^o 1914-1918, et l'après-guerre jusqu'en 1933. L'auteur a jugé ne pas avoir, pour l'époque postérieure, le recul suffisant en vue d'un jugement objectif; sans doute un chapitre définitif n'aurait-il pas été aisé, mais une esquisse, fût-elle provisoire, jusqu'au « Wirtschaftswunder » des années 50 eût été la bienvenue en raison de l'attrait particulier que possède l'actualité, précisément dans le domaine économique.

Afin de ne pas encombrer l'exposé par des « Belege », des remarques de détail, ou des considérations critiques, l'auteur les a reléguées à la fin du volume en une bonne trentaine de pages dont l'intérêt n'est pas le moindre, tant elles ont de densité.

Dans un cadre élargi, H. Bechtel nous donne de l'évolution de l'économie allemande une vue très nette, basée sur des synthèses établies avec une autorité rare; la chose vaut d'être soulignée vu l'abondance et la diversité des sources.

J. PEIFFER.

Nouvelles éditions d'auteurs latins

Scriptores Historiae Augustae, par E. HOHL (Leipzig, Teubner, 1955), xvi-311 pp. in-8°, 12 DM.

Il s'agit d'une édition stéréotype de la première édition parue en 1927. Ce n'est toutefois point une simple réédition, car M. Hohl a joint à ce volume des *addenda* et des *corrigenda* valables pour ce volume ainsi que pour le volume II qui n'est pas encore sorti de presse. Je signale un nouveau *corrigendum* : je crois qu'à la page 294, l. 19 il convient de lire *deponite* au lieu de *deponite*. Ceux qui se serviront de cette édition feront bien de se reporter au préalable à la page 2. Ils y trouveront un petit carré, signe distinctif et clair à l'œil, qu'ils rencontreront parfois ensuite dans la marge. Ce signe les invite à consulter les *addenda* et *corrigenda* des pages 306-311. L'auteur a reproduit la préface de l'édition de 1927, ce qui laisse entendre qu'il n'a point abandonné ses vues quant à la tradition manuscrite : il a eu bien raison. La bibliographie a été mise à jour jusqu'en 1951, y compris une dissertation de H. L. Zernial, *Über den Satzschluß in der H. A.*, qui est sous presse.

T. LUCRETIVS CARVS, *De rerum natura*, 2^e éd., par J. Martin (Leipzig, Teubner, 1957), xxiv-285 pages in-8°, 9,60 DM.

Il a suffi de quatre ans pour que la première édition se trouvât épuisée. C'est dire, je suppose, le succès remporté et voulu peut-être par un regain de curiosité à l'égard des théories antiques sur l'atome. L'auteur nous apprend en quelques lignes que, convaincu par certaines critiques, il est revenu maintes fois à la tradition, ce qui, naturellement a provoqué la multiplication des *crucés*. Quoi qu'il en soit de cette position qui témoigne en tout cas d'une profonde modestie, il convient de souligner que l'apparat critique est cependant d'une richesse peu commune, dépassant de loin celui des éditions d'Ernout et de Bailey. M. Martin n'a pu faire place, vu leur grand nombre, aux conjectures de E. Orth; on trouvera dans la préface (pp. ix-x) quelques-unes d'entre elles, dont certaines extrêmement séduisantes. La préface est suivie de tous les *testimonia uitae* à l'expectation de la *uita* de Hieronymus Borgia, laquelle n'est qu'une mixture, ainsi que d'une critique de ceux-ci, dans laquelle je relève que M. Martin ne croit pas que Cicéron ait été l'éditeur de Lucrèce, non plus que l'œuvre de Lucrèce nous soit parvenue en entier. Je n'ai pas lu les arguments de l'auteur parus antérieurement (*Lucrez und Cicero* dans *Würzburger Jahrb.*, 4 [1949/50], pp. 1-52 et 309-329), mais, s'ils étaient convaincants, on serait en droit d'accuser Lucrèce d'avoir terminé son œuvre de manière bien abrupte.

La bibliographie me semble tenue à jour, bien que j'aie été surpris de ne pas y voir figurer le commentaire d'Ernout-Robin. J'espère que M. Martin continuera sur sa lancée et que, dans quelques années, il nous procurera un *Kommentar zu Lucrez* qui, j'en suis persuadé, fera honneur à son auteur.

CORNELIVS TACITVS, *Germania, Agricola, Dialogus de oratoribus*, 8^e éd., par E. Koestermann (Leipzig, Teubner, 1957, xxxix-128 pages in-8°, 5 DM.

Ce volume clôt l'édition complète de Tacite entreprise par M. Koester-

mann. Il renouvelle, à bien des égards, la critique portant sur les trois œuvres mineures de Tacite. C'est ainsi que M. Koestermann estime que Tacite est l'auteur du *Dialogus*, qu'il prend position contre M. Perret au sujet de l'importance du *codex Hersfeldensis*, qu'il reconnaît la valeur des corrections dans des cas particulièrement cruciaux, qu'il fait table rase de la critique textuelle quand il s'agit de manuscrits tardifs, conseillant au contraire de se fonder sur une connaissance approfondie du style de Tacite pour apporter les corrections nécessaires. La bibliographie, abondante, est mise à jour. L'apparat critique, très riche, devrait satisfaire les plus difficiles. Le texte m'a paru, en général, solidement établi, mais, bien entendu, je doute qu'en certains points la conjecture soit admise par tous. En *Agr.*, 5, 2, je préférerais lire *intersaepti* au lieu de *intercepti* qui évoque si bien la « formation en hérisson » de la dernière guerre. En *Dial.*, 30, 2, je sous-entendrai *applicare* après *animum*, l'expression équivalant à *προσέζειν τὸν νοῦν*.

CORNELIUS TACITVS, *Historiae*, 8^e éd., par E. Koestermann (Leipzig, Teubner, 1957), 260 pages, in-8^o, 8,20 DM.

Cette édition ne se distingue en rien de la précédente.

M TVLLIVS CICERO, *De Re Publica*, 4^e éd., par K. Ziegler (Leipzig, Teubner, 1957), XLVI-145 pages in-8^o, 5,60 DM.

J'ai déjà dit ici même tout le bien que je pensais de cette édition.

Signalons encore quelques retours au conservatisme : p. 34, l. 24; p. 39, l. 13-14; p. 50, l. 24; p. 79, l. 2.

Eduard FRAENKEL, *Horace* (Oxford, Clarendon Press, 1957), xiv-464 pages in-8^o, 55 shillings.

Quiconque usera de cette étude se devra de ne point perdre de vue le but poursuivi par l'auteur : « I assume that in approaching a real poet it should be our main concern to try to understand his poetry. » C'est là, me dira-t-on, le propre de toute analyse littéraire bien comprise. Et pourtant cette mise au point était nécessaire, car il est de fait, comme l'écrit M. Fraenkel, que « Nowadays it has become almost impossible to approach one of Horace's poems with a unprejudiced mind. » On devine dès lors que, dans ses « approches », l'auteur a maintes fois quitté les sentiers battus, mais non point systématiquement. On devine aussi que, ce faisant, un large flanc est ouvert à la critique. Et sans doute, M. Fraenkel est loin de m'avoir convaincu par exemple par son explication de *relicta parmula*. De même je ne crois pas non plus à celle qu'il donne de *purissimum penem*. Puisque, selon Suétone, il s'agit d'une plaisanterie d'Auguste à l'égard d'Horace, ce ne peut être qu'une plaisanterie par contre-vérité, car Auguste, mieux que quiconque devait savoir que le *penis* d'Horace était rien moins que *purissimus* ! A moins qu'il ne faille entendre par pureté sexuelle, laquelle est toute relative chez les Anciens, le soin que prenait Horace de ne choisir ses maîtresses ni chez les matrones, ni chez les prostituées : *in medio uirtus...* Je ne crois pas davantage que le livre I des *Satires* comprend dix poèmes parce que Virgile avait écrit dix bucoliques. A ce compte-là, Calpurnius eût dû écrire dix bucoliques aussi, et Nemesianus de même, mais on peut toujours le supposer, puisque leur

œuvre nous est parvenue incomplète. Je ne suis pas persuadé que le *M[a]euius* de l'Épode X ne soit pas le poète honni par Virgile, mais je reconnais que l'interprétation de M. Fraenkel est extrêmement séduisante. Mais l'auteur me paraît avoir eu hautement raison de souligner le caractère archiloquien des *Epodes*, d'expliquer longuement ce que c'était qu'un *scriba quaestorius* (ce que fut Horace au lendemain de Philippi), et surtout l'importance de ce poste, puisqu'il était souvent confié aux membres de l'ordre équestre. Il me faut encore citer l'excellente interprétation de Sat., I, 10, 27-30. Bien entendu, je n'ai fait que puiser ici dans quelques-unes de mes notes, car il faudrait, si l'on voulait faire une critique complète d'un ouvrage aussi important, une étude aussi longue que celle de M. Fraenkel. *Exegit monumentum aere perennius...*

FAVONI EVLOGII *Disputatio de Somnio Scipionis*, édition et traduction de Roger E. Van Weddingen, Collection Latomus, vol. XXVII (Bruxelles, 1957), 71 pages in-8°.

Tout le monde connaît le *Commentaire du Songe de Scipion* de Macrobe, mais beaucoup, je le gagerais, doivent ignorer celui de cet obscur rhéteur carthaginois qui fut élève de saint Augustin. M. Van Weddingen a eu l'excellente idée d'éditer un texte qui, depuis plus d'un demi-siècle, ne semble plus avoir attiré l'attention des savants. L'introduction, malgré sa brièveté, ne laisse pas d'étudier l'ensemble des problèmes soulevés par un texte qui ne présente d'intérêt que par ses vues fondées sur « la tradition arithmologique et musicale antique » (p. 10). Soucieux de ne pas engorger son appareil critique, l'auteur a « observé comme premier principe de retenir, parmi les leçons, celles-là seulement qui sont *significatives pour l'établissement du texte* » (p. 10). Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur d'avoir rassemblé sous le sigle B¹ toutes les corrections, y compris celles du copiste se corrigeant lui-même; un moyen simple et efficace consistait à représenter ce dernier par B¹, et toutes les « mains » ultérieures par B². L'auteur s'est en général montré prudent dans un domaine aussi délicat que celui de la conjecture; il a parfois fait place dans son texte aux conjectures de ses maîtres, MM. Léon Herrmann et Félix Peeters. Je limiterai ma critique à une seule d'entre elles (XIX, 6) : *Nam sub pedibus summi patris qui † dissepet †, Styx posita per omnes circulos fluit, imponens singulis uelut in curru aurigam, id est uitae substantiam, ex qua cuncta uiuentia originem sortiuntur et eidem soluta redduntur*. Schott lisait *dissipet*, ce qui n'est même pas une conjecture, et Winterfeld corrigeait en *dissaepit*. M. Van Weddingen a repris la conjecture de M. Herrmann : *Dis est*, qui est trop lointaine du texte. Je préférerais, moi aussi, lire *dissipet* et même *omnia dissipet*, me fondant sur CATULL., 3, 13-14 :

*at uobis male sit malae tenebrae
Orci quae omnia bella deuoratis.*

GRATT., 347-348 :

*stat Fatum supra totumque auidissimus Orcus
pascitur...*

Ov., *lb.*, 167 :

ipsae te fugient, quae carpunt omnia, flammae.

La traduction est d'une langue très pure, trop belle même eu égard à l'insignifiance du texte qu'elle supporte. Elle permet en tout cas d'augurer de la part de l'auteur des travaux qui feront honneur à une science que l'on tente d'assassiner et qui n'aura pas trop d'un défenseur comme M. Van Weddingen.

P. OVIDII NASONIS, *Halieutica, Fragmenta, Nux, Incerti Consolatio ad Liviam*, par W. Lenz, 2^e éd. (Turin, Paravia [1956]), 214 pages in-8°, 1.400 liras.

P. OVIDII NASONIS, *Ibis*, par W. Lenz, 2^e éd. (Turin, Paravia [1956]), liv-186 pages in-8°, 1.400 liras.

Je m'attacherai plus particulièrement à dire mes vues sur la tradition manuscrite des *Halieutica*, laquelle a été fort mal étudiée jusqu'à présent. La cause en est due, me semble-t-il, au fait que les manuscrits qui contiennent cette œuvre en contiennent aussi d'autres et que les savants n'ont jamais fait une étude d'ensemble. Les uns se sont intéressés aux *Halieutica*, les autres aux *Halieutica* en même temps qu'aux *Cynegetica* de Grattius, d'autres encore aux *excerpta* de Martial, d'autres enfin aux *Satires* de Juvénal. Les deux mss. principaux sont le *Vindobonensis 277* (A) et le *Parisinus Lat. Thuaneus 8071* (B). Il a suffi de quelques lignes stupides de Traube en 1896 pour que des savants aussi sérieux que Schenkl et Vollmer proclamassent que B avait été copié sur A. Telles n'avaient cependant pas été les vues de Haupt qui, n'ayant pas eu B sous les yeux, resta toutefois dans une prudente expectative. Le premier à jeter le doute sur les convictions de Traube fut Heraeus dans son édition de Martial (1925). Et voici que M. Lenz à son tour se révolte et conclut que B remonte à un « jumeau » de A ou qu'il a été copié sur A par le copiste de B, mais que cependant ce dernier avait eu sous les yeux le vénérable modèle mérovingien sur lequel A avait été copié le premier ! Etrange... Il m'est impossible de faire ici une démonstration complète, à propos de laquelle je renvoie le lecteur à ma future édition des *Cynegetica* de Grattius. Toutefois, je veux lui donner à réfléchir sur les leçons suivantes :

mo

1. *Hal.*, 44 : *uersu* A *mouersu* B. Signalons d'abord que dans A l'exponctuation et la correction supralinéaire *mo* sont du copiste lui-même, de sorte que le scribe de B, à moins que d'être aveugle, eût dû écrire *morsu*, si, bien entendu, il avait A sous les yeux. On doit donc

mo

conclure que le modèle mérovingien portait la double leçon *uersu* sans exponctuation. Le copiste de A, bon latiniste, a réfléchi après avoir écrit les deux leçons et a exponctué celle qui lui paraissait à juste titre mauvaise. Le copiste de B, dont l'ignorance en latin est pour nous pur bonheur, a cru que le copiste du modèle avait oublié *mo*, l'avait inscrit au-dessus et comme l'enfer, même philologique, est toujours pavé de bonnes intentions, ce brave homme a tout simplement adjoint *mo* à *uersu*.

2. *Gratt.*, *Cyn.*, 133 : *pulcheruma* A *pulcherimosuma* B. Il est clair, d'après l'heureuse bévue de B, que dans le modèle on lisait *pul-
rima*

cheruma. La triple erreur du scribe de B s'explique de la façon sui-

vante : 1° confusion de *a* et de *o* dans *rima*, confusion de *r* et de *s* dans *ruma*, introduction enfin, suivant le principe déjà appliqué dans le cas précédent, de *rimo* avant *suma*. Voici ce que je puise encore dans mes notes. Dans ses *testimonia* du *Priapeum* (III), 10, M. Lenz aurait pu ajouter HOR., *Sat.*, 2, 2, 3 :

... *abnormis sapiens crassaque Minerua.*

M. Lenz aurait pu également joindre des parallèles curieux entre les *Halieutica-Ibis* et les *Cynegetica* de Grattius, poète qu'Ovide est le seul à avoir cité (*Pont.*, 4, 16, 34) :

1. *OV.*, *Pont.*, 4, 16, 34, *Ib.* 140 et 392, *Cyn.*, 23; 2. *Cyn.*, 88, *Hal.* 31; 3. *Cyn.*, 109, *Hal.*, 59-60; 4. *Cyn.*, 151 et 167, *Hal.*, 75; 5. *Cyn.*, 199, *Hal.*, 52; 6. *Cyn.*, 227-229, *Hal.*, 66-68; 7. *Cyn.*, 324, *Ib.*, 236; 8. *Cyn.*, 339, *Hal.*, 64; 9. *Cyn.*, 489, *Hal.*, 3. Ces rapprochements ne peuvent qu'apporter de l'eau au moulin de ceux qui prétendent qu'Ovide est bien l'auteur des *Halieutica*.

A propos de *Cons. ad Liv.*, 103, ne pourrait-on pas lire *talos*, les dés étant ici synonymes de « sort » ? Dans le même texte l'auteur a eu raison de maintenir *grauant* (v. 115), mais il a eu tort de mettre une croix devant *causa latet* (v. 236); cf. en effet VIRG., *En.* 5, 5; *OV.*, *Her.*, 21, 55 et *Met.*, 4, 287; GRATT., 367; *Aetna*, 372; AVSON., 19, 93, 5-6; BOET., *Phil. Cons.*, 1, 2, 22-23. Pour les *testimonia* de l'*Ibis* j'ajouterai : 1. v. 167 : Catull. 3, 13-14; 2. v. 181 : Lucret., 3, 988; 3. v. 303 : Virg., *Buc.*, 10, 33; 4. v. 383 : Nemes., *Buc.*, 4, 27; 5. v. 447 : Tibull., 1, 4, 19 et 4, 1, 172; *OV.*, *Met.*, 11, 191 et 14, 335; Dracont., 10, 370; Anth. Lat. (Bücheler-Riese), 11², 1238, 7.

Signalons pour terminer que cette deuxième édition de l'*Ibis* contient les scolies.

Appendix Vergiliana. I. Ciris-Culex, par Arm. Salvatore (Turin, Paravia [1957]), xxi-132 pages in-8°, 800 liras.

La préface est brève, trop brève même pour ceux qui n'ont pas la bonne fortune de posséder les importants et excellents travaux que l'auteur a déjà consacrés au *Culex* : *Prolegomena ad criticam Culicis editionem*; *Studi sulla tradizione manoscritta e nel testo della Ciris*; *Note sul testo della Ciris*; *Note sul testo del Culex*.

L'économie de l'ouvrage est rationnelle : sous le texte l'auteur a rangé les *disputationes et loci similes*, et, sous ces derniers, l'apparat critique, lequel tourne souvent au commentaire — de sorte que le lecteur peut se reporter de l'un à l'autre avec la plus grande aisance. J'ai limité mon examen au *Culex* et, comme l'auteur semble friand de parallèles, je lui signale :

1. v. 39 : HORAT., *Od.*, 1, 13, 6; 2. 100 : *OV.*, *Rem. Am.*, 181; NEMES., *Buc.*, 1, 3; *Pauli et Petri Carm.*, 18, 8; 3. v. 121 : la conjecture de L. Herrmann a été oubliée; or *somnum* met le vers en accord avec VIRG., *Buc.*, 1,55 et avec le vers suivant davantage que le *domum des* mss.; on ne voit d'ailleurs pas ce qu'une « maison » viendrait faire ici; 4. v. 150 : CALP., *Buc.*, 2, 95 et 6, 61; NEMES., *Buc.*, 1, 30-31; 5. v. 166 : jeu de mots avec VIRG., *Buc.*, 1, 35; 6. v. 182 : LVCRET., 1, 724; VIRG., *En.*, 7, 569-570; *OV.*, *Am.*, 2, 1, 25; MANIL., 4, 642-643; SEN., *Phoen.*, 70; 7. v. 271 : CIC., *Iliad. Convers.* (BAEHRENS, *P. L. M.*, VI, p. 306), 22, 9; *OV.*, *Trist.*, 2, 141 et *Pont.*, 1, 9, 23; SEN., *Oed.*, 200 et 395; *Aetna*,

338; *Iliad. Lat.*, 68 et 547; PRISCIAN., *Laud. Anastas.*, 4 et 179; Anth. Lat. (BAEHRENS, *P. L. M.*, IV., p. 165), 176, 63; 8. 295 : NEMES., *Buc.*, 1, 20; 9. v. 299 : CATVLL., 61, 44-45; VIRG., *En.*, 1, 73; OV., *A. A.*, 2, 679; *Met.*, 6, 458-460; *Ibis*, 351; TIB., 1, 1, 69 et 1, 9, 75-76; GRATT., 267; MANIL., 3, 655; STAT. *Silv.*, 3, 5, 23; *Theb.*, 5, 138 et 11, 192; VAL. FLACC., 2, 625; NEMES., *Buc.*, 3, 57; RVT. NAM., 1, 236; *Aegr. Perdic.*, 180; 10. v. 371 : la conjecture *moenŭa, a, rapidis* est métriquement impossible; 11. v. 402 : HORAT., *Od.*, 1, 32, 13; GRATT., 534; 12. 405 : CALP., *Buc.*, 7, 9.

Raoul VERDIÈRE.

Simon MOSER, *Metaphysik einst und jetzt. Kritische Untersuchungen zu Begriff und Ansatz der Ontologie*. Berlin, Walter de Gruyter, 1958, 8°, 294 pages, rel. toile, 18 DM.

Il ne s'agit ni d'une histoire de la métaphysique, ni de l'évolution du concept d'ontologie, mais bien plutôt d'une étude approfondie de ce que ces notions représentaient et représentent encore chez des penseurs et dans des écoles considérés par l'auteur comme caractéristiques des différentes attitudes auxquelles elles ont donné lieu.

C'est ainsi que nous irons retrouver ceux qui, tout d'abord, leur ont consacré le plus d'attention, à savoir Aristote, saint Thomas d'Aquin et, au tournant de la scolastique, Suarez. Les méditations de Descartes viendront joindre la préoccupation scolastique d'une philosophie comme *praeambula fidei* avec la méthode du doute systématique. Dans ces deux premiers chapitres, ainsi que dans les deux suivants consacrés aux vues générales de la philosophie moderne sur la métaphysique, l'ontologie et l'Être, le leitmotiv est la distinction — possible ou impossible, aperçue ou négligée — entre l'Être et l'Êtant en soi. A travers les différentes définitions des dictionnaires philosophiques de 1894 à 1930, à travers Lotz, Welte et Jaspers, on voit se modifier en un jeu d'ombres et de lumières toujours changeant l'éclairage de l'*esse commune* et de l'*esse subsistens* et reparaitre la notion de *praeambula fidei*.

Ce début de siècle s'était caractérisé par une réaction assez vive contre le positivisme du XIX^e. Mais le retour à une néo-scolastique et l'élaboration de nouveaux systèmes en -isme se heurtent à la critique — dénoncée par Moser comme unilatérale — de Nicolaï Hartmann. Désormais les objets de la métaphysique moderne doivent se situer non point au-delà du monde, mais en plein dans la Vie; l'ontologie de notre temps ne peut plus se permettre d'accepter *eine apriorische Einheit inhaltlicher Art aus einem Prinzip heraus*. Hartmann ressuscite en somme la métaphysique d'Héraclite. Il le fait consciemment et ne se fait pas faute de le reconnaître : naissance et déclin ne sont pas deux processus, mais un seul; un être ne s'abîme pas dans le néant, mais passe à un autre être, de sorte que le « Prozeß » de Hartmann est présenté comme la forme fondamentale du réel. Cet aspect positif de la philosophie de Hartmann rencontre — à bon droit — l'approbation de Moser, mais il redresse avec une pieuse application les pièces renversées par Hartmann dans la construction d'Aristote.

C'est ce qu'il fera encore dans le chapitre VI consacré à Martin Heidegger, et cette fois avec plus encore de détermination. Il ne s'agissait plus cette fois de détruire ce qu'Aristote avait institué, mais plutôt de substituer à des notions jugées obscures un approfondissement plus

minutieux, de remplacer le système de l'analogie par une saisie plus exacte des données du problème ontologique. Ici, Moser se meut dans la pensée ondoyante et chevelue de Heidegger avec des gestes de pêcheur d'éponges et une minutie d'horloger. Il s'attaque à l'analyse du célèbre fragment de Parménide : τὸ γὰρ αὐτὸ νοεῖν ἐστίν τε καὶ εἶναι, et n'en laisse pas pierre sur pierre. Et à juste titre. De même le chœur sur la condition humaine dans l'*Antigone* de Sophocle (vv. 332-375) est soustrait par Moser à la torture que lui inflige l'auteur de l'*Einführung in die Metaphysik* (pp. 112-120). Moser montre excellemment comment Heidegger sollicite le sens de ce passage fameux pour lui imposer une conception positive du Néant et de l'angoisse heideggerienne. Ce passage m'apparaît comme un chef-d'œuvre de critique et une illustration exemplaire de la survivance du bon sens chez les praticiens de la philosophie.

Nous arrivons ici à un tournant dans l'ouvrage : à partir du chapitre VII, la deuxième partie est entièrement consacrée à la métaphysique actuelle de la Nature et de la Technique. Après avoir rappelé le réalisme critique de von Hartmann et d'Erich Becher, Moser suit le prolongement de leur pensée chez Bavink et Wenzl, non sans avoir jeté un regard en arrière sur le concept de Nature chez Aristote, Kant et Goethe. On assiste ensuite à un important essai de définition des « limites » de la connaissance de la Nature, et de la notion de « limite » en général. C'est l'occasion pour l'auteur de citer un passage de W. Heisenberg dans son écrit sur *Die Einheit des naturwissenschaftlichen Weltbildes*. Nous le citerons à notre tour :

« Wir sind uns mehr als die frühere Naturwissenschaft dessen bewußt, daß es keinen sicheren Ausgangspunkt gibt, von dem aus Wege in alle Gebiete des Erkennbaren führen, sondern daß alle Erkenntnis gewissermaßen über einer grundlosen Tiefe schweben muß; daß wir stets irgendwo in der Mitte anfangen müssen, über die Wirklichkeit zu sprechen mit Begriffen, die erst durch ihre Anwendung allmählich einen schärferen Sinn erhalten, und daß selbst die schärfsten, allen Anforderungen an analogische und mathematische Präzision genügende Begriffssysteme nur tastende Versuche sind, uns in begrenzten Bereichen der Wirklichkeit zurechtzufinden. »

Cette citation nous paraît indispensable parce qu'elle nous permet, moyennant une citation de Moser lui-même à propos de ce texte, de faire une sorte de critique dont il est prodigue — souvent justement — envers les autres. Moser dit donc à ce propos : « Grundlosigkeit der Tiefe meint nicht Grundlosigkeit der objektiven Wirklichkeit, sondern der noch unbekanntem Begrifflichkeit. » Nous ne voyons pas du tout l'objet d'une pareille distinction, même pas si l'auteur nous explique que le monde, qui nous reste mystérieux à cause de notre équipement conceptuel « encore » incomplet, est malgré tout soumis à un « ordre clair comme le cristal ». Nous croyons naïvement que l'interprétation de Moser et celle qu'il condamne ont exactement le même résultat, et qu'elles valent pour bien d'autres domaines que la physique, notamment pour la biologie. « Daß wir stets irgendwo in der Mitte anfangen müssen » est une remarque que finissent par formuler tous ceux qui ont quelque expérience des sciences naturelles, même dans les domaines qui paraissent le mieux soumis à « un ordre clair comme le cristal », comme par exemple la systématique végétale ou animale. Et Moser a finalement raison de souligner — un peu rapidement à notre goût — qu'il veut (dans l'affirmation d'Heisenberg) « darin ein grundsätzliches Pro-

blem sehen, dessen Bedeutung für Philosophie und Wissenschaft noch zu wenig gewürdigt ist ».

Plus loin, Moser reconnaît que la science de la Nature et celle de l'Histoire ont trouvé un contact mutuel dont il convient de tenir compte. Et c'est l'occasion de rechercher la signification du concept d'Histoire, en s'appuyant sur une recommandation liminaire : « Il ne faut pas se demander tout d'abord quel est le sens final de l'Histoire, mais bien ce qui rend l'Histoire possible. » Cette fois, c'est à Thucydide que l'on revient : « de même qu'il considère la continuité historique de la nature permanente de l'homme comme un postulat implicite de l'Histoire, il croit aussi pouvoir projeter une vue perspective dans l'avenir. » Sans cela, l'Histoire ne serait pas un $\kappa\tau\eta\mu\alpha\ \epsilon\iota\varsigma\ \acute{\alpha}\epsilon\iota$. Mais Thucydide n'est pas un recours comme l'était jusqu'ici Aristote; et bien d'autres philosophes de l'Histoire vont défiler dans ce chapitre sous le regard critique — et un peu dissolvant — de Moser. La liaison des notions d'Histoire et de Nature se réalise sous l'égide des deux von Weiszäcker dans les œuvres desquels la Science et la Révélation se livrent à un chassé-croisé non exempt d'une certaine mythologie.

C'est peut-être cette vision imagée de la chose scientifique qui nous mène finalement aux notions de forme, de structure et de modèle, dont l'élévation au rang de concepts fondamentaux de la pensée scientifique est examinée à partir d'un texte d'E.-R. Curtius. Un rappel de l'antiquité nous montre que le point de départ de la problématique des formes chez les Grecs n'est pas le concept « haptique » de la forme, mais le concept « optique » de l'image, et, à travers la scolastique, nous arrivons à Eddington est surtout à Bertand Russell. La conception de ce dernier est remarquablement stylisée par Moser : « La structure est un schéma des relations internes de l'objet. »

Quant à la notion de « modèle », elle se distingue de la forme et de la structure par son caractère paradigmatique dans le langage quotidien. Il en va autrement dans le langage scientifique : la valeur heuristique supérieure d'un « Forschungsmodell » réside dans sa capacité de mener à de nouvelles réflexions et à des expériences inédites dans le cadre d'une théorie non encore fixée. Le modèle apparaît ainsi comme l'hypostasie d'analogies mécaniques susceptibles de guider à leur tour l'intuition (Poincaré), qui est aussi nécessaire que la pure logique comme instrument de la découverte.

Mais on s'attend à des vues plus originales et plus neuves dans la dernière partie de l'ouvrage (ch. VIII) qui s'intitule *Zur Metaphysik der Technik*. L'auteur, qui enseigne la philosophie à la Technische Hochschule de Karlsruhe, est particulièrement qualifié pour traiter cette question et pour décider s'il y a lieu de considérer que la technique est passible d'une métaphysique.

Cette enquête commence par constater la disposition positiviste du technicien, mais quelques exemples nous montrent qu'il n'existe pas de différence de principe entre l'utilité et la valeur, et font conclure à la possibilité d'une philosophie de la technique. Mais que celle-ci puisse devenir une métaphysique, c'est là une question sur laquelle la discussion ne fait que commencer, et on peut considérer Moser comme l'un des pionniers appelés à déblayer cette route nouvelle. Il le fait avec le souci de précision qui a marqué ses critiques précédentes. La notion de technique est analysée d'abord dans la conception de Brinkmann qui l'envisage comme « innerweltliche, aktive Religiosität ». Suit alors une comparaison de l'expérimentation propre aux sciences naturelles

d'une part et à la technique de l'autre. Ensuite, on assiste à l'opposition d'un optimisme de la technique conçue comme une « continuation de la création divine », et des démonologies de la technique, selon Dessauer. Le concept de Technè chez Platon est analysé pour plusieurs passages caractéristiques, dont le plus important est celui du Cratyle ⁽¹⁾ où on voit que c'est ce concept même qui engendre à cet endroit le concept d'Eidos. On passe de Platon à l'automation qui inspire à Hermann Schmidt son « Regelkreis » entendu comme « une représentation universelle de la technique amenée à un point de perfection méthodique » et comme « silhouette physique du cercle d'action de l'homme ». Enfin, les pages consacrées à la « Technik als Gestell » dans *Vorträge und Aufsätze* de Heidegger sont, une fois de plus, l'objet d'une critique « épuisante » dont Moser nous a donné plus d'une démonstration au courant de son livre.

L'attention minutieuse dont témoigne l'auteur est, en somme, ce qui caractérise surtout cet ouvrage : l'approfondissement des concepts, des opinions et des points de vue atteint une intensité telle qu'on éprouve une réelle difficulté à voir ce qui reste debout après ce travail de sappe intellectuelle. Qu'il y ait là des vues originales, des perspectives nouvelles, des mises au point ingénieuses, c'est incontestable. Il est seulement dommage que l'auteur n'ait point séparé avec plus de clarté ses opinions positives de ce qu'il laisse subsister dans les copeaux de son atelier analytique. Dans toute la première partie, qu'on pourrait appeler historique — avec les restrictions qu'appelle la disposition de l'ouvrage — ce qui frappe surtout, c'est le recours constant aux passages de la *Métaphysique* d'Aristote, qui sort de ce bain d'analyse avec un lustre tout neuf de pérennité triomphante. Par contre, les mues successives de Heidegger sont jugées — avec, bien entendu, tout le respect qui lui est dû — à leur exacte teneur en interprétation juste des opinions d'autrui et en portée véritable de pensée originale.

Comme il faut s'y attendre, ce sont les chapitres intéressant les sciences naturelles et la technique qui donnent à ce livre son intérêt d'actualité. Nous avons dit ce que nous pensions des vues analytiques de Moser; son livre s'arrête sur un tiers de page de conditions doctrinales nécessaires, selon lui, à l'édification d'une métaphysique de la technique. Ce sont des descriptions préliminaires, phénoménologiques des « choses » de la technique, et aussi une doctrine de catégories ontologiques appropriées, car il n'est pas sûr que le *facere* de l'*homo faber* s'accommode des moyens conceptuels de la tradition.

Espérons qu'une nouvelle édition nous donnera : 1° un chapitre de conclusion où Moser exposera cette fois positivement comment il entend ces conditions; 2° un index suffisant pour que ce livre très analytique devienne un précieux ouvrage de référence

Emile JANSSENS

(1) Moser ne donne pas la référence : 389 a-d.

LA VIE UNIVERSITAIRE

Initiative de l'U. L. B. en Afrique Centrale : Mission scientifique interdisciplinaire dans les territoires du Nord-Est du Congo

Cette entreprise scientifique constitue un événement des plus marquants de notre vie universitaire. Rappelons que M. le professeur Gourou avait souligné, à diverses reprises, l'intérêt scientifique des territoires de l'Uélé et du Haut Ituri. A l'initiative de M. le professeur Ghilain, un projet de mission interdisciplinaire d'une durée de 3 ans fut mis au point par un comité spécial constitué, dans le cadre du Cemubac, avec le concours de l'Institut de Sociologie Solvay et de l'Institut de Géographie, sous la présidence du recteur. Ce dernier, conjointement avec M. le professeur Bagniet, président du Cemubac, signa le projet soumis au ministre.

Dès juillet 1957, le recteur obtenait l'accord de principe du ministre Buisseret et, accompagné du professeur Doucy et de M. Pierre Feldheim, chargé de recherches de l'Institut de Sociologie, se rendit au Congo où il recueillit l'appui du gouverneur général Petillon, du gouverneur Scholler ainsi que de nombreux fonctionnaires et administrateurs intéressés au projet que des conversations techniques permirent de préciser. Une première prospection dans les régions du Nord-Est confirma les possibilités offertes par une mission scientifique interdisciplinaire et suscita beaucoup d'intérêt sur le plan local.

A la suite d'une démarche faite par une délégation du Cemubac présidée par le recteur et par le président du Cemubac, le ministre des Colonies a donné, par une lettre du 23 janvier 1958, son complet accord au projet qui comporte un budget de 30 millions, pour trois ans, l'établissement d'une base d'opération en Afrique et d'un secrétariat scientifique à l'Université même.

L'objet de l'entreprise est la mise au point d'un programme de développement intégré, sur les plans économique, social et politique, pour les régions qui sont voisines du Soudan français, de la République du Soudan et de l'Ouganda. Il sera fait appel — en tenant constamment compte de toutes leurs interférences mutuelles — aux sciences naturelles, telles que la géologie, la botanique, aux sciences appliquées telles que l'agronomie, la médecine et l'art de l'ingénieur (notamment pour les ressources énergétiques), aux sciences sociales telles que la démographie, la sociologie, la psychologie, la pédagogie ainsi que les sciences politiques et administratives. Des expériences « pilotes » et des réalisations d'essai prendront place dans les domaines où elles apparaîtront

utiles. Le travail se fera en connexion étroite avec l'administration et les organismes publics et privés.

Le Conseil d'administration de l'Université a déchargé le professeur De Smet de ses enseignements, afin de lui permettre d'assumer la fonction de secrétaire général de la mission.

Cemubac a constitué une huitième section, présidée par le recteur et dont le directeur sera le professeur Gourou; cette nouvelle section assurera la direction coordonnée de l'entreprise.

Notons enfin que dans ce cadre, l'Université de Bruxelles a conclu un accord avec l'Université de Gand qui va établir une base médicale et scientifique à Ambaki (territoire de Mahagi, près du lac Albert), afin de délimiter les actions respectives des deux universités et de jeter les bases d'une coopération fructueuse.

Modification et enseignements nouveaux à l'U. L. B.

A la section de philologie romane. — Après examen et sur rapport de la Faculté de Philosophie et Lettres, le Conseil d'Administration de l'Université a décidé de remanier le programme des cours de la section de philologie romane. Cette section, en effet, outre son rôle scientifique, a pour mission de former des professeurs destinés à enseigner la langue qui servira d'outil et d'instrument de pensée à toutes les disciplines.

Pour ces raisons, le Conseil d'Administration a décidé, notamment, la création, en licence, d'un cours de « Linguistique et stylistique du français moderne ». Il est à remarquer que cet enseignement sera le premier du genre en Belgique.

Pour ce qui regarde la candidature, il a été créé un cours d'« Explication d'un auteur grec », particulier aux futurs romanistes.

Les motifs de ces remaniements et de ces innovations ont été dictés par la volonté que poursuit l'Université de réaliser un enseignement mieux adapté et de souligner l'importance qu'elle accorde à la culture générale de ses futurs diplômés.

A la Licence en sciences botaniques. — Sur rapport de la Faculté des Sciences, le Conseil d'Administration de l'Université a décidé de procéder à un profond remaniement de l'enseignement de la botanique en licence.

Il s'est avéré, en effet, que les matières prévues par les libertés légaux étaient insuffisantes pour la formation des futurs botanistes et des futurs professeurs de l'enseignement secondaire. Les domaines traditionnels qui englobent l'enseignement de la botanique ne peuvent plus — sans entraîner un amoindrissement de la haute valeur de l'enseignement universitaire — être confiés à un seul titulaire. Ainsi, l'organisation de cette section de la Faculté des Sciences a été réétudiée dans son économie générale.

Les cours légaux ont été conservés mais réduits aux deux tiers du temps qu'il requerrait. Le tiers restant est constitué par des compléments de ces matières, explicités dans des questions spéciales de morphologie végétale, de botanique systématique, de physiologie et d'éthologie végétales.

En outre, il a été décidé de créer des enseignements qui débordent des matières fondamentales mais dont l'importance actuelle justifie

largement leur inclusion dans un programme des cours soucieux de la formation étendue des futurs diplômés.

L'étude de la biologie forestière, de la flore et de la végétation du Congo belge, de la génétique des plantes supérieures et la physico-chimie de la cellule végétale, les rapports de la botanique avec l'agriculture, etc. ont été prévus dans ce groupe d'enseignement.

Il est à remarquer que les rapports existant entre la recherche fondamentale et l'incidence économique actuelle sont ainsi mis en lumière.

L'éventail des cours à option nouvellement créés permet à l'étudiant, soit de se spécialiser dans des directions bien précisées, soit d'étendre au maximum sa culture générale.

Cette diversité et cet approfondissement de l'enseignement de la botanique permettront désormais d'enrichir la formation des futurs chercheurs et d'intensifier la formation générale des futurs professeurs de l'enseignement secondaire.

Cycle d'information économique et sociale pour ingénieurs. — Il a été décidé de créer à la Faculté des Sciences Appliquées, un cycle d'enseignement destiné à informer et à familiariser les futurs ingénieurs aux notions d'économie politique, financière et sociale.

Rappelons que cet enseignement est accessible aux ingénieurs civils et aux porteurs de diplômes jugés équivalents par la Faculté.

M. le professeur Maxime Glansdorff a été nommé directeur de ce cycle d'information.

Pour la Recherche Fondamentale

Prix Théophile De Donder

Théophile De Donder, né à Schaerbeek le 19 août 1872, mort à Bruxelles le 11 mai 1957, a occupé pendant trente ans la chaire de physique mathématique à la Faculté des Sciences de l'Université Libre de Bruxelles. Il a conféré à cette chaire un lustre incomparable tant par la valeur et par l'ampleur de son œuvre scientifique que par le mouvement d'enthousiasme qu'il a suscité autour de lui. Il a éveillé ainsi de nombreuses vocations et créé une vaste école de physiciens, dont les disciples, docteurs, ingénieurs et licenciés, assurent à présent, dans une large mesure, la participation de la Belgique aux progrès incessants de la physique contemporaine.

Une telle figure méritait d'être commémorée et l'élan créé par elle d'être poursuivi, car cet élan est devenu aujourd'hui pour notre pays, plus indispensable qu'il ne fut jamais. Dans cette double intention, un « Prix Théophile De Donder » a été institué à la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique. Ce prix, d'un montant de 10.000 francs sera décerné une fois pour toutes en 1958 à un Belge qui aura apporté au cours des dernières années « la contribution la plus remarquable au progrès de la Physique mathématique ou de la Biologie mathématique ».

Dans l'esprit des fondateurs, la Physique mathématique comprend aussi la Chimie mathématique.

En vue de réunir le capital nécessaire pour assurer la périodicité du prix, un Comité d'honneur a été constitué et une souscription publique a été ouverte à l'initiative des disciples du Maître. Elle fait

appel à la générosité des nombreux admirateurs de Théophile De Donder et d'une façon générale à toutes les personnes intéressées au soutien du rayonnement scientifique de la Nation.

Les versements peuvent être effectués dès à présent au Compte des Chèques Postaux n° 2185.05 de la Société Belge de Banque, avec la mention : « Pour le compte n° 1 du Prix Théophile De Donder ».

Comité d'honneur

Le Ministre de l'Instruction publique.

Le Président de l'Académie royale de Belgique.

Le Président et le Vice-Président du Conseil d'Administration de l'Université Libre de Bruxelles.

Le Recteur de l'Université Libre de Bruxelles.

Le Président, le Vice-Président et Directeur du Fonds National de la Recherche Scientifique.

Le Président et le Directeur de l'I. R. S. I. A.

Le Directeur de l'Observatoire Royal d'Uccle

Le Directeur de l'Institut Royal Météorologique de Belgique.

L'Echevin de l'Instruction publique de la Commune de Schaerbeek.

L'Echevin de l'Instruction publique de la Commune de Saint-Gilles.

Le Président de la Société Royale Belge des Ingénieurs et des Industriels.

Le Président de la Société Mathématique de Belgique.

Le Président de la Société de Physique de Belgique.

MM. Ch. J. de la Vallée Poussin, L. Godeaux, Chanoine G. Le-maitre, F. H. van den Dungen, F. Bureau, J. F. Cox, Th. Lepage, J. Géhé-niau, I. Prigogine, Membres de l'Académie Royale de Belgique.

MM. H. Vanderlinden et J. van Mieghem, Membres de la Koninklijke Vlaamse Academie van België.

MM. L. Rosenfeld, Professeur à l'Université de Manchester, P. van Rysselberghe, Professeur à l'Université de Stanford (U. S. A.).

Dédoublement linguistique

Le dédoublement linguistique intégral de l'Université constitue une tâche de grande envergure où s'entremêlent les problèmes les plus complexes d'hommes, de matériel, de locaux, de financement. Cette tâche, l'Université a cependant décidé de l'assumer, pour le bien du pays d'abord, mais aussi pour répondre aux légitimes aspirations des libre-exaministes flamands. Les enfants de ceux-ci pourront ainsi recevoir en langue néerlandaise une formation universitaire axée sur les principes auxquels leurs familles sont attachées.

Etape par étape, la réalisation s'accomplit. Deux Facultés déjà — Droit et Philosophie et Lettres — sont totalement dédoublées. Il reste à dédoubler la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques, pour que soit terminée une importante partie de l'entreprise, celle qui concerne les Facultés des sciences humaines et sociales.

Une première phase sera exécutée, dès l'année académique prochaine : en octobre 1958, s'amorcera, en effet, le dédoublement de l'Ecole des Sciences politiques et sociales, qui constitue l'une des deux grandes subdivisions de la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques, l'autre étant l'Ecole de Commerce Solvay.

L'École des Sciences politiques et sociales comporte cinq sections (sciences sociales, sciences politiques et diplomatiques, sciences politiques et administratives, sciences économiques et financières, sciences coloniales). Deux de ces sections sont moins peuplées (sciences sociales et sciences coloniales) et il y a donc peu d'inconvénient à retarder leur dédoublement. Mais il a fallu opérer un choix entre les deux plus nombreux groupes : la section politique, d'une part, et la section des sciences économiques et financières, d'autre part, leur dédoublement simultané présentant des difficultés pratiquement insurmontables si l'on veut maintenir l'enseignement au plus haut niveau. Par respect pour les droits légitimes de la jeunesse studieuse, l'Université entend scrupuleusement écarter toute concession en ce qui concerne la qualité des cours, dût la rapidité de la réalisation en souffrir momentanément.

Après une étude approfondie de la question, la Faculté a proposé de donner la priorité à la section des sciences économiques et financières. Cette section offre les débouchés les plus nombreux (Ministères, entreprises financières, enseignement). La proposition a été accueillie très favorablement par l'Université et il a été possible de passer immédiatement à la réalisation.

Il y aura donc, dès l'année académique 1958-1959, une première candidature flamande en sciences économiques et financières et le dédoublement sera poursuivi — la possibilité en ayant été clairement établie — année par année, jusqu'à la dernière, la deuxième licence. Nos amis flamands ne manqueront pas de se réjouir de cette décision heureuse et constructive.

**Cinquième séance académique annuelle
du « Centre scientifique et médical
de l'Université Libre de Bruxelles
en Afrique Centrale » (Cemubac) 4 février 1958**

Rapport de M. Baugniet,

Recteur Honoraire de l'Université,
Président du Cemubac

En ouvrant cette séance, consacrée comme toujours à rappeler les faits saillants de l'année révolue, je dois, en tout premier lieu, évoquer la mémoire du Professeur Schwetz, un des fondateurs du Centre Médical de notre Université qui a précédé notre Institution, il y a plus de vingt ans, et qui a innové au cœur de la forêt équatoriale, dans le Lomami, l'activité conjugée du soignage des populations indigènes et la recherche scientifique.

Né à Vitebsk, en Russie, le 20 septembre 1874, le D^r Schwetz conquiert son grade de docteur en médecine à l'Université de Lausanne. Il prit du service dans notre Colonie et devint médecin-inspecteur, directeur du Laboratoire de Stanleyville.

Docteur spécial de l'U. L. B., en 1919, il fut promu agrégé de l'Université en 1924, nommé chargé de cours en 1935. Professeur extraordinaire en 1937, il est chargé des enseignements de la Médecine et de l'Hygiène tropicales. Il fut élevé à l'honorariat en 1944.

M. le professeur Schwetz était un travailleur aussi fécond qu'infatigable.

Ses nombreuses publications, notamment dans le domaine de la parasitologie font autorité et lui avaient acquis une notoriété qui lui valut d'être nommé :

— En 1948, membre de la Commission de Malariologie de la Société des Nations;

— En 1949, membre correspondant de l'Organisation Mondiale de la Santé;

— En 1951, expert de l'Organisation Mondiale de la Santé pour les maladies parasitaires.

Nous conserverons le souvenir de ce savant toujours sur la brèche, qui est mort en avril dernier, à Los Angeles, aux Etats-Unis, tandis qu'il poursuivait encore des recherches, alors que sa longue et fructueuse carrière lui avait donné le droit de jouir d'un repos largement mérité.

*
**

L'année qui vient de s'achever, marquera dans l'histoire de notre Colonie.

Après que le roi Léopold, chargé de présider la commission nationale pour l'étude des problèmes que posent à la Belgique et aux Territoires d'outre-mer, les progrès des sciences et leurs répercussions économiques et sociales, eût tenu à se documenter sur place au sujet des principaux problèmes qui allaient requérir l'attention de cette commission, la reine Elisabeth s'est rendue au Congo pour inaugurer le monument élevé à la mémoire du grand roi Albert, à Albertville, et, par la même occasion, se rendre compte du chemin parcouru, après plus d'un quart de siècle, par les continuateurs de l'œuvre de Léopold II, là où, avec son auguste mari, ils avaient marqué le point de départ de l'action de mise en valeur de ce magnifique Kivu, dont ils avaient pressenti le développement prodigieux.

1957 sera le début d'une nouvelle et imposante étape dans l'évolution du Congo belge.

En fondant l'Institut National d'Etudes pour le développement du Bas-Congo (Inga), auquel plusieurs des membres de notre Université ont été appelés à collaborer, le Gouvernement a compris l'importance de cette création, non seulement dans l'ordre économique et social, mais aussi dans l'ordre politique. L'avenir rendra un hommage mérité à ceux qui eurent l'idée de cette institution grandiose et la prescience de ce qu'elle signifierait pour l'Afrique belge et pour la métropole.

*
**

Mesdames et Messieurs, l'année 1957 a été particulièrement féconde pour notre fondation dont la vitalité et l'importance s'affirment chaque jour davantage.

Ses sept sections ont, en effet, œuvré avec bonheur et succès.

*
**

SECTION MÉDICALE

Les activités de la Section Médicale orientées dans la lutte contre la tuberculose en milieux coutumiers, se sont normalement poursuivies dans les formations de Rwamagana, au Ruanda et de Shabunda, au Maniéma, tant sur le plan du dépistage radiophotographique que sur le plan de la vaccination, dont on continue l'étude de la valeur prophylactique, et du traitement médico-chirurgical en sanatorium.

Rwamagana

La lutte antituberculeuse s'est instituée sans relâche.

C'est ainsi qu'au sanatorium on a totalisé en 1957, 60.700 journées d'hospitalisation.

Il a en outre été donné 3.538 consultations pour Africains, 66 pour Européens, 17 pour Asiatiques, bien que, suivant les dispositions prises par le Médecin en chef des services médicaux du Ruanda-Urundi, ne se présentent aux consultations que les malades envoyés par leur médecin traitant.

57.127 clichés radiophotographiques ont été pris chez les indigènes de diverses sous-chefferies. Leur étude a montré que le pourcentage de

tuberculeux variait très fort d'une sous-chefferie à l'autre : c'est ainsi que dans la sous-chefferie de Mukalange, le pourcentage (sur 3.131 indigènes) est de 0,255; dans celle de Rwamiko (sur 5.119 indigènes), il est de 1,132 soit plus de 4 fois plus élevé.

Vaccination : 27.136 indigènes.

Revaccination : 3.366 indigènes.

Pour se prononcer sur la valeur prophylactique des vaccinations, on peut verser à leur actif, les résultats obtenus dans la sous-chefferie de Gati, vérifiés également dans d'autres sous-chefferies.

En 1955, 3.661 indigènes de la chefferie ont subi l'examen radiographique. Parmi eux, 46 tuberculeux ont été décelés, soit 12,56 ‰.

En 1955, 1956, 1957 (mars), ces mêmes indigènes ont été vaccinés (méthode de Foley et Parot).

En septembre 1957, les indigènes de la sous-chefferie sont repassés sous l'écran : il y en avait 3.765, dont 3.463 ont été repérés comme anciens vaccinés.

De ces 3.463 indigènes, 20 ont été reconnus tuberculeux : 13 d'entre eux étaient des cas anciens, reconnus en 1955; 2 étaient des cas non reconnus en 1955 (dont 1 en voie de guérison); les 5 autres cas s'étaient révélés parmi les 293 non vaccinés, immigrés entre 1955 et 1957. Ainsi donc, sur 3.463 indigènes vaccinés et revaccinés, le taux de tuberculose était tombé à 4,3 ‰, celui des nouvelles infections à 0,6 ‰ tandis que parmi les immigrés, ce taux était de 17 ‰.

Shabunda

En 1957, les journées d'hospitalisation se montent à 58.767 pour les tuberculeux : 46.296 concernent des malades coutumiers, 12.471 des malades non coutumiers appartenant à divers organismes; il faut y ajouter 1.662 journées relatives à des malades en observation. 162 malades sont sortis guéris.

Au cours de l'année, la capacité du sanatorium de Shabunda a été portée à 150 lits. Deux ailes nouvelles ont été construites, grâce aux subsides du Gouvernement de la Colonie, du Fonds du Bien-Etre indigène et de la Fondation Symétain.

Un pavillon pour le traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire a pu être érigé grâce à l'appui financier du Gouvernement de la Colonie, de la Fondation Symétain et de la Société Cobelmin. A tous, nous adressons nos plus chaleureux remerciements.

L'aménagement d'installations cédées par la Cobelmin fournira une capacité complémentaire d'hospitalisation qui permettra de traiter annuellement 500 à 600 tuberculeux convalescents, fortement améliorés certes, mais dont la guérison n'est pas encore parfaite.

A l'heure actuelle, le traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire est devenu courant en Europe. Il s'effectue sur des cas sélectionnés chez lesquels la radiographie a décelé une atteinte locale d'un poumon et qui ont été fortement améliorés par une thérapeutique médicamenteuse. Ce traitement consiste en une ablation d'un ou de plusieurs lobes du poumon intéressé. Il demande le concours d'un chirurgien versé dans ces opérations spéciales, d'un chirurgien assistant et d'un anesthésiste. Il raccourcit fortement le temps de séjour en sanatorium. Il était intéressant de voir comment se comporteraient les tuberculeux noirs soumis à cette chirurgie.

Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir envoyer sur place le

D^r Duprez, agrégé de notre Université, assistant du Département de chirurgie pulmonaire à l'Hôpital Saint-Pierre et le D^r Mundeleer, anesthésiste et assistant au même hôpital. Ces praticiens ont passé un mois à Shabunda, opérant avec le D^r Sydranski les cas sélectionnés par ce dernier. Vingt-cinq malades ont été traités de la sorte (segmentectomies, lobectomies, pneumectomies). Quatre décès seulement ont été enregistrés. C'est dire que la mortalité opératoire n'a pas été plus grande qu'en Europe, dans des cas semblables.

Après les premiers succès, un grand nombre de tuberculeux se sont présentés spontanément pour être opérés.

Toutes les tâches infirmières (autres que les actes opératoires et anesthésiques) ont été remplies dans ces occasions avec le concours des infirmiers indigènes et ce, avec le plus grand succès.

Lé Cemubac a donc fait la preuve que la chirurgie pulmonaire est réalisable au Congo belge, comme moyen de traitement de la tuberculose.

Le sanatorium de Kasongo dont l'installation a subi un certain retard, a reçu ses premiers malades en décembre. Son inauguration officielle aura lieu début mars, lors du passage de M. le professeur P. Gérard, notre savant et dévoué président de la Section médicale.

SECTION DE GÉOGRAPHIE

Ceux qui se préoccupent de la Colonie en général et de l'action du Cemubac en particulier, suivent avec grand intérêt les travaux de M. le professeur P. Gourou, sur le plan de la géographie humaine.

Les résultats acquis témoignent à la fois d'une infatigable curiosité et d'une activité hautement méritoire.

Parmi les réalisations de 1957, citons les trois publications suivantes :

— *Le Bas-Kwilu. Ses problèmes géographiques*, par M. le professeur H. Nicolaï.

— *Sur la Géographie du Congo belge et*

— *Les progrès de la connaissance géographique du Congo belge, en 1956*, par M. le professeur Pierre Gourou.

La section a poursuivi en outre :

1° La mise au point, pour l'impression, de la carte de la population pour la province de l'Equateur, à publier en 1958, carte localisant la population par points de cent habitants et donnant les limites administratives jusqu'au « groupement indigène ».

Ces minutes au 1:200.000 seront réduites au 1:1.000.000. Cette carte pourra être considérée comme un travail de base pour toutes les études à entreprendre sur le plan économique et sur le plan social. Lorsque notre carte au 1:1.000.000 sera terminée, le Congo belge sera le premier pays à présenter une carte répondant aux recommandations internationales pour l'établissement d'une carte générale d'Afrique.

2° L'étude des plateaux du « bas-fleuve » confiée à M. Fortems est achevée. Ce travail se présente comme un document très intéressant sur le plan de la géographie humaine.

3° Le travail de géographie régionale de la région d'Uvira est également terminé.

4° L'étude de M. Annaert sur *Habitations et habitat rural dans le nord-est du Congo belge* a été mise au point en vue de sa publication en 1958. Il s'agit d'un travail d'une réelle valeur scientifique qui constituera une contribution importante du Cemubac dans la connaissance géographique du Congo belge.

5° M. Choprix a mené dans le nord-est du Congo une étude de géographie régionale.

6° Les résultats de l'étude de géographie économique entreprise au Congo par MM. Vandenbosch, Mathieu et Castelet sur Léopoldville et la région du rail jusqu'à Matadi ont été mis définitivement au point à Bruxelles.

SECTION DE PSYCHOLOGIE

Trois nouvelles publications ont été faites ou préparées au cours de l'année par M. le professeur A. Ombredane, directeur de la Section, en collaboration avec certains de ses assistants :

Il s'agit d'abord d'une étude (en collaboration avec M^{me} Francine Robaye et M. Edmond Robaye) sur l'application du test d'intelligence matrix 38 à 485 Baluba de Bakwanga.

Ce travail détermine les conditions de temps dans lesquelles il convient d'appliquer l'épreuve aux Noirs, apporte des étalonnages nécessaires selon l'âge et le degré de scolarité des sujets, montre quels sont dans le test les articles discriminatifs pour le niveau moyen de la population étudiée, ce qui permet, selon le temps dont on dispose, de négliger ou de ne pas négliger les articles du test difficile, selon le « taux de sélection » impliqué dans la demande pour laquelle la sélection est faite.

Par ailleurs, les résultats des recherches faites avec la collaboration de M^{lle} Eliane Beniest et M. Paul Bertelson ont été présentés en août dernier au Congrès international de Psychologie qui s'est tenu à Bruxelles.

Il s'agit des données dérivant d'un test appliqué dans deux conditions : l'une où n'intervient pas, l'autre où intervient une opération mentale d'analyse spatiale.

Si l'on compare les résultats obtenus par les Noirs et par les Blancs (écoliers de Bruxelles), on voit que les temps totaux dépensés par les Noirs à cette double épreuve sont beaucoup plus longs que les temps dépensés par les Blancs.

Mais si l'on prend la différence des temps qui doit, en principe, dépendre de l'opération mentale d'analyse spatiale, on constate que les courbes des Noirs et celles des Blancs se recouvrent avec une approximation frappante. D'où la conclusion que la lenteur du Noir est principalement une lenteur d'exécution dans laquelle interviennent des attitudes de prudence et non une lenteur propre à l'opération intellectuelle.

Une troisième étude faite en collaboration avec M^{me} Francine Robaye et M. Edmond Robaye, en voie de publication, est consacrée à l'analyse des résultats d'une application à 389 Noirs Assalampasu d'une épreuve pratique d'encastrement (test de Minnesota), qui fait intervenir des discriminations de forme, de dimension, d'orientation et des attitudes méthodiques dans le travail.

Il apparaît que, contrairement à ce qu'on a noté dans une publication précédente pour l'épreuve plus abstraite du matrix-couleur, l'épreuve d'encastrement de Minnesota ;

1. ne donne pas lieu à un apprentissage important au cours de répétitions de l'épreuve;
2. est peu sensible à l'effet de scolarité;
3. différencie surtout les sujets selon l'âge.

Cette épreuve constitue donc un instrument commode d'appréciation de l'intelligence pratique peu dépendante de l'instruction scolaire. Une analyse statistique (dite d'Hotelling) conduit à déterminer chez les Noirs étudiés les proportions dans lesquelles se répartissent les différentes « manières de travailler » (avec peu ou beaucoup de temps, peu ou beaucoup d'erreurs, plus ou moins méthodique). Cette nouvelle étude permet une précision beaucoup plus grande dans la comparaison des « manières de travailler » des Noirs et des Blancs.

M. le professeur Ombredane a effectué en août-septembre dernier, un voyage d'étude au Congo belge et en Union sud-africaine, afin, d'une part, de mettre au point le programme d'applications psychotechniques entamé à Léopoldville par son collaborateur M. Plumail et à la Forminière à Bakwanga, d'autre part, de se rendre compte des résultats acquis à l'Institute of Personnel Research de Johannesburg, dans les recherches relatives à la promotion du rendement du travail des Noirs.

Nous envisageons de confier à nos chercheurs de la Section de Psychologie des études sur la fatigue des travailleurs blancs et noirs dans certaines activités industrielles des territoires d'outre-mer.

SECTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Une étude du problème du chômage en Afrique belge a été entreprise sur place en 1957 sous la direction de M. le professeur J. Ghilain.

Celui-ci a pu s'attacher la collaboration de deux personnalités ayant une longue expérience des réalités congolaises : MM. L. Davreux et R. Wolter, ainsi que d'un jeune chercheur formé par notre Université, M. R. Regnier.

Ces chargés de mission ont mené, dans les principales régions du Congo, ainsi qu'à Usumbura, une série d'enquêtes consistant principalement en des investigations dans les plus importants centres extra-coutumiers ainsi que dans les régions ouvertes aux paysannats indigènes. Ils ont recueilli une importante documentation dont le dépouillement est en cours. Il permettra d'effectuer une première synthèse comportant des conclusions utiles.

Dès à présent on peut constater, d'une part, que le chômage est relativement important dans la plupart des grands centres extra-coutumiers, mais que, d'autre part, on n'est pas encore parvenu à enrayer complètement l'exode rural.

Parmi les remèdes à proposer pour modifier cet état de choses figure, évidemment, la promotion de l'économie indigène dont l'analyse est poursuivie avec ténacité.

Soulignons à ce propos l'étude sur le crédit à accorder aux entreprises des autochtones due à M. De Greef, assistant à l'Université, et M. Regnier, publiée en 1957.

Les activités de l'Institut de Sociologie Solvay-Congo se sont poursuivies efficacement conformément aux accords passés avec notre Fondation.

Au Centre de recherches sociales du Cemubac à Elisabethville, une enquête sociologique consacrée au mode de peuplement de la cité indigène de Ruashi est en voie d'achèvement. Il m'est agréable, à ce propos, de remercier le C. E. P. S. I., qui a fait bénéficier d'une bourse trois chercheurs envoyés à Elisabethville par M. le professeur Doucy et de

rendre hommage à cet excellent collaborateur dont l'activité est inlassable.

Le Centre de recherches sociales a poursuivi ses recherches sur la productivité du travail dans les camps des entreprises moyennes d'Elisabethville et de sa banlieue agricole, en accordant une attention particulière aux facteurs d'absentéisme et d'instabilité.

Il a entamé une enquête sur la base des constatations faites par M. Regnier à fin octobre 1957 et visant à établir un recensement trimestriel.

Par ailleurs, les premiers résultats de l'Institut supérieur d'études sociales en vue de former des auxiliaires sociaux indigènes de même valeur que ceux des écoles belges sont encourageants.

Enfin, une collaboration étroite et fructueuse s'est établie entre le Foyer social d'Elisabethville, géré par l'Institut de Sociologie Solvay-Congo et notre Centre de recherches sociales.

Elle fait bien augurer de ce que pourront donner, au point de vue scientifique, les groupes d'investigation qui pourront vivre en symbiose, dans l'avenir, avec les autres foyers sociaux gérés par l'Institut de Sociologie à Busu-Djanao, chez les Warega, au Kivu et ailleurs.

SECTION DES SCIENCES APPLIQUÉES

En vue de préparer la mission d'étude des latérites, décidée par Cemubac, M. le professeur I. de Magnée, au cours d'une brève tournée au Mayumbe, a effectué diverses observations sur les latérites, les roches et les minerais susceptibles de présenter un intérêt pour la création du complexe industriel d'Inga.

M. de Magnée a élaboré un programme fixant les méthodes et les moyens d'exécution pour la mission projetée, qui devra opérer en collaboration avec le Service géologique du Gouvernement Général.

M. le professeur L. Gottignies a effectué une mission préalable d'étude « Mayumbe-Inga » pour déterminer les sites favorables à l'implantation d'industries métallurgiques ou électrochimiques, grosses consommatrices d'énergie électrique.

SECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Cette section a poursuivi l'étude de la création, au Kasai, d'un Centre d'études et de recherches pédagogiques, capable de fournir une documentation scientifique bien étayée en vue d'améliorer la formation scolaire des autochtones à tous les degrés

M. le professeur De Coster partira incessamment en Afrique pour inaugurer cette institution qui sera installée à Luluabourg.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES

M. le professeur M. Denaeyer a poursuivi ses travaux de recherches d'ordre minéralogique et ses analyses chimiques sur les matériaux recueillis au cours de ses missions effectuées en 1954 et en 1956, dans la région des volcans de la chaîne des Virunga.

Dans le cadre d'une mission d'étude de la faune ichthyologique du Stanley-Pool, conduite par M. le professeur Paul Brien, assisté de M. le professeur Max Poll et M. J. Bouillon, on doit enregistrer particulièrement les résultats acquis dans la détermination de l'éthologie du

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'Université libre de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par l'Université Libre de Bruxelles, ci-après ULB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'ULB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.